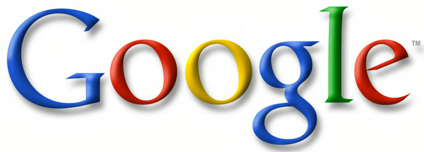
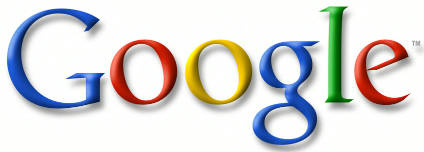
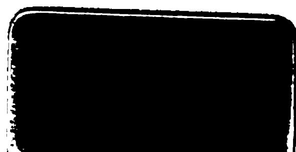










ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

SIXIÈME SÉRIE.

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

SIXIÈME SÉRIE.

Conditions de la souscription.

Les *Annales* paraissent à la fin de chaque mois par cahiers de 80 pages, avec *Gravures* ou *caractères étrangers,* quand il y a lieu.

Le prix d'abonnement est de 20 francs par an.

S'adresser au *Directeur,* rue de Babylone, n° 39.

CONCORDANCE ET PRIX

des Séries et de la Collection des Annales :

1re *série.*	— 12 volumes.	— tome	1 à 12.	Prix :	4 fr. le vol.
2e *série.*	— 7 vol.	— t.	13 à 19.	—	4 fr. le vol.
3e *série.*	— 20 vol.	— t.	20 à 39.	—	4 fr. le vol.
4e *série.*	— 20 vol.	— t.	40 à 59.	—	4 fr. le vol.
5e *série.*	— 20 vol.	— t.	60 à 79.	—	Prix divers.
6e *série.*	— 1 vol.	— t.	80	—	Prix : 10 fr.

Chacune de ces séries est terminée par une *Table générale des matières,* de la série.

Chaque volume se vend séparément, et l'on donne *des facilités* pour le payement.

S'adresser directement au bureau.

ANNALES
DE
PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

RECUEIL PÉRIODIQUE

DESTINÉ A FAIRE CONNAITRE

TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT

De preuves et de découvertes en faveur du Christianisme,

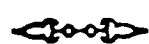
PAR UNE SOCIÉTÉ

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANTS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Sous la direction

DE M. A. BONNETTY,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND,
DE L'ACADÉMIE DE LA RELIGION CATHOLIQUE DE ROME,
ET DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS.



LISTE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS DONT LES TRAVAUX ENTRENT DANS CE VOLUME :

M. BONNETTY, de l'Académie de la Religion catholique de Rome et de la Société asiatique de Paris, directeur des *Annales*.—M. l'abbé CAMINERO.—M. de CHAULNES. —M. l'abbé CHEVALIER. — M. Edouard DUMONT. — Mgr GAUME, protonotaire apostolique. — M. l'abbé LAURENT DE SAINT-AIGNAN. — M. l'abbé MOIGNO, docteur en théologie. — S. S. PIE IX. — M. l'abbé RICHARD. — M. Léon de ROSNY. — M. Charles SCHOEBEL.

QUARANTIÈME ET QUARANTE-UNIÈME ANNÉE.

SIXIEME SÉRIE.

TOME II.

81e VOLUME DE LA COLLECTION.

PARIS,
BUREAU DES ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE,
RUE DE BABYLONE, N° 39 (FAUBOURG SAINT-GERMAIN).

1871

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

TABLE DES ARTICLES.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 7. — Juillet 1870.

Enseignement catholique.

PROCLAMATION DE LA CONSTITUTION DOGMATIQUE
SUR L'ÉGLISE DU CHRIST
ET L'INFAILLIBILITÉ DU PONTIFE ROMAIN

Émise le 18 juillet, dans la 4[e] session du Saint-Concile œcuménique du Vatican.

I. Observations préliminaires.

On lit dans l'Apocalypse de Jean, le bien-aimé de Jésus :
« Alors il se fit un grand combat dans le ciel : Michel et ses » Anges combattaient contre le Dragon, et le Dragon combat- » tait et ses Anges aussi. — Mais ils ne prévalurent pas; aussi » leur place ne se trouva plus dans le ciel[1]. »

En faisant cette citation, à Dieu ne plaise que nous voulions faire aucune assimilation entre le Dragon infernal, et les Évêques qui se sont posés en adversaires de leurs collègues, conservateurs des traditions de l'Église. Nous voulons seulement faire comprendre la grandeur et l'importance du combat qui s'est livré au sein du Concile entre la majorité et la minorité. Ce combat n'est pas un combat ordinaire; comme ceux chantés par le vieil Homère, ce sont, en quelque sorte, des Dieux qui ont combattu contre des Dieux. Disons-le en termes précis :

C'est l'Esprit humain communiquant directement avec Dieu, c'est la Raison humaine, écoulement, participation, intuition directe de Dieu à l'homme, et de l'homme à Dieu, seule, sans Médiateur, qui a combattu contre l'Esprit humain, contre la Raison humaine, prenant pour guide le Médiateur Jésus, Verbe de Dieu, qui, pour les choses qu'il faut croire et pratiquer, *dogme et morale*, a révélé extérieurement toutes les

[1] *Apocalypse*, XII, 7, 8.

vérités, les a toutes *accomplies* [1], puis les a confiées à ses Apôtres, a donné à ces apôtres un Chef, et a promis de les assister contre les portes de l'enfer, jusqu'à la fin des siècles, pour qu'aucune erreur ne s'introduise ou ne subsiste dans son Eglise.

On voit là quelle a été et quelle est encore en ce moment la position des combattants. Si les uns et les autres ont raison, si d'un côté il y a une Révélation divine, intérieure, naturelle, personnelle à chaque homme; si, d'autre part, il y a une Révélation extérieure également divine et contraire, le combat est éternel. Ce sont encore les Dieux d'Homère qui se divisent, se disputent, se blessent, mais ne peuvent pas mourir.

Bien plus, nous ajouterons une chose, c'est que le combat doit continuer. Car, comme nous l'avons souvent dit, comment un homme qui se croit inspiré directement de Dieu peut-il abandonner, trahir cette inspiration? S'il est honnête homme il doit la garder et la défendre.

Or, c'est exactement la position qu'ont prise les adversaires des définitions du Concile; nous avons déjà cité les principes panthéistes d'inspiration directe de Mgr Maret, du père Hyacinthe, du père Gratry [2]. Ces principes existent encore. Dans un des derniers libelles lancés contre le Concile, il est dit contre les évêques de la majorité :

« Ils demandent au petit nombre de rendre les armes, » comme si l'amour de la paix pouvait décider l'honnête » homme, le chrétien, l'évêque, à fouler aux pieds *ses droits* » et à jeter, à toutes les ambitions, les *prérogatives inaliénables* » que Dieu lui a confiées [3]. »

Et M. l'abbé Loyson, se revêtant indûment de la robe du père Hyacinthe, proclame de nouveau sa révélation directe en ces termes :

« Dans de pareils moments, il appartient *au dernier* des » chrétiens d'élever la voix pour la défense de *sa foi* et de la » foi de tous. Pour moi, je me sens *intérieurement* pressé d'ac-

[1] Non veni solvere, sed adimplere (Matth., v, 17).
[2] Voir *Annales*, t. xx, p. 871 et 420 (5e série), et t. i, p. 105 (6e série).
[3] *La dernière heure du Concile*, libelle flétri par le Concile, ci-après, p. 35.

» complir ce *devoir*, et comme dit le prophète, de délivrer » mon âme : *tu autem animam tuam liberasti* [1]. »

On le voit, c'est toujours l'esprit humain identifiant sa pensée *intérieure* avec la pensée divine, qui se dresse contre la révélation *extérieure* du Médiateur divin.

C'est avoir perdu la notion de l'Eglise du Christ.

Le Concile n'est plus qu'une assemblée philosophique, où les *esprits supérieurs*, les plus savants, les plus habiles doivent dominer. Aussi voyez comme on revendique pour quelques *savants* le droit d'imposer leurs opinions et d'être suivis par tous! Voyez avec quel mépris on a parlé du troupeau des évêques ignares, et surtout de ces évêques missionnaires qui versent leur sang pour témoignage de la Révélation extérieure du Christ! Or, si Jésus, Dieu, et Verbe de Dieu, doit assister ses évêques, n'est-ce pas plutôt ceux qui portent sa parole aux peuples qui *l'ignorent* encore, que ceux qui, tranquillement soignés dans leur palais, ne connaissent de l'apostolat que les honneurs dont ils sont accablés?

Voilà ce qui nous a fait dire que, sans le savoir, les Evêques de la minorité penchent vers le Rationalisme, de bonne foi sans doute, mais mordus qu'ils sont par l'ancien Serpent, qui a séduit la première femme, en lui disant : *Vous serez comme des dieux* [2].

En effet, celui qui identifie sa Raison avec la raison divine, est *comme Dieu*.

Et ce sont ces *Dieux*, qui, par une parole malheureuse proférée par un homme qui pendant 15 ans a été notre ami, notre associé, notre collaborateur dans l'*Université catholique*, accusent les évêques et les chrétiens fidèles de vouloir faire de Pie IX *une idole*. Mais c'est vous qui en faites en réalité une *idole*. En effet, vous lui accordez toute primauté, tout honneur, le droit d'être promené en triomphe dans l'église, porté sur sa *Sedes Gestatoria*, vous vous agenouillez sur son passage et l'appelez Père saint et très-saint, vous voulez qu'il soit roi et pontife, vous allez même, prosternés devant lui, jusqu'à baiser les sandales de ses pieds, — mais à une condition, c'est

[1] Voir la *lettre* du 30 juillet, dans *l'Univers* du 1er août.

[2] Eritis sicut Dii (*Genèse*, III, 5).

qu'il ne parlera pas. N'est-ce pas là la *véritable idole* antique? « Elle a une bouche et ne parle pas...; il n'y a point de cri dans son gosier. *Os habent et non loquentur... non clamabunt in gutture suo*[1]. »

Nous le répétons, une Divinité qui ne parle pas, n'est-ce pas l'idole, le Jupiter païen ?

Et encore nos lecteurs, mieux que personne, savent que les *idoles antiques parlaient.* Les consuls, les empereurs, les généraux romains les écoutaient parler; elles parlaient par les oracles, par le vol des oiseaux, par les repas des petits poulets, par les éclats du tonnerre, par les bruits sourds, etc., et ces voix étaient écoutées. Tant l'homme a toujours senti le besoin d'être dirigé par Dieu !

Les Rationalistes modernes sentent aussi ce besoin, mais ils trouvent leur oracle, leur dieu, leur idole en eux-mêmes. Or, c'est contre ce Paganisme qu'ont été portés les décrets du Concile. C'est ce qui fait que les opposants sont des Rationalistes, tandis que les Evêques fidèles sont de vrais Traditionalistes.

II

Les *Annales* n'ont pas cru devoir suivre toutes les péripéties des longues discussions qui ont eu lieu à l'occasion du Concile, mais elles ont dû formuler leur opinion dans les paroles qui précèdent. C'est, au reste, la suite et le résumé des principes qu'elles avaient exposés dans les articles sur Mgr Maret, sur le P. Gratry, et dans la discussion traditionaliste avec la *Civiltà cattolica*.

Cependant pour ne pas laisser un vide dans cette grande page de l'histoire ecclésiastique elles vont consigner ici la *Lettre*, dans laquelle un de nos évêques apprend à son clergé les principales discussions qui ont eu lieu dans le Concile. On jugera quelle a été la vivacité de ces débats.

Circulaire de Mgr Delalle, évêque de Rodez, au clergé de son diocèse sur le Concile, l'infaillibilité pontificale et la grande manifestation du clergé français.

Rome, hors la Porte Flaminienne, le 2 juillet 1870.

Messieurs et chers Coopérateurs,

Quelques jours avant notre départ pour la capitale du monde chrétien, vous nous avez exprimé vos vœux pour que la haute prérogative de l'enseignement

[1] *Psaume* CXIII, 5,7, que l'on répète tous les jours aux *Vêpres*.

infaillible du Pontife romain fût solennellement déclarée comme article de foi par le Concile du Vatican. Dès cette époque, cette grave question préoccupait les esprits sérieux ; mais elle ne passionnait pas encore la masse des populations. Dans le calme de la méditation, on se demandait s'il était à propos que le Concile fût appelé à traiter cette matière, vu l'état des esprits, les déclamations violentes et insensées de la presse anti-chrétienne contre la grande assemblée qui allait siéger à Rome, et les susceptibilités de la politique, ou bien s'il ne valait pas mieux que l'Eglise continuât de pratiquer l'infaillibilité papale et d'en vivre comme elle en avait vécu dans tous les siècles, sans la définir comme elle a défini successivement beaucoup d'autres points de doctrine renfermés dans le dépôt de la Révélation. Mais sur ces entrefaites parut le *volumineux écrit* du doyen de la faculté théologique de Sorbonne [1], destiné à galvaniser le vieux Gallicanisme et à greffer sur lui les institutions parlementaires des temps modernes, de telle sorte que la Constitution de l'Eglise devienne représentative et que l'Épiscopat entre en participation de la souveraineté pontificale, au point de pouvoir même déposer le Pape en Concile, quand ce haut mandataire du corps apostolique, s'obstinant dans une infaillibilité *personnelle*, *séparée*, *absolue*, refusera de se joindre à la majorité.

I

Nous vous avons signalé, Messieurs, en l'appréciant sommairement, par notre *circulaire* du 4 novembre dernier, ce système anarchique, abrité sous le caractère épiscopal, et salué par les cent voix du pandémonium révolutionnaire comme la restauration de l'antique Eglise du Christ.

Vous savez quelle vive polémique s'est engagée sur cette œuvre audacieuse qui avait pour elle tous les ennemis de l'Eglise et de la Papauté. Vous savez quel degré d'effervescence il en résulta dans l'opinion publique, à qui on faisait appel en lui jetant pour la première fois en langue vulgaire ces vieux sophismes qui ne sont pas de sa compétence, assaisonnés des histoires malsaines forgées par les sectaires contre les Papes.

La Papauté était donc discutée et niée dans son essence par le folliculaire français donnant la main au folliculaire allemand, caché sous le pseudonyme de *Janus* [2]. Selon ces doctrines, calquées sur la fameuse *Déclaration des Droits de l'Homme*, ce n'était plus le Pasteur suprême qui devait régir le troupeau et lui donner la nourriture spirituelle de l'enseignement chrétien, c'était le troupeau qui devait régir et paître le Pasteur, et si celui-ci était reconnu docteur infaillible, ce n'était que comme organe du corps épiscopal

[1] *Du Concile général et de la paix religieuse*, par Mgr Maret, évêque de Sura sur l'Euphrate ; 2 vol. in-8. — Ces deux volumes furent envoyés par la poste (aux frais de qui ?), à un grand nombre de séminaires et de personnes, soit ecclésiastiques soit laïques de la France et de l'Etranger. Mgr Maret avait la prétention de dicter les décisions du Concile avant même qu'il fût assemblé. — Voir l'analyse que les *Annales* en ont donnée en 2 articles, où examinant toutes les œuvres précédentes de l'auteur, on en montre les contradictions, les erreurs, les rétractations et le but, qui est celui exposé ici par Mgr Delalle.

[2] *Le Pape et le Concile*, par Janus. On sait que ce *Janus* n'est autre que M. l'abbé *Dœllinger*, doyen de la faculté de théologie de Munich.

qui lui communiquait son infaillibilité. Ainsi, le Concile œcuménique devait revendiquer des droits usurpés depuis 300 ans et devenir une nouvelle Convention en face d'un nouveau Louis XVI.

Ainsi le voulait le progrès social des temps modernes, c'est-à-dire la Souveraineté du nombre introduite dans l'Eglise comme dans l'Etat. Et l'on appelait cela le retour à l'antique constitution de la société chrétienne, selon laquelle Notre-Seigneur Jésus-Christ n'aurait pas établi son édifice sur la Pierre fondamentale, mais sur un tas de pierres, sans autre cohésion que le fait accidentel d'une majorité, avec un Pape constitutionnel ou parlementaire, et finalement détrôné ou du moins obligé de rendre compte chaque dix ans au Concile.

Cette théorie, dont l'exposé suffit pour montrer qu'elle est la négation même de l'Evangile et de la tradition universelle de l'Eglise, ne pouvait manquer de séduire les esprits légers, ignorants, flottant au vent des idées anarchiques et socialistes qui agitent le monde. C'était la formule de ce qu'on appelle *catholicisme libéral*, qui n'est qu'une transition masquée au protestantisme ou aux *églises nationales*, sous la suprématie de l'Etat.

Ce système, par lequel la fourberie exploite si facilement la niaiserie, était loué, propagé, soutenu, non pas seulement par les organes de la presse impie et révolutionnaire, mais par une certaine presse mitoyenne, telle que le *Correspondant*, la *Gazette de France*, la *France*, le *Français*, le *Moniteur*, etc., qui prétendent concilier l'affirmation catholique avec l'abaissement et la négation de la Papauté.

II

Ainsi l'incendie était allumé dans les âmes, lorsqu'un autre prélat jugea que le temps était venu d'intervenir ostensiblement pour déterminer une conflagration universelle et exercer une pression toute-puissante sur le prochain Concile en s'adressant aux passions populaires et aux défiances inquiètes des hommes d'Etat, c'est-à-dire en provoquant la violence brutale des masses et la tyrannie savante du bras séculier contre le Saint-Siége et l'auguste assemblée [1].

Nouvel Erostrate, l'évêque d'Orléans, dont l'action occulte s'était déjà exercée partout avec une habileté digne d'une meilleure cause, n'a que trop bien réussi à surexciter les classes lettrées et les classes populaires, ainsi qu'à troubler les hautes régions de la diplomatie, quand il a lancé, au mois de novembre, un manifeste ardent et habilement calculé contre ce qu'il appelait la polémique intempestive de certains journaux, mais en réalité contre les convictions et les espérances du monde catholique.

Sa thèse était celle de l'*inopportunité* d'une définition conciliaire de l'infaillibilité papale, dont vous, Messieurs, nous aviez exprimé le vœu ardent, d'accord en cela avec le clergé de beaucoup d'autres diocèses, parce que vous étiez convaincus qu'il fallait mettre ainsi fin aux agitations des nouveaux sectaires qui rêvent pour l'Eglise ce qu'ils appellent son 89, c'est-à-dire la souve-

[1] *Observations sur la controverse soulevée relativement à la définition de l'infaillibilité au prochain Concile*; lettre au clergé de son diocèse, par Mgr Dupanloup, Evêque d'Orléans, in-8°, novembre 1867.

raineté de l'épiscopat s'imposant à la souveraineté du Pape, selon le programme du conciliabule de Bâle.

En face des flammes qui envahissaient l'édifice de nos saintes croyances, l'évêque d'Orléans prétendait que nous n'avions rien de mieux à faire que de nous croiser les bras pour ne pas effaroucher par un *dogme nouveau* les demi-catholiques, les hérétiques, les schismatiques et même les infidèles. Il affirmait, lui, évêque d'Orléans soussigné, qu'il s'était exactement rendu compte de la situation morale des peuples dans les cinq parties du globe, en sorte qu'on aurait pu dire de lui comme de Dieu même : *Stetit et mensus est terram* [1], il s'est « levé et a mesuré la terre. » Il concluait que l'opinion, qui est la *reine du monde*, ne permettait pas aux successeurs des apôtres de lutter contre elle.

Ainsi, Messieurs et chers Coopérateurs, *Dœllinger*, surnommé Janus, *Maret* et *Dupanloup*, voilà le triumvirat agitateur auquel est venu se joindre plus tard un insulteur illuministe de l'Eglise romaine, l'abbé *Gratry*, dont nous avons justement condamné les pamphlets [2].

III

Nous n'avons pas à vous raconter les manœuvres extra-conciliaires exécutées par la coterie semi-cléricale et semi-laïque des *anti-infaillibilistes* et des *inopportunistes* coalisés, jusques, et y compris l'influence des femmes et des demoiselles devenues théologiennes comme au temps du Jansénisme. Nous n'avons pas à vous dire combien de libelles anonymes, honteux, calomniateurs, sont sortis des officines de la publicité contre le Concile, la Cour romaine, le Pape, les Vicaires apostoliques qui sont les pierres les plus brillantes du diadème de l'Eglise et la gloire de Jésus-Christ même [3].

C'est là l'histoire d'hier et d'aujourd'hui, qui ne vous est pas inconnue.

Mais nous sommes forcés de convenir que, contre notre attente, et, à notre grand regret, la coterie est devenue, par l'accession d'un certain nombre de nos vénérables collègues, un parti, et, comme on dit dans le langage parlementaire, une *opposition*.

Dieu seul sonde les reins et les cœurs. Aussi nous ne nous permettons que des accents de douleur en présence d'une telle scission entre des hommes si bien faits pour s'estimer et s'aimer dans le Seigneur. Mais cette peine cruelle est adoucie par l'espérance d'un avenir prochain où ils se réuniront et s'embrasseront dans la paix de l'unité.

Toutefois les signataires du *contre-postulatum* et de quelques autres protestations doivent être aussi bien affligés de se voir encensés chaque jour par des hommes qui depuis longtemps étaient habitués à outrager l'épiscopat, la religion., Dieu lui-même; de s'entendre proclamer par eux *les évêques les plus savants et les plus vertueux, l'élite de l'épiscopat*, et même simplement l'*épiscopat français*, comme si leurs collègues n'étaient même plus mis en

[1] Habacuc, III, 6.

[2] Voir l'analyse critique de toutes les opinions philosophiques et théologiques du P. Gratry dans notre cahier de février, t. I, p. 105 (6e série).

[3] *Apostoli Ecclesiarum gloria Christi* (St Paul, II *Corinth.* VIII, 23.)

ligne de compte. Assurément, pour ce qui nous concerne personnellement, nous ne discutons aucune de leurs belles qualités, et nous sommes disposés à nous incliner devant tous sans réclamer aucune autre prééminence que celle de l'âge sur quelques-uns. Mais nous trouvons intolérable de les voir ainsi compromis par les adulations parties du camp des Philistins, et nous protestons, au nom de la dignité épiscopale, contre ces brevets de mérite transcendant délivrés par une admiration hypocrite.

Au surplus, en admettant que nos honorables collègues possèdent le monopole de la science, du génie et de la vertu, et qu'ils puissent dire en toute vérité :

Nul n'aura d'esprit que nous et nos amis,

il ne s'ensuivrait encore rien contre la cause de la Papauté souveraine que nous soutenons, car s'il faut aux œuvres humaines des moyens humains proportionnés à leur grandeur, il n'en est pas ainsi des œuvres divines. Quiconque a étudié l'action de la Providence dans l'économie surnaturelle de la religion est convaincu qu'elle produit les plus grandes choses par les agents les plus faibles et les plus obscurs, se jouant ainsi de la sagesse, de la puissance et de l'orgueil des hommes. Cette loi du monde moral est l'objet d'une des plus belles études à faire quand on veut comprendre la philosophie de l'histoire. D'après une autre loi, c'est la faiblesse qui finit ordinairement par triompher de la force au profit du droit.

En troisième lieu, lorsque les potentats mettent tout en œuvre pour contrarier le règne de Dieu et de son Christ, ils aboutissent au but contraire. « Dieu, » dit Bossuet, se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il » lui plait, de grandes et terribles leçons. »

Quand Jésus-Christ a fondé son Eglise, il n'a pas choisi ses Apôtres au sein des Académies, ni parmi les Scribes et les Pharisiens, mais il les a pris parmi les fils du peuple, les petits, les humbles, et leur a donné pour chef un batelier-pêcheur de Génésareth. C'est avec ces hommes qui prêchaient la folie et le scandale de la Croix, sans s'inquiéter de l'*inopportunité*, qu'il a « détruit, » dit saint Paul, la sagesse des sages et la prudence des prudents [1], » et qu'il a fait agenouiller le monde devant le gibet du Calvaire.

Il a fallu bien du temps et des souffrances; mais enfin le Galiléen a vaincu sans aucune de ces transactions peureuses et soi-disant savantes par lesquelles on voudrait maintenant transformer la constitution de son Eglise pour la mettre en harmonie avec les institutions modernes suivant lesquelles les chefs des Etats ne sont que les mandataires responsables et révocables des peuples [2].

IV

Donc, ni le génie, ni l'éloquence, ni la science transcendante dont les mem-

[1] S. Paul, I *Corinth.*, I, 19.

[2] Voir ce que nous avons dit de ce projet de Mgr Maret, et de tous ses adhérents, de transformer l'Eglise en société humanitaire, naturaliste et rationaliste, dans les nombreux articles, où, presque seuls, nous avons combattu les doctrines philosophiques de M. l'abbé Maret, et en particulier les deux articles cités ci-dessus, p. 11. (A. B.)

bres de l'opposition conciliaire sont doués, ne sont nécessaires à un évêque pour continuer l'enseignement des apôtres et pour être compétent en matière de doctrine. Le bon sens pratique des affaires, l'étude consciencieuse des questions proposées, l'esprit de foi et la lumière venue d'en haut, suffisent pour le diriger dans les hautes fonctions qu'il exerce dans l'enceinte du Concile, où son caractère épiscopal le met en parfaite égalité de droits avec les plus vantés, les plus adulés et les plus confiants de ses collègues.

Avant d'avoir été transformés par l'Esprit-Saint, les Apôtres discutaient un jour pour savoir quel était le plus grand d'entre eux, alors Jésus fit approcher un enfant et leur dit : « Quiconque sera humble comme cet enfant, sera le » plus grand dans le royaume des cieux [1]. » Qu'elles se taisent donc ces voix insensées qui font des catégories d'hommes capables et incapables parmi ceux que Dieu a honorés d'une même mission et qui jugent de la valeur des doctrines d'après ces fantaisies de l'imagination, comme si les partis n'avaient pas toujours mis au pinacle leurs coryphées et leurs sectateurs!

V

D'après les faits que nous venons de rappeler et les considérations qu'ils nous ont inspirées, Messieurs et chers Coopérateurs, il vous est facile de comprendre que la question de l'infaillibilité Pontificale se trouva inévitablement mise à l'ordre du jour par suite des efforts mêmes que l'on avait faits pour l'en écarter. Ce défi porté à l'Eglise catholique dans la personne de son Chef, au moment même où elle était réunie autour de lui, devait nécessairement être relevé, et il le fut par la grande majorité du Concile, dont le *postulatum* [2] restera comme un des faits mémorables de son histoire et une marque particulière de la protection divine au milieu des tempêtes tant de fois soulevées contre la barque de Pierre.

C'est ainsi qu'un projet de constitution dogmatique, sous le nom de *schema*, vivement sollicité auprès du Saint-Père, sur la primauté papale et les hautes prérogatives qui en découlent, a été livré aux délibérations de l'auguste assemblée au milieu des clameurs tumultueuses et menaçantes des multitudes ameutées par les excès monstrueux, ou, pour mieux dire, le banditisme de la presse contemporaine.

Grâce à Dieu, en révélant le secret des cœurs, la crise redoutable que nous traversons a fait connaître à l'Eglise la profondeur du mal qui la minait, et l'a mise à même d'en extirper les racines, c'est-à-dire les erreurs contraires au fondement de l'unité, sans lequel tout l'édifice s'en irait en poussière. Ainsi, guérie elle-même, fortifiée par une cohésion plus complète à son chef visible, cette divine institution pourra travailler avec plus de succès à guérir les plaies morales qui rongent la société humaine. Lorsque les pasteurs des peuples veulent ramener le règne de la vérité et de la paix dans les âmes, ils doivent commencer par s'entendre entre eux, afin que la force compacte de l'unité et de la solidarité commune à tous puisse soulever la terre vers le ciel, et qu'on ne puisse pas leur dire : Médecins, guérissez-vous vous-mêmes; docteurs, accordez-vous, et puis nous vous écouterons; chefs du troupeau,

[1] S. Matth., XVIII, 4.

[2] Voir ce *postulatum* ci-après, p. 24.

soyez soumis au premier Pasteur, et nous vous obéirons, parce qu'alors notre obéissance remontera par vous jusqu'à Dieu.

Quand le Concile du Vatican n'obtiendrait d'autre résultat que de resserrer ainsi les liens de l'unité, malgré l'opposition d'une minorité qui s'y ralliera, nous en avons le doux espoir, quand elle sera mieux informée sur la question qui nous occupe, il faudrait encore saluer sa convocation comme une de ces aspirations célestes, par lesquelles *Dieu remue*, dit Bossuet, *le ciel et la terre pour enfanter les élus*; et jamais l'on n'aura mieux vu l'accomplissement de cette autre parole du doux Fénelon : *L'homme s'agite et Dieu le mène*, puisque les adversaires les plus ardents des priviléges de la Papauté en auront rendu nécessaire la solennelle définition.

VI

Au milieu de cette grande lutte qui est engagée et qui fait tant de bruit dans le monde, Messieurs et bien-aimés coopérateurs, quel rôle doit remplir le sacerdoce qui fait partie de la divine hiérarchie et qui est appelé à prêcher la foi, quoiqu'il n'en soit pas le juge comme les évêques ?

Il doit d'abord prier et faire prier les fidèles avec ferveur, pour faire descendre les lumières de l'Esprit-Saint sur le nouveau cénacle, afin que la vérité toujours crue dans l'Eglise, sans avoir été explicitement définie, sorte radieuse et triomphante du conflit des opinions humaines.

Mais, après ce premier devoir accompli, le clergé doit-il se tenir dans le silence et l'inaction, en attendant la décision solennelle qui va bientôt intervenir ? Ne doit-il pas plutôt se mêler à la lutte sur le terrain de la publicité, et combattre par l'affirmation solennelle de sa foi, qui est celle du Vicaire de Jésus-Christ et de l'immense majorité du Concile, contre les négations et les outrages dont elle est l'objet de la part des incroyants et même des catholiques, grâce au mirage du bel esprit et de certains noms illustres qu'ils étaient habitués à respecter ?

Le sacerdoce français en particulier, lui qui s'est toujours associé à la défense de la Papauté et de l'Eglise, comme à l'initiative des grandes œuvres et des grands dévouements, qui l'ont rendu participant des gloires anciennes et modernes de cette illustre nation, doit-il rester muet au milieu des vociférations des *anti-infaillibilistes* et des *inopportunistes* ? Poser ces questions c'est les résoudre, et nous sommes heureux de reconnaître que notre clergé diocésain s'est distingué dans cette croisade de la publicité par les nombreuses adresses qu'il nous a envoyées comme autant d'adhésions à nos actes épiscopaux depuis que nous avons l'honneur insigne de représenter notre diocèse au sein de cette grande assemblée. Merci, Messieurs, et félicitations de l'élan spontané de vos âmes, si bien unies avec la nôtre. Vous avez exprimé, et vous exprimez encore chaque jour, non-seulement vos convictions personnelles, mais celles du pays tout entier, et en particulier celles d'un de nos illustres prédécesseurs, le savant et pieux Louis Abelly, qui publia en 1654 un excellent écrit sur cette matière pour combattre le Jansénisme, auquel la déclaration de 1682 devait fournir bientôt une arme si puissante contre le Saint-Siége et l'Eglise[1].

[1] Le précieux livre de Louis Abelly avait eu une seconde édition en 1686, mais les jansénistes s'étaient si bien appliqués à en faire disparaître les

Vos félicitations et vos vœux sont surtout en accord parfait avec le Concile provincial d'Alby, dont vous êtes chargés d'enseigner les doctrines, ainsi qu'avec les Conciles provinciaux tenus en France en 1849, 1850, 1851, 1857[1].

S'il nous appartenait de parler aux prêtres des différents diocèses français, nous les féliciterions des adresses innombrables envoyées par eux à leurs Évêques respectifs ou directement au Saint-Père, sans parler des souscriptions motivées qu'un grand nombre d'entre eux ont remises au journal l'*Univers* pour les frais du Concile[2]. L'ensemble de ces manifestations zélées et courageuses [illegible] exemplaires qu'il est devenu véritablement introuvable. M. Chéruel, curé de Saint-Honoré, à Paris, l'a récemment fait rééditer par Victor Palmé, en y ajoutant une notice pleine d'intérêt sur la vie de notre savant et saint prédécesseur. C'est un vrai service rendu aux amateurs des bonnes doctrines et des bons livres.

Nous verrions avec plaisir que cet excellent petit traité sur l'*obéissance et soumission qui est due à N. S. P. le Pape, en ce qui concerne les choses de la foi*, se repandit dans notre diocèse et y prit place comme un monument de notre famille sacerdotale.

[1] Mgr Freppel, évêque d'Angers, a eu l'excellente idée de recueillir en une *petite brochure* les déclarations doctrinales des conciles provinciaux de l'Eglise de France, sur l'infaillibilité Pontificale, durant la période de 1849 à 1857. Toutes ces assemblées ont reconnu, en termes plus ou moins explicites, cette haute prérogative, et c'est avec raison que le docte prélat conclut son recueil en ces termes :

« Omnia quotquot ultimis hisce temporibus in Gallia celebrata fuerunt concilia provincialia, irreformabilitatem Constitutionum dogmaticarum Summi Pontificis, ac proinde ipsius *ex cathedra* loquentis inerrantiam, independenter a quolibet Episcoporum consensu vel antecedente, vel concomitante, vel subsequente, unanimi ore docuisse, ex præmissis, ni fallor, luculenter patet. Illas enim Constitutiones quascumque veluti credendorum normam agendorumve regulam, cui ab omnibus Christi fidelibus absoluta mentis obedientia debeatur, incunctanter agnoscunt atque una voce concelebrant. Egregium sane testimonium fidei illius Ecclesiæ, de qua olim ad Archiepiscopum Remensem scribebat Gregorius IX : « In fervore fidei ac devotione erga Apostolicam sedem non se- » quitur alias, sed antecedit. »

[2] Ces souscriptions, accompagnées de commentaires, ont été un long plaidoyer inspiré par la foi et l'amour envers le Saint-Siége et la personne du Pape. Aussi, que de colères elles ont suscitées dans le camp des libres-penseurs et des libéraux-gallicans !

Nous cédons au plaisir de rappeler celle du savant abbé Glaire, ancien doyen de la Faculté théologique de Sorbonne, et connu particulièrement par sa traduction française du *Nouveau-Testament*. Elle est conçue en ces termes :

« L'infaillibilité peut être niée de bonne foi. Mais en la niant on fait certai- » nement preuve d'une ignorance profonde en matière d'Ecriture Sainte et » d'histoire ecclésiastique. »

Ce prêtre respectable nous a raconté que, pendant son décanat, M. l'abbé

constitue un fait immense que nous admirons, et qu'un de nos vénérés collègues, Mgr l'évêque de Périgueux, apprécie de la manière suivante :

« Le Clergé français donne en ce moment un grand spectacle au monde » catholique. Convaincu avec raison que Notre-Seigneur Jésus-Christ a donné » à saint Pierre et à ses successeurs dans le gouvernement de l'Eglise, l'émi» nente et nécessaire prérogative de l'infaillibilité doctrinale, il manifeste sa » croyance avec un ensemble et un élan qui feront un de ses plus beaux titres » de gloire dans les âges futurs [1]. »

VII

Revenons à notre Concile d'Alby, tenu en 1850 [2].

Outre l'exposé très-explicite de la doctrine catholique sur la Primauté des Pontifes romains, on trouve sous ce titre l'expression du Magistère infaillible qui leur appartient, en ces termes :

« Comme on ne peut mettre en oubli cette sentence de Notre-Seigneur » Jésus-Christ : « *Tu es Pierre, et sur cette pierre je construirai mon Eglise,* » *et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle* [3], » la religion s'est » toujours conservée sans tache sur la Chaire apostolique, et toujours elle s'y » conservera. C'est pourquoi le Saint-Siége étant indéfectible dans la foi quand » le Souverain-Pontife, par un décret rendu solennellement, propose quelque » chose à croire de foi catholique, tous doivent à ce décret un assentiment » même intérieur [4]. »

Maret, qui était professeur à la même Faculté, lui reprocha un jour fort énergiquement le *Gallicanisme* dont la Sorbonne était entachée. Il était donc alors Ultramontain; mais depuis lors, devenu doyen lui-même après l'abbé Glaire, et, de plus, évêque *in partibus* de Sura, il s'est converti complètement ; il a même dépassé le but, comme certains néophytes, et il paraît avoir fait le serment du *Jeu de Paume* pour donner une nouvelle constitution à l'Eglise, ou le serment d'Annibal pour détruire la Papauté.

Quant aux listes de souscription et au journal l'*Univers*, qui les a enregistrées, il n'y a rien à répondre aux outrages que leur ont prodigués les folliculaires de la Camarilla clérico-laïque de l'opposition ; car il est évident qu'on ne peut *réfuter* les morsures de vipère ni les coups de pied de cheval ou d'âne. C'est pourquoi nous n'en parlons que pour mémoire.

[1] *Circulaire du* 4 *juin* 1870.

[2] Titre II. — *Décret sur l'autorité du Souverain-Pontife.*

[3] S. Matth., XVI, 18.

[4] « Quia non potest Domini Nostri Jesu Christi prætermitti sententia : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam,* in Sede apostolica est semper servata religio (*Conc. Nic. II*), et servabitur. Cum igitur Sancta Sedes sit in fide indefectibilis, ubi per decretum solemniter emissum Summus Pontifex proponit aliquid ut catholica fide credendum, ab omnibus hujuscemodi decreto etiam internus debetur assensus (Bulla *Vineam* citée dans *Domini sabaoth*); citée dans *Concil. Albiense*, an. 1850, *Titul. II. Decretum De Auctoritate Summi Pontificis*).

On aurait beau subtiliser en présence des professions de foi unanimes de

VIII

Or, Messieurs, dès que l'*assentiment intérieur* est dû à celui qui enseigne la foi par une solennelle définition, c'est évidemment parce que ce docteur est infaillible.

Telle est la doctrine que nous sommes chargés par le Concile d'enseigner et de soutenir. Pour ce qui concerne votre évêque, il croirait faire acte de trahison s'il reniait la signature de son vénérable prédécesseur.

Nous savons, d'ailleurs, que cette doctrine est celle de la Papauté et de l'immense majorité du Concile.

Vous y adhérerez donc avec une pleine assurance, et c'est un honneur pour le clergé français de se montrer fidèle aux antiques traditions de la Gaule et du royaume des Francs, malgré l'incident douloureux de 1682 que l'épiscopat contemporain a répudié dès qu'il a récupéré la liberté des conciles provinciaux. Ainsi, aux prélats courtisans de Louis XIV et esclaves des anciens parlements a succédé une génération d'évêques indépendants qui proclament que le Pape, et non pas l'Etat-laïc, est le suprême régulateur des croyances catholiques, et qu'en rendant à César ce qui est à César, on doit rendre à Dieu ce qui est à Dieu. C'est le sang des martyrs qui a conquis ce grand principe de la liberté des consciences, et c'est le Vicaire de Jésus-Christ qui le conserve dans le monde.

Voilà ce que signifie, au point de vue moral et social, l'infaillibilité du Pape; voilà ce que poursuivent de leurs outrages ceux qui ne comprennent rien à la dignité humaine, et qui voudraient, s'ils devenaient les maîtres de nos destinées, incarcérer de nouveau l'élément incoërcible de notre foi, comme au temps des Césars païens, ou soumettre la conscience catholique à leurs règlements de police, comme les ponts-et-chaussées et le monopole des tabacs; toujours au nom de la liberté!

IX

Ce sont ceux-là, Messieurs et chers Coopérateurs, c'est-à-dire les ennemis de Dieu et de l'Eglise, qui reprochent au clergé du second ordre les belles manifestations de sa croyance et de celle des fidèles confiés à leurs soins.

Dans cette école de la libre-pensée et de la démagogie, on voit en permanence, et sur tous les points, le phénomène permanent de la contradiction, qui est un signe d'ignorance et de déraison. Ce qu'ils ont le plus à cœur, c'est d'exciter sans cesse toutes les classes hiérarchiques les unes contre les autres, soit dans l'Eglise, soit dans l'Etat, pour créer partout la lutte et l'anarchie. Vous n'avez pas oublié combien de fois ces hommes se sont apitoyés sur le triste sort du clergé paroissial, livré sans garanties et sans contrôle au *despotisme épiscopal*, condamné à un mutisme dégradant qui ne leur laisse pas même la liberté de réclamer et de se plaindre, victime avilie de l'orgueil et de la colère de ses tyrans, etc , etc.

nos Conciles nationaux, nous ne croyons pas possible qu'elles soient désavouées par les évêques qui les ont signées, ni par leurs successeurs. Dire le contraire, ce serait se jouer de la croyance des fidèles et ruiner l'autorité épiscopale dans les âmes du clergé et du peuple. Qui voudrait assumer une telle responsabilité ?

Le clergé est resté insensible à ces provocations perfides et mensongères, parce qu'il compose une grande famille dont les évêques sont les pères, et que dans aucun service public les fonctionnaires et les employés ne sont traités avec autant d'impartialité, de douceur et d'affectueux égards qu'on en trouve sous le régime épiscopal, celui de tous qui se rapproche le plus de la paternité.

Aujourd'hui, nos adversaires communs tiennent un autre langage. Elevant jusqu'aux nues ceux d'entre les évêques qui ont paru se poser en adversaires des prérogatives du Saint-Siége, ils épuisent le vocabulaire de l'injure contre ces mêmes prêtres dont ils déploraient le sort avec des larmes hypocrites dès que ceux-ci ouvrent la bouche pour défendre les doctrines romaines. De quoi se mêlent-ils de parler en présence des juges de la foi? Ils entreprennent sur les droits des premiers pasteurs. Ils sèment la division et la discorde. Ils violent les règles de la hiérarchie. Ils veulent faire violence au Concile en s'adressant directement au Pape et en provoquant de sa part des réponses encourageantes qui sont comme autant de blâmes adressés aux hommes de cœur qui luttent contre l'*idole du Vatican*, etc.

Tels sont, vous le savez, leurs griefs, tel est leur langage, et ils travestiraient volontiers les prêtres en *révolutionnaires*, s'ils n'étaient pas eux-mêmes les organes de la Révolution.

X

Faut-il répondre à ces déclamations insensées des amis improvisés de l'épiscopat, qui voudraient traiter les prêtres en esclaves muets, sur des points où la liberté d'opinion est laissée à tous les autres? Non, Messieurs, nous nous contenterons de livrer au mépris public ces odieuses tentatives de tyrannie contre la conscience de nos coopérateurs.

N'est-ce pas, d'ailleurs, outrager les évêques du Concile que de supposer qu'un seul d'entre eux voulût ôter à ses prêtres la liberté qu'il revendique pour lui-même, celle d'exprimer hautement ce qu'il pense sur une doctrine dont personne ne méconnait l'importance capitale et dont la définition devra porter la paix dans tant d'âmes agitées?

Nous savons parfaitement qu'aucun de nous n'est personnellement infaillible. Néanmoins, quand un Evêque s'est prononcé sur un point nouveau d'enseignement ou de discipline, jusqu'à plus ample informé, sans exiger l'assentiment de l'esprit, il peut, par mesure de prudence, et pour éviter l'agitation, prescrire à son clergé le silence jusqu'à ce qu'une décision plus haute intervienne. Mais ici nous n'avons rien de semblable. L'infaillibilité pontificale a toujours été crue et pratiquée par l'Eglise, quoique non définie dogmatiquement, admise par toutes les grandes écoles de théologie et par tous les plus illustres docteurs, déclarée par nos plus récents conciles provinciaux, comme par les anciennes assemblées de l'Eglise de France, avant l'intrusion violente du Gallicanisme, accomplie par les ordres de Louis XIV. Cette croyance a toujours été celle des Papes, et, au Concile du Vatican, la minorité, qui forme l'opposition, compte bien plus d'*inopportunistes* que de *faillibilistes*.

Dans de telles conditions et au milieu du tumulte des esprits excité par la conjuration anti-papale dont nous avons signalé les coryphées, vouloir fermer

la bouche aux pasteurs du second ordre, les traiter de rebelles et de presbytériens, parce qu'on ne partage pas leurs convictions et qu'on s'est inféodé au parti contraire, serait une prétention tellement exorbitante, qu'aucun Évêque n'en est capable. Comment! il serait loisible au premier folliculaire venu d'écrire dans un journal tout ce qu'il lui plaît contre la Papauté, et il serait interdit par les Évêques aux prêtres fidèles de recourir à la publicité pour manifester leur dévouement à la plus noble des causes, sous prétexte de ne pas agiter l'opinion et de ne pas gêner la liberté du Concile! Il suffit d'exposer de pareilles extravagances pour en faire justice.

X.

Mais, dira-t-on, que devient l'autorité du premier Pasteur, qui a fait acte d'adhésion au parti de l'intelligence et du génie? Cette autorité reste ce qu'elle est dans ses limites naturelles comme celle du père de famille, quand un fils dévoué ne peut en conscience obéir à ses ordres, ni suivre ses exemples. Si le père sévit contre lui, il s'incline respectueusement en disant : *Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes*, sauf appel à une autorité plus haute ayant mission de le protéger, à moins que le cœur paternel, mieux inspiré que la tête, ne puise un redoublement d'amour dans la résistence même du fils courageux. Ainsi tout est dans l'ordre. Ces principes élémentaires n'ont pas d'application parmi nous, Messieurs et bien-aimés Coopérateurs, parce que nous sommes unis de cœur et d'âme dans le Seigneur, et que nous avons mieux aimé rester dans nos convictions, acquises par de longues études, que de passer pour homme d'esprit et d'obtenir le brevet de haute capacité en donnant la main au triumvirat turbulent de l'opposition. Mais l'opinion des ennemis de l'Eglise est tellement pervertie qu'elle plaide indifféremment la révolte ou le servilisme, selon le besoin des diverses causes pour lesquelles elle se passionne. Si elle pouvait parvenir à annuler la papauté par l'épiscopat, elle se mettrait bien vite en campagne pour pousser le clergé à la ruine de l'épiscopat. C'est pourquoi il faut sans cesse réitérer l'exposé de la saine théologie et du sens commun, afin que notre sainte hiérarchie prévale sur toutes les roueries du sophisme et de l'anarchie, et qu'en laissant à la libre activité des hommes les transformation sociales, nous gardions intacte la constitution divine de l'Eglise : le Pape, les évêques et les prêtres, chacun à son rang et dans l'exercice de ses droits.

XI.

Espérons que ces notions si simples seront enfin comprises des esprits prévenus, et que le triomphe de la vérité, proclamée au Vatican, sera moins le triomphe du Pasteur suprême que celui de tout son troupeau.

Si quelque chose peut diminuer la peine que nous éprouvons d'être séparé de vous, Messieurs et chers Coopérateurs, c'est l'espoir de cette grande et mémorable session où vos vœux comme les nôtres seront accomplis par la définition de l'infaillibilité pontificale, où la discorde fera place à l'union des cœurs, et où les anges pourront entonner une fois de plus ce beau cantique : « Gloire à Dieu dans les hauteurs du ciel, et paix sur la terre aux hommes de » bonne volonté. »

La présente circulaire n'est pas destinée à être lue publiquement aux fidèles, mais nous vous recommandons de la communiquer à ceux de vos paroissiens qui seront capables de la comprendre et d'en retirer du fruit.

Nous vous faisons la même recommandation à l'égard de la circulaire de Mgr l'Archevêque de Cambrai, *sur le concile du Vatican*, qui a dû vous être envoyée par nos ordres [1]. C'est un document précieux par lequel notre illustre collègue répond au tissu d'impostures débitées contre l'auguste assemblée, à l'imitation de celles que Fra Paolo Sarpi accumula contre le concile de Trente. Rien de nouveau sous le soleil en fait de méchanceté et de fourberie, et le seul moyen d'échapper à une folle crédulité qui déshonore la raison humaine, c'est d'écouter la voix de la sainte Eglise catholique romaine, non-seulement en matière de foi, mais même dans les choses les plus ordinaires de la vie. Là se trouve le vrai point d'appui de l'intelligence, de la saine philosophie, de la vraie science, de toute morale sérieuse, et même de la bonne pratique des intérêts sociaux. Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit :

Cherchez avant tout le règne de Dieu, tout le reste vous sera donné par surcroît [2] ; il a dit encore : *Sans moi vous ne pouvez rien* : NIHIL, [3], et enfin : *Je suis la voie, la vérité et la vie* [4]. Ces paroles, pleines de charme pour les cœurs fidèles, seront à jamais le désespoir et l'épitaphe de l'hérésie, de l'impiété et de l'anti-papisme.

Recevez, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de notre tendre dilection et de notre sincère dévouement.

† LOUIS,
Evêque de Rodez.

III

Après avoir vu quelle a été la polémique soulevée dans le sein et à propos du concile, et avant de donner les pièces principales, formant les documents les plus importants de ce célèbre concile, nous croyons devoir consigner ici la courte exposition que fait Mgr Jordany, évêque de Fréjus et Toulon, sur les vraies traditions de l'Église catholique et de l'Église de France en particulier. Ce sont là les vrais sentiments de la France.

Lettre circulaire de Mgr l'évêque de Fréjus et Toulon au clergé de son diocèse.

Rome, le 21 juin 1870.

Mes bien chers coopérateurs,

J'ai vu avec un véritable bonheur tout le clergé de mon diocèse confesser hautement sa foi à l'infaillibilité du vicaire de Jésus-Christ dans ses décisions

[1] *Lettre de Mgr l'archevêque de Cambrai sur le Concile.* broch. in-18, à Paris, chez Palmé, 0, 25.

[2] S. Matth. VI, 11.

[3] S. Jean, XV, 5.

[4] S. Jean, XIV, 6.

dogmatiques et morales, et protester ainsi contre une erreur qui va finir tristement et avec honte sous le patronage de tous les ennemis de l'Eglise.

Selon vos désirs, j'ai fait mettre sous les yeux du Saint-Père, le jour anniversaire de son élection, l'adresse qui contient l'expression de votre dévouement filial à sa suprême autorité. Sa Sainteté en a été extrêmement touchée, et, en retour, elle envoie ses bénédictions les plus paternelles à tous les signataires de l'Adresse.

En vous unissant, mes bien-aimés coopérateurs, à tous les prêtres qui, des divers points de la France et de tout le monde catholique, font arriver à Rome la même profession de foi, vous avez pris une belle part à cette admirable manifestation qui appuie la grande majorité du Concile, et qui console le cœur magnanime de Pie IX.

Le clergé de France avait toujours professé la plus entière soumission aux décisions doctrinales du Siége Apostolique. Plus d'une fois, il avait fait appel à ce tribunal infaillible pour la condamnation de l'hérésie. Depuis le *semi-pélagianisme* jusqu'à la *constitution civile du clergé*, toutes les erreurs qui se sont produites dans notre pays ont été condamnées par les Souverains Pontifes sur la demande des évêques. L'histoire et les actes de nos assemblées ecclésiastiques en font foi. Si, à une époque malheureuse, il y a eu déviation de cette ligne de conduite, on sait la part qui en revient à l'influence du long schisme d'Occident. Le respect pour l'autorité du Pontife suprême en ayant été amoindri, l'esprit d'indépendance et de révolte qui donna naissance au *luthéranisme* se glissa plus ou moins partout. De là cette doctrine qu'on appelle à tort *gallicane*, imposée par un roi trop absolu à quelques évêques trop faibles et trop dociles à ses volontés. Cet empiétement sur le pouvoir spirituel et la faiblesse de ceux qui auraient dû l'empêcher ne tardèrent pas de produire des fruits amers.

Devenu le point d'appui des *hérésies de Jansénius et de Quesnel*, le Gallicanisme acheva de démasquer son mauvais esprit dans les erreurs du *conciliabule de Pistoie*, dans la *constitution civile du clergé*, et enfin dans la persécution subie par le saint Pape Pie VII. Là il devait mourir; et on le croyait mort, quand tout à coup on l'a vu sortir du sein de ce *libéralisme prétendu catholique*, dont les principes ont, hélas ! trop de ressemblance avec ceux qui, depuis près d'un siècle, agitent la société. Il y a là bien des intelligences dévoyées; il faut que la lumière de la foi dissipe leurs illusions. Le Concile œcuménique doit être pour tous cette lumière, car elle vient du ciel par l'Esprit-Saint. Heureux ceux qui auront le cœur dégagé de tout orgueil et de toute pensée terrestre, en recevant les rayons de ces divines clartés !

Puisque j'ai la consolation de voir, mes bien chers coopérateurs, que, loin de partager ces illusions, vous appelez de tous vos vœux la proclamation de la vérité qui doit rendre la paix à l'Eglise, en affermissant à tout jamais l'autorité de son auguste chef, je vous invite à redoubler la ferveur de vos supplications, afin que le Pasteur suprême ne voie dans son bercail que des brebis fidèles. — Suit le dispositif de prières.

† J. HENRI,
Evêque de Fréjus et Toulon.

IV

Documents concernant le Schema *De Ecclesia Christi.*

I. Postulatum des Pères du Concile pour demander la définition de l'infaillibilité pontificale.

Au sacré Concile œcuménique du Vatican.

« Les Pères soussignés demandent humblement et avec » instance au sacré Concile œcuménique du Vatican, de vou» loir définir en termes précis, et qui excluent tout lieu de » doute, que l'autorité du Pontife romain est suprême et » par conséquent à l'abri de toute erreur, lorsqu'elle statue » et ordonne, dans les choses de foi et de mœurs, ce qui doit » être cru et tenu, et ce qui doit être rejeté et condamné. »

Raisons pour lesquelles cette proposition est jugée opportune et nécessaire.

« La primauté de cette juridiction du Pontife romain, successeur du bienheureux apôtre Pierre, sur toute l'Église du Christ, et par conséquent de son suprême magistère, est clairement enseignée dans les saintes Écritures.

» La tradition universelle et constante de l'Eglise enseigne que les faits, par les enseignements des SS. Pères, par la façon d'agir et de parler de plusieurs Conciles, même œcuméniques, par les jugements des Pontifes romains, sur la doctrine de la foi et des mœurs sont irréformables.

» Du consentement des Grecs et des Latins fut admise dans le

Sacro concilio œcumenico vaticano.

A sacra œcumenica synodo Vaticana infrascripti Patres humillime instanterque flagitant, ut apertis, omnemque dubitandi locum excludentibus verbis sancire velit supremam, ideoque ab errore immunem esse Romani Pontificis auctoritatem, quum in rebus fidei et morum ea statuit ac præcipit, quæ ab omnibus christifidelibus credenda et tenenda, quæve rejicienda et damnanda sint.

RATIONES OB QUAS HÆC PROPOSITIO OPPORTUNA ET NECESSARIA CENSETUR.

Romani Pontificis, beati Petri Apostoli successoris, in universam Christi Ecclesiam jurisdictionis, adeoque etiam Supremi Magisterii primatus in Sacris Scripturis aperte docetur.

Universalis et constans Ecclesiæ traditio tum factis, tum sanctorum Patrum effatis, tum plurimorum conciliorum, etiam œcumenicorum, et agendi et loquendi ratione docet, Romani Pontificis judicia de fidei morumque doctrina irreformabilia esse.

Consentientibus Græcis et Latinis, in Concilio II Lugdunensi admissa pro-

2° Concile de *Lyon*, une profession de foi, dans laquelle il est déclaré « que les controverses soulevées sur la foi doivent être » définies par le Pontife romain. » — Dans le Concile œcuménique de *Florence*, il a été également défini « que le Pontife » romain est le véritable vicaire du Christ, chef de toute » l'Église, père et docteur de tous les chrétiens, et que le plein » pouvoir de paître, de régir et de gouverner l'Église uni» verselle lui a été donné par Jésus-Christ, notre Sauveur, » dans la personne du bienheureux Pierre. »

« La saine raison enseigne aussi que personne ne peut être en communion de foi avec l'Eglise Catholique, s'il n'est pas uni avec son Chef, puisqu'on ne peut, même par la pensée, séparer l'Eglise de son chef.

» Cependant il a existé des personnes, et il en existe encore, qui se glorifiant du nom de catholiques, et abusant de ce titre pour la perte des faibles dans la foi, ont présumé d'enseigner qu'il suffisait, en ce qui concerne la soumission à l autorité du Pontife romain, pour les décrets sur la foi et les mœurs, du silence respectueux comme ils disent, sans l'assentiment intérieur de l'esprit, ou d'un consentement provisoire, jusqu'à ce que soit connu le consentement ou le dissentiment de l'Eglise.

» Or, il n'est personne qui ne voie que cette doctrine perverse renverse l'autorité du Pontife romain, brise l'unité de

fessio fidei est, in qua declaratur : « Subortas de fide controversias debere » Romani Pontificis judicio definiri. » In Florentina itidem œcumenica Synodo definitum est : « Romanum Pontificem esse verum Christi Vicarium, totius» que Ecclesiæ caput, et omnium christianorum patrem et doctorem; et ipsi » in beato Petro pascendi, regendi ac gubernandi universalem Ecclesiam a » Domino Nostro Jesu Christo plenam potestatem traditam esse. » Ipsa quoque sana ratio docet, neminem stare posse in fidei communione cum Ecclesia catholica, qui ejus Capiti non consentiat, quum ne cogitatione quidem Ecclesiam a suo Capite separare liceat.

Attamen fuerunt atque adhucdum sunt, qui, catholicorum nomine gloriantes, eoque etiam ad infirmorum in fide perniciem abutentes, docere præsumant, eam sufficere submissionem erga Romani Pontificis auctoritatem, qua ejus de fide moribusque decreta obsequioso, ut aiunt, silentio, sine interno mentis assensu, vel provisorie tantum, usquedum de Ecclesiæ assensu vel dissensu constiterit, suscipiantur.

Hacce porro perversa doctrina Romani Pontificis auctoritatem subverti, fidei

la foi, ouvre le plus vaste champ à l'erreur, et lui donne le temps de se répandre partout.

» C'est pourquoi les évêques, gardiens et vengeurs de la vérité catholique, se sont efforcés, surtout en ces temps-ci, de défendre la suprême autorité d'enseigner du Siége Apostolique, principalement dans les décrets de leurs Synodes, et par leurs communs témoignages.

» Or, plus la vérité catholique était proclamée avec évidence, plus elle a été récemment attaquée avec violence, dans les libelles et les journaux, pour soulever le peuple catholique contre la saine doctrine et pour empêcher le Synode du Vatican de la proclamer.

C'est pourquoi, si précédemment plusieurs ont pu douter de l'opportunité de proclamer cette doctrine par le Concile œcuménique, en ce moment il paraît tout à fait nécessaire de la définir. Car la doctrine catholique est de nouveau attaquée par les mêmes arguments, dont se servaient autrefois les hommes condamnés, arguments qui, poussés dans leurs conséquences, détruisent la primauté du Pontife romain et l'infaillibilité de l'Eglise, et auxquels s'adjoignent souvent les plus détestables injures contre le Siége Apostolique. Bien plus, ces ennemis les plus acharnés de la doctrine catholique, quoique se disant ca-

unitatem dissipari, erroribus campum amplissimum aperiri, tempusque late serpendi tribui, nemo non videt.

Quare Episcopi, catholicæ veritatis custodes et vindices, his potissimum temporibus connisi sunt, ut supremam Apostolicæ Sedis docendi auctoritatem synodalibus præsertim decretis et communibus testimoniis tuerentur [1].

Quo evidentius vero catholica veritas prædicabatur, eo vehementius, tam libellis quam ephemeridibus, nuperrime impugnata est, ut catholicus populus contra sanam doctrinam commoveretur, ipsaque Vaticana Synodus ab ea proclamanda absterreretur.

Quare, si antea de opportunitate istius doctrinæ in hoc œcumenico Concilio pronuntiandæ a pluribus dubitari adhuc potuit, nunc eam definire necessarium prorsus videtur. Catholica enim doctrina iisdem plane argumentis denuo impetitur, quibus olim homines, proprie condemnati, adversus eam utebantur; quibus, si urgeantur, ipse Romani Pontificis primatus, Ecclesiæque infallibilitas pessumdatur; et quibus sæpe teterrima convicia contra Apostolicam Sedem admiscentur. Immo acerbissimi catholicæ doctrinæ impugnatores,

[1] Voir les témoignages de ces Synodes dans l'*Appendice* à la fin du *postulatum* ci-après : p. 29.

tholiques, ne rougissent pas de prétendre que le Synode de Florence, enseignant clairement la suprême autorité du Pontife romain, n'a pas été œcuménique.

» Si donc le Concile du Vatican, ainsi provoqué, se taisait et négligeait de rendre témoignage à la doctrine catholique, alors le peuple catholique commencerait à douter, avec raison, sur la vraie doctrine, et les novateurs tout glorieux assureraient que ce Concile a gardé le silence à cause des arguments qu'ils ont mis en avant; bien plus, ils abuseraient toujours de ce silence pour refuser ouvertement obéissance aux jugements et aux décrets du Siége Apostolique sur la foi et les mœurs, sous le prétexte que le Pontife romain peut se tromper dans ces sortes de jugements.

» C'est pourquoi, le bien public de la doctrine chrétienne paraît demander que le sacré Concile du Vatican, professant et expliquant plus explicitement le décret de Florence sur le Pontife romain, veuille définir par des termes clairs et ne laissant aucun lieu au doute, que l'autorité du Pontife romain est suprême et par conséquent à l'abri de toute erreur, lorsque dans les choses de foi et des mœurs, il établit et ordonne ce qui doit être cru et tenu par tous les chrétiens, et ce qui doit être rejeté et condamné.

» Il ne manque pas de personnes qui pensent qu'il faut s'abs-

licet catholicos se dicant, blaterare non erubescunt, Florentinam Synodum, supremam Romani Pontificis auctoritatem luculentissime profitentem, œcumenicam non fuisse.

Si igitur Concilium Vaticanum, adeo provocatum, taceret et catholicæ doctrinæ testimonium dare negligeret, tunc catholicus populus de vera doctrina reapse dubitare inciperet, neoterici autem gloriantes assererent, Concilium ob argumenta ab ipsis allata siluisse. Quinimmo silentio hoc semper abuterentur, ut Apostolicæ Sedis judiciis et decretis circa fidem et mores palam obedientiam negarent, sub prætextu quod Romanus Pontifex in ejusmodi judiciis falli potuerit.

Publicum itaque rei christianæ bonum postulare videtur, ut Sacrosanctum Concilium Vaticanum, Florentinum decretum de Romano Pontifice denuo profitens et uberius explicans, apertis, omnemque duditandi locum præcludentibus verbis sancire velit supremam, ideoque ab errore immunem esse ejusdem Romani Pontificis auctoritatem quum in rebus fidei et morum ea statuit ac præcipit, quæ ab omnibus christifidelibus credenda et tenenda, quæve rejicienda et damnata sint.

Non desunt quidem qui existiment, a catholica hac veritate sancienda abs-

tenir, de définir cette vérité catholique, de peur que les schismatiques et les hérétiques ne soient encore plus éloignés de l'Eglise. Mais d'abord le peuple catholique a le droit d'être enseigné par le Concile œcuménique, sur ce qu'il doit croire dans une question si grave et attaquée tout récemment avec tant de malveillance, de peur que cette erreur pernicieuse ne corrompe enfin les esprits simples et non préparés d'un grand nombre. C'est pour cela que les Pères de Lyon et de Trente pensèrent qu'il fallait définir la vraie doctrine, quoiqu'ils dussent blesser les schismatiques et les hérétiques. En effet, si les derniers cherchent la vérité de bonne foi, ils ne seront pas détournés mais plutôt attirés, quand on leur montre sur quel principal fondement l'unité et la fermeté de la foi catholique sont appuyées. Que si quelques personnes, à cause de la vraie doctrine définie par le Concile œcuménique, venaient à se séparer de l'Eglise, ceux-là seraient en petit nombre, et depuis longtemps ayant perdu la foi, cherchant seulement un prétexte pour se séparer par un acte public de l'Eglise, qu'ils montrent avoir déjà abandonnée dans leur pensée intérieure.

» Ce sont ceux qui n'ont pas eu honte de porter continuellement le trouble dans le peuple catholique et contre les embûches desquels le Concile du Vatican devra défendre les fidèles enfants de l'Eglise. En réalité le peuple catholique, toujours enseigné et accoutumé à donner un assentiment complet d'esprit et de bouche aux décrets apostoliques du

tinendum esse, ne schismatici atque hæretici longius ab Ecclesia arceantur. Sed in primis catholicus populus jus habet, ut ab œcumenica Synodo doceatur, quid in re tam gravi, et tam improbe nuper impugnata, credendum sit, ne simplices et incautos multorum animos perniciosus error tandem corrumpat. Idcirco etiam Lugdunenses et Tridentini Patres rectam doctrinam stabiliendam esse censuerunt, etsi schismatici et hæretici offenderentur. Qui si sincera mente veritatem quærant, non absterrebuntur sed allicientur, dum ipsis ostenditur, quo potissimum fundamento catholicæ Ecclesiæ unitas et firmitas nitatur. Si qui autem, vera doctrina ab œcumenico Concilio definita, ab Ecclesia deficerent, hi numero pauci et jamdudum in fide naufragi sunt, prætextum solummodo quærentes, quo externa etiam actione ab Ecclesia se eximant, quam interno sensu jam deseruisse palam ostendunt.

Hi sunt, qui catholicum populum continuo turbare non abhorruerunt, et a quorum insidiis Vaticana Synodus fideles Ecclesiæ filios tueri debebit. Catholicus enimvero populus, semper edoctus et assuetus, Apostolicis Romani

Pontife romain, recevra avec joie et fidélité la sentence du Concile du Vatican sur l'autorité supérieure et à l'abri de toute erreur de ce même Pontife romain.

Pontificis decretis plenissimum mentis et oris obsequium exhibere, Vaticani Concilii sententiam de ejusdem suprema et ab errore immuni auctoritate læto fideliqne animo excipiet.

Appendice.

1. Concilium provinciale *Coloniense*, anno 1860 celebratum, cui, præter eminentissimum Cardinalem et Archiepiscopum Coloniensem Joannem de Geissel, quinque subscripserunt Episcopi, diserte docet : « Ipse (Romanus » Pontifex) est omnium Christianorum pater et doctor, *cujus in fidei quæstio-* » *nibus per se irreformabile est judicium.* »

2. Episcopi in concilio provinciali *Ultrajectensi* anno 1865 congregati apertissime edicunt : « Romani Pontificis judicium in iis quæ ad fidem moresque » spectant, *infallibile* esse, indubitanter retinemus. »

3. Concilium provinciale *Colocense*, anno 1860 celebratum, hæc statuit : « Quemadmodum Petrus erat... doctrinæ fidei magister irrefragabilis, pro » quo ipse Dominus rogavit, ut non deficeret fides ejus... ; pari modo legi- » timi ejus in cathedræ Romanæ culmine successores... depositum fidei » summo et irrefragabili oraculo custodiunt... Unde propositiones cleri galli- » cani anno 1682 editas, quæ jam piæ memoriæ Georgius Archiepiscopus » Strigoniensis una cum ceteris Hungariæ Præsulibus eodum adhuc anno » publice proscripsit, itidem rejicimus, proscribimus, atque cunctis provinciæ » hujus fidelibus interdicimus, ne eas legere vel tenere, multo minus docere » auderent. »

4. Concilium plenarium *Baltimorense*, anno 1866 coactum, in decretis, quibus 44 Archiepiscopi et Episcopi subscripserunt, inter alia hæc docet : « Viva » et infallibilis auctoritas in ea tantum viget Ecclesia, quæ a Christo Domino » supra Petrum, totius Ecclesiæ caput, principem et pastorem, cujus fidem » nunquam defecturam promisit, ædificata, suos legitimos semper habet » Pontifices, sine intermissione ab ipso Petro ducentes originem, in ejus » cathedra collocatos, et ejusdem etiam doctrinæ, dignitatis, honoris et potes- » tatis hæredes et vindices. Et quoniam ubi Petrus, ibi Ecclesia, ac Petrus per » Romanum Pontificem loquitur et semper in suis successoribus vivit et judi- » cium exercet, ac præstat quærentibus fidei veritatem ; *idcirco divina eloquia* » *eo plane sensu sunt accipienda, quæ tenuit ac tenet hæc Romana beatissimi* » *Petri cathedra*, quæ omnium Ecclesiarum mater et magistra, fidem a » Christo Domino traditam integram inviolatamque semper servavit, *eam-* » *que fideles edocuit, omnibus ostendens salutis semitam et incorruptæ veri-* » *tatis doctrinam.* »

5. Concilium primum provinciale *Westmonasteriense*, anno 1852 habitum, profitetur : « Cum Dominus noster adhortetur dicens : Attendite ad petram, » unde excisi estis ; attendite ad Abraham, patrem vestrum : æquum est, » nos, qui immediate ab Apostolica Sede fidem, sacerdotium, veramque reli- » gionem accepimus, eidem plus ceteris amoris et observantiæ vinculis ads-

Ce *postulatum*, comme il est facile de s'en convaincre, déconcerta tous les plans des prélats, qui, quoique en petit nombre et constituant la minorité, prétendaient et espéraient dominer le Concile. Aussi de toutes parts parurent des volumes, des brochures, des lettres écrites de Rome et publiées dans les journaux. On alla même jusqu'à solliciter quelques députés de porter à la tribune des motions contre le Concile et à solliciter les divers gouvernements à menacer le Pape et à peser sur le Concile. Mais les Pères de la sainte Assemblée demeurèrent inflexibles, et, au milieu de tout ce bruit, durent adresser au Saint-Père un 2e *postulatum* conçu en ces termes :

2e Postulatum des Pères du Concile.

« Très-Saint-Père,

On propage chaque jour avec un zèle de plus en plus ardent des écrits par lesquels la tradition catholique est attaquée, la dignité du Concile affaiblie, les esprits des fidèles troublés, les divisions des évêques eux-mêmes accrues et enfin la paix et l'unité de l'Église plus gravement blessées. D'un autre côté, le temps approche où il sera peut-être nécessaire de suspendre les réunions du Concile : le péril de voir la question qui agite les esprits demeurer sans solution est donc imminent.

» Pour ne pas laisser plus longtemps les âmes des chrétiens emportées par tout vent de doctrine, le Concile œcuménique et l'Église catholique exposés aux injures des hérétiques et des incrédules, et le mal qui a déjà pris tant de gravité devenir irrémédiable, les Pères soussignés supplient humblement et

» tringi. *Fundamentum igitur veræ et orthodoxæ fidei ponimus, quod Dominus noster Jesus Christus ponere voluit inconcussum, scilicet Petri cathedram, totius orbis magistram et matrem, S. Romanam Ecclesiam. Quidquid ab ipsa semel definitum est, eo ipso ratum et certum tenemus*; ipsius traditiones, ritus, pios usus et omnes apostolicas constitutiones, disciplinam respicientes, toto corde amplectimur et veneramur. Summo denique Pontifici obedientiam et reverentiam, ut Christi Vicario, ex animo profitemur, eique arctissime in catholica communione adhæremus. »

6. Quingenti prope Episcopi, ex toto terrarum orbe ad agenda *solemnia sæcularia* martyrii sanctorum Petri et Pauli, anno 1867, in hac alma urbe congregati, minime dubitarunt, Supremum Pontificem Pium IX hisce alloqui verbis : « Petrum per os Pii locutum fuisse credentes, quæ ad custodiendum depositum a te dicta, confirmata, prolata sunt, nos quoque dicimus, confirmamus, annunciamus, unoque ore atque animo rejicimus omnia, quæ divinæ fidei, saluti animarum, ipsi societatis humanæ bono adversa, tu ipse reprobanda ac rejicienda judicasti. Firmum enim menti nostræ est, alteque defixum, quod Patres Florentini in decreto unionis definierunt : Romanum Pontificem Christi Vicarium, totius Ecclesiæ caput et omnium Christianorum Patrem et Doctorem existere. »

instamment Votre Sainteté, très-Bienheureux Père, de daigner, remplissant la charge qui lui a été confiée par le Christ Notre-Seigneur, *de paître les brebis et les agneaux*, et le devoir qui lui a été imposé de *confirmer ses frères*, appliquer à de si grands maux le seul remède efficace, en ordonnant que le *schema* sur *l'infaillibilité* du Souverain-Pontife soit sans aucun retard proposé aux délibérations du Concile. »

Cette supplique fut à la fin exaucée, et le *schema* formulé dans le 1er *postulatum* fut déféré au Concile dans la séance du 24 avril.

C'est alors que commença la plus formidable opposition, que l'on ait jamais vue dans aucun Concile; tout fut mis en usage, discours, pamphlets, journaux, menaces diplomatiques surgirent de toutes parts. Nous ne rappellerons pas les différentes péripéties de cette discussion. Mgr Delalle les a assez fait connaître dans le *mandement* cité plus haut. Quelques prélats assis sur leur science, leur conscience, leur raison, leur inspiration personnelle, voulaient changer la constitution de l'Eglise et transformer le Christianisme en Rationalisme.

Mais tous ces efforts ont été vains, l'Eglise est restée ce que le Christ, son fondateur, l'a faite, une assemblée de témoins et de traditionalistes, et non d'illuminés ou d'inspirés.

La victoire fut décisive dans la séance du 13 juillet. C'est en effet ce jour-là que fut voté le *chapitre* III, celui qui proclame : « que Pasteurs et Fidèles sont assujettis au Pontife » romain par le devoir de la subordination hiérarchique et » d'une vraie obéissance, et qu'il a toute la plénitude du pou» voir suprême [1]. »

V

Liste des Évêques qui ont voté *non placet* contre l'infaillibilité pontificale.

Comme c'est ce jour-là que s'est faite la grande séparation de l'épiscopat rationaliste et de l'épiscopat traditionaliste; nous allons donner ici la liste des 86 évêques qui se sont mis en opposition avec la majorité de leurs collègues et qui y ont persisté.

Noms des Prélats qui ont voté *non placet* :

[1] Voir, ci-après, ce décret dans le texte du Concile.

Archevêques.

1. Schwarzenberg,	cardinal, archevêque de Prague	(Bohême).
2. Mathieu,	cardinal, archevêque de Besançon	(France).
3. Rauscher,	cardinal, archevêque de Vienne	(Autriche).
4. Iussef,	patriarche d'Antioche	rite grec-melchite.
5. Audu,	patriarche de Babylone,	rite chaldéen.
6. Simor,	primat de Strigonie ou Gran	(Hongrie).
7. Ginoulhiac,	archevêq. de Lyon	(France).
8. Mac Hale,	archev. de Tuam	(Irlande).
9. Kenrick,	archevêque de St-Louis	(Etats-Unis).
10. Hurmuz,	archev. arménien	de Sirace.
11. De Furstenberg,	archev. d'Olmutz	(Moravie, Autriche).
12. Errington,	archevêq. de Trébisonde	(Asie-Mineure).
13. Scherrer,	archev. de Munich	(Bavière).
14. Deinlein,	archev. de Bamberg	(Bavière).
15. Bartatar,	archevêque de Serthence,	rite chaldéen.
16. Connolly,	archev. d'Halifax	(Amérique).
17 Wierschlewski,	archevêque latin de Léopol	(Galicie, Autriche).
18. Darboy,	archev. de Paris	(France).
19. Haynald,	archev. de Colocza	(Hongrie).
20. Nazaire de Calabiana,	archev. de Milan	(Italie).
21. Kauam,	archev. de Tyr,	rite grec-melchite.

Évêques.

22. Losanna,	de Biella	(Piémont, Italie).
23. De Marguerye,	d'Autun	(France).
24. Moreno,	d'Ivrée	(Piémont, Italie).
25. Rivet,	de Dijon	(France).
26. Dupont des Loges,	de Metz	(France).
27. Pellei,	d'Acquapendente	(Italie).
28. Légat,	de Trieste	(Autriche).
29. Dupanloup,	d'Orléans	(France).
30. Ranolder,	de Veszprim	(Hongrie).
31. De Ketteler,	de Mayence.	(Prusse).
32. Strossmayer,	de Bosnie	(Hongrie).
33. Girsik,	de Budweis	(Bohême, Autriche).
34. Fœrster,	de Breslau	(Prusse).
35. Moriarty,	de Kerry	(Irlande).
36. Forwerk	de Léontopole,	*in partibus*.
37. Vaughan,	de Plymouth	(Angleterre).
38. Clifford,	de Clifton	(Angleterre).

39. Sola,	de Nice	(France).
40. Dobrila,	de Parenzo	(Istrie, Autriche).
41. Smiciklas,	de Crisie	(Croatie, Hongrie).
42. Vérot,	de Saint-Augustin	(Etats-Unis).
43. Dinkel,	d'Augsbourg	(Bavière).
44. Wiery,	de Gurk	(Carinthie, Autriche).
45. Guttadauro di Reburdone,	de Caltanisetta	(Sicile, Italie).
46. Peitler,	de Vacz	(Hongrie).
47. Abdon,	de Mariamnem,	grec-melchite.
48. Rogers,	de Chatam	(Nouv. Brunswick, Can.).
49. Bonnaz,	de Csanad et Temeswar	(Hongrie).
50. Domenec,	de Pittsburg	(Pensylvanie, Etats-Unis).
51. Collet,	de Luçon	(France).
52. Maret,	de Sura, *in partibus*	(France).
53. David,	de Saint-Brieuc	(France).
54. Eberard,	de Trêves	(Prusse).
55. Bravard,	de Coutances	(France).
56. Stepischnegg,	de Lavant	(Styrie, Autriche).
57. Melius,	d'Akra,	rite chaldéen.
58. Fogarasy,	de Transylvanie	(Autriche).
59. Meignan.	de Châlons	(France).
60. Gueullette,	de Valence	(France).
61. Ramadié,	de Perpignan	(France).
62. Alvycius,	d'*Hipporegiensis*	(Algérie).
63. Fitzgerald,	de Little-Rock	(Arkansas, Etats-Unis).
64. Place,	de Marseille	(France).
65. Grimardias,	de Cahors	(France).
66. Becksmann,	d'Osnabruck	(Prusse).
67. Biro de Kerdy-Polany,	de Szathmar	(Hongrie).
68. Pankovics,	de Munkats,	(Hongrie).
69. Hugonin,	de Bayeux	(France).
70. Zalka,	de Gawar	(Hongrie).
71. Thomas,	de La Rochelle	(France).
72. Foulon,	de Nancy	(France).
73. De Las-Cases,	de Constantine	(France).
74. Callot,	d'Oran	(France).
75. Guilbert,	de Gap	(France).
76. Krementz,	de Ermland	(Prusse).
77. Mac-Quaid,	de Rochester	(Etats-Unis).
78. Marc-Closkey,	de Louisville	(Kentucki, Etats-Unis).
79. Dours,	de Soissons	(France).
80. Namszanowski,	d'Agatopolis,	*in partibus*.
81. Salandari,	deMarcopolis,	*inpartibus*.
82. Lipovnicikz de Lipovnoh,	de Groswardein,	rit latin (Hongrie).
83. Kovacs,	de Cinq-Églises	(Hongrie).

84. Szbo,	de Sabarie	(Hongrie).
85. Héfélé,	de Rottembourg	(Wurtemberg).
86. De Cuttoli,	d'Ajaccio	(France).

Résultat du vote :

Présents au Concile	601
Ont voté *placet*	453
Non placet	86
Placet juxta modum	62

Un travail de répartition, par nation, a été fait sur les *non placet* et les *placet juxta modum*. En voici les résultats :

Non placet :

Autriche et Hongrie	21
Le reste de l'Allemagne	9
France	25
Italie	7
Irlande et Angleterre	7
Orientaux	10
Américains des Etats-Unis	7
Total	86

Placet juxta modum :

Autriche et Hongrie	1
Le srete de l'Allemagne	2
France	9
Italie	27
Irlande et Angleterre	3
Orientaux	5
Espagne	8
Missionnaires	2
Total	62

Il faut noter que ceux qui ont voté *placet juxta modum* appartiennent en grande partie à la majorité, ne trouvant pas l'infaillibilité pontificale assez clairement exprimée, et que c'est sur leur demande qu'elle a été plus accentuée dans le chap. IV.

VI

Députation de la minorité auprès du Pape.

Le 15 juillet, une députation composée de MMgrs *Simor*, primat de Hongrie, *Darboy*, archevêque de Paris, *Scherrer*, archevêque de Munich, *Ketteler*, évêque de Mayence et *Rivet*, évêque de Dijon, fut admise auprès du Saint-Père. Ces prélats lui demandèrent de supprimer dans le 3e canon du 3e chapitre une incise qui avait été approuvée sans qu'il y

eut eu discussion, et d'insérer dans la formule de définition ces mots : *Nixus testimonio Ecclesiarum*.

Le Saint-Père reçut les prélats avec bienveillance, et répondit que leur demande serait soumise au Concile.

VII

Condamnation par le Concile de quelques libelles.

16 *juillet*. — Cependant à ce moment décisif les opposants à l'infaillibilité redoublaient leurs accusations, leurs plaintes, leurs menaces dans les journaux et les brochures. Les présidents du Concile, restés jusqu'à ce moment impassibles, crurent devoir faire un acte d'autorité, en proposant au Concile le *monitum* suivant :

« Révérendissimes Pères,

» Du jour où, par le secours de Dieu, le saint Concile du » Vatican a été rassemblé, la guerre la plus vive a tout de » suite éclaté contre lui. Dans le dessein de diminuer, et, s'il » était possible, de détruire sa vénérable autorité dans le » peuple fidèle, plusieurs écrivains, non-seulement parmi » les hétérodoxes, mais encore parmi ceux qui se disent fils » de l'Eglise catholique, et, chose très-douloureuse, parmi les » ministres sacrés eux-mêmes, se sont constamment appli- » qués à le combattre par toutes sortes d'outrages et par les » plus honteuses calomnies.

» Tout ce qui a été amassé en ce genre dans *les feuilles pu-* » *bliques* de toute langue et dans les *libelles* publiés partout » sans nom d'auteur et furtivement distribués, personne ne » l'ignore, et nous n'avons pas besoin d'en faire l'énuméra-

Reverendissimi Patres,

Ex quo Sacrosancta Synodus Vaticana, opitulante Deo, congregata est, acerrimum statim contra eam bellum exarsit; atque ad venerandam ejus auctoritatem penes fidelem populum imminuendam, ac si fieri posset, penitus labefactandam, contumeliose de illa detrahere, eamque putidissimis calumniis oppetere plures scriptores certatim agressi sunt, non modo inter heterodoxos et apertos Crucis Christi inimicos, sed etiam inter eos qui Catholicæ Ecclesiæ filios sese dictitant, et quod maxime dolendum est, inter ipsos ejus sacros ministros.

Quæ in publicis cujusque idiomatis ephemeridibus, quæque in libellis absque auctoris nomine passim editis et furtive distributis, congesta hac de re fuerint probrosa mendacia, omnes apprime norunt, quin nobis necesse sit illa

» tion détaillée. Mais entre ces libelles anonymes, il y en a » deux surtout, écrits en français, sous ces titres : *Ce qui se* » *passe au Concile* et *La Dernière heure du Concile*, qui sem- » blent l'emporter sur tous les autres par l'art de la calomnie » et l'impudence de l'injure. En effet, non-seulement la » dignité et la pleine liberté du Concile y sont attaquées par » les plus honteux mensonges, en même temps que l'on » cherche à ruiner les droits du Saint-Siége, mais la personne » auguste de Notre Très-Saint-Père le Pape elle-même y est » l'objet de graves injures.

» C'est pourquoi, nous souvenant de notre charge, et de » peur que notre silence, s'il se prolongeait, ne pût être mal » interprété par les hommes malveillants, nous nous voyons » obligés d'élever la voix contre ces injures nombreuses et si » graves. En votre présence, Révérends Pères, nous protestons » donc et nous déclarons absolument faux et calomnieux tout » ce qui a été ainsi publié dans ces journaux et ces libelles, soit » pour porter au mépris injurieux de Notre Très-Saint-Père » et du Saint-Siége, soit pour affirmer faussement que ce Con- » cile a manqué d'une légitime liberté.

» Donné en la salle du Concile du Vatican, le 16 juillet 1870.

PHILIPPE, card. *De Angelis*, président.
ANTOINE, card. *De Luca*, président.
ANDRÉ, card. *De Bizzarri*, président.
LOUIS, card. *De Bilio*, président.
ANNIBAL, card. *De Capalti*, président.
JOSEPH, *évêque de Saint-Hippolyte, secrétaire.*

sigillatim edicere. Verum inter anonymos istius modi libellos duo præsertim extant, gallice conscripti sub titulis : « *Ce qui se passe au Concile* et *la Dernière heure du Concile*, » qui ob suam calumniandi artem, obtrectandique licentiam cæteris palmam præripuisse videntur. In his enim nedum hujus Concilii dignitas ac plena libertas turpissimis oppugnantur mendaciis, juraque Apostolicæ Sedis evertuntur, sed ipsa quoque SS. DD. nostri augusta persona gravibus lacessitur injuriis. Jam vero nos officii nostri memores, ne silentium nostrum, si diutius protraheretur, sinistre a malevolis hominibus interpretari valeat, contra tot tantasque obtrectationes vocem extollere cogimur, atque in conspectu omnium vestrum, RR. Patres, protestari ac declarare : falsa omnino esse et calumniosa quæcumque in prædictis ephemeridibus et libellis effutiuntur, sive in spretum et contumeliam SS. DD. Nostri et Apostolicæ Sedis, sive in dedecus hujus Sacrosanctæ Synodi, et contra assertum defectum in illa legitimæ libertatis.

Les libelles, outre ceux désignés par le *Monitum*, étaient : la *Gazette d'Augsbourg*, la *Gazette de France*, la *France*, le *Français*, le *Moniteur universel*.

Comme on le voit, c'était proposer à plusieurs Prélats, auteurs ou inspirateurs des correspondances anonymes insérées dans ces journaux, de se condamner eux-mêmes. Aussi furent-ils surpris de cette proposition, et quand il fallut voter une grande agitation se manifesta, quelques-uns s'écrièrent : *Non omnes*; mais l'immense majorité répondit : *Omnes*, et la pièce fut signée.

VIII

Provocation à la résistance.

Ce même jour, 16 juillet, quelques-uns des plus décidés anti-faillibilistes, firent circuler parmi tous leurs adhérents le *memorandum* suivant [1] :

1. L'heure de la Providence a sonné : le moment décisif de sauver l'Eglise est arrivé.

2. Par les additions faites au IIIe canon du 3e chap., la commission *de fide* a violé le règlement qui ne permet l'introduction d'aucun amendement sans discussion conciliaire.

3. L'addition subreptice est d'une importance incalculable; c'est le changement de la constitution de l'Eglise, la monarchie pure, absolue, indivisible du Pape, l'abolition de la judicature et de la cosouveraineté des Évêques, l'affirmation et la définition anticipée de l'infaillibilité séparée et personnelle.

4. Le *devoir* et l'*honneur* ne permettent pas de voter sans discussion ce canon, qui contient une immense révolution. La discussion pourrait et devrait durer six mois, parce qu'il s'agit de la question capitale, la constitution même de la souveraineté dans l'Eglise.

5. Cette discussion est impossible à cause des fatigues extrêmes de la saison et des dispositions de la majorité.

6. Une seule chose digne et honorable reste à faire : Demander immédiatement la prorogation du Concile au mois d'octobre, et présenter une déclaration où seraient énumérées toutes les protestations déjà faites, et où la dernière violation du règlement, le mépris de la dignité et de la liberté des Évêques seraient mis en lumière. Annoncer, en même temps, un départ qui ne peut plus être différé.

7. Par le départ ainsi motivé d'un nombre considérable d'Évêques de toutes les nations, l'*œcuménicité du Concile cesserait et tous les actes qu'il pourrait faire ensuite seraient d'une autorité nulle.*

8. Le courage et le dévouement de la minorité auraient, dans le monde, un

[1] Publié par la *Gazette d'Augsbourg* du 24 juillet.

retentissement immense. Le Concile se réunirait au mois d'octobre dans des conditions infiniment meilleures. Toutes les questions, à peine ébauchées, pourraient être reprises, traitées avec dignité et liberté. L'Eglise et l'ordre moral du monde seraient sauvés.

Ainsi, faire cesser le Concile et supprimer son autorité, telle était la volonté de la minorité; il est fâcheux que l'auteur de cette proposition ne se soit pas fait connaître; ce serait fort glorieux pour lui.

IX

Résolution d'abandonner le Concile intimée au Pape par la minorité.

17 *juillet*.— Répondant à cette provocation 54 évêques adressent au souverain Pontife la notification suivante :

« Très-Saint Père,

» Dans la Congrégation générale tenue le 13 de ce mois, nous avons voté sur le *schema* de la première constitution dogmatique, relative à l'Eglise.

» Votre Sainteté *sait* maintenant que 86 Pères, n'écoutant que leur *conscience* et leur amour pour l'Eglise, ont voté *Non placet*; que 62 ont dit *Placet juxta modum*; et enfin qu'environ 70 autres n'ont pas paru à la congrégation et ont cru devoir s'abstenir de voter. Il faut ajouter que d'autres Pères, soit à cause de l'état de leur santé, soit pour d'autres très-graves motifs, étaient déjà retournés dans leurs diocèses.

» Telles sont les conditions dans lesquelles notre vote s'est produit aux yeux de Votre Sainteté et du monde entier. On sait donc maintenant quel nombre considérable d'évêques partagent notre *sentiment* : quant à nous, par ce vote, nous avons

Beatissime Pater,

In Congregatione generali die decima tertia hujus mensis habita, dedimus suffragia nostra super schemate primæ Constitutionis dogmaticæ de Ecclesia Christi.

Notum est Sanctitati Vestræ 86 Patres fuisse, qui conscientia urgente, et amore Sanctæ Ecclesiæ Christi permoti, suffragium suum per verba *non placet* emiserunt : 62 alios qui suffragati sunt per verba *Placet juxta modum*; denique 70 circiter, qui a Congregatione abfuerunt atque a suffragio emittendo abstinuerunt. His accedunt et alii qui infirmitatibus aut aliis gravioribus rationibus ducti, ad suas diœceses reversi sunt.

Hac ratione Sanctitati Vestræ et toti mundo suffragia nostra nota ac mani-

satisfait au devoir que nous avions à remplir *devant Dieu et devant l'Église.*

» Depuis lors, il n'est rien survenu qui ait pu nous incliner à voter autrement; tout au contraire, certains incidents, d'une haute gravité, qui se sont produits, nous ont affermis encore dans nos premières dispositions. Et c'est pourquoi nous déclarons ici *renouveler et confirmer les votes précédemment émis par nous.*

» Confirmant donc ces votes par la présente déclaration, nous nous déterminons en même temps à ne *pas paraître à la session publique* qui doit avoir lieu le 18 de ce mois; car la piété filiale et le respect qui ont amené aux pieds de Votre Sainteté notre *députation*, ne nous permettent pas, dans une question qui touche de si près Votre Sainteté, qu'on peut la considérer comme lui étant personnelle, de dire publiquement et à la face de notre Père : *Non placet.*

» D'ailleurs, les votes que nous pensions émettre à la session solennelle ne feraient que répéter les votes donnés déjà par nous à la congrégation générale.

» Nous *retournons donc*, sans plus de retard, aux troupeaux qui nous sont confiés, et auxquels, après une si longue absence, au milieu de ces bruits de guerre et dans les pressantes nécessités de leurs âmes, notre présence est tout à fait nécessaire : *désolés* de ce que, dans les tristes conjonctures où

festata fuere, patuitque quam multis episcopis sententia nostra probetur, atque hoc modo munus officiumque quod nobis incumbit, persolvimus.

Ab eo inde tempore nihil prorsus evenit, quod sententiam nostram mutaret, quin imo multa eaque gravissima acciderunt, quæ nos a proposito recedere non sinunt. Atque ideo nostra jam edita suffragia nos renovare ac confirmare declaramus.

Confirmantes itaque per hanc scripturam suffragia nostra, a sessione publica die decima octava hujus mensis habenda abesse constituimus. Pietas enim filialis et reverentia quæ missos nostros nuperrime ad pedes Sanctitatis Vestræ adduxere, non patiuntur, in causa Sanctitatis Vestræ personam adeo proxime concernente, palam et in facie Patris dicere *Non placet.* Et aliunde suffragia in solemni sessione edenda repeterent duntaxat suffragia in Congregatione generali deprompta.

Redimus itaque sine mora ad greges nostros; quibus post tam longam absentiam, ob belli timores atque præsentissimas eorum spirituales indigentias, summopere necessarii sumus, dolentes quod ob tristia in quibus versamur

nous sommes, nous devions trouver encore *les consciences et la paix des âmes si profondément troublées.*

Quoi qu'il en soit, nous recommandons de tout notre cœur l'Eglise de Dieu et Votre Sainteté, pour laquelle nous professons un attachement et une *obéissance inviolables*, à la grâce et à la protection de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Et, d'accord avec ceux de nos collègues qui sont absents et qui auraient voté comme nous, nous sommes,

» Très-Saint Père,

» De Votre Sainteté,

» Les fils très-dévoués et très-obéissants. »

Rome, 17 juillet 1870.

Comme ce sont là les Evêques qui ont *déserté* le Concile et refusé de se *soumettre* à ses décisions, il convient d'en consigner ici les noms. Ce sont :

1. Card. de Schwarzenberg,	archevêque de Prague,	(Bohême).
2. Card. Mathieu,	archevêque de Besançon	(France).
3. Simor,	primat, archevêque de Strigonie	(Hongrie).
4. Darboy,	archevêque de Paris	(France).
5. Ginoulhiac,	archevêque de Lyon	(France).
6. Haynald,	archevêque de Colocza,	(Hongrie).
7. Scherrer,	archevêque de Munich	(Bavière).
8. De Furstemberg,	archevêque d'Olmutz	(Autriche).
9. Kenrick,	archevêque de St-Louis	(Amérique).
10. Calabiana,	archevêque de Milan	(Italie).
11. Bonnaz,	évêque de Csanad	(Hongrie).
12. Ranolder,	évêque de Veszprim	(Hongrie).
13. Dupont des Loges,	évêque de Metz	(France).
14. Marguerie,	évêque d'Autun	(France).
15. Strossmayer,	évêque de Bosnie	(Hongrie).
16. Dinkel,	évêque d'Augsbourg	(Bavière).
17. Peitler,	évêque de Vacz	(Hongrie).
18. Moreno,	évêque d'Ivrea	(Piémont-Italie).
19. Maret,	évêque *in partibus* de Sura sur l'Euphrate	(France).

rerum adjuncta, etiam conscientiarum pacem et tranquillitatem turbatam reperturi sumus.

Interea Ecclesiam Dei et Sanctitatem Vestram, cui intemeratam fidem et obedientiam profitemur, Domini Nostri Jesu Christi gratiæ et præsidio toto corde commendantes, sumus cum aliis qui nobis suffragantur nec adsunt,

Sanctitatis vestræ,

Romæ, die 17 julii 1870. Devotissimi ac obedientissimi filii.

20. [illegible] (Sicile).
21. Foulon, évêque de Nancy (France).
22. Lipovniczki, évêque de Grosswardein (Hongrie).
23. Vérot, évêque de St-Augustin (Amérique).
24. Meignan, évêque de Châlons (France).
25. Sola, évêque de Nice (France).
26. Ramadié, évêque de Perpignan (France).
27. Place, évêque de Marseille (France).
28. David, évêque de Saint-Brieuc (France).
29. Clifford, évêque de Clifchon (Angleterre).
30. Dupanloup, évêque d'Orléans (France).
31. Rivet, évêque de Dijon (France).
32. [illegible], évêque de Transylvanie (Autriche).
33. Kovacs, évêque de Cinq-Eglises (Hongrie).
34. Pankovics, évêque de Munkats (Hongrie).
35. Collet, évêque de Luçon (France).
36. Eberard, évêque de Trèves (Prusse).
37. Thomas, évêque de La Rochelle (France).
38. Bravard, évêque de Coutances (France).
39. Callot, évêque d'Oran (France).
40. Biro de Kerdi-Polany, évêque de Szathmar (Hongrie).
41. Hugonin, évêque de Bayeux (France).
42. Héfélé, évêque de Rottenbourg (Wurtemberg).
43. Perger, évêque de Cassovie (Hongrie).
44. Szbo, évêque de Sabaria (Hongrie).
45. Maslassy, évêque in partibus de Paltopolis (Asie) (Saxe).
46. De Las-Cases, évêque de Constantine (France).
47. Smiciklas, évêque de Crisio (Croatie).
48. Krementz, évêque de Ermeland (Prusse).
49. Namszanowski, évêque in partibus d'Agathopolis (Croatie).
50. Dobrila, évêque de Parenzo (Istrie, Autriche).
51. évêque d'Halifax (Nouvelle-Écosse).
52. Domenec, évêque de Pittsburg (Amérique).
53. Guilbert, évêque de Gap (France).

En tout 53 noms ainsi répartis :

Français	21
Hongrois et Croates	14
Autrichiens	4
Prussiens	6
États-Unis	4
Anglais	1
Italiens	3
Total	53

On remarquera dans cette protestation que les Évêques ne se donnent pas comme apportant le témoignage de leurs églises, mais comme exposant, d'après leur *conscience*, leur *sentiment* devant *Dieu et l'Église*. Ce sont des députés votant dans les séances parlementaires selon leur opinion *personnelle*, ce sont des rationalistes convaincus parlant selon leur *conscience* devant Dieu. — Un mot étonne après cela, celui où ils protestent de leur *obéissance inviolable* au souverain Pontife. Comment obéir à une loi qu'on refuse d'accepter ?

X

Adoption et proclamation du dogme de l'infaillibilité du Pontife romain dans la 4e session publique, le 18 juillet 1870.

On comprend que l'opposition de 53 évêques ne pouvait ni ne devait prévaloir contre une majorité de 533 évêques ; c'eût été en réalité se constituer en majorité et renverser toutes les règles de toute assemblée en délibération. C'était faire ce que ne fait jamais la minorité parlementaire. Aussi l'ensemble de tout le *schema* fut approuvé à l'unanimité par 533 évêques qui votèrent *placet* contre 2 qui votèrent *non placet*.

Après avoir pris connaissance du résultat des suffrages, le Souverain-Pontife, debout, la mitre en tête, proclama et sanctionna, de son autorité suprême, les décrets et les canons de la première Constitution dogmatique *De Ecclesia Christi*, en prononçant solennellement les paroles suivantes :

« Les décrets et les canons qui sont contenus dans la Constitution qui vient d'être lue, ont plu à presque tous les » Pères, et Nous, avec l'approbation du saint Concile, nous les » définissons les uns et les autres tels qu'ils ont été lus, et » nous les confirmons de notre autorité apostolique.

Decreta et canones, qui in Constitutione modo lecta continentur, placuerunt fere omnibus Patribus, Nosque, sacro approbante Concilio, illa et illos, ut lecta sunt, definimus, et Apostolica auctoritate confirmamus.

Voici le texte de cette fameuse Constitution :

CONSTITUTION DOGMATIQUE PREMIÈRE,

SUR L'ÉGLISE DU CHRIST,

Émise dans la 4e session du Saint-Concile œcuménique du Vatican.

PIE, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, avec l'approbation du saint Concile, pour souvenir perpétuel.

Le Pasteur éternel et l'Evêque de nos âmes, pour rendre perpétuelle l'œuvre salutaire de sa rédemption, résolut d'édifier la sainte Eglise en laquelle, comme dans la maison du Dieu vivant, tous les fidèles seraient unis par le lien d'une seule foi et d'une seule charité. C'est pourquoi, avant d'être glorifié, il pria son Père, non-seulement pour les Apôtres, mais aussi pour ceux qui par leur parole devaient croire en lui afin que tous fussent un, comme le Fils lui-même et le Père sont un [1]. De même donc que s'étant choisi les Apôtres qu'il avait tirés du monde, il les a envoyés, comme lui-même avait été envoyé par son Père; de même il a voulu qu'il y eût dans son Eglise des Pasteurs et des Docteurs jusqu'à la consommation des siècles. Mais, pour que l'Épiscopat fût un et non divisé, et que la multitude des croyants fût conservée dans l'unité de foi et de communion par des prêtres unis entre eux,

CONSTITUTIO DOGMATICA PRIMA

DE ECCLESIA CHRISTI

edita in sessione quarta sacro-sancti œcumenici concilii Vaticani.

PIUS Episcopus, Servus servorum Dei, sacro approbante Concilio, ad perpetuam rei memoriam.

PASTOR æternus et episcopus animarum nostrarum, ut salutiferum redemptionis opus perenne redderet, sanctam ædificare Ecclesiam decrevit, in qua veluti in domo Dei viventis fideles omnes unius fidei et charitatis vinculo continerentur. Quapropter, priusquam clarificaretur, rogavit Patrem non pro Apostolis tantum, sed et pro eis, qui credituri erant per verbum eorum in ipsum, ut omnes unum essent, sicut ipse Filius et Pater unum sunt [1]. Quemadmodum igitur Apostolos, quos sibi de mundo elegerat, misit, sicut ipse missus erat a Patre; ita in Ecclesia sua Pastores et Doctores usque ad consummationem sæculi esse voluit. Ut vero episcopatus ipse unus et indivisus esset, et per cohærentes sibi invicem sacerdotes credentium multitudo uni-

[1] Voyez S. Jean, XVII, 1, 20, 21 et suiv.

préposant le bienheureux Pierre aux autres Apôtres, il a institué en lui le principe perpétuel et le fondement visible de cette double unité, afin que sur sa solidité fût bâti le temple éternel, et que sur la fermeté de sa foi s'élevât l'Eglise dont la hauteur doit être portée jusqu'au ciel[1]. Et parce que les portes de l'enfer s'insurgent de toutes parts, avec une haine chaque jour plus grande, contre le fondement divinement établi de l'Eglise, afin de la renverser, s'il était possible, Nous jugeons, avec l'approbation du sacré Concile, qu'il est nécessaire, pour la sauvegarde, le salut et l'accroissement du troupeau catholique, de proposer, pour être crue et conservée par tous les fidèles, conformément à l'ancienne et constante foi de l'Eglise universelle, la doctrine sur l'institution, la perpétuité et la nature de la sainte Primauté apostolique, dans laquelle consiste la force et la solidité de toute l'Eglise, et de proscrire et de condamner les erreurs contraires, si pernicieuses au troupeau du Seigneur.

CHAPITRE I. — De l'institution de la primauté apostolique dans la personne du bienheureux Pierre.

Nous enseignons donc et nous déclarons, conformément aux témoignages de l'Evangile, que la Primauté de juridiction

versa in fidei et communionis unitate conservaretur, beatum Petrum cæteris Apostolis præponens in ipso instituit perpetuum utriusque unitatis principium ac visibile fundamentum, super cujus fortitudinem æternum exstrueretur templum, et Ecclesiæ cœlo inferenda sublimitas in hujus fidei firmitate consurgeret[1]. Et quoniam portæ inferi ad evertendam, si fieri posset, Ecclesiam contra ejus fundamentum divinitus positum majori in dies odio undique insurgunt, Nos ad catholici gregis custodiam, incolumitatem, augmentum, necessarium esse judicamus, sacro approbante Concilio, doctrinam de institutione, perpetuitate, ac natura sacri Apostolici primatus, in quo totius Ecclesiæ vis ac soliditas consistit, cunctis fidelibus credendam et tenendam, secundum antiquam atque constantem universalis Ecclesiæ fidem, proponere, atque contrarios, dominico gregi adeo perniciosos, errores proscribere et condemnare.

CAPUT I. — De apostolici primatus in beato Petro institutione.

Docemus itaque et declaramus, juxta Evangelii testimonia Primatum jurisdictionis in universam Dei Ecclesiam immediate et directe beato Petro Apos-

[1] S. Leon le Grand, *Sermon* IV (alias III), c. 2, le jour de sa naissance; — dans *Pat. lat.*, t. 54, p. 150, que nous croyons devoir indiquer pour la facilité des recherches.

sur l'Église universelle de Dieu a été immédiatement et directement promise et conférée au bienheureux apôtre Pierre par le Christ Seigneur. C'est, en effet, au seul Simon, à qui déjà il avait dit : « Tu seras appelé Céphas[1], » après qu'il eut fait publiquement sa confession, « Tu es le Christ, fils du Dieu » vivant » que le Seigneur a adressé ces paroles solennelles : « Tu es bienheureux, Simon, fils de Jean, parce que ce n'est » ni la chair ni le sang qui te l'a révélé, mais mon Père, qui » est aux cieux ; et moi, je te dis, que tu es Pierre, et que sur cette » Pierre j'édifierai mon Église, et les portes de l'enfer ne pré- » vaudront pas contre elle ; et je te donnerai les clefs du » royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié » aussi dans les cieux, et tout ce que tu auras délié sur la terre » sera délié aussi dans les cieux[2]. » C'est aussi au seul Simon Pierre que Jésus, après sa résurrection, a conféré la juridiction de Pasteur suprême et de Recteur sur tout son troupeau, en lui disant : « Pais mes agneaux, pais mes brebis[3]. » A cette doctrine si manifeste des saintes Écritures, telle qu'elle a toujours été comprise par l'Église catholique, sont ouvertement contraires les opinions perverses de ceux qui, renversant la forme de gouvernement établie par le Christ Seigneur dans

toto promissum atque collatum a Christo Domino fuisse. Unum enim Simonem, cui jampridem dixerat : Tu vocaberis Cephas[1], postquam ille suam edidit confessionem inquiens : Tu es Christus, Filius Dei vivi, solemnibus his verbis allocutus est Dominus : Beatus es Simon Bar-Jona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus, qui in cœlis est, et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam ; et tibi dabo claves regni cœlorum ; et quodcumque ligaveris super terram, erit ligatum et in cœlis, et quodcumque solveris super terram, erit solutum et in cœlis[2]. Atque uni Simoni Petro contulit Jesus post suam resurrectionem summi Pastoris et Rectoris jurisdictionem in totum suum ovile dicens : Pasce agnos meos ; Pasce oves meas[3]. Huic tam manifestæ sacrarum Scripturarum doctrinæ, ut ab Ecclesia catholica semper intellecta est, aperte opponuntur pravæ eorum sententiæ, qui constitutam a Christo Domino in sua Ecclesia regiminis formam pervertentes, negant solum Petrum præ cæteris Apostolis, sive seorsum singulis sive omnibus simul, vero propriaque jurisdictionis primatu fuisse a Christo instructum : aut qui affir-

[1] S. Jean, I, 42.
[2] Matthieu, XVI, 16-19.
[3] Jean, XXI, 15-17.

son Eglise, nient que Pierre seul, à l'exception des autres apôtres, soit chacun en particulier, soit tous ensemble, ait été investi par le Christ d'une véritable et propre Primauté de juridiction; ou qui affirment que cette même Primauté n'a pas été immédiatement et directement conférée au bienheureux Pierre, mais à l'Eglise, et que c'est par celle-ci qu'elle lui est transmise comme ministre de cette même Eglise.

Si donc quelqu'un dit que le bienheureux Apôtre Pierre n'a pas été constitué, par le Christ Seigneur, prince de tous les Apôtres et Chef visible de toute l'Eglise militante, ou que le même Pierre n'a reçu directement et immédiatement de Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'une Primauté d'honneur, et non de véritable et propre Juridiction, qu'il soit Anathème.

CHAPITRE II. — De la perpétuité de la Primauté de Pierre dans les Pontifes romains.

Or, ce que le Prince des Pasteurs et le Pasteur suprême des brebis, le Seigneur Christ-Jésus a établi en la personne du bienheureux apôtre Pierre pour le salut éternel et le bien permanent de l'Eglise, il est nécessaire, de par le même auteur, que cela subsiste, à toujours, dans l'Eglise, qui, fondée sur la Pierre, demeurera stable jusqu'à la fin des siècles. Il n'est douteux pour personne, loin de là, c'est un fait notoire dans tous les siècles que le saint et bienheureux Pierre, prince et

mant eumdem Primatum non immediate, directeque ipsi beato Petro, sed Ecclesiæ, et per hanc illi, ut ipsius Ecclesiæ ministro, delatum fuisse.

Si quis igitur dixerit, beatum Petrum Apostolum non esse a Christo Domino constitutum Apostolorum omnium principem et totius Ecclesiæ militantis visibile caput; vel eumdem honoris tantum, non autem veræ propriæque jurisdictionis Primatum ab eodem Domino nostro Jesu Christo directe et immediate accepisse; Anathema sit.

CAPUT II. — De perpetuitate primatus beati Petri in romanis pontificibus.

Quod autem in beato Apostolo Petro, princeps pastorum et pastor magnus ovium Dominus Christus Jesus in perpetuam salutem ac perenne bonum Ecclesiæ instituit, id eodem auctore in Ecclesia, quæ fundata super petram ad finem sæculorum usque firma stabit, jugiter durare necesse est. Nulli sane dubium, imo sæculis omnibus notum est, quod sanctus beatissimusque Petrus, Apostolorum princeps et caput, fideique columna, et Ecclesiæ catho-

chef des apôtres, colonne de la foi et fondement de l'Eglise catholique, a reçu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Sauveur et Rédempteur du genre humain, les clefs du royaume; qu'il vit, qu'il préside et juge jusqu'à ce temps et toujours, en ses successeurs les évêques du Saint-Siége romain, fondé par lui et consacré par son sang[1]. C'est pourquoi, quiconque succède à Pierre dans cette Chaire, y reçoit, en vertu de l'institution du Christ lui-même, la Primauté de Pierre sur l'Eglise universelle. L'économie de la vérité subsiste donc, et le bienheureux Pierre, persévérant dans la solidité de la pierre, qu'il a reçue, n'a pas quitté la charge du gouvernement de l'Eglise[2]. Pour cette raison, il a toujours été nécessaire que toute l'Eglise, c'est-à-dire l'universalité des fidèles, répandus en tous lieux, soient en communion avec l'Eglise romaine à cause de sa Principauté prééminente, afin que, en ce Siége, d'où émanent sur tous les droits de la vénérable communauté, comme les membres en la tête, ils ne formassent qu'un seul et même corps[3].

Si donc quelqu'un dit que ce n'est pas par l'institution du Christ Seigneur lui-même, ou de droit divin, que le bienheureux Pierre a des successeurs perpétuels dans la Primauté sur

ticæ fundamentum, a Domino nostro Jesu Christo, Salvatore humani generis ac Redemptore, claves regni accepit : qui ad hoc usque tempus et semper in suis successoribus, Episcopis sanctæ Romanæ Sedis, ab ipso fundatæ, ejusque consecratæ sanguine, vivit et præsidet et judicium exercet [1]. Unde quicumque in hac Cathedra Petro succedit, is secundum Christi ipsius institutionem primatum Petri in universam Ecclesiam obtinet. Manet ergo dispositio veritatis, et beatus Petrus in accepta fortitudine petræ perseverans suscepta Ecclesiæ gubernacula non reliquit [2]. Hac de causa ad Romanam Ecclesiam propter potentiorem principalitatem necesse semper fuit omnem convenire Ecclesiam, hoc est, eos, qui sunt undique fideles, ut in ea Sede, e qua venerandæ communionis jura in omnes dimanant, tanquam membra in capite consociata, in unam corporis compagem coalescerent [3].

Si quis ergo dixerit, non esse ex ipsius Christi Domini institutione, seu jure divino, ut beatus Petrus in primatu super universam Ecclesiam habeat per-

[1] Voir *Concile d'Ephèse*, act. III. Et S. Pierre Chrysologue, *Lettre au prêtre Eutychès*; parmi celles de S. Léon, nº 25; *Pat. lat.*, t. 54, p. 743.

[2] S. Léon le Grand, *Sermon* III (al. II), c. 3; — *Pat. lat.*, t. 54, p. 146.

[3] S. Irénée, *Adversus hæreses*, l. III, c. 3; *Pat. grecq.*, t. 7, p. 849; — *Epistola Concil. Aquileiensis* (an. 381), ad Gratianum imper. c. IV; — dans S. Ambroise, épître XI.

l'universelle Église, ou que le Pontife romain n'est pas le successeur du bienheureux Pierre dans cette même Primauté, qu'il soit Anathème.

CHAPITRE III. — De la nature et du caractère de la Primauté du Pontife romain.

C'est pourquoi, appuyés sur les témoignages manifestes des Saintes Lettres, et fermement attachés aux Décrets formels et certains tant de nos prédécesseurs, les Pontifes romains, que des Conciles généraux, nous renouvelons la définition du Concile œcuménique de Florence, en vertu de laquelle tous les fidèles du Christ sont obligés de croire que le Saint-Siége Apostolique, et le Pontife romain, ont la Primauté sur le monde entier, que le même Pontife romain est le successeur du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, le vrai Vicaire du Christ, le chef de toute l'Église, le père et le docteur de tous les chrétiens, et qu'à lui a été confié par Notre-Seigneur Jésus-Christ, en la personne du bienheureux Pierre, le plein pouvoir de paître, de régir et de gouverner l'Église universelle, ainsi qu'il est contenu dans les actes des Conciles œcuméniques et les saints canons.

Nous enseignons donc et nous déclarons que l'Église romaine, par l'institution du Seigneur, a la Principauté du pouvoir ordinaire sur toutes les autres Églises, et que ce pouvoir de juridiction du Pontife romain, vraiment épiscopal, est

petuos successores; aut Romanum Pontificem non esse beati Petri in eodem primatu successorem; anathema sit.

CAPUT III. De vi et ratione primatus romani Pontificis.

Quapropter apertis innixi sacrarum litterarum testimoniis, et inhærentes tum Prædecessorum Nostrorum, Romanorum Pontificum, tum Conciliorum generalium disertis, perspicuisque decretis, innovamus œcumenici Concilii Florentini definitionem, qua credendum ab omnibus Christi fidelibus est, Sanctam Apostolicam Sedem, et Romanum Pontificem in universum orbem tenere primatum, et ipsum Pontificem Romanum successorem esse beati Petri principis Apostolorum, et verum Christi Vicarium, totiusque Ecclesiæ caput, et omnium Christianorum patrem ac doctorem existere; et ipsi, in beato Petro pascendi, regendi et gubernandi universalem Ecclesiam a Domino nostro Jesu Christo plenam potestatem traditam esse; quemadmodum etiam in gestis œcumenicorum Conciliorum et in sacris canonibus continetur.

Docemus proinde et declaramus Ecclesiam Romanam, disponente Domino, super omnes alias ordinariæ potestatis obtinere principatum, et hanc Romani Pontificis jurisdictionis potestatem, quæ vere episcopalis est, immediatam

immédiat, que les pasteurs et les fidèles, tant isolément et à part que tous ensemble, quels que soient leur rite et leur dignité, lui sont assujettis par le devoir de la subordination hiérarchique et d'une vraie obéissance, non seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui appartiennent à la discipline et au gouvernement de l'Église répandue dans tout l'univers, de sorte que, gardant l'unité, soit de communion, soit de profession d'une même foi avec le Pontife romain, l'Église du Christ est un seul troupeau sous un seul Pasteur suprême. Telle est la doctrine de la vérité catholique, dont nul ne peut dévier sans perdre la foi et le salut.

Mais loin que ce pouvoir du Souverain-Pontife nuise à ce pouvoir ordinaire et immédiat de juridiction épiscopale, par lequel les Évêques qui, établis par le Saint-Esprit, ont succédé aux Apôtres[1], paissent et régissent, comme vrais pasteurs, chacun le troupeau particulier qui lui est assigné, ce dernier pouvoir est proclamé, confirmé et corroboré par le suprême et universel Pasteur, selon la parole de saint Grégoire le Grand : « Mon honneur est l'honneur de l'Église » universelle. Mon honneur est la force solide de mes frères. » Je suis vraiment honoré, lorsque l'honneur dû à chacun ne » lui est pas refusé[2]. »

esse; erga quam cujuscumque ritus et dignitatis pastores atque fideles, tam seorsum singuli quam simul omnes, officio hierarchicæ subordinationis, veræque obedientiæ obstringuntur, non solum in rebus, quæ ad fidem et mores, sed etiam in iis, quæ ad disciplinam et regimen Ecclesiæ per totum orbem diffusæ pertinent; ita ut custodita cum Romano Pontifice tam communionis, quam ejusdem fidei professionis unitate, Ecclesia Christi sit unus grex sub uno Summo Pastore. Hæc est catholicæ veritatis doctrina, a qua deviare salva fide atque salute nemo potest.

Tantum autem abest, ut hæc Summi Pontificis potestas officiat ordinariæ ac immediatæ illi episcopalis jurisdictionis potestati, qua Episcopi, qui positi a Spiritu Sancto in Apostolorum locum successerunt, tanquam veri Pastores assignatos sibi greges, singuli singulos, pascunt et regunt, ut eadem a supremo et universali Pastore asseratur, roboretur ac vindicetur, secundum illud sancti Gregorii Magni : Meus honor est honor universalis Ecclesiæ. Meus honor est fratrum meorum solidus vigor. Tum ego vere honoratus sum, cum singulis quibusque honor debitus non negatur [2].

1. Concil. Trid., sess. XXIII, c. 4.

2. S. Grégoire le Grand, Epist. ad Eulog. Alexand., l. VIII, n. 30. Pat. lat., t. 77, p. 933.

De ce pouvoir suprême du Pontife romain, de gouverner l'Eglise universelle, résulte pour lui le droit de communiquer librement dans l'exercice de sa charge avec les pasteurs et les troupeaux de toute l'Eglise, afin qu'ils puissent être instruits et dirigés par lui dans la voie du salut. C'est pourquoi nous condamnons et réprouvons les maximes de ceux qui disent que cette communion du Chef suprême avec les pasteurs et les troupeaux peut être licitement empêchée, ou qui la soumettent au pouvoir séculier, prétendant que les choses établies par le Siége Apostolique ou en vertu de son autorité pour le gouvernement de l'Eglise, n'ont de force et d'autorité, que si elles sont confirmées par l'agrément de la puissance séculière.

Et comme le Pontife romain, par le droit divin de la Primauté apostolique, est préposé à l'Eglise universelle, nous enseignons aussi et nous déclarons qu'il est le juge suprême des fidèles [1], et qu'on peut recourir à son jugement dans toutes les causes qui sont de la compétence ecclésiastique [2]; qu'au contraire le jugement du Siége apostolique, au-dessus duquel il n'y a point d'autorité, ne peut être réformé par personne, et qu'il n'est permis à personne de juger son jugement [3]. Ceux-là donc dévient du droit chemin de la

Porro ex suprema illa Romani Pontificis postestate gubernandi universam Ecclesiam jus eidem esse consequitur, in hujus sui muneris exercitio libere communicandi cum pastoribus et gregibus totius Ecclesiæ, ut iidem ab ipso in via salutis doceri ac regi possint. Quare damnamus ac reprobamus illorum sententias, qui hanc supremi Capitis cum pastoribus et gregibus communicationem licite impediri posse dicunt, aut eamdem reddunt sæculari potestati obnoxiam, ita ut contendant, quæ ab Apostolica Sede vel ejus auctoritate ad regimen Ecclesiæ constituuntur, vim ac valorem non habere, nisi potestatis sæcularis placito confirmentur.

Et quoniam divino Apostolici primatus jure Romanus Pontifex universæ Ecclesiæ pæest, docemus etiam et declaramus, eum esse judicem supremum fidelium [1], et in omnibus causis ad examen ecclesiasticum spectantibus ad ipsius posse judicium recurri [2]; Sedis vero Apostolicæ, cujus auctoritate major non est, judicium a nemine fore retractandum, neque cuiquam de ejus licere judicare judicio [3]. Quare a recto veritatis tramite aberrant, qui affir-

[1] Pie VI, Bref *Super soliditate* du 28 novembre 1786.

[2] *Concile général* de Lyon II; dans *Summa Conc.* de Bail, t. I, p. 325.

[3] Nicolas I, *Lettre* à l'empereur Michel.

vérité, qui affirment qu'il est permis d'appeler des jugements des Pontifes romains au Concile œcuménique, comme à une autorité supérieure au Pontife romain.

Si donc quelqu'un dit que le Pontife romain n'a que la charge d'inspection ou de direction, et non le plein et suprême pouvoir de juridiction sur l'Église universelle, non-seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui appartiennent à la discipline et au gouvernement de l'Église répandue dans tout l'univers; ou qu'il a seulement la principale part et non toute la plénitude de ce pouvoir suprême; ou que ce pouvoir qui lui appartient n'est pas ordinaire et immédiat, soit sur toutes les Eglises et sur chacune d'elles, soit sur tous les pasteurs et sur tous les fidèles, et sur chacun d'eux; qu'il soit Anathème.

CHAPITRE IV. — Du Magistère infaillible du Pontife romain.

Or, dans cette même Primauté Apostolique, que le Pontife romain, comme successeur de Pierre, prince des Apôtres, possède sur toute l'Eglise, est compris aussi le suprême pouvoir du Magistère, selon que le Saint-Siége l'a toujours tenu, que l'usage perpétuel de l'Eglise le prouve, et que les Conciles œcuméniques eux-mêmes, ceux surtout dans lesquels l'Orient se réunissait à l'Occident dans l'union de la foi

mant, licere ab judiciis Romanorum Pontificum ad œcumenicum Concilium tanquam ad auctoritatem Romano Pontifice superiorem appellare.

Si quis itaque dixerit, Romanum Pontificem habere tantummodo officium inspectionis vel directionis, non autem plenam et supremam potestatem jurisdictionis in universam Ecclesiam, non solum in rebus, quæ ad fidem et mores, sed etiam in iis quæ ad disciplinam et regimen Ecclesiæ per totum orbem diffusæ pertinent; aut eum habere tantum potiores partes, non vero totam plenitudinem hujus supremæ potestatis; aut hanc ejus potestatem non esse ordinariam et immediatam sive in omnes ac singulas Ecclesias, sive in omnes et singulos pastores et fideles; anathema sit.

CAPUT IV. — De romani pontificis infallibili Magisterio.

Ipso autem Apostolico primatu, quem Romanus Pontifex tanquam Petri principis Apostolorum successor in universam Ecclesiam obtinet, supremam quoque magisterii potestatem comprehendi, hæc Sancta Sedes semper tenuit, perpetuus Ecclesiæ usus comprobat, ipsaque œcumenica Concilia, ea imprimis, in quibus Oriens cum Occidente in fidei charitatisque unionem conve-

et de la charité, l'ont déclaré. C'est ainsi que les Pères du 4ᵉ Concile de Constantinople, marchant sur les traces de leurs prédécesseurs, ont émis cette solennelle profession de foi : « Le salut est avant tout de garder la règle de la vraie foi. Et » comme la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ disant : » Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise[1], ne » peut être oubliée, cette parole a été vérifiée par les faits ; » car, dans le Siége Apostolique, la Religion catholique a tou- » jours été conservée immaculée, et la sainte doctrine tou- » jours enseignée. Désirant donc ne nous séparer en rien de » sa foi et de sa doctrine, nous espérons mériter d'être dans » l'unité de communion que prêche le Siége Apostolique, en » qui se trouve l'entière et vraie solidité de la Religion chré- » tienne[2]. » Avec l'approbation du 2ᵉ Concile de Lyon, les Grecs ont professé : « Que la sainte Eglise romaine a la souve- » raine et pleine Primauté et Principauté sur l'Eglise catho- » lique universelle, Principauté qu'elle reconnaît en toute » vérité et humilité avoir reçue, avec la plénitude de la puis- » sance, du Seigneur lui-même dans la personne du bienheu- » reux Pierre, prince ou chef des Apôtres, dont le Pontife ro- » main est le successeur : et, de même qu'elle est tenue plus » que toutes les autres de défendre la vérité de la foi, de

niebat, declaraverunt. Patres enim Concilii Constantinopolitani quarti, majorum vestigiis inhærentes, hanc, solemnem ediderunt professionem : Prima salus est, rectæ fidei regulam custodire. Et quia non potest Domini nostri Jesu Christi prætermitti sententia dicentis : Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam[1], hæc, quæ dicta sunt, rerum probantur effectibus, quia in Sede Apostolica immaculata est semper catholica reservata religio, et sancta celebrata doctrina. Ab hujus ergo fide et doctrina separari minime cupientes, speramus, ut in una communione, quam Sedes Apostolica prædicat, esse mereamur, in qua est integra et vera christianæ religionis soliditas [2]. Approbante vero Lugdunensi Concilio secundo, Græci professi sunt : Sanctam Romanam Ecclesiam summum et plenum primatum et principatum super universam Ecclesiam catholicam obtinere, quem se ab ipso Domino in beato Petro Apostolorum principe sive vertice, cujus Romanus Pontifex est successor, cum potestatis plenitudine recepisse veraciter et humiliter recognoscit ; et sicut præ cæteris tenetur fidei veritatem defendere, sic et, si quæ de fide sub-

[1] Matthieu, XVI, 18.

[2] Tiré de la formule du Pape S. *Hormisdas*, telle qu'elle a été proposée par *Adrien II* aux Pères du 8ᵉ Concile général, 4ᵉ de Constantinople, et souscrite par eux en 869.

» même, lorsque s'élèvent des questions relativement à la » foi, ces questions doivent être définies par son jugement. » Enfin, le Concile de Florence a défini: « Que le Pontife romain » est le vrai Vicaire du Christ, la tête de toute l'Église, et le » père et docteur de tous les chrétiens, et qu'à lui, dans la » personne du bienheureux Pierre, a été remis, par Notre- » Seigneur Jésus-Christ, le plein pouvoir de paître[1], de con- » duire et de gouverner l'Église universelle. »

Pour remplir les devoirs de cette charge Pastorale, nos Prédécesseurs ont toujours travaillé sans relâche à propager la doctrine salutaire du Christ parmi tous les peuples de la terre, et ont veillé avec une égale sollicitude à la conserver pure et sans altération, partout où elle a été reçue. C'est pourquoi les Evêques de tout l'univers, tantôt isolés, tantôt réunis en synodes, suivant la longue coutume des Églises[2] et la forme de l'antique règle[3], ont toujours eu soin de signaler à ce Siége Apostolique les dangers qui se présentaient surtout dans les choses de foi, afin que les dommages portés à la foi trouvassent leur souverain remède, là où la foi ne peut éprouver de défaillance[4]. De leur côté, les Pontifes romains, selon que le

ortæ fuerint quæstiones, suo debent judicio definiri. Florentinum denique Concilium definivit : Pontificem Romanum, verum Christi Vicarium, totiusque Ecclesiæ caput et omnium Christianorum patrem ac doctorem existere; et ipsi in beato Petro pascendi, regendi ac gubernandi universalem Ecclesiam a Domino nostro Jesu Christo plenam potestatem traditam esse.

Huic pastorali muneri ut satisfacerent, Prædecessores Nostri indefessam semper operam dederunt, ut salutaris Christi doctrina apud omnes terræ populos propagaretur, parique cura vigilarunt, ut, ubi recepta esset, sincera et pura conservaretur. Quocirca totius orbis Antistites nunc singuli, nunc in Synodis congregati, longam Ecclesiarum consuetudinem[2] et antiquæ regulæ formam sequentes[3], ea præsertim pericula, quæ in negotiis fidei emergebant, ad hanc Sedem Apostolicam retulerunt, ut ibi potissimum resarcirentur damna fidei, ubi fides non potest sentire defectum[4]. Romani autem Ponti-

[1] Voir Jean, XXI, 15, 17.

[2] S. Cyrille d'Alexandrie, *Lettre au Pape S. Célestin* ; dans *Pat. grecque*, t. 77, p. 79.

[3] S. Innocent I, *Lettre aux Pères du Concile de Carthage et à ceux de Milet*, en 416 ; parmi les *Lettres* de S. Augustin, n. 181 et 182 ; *Pat. lat.*, t. 33, p. 780-784.

[4] Voir S. Bernard, *Lettre* n. 190, parmi les traités ; dans *Patr. lat.*, t. 182, p. 1053.

leur conseillait la condition des temps et des choses, tantôt en convoquant des Conciles œcuméniques, tantôt en demandant l'avis de l'Église dispersée dans l'univers, tantôt par des Synodes particuliers, tantôt en employant d'autres secours que la Providence leur fournissait, ont défini qu'il fallait tenir tout ce que, avec l'aide de Dieu, ils avaient reconnu conforme aux Saintes Ecritures et aux Traditions apostoliques. Le Saint-Esprit n'a pas, en effet, été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils publiassent, d'après ses Révélations, une doctrine nouvelle, mais pour que, avec son assistance, ils gardassent saintement, et exposassent fidèlement la révélation transmise par les Apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi. Tous les vénérables Pères ont embrassé, et tous les saints Docteurs orthodoxes ont vénéré et suivi leur Doctrine apostolique, sachant parfaitement que ce Siége de Pierre reste toujours exempt de toute erreur, selon cette divine promesse du Seigneur notre Sauveur, faite au Prince de ses disciples : « J'ai prié pour toi, afin » que ta foi ne défaille pas ; et toi, lorsque tu seras converti, » confirme tes frères [1]. »

Ce don de la vérité et de la foi qui ne faillit pas a donc été divinement accordé à Pierre et à ses successeurs dans cette Chaire, afin qu'ils s'acquittassent de leur charge éminente

fices, prout temporum et rerum conditio suadebat, nunc convocatis œcumenicis Conciliis aut explorata Ecclesiæ per orbem dispersæ sententia, nunc per Synodos particulares, nunc aliis, quæ divina suppeditabat providentia, adhibitis auxiliis, ea tenenda definiverunt, quæ sacris Scripturis et apostolicis Traditionibus consentanea Deo adjutore cognoverant. Neque enim Petri successoribus Spiritus Sanctus promissus est, ut eo revelante novam doctrinam patefacerent, sed ut eo assistente traditam per Apostolos revelationem seu fidei depositum sancte custodirent et fideliter exponerent. Quorum quidem apostolicam doctrinam omnes venerabiles Patres amplexi et sancti Doctores orthodoxi venerati atque secuti sunt, plenissime scientes, hanc sancti Petri Sedem ab omni semper errore illibatam permanere secundum Domini Salvatoris nostri divinam pollicitationem discipulorum suorum Principi factam : Ego rogavi pro te, ut non deficiat fides tua, et tu aliquando conversus confirma fratres tuos [1].

Hoc igitur veritatis et fidei nunquam deficientis charisma Petro ejusque in hac Cathedra successoribus divinitus collatum est, ut excelso suo munere in

[1] Voir S. Agathon, *Lettre* à l'empereur Constantin Pogonate, approuvée par le 6e Concile général, 3e de Constantinople, en 680.

pour le salut de tous ; afin que tout le troupeau du Christ, éloigné par eux du pâturage empoisonné de l'erreur, fût nourri de la céleste Doctrine; afin que, toute cause de schisme étant enlevée, l'Eglise fût conservée tout entière dans l'unité, et qu'appuyée sur son fondement, elle se maintînt inébranlable contre les portes de l'Enfer.

Or, à l'époque où nous sommes, où l'on a besoin plus que jamais de la salutaire efficacité de la charge Apostolique, et où l'on trouve tant d'hommes qui cherchent à rabaisser son autorité, Nous pensons qu'il est tout à fait nécessaire d'affirmer solennellement la prérogative que le Fils unique de Dieu a daigné joindre au suprême office Pastoral.

C'est pourquoi, Nous attachant fidèlement à la Tradition qui remonte au commencement de la foi Chrétienne, pour la gloire de Dieu notre Sauveur, pour l'exaltation de la Religion catholique et le salut des peuples chrétiens, Nous enseignons et définissons, avec l'approbation du Sacré Concile, que c'est un dogme divinement révélé : Que le Pontife romain, lorsqu'il parle *ex Cathedrâ*, c'est-à-dire lorsque, remplissant la charge de Pasteur et Docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité Apostolique, il définit qu'une doctrine sur la foi ou les mœurs doit être tenue par l'Eglise universelle, jouit pleinement, par l'assistance divine qui lui a été promise

omnium salutem fungerentur, ut universus Christi grex per eos ab erroris venenosa esca aversus, cœlestis doctrinæ pabulo nutriretur, ut sublata schismatis occasione Ecclesia tota una conservaretur atque suo fundamento innixa firma adversus inferi portas consisteret.

At vero cum hac ipsa ætate, qua salutifera Apostolici muneris efficacia vel maxime requiritur, non pauci inveniantur, qui illius auctoritati obtrectant; necessarium omnino esse censemus, prærogativam, quam unigenitus Dei Filius cum summo pastorali officio conjungere dignatus est, solemniter asserere.

Itaque Nos traditioni a fidei Chritianæ exordio perceptæ fideliter inhærendo, ad Dei Salvatoris nostri gloriam, religionis Catholicæ exaltationem et Christianorum populorum salutem, sacro approbante Concilio, docemus et divinitus revelatum dogma esse definimus : Romanum Pontificem, cum ex Cathedra loquitur, id est, cum omnium Christianorum Pastoris et Doctoris munere fungens, pro suprema sua Apostolica auctoritate doctrinam de fide vel moribus ab universa Ecclesia tenendam definit, per assistentiam divinam, ipsi in beato Petro promissam, ea infallibilitate pollere, qua divinus Redemptor

dans la personne du bienheureux Pierre, de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Eglise fût pourvue en définissant sa doctrine touchant la foi ou les mœurs; et, par conséquent, que de telles définitions du Pontife romain sont irréformables par elles-mêmes, et non en vertu du consentement de l'Eglise.

Que si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, avait la témérité de contredire notre définition, qu'il soit Anathème.

Donné à Rome, dans la session publique célébrée solennellement dans la basilique Vaticane, l'an 1870 de l'incarnation du Sauveur, le 18 du mois de juillet, l'an 25 de notre pontificat.

Ainsi est-il.

JOSEPH,

Évêque de Saint-Hippolyte, Secrétaire du Vatican.

Ecclesiam suam in definienda doctrina de fide vel moribus instructam esse voluit; ideoque ejusmodi Romani Pontificis definitiones ex sese, non autem ex consensu Ecclesiæ, irreformabiles esse.

Si quis autem huic Nostræ definitioni contradicere, quod Deus avertat, præsumpserit : anathema sit.

Datum Romæ, in publica Sessione in Vaticana Basilica solemniter celebrata, anno Incarnationis Dominicæ millesimo octingentesimo septuagesimo, die decima octava Julii.

Pontificatus Nostri anno vigesimo quinto

Ita est

JOSEPHUS

Episcopus S. Hippolyti Secretarius Concilii Vaticani.

De l'ordre de notre Saint-Père et Seigneur dans le Christ, par la divine Providence Pie Pape IX, l'an 1870 de la nativité du Seigneur, induction XIII, le 18 juillet, 25e année du pontificat du même très-saint Seigneur, la présente Constitution apostolique a été affichée et publiée aux portes des Basiliques de Saint-Jean de Latran, du prince des Apôtres, de Sainte-Marie-Majeure, de la Chancellerie apostolique, de la grande Curie innocentienne et dans la place du Champ-de-Flore, par moi Aloisius Serafini, courrier apostolique.

PHILIPPE OSSANI,

chef des courriers.

De mandato SS mi In Christo Patris et Domini Nostri divina Providentia PII PP. IX, anno a Nativitate Domini MDCCCLXX, Indict. XIII, die vero XVIII Julii, Pontificatus ejusdem SSmi Domini Nostri anno XXV, præsens Constitutio Apostolica affixa et publicata fuit ad valvas Basilicarum S. Joannis in Laterano, Principis Apostolorum, et S. Mariæ Majoris, Cancellariæ Apostolicæ, ac Magnæ Curiæ Innocentianæ, atque in Acie Campi Floræ per me Aloisium Serafini Apost. Curs.

PHILIPPUS OSSANI, *Magist. Curs.*

Allocution du Saint Père après la proclamation.

« L'autorité du Souverain Pontife est grande, mais elle ne » détruit pas, elle édifie. Elle n'opprime pas, elle soutient, et » très-souvent elle défend les droits de ses frères, c'est-à- » dire les droits des Evêques. Que si quelques-uns n'ont pas » bien voté avec nous, qu'ils sachent qu'ils ont voté dans le » trouble, et qu'ils se rappellent que *le Seigneur n'est pas* » *dans le trouble.*

» Qu'ils se souviennent aussi qu'il y a peu d'années ils abon- » daient dans notre sens et dans le sens de cette vaste assem- » blée. Quoi donc? *Ont-ils deux consciences et deux volontés sur* » *le même point?* A Dieu ne plaise! Nous prions donc le Dieu » qui seul fait les grandes merveilles, d'illuminer leur esprit » et leurs cœurs, afin qu'ils reviennent au sein de leur Père, » c'est-à-dire du souverain Pontife, Vicaire indigne de Jésus- » Christ, afin qu'il les embrasse et qu'ils travaillent avec nous » contre les ennemis de l'Eglise de Dieu. Fasse, oh! fasse » Dieu qu'ils puissent dire avec Augustin : « *Mon Dieu, vous* » *nous avez donné votre admirable lumière, et voici que je* » *vois.* »

« Ah! oui, que tous voient! Que Dieu répande sur vous ses » bénédictions [1]. »

En admirant la mansuétude de cette allocution on doit remarquer la gravité des paroles, où Pie IX reproche aux évêques, déserteurs du Concile, le trouble dans lequel ils sont eux-mêmes et qu'ils ont semé autour d'eux. Rien, au reste, de

[1] Magna est auctoritas in summo Pontifice, sed auctoritas hæc non destruit, sed ædificat; non opprimit, sed sustinet, et sæpe sæpius jura defendit fratrum, nempe jura episcoporum. Quod si aliqui non senserunt bene nobiscum, sciant ipsi quod judicaverunt in commotione, sed meminerint « Non in commotione Dominus. »

Meminerint quod paucis abhinc annis abundarunt in sensu nostro et in sensu hujus amplissimi concessus. Quid ergo? sunt duæ conscientiæ? sunt duæ voluntates in eodem argumento? Absit! Rogamus ergo Deum, ut ille qui facit mirabilia magna solus, ipse illuminet sensus et corda eorum, et omnes redeant ad sinum Patris id est summi Pontificis, Vicarii indigni Jesu Christi, ut eos amplectatur et laborent nobiscum contra inimicos Ecclesiæ Dei. Faxit! faxit Deus ut cum Augustino dicere possint : « *En admirabile lumen tuum dedisti nobis, et ecce video.* »

Ah! videant omnes! Deus vos benedicat!

plus mérité que le reproche d'avoir *deux consciences* et *deux volontés*; car les plus fougueux d'entre eux avaient déjà soutenu dans leurs écrits cette infaillibilité qu'ils combattent à outrance, et l'avaient même consacrée dans leurs Synodes particuliers, comme l'a constaté Mgr Delalle, dans le *mandement* que nous avons cité[1].

Il nous reste maintenant à faire connaître les noms des prélats qui ont voté le *placet* au Concile, de ceux qui ont voté *non placet*, de ceux qui pour causes légitimes étaient *absents*, et de ceux qui, d'après leur protestation de ne pouvoir adhérer au Concile, se sont *abstenus*. Ce sont des notes qu'ils ont eux-mêmes affichées à leurs noms.

XI

Nom de tous les prélats français qui composaient le Concile avec la qualification de leur vote, selon l'ordre des provinces ecclésiastiques.

Province d'Aix.

Aix. — Mgr Chalandon, absent.
Ajaccio.—Mgr de Cuttoli, **abstenu.**
Digne. — Mgr Meyrieu, *placet.*
Gap. — Mgr Guilbert, **abstenu.**
Fréjus. — Mgr Jordany, *placet.*
Marseille. — Mgr Place, **abstenu.**
Nice. — Mgr Sola, **abstenu.**

Province d'Alby.

Alby. — Mgr Lyonnet, absent.
Cahors. — Mgr Grimardias, **abstenu.**
Mende. — Mgr Foulquier, *placet.*
Perpignan. — Mgr Ramadié, **abstenu.**
Rodez. — Mgr Delalle, *placet.*

Province d'Auch.

Auch. — Mgr Delamarre, absent.
Aire. — Mgr Epivent, *placet.*
Bayonne. — Mgr Lacroix, *placet.*
Tarbes. — Mgr Pichenot, absent

Province d'Avignon.

Avignon. — Mgr Dubreuil, *placet.*
Montpellier. — Mgr Lecourtier, absent.
Nimes. — Mgr Plantier, absent.
Valence. — Mgr Gueullette, **abstenu.**
Viviers. — Mgr Delcusy, *placet.*

Province de Bordeaux.

Bordeaux. — Cardinal Donnet, *placet.*
Angoulême. — Mgr Cousseau, *placet.*
Agen. — Vacant.
La Rochelle. — Mgr Thomas, **abstenu.**
Luçon. — Mgr Collet, **abstenu.**
Périgueux. — Mgr Dabert, *placet.*
Poitiers. — Mgr Pie, *placet.*
La Réunion. — Mgr Maupoint. *placet.*
Guadeloupe. — Mgr Reyne, *placet.*

Province de Besançon.

Besançon. — Cardinal Mathieu, **abstenu.**
Bellay. — Mgr de Langalerie, *placet.*

[1] Voir, ci-dessus, p. 10.

Metz. — Mgr Dupont des Loges, **abstenu.**
Nancy. — Mgr Foulon, **abstenu.**
Saint-Dié. — Mgr Caverot, *placet.*
Strasbourg. — Mgr Raess, absent.
Verdun. — Mgr Hacquart, absent.

Province de Bourges.

Bourges. — Mgr La Tour d'Auvergne, *placet.*
Clermont. — Mgr Féron, absent.
Le Puy. — Mgr Le Breton, *placet.*
Limoges. — Mgr Frochard, *placet.*
Saint-Flour. — Mgr Pompignac, absent.
Tulle. — Mgr Bertrand, *placet.*

Province de Cambrai.

Cambrai. — Mgr Régnier, *placet.*
Arras. — Mgr Lequette, *placet.*

Province de Chambéry.

Chambéry. — Cardinal Billet, absent.
Annecy. — Mgr Magnin, *placet.*
Saint-Jean-de-Maurienne. — Mgr Vibert, *placet.*
Tarantaise. — Mgr Gros, *placet.*

Province de Lyon.

Lyon. — Mgr Ginoulhiac, **abstenu.**
Autun. — Mgr de Marguerie, **abstenu.**
Dijon. — Mgr Rivet, **abstenu.**
Grenoble. — Mgr Paulinier, absent.
Langres. — Mgr Guerrin, *placet.*
Saint-Claude. — Ngr Nogret, *placet.*

Province de Paris.

Paris. — Mgr Darboy, **abstenu.**
Blois. — Mgr Pallu du Parc, *placet.*
Chartres. — Mgr Regnault, *placet.*
Meaux. — Mgr Allou, *placet.*
Orléans. — Mgr Dupanloup, **abstenu.**
Versailles. — Mgr Mabile, *placet.*

Province de Reims.

Reims. — Mgr Landriot, *placet.*
Amiens. — Mgr Boudinet, *placet.*
Beauvais. — Mgr Gignoux, *placet.*
Châlons. — Mgr Maignan, **abstenu.**
Soissons. — Mgr Dours, **abstenu.**

Province de Rennes.

Rennes. — Mgr Saint-Marc, absent.
Quimper. — Mgr Sergent, *placet.*
Saint-Brieuc. — Mgr David, **abstenu.**
Vannes. — Mgr Bécel, absent.

Province de Rouen.

Rouen. — Mgr le cardinal Bonnechose, *placet.*
Bayeux. — Mgr Hugonin, **abstenu.**
Coutances. — Mgr Bravard, **abstenu.**
Evreux. — Mgr Grolleau; absent.
Séez. — Mgr Rousselet, *placet.*

Province de Sens.

Sens. — Mgr Bernardou, *placet.*
Moulins. — Mgr de Dreux-Brézé, *placet.*
Nevers. — Mgr Forcade, *placet.*
Troyes. — Mgr Ravinet, *placet.*

Province de Toulouse.

Toulouse. — Mgr Desprez, *placet.*
Carcassonne. — Mgr de la Bouillerie, *placet.*
Montauban. — Mgr Doney, absent.
Pamiers. — Mgr Belaval.

Province de Tours.

Tours. — Mgr Guibert, absent.
Angers. — Mgr Freppel, *placet.*
Laval. — Mgr Wicart, *placet.*
Le Mans. — Mgr Fillon, *placet.*
Nantes. — Mgr Fournier, absent.

Algérie.

Alger. — Mgr Lavigerie, absent.
Constantine. — Mgr Las Cases, **abstenu.**
Oran. — Mgr Callot, **abstenu.**
Mgr Baillès, ancien évêque de Luçon, *placet.*
Mgr La Carrière, ancien évêque de La Guadeloupe, *placet.*

Mgr Gazailhan, ancien évêque de Vannes, *placet.*

Mgr Maret, évêque de Sura, abstenu.

On voit là que les abstentions s'élèvent à 25, qui est précisément le chiffre des Evêques français qui ont répondu par un *non placet* dans la Congrégation du samedi 16 juillet.

En définitive voici le nombre de tous ceux qui ont voté *pour* ou *contre*.

Cardinaux		42		4
Patriarches		6		2
Primats		6		2
Archevêques		77		17
Evêques		362		47
Abbés et généraux d'ordre		40		1
	Pour	523	Contre	73

Aussi l'opposition que l'on disait réunir :

Au commencement		120
Est tombée le 13 juillet	à	91
— le 17 juillet	à	73
Dans la lettre de protestation		53

Les 2 évêques qui ont voté *non placet* sont :

Mgr Riccio, évêque de Cujazzo, royaume de Naples ;
Mgr Fitzgerald, évêque de Litlerock, Amérique.

On lit dans la *Civiltà cattolica* :

Il sera agréable à nos lecteurs d'avoir sous les yeux le tableau des orateurs qui ont pris la parole au Concile sur le 4e chapitre (le *chapitre relatif à l'infaillibilité*), et de ceux qui y ont renoncé :

Juin —	Rapporteurs —	Orateurs —	Orateurs renonçant à la parole
15	1	2	»
18	»	3	»
20	1	4	»
22	»	7	»
23	»	5	»
25	»	6	2
28	»	6	»
30	»	6	2
Juillet			
1	»	6	»
2	»	9	14
4	»	2	42
11 séanc.	2	56	60

Ainsi la discussion sur ce seul chapitre a pris 11 séances, où on a entendu 56 orateurs et deux rapports faits au nom de la commission; 60 orateurs inscrits ont renoncé à la parole. Ajoutons que dans la discussion générale du *schema* qui a rempli 14 séances, on a entendu 65 Pères, qui pour la plupart ont traité d'une manière générale la question qui est l'objet de ce 4e chapitre. Il y a donc eu plus de 100 discours sur cette question de l'infaillibilité pontificale. On sait aussi qu'avant la discussion plus de 100 Pères ont envoyé par écrit leurs observations sur ce chapitre.

Ces observations ont toutes été imprimées et réunies en un *gros volume dont chaque Père a reçu un exemplaire*. Et l'on n'en dira pas moins qu'on n'a pas mûrement délibéré et que la discussion n'a pas été libre !

En dernière analyse en ce qui concerne la France :

Evêques	87
le 13 juillet, opposants	35
Du 13 au 18, soumis	20
Jusqu'à ce jour, non soumis	15

Le Concile n'est pas suspendu ; des congés ont été donnés à ceux qui en avaient besoin; les travaux continuent par ceux qui sont restés à Rome, et les absents devront de nouveau se réunir à leurs collègues le 11 novembre prochain.

XII

CANONS du Concile d'Ephèse contre les Evêques qui ont abandonné le Concile, et n'ont pas pas voulu accepter ses décisions.

Nous avons publié la protestation des 53 évêques qui ont refusé d'assister à la dernière séance du Concile, et déclaré qu'ils ne pouvaient pas dire *placet* sur les canons qui y étaient proposés. On se demande naturellement ce qu'ils vont faire après la proclamation du dogme. Quelques-uns se sont soumis, d'autres n'ont pas encore rendu publique leur soumission. Nous espérons bien que tous soumettront leur raison particulière au témoignage de foi qu'ont rendu la grande majorité des évêques à la révélation du Christ, qu'ils sont divinement chargés de conserver.

Cependant il ne sera pas inutile de rappeler que la fuite du

Concile et le refus de se soumettre ne sont pas nouveaux dans l'Eglise.

L'an de J.-C. 415 fut assemblé le Concile d'Ephèse, contre Nestorius qui ne voulait pas reconnaître la divinité de Jésus-Christ; 200 évêques environ y étaient assemblés, sur ce nombre 30 abandonnèrent les assemblées. Voici dans quels termes en parle un historien.

« Quelques évêques, au nombre de 30 environ, abandonnè-
» rent le Concile d'Ephèse, et furent ainsi connus pour avoir
» les opinions de Nestorius et de Celestius; ils s'enfuirent ne
» voulant pas condamner Nestorius de concert avec les Pères.
» Le Saint Synode les priva de toute communion Ecclésiasti-
» que, et leur enleva toute charge du Sacerdoce. C'est là le
» but du canon suivant [1].

CANON I. — Que ceux qui pensent comme Celestius et ses complices soient déposés.

« Or, parce qu'il fallait que les absents du saint Concile, et
» ceux qui demeurent dans les villes et les provinces, pour
» quelque empêchement soit ecclésiastique, soit corporel,
» n'ignorassent pas ce qui a été décidé sur eux, nous signi-
» fions à votre sainteté et à votre affection, que si quelque
» Métropolite de la province, ayant délaissé le saint et œcu-
» ménique Concile, ou s'est joint à leur défection, ou s'y
» joindra dans la suite, soit qu'il pense ou qu'il doive penser
» comme Celestius, celui-là (ce métropolite) ne pourra plus
» rien faire contre les évêques de la province, en tant que
» déjà en ce moment il a été constitué par le Synode séparé
» de toute communion ecclésiastique, et devient tout à fait
» nul; mais il sera soumis aux évêques de cette province et
» aux métropolites voisins qui pensent droitement, pour qu'il
» soit tout à fait déchu de l'ordre épiscopal. »

[1] A Synodo Ephesina recesserunt quidam numero circiter triginta, qui deprehensi sunt Nestorii atque Cœlestii sensa tenere. Fugerunt autem, nolentes una cum patribus Nestorium condemnare, quos sancta Synodus omni ecclesiastica communione privavit, et Sacerdotii omne munus ademit. Hic est scopus hujus canonis. (Dans Bail, *Summa conciliorum*, t. I, p. 94; in-fol. Parisiis, 1659.)

CANON. I. — *Ut qui cum Celestio, aut complicibus sentiant, deponantur.*

Quoniam autem opportebat et absentes a sancta Synodo, morantesque in urbibus et provinciis ob aliquod impedimentum, seu Ecclesiasticum, sive corporeum, non ignorare quæ de ipsis sunt constituta, significamus sanctitati vestræ ac dilectioni, ut si quidam metropolita provinciæ, derelicta sancta et œcumenica Synodo, aut accessit ad illorum defectionis consessum, aut accideret in posterum, seu cum Celestio sensit, aut sentiet, ipse nihil amplius poterit agere adversus provinciæ Episcopos, ut qui jam a Synodo totius Ecclesiasticæ communionis expers sit factus, et prorsus inutilis. Sed et ipsis episcopis illius provinciæ, circumque vicinis metropolitis recta sentientibus subjacebit, ut omnino dejectus sit a sede Episcopatus (*Concil. Ephesinum*, cap. I; *ibid.*, p. 93.)

CANON II. — Ceux qui ont adhéré et ceux qui se sont séparés du Concile, sont déposés.

« Que si quelques évêques des provinces se sont séparés du » saint Concile, ou ont adhéré à ceux qui s'en sont séparés, ou » ont essayé d'y adhérer, ou même si après avoir souscrit à la » déposition de Nestorius, ont de nouveau donné leur con- » sentement à la défection, il a plu au saint Synode qu'ils » sont tout à fait séparés du Sacerdoce et qu'ils sont déchus » de leur grade. »

CANON II. — *Qui deficientibus a Synodo adhæserunt Sacerdotio privantur.*

Si qui autem provinciales episcopi a sancta Synodo defecerunt, vel deficientibus adhæserunt, aut adhærere tentarunt, vel etiam postquam subscripserunt Nestorii depositioni, rursus ad defectionis consensum nihilominus recurrerunt, istos placuit sanctæ Synodo penitus alienos esse a Sacerdotio, graduque cecidisse (*Ibid.* p. 94).

CANON III. — Tous les prêtres qui ont été séparés du Sacerdoce par Nestorius, sont rétablis dans leur dignité.

« Que s'il y a dans les villes ou les régions des Clercs qui » ont été déposés du Sacerdoce par Nestorius ou ses adhérents, » parce qu'ils pensaient droitement, nous avons jugé juste » qu'ils soient rétablis dans leur grade. En somme, nous ju- » geons que les Clercs, qui adhèrent au Concile orthodoxe » œcuménique, ne doivent être soumis en aucune manière » et pour aucune raison aux Evêques qui se sont séparés ou » qui se sépareront.

CANON III. — *Restituuntur, qui a Nestorio sunt sacerdotio prohibiti.*

Si quis vero ex Clericis, in singulis urbibus aut regionibus a Nestorio et conspirantibus, sacerdotio prohibiti sunt, quod recte sentirent, justum putavimus hos quoque proprium gradum accipere. In summa autem, clericos

orthodoxæ et œcumenicæ Synodo consentientes jubemus, eis qui defuerunt aut defecturi sunt Episcopis, nullo pacto aut ratione subjectos esse debere. (*Ibid.*)

CANON IV. — Ceux qui pensent comme Nestorius ou Celestius sont déposés par le Synode.

« Que si quelques-uns des Clercs font défection et osent, soit » en particulier, soit en public, penser comme Nestorius ou » Celestius, il a été défini par ce saint Concile, qu'ils seront » aussi déposés. »

CANON IV. — *Qui cum Nestorio aut Cœlestio sentiunt, deponantur a Synodo*

Si qui autem clericorum defecerint et ausi fuerint, vel privatim vel publice, quæ sunt Nestorii aut Celestii sapere, sancitum est a sancta Synodo istos quoque depositos esse. (*Ibid.*)

CANON V. — Que ceux que le saint Concile a condamnés ne doivent pas être rétablis. — Puis suit le texte du canon, etc.

CANON V. — *Quos sancta Synodus condemnavit restitui non debere.*

CANON VI. — Contre les pertubateurs des faits qui ont été accomplis dans ce Synode.

« Egalement, que s'il y a quelques-uns qui veuillent défaire » quelqu'une des choses qui ont été faites par le saint Concile » d'Ephèse, le même saint Concile a décrété, s'ils sont Evê» ques ou Clercs, qu'ils sont déchus de leur grade, et s'ils » sont laïques ou autres qu'ils soient privés de la com» munion. »

CANON VI. — *Contra turbatores gestorum in Synodo.*

Similiter autem, et si qui velint ea quæ de singulis per sanctam Synodum gesta sunt Ephesinam, quocumque modo movere, sancta Synodus ipsa decrevit, siquidem Episcopi aut clerici fuerint, eos omnino a proprio cadere gradu; sin vero laici, aut alii, sine communione permaneant. (*Ibid.*)

Nous finissons par une dernière remarque c'est que, quoique leur nom ne soit pas prononcé par les Pères du Concile d'Ephèse, leur sentence atteint non-seulement les évêques et les laïques, mais encore les *matriarches,* qui à Paris et à Rome, ont soutenu avec chaleur les prélats, qui ne voulaient pas de l'infaillibilité pontificale.

A. Bonnetty.

Archéologie biblique.

DÉCOUVERTE

Du tombeau des Maccabées, des Couteaux en silex qui ont été déposés dans le tombeau de Josué, et des fouilles qui se sont faites à Jérusalem.

Les découvertes qui se sont faites, depuis environ 30 ans, en Orient, terre classique de la Bible, sont étonnantes. On dirait que la voix d'Ezéchiel a parlé à tous les morts, et leur a dit : « Levez-vous, venez témoigner pour l'Eglise de Jého- » vah, et de son fils Jésus. » Et les morts secouent leur suaire millenaire. La vieille Babylone, la pénitente Ninive, la mystérieuse Egypte renaissent tous les jours et rendent leur témoignage en faveur de la Bible. La Palestine, cette *terre promise* et livrée à Israël, est fouillée en ce moment dans tous les sens, et elle se montre, comme elle est racontée dans la Bible.

Les *Annales* ont consigné dans leurs pages toutes ces découvertes; plusieurs des plus importantes ne se trouvent que dans leurs pages, et nos lecteurs peuvent se dire les mieux informés de toute cette résurrection de l'histoire primitive.

Nous devons noter que beaucoup de nos lecteurs nous ont fait savoir « que la lecture de ces documents avait dissipé » l'obscurité qui dérobait à leurs yeux la véracité et la divi- » nité de l'Eglise, beaucoup mieux que toutes les apologies » métaphysiques, Aristoteliciennes ou Platonniennes, qui sont » le fond de la plupart des ouvrages de polémique chrétienne. » Ce sont des faits que nous voulons, nous disent-ils ; les rai- » sonnements métaphysiques sont à l'usage de tous, pour peu » qu'ils soient maniés avec adresse. Or, certes, nos adver- » saires ne manquent pas d'adresse. Mais devant les faits, ils » restent sans réponse. »

On ne doit donc pas s'étonner que nous mettions le plus grand soin à recueillir toutes les découvertes qui surgissent

pour ainsi dire tous les jours. Nos lecteurs vont connaître ici trois nouvelles preuves de ce que nous avançons.

I. Découverte du tombeau des Maccabées.

On lit dans la *Bible :*

« En ces jours-là, Mathathias, fils de Jean, fils de Siméon,
» prêtre d'entre les enfants de Joarib, sortit de Jérusalem, et
» se retira sur la montagne de Modin. — Il avait 5 fils, Jean
» surnommé Gaddis; — et Simon surnommé Thasi; — et Judas
» appelé Maccabée ; — et Eléazar, surnommé Abaron ; — et
» Jonathas surnommé Apphus.

« .... Et les hommes que le roi Antiochus avait envoyés vin-
» rent pour forcer ceux qui s'étaient retirés dans la ville de
» Modin, de sacrifier et de brûler de l'encens, et d'abandonner
» la loi de Dieu...., et Mathathias répondant dit à haute voix :
» Quand toutes les nations obéiraient au roi Antiochus, et
» que tous ceux d'Israël abandonneraient la loi de leurs pères,
» et consentiraient à ses ordonnances, — moi, mes fils et mes
» frères, nous obéirons à la loi de nos pères. — Que Dieu
» nous soit propice. Il n'est pas dans notre usage d'aban-
» donner la loi et la justice de Dieu [1]. »

On sait avec quelle vaillance les glorieux fils de Mathathias résistèrent à toutes les forces du roi de Syrie ; quatre de ces héros moururent en combattant ; Simon qui resta vainqueur leur éleva un monument qui est décrit en ces termes :

« Simon éleva sur le sépulcre de son père et de ses frères
» un édifice qu'on voyait de très-loin, en pierre polie. — Il
» plaça sept pyramides, l'une contre l'autre, pour son père et
» sa mère et pour ses quatre frères ; — et il éleva tout autour de
» grandes colonnes, et sur les colonnes des armes, monument
» éternel, et auprès des armes, des navires sculptés, qui étaient
» aperçus de tous ceux qui naviguaient sur la mer [2]. »

Voici la description qu'en fait Josèphe :

« Simon fit ériger à Jonathas et à son père un magnifique
» tombeau de marbre blanc et poli, qu'il porta à une telle
» élévation qu'on le découvre de fort loin. Il le fit entourer de

[1] Ier *Maccabées*, II, 1-5, 15, 19-21.
[2] *Ibid.*, c. XIII, 27-29.

» portiques, et y fit ériger des colonnes chacune d'une seule » pierre, ouvrage admirable à voir. Il y ajouta sept pyramides, à » ses père et mère et à ses frères, une pour chacun, ouvrage » admirable pour leur beauté et leur hauteur, et qui se sont » conservées jusqu'à nos jours [1]. »

Voici maintenant le récit de la déconverte de ce tombeau.

On écrit de Jérusalem, en date du 2 juillet, au *Journal officiel :*

« M. Victor Guérin, agrégé et docteur ès lettres, membre de la Société de géographie de Paris et de la Société impériale des Antiquaires de France, déjà connu par les diverses missions scientifiques qu'il a remplies en Grèce, en Égypte, dans la régence de Tunis et en Palestine, où, en 1863, il avait découvert le site de nombreuses localités antiques échappées aux recherches de ses devanciers, ainsi que le tombeau célèbre de Josué, parcourt depuis trois mois cette dernière contrée avec une mission nouvelle du gouvernement français. Il vient d'explorer à fond la *Samarie,* dont il a visité successivement tous les villages et étudié un grand nombre de ruines qui ne se trouvent marquées sur aucune carte.

» Mais la découverte la plus importante qu'il ait faite en revenant à Jérusalem, est celle du fameux *tombeau des Maccabées,* cherché par les uns à *Souba,* par d'autres à *Katloul*, par d'autres encore à *El Koubad,* par d'autres enfin à *Lathroun.* Depuis quelques années, le site véritable de *Modin* avait été deviné avec beaucoup de perspicacité par le R. P. Emmanuel Forner, qui, en 1866, avait, en revenant de Lydda, traversé le petit village d'*El Medieh,* et, frappé par la ressemblance singulière qu'offre le nom de ce village avec celui de *Modin,* avait émis la conjecture que cet humble hameau avait conservé le nom et occupait l'emplacement de la célèbre patrie des Maccabées.

» Guidé par cette précieuse indication, M. Guérin s'est transporté à *El Medieh.* Là, il n'a trouvé que des ruines peu importantes; mais les habitants lui ont signalé eux-mêmes sur des collines voisines des ruines bien plus considérables, appelées « *khirbet-el-Medieh* » ou ruines de Medieh. De magni-

[1] Josèphe, *Antiq. jud.*, XIII, c. 6, n° 5.

fiques tombeaux, creusés dans le roc, y sont désignés sous le nom de « *khirbet-el-Yehoud,* » ou tombeaux des Juifs, et les sept plus remarquables ont été dernièrement considérés par un savant qui les a visités, M. Ch. Sandreczki, comme étant ceux des sept Maccabées. Mais M. Guérin, qui les a attentivement examinés dans trois excursions successives faites à El Medieh, déclare qu'à l'entour de ces excavations funéraires, on ne distingue pas la moindre trace du *mausolée en pierres de taille* érigé par Simon sur la tombe de son père, de sa mère et de ses frères. D'ailleurs, chacune de ces excavations renfermait deux cadavres, ce qui ne s'accorde plus avec le chiffre de *sept individus* seulement contenus dans ce tombeau de famille que couronnaient sept pyramides, une en l'honneur de chacun de ceux dont les cendres y reposaient.

» Quant au véritable tombeau des Maccabées, M. Guérin l'a découvert à un kilomètre de là, sur une colline voisine, en pratiquant des fouilles aux deux extrémités d'un édifice rectangulaire en belles pierres de taille, aux trois quarts renversé et n'offrant plus qu'un monceau de débris, à l'exception de quelques arasements encore visibles et d'une *chambre* en partie intacte vers l'est. Cette chambre, qu'il a débarrassée le 27 juin de tous les matériaux qui l'encombraient, et qui est construite avec des pierres du plus bel appareil, recouvrait une *cuve sépulcrale* taillée dans le roc, mesurant 2 mètres de long sur 1 mètre de large, et avait 70 centimètres de profondeur; le fond en était entièrement tapissé de petits cubes de mosaïque, noirs, blancs et rouges. Un rebord, ménagé autour de cette cuve, avait autrefois servi à porter une grande dalle qui formait en même temps le parquet de la chambre et le couvercle de la fosse funèbre.

» Le lendemain 28, M. Guérin a poursuivi ses fouilles au moyen des mêmes fellahs du village d'El Medieh qu'il avait employés la veille, et il a découvert, à 10m,50 à l'ouest de cette première chambre, et dans le même alignement, une *seconde chambre* dont un mur seul était encore debout, et qui recouvrait de même une deuxième cuve sépulcrale, mesurant, comme la précédente, 1 mètre de large sur 2 mètres de long, et tapissé pareillement, dans le fond, de petits cubes de mo-

saïque, qui déjà avaient été enlevés en partie par ceux qui jadis avaient violé cette sépulture. L'emplacement des *cinq autres chambres* sépulcrales, qui doivent évidemment recouvrir cinq autres fosses analogues pratiquées dans le roc est encore reconnaissable; mais elles doivent être presque entièrement détruites, à l'exception peut-être des assises inférieures. Chacune de ces chambres était surmontée d'*une pyramide*, et M. Guérin a retrouvé les encastrements très-reconnaissables de deux d'entre elles.

» Le monument tout entier avait la forme suivante. C'était un grand édifice rectangulaire mesurant 28 mètres de longueur sur 6 mètres 50 de large. Il était tourné de l'est à l'ouest et renfermait *sept chambres sépulcrales* contigües et distinctes, couronnées chacune d'une pyramide. Un portique orné de colonnes environnait ce mausolée et rappelait les beaux péristyles des temples grecs. M. Guérin a retrouvé une *dizaine* de tronçons de colonnes ayant appartenu à ce portique, et qui, tous, avaient 47 centimètres de diamètre.

» La découverte de ce monument précieux, dont les débris répondent parfaitement à la description qu'en donnent l'Ecriture-Sainte et l'historien Josèphe, fixe d'une manière définitive au *Kirbet-el-Medieh* l'emplacement de l'antique *Modin*, en même temps qu'il remet en honneur l'un des mausolées les plus célèbres de l'antiquité, et sans contredit le plus national de tous ceux de la Palestine.

» Nous savons par Eusèbe et par saint Jérôme qu'on montrait encore de leur temps, non loin de Lydda, sur la hauteur de Modin, le tombeau des Maccabées[1]. Nous savons aussi par la Sainte-Ecriture et par Josèphe, que ce mausolée était aperçu de la mer. Or, la colline d'El Medieh, que couronne l'édifice rectangulaire fouillé par M. Guérin, n'est qu'à huit kilomètres à l'est de Lydda, et de son sommet on distingue parfaitement la mer. Réciproquement, de la mer on devait voir sans la moindre difficulté un pareil monument, quand

[1] Modeim, vicus juxta Diospolim, unde fuerunt Maccabæi, quorum hodieque ibidem sepulcra monstrantur (S. Jérôm., *de situ et nominibus hebræor*, etc., dans *Pat. lat.*, t. 23, p. 911).

il était encore debout avec ses pyramides, et ses portiques.

» Nous souhaitons à M. Guérin de faire de nouvelles découvertes semblables à cette dernière, et nous espérons qu'il nous donnera sur la Samarie et sur la Galilée une étude aussi complète que celle qu'il a publiée naguère sur la Judée.

» Nous apprenons que M. Mauss, l'habile architecte français qui est chargé des réparations de l'église Sainte-Anne, à Jérusalem, et qui a reconstruit la coupole du Saint-Sépulcre, est parti ce matin même pour aller lever le plan du mausolée que nous venons de décrire. »

2. Découverte des Couteaux de pierre qui ont servi à circoncire les Juifs à leur entrée en Palestine[1].

Nous lisons dans le livre de Josué, après que les Israélites avaient passé le Jourdain, c'est-à-dire :

928 ans après le déluge;
41 ans après la sortie d'Égypte;
2 ans du pontificat d'Éléazar;
94 ans de l'âge de Josué;
633 ans de l'empire des Assyriens;
9 ans du règne d'Amyntas;
718 ans avant la fondation de Rome;
1469 ans avant Jésus-Christ[1].

« Alors le Seigneur dit à Josué : Fais-toi des couteaux de » pierre, et circoncis pour la seconde fois les fils d'Israël. — » Josué fit ce que le Seigneur lui avait commandé, et circoncit » les enfants d'Israël en la colline d'*Araloth* (des prépuces)... » — Et le Seigneur dit à Josué : Aujourd'hui j'ai ôté du milieu » de vous l'opprobre de l'Egypte; et ce lieu fut appelé *Galgal,* » jusqu'à ce jour[2]. »

Et puis à sa mort nous lisons :

« Et après cela, Josué, fils de Nun, serviteur du Sei» gneur, mourut âgé de 110 ans; — et on l'enterra dans son » héritage à Thmnath-Saré, qui est situé sur la montagne » d'Ephraïm, au nord de la montagne de Gaash[3]. »

[1] D'après les *Annales veteris testamenti* du P. Salian, t. II, p. 315, in-fol. Lut., 1641.

[2] Josué, c. v, v. 2, 3, 9.

[3] Josué., XXIV, 29, 30.

C'est ici que finit le texte Hébreu et celui de la Vulgate ; mais les 70 ajoutent :

« Là ils posèrent avec lui, dans le monument où ils l'ensevelirent, les Couteaux de pierre, avec lesquels il avait circoncis les enfants d'Israël à Galgala, lorsqu'il les eut fait sortir de l'Egypte, suivant que le Seigneur l'avait ordonné, et ils sont là jusqu'à ce jour [1]. »

M. Cahen, se fiant sur quelques étymologies, a rejeté la traduction des 70 et de la Vulgate, qui disent *couteaux de pierre* et a traduit *couteaux tranchants*. La découverte de ces couteaux prouve la traduction admise par l'Eglise [2].

Découverte des silex taillés en couteaux de pierre de Josué.

Voici maintenant ce que nous lisons dans les *Mondes* de M. l'abbé Moigno :

Mes lecteurs se souviennent que j'avais pressé M. l'abbé Richard, le célèbre hydrogéologue, de ne pas quitter la terre sainte sans avoir retrouvé les couteaux de pierre que Josué avait fait tailler pour circoncire le peuple hébreu. Après avoir passé le Jourdain, il était venu camper à Galgal, à l'est de la ville de Jéricho ; et ce fut là qu'il reçut de Dieu cet ordre : « *Fais-toi des couteaux de pierre et circoncis pour la seconde fois les enfants d'Israël.* » La Vulgate ne dit rien de plus, mais les Septante ajoutent qu'en enterrant Josué, les enfants d'Israël mirent dans son tombeau les couteaux de pierre qui avaient servi à la circoncision.

Ces silex historiques devaient donc être retrouvés et dans les plaines du Jourdain, à Galgal, et dans le tombeau de Josué. Ce tombeau, M. Victor Guérin, célèbre voyageur français, envoyé en Palestine avec une mission du gouvernement, l'a découvert en 1863, et sa découverte a été reconnue authentique par tous les juges compétents [3]. Après l'avoir rappelée

[1] Καὶ ἐκεῖ ἔθηκαν μετ' αὐτοῦ εἰς τὸ μεμνέιον ἐν ᾧ ἔθαψαν αὐτὸν ἐκεῖ, τὰς μαχαίρας τὰς πετρίνας, ἐν αἷς περιέτεμε τοὺς ὑιοὺς Ἰσραὴλ ἐν Γαλγάλοις, ὅτε ἐξήγαγεν αὐτοὺς ἐξ Αἰγύπτον, κατὰ συνέταξε Κύριος· καὶ ἐκεῖ εἰσιν ἕως τῆς σήμερον ἡμέρας (*Bible* des 70, édit. de Bâle, in-12, 1550).

[2] Voir la *Bible*, traduite par M. Cahen, Josué, XXIV, 29, 30.

[3] Les *Annales* ont donné l'histoire de cette découverte, ainsi que les gra-

et confirmée, M. de Saulcy, dans son *Voyage en terre sainte*, tome II, p. 237, ajoutait : « Nous avons vu tout à l'heure que Josué avait fait enterrer, à Tibneh, les couteaux de pierre » dont s'étaient servis les prêtres après le passage du Jourdain. » Ces couteaux doivent être restés dans le tombeau du fils de » Noun, et très-probablement celui-là les recueillera qui se » donnera la peine de les aller chercher. »

A ma prière, M. l'abbé Richard s'est donné cette peine, et il en a été noblement récompensé. Voici ce qu'il m'écrit de Beyrouth en date du 20 juin 1870 :

« Galgala est un petit tertre que les indigènes appellent *Tell-jedjoul*, éloigné de Jéricho d'environ 2 kilomètres. Ce tertre est couvert de pierres parmi lesquelles il s'en trouve une *couverte de croix*. On y voit des débris de mosaïque, et tout autour, sur un rayon de plusieurs kilomètres, des instruments en silex, petits, disséminés sur le sol, quelquefois dans le sol, avec beaucoup de fragments d'instruments... Après avoir visité les plaines de Jéricho, j'ai voulu voir le tombeau de Josué, et le 3 juin dernier, en compagnie de M. l'abbé Pasal, prêtre du patriarchat de Jérusalem, et d'un cheik du village d'*El-Birzeih*, j'y ai trouvé des couteaux en silex en grand nombre. Ils étaient mêlés à la terre dans les casiers ou couloirs de la chambre funéraire, et dans les débris dont la chambre funéraire elle-même s'est remplie, à la suite des violations et des recherches dont ces tombeaux ont été l'objet depuis des siècles. Les casiers ou niches, au nombre de 15 autour de la chambre, sont très-étroites, une bière ordinaire devait les remplir. On ne peut donc y pénétrer qu'en se couchant ; c'est mon moukre que je chargeai de cette opération ; il a retiré, particulièrement des cases du côté *est*, beaucoup de débris de poteries, et parmi ces débris des silex.

» Leurs formes semblables ont vivement piqué ma curiosité ; ce sont presque tous des couteaux. J'en ai trouvé ensuite dans les terres et pierrailles qui encombrent la chambre funéraire, en dehors de la chambre sous le vestibule et devant le vestibule. Partout où j'ai reconnu des déblais extraits des tom-

vures qui représentent le tombeau, dans leur t. XIV, p. 145 (5e série), et dans leur no de mai t. I, p. 391 (6e série).

beaux, j'ai trouvé des couteaux de pierre... On peut, en outre, affirmer que ces silex ont beaucoup de ressemblance avec ceux trouvés dans les plaines du Jourdain ; je suis convaincu de leur identité. »

Voici donc qu'un des faits historiques les plus singuliers de la Bible a reçu la confirmation la plus éclatante, et que nous entrons en possession de silex taillés il y a 3,550 ans [1], plus vieux bien certainement, nous le prouverons jusqu'à l'évidence, que les silex taillés de la vallée de la Somme ou des grottes d'Aurignac. Qui sait même si le spectroscope manié par des mains aussi habiles que celles de M. Sorby ne nous démontrera pas la présence, sur quelques-uns de ces silex, du *sang de la Circoncision*. L'abbé MOIGNO [2].

Nous ajoutons que ce serait là une relique dont on ne saurait contester l'authenticité, et prouverait celle de bien d'autres reliques contestées.

3. Résumé des fouilles et des découvertes qui se sont faites à Jérusalem.

On lit dans le *Journal officiel* :

L'ancienne capitale de la Palestine, le berceau du christianisme, Jérusalem la sainte, est, depuis plus de deux ans, l'objet de fouilles archéologiques des plus importantes. L'intérêt multiple qu'éveillent ces explorations, conduites par le lieutenant de génie anglais, M. Charles *Warren*, nous paraît tel que nous pensons devoir en dire quelques mots à nos lecteurs.

Deux terrains, l'un renfermant le temple des Juifs, placé sur le mont Moriah, et l'autre renfermant un cimetière musulman appelé « El Haram, » (le repos, en hébreu *salim*), ont été explorés jusqu'à ce jour. Le respect extraordinaire des in-

[1] La date du P. Salian porte seulement 3339.

[2] Nous prenons cette occasion pour signaler à nos lecteurs la grande utilité de la Revue de notre savant ami, M. l'abbé Moigno. Tous ceux qui voudront se tenir au courant de toutes les découvertes qui se font dans toutes les sciences actuelles, les trouveront formulées, expliquées, adoptées ou réfutées dans cette revue qu'on peut dire universelle. Elle paraît tous les 8 jours, rue du Dragon, 32, à Paris, prix : 25 francs pour Paris, 30 pour les départements. — Voir, en outre, la notice sur M. l'abbé Moigno et ses divers travaux dans les *Annales*, t. XVIII, p. 405 (5e série).

fidèles pour les sépultures a rendu les recherches assez difficiles, et M. Warren a dû plonger dans le sous-sol, à l'aide de puits extérieurs, afin de pouvoir visiter les fondations de la mosquée d'Omar, ou dôme du roi, qu'entourent de tous côtés des murs élevés.

Jusqu'à présent, on a réussi à déterminer parfaitement les limites extérieures du temple construit par Hérode, et les communications souterraines qui existaient jadis entre l'édifice et la cité voisine. Ces communications retrouvées semblent justifier cette tradition : que le temple avait été élevé sans bruit ni de marteaux, ni d'outils[1]. Les matériaux ont pu effectivement fort bien arriver par des souterrains qui sont assez spacieux pour donner passage aux chevaux, aux ânes et aux mulets chargés de pierres, de mortier, en un mot de matériaux de construction de toutes sortes[2].

Les « cavernes royales » placées à la tête de la vallée de Josaphat ou du Cédron, explorées presque complétement, démontrent que là avaient existé des carrières et des galeries d'exploitation très-étendues; elles ne représentent pas toutefois le développement en longueur et en surface que les guides supposent, et M. Warren croit qu'on a à peu près tout découvert maintenant sur ce point.

La porte dite de *Damas* a été retrouvée et mise à nu; elle repose sur un calcaire dur très-rocheux, appelé *mezzeh* par les fellahs, et donne accès d'un côté à la ville, et de l'autre à ces carrières d'exploitation, que soutiennent des massifs de pierre laissés en piliers de réserve. On a retrouvé les signaux des ouvriers; sur les murs des carrières, les petites cavités creusées de distance en distance pour leurs lampes; et la suie des luminaires existe encore sur les murs; tout paraît abandonné d'hier, tellement la conservation est complète. Toutefois des éboulements locaux rendent la visite assez dangereuse sans guide.

La position occupée par le temple juif au haut d'une mon-

[1] III *Rois*, VI, 7. Voir une note de M. de Paravey; *Annales*, t. V, p. 152 (4e série).

[2] Voir la découverte des carrières souterraines où les pierres ont été taillées, dans les *Annales*, t. XVI, p. 74 (4e série).

tagne élevée, est des plus pittoresques. Deux ravins l'isolent à droite et à gauche. Le premier est appelé d'un nom grec sans doute, *Tyropéon*, à l'ouest, et le sépare de la montagne de Sion. Le second est celui de l'est, déjà nommé le *Cédron*, — séparant le temple de Gethsemani et le mont des Oliviers. Les deux ravins se réunissent au sud dans un étang appelé *Siloâm*. Au nord se trouve l'étang de Bethesda.

Cette position élevée et isolée du temple lui donne le caractère de château fort, inexpugnable, qu'il a eu en réalité dans le passé; des caveaux immenses, des citernes, des fontaines, des magasins permettaient d'accumuler toutes les ressources nécessaires à la vie d'une forte garnison et à une longue résistance en cas d'attaque.

Dans l'exploration par le ravin de Tyropéon, on a trouvé que les fondations du temple reposaient sur la roche dure et solide, à 30 m. 60 au-dessous de la plate-forme actuelle de la colline. Des arches de grandiose construction ont été découvertes, entre autres celle dite de *Wilson*, qui paraît soutenir un viaduc, et des tronçons d'aqueducs très-remarquables ont été mis à nu.

Vers l'étang de Siloam, au sud, on a trouvé la porte *Huldat*, à triple envoussure, et la galerie principale qui y aboutit se branche en trois voies également voûtées et actuellement en voie d'être déblayées. Les murs énormes de l'ancien temple prennent là la direction de la *fontaine de la Vierge*, située à mi-chemin du mur d'El Haram et de l'étang Siloam ci-dessus désignés. Une superbe galerie de 516 mètres conduit à cette fontaine. Quelques-unes des pierres de taille enclavées dans les murs sont de dimensions colossales. L'une d'elles mesure 11 mètres de longueur. En cet endroit le faîte du mur d'El Haram est à 24 mètres de hauteur au-dessus du niveau actuel des débris de toute sorte entassés dans le ravin de Cédron. M. Warren suppose qu'il y a 22 mètres de hauteur de murs enfouis. Josèphe était donc dans le vrai, lorsqu'il écrivait que la hauteur des murs du temple de Jérusalem donnait le vertige. Cette opinion, qualifiée longtemps d'exagérée, devient exacte maintenant. On a trouvé sur les pierres de taille de fondation des signaux nombreux, des lettres, etc.; entre

autres au coin, sur la seconde rangée du mur sud-est, l'inscription suivante :

On remarque d'abord une lettre ressemblant à un T grec ou à une Croix; la seconde lettre est un L majuscule retourné; puis suivent comme deux moitiés de H majuscules, arrêtées un peu au-dessous de la barre transversale.

On trouve de ces signes sur un grand nombre de pierres, quelques-uns gravés, mais la plupart généralement peints en couleur rouge, probablement au pinceau, à en juger par les égouttures de vermillon reconnaissables sur la pierre. La couleur s'efface assez facilement à la main. Ces marques sont évidemment des signaux de carrière ou de maçons, destinés à préparer les assises, et fort analogues à ceux que nous voyons encore aujourd'hui sur les pierres envoyées par les camions des carrières *extra muros* aux chantiers parisiens. Ce qui est digne de remarque, c'est que, si ces signaux sont des lettres, ce ne sont point des lettres *hébraïques* : elles seraient plutôt *phéniciennes*! L'architecte aurait-il été *Hiram*, de Tyr? et le mur trouvé appartiendrait-il alors aux fondations même du temple de Salomon? C'est ce que se demande M. Warren, sans oser rien décider. Un habitant actuel de Jérusalem pense qu'avec la disposition des lettres ci-dessus indiquées on ferait, avec l'alphabet phénicien, le mot *Sceane*. Les signaux seraient alors une espèce de timbre ou de contrôle pour la réception de la pierre marquée.

Les recherches les plus récentes ont amené la découverte de la porte d'*Or* ou de l'*Eternel*; mais l'impossibilité de pouvoir pénétrer par le cimetière musulman oblige M. Warren à faire des fouilles en dehors des murs et à arriver, à l'aide de travaux souterrains, sur ce point. Il y a lieu d'espérer qu'il sera très-intéressant, car il y aura là probablement des notions exactes sur une porte principale du temple ancien.



Histoire primitive.

TABLEAU SOMMAIRE

L'HISTOIRE DU PEUPLE CHINOIS

En rendant compte du *Dictionnaire français-latin-chinois* de M. l'abbé Perny, nous avons promis [1] de faire connaître à nos lecteurs le *tableau* sommaire qu'il a tracé de l'histoire et de la civilisation du vaste empire du Milieu. Nous tenons aujourd'hui notre promesse; nos lecteurs verront combien de personnes se trompent en parlant des Chinois, et combien il y a d'erreurs à rectifier sur leur compte. A. B.

« La Chine est sans contredit le pays de l'extrême Orient le plus mal connu et le plus faussement jugé en Europe. Que de volumes, pourtant, n'a-t-on pas écrits sur cet Empire! Aux yeux du vulgaire européen, le peuple chinois n'est pas seulement une nation bizarre, originale, mais une nation sauvage, barbare. Quel est le touriste qui, après avoir visité les côtes maritimes de la Chine, n'ait pas cédé à la tentation d'ajouter, dans un volume d'*impressions de voyage*, quelques nouveaux traits bizarres, ridicules, de sa façon, au caractère chinois? Ces milliers de volumes populaires ont ainsi accrédité sur le gouvernement chinois, sur son administration, sur le génie et le caractère de ce peuple, une foule de préjugés tous plus sots les uns que les autres. La plupart des voyageurs qui se rendent aujourd'hui en Chine sont imbus d'avance de ces préjugés. Aussi, arrivés en Chine, leur préoccupation est-elle de trouver moyen d'ajouter une nouvelle anecdote à ces mille contes qui circulent sur les Chinois. Les travaux sérieux des Sinologues européens dissiperont ces erreurs ineptement accumulées sur une grande nation.

La Chine est l'Empire le plus vaste, le plus riche, le plus ancien et le plus puissant de ceux qui existent maintenant. Il

[1] Voir *Annales*, N° d'avril, t. I, p. 282.

comprend à lui seul à peu près la moitié de l'Asie. Sa population dépasse celle de l'Europe entière. Sa situation géographique l'a tellement dérobé aux regards de l'Europe qu'en 1290, lorsque Marco-Polo lui révéla la Chine, on refusait toute créance à son ouvrage. On est autorisé à croire que les anciens Romains ont eu connaissance de l'existence des Chinois; mais on sait peu de choses sur les relations de la Chine avec l'Occident à cette époque.

Les Chinois appelent leur Empire le *Royaume du milieu*, c'est-à-dire *Tchong koue*, non parce qu'ils pensent que leur pays soit au centre de la terre; en lui donnant ce nom, ils le jugent par rapport aux pays qui l'entourent [1]. La Chine est aussi le *Royaume fleuri* ou *Royaume des fleurs*, c'est-à-dire *Tchong hoa*. Les Chinois lui donnent encore le nom de *Royaume des Han*, du nom d'une ancienne dynastie. Lorsqu'ils ne prennent pas le titre d'*hommes de l'Empire du milieu*, c'est-à-dire *Tchong koue jen*, ils se donnent celui de *Han jen* (l'homme des Han), qui a quelque chose de plus distingué.

Chaque nation européenne a désigné la Chine par des noms divers. Les Arabes lui donnent celui de pays des *Sin*, les Persans celui de pays des *Tchen*. *Tchen* ou *Sin* serait, selon eux, le fils aîné de Japhet et le plus habile de ses frères. Son père lui aurait donné la Chine en héritage. Les Anciens la désignaient par pays des *Sin* ou des *Sères*; les Sarrazins par celui de *Cathay*. Les Portugais et les Espagnols, qui abordèrent les premiers en Chine, celui de *China*, Chine. Les Chinois ignorent tout à fait les noms que l'on donne en Occident à leur pays.

Situé entre les 18° et 43° de latitude nord, et les 95° et 125° de longitude à l'est de Paris, l'Empire actuel de la Chine est borné au *Nord* par la Tartarie russe; à l'*Est* par la mer Jaune, la mer de Kamtchatka; au *Sud* par la mer de Chine, le royaume d'Annam; à l'*Ouest* par les royaumes de Siam, de Birma-

[1] Il y a quelque lieu de douter de cette explication; en consultant les nombreux articles que M. le chev. de Paravey a publiés dans les *Annales* sur la Chine, il est plus probable que lorsque les Chinois ont pris ce nom, ils habitaient encore le centre de l'Asie. A l'orient et au midi, ils ne sont en ce moment entourés d'aucun pays; ils touchent à la mer. A. B.

nie, du Thibet, le Kokonoer, le pays des Ortous, le désert de *Cha mo* et le Tangut. Dans toute son étendue, l'Empire chinois comprend plus de 723,838 lieues carrées.

Chaque année, on dresse en Chine un recensement sommaire de la population. Tous les cinq ans, ce recensement a lieu par tête et se fait d'une manière exacte. Le sommaire de l'un des derniers recensements généraux que nous avons eu sous les yeux en Chine fait monter la population de l'Empire à un chiffre qui dépasse un peu 400 millions.

Malgré sa civilisation païenne, la Chine serait de tous les pays du monde celui qu'il importerait le plus d'étudier. Cette grande monarchie offre un spectacle que nulle autre n'a présenté encore dans l'histoire. Tous les anciens Empires d'Orient et d'Occident se sont écroulés les uns après les autres. Ces monarchies jadis si florissantes ont tellement disparu de la scène de ce monde qu'on a de la peine à reconstruire aujourd'hui les lambeaux de leur histoire. La Chine seule est demeurée debout avec ses vieilles coutumes et son admirable unité. Douée d'une puissance d'assimilation sans exemple, on peut dire qu'elle a soumis elle-même ses vainqueurs.

Comme monarchie, la Chine pourrait être donnée en modèle à celles de l'Occident. Elle n'est nullement une *autocratie absolue*, comme on se plaît à le répéter mal à propos sous toutes les formes. Le Chef de cette grande nation prend, il est vrai, le titre de *Fils du Ciel* c'est-à-dire *Tien tse.* Ce n'est point par un motif d'orgueil asiatique, mais pour se souvenir et rappeler à son peuple qu'il tient son *mandat* du Ciel, qu'il en est le représentant, qu'il est le gardien des décrets du Ciel et que son mandat de Pasteur des peuples peut lui être enlevé le jour où il cessera de gouverner selon la sagesse d'en haut. Ces doctrines se trouvent enseignées presque à chaque page des *Livres classiques* et des Livres sacrés, ou *Kin.* L'Empire chinois est une immense famille. Le Chef en est le père, le patriarche, le pontife. Le peuple lui donne le titre de *Ta fou-mou* (grand'père-mère). Il donne aussi ce titre sublime et touchant à tous ceux qui partagent, sous lui, le gouvernement de l'Empire, c'est-à-dire, aux Mandarins de tous les degrés. L'ensemble du système du gouvernement, de la législation chinoise, porte

l'empreinte du régime antique des patriarches de l'ancienne loi. L'étude des institutions civiles de la Chine offre à chaque page une ressemblance frappante avec celles de ces patriarches. Comme pontife, le Chef de la nation chinoise adresse des conseils, fait des remontrances à son peuple. Dans les temps de calamités générales, il fait une espèce de confession publique de ses fautes. Chaque année il offre, lui-même, au Ciel les deux grands sacrifices, au nom de la nation, dans le temple du Ciel.

Le code civil chinois, qui remonte à la plus haute antiquité, n'a été augmenté qu'avec une extrême sobriété durant le cours des siècles. L'unité et la stabilité des coutumes mettent heureusement un obstacle à ces perpétuels changements qu'on voit s'opérer dans les codes civils européens. Quiconque a étudié le code chinois le juge, sous bien des points, supérieur à ceux qu'ont élaboré nos modernes législateurs d'Occident.

La Chine est le pays de l'Univers où l'on jouit des plus larges libertés. On y prononce rarement le mot de liberté. Le régime administratif est d'une simplicité digne d'attirer l'attention des hommes d'Etat. En effet, là, on ne connaît point le régime d'une paix qui exige une armée formidable pour se protéger des voisins ou protéger les citoyens les uns contre les autres. Le gouvernement chinois n'a jamais cru qu'il serait d'autant plus riche que le chiffre de sa dette serait plus élevé. Une femme-auteur spirituelle a dit, avec raison, en parlant de certains peuples d'Europe, que leur meilleure constitution serait celle où l'on écrirait : *Tous les citoyens auront une place salariée par l'État.* — La moitié de la France ne vit-elle pas ainsi sur l'autre moitié ?

En Chine, c'est tout le contraire. On ne compte que 18 à 19,000 mandarins ou fonctionnaires publics, salariés par l'État, pour un peuple de 400,000,000 d'habitants. Aussi les impôts sont-ils presque nuls dans ce vaste Empire. Les douanes maritimes, les douanes locales d'une province à l'autre, pour les grands produits, un léger impôt foncier, voilà tous les revenus de l'Etat. En Occident, hommes et choses sont matière éminemment imposable et corvéable. La grande industrie des gouvernants en Europe est d'ima-

giner de nouveaux modes de créer quelque impôt. En Chine, rien n'entrave l'élan du commerce entre les parties de l'Empire, et surtout l'esprit d'association qui existe au plus haut degré dans cet Empire. La liberté d'enseignement la plus complète est en vigueur dans la Chine. Sans y être obligatoire, l'instruction populaire y est sans contredit plus répandue que dans aucun pays d'Europe. Le gouvernement chinois ne fait pas la plus petite dépense pour l'enseignement public et l'instruction populaire. Malgré la plus entière liberté, l'enseignement se donne de la manière la plus uniforme dans toute la Chine. Il n'est pas une école qui ne ressemble à l'autre pour la méthode d'enseignement.

Chacun sait que plus un peuple possède une nationalité puissante, vivace, et conserve avec soin ses institutions primitives, plus l'esprit d'observation scientifique s'y développe sous une forme originale. La Chine s'est attachée à perfectionner ses institutions sans tenir compte de celles de ses voisins. Si les fortes et saines pensées que l'Evangile a engendrées partout où il a pénétré sont fécondées un jour par ce rameau si persévérant de la race jaune, la Chine pourrait se voir, à un moment donné, à la tête des nations.

Il n'est pas exact de dire, en parlant de la Chine, avec un docte écrivain [1] « que la civilisation n'y laisse jamais grandir » les ailes de l'esprit pour qu'il s'élève jusqu'aux régions des » jouissances purement intellectuelles; que les facultés inven- » tives y sont remplacées par l'adresse et l'habileté pratiques; » que l'immutabilité des lois y est suppléée par la permanence » du despotisme; que la civilisation y reste à un niveau tou- » jours le même, rarement au-dessous, rarement au-dessus » d'un point désigné. » En effet, les nombreuses productions philosophiques des savants de la Chine contredisent cette assertion. La Chine n'a presque plus rien à inventer, puisqu'elle a inventé et possédé bien avant nous toutes les découvertes modernes, dont nous sommes si fiers. Le despotisme que l'on reproche au gouvernement chinois est tout simplement une preuve de l'ignorance des écrivains européens sur ce qui se passe à la Chine.

[1] Cardinal Wiseman. — *Rapports entre la science et la religion.*

Le caractère fixe et inaltérable d'un grand peuple procure de précieux avantages. Il établit entre le passé et le présent des rapports qui autrement eussent été effacés. En effet, la Chine ne possède-t-elle pas les plus anciens monuments profanes de l'antiquité, ses *kin*, qui sont aux yeux des Chinois ce que sont pour nous nos Livres sacrés? Ne sont-ce pas les Chinois qui ont connu, les premiers, ce fait scientifique de l'aplatissement des pôles? La boussole n'est-elle pas due à un Prince de Chine, célèbre par sa sagesse et son habileté politique, qui vivait 1,200 ans avant notre ère? L'observation des éclipses est-elle nulle part aussi ancienne qu'à la Chine [1]? Ne voit-on pas dans le *Chou kin* [2], que plus de 2,350 ans avant Jésus-Christ les savants chinois avaient une connaissance exacte du cycle, que plus tard on a appelé chez nous la *période julienne?* A cette même époque, ne voyons-nous pas déjà l'agriculture plus en honneur et plus protégée qu'elle ne l'est aujourd'hui chez nous? Qui ignore que la sphère de *Chun* ressemble en tout point à celle de Ptolémée? Peut-on citer un seul peuple qui possède depuis une époque aussi reculée un *Herbier* ou Traité d'histoire naturelle aussi complet et aussi rempli d'observations sagaces, pratiques, que celui de l'Empereur *Yen ty,* auquel la reconnaissance des populations décerna le glorieux titre de Laboureur divin *Chên lêng?*

Chez quel peuple ancien les connaissances anatomiques portent-elles un caractère aussi frappant d'observations? La circulation du sang est connue en Chine dès les temps les plus anciens. Les médecins de ce pays n'ont-ils pas calculé avec une justesse merveilleuse la rapidité de la progression du sang dans les artères, à chaque pulsation, et les variations qu'il éprouve suivant les saisons, l'âge, le sexe, le tempérament, le genre de vie, etc.? N'ont-ils pas, avec raison, considéré de tout temps l'art de tâter le pouls comme le signe le plus sûr du diagnostic dans les maladies, art presque encore inconnu chez

[1] Le célèbre astronome Cassini a calculé que la fameuse éclipse, mentionnée comme très-ancienne dans les livres sacrés de la Chine, avait dû avoir lieu le 26 février de l'an 1012 av. J.-C., 400 ans après le déluge et peu de temps après la naissance d'Abraham.

[2] Voy. chap. *Yao tien.*

nous? Les moyens curatifs les plus merveilleux que l'on trouve chez les Chinois ne supposent-ils pas une série d'observations des plus remarquables et des plus précieuses? Les vers à soie ne sont-ils pas connus chez eux depuis plus de 4,000 ans?

Lorsque Leibnitz inventa ses monades, il ignorait que le *livre des changements*, le *Y kin*, qui lui est antérieur de 2,500 ans, contient presque tout son système. La poudre à canon, les lunettes, les puits artésiens, les ponts en fils de fer, l'éclairage au gaz, le papier, l'imprimerie, les feux d'artifice, la porcelaine, le système décimal, l'art de vacciner, de chloroformer, etc., etc., sont connus à la Chine depuis des siècles, tandis que tous ces objets et tous ces arts sont d'une date si moderne chez nous! Notre époque est témoin de deux travaux admirables, gigantesques, le percement de l'isthme de Suez et celui des Alpes. Mais les Chinois n'ont-ils pas depuis des siècles opéré chez eux des travaux non moins prodigieux? Qui ne connaît, au moins de nom, cette fameuse muraille bâtie dans le nord de la Chine, trois siècles avant notre ère, pour la préserver des incursions des Mongols? Elle n'avait pas moins de 800 lieues de longueur et 10 pieds d'épaisseur. Le canal impérial qui relie directement la ville de *Tien tsin* à celle de *Sou tcheou* n'est-il pas une œuvre également colossale? Outre son parcours direct, il établit, par suite de sa jonction habilement ménagée avec plusieurs grands fleuves, une communication totale de 984 lieues. — Ces deux monuments sont les ouvrages les plus prodigieux qui aient été exécutés par la main des hommes. Personne ne niera qu'ils n'effacent toutes les merveilles de l'ancienne Egypte.

Ailleurs, nous avons montré que nul peuple ne possède des travaux scientifiques d'une aussi vaste étendue que les Chinois, témoin leurs immenses *encyclopédies* [1]. Sous le rapport des productions végétales, quel pays peut être mis seulement en parallèle avec la Chine? Que d'immenses richesses dans ce pays, béni du Ciel sous ce rapport! Où trouve-t-on un sol cultivé avec autant d'intelligence et d'activité qu'en Chine? Les Chinois ne pourraient-ils pas nous apprendre leur

[1] Voir l'article *Encyclopédies* dans l'analyse du *Dictionnaire* de M. Perny, n° d'avril, t. I, p. 282 (6ᵉ série).

art de féconder artificiellement cette prodigieuse quantité de fleuves et de rivières qui sillonnent leur vaste pays? La Chine n'est-elle pas le seul empire qui puisse aujourd'hui lier son présent à son passé? Adonnés à l'agriculture, au commerce, à l'étude des lettres, les Chinois, méprisant l'art si perfectionné en Occident de tuer les hommes à la guerre, ne font-ils pas preuve d'un sens aussi exquis qu'humain? Et parce qu'ils n'ont pas encore tous ces engins de guerre et que leur pays n'est pas encore sillonné de rails-ways, sera-ce un motif pour regarder les Chinois comme un peuple arriéré?

Sans doute, il y a en Chine des abus d'administration. Il y a des mandarins prévaricateurs et oppresseurs des populations qui leur sont confiées. Doit-on juger un pays par les abus que les lois et les institutions réprouvent...?

Et maintenant que manque-t-il à la plus ancienne, à la plus populeuse monarchie de l'univers? Il lui manque la *Lumière*, qui est tout et que rien ne remplace ici-bas. Le fil des traditions primitives a été rompu en Chine. Cet Empire ne posséde plus que des lambeaux décousus de la vérité. Il lui manque la Lumière de Celui qui éclaire tout homme venant en ce monde, de Celui qui seul est la *Voie*, la *Vérité*, la *Vie*. Que cette Lumière pénètre ce grand Corps de nation, et soit acceptée par la Chine, ce vieil Empire, sortant des ombres de la mort, sera rajeuni dans ses institutions antiques. Il entrera, mais seulement à cette condition, dans le grand mouvement des peuples Catholiques et participera à leur vie intellectuelle, morale et religieuse. Parce qu'elle possède de larges lambeaux de la vérité et de la sagesse du monde primitif, la Chine repousse la Lumière qu'elle n'entrevoit encore qu'à travers les préjugés épais de sa vieille doctrine; préjugés que, du reste, le commerce européen avec la Chine a toujours favorisés secrètement et qu'il entretient de la manière la plus éclatante depuis les récents traités avec cet Empire.

L'abbé PERNY,
Missionnaire apostolique des Missions étrangères.

Le Propriétaire-Gérant : A. BONNETTY.

Versailles. — Imprimerie BEAU, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 8. — Août 1870 — Août 1871.

A NOS ABONNÉS

SUR LA SITUATION ACTUELLE DE LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE.

Enfin, après une année de suspension forcée, nous pouvons continuer des relations commencées il y a 40 ans. Mais qui pourra dire les événements ou plutôt les désastres qui se sont accumulés, l'un sur l'autre, pendant ce court espace de temps? Quel Jérémie entonnera des lamentations à la hauteur de ces catastrophes? Nulle langue humaine ne pourra les exprimer. La France envahie; ses armées de 40,000, de 150,000, de 300,000 soldats, courbant le genou, demandant merci au farouche vainqueur, et puis déportés dans les pays lointains; une partie de ses habitants dépouillés, écrasés sans merci... C'est à ne pas y croire; et ce n'est rien encore. Une génération sinistre de Français, apparaissant tout-à-coup, se dresse contre toutes les autres générations; elle s'appelle la force, la force brutale, et règne pendant deux mois dans la capitale de la France, capitale dite des arts, de la civilisation, sur un peuple muet de terreur et atteint subitement de lâcheté. Et dans cette collection de pervers, plus de loi, plus de droit, plus de patrie, plus de Dieu. Et enfin, quand vaincue par une force supérieure, elle est obligée de disparaître, alors, dans sa rage, elle applique à la grande ville le supplice de l'enfer, le supplice du feu; et les palais, les grands édifices, les magasins, les greniers publics, les maisons, brûlent, et brûlent, et brûlent aux yeux de la France, du monde entier, frappé de stupeur!

Voilà les ruines matérielles, mais qui pourra jeter assez d'horreur sur les ruines morales, sur ces assassinats commis sur des hommes qui ne sont pas des ennemis, qui sont désarmés, et auxquels on ne reproche rien?

n'est que dans les écoles de philosophie récentes qu'on n'enseigne plus le Dieu que l'on connaît. Voyez, voilà un Universitaire ou un vénérable Prêtre qui connait et adore *le Dieu complet*, qu'il a reçu de la tradition et de l'histoire, Dieu un, en trois personnes. Or, ce professeur qui connaît le Dieu complet, parlant à des élèves qui connaissent le Dieu complet, leur enseigne, pendant un, deux ou trois ans, dans son *cours de philosophie*, seul cours de *science* et de *sagesse*, il leur enseigne, dis-je, un Dieu qu'il appelle lui-même *incomplet*, un Dieu *commencé, indéterminé et confus* [1].

Or, que fait-on de ce Dieu incomplet et confus? D'abord on lui coupe la langue et les oreilles; la langue en professant qu'il n'a jamais parlé à l'homme, donné de loi positive, d'enseignement extérieur et positif; et puis on lui coupe les oreilles en prétendant que la prière n'a pas accès auprès de lui, qu'il ne change, ni ne peut changer rien dans sa conduite, lié qu'il est par des lois immuables fondées sur la nature des choses, sur l'ordre nécessaire, etc.

Or, n'est-ce pas là la position de nos sociétés modernes? Et cette position n'est-elle pas logique? Privés de la parole extérieure et positive de Dieu, chacun la cherche et la trouve en soi. « L'idée donnée intérieurement, nous dit un prélat très » honoré, est le Sinaï sur lequel Dieu nous révèle toute sa » grandeur [2]. » — « Les jugements immédiats de la cons» cience, dit un professeur de philosophie, ne peuvent être » sujets à l'erreur [3], » et chacun, sans égard aux conditions posées, sans règle définie suit, en croyance et en action, sa propre idée et sa propre conscience. Et voilà comment on est arrivé à l'athéisme de l'Etat, et à la proclamation par le peuple même de se croire Dieu [4].

[1] Voir les *Institutiones philosophicæ* du P. Tongiorgi : *idea Dei indeterminata, inchoata et confusa* ; dans sa *Theol. naturalis*, n° 64, tome III, p. 353, et celles du chan. Sanseverino dans son *ideologia*, n° 86, t. I, p. 165, not 5.

[2] Voir les textes dans les *Annales* t. XX, p. 383 (5e série).

[3] Le P. Tongiorgi : *judicia immediata conscientiæ errori obnoxia esse non possunt* ; dans *Inst. phil.* t. I, p. 287, n° 451.

[4] Voir l'extrait d'une séance de club dans les *Annales* t. XVIII, p. 472 (5e série).

III

Pendant cette année de repos forcé à Entrevaux (Basses-Alpes), nous nous sommes attachés à examiner la plupart des *cours de philosophie* qui sont le plus en renom chez nous, et bientôt nous donnerons quelques extraits de ces travaux, par l'examen de deux des plus célèbres, celui du P. Tongiorgi et celui du chanoine Sansévérino. Or, dans tous, nous avons trouvé l'aveu que ce Dieu que l'on nous donne est un Dieu *incomplet*, un Dieu *commencé* et *confus*, qui essentiellement n'a rien révélé extérieurement. Or tout est troublé avec ce Dieu incomplet et confus. Les dogmes, la morale ne sont plus que des *convenances* appuyées sur des raisonnements individuels.

On ne saurait dire quel nuage descend sur les yeux, quel doute dans la raison, quelle hésitation, quel trouble dans le cœur, quand on sort de cette lecture. Même après nos 50 années d'études et de croyance, nous ne pouvions nous empêcher de nous demander où nous en étions. On se dit *oui* pour soi, mais qui peut y dire *non* pour les autres? On se sent entouré d'universaux, de l'infini, de l'absolu et d'abstractions; et qu'est-ce que moi, chétif et borné, je puis sonder dans cet océan d'être, et de substance? Que peut vouloir de moi cet infini? Et que puis-je demander à l'absolu? Nous le répétons, c'est à s'y perdre.

Oh! comme au sortir de ces abstractions nous nous mêlions avec une douce jouissance à ce peuple connaissant et adorant le véritable Dieu un, Père, Fils et Saint-Esprit! Nous nous disions, voilà le peuple qui a l'honneur de conserver la tradition du Dieu vivant, adoré dès le commencement du monde; c'est lui qui chante encore l'éternel *Louez* IA (allelu-IA-יה) de la langue primitive hébraïque, le vrai Seigneur, *Kyrie* (Κυριὸς) des Grecs; c'est ce peuple qui lit dans son Église l'histoire véridique des commencements. Il prie avec les paroles mêmes des hommes primitifs, patriarches et prophètes; dans ces chants, que les philosophes dédaignent sous le nom de *Vêpres* ou de *Complies*, ce peuple répète les paroles antiques, d'un grand roi, écrites il y a à peu près 3,000 ans. Nous le soutenons: en réalité, c'est là le peuple sa-

vant, conservant la science antique, et nous nous sommes glorifiés de mêler notre voix à ces grandes voix qui montent vers le ciel depuis le commencement du monde.

IV

Et lorsque nous voyions ces robustes habitants de nos campagnes arriver à la messe, à travers un mètre de neige dont ils portaient encore l'empreinte jusques par-dessus les genoux ; quand nous les entendions chantant d'une voix sonore, pendant des heures entières, les louanges du bienheureux patron ; quand nous voyions nos nerveux mobiles, demandant aux jeunes filles de leur permettre, avant de partir pour la défense de la patrie, de porter à leur place la douce Vierge, sous la protection de laquelle ils voulaient se placer; quand, d'autres fois, nous voyions se développer la longue et très-longue procession de toutes les mères, de toutes les jeunes filles du pays, nous ne pouvions nous empêcher de nous souvenir, non pas tant des premières jouissances de notre enfance, que du combat philosophique que nous soutenons depuis 40 ans sur l'influence de l'enseignement, qui fait l'homme tel qu'il est.

Car, à coup sûr, si les plus féroces et les plus sataniques des fédérés, si la cohue immonde des pétroleuses, avaient habité ces montagnes, s'ils avaient vécu dans notre ville ou dans nos champs, ils n'auraient pas même eu l'idée des monstruosités qu'ils ont commises. Comme les autres, ils auraient tenu à honneur de venir à travers la neige entendre la messe; comme les autres, ils auraient chanté à tue-tête, *corde et animo*, les louanges de Dieu et des saints, et nos pétroleuses seraient rentrées le soir dans leur famille, heureuses et fières d'avoir tenu une place dans la belle cérémonie.

Nous ne cesserons donc de répéter à tous les rationalistes laïques, et, hélas! ecclésiastiques aussi, que c'est l'éducation, l'enseignement, l'exemple, qui font l'homme. Les titres pompeux de Raison personnelle, Lumière naturelle, facultés divines, que l'on a fait raisonner si longtemps dans les classes, et qui maintenant sont descendus dans la rue, ne consistent que dans le choix du bien ou du mal. Quoi que l'on dise, il n'y a dans le monde que l'enseignement positif de Dieu, et l'ensei-

gnement positif aussi de l'antique Satan. Si *Cousin*, si *Renan* étaient nés en Chine ou dans une des îles de l'Océanie, si seulement ils avaient eu le bonheur de naître et de vivre dans nos montagnes, l'un n'aurait jamais fait son livre négatif de l'enseignement du Christ : *Du vrai, du beau et du bien*, et l'autre, son déplorable livre : *la Vie de Jésus*. Ces philosophes ont connu le vrai et le faux, la vérité et l'erreur ; et malheureusement ils ont choisi le faux et l'erreur. L'un a volé les plus belles doctrines de Jésus, sans le nommer ; l'autre s'est efforcé de l'étouffer sous ses dons. Que ceux qui, à un titre quelconque, enseignent la religion naturelle, la raison naturelle, immédiate, personnelle, produits de la *raison seule*, réfléchissent à ces résultats.

V

Le peuple enseigné par la tradition sera toujours le vrai peuple, connaissant et conservant la science, la sagesse, la philosophie, la religion, toutes choses identiques, des temps anciens, réels, historiques. Le Dieu absolu, infini, auquel on a coupé la langue et les oreilles, est le Dieu de ce peuple dit philosophique, ne sachant rien de clair, de sûr et de réel, que S. Paul appelait « le peuple non croyant et contredisant [1]. »

Voilà ouvertement et clairement la vraie cause de l'affaiblissement et de la perte de la religion vraie, historique et traditionnelle, datant du commencement du monde, qui s'appelle maintenant *Christianisme*. A sa place on a enseigné la religion et le Dieu naturels, abstraits, métaphysiques, et c'est le Dieu qui règne en ce moment, c'est la négation du Dieu historique et positif ; c'est le Paganisme moderne, plus impie et plus coupable que le paganisme antique.

VI

C'est contre ces deux enseignements païens que nous continuerons à lutter, autant que nous le pourrons, en prouvant, ce qui commence à être compris, qu'en enseignant le Paganisme, on ne peut que faire des Païens et des païens ne connaissant bien ni les Dieux, ni les hommes du paganisme, que l'on a tous barbouillés de ce *minium* qui rougissait la face de Jupiter capitolin et des Césars au jour de leur triomphe. Nous

[1] Populum non credentem et contradicentem (*Rom.* x, 21, et Isaïe LXV. 2).

prouverons de plus qu'en enseignant un Dieu incomplet et confus, on ne peut faire que des adorateurs incomplets et confus, ne connaissant d'autre Dieu que celui qui parle, dans l'intérieur, directement à eux-mêmes.

L'enseignement doit changer sur ces deux points, si l'on veut véritablement réformer le mal et rendre le véritable Dieu aux hommes et les hommes à Dieu.

VII

En ce qui concerne la théorie traditionnelle des *Annales*, nous avons fait connaître loyalement à nos lecteurs toutes les attaques dont elle a été l'objet. Elles ont été longuement insérées dans nos pages avec les réponses immédiates et entières. Ces attaques se réduisent à deux points essentiels :

1° L'homme peut connaître l'existence de Dieu sans le secours d'une révélation *positive et traditionnelle* de Dieu.

2° La raison, *toute seule*, peut arriver à cette connaissance.

Dans notre cahier de juin, p. 467, nous avons donné le texte de l'amendement proposé au Concile pour faire condamner notre théorie traditionelle, et nous avons dit comment il avait été rejeté unanimement.

Depuis lors, nous avons reçu communication du texte de l'amendement en entier et tel qu'il a été proposé et rejeté par le Concile. De plus, nous avons reçu le texte proposé en faveur de la raison considérée *toute seule*, également proposé et rejeté.

Nous publions ces textes dans ce cahier.

VIII

Ces textes seront-ils reproduits dans les diverses revues et journaux catholiques ? Nous l'espérons.

Dans tous les cas, on verra de quel côté sont la loyauté, la bonne foi... et la vérité.

Et nos abonnés sauront, si quelques-uns en doutaient, qu'ils peuvent suivre sans crainte la voie suivie dans notre apologétique chrétienne.

A. BONNETTY.

Apologétique catholique.

TEXTE DES AMENDEMENTS CONTRE LE TRADITIONALISME

PROPOSÉS AU SAINT CONCILE DU VATICAN ET REJETÉS PAR LES PERES.

Dans notre cahier de juin [1], nous avons cité la phrase essentielle qui avait été proposée à l'approbation des Pères, et qui était la condamnation expresse et positive du Traditionalisme raisonnable que nous soutenons dans les *Annales* avec le secours des éminents prélats qui, dans les derniers temps, ont défendu avec le plus de science et de vigueur la cause du catholicisme contre les ontologistes et rationalistes de toute sorte. Nous avons dit aussi que cette phrase avait été rejetée à peu près à l'unanimité. Aujourd'hui, nous avons eu communication des cahiers dans lesquels le Concile faisait imprimer tous les amendements proposés par les divers Pères. C'est dans ces cahiers que nous avons pris note de tous les amendements dirigés contre le Traditionalisme, et que nos lecteurs seront bien aises de connaître. Voici le premier :

Corrections du schema *De la foi catholique* proposées aux RR. Pères.	Emendationes schematis *De fide catholica* RR. Patribus propositæ.
Correction du 1er chapitre [2] proposée par Mgr Maret.	**Emendatio 1mi capitis [2] à D. Maret.**
La même sainte mère l'Eglise croit et enseigne que Dieu créateur est l'unique principe et fin de toutes les créatures, sans lequel aucune n'aurait été faite; *mais* [3] qu'il a créé l'homme à	Eadem sancta mater Ecclesia tenet et docet Deum creatorem, esse unicum creaturarum omnium, sine quo nulla facta est, principium et finis; hominem vero [3] creasse ad imaginem

[1] Voir *Annales*, t. I, p. 467 (6e série).

[2] Voir le texte de ce 1er chapitre, dans les *Annales*, cahier d'avril, t. I, p. 249, (6e série).

[3] Ce *mais* (vero) est un contre-sens ; *vero* se rapporte à une phrase précédente dont il modifie la portée.

son image et ressemblance, *à cause*[1] de la singulière dignité et excellence de la nature humaine au dessus de toutes les autres créatures de ce monde visible; auquel, *à cause de cela*[2], il a donné le principat du domaine sur elles, non point principalement dans leur usage physique et matériel, par lequel l'homme différerait peu des bêtes dans lesquelles il n'est point d'intellect, mais surtout et principalement dans l'ordre moral, par lequel, au dessus des autres, il est uni avec son créateur, afin qu'il connaisse, loue et révère, en toutes choses, sa toute puissance, sa sagesse, sa bonté et sa providence, et qu'il le serve, et qu'il mérite enfin d'être heureux éternellement en lui.

Nous condamnons donc, rejetons et reprouvons comme fausse, injurieuse au créateur et contraire à la parole de Dieu la *doctrine de ceux qui ont osé enseigner, que l'homme ne peut, par la lumière naturelle de sa raison, à l'exclusion d'une doctrine positive a lui livrée sur la divinité*, connaître certainement par les créatures, le Dieu un et véritable, et l'adorer de ce culte de religion, qui convient à Dieu.

Mais nous croyons, et nous professons, avec une souveraine gratitude d'esprit, le suréminent et gratuit bienfait de l'immense bonté divine, par lequel il a ennobli l'homme créé à son image, et l'a élevé à la participation et partage de l'ordre surnaturel; c'est à cause de cet ordre admirable, qu'il a plu à la sagesse et à la bonté de Dieu, par une autre voie, et celle-ci surnaturelle, de révéler aussi au genre

et similitudinem suam *propter*[1] singularem dignitatem et excellentiam humanæ naturæ supra cæteras omnes hujus adspectabilis mundi creaturas visibiles, cui *idcirco*[2] dedit principatum dominii super illas, non quidem *principaliter* in usu earundem physico et materiali, quo parum a bestiis, quibus non est intellectus, homo differret, sed maxime et potissimum in ordine morali, quo ille præ ceteris connectitur cum suo creatore, ut illius omnipotentiam, sapientiam, bonitatem et providentiam in rebus omnibus agnoscat et laudet et revereatur, eique serviat et in illo tandem beatus, in æternum esse mereatur.

Damnamus ergo, rejicimus et reprobamus tanquam falsam, injuriosam Creatori et contrariam verbo Dei *illorum doctrinam, qui ausi sunt docere, non posse hominem, naturali suæ rationis lumine, citra positivam de divinitate ei TRADITAM doctrinam*, Deum unum et verum ex creaturis certo agnoscere, illumque adorare eo religionis cultu, qui Deum deceat.

Credimus autem et summa animi gratitudine profitemur, superexcelsum et gratuitum immensæ bonitatis divinæ beneficium, quo hominem ad imaginem suam creatum nobilitavit et evexit ad participationem et consortium ordinis supernaturalis, cujus admirabilis ordinis causa placuit sapientiæ et bonitati Dei, alia quoque, eaque supernaturali via seipsum, et effusæ caritatis suæ æterna beneficia,

[1] A *cause* (propter) est une erreur philosophique et théologique. Cela voudrait dire que la nature de l'homme a été la *cause* de sa ressemblance avec Dieu ; cette dignité est *l'effet* et non la *cause*.

[2] Même remarque sur cet *idcirco*.

humain les éternels bienfaits de l'effusion de sa charité. (Le reste comme dans le *Schema*; voir *Annales* d'avril, t. I, p. 251.)

humano generi etc. (ut in schemate).

Note résumant la discussion à laquelle présidait et que résumait Mgr Gasser, évêque de Brescia.

Cette correction proposée par Mgr Maret a été rejetée presque à l'unanimité. Le concile n'a pas voulu condamner le Traditionalisme modéré, par lequel est admis l'enseignement social provenant de la primitive révélation faite à nos premiers parents par le Dieu créateur, quand leur inspirant l'inspiration de la vie, il leur livra la nourriture de l'intelligence, qui est vérité, c'est-à-dire la connaissance de Dieu.

Hæc emendatio a D. Maret proposita, fere unanimiter rejecta fuit. Concilium noluit condemnare Traditionalismum mitiorem quo admittitur institutio socialis proveniens ex primæva revelatione proto-parentibus facta a Deo creatore, quando illis inspirando spiraculum vitæ ipsis tradidit intelligentiæ pabulum, quod est veritas, nempe Dei cognitio.

Mgr Maret proposa encore cet amendement après que le premier eut été rejeté.

La même sainte mère l'Eglise tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude *par la lumière naturelle de la raison*, c'est-à-dire *par les arguments* métaphysiques, cosmologiques et moraux. — Ou simplement: (Dieu) peut être connu et démontré avec certitude par la lumière naturelle de la raison.

Note, à rejeter et rejetée.

E. S. M. Ecclesia tenet et docet Deum rerum omnium principium et finem, naturali humanæ rationis lumine, id est, argumentis metaphysicis, cosmologicis et moralibus, certo cognosci posse. — Aut simpliciter. Naturali rationis lumine certo cognosci et demonstrari posse.

Nota. Rejicienda et rejecta.

Cet amendement qui, comme on le voit, restreignait la lumière naturelle de l'esprit humain dans les arguments métaphysiques, cosmologiques et moraux, fut rejeté presque unanimement par les pères du Concile. A ce compte, il n'y aurait eu que ceux qui pouvaient user de ces arguments qui eussent été favorisés de la lumière naturelle de la raison. On a de la peine à comprendre qu'un tel amendement ait pu être proposé.

De plus, Mgr Maret avait encore demandé d'insérer après le mot *creatis* (dans la 2e ligne du chap. II)[1], les paroles suivantes extraites du premier amendement, paroles directement dirigées contre le Traditionalisme des *Annales*:

[1] Voir *Annales*, ibid, p. 250.

A l'exclusion de toute doctrine enseignée sur Dieu. (Cela sera prouvé dans mon discours public.)

Nota. — Cela est faux, et doit être rejeté, comme contraire à la vérité historique.

P. 9. lib. 5 Post *creatis* addatur : citra quamlibet de Deo traditam doctrinam (id in publica oratione probandum).

Nota. Falsum ac proinde rejiciendum, quod asseritur contra veritatem historicam.

Amendements proposés sur les canons.

Un évêque propose l'amendement suivant sur le 1er canon : *de Dieu créateur de toutes choses* [1].

Ce 1er canon ne paraît pas nécessaire, c'est pourquoi il faut le rejeter.

Primus canon non videtur necessarius, adeoque expurgendus.

Note. Plusieurs évêques s'élevèrent avec beaucoup de force contre cet amendement, qui fut unanimement rejeté.

Un autre évêque voulant faire de la conciliation, proposa l'amendement suivant :

Quant aux Canons, j'approuverais fort, si, en rejetant l'ancienne forme des anathèmes, les erreurs seules étaient condamnées, non les personnes. C'est pourquoi je propose cette forme des canons appartenant au chap. 1er. *Nous rejetons et condamnons les erreurs de ceux*, etc., (au lieu de : *Si quelqu'un nie* etc.

Note. — Rejeté, comme étant une très-mauvaise concession faite aux impies et aux indifférents. Les vérités sont trop diminuées parmi les enfants des hommes; la vérité divine est exclue de toutes les sociétés civiles comme importune; il faut donc l'affirmer avec une voix plus éclatante et montrer l'abime dans lequel roulent les peuples sans Dieu et sans vérité divine. Fausse est la charité qui trahit la vérité évangélique et laisse les âmes se précipiter vers les tourments de l'enfer.

Quoad canones, maxime arrideret, si, veteri forma anathematismorum relicta, errores non personæ damnarentur; ideo hæc forma canonum ad cap. 1. pertinentium proponitur : Rejicimus et damnamus eorum errores qui etc.

Nota. Respuenda uti concessio pessima impiis et indifferentibus facta; nimis enim diminutæ sunt veritates a filiis hominum. Veritas divina excluditur ab omnibus societatibus civilibus quia importuna ; affirmanda est ergo altiori voce, et ostendendus omnibus abyssus ad quem ruunt populi sine Deo et veritate divina. Falsa caritas quæ prodit veritatem evangelicam, et animas ad gehennam abire sinit.

Un des prélats voulant aussi faire de la conciliation, avait eu le courage de proposer qu'il fallait rejeter le 2e *canon* [2] *sur la révélation* en entier, et voici la raison qu'il en donnait :

[1] Annales, *ibid.*, p. 260.
[2] *Annales, ibid.*, p. 261.

Canon II. Ce canon paraît devoir être rejeté, parceque celui qui fait profession de croire qu'il n'existe rien en dehors de la matière, nie ouvertement Dieu et ne l'admet pas même de nom. Or la flétrissure de l'anathème est la plus grande peine spirituelle par laquelle quelqu'un est déclaré séparé de la communion avec Dieu, mais pour la guérison du coupable même. Donc cette sorte de peine est tout à fait inutile, c'est pourquoi il ne faut pas l'infliger à celui qui déclare expressement, qu'il n'admet absolument aucune existence de Dieu. — On accorde que le *premier canon* peut être admis, en tant qu'il se rapporte à Dieu, non comme existant, mais comme créateur.

NOTE. On a rejeté cet amendement qui, sous apparence de charité, paraît favoriser le monstre de l'athéisme.

Canon 2. — Obliterandus videtur, quia qui nihil præter materiam existens se credere profitetur Deum aperte negat, nec nomine equidem admittit. Ast anathematis inflictio est maxima spiritualis pœna, qua quis a communione cum Deo declaratur abscissus, sed ad ipsius rei resipientiam. Ergo prorsus inutilis est hujuscemodi pœna, ideoque nec infligenda ei, qui expresse declarat, se nullum prorsus Deum existentem admittere. Primus autem canon subsistere posse conceditur, in quantum ad Deum, non uti existentem, sed uti creatorem refertur.

NOTA. Rejecta fuit hæc emendatio quæ, sub caritatis specie, atheismi portento videtur patrocinari.

Nos lecteurs et presque tous ceux qui s'occupent en ce moment de philosophie savent que la question de la valeur de la raison est réduite à ces termes. La force de la raison n'est pas mise en question, comme le disent tous les adversaires du Traditionalisme. Il s'agit de savoir si elle se forme, si elle agit *seule, toute seule*. Tous les Rationalistes disent qu'elle naît dans l'homme *spontanément* ; la plupart des professeurs catholiques le supposent ou le disent. Le P. Chastel, jésuite, le grand inventeur du Traditionalisme absolu par des citations fausses[1], a fait un livre qu'il a intitulé pompeusement : *De la valeur de la Raison humaine, ou ce que peut la Raison, PAR ELLE SEULE*[2].

Ce livre porte les deux approbations suivantes :

1° J'ai lu l'ouvrage, ayant pour titre : *De la valeur de la raison humaine*. Je l'approuve beaucoup ; c'est pourquoi je suis d'avis qu'il doit être publié.

Matth. LIBERATORE, de la comp. de Jésus, un des rédacteurs de la *Civiltà Cattolica*.

2°. J'ai lu avec toute l'attention que j'ai pu le livre ayant pour titre : *De la valeur de la raison humaine*, et qui m'a été donné pour être examiné. Or de

[1] Voir les *Annales* t. v, p. 207 (3e série).
[2] Vol. in-8° de xx-538 pp. Paris Jouby 1851.

même que je n'y ai rien trouvé que je pusse juger digne de censure, par contre j'y ai trouvé un grand nombre de choses dites avec science et sagesse, et opportunes et même nécessaires pour les temps actuels. C'est pourquoi de même que je fais de tout cœur mes compliments à l'auteur, de même je conseille à ceux que cela intéresse de publier cet ouvrage excellent et opportun.

Carol. PASSAGLIA, de la com. de Jésus,
professeur au Collége romain.

Nous publions ces approbations pour montrer l'importance qu'on a donnée à cet ouvrage. Bientôt aussi, il fut traduit en italien, et cette *Raison toute seule* est le fondement des *Institutions philosophiques* du P. Liberatore et de la *Civiltà cattolica*, dont il est rédacteur.

Il fallait donc s'attendre que cette doctrine de la *raison, seule et isolée de tout secours*, serait présentée à la consécration du Concile. C'est ce qui est arrivé. Voici donc l'amendement présenté par un des évêques, pour former le 1er *canon*.

Si quelqu'un nie que Dieu un et vrai, créateur du ciel et de la terre, ne peut être connu véritablement et certainement, par l'homme, formé à son image et ressemblance, au moyen des créatures, par la SEULE LUMIERE *de la raison naturelle*, qu'il soit anathème.	C. 1. Si quis negaverit Deum unum et verum, creatorem cæli et terræ, non posse ab homine, ad imaginem et similitudinem ejus facto, ex creaturis, *solo naturalis rationis lumine*, vere ac certo cognosci; anathema sit.
NOTE. Amendement rejeté, parce qu'il exclut la lumière qui arrive à la raison, par l'enseignement primitif.	NOTA. Rejecta, quia excludit lumen quod provenit Rationi per primævam institutionem.

Nous croyons que ces nouvelles lumières sur la question du Traditionalisme des *Annales* seront acceptées par toutes les Revues qui s'occupent de cette question, et que celles qui se sont trop hâtées de trouver la condamnation du Traditionalisme tel qu'il a été exposé dans nos pages, voudront bien reproduire au moins les *corrections* proposées par Mgr Maret, et rejetées par le Concile.

Nous renvoyons pour quelques autres explications aux renseignements que nous avons donnés dans notre cahier de juin, p. 467.

A. BONNETTY.

P. S. — Nous donnerons bientôt des détails très-importants sur les discussions qui ont eu lieu dans le Concile sur le Traditionalisme.

Enseignement catholique.

MANUEL ISAGOGIQUE
SUR LES LIVRES SAINTS DE LA BIBLE

Composé d'après les ouvrages les plus récents et les plus estimés, adapté à l'état actuel de la science biblique et offert à la jeunesse studieuse des Lettres sacrées,

Par Fran. X, CAMINERO MUNOZ,
Prêtre de Valence et docteur en théologie [1].

S'il y a quelque chose de certain, c'est que l'apostasie de plusieurs chrétiens, l'incroyance de la plupart des hommes de notre temps proviennent de l'ignorance où ils sont des véritables enseignements chrétiens. Comment en serait-il autrement ? Le Christianisme est un fait historique qui date du commencement du monde et dont l'histoire est consignée dans les divers livres qui composent ce qu'on appelle la BIBLE. Or, qui enseigne, qui connaît ces livres, dans nos lycées et dans tous nos établissements classiques ? On y enseigne Homère, Platon, Aristote, Cicéron, Virgile, Horace, Ovide, etc., et les élèves qui en sortent connaissent fort bien ces ouvrages et ces auteurs ; mais qui connaît les ouvrages de Moïse, de Samuel, de Job, de David, d'Isaïe, etc., de S. Mathieu, de S. Luc, etc. ? A peine si on a entendu prononcer ces noms. Comment dans cette ignorance pourrait-on connaître l'histoire des rapports de Dieu avec les hommes, comment être persuadé de la réalité des révélations de Dieu et de la vérité du Christianisme ? On a relégué dédaigneusement cette étude à cette petite et très-petite portion des étudiants qu'on appelle les *élèves en théologie*, et l'on en sèvre cette grande portion de l'humanité qui est composée des *laïques*. Ceux-ci n'ont eu,

[1] Manuale isagogicum in *sacra Biblia*; ex recentioribus et præstantissimis operibus collegit, hodierno scientiæ biblicæ statui accommodare tentavit, et sacrarum litterarum studiosæ juventuti offert, Fran.-X. Caminero-Munoz, presbyter Palentinus ac doctor theologus.

Luci-Augusti (Lugo) 1868, typis Soto Freyre, via S. Petri, 31. — Grand in-8°, VIII-766 pp. — On le trouve à Madrid, chez Leocadio Lopez, libraire.

comme modèles à imiter, que des auteurs païens ou une philosophie naturelle et rationnelle; et voilà pourquoi ils sont tombés dans le Paganisme classique et philosophique.

C'est la cause certaine de notre état civil et religieux.

Il est vrai que les livres vraiment utiles manquent, et que la plupart de ceux qui existent sont peu adaptés à nos besoins. Les *Manuels* surtout font complétement défaut.

C'est donc avec une grande sympathie que nous avons lu celui dont nous venons de donner le titre, et nous tenons à en donner une analyse complète. Nos lecteurs y verront l'ensemble de toute l'apologétique chrétienne, et les *Annales* combleront une lacune qui existe encore dans leurs nombreux volumes, celle de faire connaître le titre, le contenu, l'âge, l'auteur de tous nos Livres sacrés.

Voici l'analyse du *Manuel* de M. l'abbé Caminero, qui commence par prouver ainsi l'utilité de cette étude.

Préface.

Dans toutes les contrées de l'Europe, et principalement en Allemagne, paraissent tous les jours des œuvres isagogiques sur la Bible, et des opuscules qui, pour plusieurs causes, ne sont pas faits pour notre Espagne (et nous pouvons dire pour notre France); mais il y en a beaucoup de très-bonnes et très-nécessaires, et qui seraient très-utiles aux étudiants si ces œuvres étaient réunies dans un volume convenable. La plupart de ces œuvres sont écrites en allemand, ou en français; celles qui sont en latin ne contiennent qu'une introduction à l'ancien ou au nouveau Testament, ou ne traitent que de l'herméneutique ou de l'archéologie, ce qui ne constitue nullement une Introduction complète, qui est pourtant si nécessaire pour l'instruction scientifique des élèves, ou pour la méthode d'études qui devrait être suivie dans nos séminaires .. Car il ne s'agit plus de répondre aux disciples de Voltaire, mais à la phalange nombreuse des Rationalistes, qui combat contre nous avec des armes plus récentes et plus subtiles, mais non invincibles [1].

Nous disons la même chose pour la France; nos écoles ont un grand besoin d'un semblable ouvrage, et au lieu de consacrer trois ou quatre ans à étudier les inutiles et fastidieuses subtilités d'Aristote, elles feraient mieux de faire connaître les solides et réelles études qui sont comprises dans nos livres sacrés et parfaitement analysées dans ce *Manuel*. On en sera persuadé quand on aura connu le résumé que nous allons en faire.

[1] *Præfatio*, p. v, vi.

Notons d'abord la remarque que fait M. Caminero sur l'usage de la langue latine et sur la manie néfaste qu'ont eue et qu'ont encore les Cicéroniens purs, de mépriser la langue de l'Eglise et d'y avoir substitué de ridicules périphrases latines.

Je me suis peu occupé de l'élégance de la diction, j'ai préféré avoir soin d'exposer clairement et exactement les questions. C'est pour cela que j'ai souvent employé des termes point du tout *classiques*, comme l'on dit; et cela parce qu'il était nécessaire d'exprimer des idées tout à fait ignorées de Virgile, d'Horace et de Cicéron.

Car je ne suis pas de ceux qui croient devoir se servir d'une périphrase ou d'un mot grec, lorsque je puis me servir d'un mot moins classique, ou inventé récemment d'après une locution espagnole légèrement détournée. Une autre manière d'agir dans un ouvrage scientifique n'appartient qu'à ces pédagogues, qui soulèvent le dégoût avec leur *purisme* et leur superstitieuse vénération pour Cicéron.

Au contraire je soutiens avec assurance que la langue latine n'est nullement un idiome mort, qui à cause de cela doit demeurer déterminé et invariable; mais elle est vivante chez un peuple qui occupe le monde entier, à savoir chez l'Eglise catholique qui dans sa liturgie, dans ses documents officiels, dans ses séminaires, se sert de la langue latine. Cette langue donc, comme tous les idiomes vivants, a toujours admis et admettra toujours des mots nouveaux pour exprimer des choses nouvelles [1].

C'est là le langage du bon sens; il est déplorable qu'on ne l'ait pas toujours compris, et que ce soient des Chrétiens, et surtout des Religieux, qui soient venus dire au monde que l'Eglise se servait de mots barbares et qu'elle ne savait pas parler la belle latinité. Hélas! on ne l'a que trop cru, et c'est là le commun préjugé qui éloigne les élèves classiques, c'est-à-dire tous les hommes de la lecture des offices de l'Eglise et de celle de tous les Pères. Ce mal est incalculable. Heureusement que malgré les efforts des professeurs prêtres et laïques, on revient de ce préjugé funeste, et le livre de M. Caminero en est déjà une preuve très-évidente.

L'ouvrage entier est divisé en 5 *sections*. Nous allons énumérer la plupart des matières qui y sont traitées; on connaîtra ainsi l'importance de l'ouvrage, et l'on pourra juger si ce n'est pas, pour les temps actuels, le meilleur Manuel pour connaître et défendre nos Livres sacrés, qui sont le fondement de nos croyances et les seuls titres authentiques de l'histoire de l'humanité.

[1] *Præfatio*, p. VII.

SECTION Ire. — L'archéologie.

Par l'archéologie, l'auteur comprend la connaissance de l'histoire ancienne de la Bible et de ses rapports avec les autres peuples. Il traite donc en autant de chapitres :

1. Notion sur l'archéologie, ses divisions, son utilité. — 2. Notions géographiques sur les pays qui entourent la Palestine, et qui sont l'Aramée ou Syrie, la Mésopotamie, la Médie, la Perse, la Babylonie, l'Arabie et l'Egypte, avec leurs différents noms bibliques, historiques et modernes (les noms bibliques en caractères hébreux et grecs). — 3. Géographie de la Palestine.— 4. Son hydrographie et son climat. — 5. Divisions de la Palestine à ses diverses époques. — 6. Indication des pays parcourus par l'apôtre S. Paul. — 7. Habitations des Hébreux, leur origine et leurs progrès, art Judaïque. — 8. Des nomades actuels comparés aux Hébreux. — 9. Des troupeaux des nomades, et noms de tous les animaux purs ou impurs dont il est fait mention dans la Bible. — 10. De l'agriculture des Hébreux, de leurs semences et des autres plantes dont parle la Bible. — 11. Arts des Hébreux ; leurs instruments de musique.

Nous ferons remarquer ici que M. l'abbé Caminero, rejetant la funeste théorie païenne, trop hélas ! répandue par nos professeurs de philosophie, que l'homme a été jeté sur la terre sans enseignement divin, admet la notion de sens commun défendue par les Traditionalistes, que nos premiers parents ont reçu immédiatement de Dieu les connaissances qui leur furent nécessaires pour la vie *religieuse, sociale et animale.* Après en avoir donné les preuves sommaires il conclut :

> Toutes ces considérations prouvent invinciblement que le genre humain a été enseigné par Dieu au moins dans ses connaissances principales, qui furent ensuite perfectionnées par l'enseignement paternel, l'expérience et l'étude (p. 40).

Voilà des paroles de bon sens, réelles et vraies. Quand les verrons-nous répétées dans les livres qui disent enseigner la philosophie et la sagesse ?

12. Culture littéraire des Hébreux. Sur l'invention de l'écriture. L'auteur rappelle à propos que tous les peuples l'attribuent à leurs dieux ; et à cette occasion il cite les affi-

nités alphabétiques de tous les peuples données dans le *Dict. diplomatique* inséré dans les *Annales*.

13. Forme extérieure de la poésie des Hébreux ; son histoire. — 14. Leur science historique, mathématique et cosmographique. — 15. Leur géographie, chronologie, philosophie ; leurs écoles.

Nous devons faire connaître ici ce que dit M. l'abbé Caminero de la philosophie des Hébreux ; ces paroles s'adressent à tous les professeurs de philosophie.

Si la Philosophie, comme on le dit communément, est comprise comme *l'étude de la sagesse d'après la seule raison naturelle*, elle ne fut jamais cultivée par les Hébreux, que nous sachions, et il n'en reste aucun livre. La *Sagesse*, pour les Hébreux, est la même chose que la *loi*, la *doctrine révélée*, ce qui est prouvé par une infinité de textes de l'Ecriture tirés principalement des *Psaumes*, des *Proverbes*, de *l'Ecclésiaste*, de la *Sagesse*, de *l'Ecclésiastique*. Il ne faut pas attribuer cela à *l'imperfection de la langue*, comme le disent quelques auteurs, puisque jamais l'imperfection d'une langue n'a été un obstacle à cultiver la philosophie, ce que prouve l'exemple des Chinois ; bien plus il y a des livres hébreux qui ont la forme philosophique, comme l'*Ecclésiaste*. Mais il faut chercher une autre raison, celle qu'il n'y avait aucune raison de chercher, *par la seule raison*, la sagesse, qui était déjà connue plus abondamment et plus certainement par l'enseignement divin. En effet les Hébreux apprirent et suivirent le sens commun beaucoup mieux qu'un grand nombre de chrétiens de nos jours. Du reste si vous voulez appeler philosophie la doctrine morale, principalement, qui est enseignée dans les *Proverbes*, la *Sagesse* et *l'Ecclésiastique*, il n'y aura point de dispute entre nous. Voici ce qu'il y a de certain, c'est que les Hébreux ont connu *les choses, qui regardent Dieu, le monde et l'homme*, beaucoup mieux et beaucoup plus profondément que tous les philosophes de l'univers entier, et qu'ils ont attribué ces connaissances point du tout à leur esprit propre, mais à la révélation divine. Que si quelqu'un veut reprocher à celui qui sait guérir la fièvre, et qui la guérit en effet, de ne pas le faire *selon les préceptes de l'art*, celui-là pourra reprocher aux Hébreux, de ne pas avoir eu une *philosophie basée sur la pure raison naturelle*. A nos yeux cet homme nous paraît être fou (p. 61).

Voilà qui est parlé bon sens ; mais tous nos professeurs de philosophie diront que ce n'est pas là de la *science* et de la *sagesse*.

M. l'abbé Caminero explique ensuite fort bien comment se conservait la saine doctrine dans les écoles des Hébreux et comment ensuite elle fut souillée par les vaines interprétations des docteurs.

16. Du commerce, des mesures, des poids et des monnaies

des Hébreux ; tableau comparatif avec les différents poids et avec les monnaies grecques, romaines, asiatiques, babyloniennes et leur valeur en Espagne et en France. — 17. Des habits et des ornements des Hébreux. — 18. Leurs aliments, breuvages et repas. — 19. Leur société conjugale, paternelle et domestique. — 20. Leurs esclaves ; la loi mosaïque défendue contre l'accusation de dureté. — 21. Leurs coutumes dans la conversation ordinaire ; défense de la loi concernant les étrangers et les pauvres ; les immondices légales. — 22. Les maladies, les possessions. — 23. Leur croyance à une autre vie ; leurs sépultures et leurs funérailles.

24. Antiquités politiques, leur loi fondamentale ; occupation de la Palestine ; droit international. — 25. Forme de la république, autorité des rois ; mœurs. — 26. Puissance royale, revenus ; épouses ; magistrats ; régime dans la captivité et sous la domination étrangère jusqu'à la fin de leur république. — 27. Tribunaux, jugements, peines ; usure. — 28. Régime militaire.

29. La religion ; la première révélée à Adam ; révélation Noachide ; vocation d'Abraham ; que cette élection n'était pas le rejet des autres peuples et la constitution d'un Dieu national ; la circoncision.

Nous voudrions pouvoir traduire ici tout ce chapitre que nous recommandons à tous les professeurs de philosophie et de théologie. C'est là enfin la science vraie, sociale, réelle ; c'est Dieu, c'est l'homme tels qu'ils sont historiquement, positivement. C'est le seul Dieu avec lequel l'homme a affaire dans cette vie et dans l'autre, et non le Dieu et l'homme philosophiques, Dieu *rien de tout*, comme le disait le regretté père Ventura.

30. Révélation mosaïque ; dogmes ; vertus théologiques ; culte privé ; lois des aliments et des purifications. — 31. Culte public ; lieux sacrés ; sacrifices. — 32. Prêtres ; leurs revenus ; fêtes ; devoirs à l'égard du prochain. — 33. Dernière évolution de la doctrine mosaïque ; rien d'étranger n'y a été ajouté des autres religions ; ni les leçons des philosophes, ni les sectes juives, ni la doctrine de Platon, n'ont rien introduit de neuf dans les prédications du Christ ou des apôtres, qui en sont fort

éloignés; mœurs des synagogues et extension du Judaïsme à l'époque du Christ.

Nous n'avons pas besoin de faire observer quelle masse, quelle profusion de connaissances solides, vraies, c'est-à-dire historiques, positives, sont traitées dans ces 33 chapitres. Celui qui aura lu et un peu étudié ces 145 pages, qui les comprennent, aura une connaissance sommaire non-seulement des antiquités Bibliques, mais encore de toute l'antiquité Païenne. Il aura, si l'on peut parler ainsi, la lunette, le télescope avec lesquels il pourra étudier, examiner tous les anciens peuples. Quel est celui de nos élèves de philosophie ou de nos savants rationalistes qui peut en dire autant ?

SECTION II. — Du canon, du texte et des versions de l'Ecriture sainte.

La Bible est l'histoire la plus ancienne, la plus certaine et la plus complète de l'humanité. Quel est celui des élèves de nos lycées et de tous nos cours de philosophie, qui connaît, seulement de nom, tous les livres qu'elle renferme? Tous les élèves des autres religions connaissent leurs livres religieux. Les professeurs chrétiens seuls suppriment cette connaissance dans ce qu'ils appellent un Cours de philosophie ou de sagesse, et relèguent cette connaissance aux élèves de théologie. Nous croyons, nous, cette connaissance nécessaire à tous, même comme science historique et philosophique. Or, nous ne connaissons pas de livre qui en donne une connaissance plus complète, plus historique, plus scientifique que le livre que nous analysons. Voici le titre des 15 chapitres qui composent cette section.

1. Livre canonique et divin ; ses marques ; livres proto-canoniques et deutéro-canoniques ; doctrine de l'Eglise ; les apocryphes. — 2. Le canon hébraïque ; s'il admettait comme divins les deutéro-canoniques ; doctrine du Christ et des apôtres. — 3. Tradition de l'Eglise sur ces livres ; quelques paroles obscures des Pères sur cela ; objection des protestants ; d'où viennent les hésitations des Pères? — 4. Le canon des Ecritures ne peut être certain sans le jugement de l'Eglise ; canons divers ; désignation des livres apocryphes, ou perdus. —

5. Du texte original; usage public du Pentateuque; autographe découvert 622 ans avant J.-C.; recension d'Esdras. — 6. Manière ancienne d'écrire le texte; divisions et points; texte massorétique; manuscrits existants; recensions; éditions les plus célèbres; apparats critiques; intégrité. — 7. Histoire, valeur et usage du texte samaritain.

8. Caractère de la langue et du style du N. Testament; autographes; manière d'écrire; *codices* onciaux; divisions; chapitres; versets. — 9. Causes des variantes du N. Testament; leur nombre; principales recensions; famille des codices; principaux manuscrits existant; codex sinaïtique; codex de l'Escurial; éditions du texte grec, d'après M. Tischendorf; apparat et éditions critiques. — 10. Utilité des versions; version alexandrine, son autorité; autres versions grecques anciennes; travaux d'Origène; éditions du texte grec de l'A. Testament. — 11. Nécessité de la version latine; l'*Italique*, faite en Italie non en Afrique; son usage jusqu'au 8e siècle; manuscrits et éditions.

12. Travaux de S. Jérôme, constituant la *Vulgate*; travaux critiques; manuscrits; éditions; soin de l'Eglise pour l'intégrité du texte. — 13. Prééminence de la *Vulgate*; dans quel sens dite authentique; note sur l'opinion du F. Louis de Léon; autres versions latines. — 14. Version syriaque, dite *peschito*; son âge, sa supériorité; éditions; autres versions syriaques; les targums chaldaïques et leur usage; versions samaritaines, égyptiennes, arabes, gothiques. — 15. Versions en langues vulgaires modernes; les Espagnoles; note sur les polyglottes.

M. Caminero oublie de mentionner les versions chinoises, indiennes, et autres faites souvent par les protestants; mais faites aussi en partie par les missionnaires catholiques.

SECTION III.—Liste, âge et matière de tous les livres sacrés.

Cette section comprend les notions historiques nécessaires pour connaître et suivre dans les divers âges et pays le progrès de la Révélation divine, et traite principalement de la crédibilité ou foi historique des écrivains sacrés; ce qui constitue la

base de la défense des livres sacrés. Cette matière est exposée dans les 70 chapitres suivants:

1. Election du peuple hébraïque; le *Pentateuque*; sa division; matière contenue; son caractère, son but. — 2. Controverses sur l'auteur du Pentateuque; opinions des modernes rationalistes. — 3. Sa défense par des preuves externes, internes et indirectes. — 4. Réponse aux difficultés contre son authenticité.

Nous aurions voulu qu'aux noms de Delaborde et Hengstenberg, M. Caminero eût joint, à côté des *Annales* qu'il cite, le nom de M. Schœbel, dont les articles insérés dans les *Annales* ont paru à part.

5. Défense de la crédibilité du Pentateuque; sa place dans la révélation divine et son importance; l'épisode de Balaam. — 6. Histoire biblique après Moïse; *Josué*; réponse aux difficultés qui lui dénient d'être l'auteur de ce livre. — 7. Crédibilité qui lui est due; réponse aux difficultés. — 8. Le livre des *Juges*; son époque et son auteur; réponse à ceux qui prétendent que Samuel n'en est pas l'auteur. — 9. Foi qui lui est due; le vœu de Jephté; les prodiges de Samson.

10. Le livre de *Ruth*; texte, âge, auteur, vérité historique et moralité.

11. Les 2 livres de *Samuel*, 1er et 2e *des Rois*; âge, auteur; réponse aux objections. — 12. Livres 3 et 4 des Rois; âge, auteur, objections.

13. Livre des *Paralipomènes*; comparaison avec les *Rois*; âge, auteur, objections.

14. Les livres d'*Esdras* et de *Nehemias*; matière; auteurs, difficultés; crédibilité. Tableau des rois de Perse, de Cyrus, en 536, à Alexandre, en 330, avant J.-C.

15. Livre de *Tobie*; qui en est l'auteur? Texte original et versions; crédibilité et objections.

16. Le livre de *Judith*; texte original perdu; deux versions grecques avec variantes; version de S. Jérôme; son âge; son auteur; c'est une vraie histoire; réponses diverses et très-probantes aux objections.

17. Le livre d'*Esther*, caractère historique; langue; auteur; réponse aux objections; M. Caminero met en usage les obser-

vations de M. de Paravey et le travail de M. Oppert qui, dans les *Annales*, a prouvé que le roi Assuérus est le Xerxès des Grecs.

18. Les livres des *Maccabées*; âge; auteur; vérité historique; chronologie des rois de Syrie, d'Egypte et des Maccabées.

19. Livres poétiques, *Job*; vérité de l'histoire; unité. — 20. Forme littéraire et but; âge, auteur; inspiration.

21. Les *Psaumes*; auteurs; divisions; inscriptions; autorité.

22. Les *Proverbes* ou paraboles; division; intégrité, autorité; objections.

23. L'*Ecclesiaste*; matière, forme, auteur, style.

24. Le *Cantique des cantiques*; son auteur; son unité; le sens allégorique y est le sens litteral; objections et sentiments divers.

25. Le livre de la *Sagesse*; division; matière; langue; auteur; âge; inspiration; objections.

26. L'*Ecclésiastique*; division; matière; langue; âge; autorité divine; note sur les deux textes grecs et leur traduction. — Auteur, Jesu, fils de Sirach, en hébreu, existant encore du temps de S. Jérôme, traduit en grec par son neveu en Egypte; composé sous le grand prêtre Simon, fils d'Onias; composé vers l'an 280, et traduit vers 230 avant J.-C.; ou, si sous Simon II, vers l'an 180 et 130 avant J.-C.; deux éditions, la Complutense et la Romaine; latine sur le texte grec; dans les anciens manuscrits grecs abrégée; plus complète au texte latin. Version syriaque plus ample, assez corrompue de l'arabe; l'arménienne du 5e siècle, la plus parfaite.

27. Du prophétisme; son ministère; choix et inspiration des prophètes; leur époque; marques qui les faisaient connaître; sujets des prophéties; différences d'avec les divinations païennes.

28. *Isaïe*; abrégé de ses prophéties; leur authenticité. — 29. Réponse aux objections des Rationalistes contre l'unité et l'intégrité; ce qu'il entend par *serviteur de Dieu*; supériorité.

30. *Jérémie*; matière; âge; caractère; différences entre le texte hébreu et la version grecque; leur cause; authenticité. *Lamentations*.

31. *Baruch;* division; langue; authenticité; objections; *Ezéchiel*; son ministère; son authenticité.

32. *Daniel*; note sur l'histoire de la Babylonie contemporaine, complétement éclaircie par M. de Saulcy dans les *Annales*, t. 38 et 39; son ministère; accessoires; importance de la question de son authenticité; état de la question. — 33. Authenticité, tel qu'il est dans le texte hébreu, avec renvoi aux *Annales de philosophie*. — 34. Réponse aux difficultés des rationalistes modernes; authenticité de la partie deutéro-canonique.

Sur le texte de *Daniel*, nous notons que, dans l'édition des 70 faite par de *Magistris* [1], il y a plusieurs variantes importantes que nous avions signalées à M. de Saulcy, et dont nous ne sachions pas que personne ait tenu compte.

35. Les petits prophètes; *Osias* et *Joel*. — 36. *Amos; Abdias; Jonas*, réalité de son histoire; *Michée*; *Nahum*. — 37. *Habacuc; Sophonie; Aggée; Zacharie; Malachie.*

38. Tableau de l'histoire politique des Juifs après les Maccabées jusqu'à la fin de leur république.

39. Les *Evangiles*, leur relation avec l'ancienne loi; origine, nombre, leur accord et leur divinité; manière de les expliquer. — 40. Tableau complet de la chronologie et de l'harmonie des quatre Evangiles.

41. S. *Matthieu*; temps; occasion, but et langue; version grecque; l'*évangile selon les Hébreux.*

42. S. *Marc*, interprète de S. Pierre; lieu, âge, but, intégrité, langue.

43. S. *Luc*; documents dont il s'est servi; occasion et but; lieu et époque. *Actes des apôtres*, but, autorité, matière.

44. S. *Jean*; lieu, époque, but; caractère particulier, intégrité.

45. Les Evangiles et les Actes; leur authenticité, leur inspiration; préliminaires; preuves internes; concordance avec l'histoire contemporaine. — 46. Connaissances exactes de la géographie et de la topographie. — 47. Autres preuves d'après les médailles et les monnaies; le caractère du récit et la langue; conclusion pour les preuves internes.

[1] In-fol. Romæ 1772.

48. Preuves externes; témoignages des auteurs ecclésiastiques du 2e siècle; pères apostoliques; Papias; réfutation des assertions de Renan. — 49. S. Justin; s'il a allégué les évangiles apocryphes; Ignace, Polycarpe, Clément; épître de Barnabas; usage public dans l'Eglise; témoignages des apocryphes.

50. Témoignages des *hérétiques*; les Nazaréens; les Ebionites; Tatien, Théodote, Marcion, Ptolémée et Héracléon; Valentin; sectes des Naaséniens et des Peratares; Basilide; importance de cette preuve.

51. Témoignages des *philosophes* païens, et principalement de Celse; conclusion de cette discussion; complète inspiration des écrivains du Nouveau Testament.

52. Objections des *Rationalistes*; si la mention des miracles nuit à la crédibilité des évangiles; réfutation de l'hypothèse de Renan; des livres apocryphes; Papias.

53. Réfutation de Renan sur les évangiles synoptiques, et principalement S. Luc. — 54. Si S. Luc a été un Ebionite; doctrine économique et politique de S. Luc et du Christ; si S. Luc s'est trompé sur le recensement de Cyrinus; sur la tétrarchie de Lysanias et les rébellions de Théodas. — 55. De l'opposition des Evangiles, sur la double généalogie de Jésus-Christ.

56. Objections contre l'évangile de S. *Jean*. — 57. Accord de la chronologie évangélique avec toute la vie de Jésus-Christ; ordre probable de tous les faits de la dernière semaine de la vie du Christ; réalité de sa résurrection.

58. *Ecrits didactiques* du N. Testament; caractère et authenticité des épîtres de S. Paul; preuves qu'elles donnent de la véracité des Evangiles et de la vérité des miracles; personne de S. Paul; ordre chronologique de ses épîtres. — 59. *Epître aux Romains*; état de l'Eglise romaine; but; matière; importance. — 60. 1re *épître aux Corinthiens*; occasion; prédication de S. Paul; état de cette Eglise; matière, année et lieu; authenticité; importance. — 61. 2e *épître aux Corinthiens*; occasion et but; dogmes contenus; *Epître aux Galates*; occasion et but; doctrine. — 62. *Epître aux Ephésiens*; occasion et but; lieu et année; *Epître aux Philippiens*; prédication de S. Paul à Philippe; occasion; but; matière; lieu et année. —

63. *Epît. aux Colossiens*; lieu, matière; 2 *Epîtres aux Thessaloniciens*; occasion et but; matière; note sur l'opinion de la proximité du jour du jugement. — 64. 2 Epîtres à *Timothée*; année et lieu; matière; authenticité. — 65. *Ep. à Tite*; année, lieu, occasion, matière; *Ep. à Philémon*, *id.*; authenticité. — 66. Epître *aux Hébreux*; écrite aux habitants de Jérusalem; occasion et matière; authenticité; caractères particuliers.

67. Epîtres catholiques ou canoniques; *épître de S. Jacques*, frère du Seigneur; c'est le même que Jacques d'Alphée; authenticité; année, lieu, but, matière; accord avec S. Paul. — 68. 2 *épîtres de saint Pierre*; sa personne; lieu; année; authenticité; matière. — 69. 3 *épîtres de saint Jean*; but, occasion, distinction, matière, authenticité. — *Epître de S. Jude.*

70. L'*Apocalypse*; son authenticité; causes qui l'ont fait regarder comme douteuse; lieu et année; matière; notes sur son explication.

Nous n'avons pas besoin de dire que celui qui aura lu attentivement cette exposition, pourra s'estimer à bon droit connaître sa religion, c'est-à-dire les rapports de Dieu avec les hommes, les devoirs que Dieu leur a imposés, et les immenses récompenses qu'il a attachées à leur accomplissement, en un mot il connaîtra la Religion chrétienne, et sera un chrétien en même temps qu'un homme. Ce sera la véritable *science* et la véritable *sagesse*, la vraie *philosophie*. Hors de là, il n'existe plus ni chrétien, ni homme.

SECTION IV. — De l'inspiration divine de l'Écriture sainte, en 20 chapitres, dont voici les titres :

1. Importance et état de la question sur l'autorité de la Bible; système des protestants supernaturalistes; origine protestante et philosophique du Rationalisme.

Les observations renfermées dans ce chapitre sont tout à fait celles qui conviennent aux temps présents. L'auteur fait remarquer d'abord, que tous les efforts des adversaires de la Bible n'ont qu'un seul but, celui de nier la *révélation externe* que Dieu a faite à l'homme dès le commencement. On voit déjà qu'en cela ils ne font que suivre les préceptes faux et maladroits, donnés depuis longtemps par les professeurs de philo-

sophie, qui cachent, ou nient cette révélation extérieure et positive.

Et d'abord en ce qui concerne les Protestants qui admettent la révélation de quelques livres de la Bible, comme ils n'appuyent cette révélation que sur leur inspiration directe, personnelle, et sur la spontanéité de leur raison, et n'admettent ni l'autorité de la tradition ni celle de l'Eglise, ils retombent dans le Rationalisme pur, lequel en réalité existait avant eux et a été la cause et la base de leur défection.

Cette indépendance de la Raison cachée au fond du Protestantisme fut encore augmentée par le principe fondamental du Cartésianisme, « qu'il fallait commencer par douter de » tout et n'admettre que ce qui était *évident*, de telle sorte que » l'homme ne doit être assujetti qu'à la loi qu'il s'impose lui- » même, ou fondée évidemment sur les principes évidents de » sa Raison personnelle, » principes faux et contraires de tout point à la réalité de la science de l'homme, qui, nécessairement social, est appuyée sur l'enseignement social qui ne commence pas par *l'évidence*. — C'était tout soumettre à la raison humaine, et de là le Naturalisme, le Matérialisme et le Panthéisme. Voici en effet ce qui est arrivé :

Les discussions perpétuelles de la Philosophie, ses innombrables sectes, ses théories trop compliquées et nuageuses, l'abus sempiternel de l'abstraction, et les autres ingrédients soit naturels, soit supposés, soulèvent l'estomac de ceux qui sont appliqués aux sciences mathématiques et naturelles; en conséquence ils rejettent la religion et la philosophie, parce qu'ils croient que la religion est fondée sur la philosophie et par conséquent, comme celle-ci dénuée de toute solidité (n° 605).

Ces paroles, mieux que tous les traités communs d'apologétique, exposent la véritable cause de la perte de la foi, dans la société chrétienne. On donne la révélation du Christ comme fondée sur la Philosophie, cette vieille radoteuse, baffouée même par les philosophes païens [1], et c'est ainsi que les hommes du sens commun ont rejeté en bloc l'une comme l'autre. M. l'abbé Caminero fait encore mieux ressortir cette vérité, en continuant :

En effet la Philosophie se présente elle-même comme la *science de la sagesse*,

[1] Voir le texte de Cicéron appelant Socrate le Bouffon d'Athènes ; dans *Annales* t. XI, p. 426 (5e série).

c'est-à-dire comme donnant les *premiers principes et les raisons dernières, tout à fait les dernières*, comme le dit un certain philosophe, sur toutes les choses, Dieu, l'homme, toute la nature, et tout cela avec le *secours de la seule raison* (n° 605).

Ce *quelqu'un*, dont on parle ici, est le P. Tongiorgi, jésuite, qui dans ses *Institutiones philosophicæ* donne cette définition de la philosophie [1]. Nous comptons dans un prochain cahier examiner quelques-unes des thèses de cet ouvrage très-répandu, et en montrer *l'absurdité*. Nous demandons pardon de ce terme appliqué aux opinions de ce grave religieux, mais c'est lui-même qui nous en donne l'exemple en l'appliquant au Traditionalisme de « M. de Bonald, de M. Bonnetty, et du P. Ventura » (*sic*) [2]. » M. l'abbé Caminero montre les conséquences logiques de cette orgueilleuse définition de la philosophie.

Le sens commun enseigne et la nécessité logique pousse à placer cette Philosophie au dessus de toutes les sciences, à lui subordonner toutes les autres, et à régler les notions, les devoirs, les relations, la vie entière d'après les préceptes de la Philosophie, or qu'est-ce autre chose que le Rationalisme ? Si donc la notion de la Philosophie reçue communément, (même par les chrétiens et les supernaturalistes), est vraie, l'homme ne croit donc rien, ne fait donc rien *raisonnablement*, *sagement* ou *philosophiquement*, avant d'avoir acquis la science philosophique ; personne n'a le droit de croire quelque vérité ou d'imposer quelque devoir à un homme *qui n'est pas encore philosophe*. Comme donc la Philosophie doit tenir le premier rang, et que les autres enseignements ne sont appuyés, pour avoir quelque valeur, que sur la seule évidence qu'elle produit elle-même, il s'ensuit nécessairement cette disposition de l'esprit signalé ci-dessus, et poussant presque nécessairement au Rationalisme (n° 605).

Nous ne croyons pas qu'on puisse rien objecter de rationnel à cette démonstration. Tranchons le mot, il s'ensuit logiquement que c'est la Philosophie enseignée dans les écoles, qui a créé et qui propage encore le Rationalisme.

M. l'abbé Caminero montre, comme nous, la fausseté et le fantastique de cette Philosophie, et la vérité et réalité de l'enseignement social.

Or tous ces principes sont propres aux *philosophes*, et non pas aux *hommes* ; car ceux-ci spontanément et naturellement croient aux hommes et à l'histoire ; ils admettent les devoirs et les vérités qu'on leur a apprises, *jusqu'à ce*

[1] Philosophia recte definitur : scientia quæ de ultimis rerum omnium (?) rationibus universim disceptat (*Inst. philo.*, t. I, p. 11).

[2] Traditionalismus refellitur. *Propositio* 1ª absurde asseritur, etc.; *Propositio* 2ª : absurdum est pariter, etc. (*ibid.*, t. III, p. 250, 252).

qu'on leur en démontre évidemment des contraires. La Philosophie elle-même est fondée, bien loin qu'elle en soit la base, sur cette condition naturelle (c'est-à-dire sociale) des hommes, et sur les notions élémentaires enseignées à tous les hommes sans exception par l'enseignement maternel, et ne peut enseigner rien de contraire à cet enseignement, à moins de se juguler et de se réduire à rien (n° 606).

Voilà encore des vérités fondamentales, réelles, et d'une importance capitale. Le docte apologiste continue :

C'est pourquoi l'obéissance à la Tradition universelle, dans laquelle fut assurément comprise la foi en Dieu et en l'ordre surnaturel, aux notions communes contenues dans le langage même, *précède la Philosophie même et lui impose la loi.* Cette loi, quand elle devient philosophique, pèche contre la nature des hommes (n° 606).

Voilà encore des vérités palpables et tangibles si on peut dire. Quand est-ce que les professeurs de philosophie les comprendront ?

Une seule chose reste à la Philosophie ; distinguer exactement et expliquer, et non pas torturer ou détruire, les notions communes ; appliquer droitement, suivant les circonstances, les facultés naturelles des hommes, et enfin rejeter seulement, lorsqu'elle *démontre* qu'il y a quelque chose de faux, le témoignage des hommes, l'histoire, les traditions universelles (n° 606).

On voit combien ces réflexions sont sages, naturelles, rationnelles, scientifiques, réelles. Nous ajoutons, on voit combien elles sont conformes à toutes les idées que nous avons depuis si longtemps émises dans les *Annales*. Il nous est doux de les voir ainsi adoptées par un homme du mérite de M. l'abbé Caminero, et répandues dens l'enseignement de l'Escurial et de beaucoup d'autres établissements en Espagne. C'est là le véritable progrès. Mais en France il n'en est pas ainsi ; un professeur succède à un autre professeur, exactement comme une roue inintelligente s'engrène dans la roue qui la précède, et qui tourne, tourne, s'agite sans avancer d'une ligne. C'est là le progrès dans notre enseignement classique et philosophique ! — Poursuivons l'exposé de l'enseignement de notre apologiste.

2. Doctrine catholique sur l'inspiration des livres bibliques ; controverses intérieures ; principaux principes à rejeter. — 3. Les choses et les sentences et non les mots sont inspirés ; dans quel sens Dieu est l'auteur des Ecritures. — 4. Réfutation de l'opinion qui soutient que les choses dogmatiques et

morales, et non les historiques et autres, ont été inspirées. — 5. De l'inspiration ; fondements bibliques de cette foi de l'Eglise. — 6. Argument tiré de cette doctrine superéminente. — 7. Nouvelle preuve de l'origine divine de l'Ancien estament, tirée de la méthode traditionnelle ; démonstration par la méthode du syllogisme ; ce syllogisme est aussi formulé :

Majeure. — Il existe certainement dans le monde une vérité religieuse enseignée par Dieu aux hommes.

Mineure. — Or dans aucun des livres de tous les peuples, il ne se trouve plus de ressemblance ou plus d'apparence de vrai que dans l'Ancien Testament, et dans sa partie principale qui est le Pentateuque.

Conclusion. — Donc l'Ancien Testament, et principalement le Pentateuque, contiennent un enseignement divin.

Voilà, en effet, la question essentielle, principale qui doit être posée devant des hommes réels et raisonnables. Elle mérite le nom de science, de sagesse, de philosophie, bien mieux que toutes les questions oiseuses de définitions, abstractions, essence, matière, forme syllogismes in *baroco* et in *barbaro*, posées par toutes nos cours de philosophie aristotélicienne et platonicienne.

C'est là la méthode des Bonald, des de Maistre, des Lamennais, sauf ses exagérations, des Gousset, des Salinis, des Gerbet, des Parisis, des Doney, que les Aristotéliciens ont combattue et vouée au mépris ou à la haine des ennemis du Christ, en leur reprochant d'être *ennemis de la raison, et de l'ordre naturel.*

Quand est-ce que ces métaphysiciens, ces visionnaires et *voyeurs de Dieu*, comme les appelait Grégoire IX, reviendront au réel et au sens commun ? — Voici, en attendant, comment procède M. l'abbé Caminero.

8. Démonstration de la proposition *majeure* par l'histoire universelle. Réponse aux difficultés.

C'est là que sont résumées les principales réalités de toute l'histoire du genre humain et prouvées par quatre grands faits.

1er *Fait.* Croyance au monothéisme que l'on trouve partout dans les premiers commencements des anciens peuples.

2° *Fait.* Toutes les nations sont devenues plus superstitieuses, à mesure qu'elles se sont avancées en âge et en civilisation.

3° *Fait.* L'existence des sacrifices chez tous les peuples, pour expier les forfaits, ou demander des grâces ; coutume ridicule, et inconcevable, de croire expier par la mort d'un homme ou d'un animal, s'il n'y a pas eu prescription supérieure.

4° *Fait.* Dans toutes les histoires fabuleusement fausses de tous les peuples, il y a partout et toujours quelques traces reconnaissables des récits bibliques.

Ici encore l'auteur renvoie au célèbre historien Cantu, et aux *Annales de philosophie*, et à nos recherches réelles sur la *religion des Romains.*

Dans sa réponse aux objections, il combat les idées innées, il réfute la fausse traduction donnée innocemment par toutes les philosophies du texte : ***La lumière de votre visage a été imprimée sur nous*** [1], et il prouve que la prétention de connaître les vérités naturelles, sans le secours d'aucun enseignement, est socialement fausse.

9. Démonstration de la proposition *mineure*; tableau abrégé de cette preuve.

Tous les livres sacrés des nations renferment des restes précieux des enseignements primitifs ; mais ces notions des livres des nations ne peuvent s'y reconnaître qu'à l'aide des enseignements positifs donnés par la Bible. Par eux-mêmes ces livres, n'ont pas de date certaine; 2° leur origine est fabuleuse : ceux des Chinois ont été donnés par une tortue ; ceux des Chaldéens, par un homme-poisson, et ceux des Grecs et Romains par les fabuleux Jupiter, Saturne ; 3° ils contiennent le panthéisme, ou le dualisme, ou le polythéisme.

La Bible seule a une date certaine et ne renferme aucune absurdité philosophique.

10. Principal argument des Rationalistes; de l'ordre surnaturel, et de sa relation avec l'ordre naturel ; l'ordre surnaturel peut exister, et existe en effet ; si l'on croit encore aux miracles ? — 11. De l'argument déduit de la *Geogonie* contre l'ins-

[1] Psaume IV, 7.

piration de la Genèse; notes pour en prouver la faiblesse. — 12. Histoire de la création Mosaïque, interprétée d'après la science actuelle. — 13. Observations géologiques et paléontologiques pour l'intelligence de la Création et la réfutation des objections qu'on oppose au récit de la Genèse; tableau des couches géologiques. — 14. Le Déluge universel est un fait historique, et n'est en opposition à aucune science. L'auteur y soutient que *l'arche s'est arrêtée*, non dans l'Arménie actuelle, mais dans l'Airyatha, le mont Merou des Indiens, l'Albordj des Perses, c'est-à-dire sur le plateau de Pamer dans la petite Boukarie [1]. — 15. Si la tentation d'Eve, la theophanie ou apparition de Dieu, l'histoire des géants etc., sont des mythes? — 16. Si les hommes ont pu provenir d'une seule origine, et si le progrès des sciences peut en démontrer l'impossibilité? Les *Annales* y sont citées avec Wiseman, Cantu, etc.

17. Solution de diverses difficultés concernant la fraternité de tous les hommes. — 18. Défense de la table généalogique, donnée au chap. X de la Genèse et explications diverses. On y cite encore les divers travaux des *Annales*, à côté de la dissertation de Dankius. — 19. Autres objections, contre la chronologie de la Genèse tirée des autres chronologies; tableau chronologique de la monarchie des Hébreux, et de celle des Egyptiens.

En ce qui concerne la Chine, l'Auteur regarde comme à peu près démontrée l'identification qu'a faite M. de Paravey dans les *Annales* de *l'Adam* de la Bible avec le *Hoang-ti* des Chinois [2]; pour les Assyriens on y suit M. Oppert; on y donne la chronologie des rois, d'après M. de Saulcy, M. de Rougé, M. Oppert, dont les travaux ont été consignés dans les *Annales* [3].

— 20. Réponse aux diverses objections astronomiques, géologiques contre l'antiquité biblique des hommes, et explications d'après Letronne, Biot, Arago, Humboldt, Wiseman,

[1] Voir dans les *Annales* la dissertation de M. de Paravey : *Du plateau culminant du monde ou du plateau de Pamer et de ses 4 fleuves, comme étant le lieu de l'Eden et du mont Merou des Indiens* ; on y trouvera tous les textes chinois, indiens etc. t. xv, p. 215 (2e série).

[2] Voir *Annales* t. xvi, p. 134 (2e série).

[3] Voir les *tables générales* des 4e et 5e séries.

Paravey, *Annales*, Vogt, Lyel, Quatrefages, Beaumont, etc.

Par ce simple exposé, on voit quelle grande science réelle, positive, et appliquable se trouve dans le *Manuel* de M. l'abbé Caminero.

SECTION V. — Herméneutique ou exégèse biblique, en 12 chapitres.

— 1. Herméneutique biblique générale et chrétienne-catholique; motifs de l'herméneutique catholique; doctrine du concile de Trente; réponse aux objections des protestants.

Herméneutique et exegèse sont deux mots grecs qui signifient interprétation, éclaircissement, exposition : l'usage entend par *herméneutique* la science qui donne et confirme les règles de bien interpréter, et par *exégèse* l'interprétation même. Une bonne exégèse biblique sera donc l'explication du sens des SS.Livres, selon les règles d'une science herméneutique, qui se sert de tous les secours qui peuvent l'aider.

— 2. Règles de l'herméneutique chrétienne, selon le caractère divin de la Bible; objections des Rationalistes; leurs principaux systèmes d'exégèse. Là sont réfutés Semler, Kant, Paulus, Strauss, Renan, etc.; on leur dit : « Le sens métaphysique peut » ignorer et nier le suprême domaine de Dieu sur l'univers et » l'histoire humaine; mauvais et très-mauvais métaphysicien, » quoi qu'il en croie; car il n'a été amené à ses hypothèses » et à ses négations que par ses préjugés métaphysiques. »

— 3. Notions diverses sur les sens de la sainte Ecriture; s'il y a, et jusqu'à quel point, un sens mystique et typique. — 4. Règle générale de l'herméneutique; façons de parler; utilité de la connaissance des langues bibliques, surtout de l'hébreu. — 5. Utilité de la langue chaldaïque, syriaque, arabe; leur emploi critique ; de la langue grecque; secours des anciennes versions en cette langue, surtout de l'alexandrine; quelques exemples.

— 6. Ce qui convient à ceux qui ignorent ces langues; principaux idiotismes de la version latine Vulgate. — 7. Sur le contexte des livres saints ; mode et utilité de les connaître; lieux parallèles : leurs classes, usages, règles à suivre. — 8. Des textes qui paraissent contraires ; leurs causes, et leur explication.

—9. De la condition externe de l'auteur biblique qui parle ; comment la connaître ; son utilité ; de la condition interne, du motif de ses paroles ; règles à observer ; comment les connaître ; des dispositions de l'esprit ; du caractère personnel de l'écrivain. — 10. De la culture de son esprit, et de son influence sur ses écrits ; raisons générales ; figures, allégories, symboles ; types, sentences, emphases, ou expressions. — 11. Citations de l'Ancien Testament dans le Nouveau, classes diverses et exemples ; diverses espèces de prophéties, histoire concernant le Messie ; comment les connaître, principes et règles des interprétations prophétiques. — 12. Principe universel de l'herméneutique générale chrétienne-catholique ; derniers avertissements aux étudiants.

Conclusion.

Telles sont les questions traitées dans le *Manuale isagogycum in sacra Biblia* de M. l'abbé Caminero.

Toutes les personnes un peu versées dans l'étude des livres sacrés trouveront qu'il est difficile d'être plus complet, plus méthodique ; toutes les personnes qui gémissent sur l'ignorance où se trouve plongée la génération actuelle concernant les rapports de Dieu avec les hommes, tous ceux qui en cherchent les remèdes, penseront avec nous qu'il est difficile de trouver dans un seul volume de 700 pages, plus de lumières, plus de documents, en un mot plus de science réelle, concernant la destinée humaine. Nous formons des vœux pour que ce volume soit mis entre les mains des professeurs et des élèves ; nous espérons même qu'il sera bientôt traduit en français ; il le mérite autant et peut-être plus que les travaux des éminents espagnols Balmès et Donoso Cortès. Donc nous nous estimons heureux de voir comment les travaux des *Annales* ont été utilisés pour la défense de la religion de notre Christ, le seul et réel professeur de la sagesse, et médiateur entre Dieu et l'homme, pour toutes les choses qu'il faut croire et pratiquer.

A. Bonnetty.

Enseignement catholique.

TABLEAU

Faisant connaître les livres, les auteurs, le nombre des chapitres et des versets, et le caractère de tous les livres de la Bible.

Nous empruntons au *Manuel* de M. l'abbé Caminero le tableau suivant, que nous croyons très-utile pour tous ceux qui ont à citer les livres de la Bible. L'auteur et la date de leur composition sont toujours d'une grande importance, pour connaître l'histoire de notre humanité.

Livres de l'Ancien Testament.

LIVRES.	AUTEURS.	ÉPOQUE.	CHAP.	VERS.	CARACTÈRE.
1 Genèse.	Moïse (et les	Après la sor-	50	1530	Historique.
	documents plus	tie d'Egypte	40	1211	
2 Exode.	anciens dont	(vers 1480	40	1251	Hist. et légal.
	il s'est servi).	av. J.-C.).	27	858	id. id.
3 Lévitique.	id.	id.	36	1288	id. id.
4 Nombres.	id.	id.	34	959	id. id.
5 Deutéronome.	id.	id.	24	658	Historique.
6 Josué.	Josué ?	1455 av. J. C.?	21	618	id.
7 Juges.	Samuel?	1100—1050.	4	85	id.
8 Ruth.	id.	id. id.	31	811	id.
9 1er des Rois.	id.	id. id.	24	695	id.
10 2e des Rois.	Id.Nathan,Gadus	id. 1000.	22	817	id.
11 3e des Rois.	Jérémie ?	628—560 ?	25	719	id.
12 4e des Rois.	id.	id. id ?	29	940	id.
13 1er des Paralip.	Esdras ?	458—440 ?	36	822	id.
14 2e des Paralip.	id. ?	id. id ?	10	280	id.
15 Esdras.	Esdras.	id. id.	13	404	id.
16 Néhémias.	Néhémias.	430 ?	14	298	Biographique.
17 Tobie.	Tobie ?	7e siècle.	16	336	Historique.
18 Judith.	.....	.....	16	275	id.
19 Esther.	Mardochée ?	480—460 ?	42	1070	Poético-didac-
20 Job.	Job ?				tique.
21 Psautier.	David et autres.	Av. les Mac.	150	2549	id. id.
22 Proverbes.	Salomon.	1002—967.	31	915	id. id.
23 Ecclésiaste.	id.	id. id.	12	222	id. id.
24 Cant. des cant.	id.	id. id.	8	116	id. id.
25 Sagesse.	.....	247—221	19	439	id. id.
		ou 170—116.			id. id.
26 Ecclésiastique.	Jésus de Sirach.	280 ?	51	1592	
27 Isaïe.	Isaïe.	759—696.	66	1293	Prophétique.
28 Jérémie.	Jérémie.	628—560.	52	1363?	id.

LIVRES.	AUTEURS.	ÉPOQUE.	CHAP.	VERS.	CARACTÈRE.
29 Baruch.	Baruch.	560 ?	6	213	Prophétique.
30 Ezéchiel.	Ezéchiel.	603—576.	48	1272	id.
31 Daniel.	Daniel.	603—536.	14	531	id.
32 Osée.	Osée.	786—730.	14	198	id.
33 Joël.	Joël.	874—829 ou 786—730.	3	73	id.
34 Amos.	Amos.	825—700.	9	147	id.
35 Abdias.	Abdias.	800 ?	1	21	id.
36 Jonas.	Jonas.	800 ?	4	48	id.
37 Michée.	Michée.	750—720.	7	104	id.
38 Nahum.	Nahum.	Vers 700.	3	47	id.
39 Habacuc.	Habacuc.	620 ?	3	56	id.
40 Sophonie.	Sophonie.	641—610.	3	53	id.
41 Aggée.	Aggée.	Vers 500.	2	38	id.
42 Zacharie.	Zacharie.	id.	14	211	id.
43 Malachie.	Malachie.	Vers 450.	4	55	id.
44 1er des Maccabées.	.....	Vers 190.	16	929	Historique.
45 2e des Maccabées.	Neveu de Jason.	Vers 100.	15	558	id.

Le nouveau Testament.

LIVRES.	AUTEURS.	ÉPOQUE.	CHAP.	VERS.	LIEU.
1 Evang. s. Matth.	Matthieu.	Vers 40.	28	1070	Palestine.
2 Evang. s. Marc.	Marc.	Vers 50.	16	677	Rome.
3 Evang. s. Luc.	Luc.	Ap. 63, av. 67.	24	1141	Achaïe ?
4 Evang. s. Jean.	Jean.	70—80?	21	879	Ephèse.
5 Actes des apôtres.	Luc.	63—67.	28	1004	Achaïe ?
6 Ep. aux Romains.	Paul.	58.	16	433	Corinthe.
7 1re aux Corinth.	id.	56—57.	16	437	Ephèse.
8 2e aux Corinth.	id.	57.	13	255	Macédoine.
9 Aux Galates.	id.	54.	6	149	Ephèse.
10 Aux Ephésiens	id.	63.	6	155	Rome.
11 Aux Philippiens.	id.	63.	4	104	id.
12 Aux Colossiens.	id.	63.	4	95	id.
13 1re aux Thessalon.	id.	53.	5	88	Corinthe.
14 2e aux Thessalon.	id.	54.	3	46	id.
15 1re à Timothée.	id.	55 ?	6	113	Macédoine ?
16 2e à Timothée.	id.	66 ?	4	83	Rome.
17 A Tite.	id.	56 ?	3	46	Ephèse ?
18 A Philémon.	id.	63.	1	25	Rome.
19 Aux Hébreux.	id.	63.	13	303	Rome ?
20 Ep. s. Jacques.	Jacques le M.	Avant 40.	5	108	Jérusalem.
21 1re ép. s. Pierre.	Pierre.	65—67.	5	105	Rome.
22 2e ép. s. Pierre.	id.	Vers 68.	3	61	id.
23 1re ép. s. Jean.	Jean.	Vers 80.	5	105	Ephèse.
24 2e ép. s. Jean.	id.	90—100 ?	1	13	id.
25 3e ép. s. Jean.	id.	90—100 ?	1	15	id.
26 Ep. s. Jude.	Jude.	Vers 69.	1	25	..... ?
27 Apocalypse.	Jean.	Vers 96 ?	22	540	Patmos.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
ET SUR LA CONNAISSANCE
QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;
FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES [1].

LXVII.

8e *année après Notre-Seigneur Jésus-Christ.*
24e *année de la B. Vierge Marie.*
4e *année du pontificat de Jésus*, à Jérusalem.
10e *année de Quintilius Varus*, président de la Syrie.
9e *année d'Archélaüs*, ethnarque de la Judée, de l'Idumée et de Samarie.
8e *année d'Hérode Antipas*, tétrarque de la Galilée.
8e *année de Philippe*, tétrarque de la Bathanée, de la Traconite et de l'Auranite.
760e *année de Rome : M. Furius Camillus*, et *Sextus Nonius Quintillianus*, consuls. — Ils abdiquent : A partir de juillet, *L. Apronius* et *A. Vibius Habitus*, consuls.
51e *année du règne d'Auguste.*

1. Vie de N.-S. Jésus-Christ.

Toujours silence des Évangiles sur la vie que mènent Jésus et la sainte Famille à Nazareth.

Les Manichéens rédacteurs, vers le 6e siècle, de l'*Evangile de saint Thomas* ont inséré ce détail :

« Le temps des semailles étant venu, l'enfant Jésus alla avec » son père pour semer du blé dans leur pays, et tandis que » Joseph semait, l'enfant prit un grain de froment et le » mit en terre, et ce grain seul produisit 100 mesures de blé, » et ayant réuni tous les indigents du village, il leur distribua » du blé, et Joseph emporta ce qui lui resta [2]. »

[1] Voir le dernier article au N° de juin, t. I, p. 432 (6e série.)
[2] Dans *Apocryphes*, de Migne, t. I, p. 1145.

D'après l'*Évangile* gnostique et plus moderne *de la Nativité de Marie*, Jésus aurait été alors à Jéricho, et allant vers le Jourdain, passa devant une caverne, où se trouvait une lionne avec ses petits; Jésus y entra en présence du peuple, « et lorsque les lions virent Jésus, ils coururent au-devant de lui, et » ils l'adorèrent. » Jésus était assis dans la caverne; — les lionceaux se roulaient à ses pieds, jouant avec lui et le caressant, et le peuple qui se tenait au loin, ne voyant pas Jésus, disait : s'il n'avait pas fait de grandes fautes, lui ou ses parents, il ne se fût pas livré aux lions. — Et quand le peuple était dans ces pensées et qu'il était saisi de douleur, voici que tout d'un coup Jésus sortit de la caverne, et les lions le précédaient, et les petits lionceaux jouaient à ses pieds. Les parents de Jésus, la tête baissée, se tenaient au loin, observant ce qui se passait; le peuple se tenait de même éloigné; à cause des lions, il n'osait pas approcher.

« Jésus passa le Jourdain avec les lions, en présence de tout » le peuple, et l'eau du Jourdain se sépara à sa droite et à sa » gauche. Et alors il dit aux lions de manière à être entendu de » tous: «Allez en paix, et ne faites de mal à personne, mais que » nul homme ne vous nuise jusqu'à ce que vous soyez reve- » nus à l'endroit d'où vous êtes sortis. » Et les lions lui » rendant hommage, non-seulement par leurs cris, mais en- » core par l'attitude de leur corps, revinrent dans leur retraite, » et Jésus retourna vers sa mère[1]. »

Il faut noter ici la naissance de saint Denys l'aréopagite qui dit lui-même qu'à la mort du Christ, il était âgé de 25 ans[2].

II. Événements politiques.

A Rome Auguste cesse d'assister aux séances du Sénat, où il donnait le dernier son avis. — Il permet de décider la plupart des affaires en son absence. — Il s'abstient de nommer les magistrats, comme l'année précédente, et présente seulement au peuple ses candidats. — Pour surveiller la guerre de Dalmatie et de Pannonie, il se transporte à Ariminum. —

[1] *Evangile de la Nativité de Marie*, c. XXXV, dans *Apocryphes*, t. I, p. 1083.

[2] S. Denys, *Lettre* VII à *Polycarpe*, et le *Comm.* de S. Maxime sur sa VII[e] *Lettre*, ainsi que la *Note* de Lanssellus dans *Patrol. grecque*, t. III, p. 1082, et t. IV, p. 542.

Vœux et sacrifices à son départ et à son arrivée. — Cette guerre finit par la soumission de Baton, qui avait été l'âme de toute cette révolte. Quand il se présenta Tibère lui dit : « Quel motif vous a poussés à vous révolter et à nous faire si » longtemps la guerre?—Il répondit : c'est vous qui en êtes la » cause; vous envoyez pour garder vos troupeaux, non des » chiens et des bergers, mais des loups [1]. »

Germanicus apporte la nouvelle de la paix à Rome, et reçoit les honneurs du triomphe.

IV. Rapports des Romains avec les Juifs et influence du peuple choisi de Dieu pour conserver les traditions primitives sur le peuple conquérant du monde.

Les Juifs fatigués de la tyrannie d'Archélaüs députent à Rome pour se plaindre, voici ce qu'en dit Josèphe :

« Lorsque Archélaüs fut en possession de son Ethnarchie, » son souvenir et son ressentiment des troubles passés firent » qu'il traita très-durement non-seulement les Juifs, mais » aussi les Samaritains. Les uns et les autres, ne pouvant le » souffrir plus longtemps envoyèrent, en la 9e année de sa » domination, des ambassadeurs à Auguste [2]... Et se portèrent » d'autant plus hardiment à lui en faire des plaintes qu'ils » savaient qu'il lui avait expressément recommandé (en lui » donnant son Ethnarchie) de gouverner ses sujets avec toute » sorte de bonté et de justice [3]. »

V. Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les démons, etc.— De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes?

Analyse historique et philosophique des écrits composés, cette année, par Ovide.

Fastorum *liber II.* — **Februarius,** *Février.*

Nous avons déjà dit que, primitivement, le mois de février était le dernier de l'année romaine, et que ce furent les Décemvirs qui, en 303 de Rome, le placèrent le 2e de l'année. Son nom signifie *expiation, purification*. Les Romains tenaient ce

[1] Dion, *Hist. Rom.*, l. LVI, c. 16; traduct. franç., t. VII., p. 47.
[2] Josèphe, *Guerre des Juifs*, l. II, c. 11,
[3] *Ant. judaïq.*, l. XVII, c. 15,

nom des Sabins, chez lesquels, dit Varron, « *februum*, signifie » *purification*, et nous avons retenu ce mot dans nos rites sa» crés [1]. » Rien de lugubre comme ce mois, et toutes les fêtes qui s'y célébraient, comme nous allons le voir. Il y avait 19 jours sur 28 qui étaient néfastes ou consacrés à des fêtes expiatoires, et ce nom sinistre de *februa* resta attaché à presque tous les objets du culte.

« Nos ancêtres, dit Ovide, appelèrent *februa* toutes les ex» piations. Maintenant encore, nous avons plusieurs preuves » de la signification de ce mot. Les pontifes demandent au roi » (des sacrifices) et au flamine, des laines qui, dans l'antique » langue, sont appelées *februa*. Les gâteaux pétris de far et de » sel, que le licteur porte pour purifier certaines maisons, sont » appelés *februa*. On appelle *februa* le rameau qui, détaché de » l'arbre pur (le pin), ceint les chastes fronts de nos prêtres. » J'ai vu moi-même une flamine demandant la *februa*, et pour » *februa*, on lui donne une branche de pin. En un mot, tout » ce que nous employons pour *purifier* nos âmes, s'appelait » *februa* chez nos aïeux aux longues chevelures [2]. »

Februa Romani dixere piamina patres,
Nunc quoque dant verbo plurima signa fidem.
Pontifices ab Rege petunt, etc. (*Fastes*, II, 19.)

On voit quelle immense popularité avait le mot d'*expiation* ou *purification*, et l'étude que nous avons faite prouve combien de fois le Sénat, les consuls, les généraux décrétaient des expiations. Les Romains tenaient ces pratiques des Sabins, et les Sabins, des Pélages. On se demande naturellement de quelle immense faute avaient conservé le souvenir ces peuples qui pratiquaient de telles purifications, et on ne saurait en trouver d'autre raisonnable, que la faute originelle qui avait tout vicié. De là, la terreur profonde que l'on trouve chez toutes les na-

[1] Februum Sabini purgamentum, et id in sacris nostris verbum (Varro, *de lingua latina*, l. VI, c. 9, n. 13, p. 77, édit. Mueller, Lipsiæ, 1833). — In eorum enim sacris, liba cum sint facta, incerni solent farris semina, ac dicere se ea *februare*, *id est pura facere* (*De vita pop. Rom.*, l. I, dans Nonius.)

[2] Les anciens Romains, comme les Gaulois, ne coupaient pas leurs cheveux ; ce n'est qu'en l'an 454, qu'ils commencent à se tondre, d'après Pline (VII, 39); mais les vieux Romains conservèrent l'ancien usage, Caton en particulier, qu'Horace appelle *intonsus Cato* (II *od.* XV, 11.)

tions païennes; c'est là toute une religion. Mais on n'en dit rien dans nos éducations classiques. Le nom de *février* ne dit plus rien. L'enseignement fondé sur la seule raison naturelle efface toutes les traditions. Cet enseignement n'a et ne peut donner qu'une religion naturelle, sans tradition, et, par conséquent, sans souvenirs. — C'est là que nous en sommes.

Ovide, oubliant l'origine que vient d'indiquer Varron, ne fait remonter ces pratiques qu'aux Grecs, et cite les principaux personnages fabuleux qui furent soumis aux purifications. Séparé ainsi de la tradition, il ne peut comprendre que l'eau puisse effacer ces fautes.

« Ah ! trop faciles, vous qui pensez que ces déplorables » crimes de l'assassinat puissent être effacés par l'eau des » fleuves. »

Ah ! nimium faciles, qui tristia crimina cædis,
Fluminea tolli posse putetis aqua (II, 45) !

Ovide a raison, si l'on sépare cette coutume générale de la tradition qui a toujours uni à la purification la confession de la faute et le repentir de l'avoir commise, rien de plus futile que cette coutume ; mais quand on sait que l'eau est le symbole le plus naturel de l'effacement d'une souillure, alors on comprend cet usage, qui, déjà pratiqué chez les Juifs et les Egyptiens, a été universel et est encore conservé avec une explication plus élevée par l'Eglise.

Arrivons à l'exposition des fêtes.

1er jour de février (*Calendæ februariæ*), jour néfaste.

Ovide nous apprend qu'en ce jour un temple nouveau avait été consacré à *Junon Sospita*; temple, dit-il, disparu depuis longtemps. — Elien nous donne sur ce temple un détail qu'il est bon de consigner ici.

« Dans un bois, près du temple, était une caverne en forme » de puits, retraite d'un Dragon. Des vierges sacrées entrent, » en des jours déterminés, dans ce bois, portant des gâteaux » dans leurs mains, et ayant les yeux bandés. Un esprit divin » les conduit directement à la caverne, et elles avancent peu à » peu, comme si elles voyaient. Si elles sont vierges, le dra- » gon reçoit les mets purs et convenables à l'animal ami de » Dieu ; si elles ne sont pas vierges, les mets restent sans être

» touchés, le Dragon reconnaissant et devinant la corruption.
» Alors les fourmis emportent hors du bois les mets laissés
» par les vierges corrompues, pour expier ce lieu. Puis les ha-
» bitants recherchent ce qui s'est passé ; les jeunes filles qui
» étaient entrées sont examinées, et celle qui est convaincue
» d'avoir perdu sa pudeur, est punie par la loi portée à cet
» effet. — C'est ainsi, ajoute Elien, que je démontre que les
» Dragons ont le don de la divination [1]. »

Properce, contemporain d'Ovide, en parle ainsi :

« Les jeunes filles chargées de ces fonctions sacrées pâlissent
» quand elles sentent que leurs mains tremblent au contact
» de la bouche du Serpent. Celui-ci saisit les mets présentés par
» la vierge ; les corbeilles tremblent dans les mains des jeunes
» filles. Si elles ont été chastes, elles retournent dans les em-
» brassements de leurs parents, et les agriculteurs crient : l'an-
» née sera fertile. »

Si fuerint castæ, redeunt in colla parentum,
Clamantque agricolæ : fertilis annus erit (Prop. IV *Eleg.* VIII, 13).

Toute la science païenne antique ou moderne ne saurait expliquer les rapports, on peut dire universellement constatés du Serpent avec la femme [2]. La Bible seule nous en donne une explication.

S'il faut en croire une relation conservée par S. Prosper, cette visite au serpent de Lavinium serait devenue, vers la fin du Paganisme, un vrai sacrifice de vierges offertes au Serpent. Un moine très-connu, dit-il, du patricien Stilicon, descendit dans la caverne et brisa la machine, à l'aide de laquelle les prêtres païens faisaient croire que c'était le dragon qui les immolait [3].

Le même jour, les Romains allaient en procession et en grande pompe à la place auprès du Capitole, où l'on prétendait que Romulus avait établi un asile pour tous les criminels qui voudraient s'unir à lui [4].

[1] Elien, *de la nature des animaux*, XI, 16 ; dans l'édit. de Didot, p. 193.

[2] Voir les traditions recueillies sur ce fait dans les *Annales*, t. IV, p. 59 (1re série).

[3] Voir S. Prosper *De promissionibus*, pars IIIa, c. 38, n. 48 ; *Patr. lat.*, t. 51, p. 855.

[4] Voir Tite-Live, *hist.*, l. I, c. 8, et Denys d'Halicar. *Antiq. rom.*, l. II, c. 6.

Festus cite aussi pour ce jour la célébration des *Lucaria*, pour conserver le souvenir que c'était dans un *lucus* que s'étaient cachés les Romains, après la bataille contre les Gaulois [1].

Le 2 février (IV *Nonas februarias*), néfaste.

Le 3 février (III *Nonas februarias*), néfaste; Sénat légitime. Souvenir du fabuleux Arion, qu'un dauphin, attiré par la douceur de ses chants, reçut sur son dos et porta dans sa patrie.

Le 4 février (*Pridie nonas februarias*), néfaste. Jeux gothiques, pendant 6 jours, pour rappeller la victoire remportée sur les Goths (Cal. de *Constant.*).

Le 5 février (*Nonæ februariæ*). Fête pour rappeler le souvenir du jour où l'on donna à Auguste le titre de *Père de la Patrie*. Et, à ce propos, Ovide prostitue de nouveau à Auguste le nom de Dieu : « Ce nom t'a été donné en ce jour, mais depuis » longtemps, tu étais le Père de l'univers. Tu as sur la terre » le nom que Jupiter a dans les cieux; tu es le Père des hom- » mes, et Jupiter est le père des dieux. »

..... Jam pridem tu Pater orbis eras.
Hoc tu per terras, quod in æthere Jupiter alto,
Nomen habes, hominum tu pater, ille Deûm (II, 130).

Puis éloge obséquieux de l'exilé en faveur d'Auguste, qu'il met fort au-dessus de Romulus, à qui il dit en finissant : « Ton » père te fit Dieu, et Auguste a fait son père Dieu. »

Cœlestem fecit te pater; ille patrem (II, 144).

Le 6 février (VIII *idus febru.*), néfaste.

Le 7 février (VII *idus febru.*), néfaste.

Le 8 février (VI *idus febru.*), néfaste. — A propos du lever de l'Ourse, Ovide raconte de nouveau la fable de Callisto, trompée par Jupiter, que Diane chasse de sa présence, et qui est métamorphosée en ourse.

Le 9 février (V *idus febru.*), néfaste.

Le 10 février (IV *idus febru.*), néfaste.

Le 11 février (III *idus febru.*); néfaste ; jeux *Genialici* (Cal. de *Constant.*).

Le 12 février (*Pridie idus febru.*), néfaste.

[1] Festus au mot *Lucaria*.

Le 13 février (*idus februarii*). — Sacrifice à la déesse *Faune*, à la pointe de l'île du Tibre. — Jour néfaste et noir en souvenir de la mort des 306 *Fabiens* qui, en 276 de Rome (477 av. J.-C,), périrent tous en défendant Rome contre les Veïens, Ce fait était célèbre à Rome. La porte Carmentale par laquelle ils étaient sortis, prit le nom de *Scelerata*. « Qui que » vous soyez, craignez d'y passer; elle est de mauvais au» gure. »

Ire per hanc noli, quisquis es, omen habet (II, 202).

Ils y périrent tous, à l'exception d'un seul, enfant encore, qui perpétua leur race, et donna naissance à ce grand Fabius qui vainquit Annibal.

C'est là un fait héroïque, dont on meuble encore notre mémoire dans les classes. Eh bien, il est très-douteux, et probablement légendaire; Tite-Live [1], Aulugelle [2] le relatent, mais Denys d'Halicarnasse le raconte d'une manière différente [3]. Festus dit que les Fabiens avaient avec eux 5,000 hommes [4]; Denys leur en donne 4,000. Valère Maxime, contemporain de Tite-Live et de Denys, et Plutarque, dans son *Recueil des beaux faits des Romains*, n'en disent mot. Comment croire, en effet, que ,sur les 306 Fabiens, un seul eut des enfants, ou laissé sa femme enceinte? Les Romains ajoutaient à cette légende, que le premier Fabius, compagnon de Remus, était né d'Hercule et d'une nymphe [5]. — On n'était pas même certain du jour; car Tite-Live place ce combat au XV des calendes sextiles ou 18 juillet [6]. — Jeux (Cal. de *Constant.*).

Le 14 février (XVI *Calend. Martias*), néfaste.

A propos des constellations du serpent, du corbeau et de la coupe qui paraissent cette nuit, Ovide raconte une fable sur le corbeau, que l'on sait être un des grands prophètes des Romains. Les augures comptaient jusqu'à 64 inflexions à son vol, et ces inflexions ont souvent décidé du sort de ce peuple,

[1] Tite-Live, II, 48-50.
[2] Aul. Gel. *Noctes atti*. XVII, 21.
[3] Denys, *Ant. Rom.*, IX, 15-22.
[4] Festus au mot *Fabii*.
[5] Putarque, *Vie de Fabius Maxi.*, c. I, n. 1.
[6] Tite-Live, VI, 1.

éminemment superstitieux[1].

Le 15 février (XV *Calend. Martias*) ; néfaste au matin.

Fête des *Lupercales* et de *Faune* aux deux cornes, pendant laquelle les prêtres luperques couraient nus les rues de Rome, armés de lanieres de cuir dont ils frappaient les femmes qui, elles-mêmes, allaient au devant de leurs coups, une des fêtes les plus immondes et les plus inexplicables de Rome.

Ecoutons l'explication d'Ovide ; d'abord voici les traditions :

C'est en Arcadie qu'il place l'origine du culte de Pan. — Evandre l'introduit en Italie. Ces cultes et ces cérémonies viennent des Pelages :

> Inde Deum colimus, devectaque sacra Pelasgis (II, 281).

Ceci nous démontre déjà une origine orientale. Voyons les cérémonies :

Après l'immolation de 2 chèvres blanches, deux jeunes gens de naissance distinguée se présentaient ; on leur teignait le front de sang tiré avec un couteau ; puis on l'essuyait avec de la laine trempée dans du lait. Ces flocons de laine avaient été donnés par le flamine Dial et le roi des sacrifices. On coupait ensuite en longues bandes la peau des victimes, et les Fabiens, ministres de cette expiation, couraient par la ville nus, armés de ces courroies, et, « ils couraient nus, dit Ovide, » parce que Pan se plaît à courir ainsi sur le haut des mon- » tagnes (II, 287.) »

Il en donne une autre origine :

« Au commencement, les hommes sauvages vivaient en » plein air, tout nus. Maintenant les Luperques nus sont les » monuments de ce vieil usage, et nous rappellent les richesses » antiques. »

> Nunc quoque detecti referunt monumenta vetusti
> Moris, et antiquas testificantur opes (II, 301).

Ces sauvages nous paraissent un peu dénudés de richesses.

Ovide donne pour 3e raison une aventure graveleuse du dieu Faune, qui voulant surprendre Olympe, femme d'Hercule,

[1] Voir Aldrovandus, *sur les auspices et les augures des corbeaux*, dans *Ornithologia*, t. I, p. 709, in-fol.

fut fort attrapé de mettre la main sur Hercule lui-même, qui avait changé d'habits avec sa femme.

« Le dieu trompé par l'habillement n'aime pas les habits » qui trompent ainsi les yeux, et il n'appelle que des hommes » nus à ses cérémonies sacrées. »

Veste Deus lusus, fallentes lumina vestes,
Non amat, et nudos ad sua sacra vocat (II, 357).

Quel abus des mots, *deus*, *sacra*, et de quelles inepties obscènes les Romains sanctifiaient le souvenir ?

Il y a cependant quelques remarques à faire sur le récit » d'Ovide : Hercule et Omphale, dit-il, étaient couchés dans » des lits séparés, parce qu'ils se préparaient quand le jour se » lèverait, à faire à l'inventeur de la vigne des sacrifices » pieux, qu'ils devaient offrir avec pureté. »

Causa ; Repertori vitis pia sacra parabant,
Quæ facerent pure, cum foret orta dies (II, 329).

Cette pureté du corps requise pour le service direct de la Divinité était une des prescriptions de l'ancienne loi [1] ; aussi elle était observée dans presque toute l'antiquité.

Demosthène nous a conservé la formule du *serment* de la prêtresse de Bacchus.

« Je suis sainte et sans tache, exempte de toute pollution et » de toute communication avec un homme ; je célèbre les cho- » ses divines et les Io-bacchiens à Dionysus, au temps accou- » tumé et selon le rit de mon pays. »

Ορχος γεραρῶν.—Αγιστεύω καὶ εἰμὶ καθαρὰ καὶ ἁγνὴ ἀπὸ τῶν ἄλλων τῶν οὐ καθαρευόντων, καὶ ἀπ' ἀνδρὸς συνουσίας, καὶ τὰ θεόγνια, καὶ Ἰοβακχεῖα γεραίρω τῷ Διονύσῳ, κατὰ τὰ πάτρια καὶ ἐν τοῖς καθήκουσι χρόνοις [2].

Et ailleurs :

« Je pense que celui qui veut entrer dans les temples, toucher » les bassins et les corbeilles sacrées, et présider aux séries des » choses divines doit être chaste pendant quelques jours. »

Ἐγὼ μὲν γὰρ οἶμαι δεῖν τὸν εἰς ἱερὰ εἰσιόντα, καὶ χερνίβων καὶ κανῶν ἁψόμενον, καὶ τῆς πρὸς τοὺς Θεοὺς ἐπιμελείας προστάτην ἐσόμενον, προειρημένων ἡμέρων ἀριθμὸν ἁγνεύειν (*Disc.* III *contre Androtion* ; *ibid.*, p. 428).

[1] *Exode*, XIX, 15.

[2] Démosthène, IX *discours pour Néère*, dans *Œuvres*, t. III, p. 528, in-fol., Basle, 1572).

Tibulle[1] et Properce[2] constatent la même retenue.

A Epidaure sur le temple d'Esculape on lisait :

« Que ceux qui entrent ici soient chastes[3]. »

Hérodote[4] et Chérémon[5] nous apprennent que les Egyptiens s'abstenaient de tout commerce charnel avant d'offrir les sacrifices.

C'est un des préceptes de Pythagore[6].

Alexandre Sévère sacrifiait tous les jours dans la chapelle de ses Dieux domestiques, s'il n'en était empêché par quelque impureté[7].

On voit donc que lorsque l'Eglise catholique prescrit la pureté a ses prêtres, et à ses religieux et religieuses, et défend les noces pendant l'avent et le carême, elle ne fait que conserver une loi humaine remontant à la loi divine donnée à l'homme dès les commencements.

Une quatrième raison de la nudité des prêtres serait, d'après Ovide, pour rappeler le souvenir de certaines courses que Romulus et Remus faisaient tout nus, à travers les champs et les bois, après avoir offert un sacrifice à Faune. — Sacrifice et courses légendaires. — Toujours le vide et l'inconnu dans la religion païenne.

Quant aux coups de lanières que les jeunes romaines allaient demander aux Luperques, voici l'explication fabuleuse qu'en donne Ovide :

« Du temps de Romulus, les épouses devenaient rarement
» mères ; elles s'adressent à la grande Junon dans un bois qui
» lui était consacré ; tout à coup la cime de la forêt s'agite avec
» un bruit épouvantable, et la Déesse fait entendre cet oracle :

[1] Tibulle, I *Eleg.*, I, 13.

[2] Properce, II *Eleg.*, XXXIII, 5.

[3] « Il faut qu'il soit chaste, celui qui entre dans le temple saint; la chasteté
» consiste à penser des choses saintes. »

Ἁγνὸν χρὴ νηοῖο θυώθεος, ἐντὸς ἰόντα
Ἔμμεναι, ἁγνείη δ'ἐστὶ, φρονεῖν ὅσια (dans Clém. d'Al. *Strom.*, v, 1 ; dans *Patr. grecque*, t. IX, p. 28).

[4] Hérod., II, c. 37.

[5] Chérémon dans Porphyre, *de l'abstin*, IV, 6 (*Frag. phil. græc.*, t. III, p. 497.)

[6] Dans Diog. Laer., l. VIII, p. 222 ; in-fol., Londres, 1664.

[7] Lampride, *vie d'Alex. Severe*, ch. 19.

» *qu'un bouc féconde les femmes du Latium*. On fut consterné » de la réponse. Mais un augure, venu d'Etrurie, immole un » bouc et ordonne aux femmes de se laisser frapper avec les » lanières faites de sa peau[1]. » Et voilà comment elles devinrent mères, et pourquoi, au siècle d'Auguste, elles continuent de se faire frapper à coups de lanières par des hommes nus !

Il faut noter que les Romains qui célébraient ces orgies appartenaient aux premières familles, et formaient trois colléges de prêtres, les Fabiens et les Quintiliens, très-anciens, auxquels Auguste joignit les Juliens, en souvenir de son oncle.

Le 16 février (XIV *Calend. Mart.*). Jour mixte.

Le 17 février (XIII *Calend. Mart.*). — Néfaste au matin. — Les Quirinales.

Fête de Quirinus. — C'est le nom donné à Romulus, déifié soit, dit Ovide, parce qu'il porta dans ces lieux la haste que les Sabins appellent *Quiris*, soit parce que les *Quirites* lui donnèrent leur nom, soit enfin parce qu'il réunit les peuples de *Cures* aux Romains, — Légende de Mars enlevant son fils dans les cieux. — Légende de Proculus, à qui Romulus apparaît, et à qui il donne mission d'aller consoler les Romains, et de leur ordonner de lui élever des temples comme à un Dieu.

Mais le même jour était célébrée la fête des *Fornacales*, dite aussi fête des *Fous*. Les premiers Romains n'ayant pas l'usage des meules, faisaient d'abord torrifier les grains dans un four, *fornax*. De ce *fornax* ils firent une Déesse qui aurait appris à cuire le pain dans les fours; cette fête était de plus appelée fête des *Fous*, en ce que quelques-uns laissaient brûler leurs grains, ou bien parce que ceux qui ne savaient pas à quelle curie ils appartenaient venaient ce jour-là sacrifier à Quirinus.

Le 18 février (XII *Calend. Mart.*), jour faste et comices.

Fêtes des *Ferales* ou du culte des morts; ces fêtes duraient 12 jours, c'est-à-dire jusqu'à la fin du mois; elles étaient appelées *Ferales*, parce que les Romains portaient (*ferebant*) des présents sur les tombeaux de leurs parents.

« Il faut honorer les tombeaux; apaisez les âmes de vos

[1] *Fastes*, II, 430-450.

» pères, portez sur leurs foyers éteints de légères offrandes. »

> Est honor et tumulis ; animas placate paternas;
> Parvaque in exstinctas munera ferte pyras (II, 533).

Les Romains plaçaient sur une tuile quelques fleurs, dans un vase grossier des fruits, quelques grains de sel, du pain trempé dans du vin, des violettes, des lentilles, puis des prières en paroles consacrées. C'est Enée, d'après Ovide, qui aurait apporté cet usage de l'Orient; Macrobe en attribue l'établissement à Numa [1] ; Diodore l'attribue à un ancien roi *Pluton*, qui pour cela avait été appelé Dieu des enfers [2].

Les prières et les offrandes aux morts sont de toute antiquité. L'Ecriture les mentionne; *Jérémie* parle du festin de deuil [3]; Baruch, des repas offerts aux morts [4] : « Mettez votre pain et » votre vin sur le tombeau du Juste, dit Tobie [5]. »

Le Sage dit « qu'il vaut mieux aller au repas qui se fait » après les obsèques, qu'à celui qui se fait à la naissance [6]. »

On connaît le culte et les offrandes que les Chinois rendent aux morts ; et celui, égal ou plus grand encore, que leur rendaient les Egyptiens ; c'est de ce culte que proviennent les apothéoses des empereurs chez les Assyriens, les Perses, et, à cette époque même, celle des Empereurs romains, divinisés vivants et morts. C'étaient des excès d'orgueil d'une part, et de bassesse de l'autre.

Quand donc l'Eglise catholique fête les morts, elle ne fait que conserver une croyance universelle ; mais seule elle l'a conservée intègre et raisonnable. Chez elle, l'apothéose des morts n'est plus que le souvenir honorable de leur vie, et leur culte se réduit à des prières.

Il faut noter en dernier lieu que, pendant ces fêtes des morts, il était défendu de se marier. — Les dieux devaient se cacher au fond de leurs sanctuaires ; les foyers sacrés rester sans feu. « Car alors les âmes légères et les corps défunts errent autour

[1] Macrobe, *Satur*. I, 13.
[2] Diodore, *Bibl. hist.*, l. V, c. 69.
[3] Jérémie, XVI, 7.
[4] Baruch, VI, 26.
[5] Tobie, IV, 18.
[6] *Proverbes*, XXXI, 6 ; *Eccles*. VII, 3.

» de leurs sépulcres, et leur ombre se repaît des mets qu'on » lui a offerts. »

Nunc animæ tenues, et corpora functa sepulchris
Errant; nunc posito pascitur umbra cibo (II, 565).

Pendant ces jours des *Feralia*, on sacrifiait à la déesse *Muta* ou *Tacita*, sur laquelle Ovide raconte un trait de la religion romaine, d'une telle puérilité, qu'on a de la peine à en croire son témoignage.

« Voilà qu'une vieille, chargée d'années, au milieu de » jeunes filles, célèbre les rites en l'honneur de *Tacita*, tout en » ayant de la peine à se *taire* elle-même. Avec 3 doigts, elle » place 3 grains d'encens sous le seuil, par où une petite sou- » ris s'est fait une voie secrète. »

Ecce anus in mediis residens annosa puellis,
Sacra facit Tacitæ; vix tamen ipsa tacet:
Et digitis tria tura tribus sub limine ponit,
Qua brevis occultum mus sibi fecit iter (II, 571),

» Elle attache ensuite des fils enchantés avec du plomb noir, » et roule dans sa bouche sept fèves noires, puis elle fait rôtir » au feu une tête de *Mœna* (petit poisson), bien cousue, qu'elle » a enduite de poix, et traversée d'une broche d'airain. »

Tum cantata ligat cum fusco licia rhombo,
Et septem nigras versat in ore fabas:
Quodque pice adstrinxit, quod acu trajecit ahena,
Obsutum mænæ torret in igne caput (II, 575).

» Elle verse aussi du vin, et ce qui en reste, elle le boit, » elle et ses compagnes, mais beaucoup plus elle-même. »

Vina quoque instillat. Vini quodcunque relictum est,
Aut ipsa, aut comites, plus tamen ipsa, bibit (II, 579).

» Nous avons enchaîné les langues hostiles et les bouches » ennemies, dit-elle en s'en allant, et la vieille sort tout à fait » ivre. »

Hostiles linguas, inimicaque vinximus ora,
Dicit discedens, ebriaque exit anus (II, 581).

Ovide répond à ceux qui lui demandent quelle est cette déesse *Tacita* ou *Muta* du silence, et il raconte que la nymphe Juturne se cachait pour échapper à Jupiter. Celui-ci demanda aux nymphes, en termes d'une inconcevable effronterie

..... Nam quæ mea magna voluptas,
Utilitas vestræ magna sororis erit (II, 593),

de ne plus l'aider à se cacher. Toutes promettent, mais une

d'elles, nommée *Lalaria* ou *Lara*, avertit Juturne, et de plus Junon ; Jupiter lui fait arracher la langue, et ordonne à Mercure de la conduire aux enfers. Celui-ci la viole dans le chemin, et elle met au monde deux jumeaux, qui deviennent « les dieux *Lares*, qui veillent toujours à la garde de notre » ville. »

Et vigilant nostra semper in urbe Lares (II, 616).

On se demande s'il est vrai que le peuple romain fût abruti au point de croire à ces absurdités.

Le 19 février (XI *Calend. Mart.*), jour comitial.

Fête des Charisties. Tous les parents se réunissaient en ce jour, mais on éloignait ceux qui, par quelques crimes ou par quelques défauts de caractère, eussent troublé cette fête de famille.

Le 20 février (X *Calend. Mart.*), jour comitial.

Fête des Terminales ou *du dieu Terme*. Les propriétaires dont il partageait les champs, venaient lui offrir les prémices des fruits et des rayons de miel, et une libation de vin ; c'était le rite antique établi par Numa[1], qui proscrivit les sacrifices sanglants ; dans la suite on lui sacrifiait un agneau ou une truie, et l'on récitait une prière très-longue, d'après Ovide (II, 659).

Le 21 février (IX *Calend. Mart.*), jour faste. Les *Ferales*, d'après le cal. d'Auguste.

Le 22 février (VIII *Calend. Mart.*), jour comitial.

Le 23 février (VII *Calend. Mart.*), néfaste au matin. Fête des Terminales, d'après le cal. d'Auguste.

Le 24 février (VI *Calend. Mart.*), jour néfaste. — Le *regifugium*.

Fête en souvenir de la *fuite du roi* Tarquin, et à ce sujet Ovide raconte la violence faite à Lucrèce et l'exil des Tarquins.

Le 25 février (V *Calend. Mart.*), comices.

Le 26 février (IV *Calend. Mart.*), jour mixte. — Jour égyptiaque, et lotion de la mère des Dieux (sous Constantin).

Le 27 février (III *Calend. Mart.*), jour néfaste au matin.

Fête des *Equiries*, consistant en de grandes courses de chevaux (*equi*), instituées, dit Ovide, par Romulus, en l'honneur

[1] D'après Denys d'Hali., l. II, c. 21, n. 2.

de Mars. — Jour natal de Constantin (cal. sous Constant).

Le 28 février (*Pridie Calend. Mart.*), comices.

Fête des jeux *Tauriliens* ou des *Taureaux*, dites aussi *Boalia* et *Bapetii*; fêtes établies par Tarquin, en l'honneur des Dieux infernaux, pour faire cesser une maladie qui faisait périr les femmes enceintes pour avoir mangé de la chair de taureau [1]. Mais Varron en donne une autre origine un peu trop puérile [2].

Comparaison avec les Fêtes chrétiennes de février.

1er *Février*. — Souvenir de S. Ignace, évêque d'Antioche.

Nous sommes en l'an 107, un siècle à peine, depuis que Celui qui, en ce moment, n'a que 8 ans, a été crucifié comme un vil criminel. Alors régnait sur tout l'univers, Trajan, un des bons empereurs de Rome, grand prêtre, conservateur des vieilles inepties de la religion païenne, Dieu lui-même, et recevant tous les honneurs divins. Il a déjà entendu parler des chrétiens, et Pline le jeune, dans une lettre célèbre, lui a appris qu'ils n'étaient coupables d'aucun crime. Le bon empereur lui a répondu : « Il ne faut pas les rechercher; s'ils sont » dénoncés et convaincus ; il faut les punir [3]. » Il arrive à Antioche, le 7 janvier 107, et là, apprend qu'il y a un grand nombre de chrétiens ; il ordonne de faire venir devant lui leur chef, Ignace, petit vieillard, qui avait succédé à S. Pierre dans l'épiscopat de cette ville.

Or, voici ce que l'Eglise, qui seule conserve la véritable histoire de l'humanité, nous rappelle pour constater le vrai progrès des esprits. — Ecoutons ce mémorable dialogue :

Le divin Empereur : « Qui es-tu, *Caco-daimon* (mauvais » daimon), qui t'efforces de transgresser nos ordres, et le » persuades aux autres, pour les faire périr misérablement? »

—*Ignace à l'Empereur-Dieu* : « Personne n'appelle Théophore » (*portant Dieu*) mauvais Daimon, car ces Daimons se sont » éloignés des serviteurs de Dieu ; que si tu m'appelles *mau-*

[1] Festus au mot *Tauriludi*.

[2] Varro, *ibid.*

[3] Voir Pline, *Epist.*, l. x, n. 97, et la réponse de Trajan : Conquirendi non sunt ; si deferantur et arguantur, puniendi sunt (*ib.* n. 98), et dans *Pat. grecque*, t. v, p. 993.

» suis contre les Daimons, parce que je suis leur ennemi, j'y » consens. Car, comme j'ai le Christ, Roi du Ciel, je détruis » leurs embûches.—*Trajan* : qui est le *porte-Dieu*? — *Ignace*: » celui qui a le Christ dans son esprit. — *Trajan* : ainsi nous » ne te paraissons pas avoir dans nos esprits les Dieux, dont » nous nous servons contre nos ennemis? — *Ignace*: tu te » trompes en appelant dieux les Daimons des nations ; car il » n'y a qu'un *Dieu*, qui a créé le ciel, la terre, la mer, et tout » ce qu'ils contiennent, et qu'un seul Christ, *Jésus*, fils unique » de Dieu, dont je désire posséder la royauté. — *Trajan* : tu » parles du Crucifié sous Ponce-Pilate ? — *Ignace* : oui, celui » qui a crucifié ma désobéissance avec celui qui en est l'au- » teur, et qui renverse l'erreur et la méchanceté des Daimons » sous les pieds de ceux qui le portent dans leur cœur ? — » — *Trajan*: tu portes donc le Crucifié dans ton cœur? — » *Ignace*: oui, car il est écrit : j'habiterai et me promènerai » au milieu d'eux. »

Le bon empereur prononça cette sentence :

« Nous ordonnons qu'Ignace, disant qu'il porte en lui le » Crucifié, soit enchaîné par des soldats, et conduit à la grande » Rome, pour être la pâture des bêtes pour le plaisir du » peuple [1]. »

Tels furent les ordres de l'empereur. Mais déjà tous ses Dieux étaient sous les pieds des fidèles du Christ. En effet, durant le voyage d'Ignace à Rome, dans toutes les villes où il touche ou qui apprennent son passage, Séleucie, Smyrne, Troade, Philadelphie, Neapolis, Philippes , Ephèse, Magnesie, Tralles lui députent les principaux de leurs habitants, lui offrant des rafraîchissements et des larmes; enfin il arrive à Rome, où déjà il y avait tant de chrétiens que, craignant qu'ils n'obtinssent sa grâce dans le cirque, il leur avait écrit une admirable lettre, où il les conjurait de ne pas mettre obstacle à la palme de son martyre. On peut remarquer dans cette lettre les paroles suivantes qui sont d'un monde nouveau :

« Je crains que votre charité ne me nuise; il vous est facile de faire ce que vous voulez; mais il m'est difficile à moi d'atteindre Dieu, si vous cherchez à me sauver... Laissez-moi devenir la pâture des bêtes, c'est en passant par

[1] Voir *Actes* de son martyre dans *Pat. grecque*, t. v, p. 981.

elles que j'atteindrai Dieu. Je suis le froment de Dieu, il faut que je sois moulu sous leurs dents pour devenir le pain immaculé du Christ... C'est le pain de Dieu que je veux, ce pain céleste, ce pain de vie, ce pain *qui est la chair de Jésus-Christ*.... Ma boisson, c'est le *sang de Dieu*, ce sang qui est charité incorruptible et vie éternelle. »

Smyrne, le 9 des calendes de septembre (24 août 107) [1].

Arrivé à Rome, Ignace fut immédiatement jeté aux bêtes, qui le dévorèrent promptement.

Ceci se passait le 13 des calendes de janvier (20 déc. 107 — 859 de Rome), sous le combat de Licinius Sura III et de Sosius Senecio IV, ou, en réalité, après leur démission, sous Suranus II et Julius Servilius Ursus Servianus, la 10e année de l'empereur César Nerva Trajan, *Optimus*, *Augustus*, *Pius*, *Pontifex maximus*.

Voilà le changement qu'avait opéré en l'espace de 100 ans, le petit Enfant, âgé en ce moment de 8 ans ; voilà les réformes qu'il avait achevées dans les esprits et les cœurs, les progrès qu'il avait fait faire à la raison humaine ; voilà l'histoire réelle de l'humanité.

Mais quel est le professeur ou l'écrivain qui enseigne cela dans son école ou ses livres ? Nous sommes revenus à l'ignorance que chantait Ovide.

Le 2 février. — L'Eglise consigne, dans ses immortelles Annales, deux souvenirs. Le premier, c'est que Jésus, le fils de Dieu, le vrai libérateur de l'homme, voulut être présenté à Dieu dans son temple, pour prouver que toute créature, et surtout que tout homme lui appartient ; et pour preuve de cette sujétion, il donne un gage de rachat, deux colombes et deux passereaux. C'était la loi antique, non pas seulement inventée par Moïse, mais déjà connue et pratiquée par Abraham. L'univers entier l'a pratiquée, indignement interprétée par les sacrifices humains, et conservée dans les sacrifices d'animaux. — Dans l'Eglise, ce sacrifice n'est pas interrompu, il est élevé et glorifié, car elle dit :

« En éloignant les ombres des victimes charnelles, nous » t'apportons, Père Souverain, comme gage de notre servitude » suppliante, une hostie spirituelle qui, par un admirable et » ineffable mystère, est toujours immolée, et est toujours of-

[1] Voir sa *lettre aux Romains*, dans *Pat. grecq.*, t. v, p. 686.

» ferte la même ; étant en même temps et l'offrande des Ado-
» rateurs et la récompense du Rémunérateur, par le même Jé-
» sus-Christ [1]. »

Et c'est ainsi que sont continués les jours anciens, et que l'humanité est une. Mais qui parle de cela dans les classes? Ce n'est pas de la Philosophie !

Le second souvenir, c'est celui de la Mère du Christ qui, quoique non atteinte par la loi, vient se purifier après son enfantement. C'est encore une loi antique, que nous venons de voir conservée dans les hommages rendus à la chasteté, et chantée par les poètes les plus lubriques de cette époque [2].

Dans cette fête, il y a une pratiqué particulière, celle de bénir et de faire des processions avec des Cierges. C'est encore une pratique antique. Mais elle n'est pas vide de sens, comme la fête des lanternes des Chinois.

« Seigneur Jésus-Christ, dit l'Eglise, accordez-nous que, en
» souvenir de ces lumières qui chassent les ténèbres, aussi nos
» cœurs, éclairés par la lumière du S. Esprit, évitent l'aveu-
» glement de tous les vices, afin que l'œil de notre esprit étant
» purifié, nous puissions voir ce qui vous est agréable et utile
» à notre salut ; de manière qu'après les ténébreuses difficultés
» de ce siècle, nous méritions d'arriver à la lumière qui ne
» s'éteint jamais [3]. »

Le *même jour*, souvenir de *Corneille*, le capitaine de la cohorte italique, qui fut le premier des Gentils, entré dans l'Eglise, et baptisé par S. Pierre, qu'il emmena avec lui à Rome et peut-être en Angleterre [4].

Le 3 *février*.— Souvenir de S. Celerin, lecteur de l'église de Carthage, au 3e siècle.

Le 4 février. — Souvenir de Phyléas, évêque de Thmuis en Egypte, et martyr au 4e siècle; de S. Isidore, évêque de Peluse, dont les écrits continuent l'histoire et la littérature du 5e siècle; et du B. Raban Maur, archevêque de Mayence, au 9e siècle.

[1] *Secrète* de la messe du jour.
[2] Voir ci-dessus, p. 131.
[3] 2e *oraison* de la bénédiction des cierges.
[4] Voyez *Actes des Apôtres*, c. x, 11, et les importantes conjectures de Bianchini dans Anastase; *Patr. lat*, t. 127, p. 1027.

Le 5 février. — Souvenir de Ste Agathe.

Nous sommes au 3e siècle, l'empereur Dèce publie l'édit de persécution. Il y avait à Catane, une jeune fille, d'une famille noble. Le gouverneur Quintien la presse de sacrifier aux dieux de l'empire. — « Je fais si peu de cas de tes dieux, répond » Agathe, que je croirais te faire injure en disant que tu res- » sembles à Jupiter, et déshonorer ta femme en la croyant » semblable à Vénus. » — Quintien la fait souffleter, puis ordonne de lui couper les mamelles, et elle meurt de ces tourments. Mais on voit que les Dieux et les Empereurs sont vaincus même par les jeunes filles.

Le 6 février. — Souvenir de S. Amand, qui porte la civilisation à Mastrict, au 7e siècle.

Le 7 février. — Souvenir de S. Romuald, fondateur de l'Ordre des Camaldules, au 10e siècle.

Le 8 février. — Souvenir de S. Jean de Matha, fondateur de l'Ordre de la rédemption des esclaves, au 12e siècle.

Le 9 février.—Souvenir de Ste Apollonie, martyre à Alexandrie, au 3e siècle.

Le 11 février. — Souvenir de S. Saturnin et de ses compagnons, martyrs en Afrique, au 4e siècle.

Le 18 février. — Souvenir de S. Léon, martyr, à Patare, en Lycie. « Dis seulement: les Dieux sont grands, lui dit le Juge, » et je te délivre. » — « Oui, ce sont de grandes idoles, répond » Léon, et fort propres à faire périr ces âmes qui croyent autre » chose. » — Alors le Juge menace de le tourmenter: « Je te » trouve bien timide, répond Léon ; tu menaces continuelle- » lement, et tu n'exécutes rien. » — Il est traîné sur des pierres jusqu'à ce que mort s'en suive.

Le 19 février. — Martyrs en Palestine sous les Sarrasins, au 6e siecle.

Le 20 février. — Souvenir de Sadoth, évêque de Séleucie, en Perse, et de 128 de ses compagnons, martyrs, au 4e siècle.

Le 22 février. — Souvenir de l'épiscopat de S. Pierre à Antioche, sous le nom de *chaire de S. Pierre,* au 1er siècle.

Le 22 février. — Souvenir de S. Papias, évêque à Hieraple, en Phrygie, disciple des apôtres, et dont les écrits sont un des plus anciens monuments chrétiens.

Le 23 *février*. — Souvenir de S. Serein, martyr à Sirmich, en Pannonie; au 4e siècle.

Le 24 *février*. — Souvenir de S. Ethelbert, roi de Kent, en Angleterre, au 6e siècle.

Que l'on compare maintenant, seulement sous le point de vue humanitaire ou de la civilisation, ces souvenirs et ce culte avec celui de Pan, de Cibèle, de Mars, de Vénus, que nous avons vu vivant chez les Romains.

A ces souvenirs ajoutons encore quelques traits. Nous avons parlé des *folies des Lupercales* ; il faut avouer que le souvenir et le culte n'en ont jamais tout à fait disparu parmi les chrétiens; il en reste des traces incontestables dans les *folies du Carnaval*. Mais encore quelle différence avec les Lupercales? Aucun des chrétiens ne croit honorer Dieu dans ces folies, et aucun n'oserait y paraître nu. Le masque dont ces hommes couvrent leur visage est encore un hommage rendu au Christianisme.

Nous avons vu de quelle sorte étaient les *februa*, ou purifications païennes du mois de février, l'Eglise a aussi ses purifications pendant ce mois. Mais quelle différence? D'abord, elle a la *cérémonie des Cendres* ; elle y appelle ses enfants pour les faire souvenir de la tradition primitive, qui apprend que l'homme a été formé de la terre ; nous avons vu que les auteurs païens, et Ovide en particulier, en avaient conservé le souvenir [1]. Aussi l'Eglise appelle les hommes, leur met de la cendre sur le front en leur disant :

« Souviens-toi, homme, que tu es poussière, et que tu re-
» tourneras en poussière [2]. »

Et à ce propos, elle donne la vraie origine du mal sur la terre par la prévarication d'Adam, rappelle la pénitence des Ninivites, l'humble confession du Publicain ; et, empruntant les paroles antiques de David, elle dit :

« Souvenez-vous de nous, Seigneur, selon l'amour que vous
» portez à votre peuple ; venez à nous pour nous sauver [3]. »

Puis l'Eglise ouvre la 40e du Carême, en continuant en ce

[1] Voir les textes dans *Annales*, t. I, p. 236 (6e série).
[2] Voir le *Missel* au *jour des Cendres*.
[3] *Psaume*, CV, 4 ; office du *mercredi* des Cendres.

siècle de dire les paroles d'un prophète qui, dans la même intention que l'Eglise, s'écriait, il y a près de 3000 ans :

« Faites retentir la trompette en Sion ; ordonnez un jeûne » saint ; publiez une assemblée solennelle ; faites venir tout le » peuple ; avertissez-le qu'il se purifie ; assemblez les vieil- » lards ; amenez même les enfants et ceux qui sont encore à » la mamelle ; que l'époux sorte de sa couche, et l'épouse de » son lit nuptial ; que les prêtres et les ministres du Seigneur, » prosternés entre le vestibule et l'autel, fondent en larmes et » s'écrient : Pardonnez, Seigneur ; pardonnez à votre peuple, » et ne laissez pas tomber votre héritage dans l'opprobre, en » l'exposant aux insultes des nations ; souffrirez-vous que l'é- » tranger dise de nous : où est leur Dieu[1] ? »

Voilà des paroles dignes des hommes, et nous osons dire dignes de Dieu, Or, c'est de l'histoire, c'est l'histoire de l'humanité que l'Eglise rappelle et continue. Qu'on compare cette purification avec celle des Galles, des Lupercales, de la grande mère des Dieux. Mais, grâce à nos maîtres, nous sommes tous Philosophes, et il n'y a pas trace de cela dans nos *livres de sagesse et de philosophie.*

C'est comme au temps d'Ovide ! !

A. BONNETTY.

[1] Joel, chap. II.

Études bibliques.

LA TRIBU DES RÉCHABITES RETROUVÉE.

Nouveaux renseignements.

Pour bien établir la question, nous devons d'abord résumer ce que nous avons dit dans une notice précédente [1].

Les Réchabites forment une tribu descendant de Jéthro, beau-père du grand législateur des Hébreux. Cette famille Madianite se fixa avec eux dans la Terre-Promise. Elle a pris son nom de Réchab, père de Jonadab un de ses chefs qui, sous le règne de Jéhu, roi d'Israël (884 avant Jésus-Christ), lui ordonna de continuer perpétuellement à mener un genre de vie nomade, comme en Arabie. Quand Nabuchodonosor vint mettre le siége devant Jérusalem (605 avant Jésus-Christ), sous le règne de Joakim, roi de Juda, les Réchabites cherchèrent un refuge dans cette capitale. Voici ce que nous lisons, à ce sujet, dans Jérémie.

Le prophète, après les avoir introduits dans une des chambres du temple, avec plusieurs personnages Juifs, par ordre du Seigneur, fit placer devant eux des coupes pleines de vin, puis il dit aux Réchabites: Buvez du vin.

« Ils répondirent: Nous ne boirons pas de vin, parce que Jonadab fils de Réchab, notre père, nous a fait ce commandement: Vous ne boirez jamais de vin, ni vous, ni vos enfants; et vous ne bâtirez point de maisons, vous ne semerez aucune semence, vous ne planterez point de vignes, et vous n'en aurez point; mais vous habiterez sous des tentes tous les jours de votre vie, afin que vous viviez longtemps sur la terre dans laquelle vous êtes étrangers. Nous avons donc obéi à la voix de Jonadab, fils de Réchab, notre père, dans toutes les choses qu'il nous a commandées... »

Alors Jérémie reproche aux Juifs d'avoir désobéi aux ordres du Seigneur, tandis que les enfants de Jonadab ont été si fidè-

[1] *La tribu des Réchabites et celle des Ismaélites retrouvées en Arabie*, dans les *Annales de Philosophie chrétienne de Janvier* 1870, t. I, p. 62 (6e série).

les aux préceptes de leur père ; il leur annonce que Dieu, pour les punir, fera tomber sur eux tous les maux qu'il avait prédits, mais il s'adresse à la maison des Réchabites en ces termes :

« Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Parce que vous avez obéi au commandement de Jonadab, votre père,... jamais il ne manquera d'y avoir quelqu'un de la race de Jonadab, fils de Réchab, qui se tienne en ma présence tous les jours [1]. »

Cette promesse solennelle de Jérémie, on pensait qu'elle voulait dire que les descendants de Réchab serviraient toujours Jéhovah dans le temple de Jérusalem. Or le temple étant détruit, la promesse du Seigneur n'avait plus lieu d'être exécutée. Cette interprétation, jointe au manque de renseignements sur les Réchabites, portait à croire jusqu'à présent que cette tribu était éteinte. Mon opinion est qu'il faut entendre les paroles du prophète dans le sens littéral, dans le sens le plus large, c'est-à-dire que Dieu promettait à la race de Jonadab qu'elle subsisterait toujours ; et l'exactitude de cette nouvelle interprétation je l'ai prouvée par l'existence actuelle des Réchabites.

En effet, un intrépide investigateur de la Terre-Sainte, M. Pierotti, a eu l'heureuse chance de retrouver les Réchabites, le 30 novembre 1860. Ils étaient alors campés près d'Aimèh, village arabe situé à 9 lieues au sud-est de la mer Morte. M. Pierotti s'est entretenu pendant une journée avec Jacoub, le chef du camp, et avec quatre de leurs anciens, et il a consigné cette conversation dans une brochure pleine d'intérêt [2].

On y voit que ces Arabes lui ont déclaré être les descendants de Jonadab, fils de Réchab, et vivre selon ses institutions marquées dans Jérémie. Leur langue est l'hébreu, quoiqu'ils parlent habituellement l'arabe, comme tous les Bédouins. Ils ont le *Pentateuque*, et prient avec les *Psaumes* de David. Ils sont circoncis. Le jour du Sabbat, ils se réunissent pour

[1] *Jérémie*, xxxv, 18.

[2] *Les Réchabites retrouvés par le Dr Pierotti, Lausanne*, 1868, *chez Howard et Delisle*; j'en ai donné un extrait dans les *Annales de Phil. Chrét.* de Janvier 1870.

l'exercice du culte; ils ont des jeûnes, des sacrifices, et célèbrent la Pâque. Les personnages bibliques, tels que David, Salomon, Elie, Elisée, Samuel, Jéhu, Isaïe, Jérémie, ne leur sont pas inconnus. M. Pierotti a causé avec un de leurs Rabbins, et il a constaté qu'ils suivent la religion des prosélytes Juifs et qu'ils observent même les lois civiles de Moïse. De ces données, j'ai conclu que les Réchabites dont parle Jérémie subsistent encore, et que, par conséquent, la promesse que leur fit ce prophète doit recevoir l'interprétation littérale signifiant que leur tribu existera toujours. C'est une prédiction dont on ignorait l'accomplissement permanent.

Mais plusieurs ecclésiastiques, dont l'opinion fait autorité, après avoir reconnu que la notice précédente énonce un fait très-intéressant, m'ont observé que la découverte de M. Pierotti pourrait cependant ne point paraître certaine aux yeux de quelques-uns, son témoignage étant isolé; on sait l'adage: *Testis unus, testis nullus*. Pour répondre à cette objection, je vais rapporter ici les nouveaux renseignements que j'ai pu me procurer sur cette tribu arabe dont la destinée est si singulière, puis je refuterai certaines erreurs dont elle a été l'objet.

I.

Dans la notice précitée, j'ai indiqué M. Wolff comme ayant rencontré les Réchabites, il y a un peu plus de quarante ans. Je crois utile de transcrire le passage de son *Journal* imprimé en 1829 (II, 334) et rapporté dans le *Dictionnaire de la Bible* édité par William Smith à Londres, en 1863.

« Les Juifs de Jérusalem et de l'Yémen dirent à Wolff qu'il trouverait les Réchabites dans le voisinage de la Mecque. En arrivant près de Senaa il se trouva en contact avec une tribu, les Béni-Khaibr, qui se donnaient eux-mêmes pour les descendants de Jonadab. Wolff conversa avec l'un d'eux nommé Mousa (Moïse), il raconte ainsi son dialogue: Je lui demandai: Quels sont vos ancêtres? Mousa répondit: « Je vais vous le faire voir. Et il se mit à lire dans une Bible arabe les paroles de Jérémie, chapitre xxxv. Ensuite il sortit en disant: Venez et vous nous trouverez au nombre de 60,000; vous voyez que les paroles du prophète se sont ac-

complies ; que Jonadab, fils de Réchab, ne manquera jamais d'hommes pour se tenir en la présence du Seigneur. Dans un *Journal* plus nouveau (1839, page 389), Wolff mentionne une seconde entrevue avec Mousa, et décrit la tribu comme strictement attachée à son ancienne règle. Cette fois il leur donne le nom de Béni-Arkhab. »

On le voit, ces renseignements quoique très-succincts s'accordent bien avec ceux de M. Pierotti. Il est vrai que M. Wolff nomme les Réchabites Béni-Khaibr et Béni-Arkhab, mais est-il étonnant qu'il ait mal entendu un nom propre ou qu'il l'ait écrit d'une manière incorrecte ?

Un autre témoignage corrobore celui de M. Pierotti. C'est M. Gérardy Saintine, chancelier du Consulat général de France à Jérusalem, en 1857, qui nous l'offre en ces termes :

« On rencontre encore dans le désert oriental, vers le pays du Hedjaz, quelques faibles tribus errantes, confondues de mœurs et de langue avec les autres Bédouins, mais qui sont restées attachées à la foi hébraïque. Ce sont les descendants de la secte *Rekhabite*, fondée par Jonadab, fils de Rékhab, l'ami de Jéhu. Aujourd'hui, comme au temps où Jérémie proposait leur fidélité en exemple aux fils infidèles d'Israël, ils continuent à vivre sous des tentes, regardant comme une transgression de la loi d'avoir des maisons, de boire du vin, de se livrer à l'agriculture. Pasteurs obstinés comme les anciens Hébreux, ils ont conservé intact le véritable caractère national ; ils n'ont en rien modifié les instincts de leur race, et, fiers d'une constance de 38 siècles, ils se vantent d'être les fils du beau-père de Moïse, de Jéthro, le grand-prêtre de Madian [1]. »

Ceci est clair et positif.

Le R. P. Philpin de Rivière, prêtre très-érudit de l'*Oratoire* de Londres, vient de m'écrire qu'il a lu dernièrement deux passages relatifs aux Réchabites. Dans le premier, un voyageur parlait d'eux comme étant campés à quatre journées de la mer Morte ; dans le second, on faisait mention d'un chef Réchabite qu'un autre voyageur a rencontré dans les environs d'Alep, menant une vie quelque peu civilisée avec sa suite. Le R. P.

[1] *Trois ans en Judée* par Gérardy Saintine, Paris, 1860, chez Hachette.

Philpin, ne s'occupant pas alors de la question que je traite, ne peut préciser davantage ses souvenirs.

Du reste, le silence des narrateurs au sujet des Réchabites ne doit pas nous surprendre. Ces derniers, en effet, n'ont point de demeure fixe; ils s'approchent peu des villes, et ils parcourent continuellement les immenses déserts de l'Arabie que les Européens visitent très-rarement, car on ne peut le faire sans s'exposer à beaucoup de fatigues et de dangers. En outre, ces nomades sont confondus à l'extérieur avec tous les autres Bédouins, comme ils l'ont dit eux-mêmes à M. Pierotti; plusieurs voyageurs ont donc pu les voir sans les distinguer.

M. Pierotti ne se contente pas de nous faire connaître ce qu'il a constaté par lui-même, mais il y ajoute, pour soutenir son dire, les assertions de plusieurs autres témoins oculaires comme lui. Je crois utile de le citer.

« Demeurant à Bethléem en 1857, je fis connaissance avec Saphi, chef valeureux d'une tribu nomade, appelée Béni-Taamry, qui a ses tentes dans le désert de Juda. Ce fut lui qui me raconta ce que je vais écrire : Je me sers de ses propres paroles :

« Il y a deux autres tribus (de Bédouins) qui habitent le désert, les Béni-Ruchab et les Arkhab. Les Ruchab ont de fort belles juments; ils sont puissants et nombreux; ils prient Dieu sans être ni musulmans, ni chrétiens; quelques-uns les appellent *Yahoudi* (juifs); ils sont braves dans les combats, forment alliance et sont fidèles; ils ne prennent pas de femmes dans les autres tribus, et ne permettent à aucune des leurs de s'éloigner. Ils ne sèment pas, et comme ils sont riches en toutes sortes de bestiaux, ils les vendent pour acheter du pain et tout ce qui leur est nécessaire, mais souvent ils font comme nous, ils *gagnent* (sous-entendu, à main armée) leurs provisions. Nous mangeons ce qui nous tombe sous la main, mais eux non; le samedi ils ne travaillent pas et prient dans une langue qui n'est pas la nôtre, on dit que c'est celle des Juifs. Ils habitent à l'orient de Kérab, aussi vers la mer Rouge, et changent souvent. Ils se sont quelquefois montrés au sud de la mer Morte pour échanger des marchandises avec les cultivateurs de la campagne d'Hébron. Tout ce que je vous dis des

Béni-Réchab je l'ai vu moi-même étant avec les Bédouins d'El-Hedjaz.... »

« En 1859, je trouvai à Hébron un Santon (saint musulman) nommé Daoud qui habitait aux environs d'Ascalon, homme d'esprit et d'agréable conversation. Interrogé par moi sur les Béni-Réchab il satisfit à tous mes désirs; mais je trouve inutile de reproduire ici toutes ses informations, parce qu'elles ne diffèrent en rien de celles qui m'ont été déjà données par le cheik Saphi; je répèterai pourtant son discours sur celles qu'il m'a données en plus.

» J'ai vu, dit Daoud, et je me suis arrêté un jour avec un petit nombre de Béni-Réchab que je trouvai au nord de la mer Rouge, entre Wadi (vallée)-el-Djérah et Djebel (montagne)-el-Odjmeh, lorsque j'allais à Djeddà pour visiter la Mecque. Ils furent hospitaliers envers moi et ma compagnie. Le motif de leur séjour en cet endroit était d'échanger des bestiaux, des peaux, de la laine, des aromates, contre des armes, du plomb, de la poudre, de la toile, des mouchoirs, du café, du tabac, du grain, etc. Quelle belle race! La bénédiction de Dieu est sur eux, sur leurs juments, sur leurs troupeaux et sur leurs femmes; on voit qu'il ne leur manque ni pain, ni viande, ni lait, ni vêtements. Leurs tentes les abritent bien du soleil et des rosées, rien ne leur manque. Ils sont une race de *Yahoudi* (Juifs); ils n'obéissent pas au prophète (Mahomet), mais ils respectent les Musulmans. Du reste, ils sont forts, comptant environ 15,000 hommes en état de porter les armes; parmi eux il y a beaucoup de cavaliers qui montent bien et ont des juments et des chevaux de première race. Ce sont les Béni-Réchab qui combattirent contre le prophète Mahomet et contre Omar. Allah (Dieu) ne permit pas qu'ils fussent subjugués, et ainsi ils restèrent fidèles à leurs croyances. Ils prient Dieu avec des livres et sans livres, se tournent en priant vers le *Garb* (ouest, et par conséquent vers Jérusalem). Ils connaissent *El-Kods* (la Sainte ou Jérusalem), *Kubbet-es-Sakrah*, (la coupole de la roche sacrée, c'est le rocher du mont Moria sur lequel était placé l'autel des holocaustes, et que l'on voit encore sous le dôme de la mosquée d'Omar bâtie sur l'empla-

cement du temple judaïque), *Medjed-el-Khalil* (la mosquée de l'ami de Dieu, c'est-à-dire d'Abraham, à Hébron), les *Nébi* (prophètes) Jacob, Ismaël, Mousa (Moïse), Daoud (David), sultan Soliman (le roi Salomon), Samuel, Jérémie, etc. Les Béni-Réchab n'ont jamais revu le *Haram-es-Chérif* (le lieu sacré et très-illustre, c'est la mosquée d'Omar, à Jérusalem) depuis que les *Nasara* (chrétiens) y entrèrent. Ils vont quelquefois à *Bahr-el-Louth* (la mer de Loth ou mer Morte) pour faire des provisions de soufre et de sel....

» Le R. P. Trifone, Franciscain, qui vint en Palestine en 1806 et y mourut en 1856, (continue M. Pierotti), me répéta plusieurs fois qu'il savait que les Béni-Réchab existaient, et me raconta sur leur manière de vivre des détails qui correspondent avec ceux du Cheik Saphi et du Santon Daoud. Lui-même ne les avait pas vus, mais il en avait entendu parler par les Bethléémites. Beaucoup d'entre-eux, ouvriers en nacre de perle, qui se rendent par la péninsule Siniaca sur le bord oriental de la mer Rouge, ont quelquefois rencontré les Béni-Réchab ; bien que dans leurs rapports il se mêle l'exagération et la fable, on y trouve cependant des preuves irrécusables de l'existence de cette tribu, et c'est à elle que, quelquefois, ils achètent leurs marchandises. De Jérusalem, j'écrivis à M. Odescalchi, naturaliste distingué, qui habitait au Caire et qui, chaque année, faisait un voyage à la mer Rouge et dans la péninsule Siniaca, pour chercher des insectes, etc., ce qui le mettait en constante communication avec les nomades ; je le priai de prendre des informations sur les Béni-Réchab. Il m'assura qu'ils existaient et étaient les vrais descendants de Jonadab[1]. »

Récapitulons. Nous avons donc, au moins, quatre témoignages (dont les deux premiers très-explicites) qui, sans s'être concertés, s'unissent pour confirmer celui de M. Pierotti sur l'existence actuelle des Réchabites. Pourquoi en douterait-on maintenant? On ne peut plus dire : *Testis unus, testis nullus.* Or, je le répète, l'existence de cette tribu de Bédouins prolongée jusqu'à nous, par une faveur si extraordinaire de la Providence, n'est autre chose que l'exécution constante de cette prophétie annoncée par Jérémie à ces mêmes Réchabites :

[1] *Les Réchabites retrouvés*, par E. Pierotti, p. 32, 52 et 56.

« Voici ce que dit le Seigneur : Parce que vous avez obéi au » commandement de Jonadab, votre père, jamais il ne man- » quera d'y avoir quelqu'un de la race de Jonadab, qui se » tienne en ma présence tous les jours. »

Dans le dialogue précité de M. Wolff avec les Réchabites, on a pu observer qu'ils interprètent ces paroles de Jérémie dans le même sens que moi, et qu'ils donnent leur propre existence comme une marque qu'elles se sont accomplies.

Si nous avions besoin de nouvelles preuves pour croire que les prophéties de la Bible n'ont jamais manqué de se vérifier, nous en trouverions une dans le sujet qui nous occupe.

Les Réchabites ont été constamment fidèles aux préceptes de leur père, et la protection dont le Très-Haut a promis de les en récompenser les soutient toujours depuis 25 siècles. Les descendants de Jonadab, fils de Réchab, forment encore une tribu nombreuse et prospère (ils se disent 40,000 hommes, pour le moins); sans villes pour se garantir, et menant un genre de vie qui paraît si peu favorable à une longue existence, ils ont été conservés jusqu'à nos jours, au milieu des guerres et des fléaux qui ont détruit tant de nations.

Les Juifs, au contraire, ont été souvent rebelles aux ordres de leur Dieu ; aussi les calamités dont les menaçaient Jérémie et d'autres prophètes, sont tombées sur eux et les accablent encore. Ce peuple déicide est maintenant en petit nombre et dispersé parmi toutes les nations, depuis 18 siècles, il vit comme exilé dans sa patrie ; de sorte qu'elle se vérifie à la lettre cette prédiction de Moïse : « Le Seigneur les a chassés de » leur pays dans sa colère, et il les a rejetés en la terre étran- » gère, comme on le voit aujourd'hui [1]. »

II.

On a commis plusieurs erreurs à propos des Réchabites.

La première c'est d'avoir interprété généralement la prophétie du ch. XXXV de Jérémie : *Non deficiet vir de stirpe Jonadab, stans in conspectu meo cunctis diebus*, en ce sens trop exclusif qu'ils serviraient toujours dans le temple de Jérusalem. Cette interprétation, admise par la *Paraphrase chaldaïque*, a porté Scaliger à voir faussement dans les Réchabites l'origine de

[1] *Deuter.*, XXIX, 28.

l'institution des *Assidéens*, sectaires juifs, qui ne s'éloignaient jamais du temple où ils offraient tous les jours des victimes par les mains des prêtres [1].

Le P. Carrières, néanmoins, et surtout Vatable, se rapprochent du vrai sens en déclarant que Dieu assure aux descendants de Jonadab qu'il les aura toujours pour agréables, et qu'il les protégera particulièrement, *quamdiù vixerint*. Mais la constatation de leur existence actuelle nous montre bien qu'il faut adopter le sens littéral selon lequel le Seigneur leur promet qu'ils subsisteront toujours.

Quant à la protection spéciale de Dieu sur les Réchabites pour leur prospérité temporelle, elle est attestée non-seulement par le témoignage de M. Pierotti que j'ai rapporté, mais encore par les autres Arabes qui l'ont remarquée sans en connaître la cause. Un bédouin musulman, le chef Daoud, ne lui disait-il pas : « La bénédiction de Dieu est sur eux et sur leurs » troupeaux, rien ne leur manque. Dieu n'a pas permis qu'ils » fussent subjugués. »

Quoique Jérémie n'en parle point d'une manière positive, on pense communément qu'un certain nombre de Réchabites aidaient les Lévites dans le temple pour des fonctions inférieures, telles que celles de portiers, de chantres ou de scribes. Hégésippe, cité par Eusèbe, raconte que lorsqu'on conduisait saint Jacques au supplice, après qu'il eût confessé sa foi avec courage sur les degrés du temple, un des prêtres de la race des Réchabites cria aux Juifs qui voulaient le lapider : « Qu'allez-vous faire? le juste prie pour vous [2]. » Il faut convenir que l'expression de prêtres n'est point exacte ici, car, d'après la loi, les Réchabites ne pouvaient être ni prêtres ni lévites; mais Hégésippe, sans distinguer, aura appliqué le nom de prêtres à tous ceux qui servaient dans la maison du Seigneur, même dans un rang subalterne. Malgré cette inexactitude d'expression, son récit sert à constater que des Réchabites ont rempli leurs fonctions de ministres inférieurs dans le temple de Jérusalem jusqu'à sa destruction. Il est probable, et c'est l'opinion de Grotius, qu'à cette époque ils se retirèrent

[1] Scaliger, *Elencho Trihæres.*, XXIV.
[2] Hegesipp. Euseb. *Hist. Ecclés.* II, 32. *Pat. grecq.*, t. 20, p. 202.

auprès de leur tribu qui, depuis 3,000 ans, mène une vie errante dans les déserts et les oasis de la triple Arabie.

Une autre erreur, au sujet des Réchabites, est celle que saint Jérôme a accréditée en s'exprimant ainsi :

« Notre fondateur Elie, notre Elisée, nos chefs les fils des pro- » phètes, qui habitaient dans les champs et les solitudes... De » leur nombre sont les fils de Réchab, qui ne buvaient ni vin » ni bière, qui habitaient sous les tentes, et qui sont loués de » Dieu par la bouche de Jérémie [1]. »

Dom Calmet a adopté l'opinion de saint Jérôme en ces termes: « On les regarde (les Réchabites) comme les imitateurs de la vie des Prophètes, et les modèles que se sont proposés les Esséniens et les Thérapeutes, parmi les Hébreux, et les Solitaires dans l'Eglise chrétienne. L'amour et l'estime que nous avons pour l'état que nous professons doit nous rendre précieux tout ce qui y a du rapport. Il nous est glorieux de trouver dans ce qu'il y a de plus saint et de plus distingué dans l'Ancien Testament, dans les Elie, dans les Elisée, dans les enfants des prophètes, dans les *Réchabites* et dans saint Jean-Baptiste, l'origine de notre Institut et les premiers chefs de notre profession [2]. » Le dictionnaire de Trévoux, Mgr Mislin [3], l'abbé Glaire et beaucoup d'autres, ont suivi ce même sentiment que le savant Père Millet a récemment affirmé de cette manière : « Les Juifs eurent des *Réchabites*, des Nazaréens, des vierges consacrées, des colléges de prophètes, préludes manifestes des corporations monastiques sous la loi nouvelle [4]. »

Jahn met avec raison les Réchabites au nombre des prosélytes juifs ; néanmoins il se trompe en pensant que tout en adorant le vrai Dieu, ils n'observaient nullement la loi Mo-

[1] Noster (monachorum) princeps Elias, noster Elisæus, nostri duces filii prophetarum qui habitabant in agris et solitudinibus... De his sunt et illi filii Rechab, qui vinum et siceram non bibebant, qui morabantur in tentoriis, qui Dei, per Jeremiam, voce laudantur. Hieron. *Epist.* 58 (alias 13) *ad Paulinum* dans *Patr. lat.* t. 22, p. 583.

[2] *Bible de Vence, Dissert. sur les Réchabites.*

[3] *Les Saints-Lieux*, 2, 18.

[4] *Economie de la Providence divine* par le R. P. Millet, note p. 86, Paris, 1860. A. Le Clere.

saïque[1]. Quant à Bergier, dans son *Dictionnaire de Théologie*, il a parlé assez exactement des Réchabites; seulement il croyait que cette tribu était éteinte. Mais il n'y a rien d'étonnant à cela, puisque saint Jérôme, — ses expressions en font foi — supposait déja, en 395, qu'elle ne subsistait plus de son temps. Si l'illustre solitaire de Bethléem avait bien connu les Réchabites, il ne les aurait pas indiqués comme les disciples des prophètes et les prototypes des moines chrétiens, car rien n'est plus faux que cette assertion.

On ne peut d'abord la prouver par aucun texte de l'Ecriture-Sainte; de plus les faits la contredisent. M. Pierotti a appris des Réchabites eux-mêmes leur genre de vie, lequel, soyons-en certains, a peu changé depuis l'époque de Jérémie, et le récit qu'il en donne ne saurait nullement faire soupçonner qu'ils sont les moines de l'ancienne loi, et qu'ils sont astreints aux trois vœux religieux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, comme le pensent Dom Calmet et Mgr Mislin. Ils ne pratiquent pas la pauvreté, puisqu'ils ont de nombreux troupeaux, des tentes bien garnies, et que — comme disait le chef Daoud — rien ne leur manque (sous-entendu de ce qui est nécessaire aux Bédouins, lesquels se contentent de peu). Ils ne gardent point le célibat, car nous savons qu'ils sont mariés.

Il ne faut donc pas confondre les Esséniens et les Thérapeutes, sortes de moines du Mosaïsme, avec les Réchabites qui ne font aucun vœu, mais qui sont astreints simplement à l'obéissance que tout membre d'une tribu arabe doit à son chef. Remarquons seulement que les liens de l'autorité paternelle, dont le chef de tribu est éminemment le dépositaire, sont beaucoup plus resserrés chez les Orientaux que parmi nous.

Jonadab, en ordonnant à ses descendants d'habiter toujours sous les tentes, ne leur a donc pas imposé une règle dans l'ordre religieux, mais uniquement dans l'ordre civil; pour mieux dire, il ne leur a point prescrit un genre de vie nouveau, il n'a fait que leur recommander de continuer toujours la vie pastorale et nomade qu'ils avaient déjà l'habitude de mener, comme Abraham et les autres patriarches, comme tous les Arabes habitants des déserts. Il y a ajouté, il est vrai, la

[1] *Script. S. Curs. Compl.*, t. II, *Arch. Bib.* § 313, p. 1290.

prohibition de bâtir des maisons, de cultiver la terre, de planter des vignes ou d'en posséder, et même de boire du vin, c'était sans doute pour qu'ils fussent moins tentés de transgresser ses ordres.

Aussi, notons-le bien, le Seigneur, par la bouche de Jérémie, ne loue pas les Réchabites à cause de leurs vertus religieuses, quoi qu'en dise Mgr Mislin, mais pour avoir obéi si exactement et si longtemps (300 ans) aux préceptes de leur père. A une vertu de l'ordre naturel, la piété filiale, Dieu promet une récompense de l'ordre temporel, la prospérité, et, qui plus est, la perpétuité de la race de Réchab. C'est ce qu'avait bien compris le docte Altingius lorsqu'il assurait que les descendants de Jonadab devaient exister encore. Voici, en effet, comme il s'exprime dans son *commentaire* sur le verset 19 du ch. xxxv de Jérémie :

« Il ne promet pas seulement la longévité à ceux qui lui » obéissent, comme dans le 4e précepte, que les prosélytes » avaient de commun avec les Israélites, mais spécialement, » que la postérité de Jonadab ne périrait pas, et qu'elle rece- » vrait sa place dans l'Eglise de Dieu, ainsi que la participa- » tion à ses faveurs, non comme les prêtres et les lévites, » mais comme les Israélites et les étrangers. *C'est pourquoi* » *la posterité de Jonadab doit encore exister*, et l'espérance de » son rétablissement persiste comme celui des Israélites, et » de la même manière : c'est-à-dire qu'ayant souffert avec eux » l'exil, après un long délai elle sera rétablie. A la vérité on ne » connait pas aujourd'hui cette famille ; mais il ne faut pas » conclure de l'ignorance » des hommes à la négation d'une » chose [1]. »

[1] Non tantum longævitatem obedientibus promittit, ut in præcepto quarto, quam proselyti juxta cum Israelitis habebant promissam ; sed, singulatim, non perituram posteritatem Jonadabi, et habituram locum in Ecclesiâ Dei, atque admissionem ad gratiosam fruitionem Dei, non ut sacerdotes et levitæ, sed ut alii Israelitæ et peregrini. *Adeòque debet adhuc superesse posteritas Jonadabi*, et illi spes restitutionis cum Israelitis manet, sed eodem modo : ut pariter exilii consortes sint, post longam interruptionem restituendi. Equidem non agnoscitur hodie illa familia ; sed ab ignorantia hominum ad negationem rei non valet consequentia. *Moses et Aaron* Goodwini, *Dissert. de Rechab*, Lugduni Batav. 1723.

Cette intuition d'Altingius, à une époque déjà loin de nous, où les Réchabites passaient pour ne plus exister, est très-remarquable et se trouve vérifiée aujourd'hui par les faits. Nous voyons donc ici, non pas sur un individu mais sur une tribu entière, la réalisation de la bénédiction promise par Jéhovah à ceux qui observeraient avec fidélité son quatrième commandement : « Honore ton père... afin que tu » vives longtemps, et que le bien soit avec toi sur la terre[1]. »

Cette bénédiction a été octroyée aux Réchabites dans sa plus grande étendue, par un privilége extraordinaire dont on n'a pas, je crois, d'autre exemple dans le monde.

Quant à l'état des Réchabites au point de vue spirituel, il est le même que sous la loi de Moïse ; le Christianisme ne leur a pas été promulgué. Ils conservent, avec la Bible, leur antique religion, celle des prosélytes Juifs, et ils ont des Rabbins, nommés Khakham, pour l'exercice du culte. En lisant leur dialogue avec M. Pierotti, (que j'ai rapporté dans les *Annales de Philosophie de Janvier* 1870), on a pu observer leur ferme confiance dans la permanence de leurs institutions et dans la protection du Très-Haut, leur foi robuste à leur religion, ainsi que leur vif attachement à ses préceptes; espérons que la divine Providence lèvera un jour le voile épais qui couvre leurs yeux et les éclairera de la lumière Evangélique.

L'ABBÉ LAURENT DE SAINT-AIGNAN,
Chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre, et membre
de la Société asiatique de Paris.

(1) Honora patrem tuum... ut longo vivas tempore et bene sit tibi in terrâ (*Deuter*. 5, 16).

Enseignement catholique.

ACTES DE SA SAINTETÉ PIE IX

I

Lettres apostoliques *Postquam Dei munere* portant suspension du Concile du Vatican.

Après que, par la bonté de Dieu, il nous a été permis de célébrer, l'an dernier, le Concile œcuménique du Vatican, nous avons vu, par la vertu et la sollicitude des Pères, qui de toutes les parties du monde s'étaient assemblés en grand nombre, les affaires de ce grand et sérieux ouvrage procéder de telle manière, que nous avions l'espoir certain d'en voir ressortir heureusement les fruits que nous désirions grandement pour le bien de la Religion, de l'Eglise de Dieu et de la Société humaine. En effet, déjà dans les 4 sessions publiques et solennelles qui ont eu lieu, ont été publiées et promulguées par nous, avec l'approbation du sacré Concile, des Constitutions salutaires et opportunes pour la cause de la foi ; d'autres questions se rapportant à la cause de la foi et de la discipline ecclésiastique avaient été soumises à l'examen des Pères, pour être sanctionnées et promulguées bientôt par la suprême volonté de l'Eglise enseignante.

Nous espérions que ces travaux progresseraient par l'étude

PIUS PP. IX

Ad futuram rei memoriam.

Postquam Dei munere œcumenici Vaticani Concilii celebrationem inire anno proxime superiori Nobis datum est, vidimus sapientia, virtute ac sollicitudine Patrum, qui ex omnibus orbis terrarum partibus frequentissimi convenerant, maxime adnitente, ita res gravissimi hujus et sanctissimi operis procedere, ut spes certa Nobis affulgeret eos fructus, quos vehementer optabamus, in religionis bonum et Ecclesiæ Dei humanæque societatis utilitatem ex illo fore feliciter profecturos. Et sane jam quatuor publicis ac solemnibus sessionibus habitis salutares atque opportunæ in causa fidei Constitutiones a Nobis, eodem sacro approbante Concilio, editæ ac promulgatæ fuerunt, aliaque tum causam fidei tum ecclesiasticæ disciplinæ spectantia ad examen a Patribus revocata, quæ suprema docentis Ecclesiæ auctoritate brevi sanciri ac promulgari possent. Confidebamus istiusmodi labores, communi fraternitatis

et le zèle de la fraternité commune et pourraient être menés à la fin désirée avec facilité et profit. Mais tout à coup la sacrilége invasion de cette ville, de notre Siége et des autres états de notre domination temporelle qui ont été violés avec une perfidie et une audace incroyables contre tout droit, et contre les droits indubitables de notre Principat civil, et contre celui du Siége apostolique, cette invasion, disons-nous, nous a jetés dans la triste condition d'être tout à fait placés, Dieu le permettant dans ses insondables jugements, sous une domination et un pouvoir hostiles.

Dans ce triste état des choses, comme nous sommes empêchés de plusieurs manières dans ce libre et facile usage de la suprême autorité qui nous a été conférée par Dieu, et comme nous comprenons très-bien que la liberté, la sécurité et la tranquillité nécessaires ne peuvent exister ni durer pour les Pères du Concile du Vatican, pour traiter convenablement les affaires ecclésiastiques tant que l'état actuel de cette ville subsistera, et, comme en outre les besoins des fidèles, au milieu des calamités et mouvements connus de l'Europe, ne permettent pas que tant de pasteurs soient séparés de leurs églises, — pour tous ces motifs, Nous, considérant avec la plus grande douleur d'esprit, que le Concile du Vatican ne pourrait, dans l'état des choses, tenir ses séances, après y avoir

---

studio ac zelo, suos progressus habere, et ad optatum exitum facili prosperoque cursu perduci posse; sed sacrilega repente invasio hujus almæ Urbis, Sedis Nostræ, et reliquarum temporalis Nostræ ditionis regionum, quæ contra omne fas civilis Nostri et apostolicæ Sedis Principatus inconcussa jura incredibili perfidia et audacia violata sunt, in eam Nos rerum conditionem conjecit, ut sub hostili dominatione et potestate, Deo sic permittente, ob inperscrutabilia judicia sua, penitus constituti simus.

In hac luctuosa rerum conditione, cum Nos a libero expeditoque usu supremæ auctoritatis Nobis divinitus collatæ multis modis impediamur; cumque probe intelligamus minime ipsis Vaticani Concilii Patribus in hac alma urbe prædicto rerum statu manente, necessariam libertatem, securitatem, tranquillitatem suppetere et constare posse ad res Ecclesiæ Nobiscum rite pertractandas; cumque præterea necessitates fidelium, in tantis iisque notissimis Europæ calamitatibus et motibus, tot Pastores a suis Ecclesiis abesse haud patiantur; idcirco Nos, eo res adductas magno cum animi Nostri mœrore perspicientes, ut Vaticanum Concilium tali in tempore cursum suum omnino

mûrement réfléchi, de notre propre mouvement, en vertu de notre volonté apostolique, par la teneur des présentes *Nous suspendons et déclarons suspendue* le célébration du Concile du Vatican jusqu'à un temps meilleur et plus commode à déterminer par ce Saint-Siége; tout en priant Dieu, auteur et vengeur de son Eglise, pour que, après avoir éloigné tous les empêchements, il rende bientôt la liberté et la paix à sa très-fidèle Epouse.

Mais, parce que plus l'Eglise est affligée de grands et graves périls et maux, plus il faut insister par demandes et par prières nuit et jour, auprès de Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, père des miséricordes, Dieu de toute consolation, nous voulons et ordonnons que les choses qui ont été disposées et établies par Nous, dans les lettres apostoliques du 11 avril 1869, par lesquelles nous avons accordé à tous les fidèles du Christ une indulgence plénière en forme de Jubilé à l'occasion du Concile œcuménique, demeurent dans toute leur force, fermeté et vigueur, d'après le mode et la raison prescrites par les mêmes lettres, de même que si la célébration de ce même Concile continuait. (Suivent les formules finales).

Donné à Rome auprès de S. Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 20 octobre 1870, le 25e de notre pontificat.

---

tenere non possit, prævia matura deliberatione, motu proprio, ejusdem Vaticani œcumenici Concilii celebrationem, usque ad aliud opportunius et commodius tempus per hanc Sanctam Sedem declarandum, Apostolica auctoritate, tenore præsentium suspendimus, et suspensam esse nunciamus, Deum adprecantes auctorem et vindicem Ecclesiæ suæ, ut submotis tandem impedimentis omnibus Sponsæ suæ fidelissimæ ocius restituat libertatem ac pacem.

Quoniam vero quo pluribus et gravioribus periculis malisque vexatur Ecclesia, eo magis instandum est obsecrationibus et orationibus nocte ac die apud Deum et Patrem Domini Nostri Jesu Christi, Patrem misericordiarum et Deum totius consolationis, volumus ac mandamus, ut ea quæ in apostolicis litteris die 11 aprilis anno proxime superiori datis, quibus indulgentiam plenariam in forma Iubilæi occasione œcumenici Concilii omnibus Christifidelibus concessimus, a Nobis disposita ac statuta sunt, juxta modum et rationem iisdem litteris præscriptam, in sua vi, firmitate et vigore permaneant, perinde ac si ipsius Concilii celebratio procederet...

Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die 20 octobris anno MDCCCLXX.

Pontificatus Nostri anno vigesimoquinto. N. Card. PARACCIANI CLARELLI.

II

Nous ne pouvons que mentionner ici les Lettres apostoliques, *Respicientes ea omnia*, du 1er novembre 1870 par lesquelles sont excommuniées « toutes les personnes même celles » de la plus grande dignité qui ont accompli l'invasion, l'u- » surpation, l'occupation de nos provinces et de notre ville et » leurs mandants, fauteurs, aides, conseillers et adhérents, etc. »

III

Jugement de S. S. Pie IX sur la question de l'Infaillibilité pontificale, sur la question des Classiques et celle du Libéralisme catholique.

Tous nos lecteurs connaissent le grand nombre d'adresses et d'adhésions portées, on peut dire, de tous les coins de la terre, et qui viennent consoler le cœur du Saint Pontife de tant de défaillances et d'apostasies. Ils savent aussi avec quelle force, quelle sagesse, on peut dire presque surhumaine, l'auguste vieillard répond aux nombreuses députations qu'il admet en sa présence. Les *Annales* ne peuvent insérer toutes ces réponses. Il y en a cependant quelques-unes qui touchent aux questions que les *Annales* ont souvent traitées, et qu'elles doivent par conséquent consigner dans leurs pages. Voici deux extraits dont nos lecteurs reconnaîtront la grande importance. Le premier regarde l'Infaillibilité pontificale. Voici quel est le jugement porté par Pie IX et que nous trouvons dans une lettre publiée par le journal l'*Univers*[1].

Rome, 25 juillet 1871.

Recevant la députation de l'*Académie de la religion cathoque*, Pie IX ne s'est pas contenté de louer le zèle et la bonne doctrine des membres de cette académie ; il a voulu leur indiquer la direction que doivent en ce moment prendre leurs travaux. Voici, d'après *la Voce della verità*, un résumé de ce discours de Sa Sainteté :

» Dans la variété des questions qui surgissent, il importe » surtout de repousser les tentatives de ceux qui cherchent à » fausser l'idée de l'Infaillibilité pontificale. Entre les erreurs » répandues à ce sujet, l'une des plus venimeuses est celle qui » représente l'infaillibilité comme renfermant le droit de dé-

[1] *Univers*, du 30 juin.

» poser les souverains et de délier les peuples de l'obligation » de leur rester fidèles. Ce droit a été, en des circonstances » suprêmes, exercé par les souverains Pontifes, mais il n'a » rien de commun avec l'infaillibilité. Sa source n'était pas » l'*infaillibilité*, mais l'*autorité* pontificale. D'après le droit » public alors en vigueur et par l'accord des nations chrétien» nes qui voyaient dans le Pape le juge suprême de la chré» tienté, cette autorité s'étendait jusqu'à juger, même civile» ment, les princes et les Etats. La situation présente est tout » autre ; la mauvaise foi seule peut confondre des choses et » des temps si divers, comme si le jugement infaillible sur un » point de la Révélation avait quelque affinité avec un droit » que les Papes, sollicités par le vœu des peuples, ont dû » exercer lorsque le bien commun l'exigeait. Le dessein de » ceux qui répandent une idée aussi absurde et à laquelle nul » ne songe aujourd'hui, le souverain Pontife moins que per» sonne, est assez clair. On cherche des prétextes, même les » plus frivoles, les plus éloignés du vrai, pour exciter les prin» ces contre l'Eglise. »

Sa Sainteté a ajouté :

« Quelques-uns voudraient m'entendre expliquer et éclaircir » la définition conciliaire ; je ne le ferai pas ; elle est claire par » elle-même et n'a besoin ni de commentaires ni d'explica» tions. Il suffit de lire avec un esprit sincère le décret ; son » vrai sens se présente facile et tout naturellement. Mais vous, » avec votre doctrine et votre talent, vous n'en devez pas » moins combattre ces erreurs, qui peuvent tromper les gens » sujets à tomber dans l'illusion et égarer les ignorants. »

L'*Univers* ajoute à ces paroles :

« Le sophisme que le Saint-Père a signalé dans ce discours a été avant et pendant le concile l'un des grands arguments des catholiques libéraux, et aujourd'hui, en Allemagne, Dœllinger et ses partisans, à la suite de M. de Bismark et de ses journaux, ne cessent de le reproduire ! Reproduiront-ils aussi les paroles de Pie IX, ou imitant les *Annales d'Orléans*, prendront-ils le parti de les supprimer ? »

IV

Dans la même lettre on lit un autre extrait d'un discours

NOUVELLES ET MÉLANGES.

ITALIE-ROME. — *Condamnation d'une dissertation du P. de Buck, jésuite. Décret général pour ceux qui étudient l'histoire ecclésiastique et l'archéologie sacrée, et traitent des Saints, qui sont en possession d'un culte public reconnu et approuvé par le Saint-Siége.*

Le R. P. Victor de Buck, de la Société de Jésus, a publié dans le 12e vol. des *Actes des Saints* de la collection des *Bollandistes*, au 29 octobre, un commentaire sur sainte *Eusébie*, née à Bergame, vierge et martyre, dans lequel, il a rassemblé un grand nombre de documents par lesquels il prétend démentir le martyre, non-seulement de sainte *Eusébie*, mais encore des SS. *Domnus* et *Domnion*, et des autres martyrs de Bergame. Or, comme ces SS. Eusébie, Domnus et Domnion, sont comptés parmi les patrons secondaires de la ville et sont honorés par les habitants avec un grand sentiment de dévotion et de piété, pour éviter le scandale que cette opinion (du P. de Buck) doit porter parmi les fidèles surtout à Bergame, le R. Pierre *Alois Sperenza*, évêque de Bergame, a adressé une humble supplication à la congrégation des Rites, en la priant d'entreprendre elle-même l'examen de cette affaire et de décerner ce qu'il fallait penser de cet écrivain Bollandiste. Sur les instances donc du susdit R. évêque, son É. R. le cardinal Charles Sacconi, désigné rapporteur de cette affaire, dans les comices ordinaires, tenues ce jour même au Vatican, a proposé la discussion du doute suivant : à savoir : Si les arguments apportés par le P. de Buck sont probants dans ce cas ?

Or, les TT. RR. Pères, préposés à la défense des Rites sacrés, quoiqu'ils eussent devant les yeux la réelle utilité, que la grande collection Bollandiste apporte à l'Eglise contre les attaques des hétérodoxes sur le culte des Saints, cependant, après avoir mûrement pesé tous les nombreux documents produits pour l'éclaircissement de cette question, ont émis cette décision, à savoir : « Les arguments apportés par le P. de Buck contre la tradition qui » regarde les SS. Martyrs dont il s'agit, ne prouvent rien. » — Le 20 août 1870.

Une relation fidèle de ce qui s'était passé ayant été faite par le secrétaire de la même congrégation à Notre-Seigneur le Pape Pie IX, Sa Sainteté a daigné approuver et confirmer la sentence de la S. congrégation. Elle a de plus prescrit « pour tous ceux qui étudient l'histoire ecclésiastique et » l'archéologie sacrée, que lorsqu'il s'agit de Saints ou de bienheureux, qui, » avec l'approbation du Saint-Siége, sont en possession d'un culte public ecclé- » siastique, qu'ils se conduisent avec prudence, et aient toujours devant les » yeux les règles données par Benoit XIV dans ses lettres apostoliques sur la » nouvelle édition du *Martyrologe romain*, n. 2 et 18; dans le traité : *de la* » *Béatification et Canonisation des serviteurs de Dieu*, l. IV, par. 2, c. 17, n. 9 » et 10; c. 13, n. 7 et 8, où il s'agit du Bréviaire romain. »

Le 1er septembre 1870. — Signé : C. PATRIZI.

Le Propriétaire-Gérant : A. BONNETTY.

Versailles. — Imprim. BEAU, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 9. — Septembre 1871.

Philologie catholique.

LA SCIENCE DU LANGAGE

Par Alfred GILLY,
Docteur en théologie et en droit canon, Directeur au grand séminaire de Nimes [1].

1. Observations préliminaires.

M. l'abbé Gilly a mis pour épigraphe à son livre: « *La science* » *du langage intéresse à un égal degré la théologie, la philoso-* » *phie et la philologie* [2]. Nous aimons cette sentence, et nous lui donnons même une extension et une importance beaucoup plus grandes qu'on ne lui en donne communément. Car de même que c'est par son Verbe, ou par sa Parole que Dieu a créé toutes choses, *per ipsum omnia facta sunt* [3], c'est aussi par la Parole que la Société humaine a été constituée et par elle qu'elle subsiste; c'est par la Parole que l'homme est élevé, que les lois sont faites et connues, les ordres hiérarchiques constitués, toutes les sciences apprises, enseignées et perpétuées. « *Sans elle rien n'a été fait* de tout ce qui a été fait, *et sine ipso factum nihil quod factum est* [4]. » Ce pouvoir de la Parole est si grand, que s'il était possible de dire que l'homme est une *participation réelle* de Dieu, c'est par la Parole qu'il aurait cet immense privilége ; car le *verbe aussi est en lui* (*Verbum erat apud Deum*.

C'est là un fait général, historique, nécessaire.

Cependant la question de l'origine de la Parole est une de celles qui ont été le plus obscurcies, le plus falsifiées. Les auteurs, même catholiques, n'ont envisagé cette question que

[1] Vol. in-8° de 276 pages, à Paris, chez Douniol, lib.
[2] *Journal des savants*, octobre 1862.
[3] Jean, I, 3.
[4] *Ibid.*

sous le rapport de l'origine des mots, et non sous celui de l'origine des choses, c'est-à-dire des croyances, des lois, des règles imposées à l'homme. En attribuant à l'homme l'origine du langage, ils n'ont pas fait attention qu'ils lui attribuaient en même temps l'origine, non pas seulement des sciences, ce qui est vrai jusqu'à un certain point, mais l'origine des dogmes, des règles morales, c'est-à-dire de ce qu'il devait *croire et faire*. Or lui donner cette prérogative c'est en réalité le faire maître de lui-même; il devient son origine, son principe; ce qui dans la réalité des termes ne convient qu'à Dieu seul.

Depuis longtemps nous désirions mettre sous les yeux de nos lecteurs les différents systèmes sur l'origine du Langage, inventés par la science moderne. Nous désirions surtout leur faire connaître les opinions de ces grands savants allemands, dont on vante tant la sagacité, les travaux, les investigations et les inventions modernes. Le livre de M. Gilly nous en fournit l'occasion et les matériaux; car comme on va le voir, M. l'abbé Gilly connaît les derniers travaux de ces fameux linguistes et philologues, et le plus souvent, fasciné par leur sagacité, il se laisse éblouir par tant de lumières, et cherche dans tout son livre à montrer que la Bible est tout à tait d'accord avec eux, et que leurs célèbres élucubrations ne sont que des illustrations (terme reçu) de la Révélation divine.

C'est donc le dernier mot de la science moderne sur l'origine du langage que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Et, dans cette origine du langage, nous rechercherons surtout l'origine des dogmes et des croyances, c'est-à-dire de la Religion chrétienne, qui date aussi de l'origine des choses.

Nous avons appris à nos lecteurs que le sacré Concile de Latran n'a pas voulu décider s'il y avait eu une Révélation positive faite au commencement, croyant la chose suffisamment établie par les textes de la Bible, et laissant à la science le soin d'exposer, de discuter, d'éclaircir cette question[1]. C'est donc suivre son esprit et sa direction, que de chercher à traiter à fond cette question, historiquement et philologiquement.

[1] Voir notre cahier de juin, t. I, p. 449 (6e série).

Mais pour mieux nous guider dans une matière singulièrement obscurcie, nous allons d'abord citer ce que la Bible nous dit sur l'origine de la Parole, et l'origine des croyances, et sur le mode et la manière par lesquels nous avons eu cette connaissance. Pour les croyants à la Bible, ce sera un guide assuré ; pour les autres, ce sera un simple document historique, une théorie que personne ne doit sagement dédaigner.

2. Notions données par la Bible sur l'origine du langage et des croyances.

Au 3e verset, chap. I, de la *Genèse*, nous lisons ce texte sublime aux yeux même des païens[1] :

« Et Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut. »

Par la même expression renouvelée 7 fois, furent créés le firmament, les eaux, les plantes, le soleil, les animaux peuplant les eaux et les airs, et ceux de la terre.

Or que peut signifier cette expression *dit*, quand il n'y avait aucun être qui pût écouter ou entendre ?

Il y a des philosophes chrétiens, qui, posant là dès le commencement le principe rationaliste que toute *révélation* est intérieure, disent qu'il ne faut entendre par cette expression que la *volonté intérieure* de Dieu.

Ils détruisent ainsi le sens direct de la Bible, et introduisent une théorie, qui contredit et annule la théorie la plus profonde et la plus belle de toute la théologie chrétienne, celle du Verbe, véritable personne.

En effet, d'après la vraie théologie, et même d'après la philosophie la plus sublime, Dieu en lui-même et dans sa Nature, est immuable, n'agit pas, ne communique rien, ni à qui que ce soit ; la Nature divine *n'engendre ni n'est engendrée* (nec generat, nec generatur), comme le dit le saint Concile de Latran[2]. Elle n'agit pas, elle émane, et cette émanation se termine par les trois Personnes divines. On ne peut pas même

[1] Voici les paroles du rhéteur Longin :

« Le législateur des Juifs, homme non ordinaire, ayant conçu selon sa dignité la puissance de Dieu, l'a exprimée magnifiquement, en disant au commencement de ses lois : Dieu dit : quoi ? *Que la lumière soit et la lumière fut* (*Traité du sublime*, texte grec, édit. Egger, IX).

[2] Voir le texte et ceux des pères et des théologiens sur ces définitions, dans les *Annales*, t. XIII, p. 308 (3e série).

dire que la Nature divine leur est communiquée; elle leur est commune, mais non communiquée.

Voilà la notion la plus sublime, que l'homme puisse imaginer sur la Nature divine; et l'on ne saurait assez s'étonner de voir tant d'auteurs chrétiens et philosophes dire à chaque instant que Dieu communique à l'homme, et l'être, et la raison, mais à divers degrés, etc., etc. La Nature divine est incommunicable absolument.

Ce sont les Personnes divines qui agissent, c'est le *Père,* qui est le principe, le créateur de toutes choses; mais il n'agit pas seul et directement, c'est par son *Fils* qu'il agit, et ce fils c'est son Verbe ou sa Parole, par lequel il a fait et fait toutes choses (*per ipsum omnia facta sunt*); du Père et du Fils procède la 3ᵉ Personne, l'Esprit, qui est l'union, l'amour du Père et du Fils, et de toutes choses.

C'est là la doctrine révélée dans la Bible, exposée par les Pères, conservée par l'Église qui a toujours condamné tous les systèmes philosophiques, toutes les subtilités païennes ou chrétiennes, qui ont voulu la contredire.

Nous proposons cette théorie à tous nos philosophes qui l'ignorent; et cependant il ne serait pas difficile de prouver que toutes leurs théories les plus sublimes la confirment, bien loin de la contredire.

Cela étant, il n'est pas difficile d'expliquer le texte qui fait *parler* Dieu, à un moment où il n'y avait personne qui pût entendre sa parole. Au lieu de traduire *Dieu dit,* on n'a qu'à traduire *Dieu Verba,* expression identique, mais que nous voudrions introduire, parce qu'elle exprime mieux, que c'est par le Fils ou la Parole, que le Père créa toutes choses.

Les 7 premières paroles prononcées par Dieu le Père, sont donc complétement théologiques et souverainement philosophiques.

La 8ᵉ Parole révèle quelque chose de nouveau.

» Dieu *verba* ensuite : Faisons l'homme à notre image et à » notre ressemblance [1]. »

On se demande naturellement à qui a pu s'adresser cette parole *faisons*, alors que l'homme n'était pas créé, et qu'il

[1] *Genèse*, I, 26.

n'y avait personne avec qui il fut possible de parler! Mais la réponse est facile, il n'y avait pas seulement une Personne, il y en avait trois, et la seconde c'est-à-dire le Verbe, a pu et dû *Verber* avec elles pour faire le chef-d'œuvre de la création, l'Homme. Pour les croyants à la Bible, cette explication est de foi, et certaine; pour les incroyants nous leur demandons, s'il est possible d'imaginer une théorie plus digne de l'homme, plus explicative même de la création; ajoutons plus philosophique.

En effet c'est là qu'on trouve plus complète, plus intelligible que dans Platon cette théorie de *l'amour*, qui perfectionne, adhère, joint et harmonise toutes choses. Après Platon nous disons donc: oui, c'est l'amour qui préside à l'univers entier, qui, mieux que les atomes crochus d'Epicure et de Lucrèce explique l'existence du monde; c'est dans l'amour que réside, et par l'amour que s'explique la force d'attraction des atomes, et la force de précipitation et d'adhésion des infiniment petits de nos chimistes modernes, et cet amour nous le trouvons dans notre Bible sous la forme de la 3e Personne, l'Esprit ou l'Amour.

C'est là aussi que l'on peut trouver cette théorie d'Aristote qui, élevant Dieu fort au-dessus du monde, nie la Providence, et aussi ces émanations orientales, qui sont fausses parce que, comme l'émanation chrétienne, elles ne sont pas terminées aux Personnes divines; oui, Dieu, en tant que Nature, ne s'occupe pas des affaires humaines, il n'est pas Providence, et comme le veulent les Renans anciens et modernes, et la prière n'approche pas de cette Nature. Dans son incompréhensible éternité, elle EST; c'est tout ce que nous en savons, tout ce que nous en pouvons dire. C'est l'inconnue, des Néoplatoniciens[1] anciens et des premiers pères. Cette Nature, comme nous l'avons dit, n'engendre, ni n'est engendrée; elle ne fait ni n'est faite, elle ne voit ni n'est vue. Répétons : elle EST, et ne disons pas autre chose

Mais il en est autrement des Personnes; elles ont créé et

[1] Voir la traduction d'un extrait inédit du philosophe platonicien Herennius sur l'être-Un, dont on ne peut parler ni par affirmation, ni par négation; dans les *Annales*, t. v, p. 489 (3e série).

conservent, elles sont Providence et Amour; leur oreille est toujours ouverte à la prière, et leur amour toujours incliné à nous exaucer.

Continuons à connaître leur rapport avec les hommes dans la Bible, — croyance pour les uns, théorie philosophique, offerte aux autres.

« Le Seigneur Dieu forma l'Homme du limon de la terre, et » il répandit sur son visage un souffle de vie; et l'Homme eut » une âme vivante [1]. »

Et c'est ainsi que fut formée cette Créature composée d'un corps matériel, et d'une âme vivante. Ici nous devons remarquer en passant que le corps a existé avant l'âme. Ce qui met à néant cette théorie, qu'un Philosophe trop vanté a émise dans un livre lourd quoique bien vide, que *c'est l'âme qui forme le corps*. C'est dans les épines Aristotéliciennes que l'on a puisé cette théorie. Quoique l'on puisse entendre des mots inexpliqués *forme* et *matière,* nous sommes bien assuré que jamais on n'a pu prétendre que le corps d'Adam n'avait pas d'existence alors que Dieu ne lui avait pas encore insufflé son âme.

Voilà donc l'Homme créé par le Verbe, et le Verbe va immédiatement lui parler, c'est-à-dire *Verber* avec lui.

Or c'est ici que se présente à nous la question la plus importante, nous oserions dire la seule question capitale, sur laquelle reposent toute la Théologie et toute la Philosophie. Il s'agit en effet de savoir si le Verbe révéla, signifia, imposa, fit connaître à l'homme *ce qu'il devait croire et ce qu'il devait faire*, et si cette révélation eut lieu en paroles extérieures, positives; — ou bien si le Verbe donna seulement à Adam la faculté intérieure d'inventer sa langue, et avec cette langue de formuler, toujours d'après ses seules facultés intérieures, ce qu'il devait *croire ou faire*. En sorte que ses descendants n'ont reçu que la communication des impressions personnelles de ce premier père du genre humain.

Là est bien toute la question, philosophique et théologique actuelle.

Pour éclaircir cette question, consultons encore ce que

[1] *Genèse*, II, 7.

nous dit la Bible, révélation de Dieu pour les croyants, théorie philosophique ou document historique pour les autres.

Et d'abord dès que l'homme fut créé, avant de lui donner une Compagne, Dieu lui imposa une loi.

« Le Seigneur Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin » d'Eden, pour le cultiver et le garder; — et le Seigneur fit » à l'homme *un commandement*, lui disant : Tu peux manger » de tous les fruits du jardin; — mais ne mange pas de l'Ar» bre de la science du bien et du mal; car, au jour où tu en » mangeras, tu mourras de mort[1].

» Et immédiatement après Dieu emmène tous les animaux » devant Adam, afin qu'Adam vit comment il les nom» merait, et le nom qu'Adam donna à chaque animal est » son propre nom [2]. »

Ici deux faits essentiels nous sont offerts : le Verbe *verbifie* à Adam, et Adam *verbifie* à son tour.

Or, il s'agit de savoir si c'est par une révélation intérieure ou extérieure que le *Verbe* parle, et en second lieu quel était ce langage : il s'agit de savoir si c'est le Verbe qui donna le langage à Adam, ou si c'est Adam qui l'inventa et le donna au Verbe. C'est là la question importante.

Avant de l'examiner à fond, continuons à enregistrer les paroles que la Bible nous cite, comme ayant été échangées entre Dieu et l'Homme.

Après qu'Adam eut donné son nom aux animaux, Dieu créa la femme pour être son aide et sa compagne, et en la voyant, Adam dit :

« Voilà maintenant l'os de mes os, et la chair de ma » chair, etc. »

Et alors Dieu parle à son tour :

Dieu les bénit et leur dit : « Croissez et multipliez-vous; » remplissez la terre et vous l'assujettissez; dominez sur les » poissons de la mer, les oiseaux du ciel, et sur tout animal » qui se meut sur la terre. »

Dieu dit encore :

[1] *Genèse*, II, 15-17.
[2] *Genèse*, II, 19.
[3] *Genèse*, II, 23.

« Voilà que je vous ai donné toutes les plantes répandues
» sur la surface de la terre et qui portent leur semence, et
» tous les arbres fruitiers qui ont leur semence en eux-mêmes,
» pour servir à votre nourriture [1]. »

Voilà les rapports que la *Genèse* nous dit avoir eu lieu entre le Verbe et l'Homme avant la chute. Or, notons soigneusement que dans cet état d'innocence parfaite, l'homme n'avait pas *la science du bien et du mal*, et qu'il lui était même défendu d'y toucher ; — et c'est en cet état que les théologiens et les philosophes anti-traditionalistes lui attribuent l'invention de la langue, et avec la langue la connaissance complète de toutes choses, et en particulier du dogme et de la morale, c'est-à-dire *du bien et du mal*.

Telles furent les paroles prononcées par le Verbe et par Adam, avant la chute.

Examinons maintenant quelles furent les paroles prononcées par le Verbe et par Adam après la chute.

La Bible parle d'abord du colloque du Serpent avec la Femme.

Il dit à la femme : « Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de
» manger du fruit de tous les arbres de ce jardin? — La
» femme lui répondit : Nous mangeons du fruit des arbres de
» ce jardin, — mais pour le fruit de l'arbre qui est au milieu
» du jardin, Dieu nous a *commandé* de n'en point manger et
» de n'y point toucher, de peur que nous ne mourrions. —
» Le serpent répondit à la femme : Assurément, vous ne
» mourrez point de mort, car Dieu sait que le jour où vous
» aurez mangé de ce fruit, vos yeux s'ouvriront, et *que vous*
» *serez comme des Dieux*, connaissant le bien et le mal [2]. »

Ici nous demanderons aux théologiens anti-traditionalistes, qui prétendent que ce n'est qu'intérieurement que Dieu a parlé à l'homme, si c'est aussi intérieurement que le Serpent parla à la femme.

Mais écoutons maintenant le colloque entre Dieu et l'Homme après la chute :

« Et ils entendirent la voix du Seigneur Dieu qui s'avançait

[1] *Genèse*, I, 28, 29.
[2] *Genèse*, III, 1-5.

» dans le jardin, à l'heure du jour où s'élève un vent doux, et
» ils se cachèrent parmi les arbres, pour éviter la présence de
» Dieu. — Mais le Seigneur Dieu appela Adam et lui dit : Où
» es-tu ? — Adam répondit : j'ai entendu votre voix dans le
» jardin et, comme j'étais nu, j'ai été saisi de crainte et je me
» suis caché. — Alors, Dieu lui dit : Qui t'a appris que tu
» étais nu ? Tu ne peux le savoir, à moins que tu n'aies
» mangé du fruit de l'arbre, dont je t'avais *défendu* de manger.
» — Adam répondit : La femme que vous m'avez donnée pour
» compagne m'a présenté du fruit de cet arbre, et j'en ai
» mangé [1]. »

On sait ce que Dieu dit au serpent et à la femme ; quant à Adam, il dit :

« Voici Adam *devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le*
» *mal* ; maintenant donc craignons qu'il n'avance la main et
» ne prenne aussi de l'Arbre de vie, et qu'il n'en mange, et ne
» vive éternellement ; — et le Seigneur Dieu le mit hors du
» jardin de délices, pour qu'il labourât la terre, d'où il avait
» été tiré [2]. »

Tel est le tableau complet que la *Genèse* nous offre des premiers rapports de Dieu avec l'Homme.

Mais ce n'est pas le seul enseignement que nous donne la Bible.

Elle vient de nous dire que Dieu a parlé à l'Homme. On se demande ce qu'il lui a dit, et comment, par quelle voie il lui a parlé.

Les ontologistes, les philosophes, tous les rationalistes, prétendent que ce dialogue si explicite, s'est fait pourtant par une communication intérieure. Au lieu de *discours*, il faut dire *inspiration* ; au lieu *d'ordre intimé* extérieurement par Dieu, il faut dire *vue spontanée* de l'homme seul, *convenance* qu'il a trouvée, en sorte que c'est l'homme lui-même qui d'abord aurait trouvé qu'il *n'était pas convenable* qu'il mangeât du fruit défendu. On se demande si ce n'est pas là détruire la Bible, et comment l'homme aurait été coupable quand, peu après, sa propre raison aurait trouvé *convenable* qu'il en man-

[1] *Genèse*, III, 8.
[2] *Genèse*, III, 22, 23.

geât. Cela déjà ruine de fond en comble ce système tout rationaliste.

Et malheureusement un grand nombre de théologiens et toutes nos philosophies chrétiennes sont fondées sur cette théorie.

Mais il nous faut noter ici que la Bible nous fournit encore des documents un peu plus explicites sur les communications que Dieu fit à l'homme, et la manière dont elles lui furent faites.

3. Comment Dieu parla à l'homme d'après l'*Ecclésiastique*.

L'*Eclésiastique* rappelle d'abord la création de l'homme et de la femme, puis il continue :

« Dieu leur donna un conseil, et une langue, et des yeux, » et des oreilles, et un cœur capable de penser, et il les remplit » de la discipline de l'intellect. Il leur créa la science de » l'esprit, il remplit leur cœur de sentiment, et *leur montra* » *les biens et les maux ;* — il posa son œil sur leur cœur, pour » leur montrer les magnificences de ses œuvres, — afin qu'ils » célébrassent le nom de sa sainteté, qu'ils le glorifiassent » dans ses merveilles, et qu'ils racontassent les magnificences » de ses œuvres [1]. »

Voilà bien les dons intérieurs faits à l'homme, les facultés données à sa nature, le but et l'emploi de ces facultés. Mais ce n'est pas tout, les théologiens rationalistes s'arrêtent là et disent : c'est avec ces facultés que l'homme a vu, connu, formulé ses devoirs envers ses semblables, envers lui-même, envers Dieu. C'est la division de la morale dite naturelle dans tous les *cours de philosophie*. Mais l'écrivain sacré, qui n'est ici (3 siècles avant J.-C.) que le conservateur et non l'inventeur d'une théorie nouvelle, ajoute ces documents que nos ontologistes suppriment :

« Il leur ajouta la discipline, et leur donna en héritage la » loi de la vie ; il fit avec eux un testament éternel, et leur » montra sa justice et ses jugements. — Et leur œil vit les ma» gnificences de sa gloire, et *leurs oreilles entendirent l'honneur*

[1] *Ecclésiastique*, XVII, 9-11.

» *de sa voix*, et il leur dit : gardez-vous de tout ce qui est
» inique [1]. »

Voilà les textes que tous les ontologistes divers passent sous silence; nous les avons cités bien des fois, et aucun n'a jamais consenti à les faire connaître [2]. Et, en effet, ces textes nous apprennent que ce n'est pas l'homme qui, dans sa nature ou dans sa raison, a trouvé ce qu'il devait croire ou faire. C'est Dieu qui le lui a imposé. 1° *Il leur a donné la discipline*, c'est-à-dire les préceptes qu'il devait suivre.—2° Il leur donna *en héritage la loi de vie;* ce n'est certes pas la vie matérielle donnée dans son estomac, mais la vie morale ou les préceptes qui constituent la vie morale.—3° Et il fit avec *eux un testament éternel;* or, le testament ou l'alliance comporte des stipulations et des obligations réciproques.—4° Il leur montre *sa justice et ses jugements*; l'homme ne les connaît donc pas par le bon usage de ses facultés, c'est Dieu qui les lui *montre;*—et c'est alors 5°, qu'ils *voient* les magnificences de sa gloire. Tout cela montre une action extérieure, sensible, positive, et afin qu'aucun doute ne restât, que ce fut là une révélation positive, extérieure, l'écrivain ajoute : 6° *et leurs oreilles entendirent l'honneur de sa voix*. Il est, ce nous semble, impossible d'être plus explicite et plus positif.

Nous devons ajouter encore le texte suivant du même auteur sacré :

« Dieu, dès le commencement, a créé l'homme, et il l'a
» laissé dans la main de son propre conseil. »

Quelques-uns en tirent la conséquence que l'homme a dû trouver par lui-même ce qu'il devait croire et faire; mais ils falsifient encore ce texte en supprimant les paroles suivantes qui disent :

« Il ajouta ses commandements et ses préceptes. — Si tu
» veux garder ces commandements et suivre à jamais la foi
» jurée, ils te conserveront. Il a mis devant toi l'eau et le
» feu; étends les mains vers ce que tu voudras. Devant

[1] *Ecclés.*, XVII, 12-17.

[2] Voir nos discussions avec M. l'abbé Maret, et en particulier *Annales*, t. I, p. 360, 364 (4e série) et t. XX, p. 402 (5e série).

» l'homme sont la vie et la mort, le bien et le mal. Il lui sera » donné ce qui lui a plu [1]. »

On ne saurait dire plus clairement que l'homme n'a pas été créé avec la mission de se donner ce qu'il devait croire ou faire, mais qu'il a reçu positivement de Dieu, dogme et morale nécessaires. C'est la thèse des *Annales* et des traditionalistes.

Voilà les faits révélés que nous offrons aux philosophes chrétiens, et la théorie philosophique que nous offrons aux incroyants. Il nous semble qu'il est difficile d'en trouver une plus claire, plus positive, plus admissible.

On voit que Dieu a créé l'homme non parfait, comme le disent quelques théologiens, mais complet. Il a dû être tout d'un coup, ce qu'est un homme âgé, par exemple, de 30 ans, c'est-à-dire avoir une langue, donnée de Dieu; ce qui ne constitue pas un don surnaturel, mais un don naturel, nécessaire à sa nature, de même que le père a donné sa langue à son fils; Dieu lui a donné de plus une âme intelligente, de manière à pouvoir comprendre ce qu'on lui disait d'intelligible, et répondre à celui qui lui parlait.

Quelle était cette langue? On n'en sait rien, et c'est bien en vain qu'on la cherche; elle a subsisté unique jusqu'à la confusion de Babel, et à peine si on peut former quelques conjectures sur quelques mots qui se seraient conservés. Mais il n'est pas nécessaire de le savoir. Elle a été, cela suffit.

De ces divers textes de la Bible nous avons tiré la conséquence que les rapports de Dieu avec Adam avaient été *extérieurs*, *explicites*, et que cette révélation avait été *positive*, ce que nient tous les anti-traditionnalistes. Or, est-ce là une explication qui nous soit personnelle? N'est-elle donnée par aucun père de l'Église? Au contraire, un des pères les plus célèbres de l'Église, saint Augustin, qui a résumé on peut dire en ses écrits les sentiments des plus anciens pères, a traité

[1] Deus ab initio constituit hominem, et reliquit illum in manu consilii sui. Adjecit mandata et præcepta sua : si volueris mandata servare, conservabunt te, et in perpetuum fidem placitam facere ; apposuit tibi aquam et ignem, ad quod volueris, porrige manum tuam ; ante hominem vita et mors, bonum et malum, quod placuerit ei, dabitur illi (*Eccli.*, xv, 14-18).

cette question *ex professo* dans un de ses écrits. Voici ses paroles :

« *Comment Dieu a parlé à l'homme?* — On peut aussi de-
» mander comment Dieu a parlé à l'homme qu'il a fait, cer-
» tainement déjà *doué de sentiment* et d'*esprit*, afin qu'il pût
» l'entendre et le comprendre quand il parlait. Car il n'aurait
» pu *recevoir* autrement le précepte, dont la transgression
» l'aurait rendu coupable, s'il ne comprenait l'avoir reçu
» (*celui-là reçu*). *Comment donc Dieu lui a-t-il parlé?* Est-ce
» *intérieurement* dans l'esprit selon l'intellect, c'est-à-dire,
» afin qu'il comprît sagement la volonté et le précepte de
» Dieu, *sans aucuns sons corporels*, ou similitude de choses cor-
» porelles? Je *ne crois point que Dieu ait ainsi parlé au*
» *premier homme*. Car l'Écriture raconte des choses telles, que
» nous devons plutôt croire, que Dieu parla à l'homme dans
» le Paradis, *comme peu après il parla aussi aux Patriarches*,
» à Abraham, et à Moïse, c'est-à-dire *sous certaine forme cor-*
» *porelle*. C'est de là qu'il est dit qu'ils *entendirent* sa voix,
» tandis qu'il se promenait vers le soir dans le Paradis, et ils
» se cachèrent [1]. »

Nous avons cité ce texte *cinq* fois déjà dans les *Annales*, aucun des anti-traditionalistes ne l'a mentionné ou n'y a répondu. Et en cela, ils ont trompé sciemment leurs lecteurs. Car ils l'ont connu. La *Civiltà*, cette revue romaine qui se pose comme le dépositaire et le dispensateur de la science vraie, le connaît; car nous l'avons opposé à une de ses attaques, mais elle n'a jamais voulu le faire connaître à ses lecteurs. Que l'on voie et que l'on juge.

Mais il y a encore une question essentielle que nous avons à peine indiquée, et qui cependant est capitale dans cette thèse.

Les anti-traditionalistes et les rationalistes de toute sorte veulent qu'Adam ait *inventé le langage*, et que par la force

[1] S. Aug. de *Genesi ad litteram*, l. VIII, c. 18, n. 37, dans *Patrol. latin.*, t. 34, p. 387. Ce texte est cité dans les *Annales*, t. VII, p. 110, répété t. VIII, p. 381, t. XVII, p. 376 (4e série), t. XVI, p. 63 (5e série) et t. I, p. 35 (6e série), mais aucun des anti-traditionalistes n'a jamais consenti à le citer.

[2] Voir la traduction d'un article contre les traditionalistes dans *Annales*, t. I, p. 30 (6e série).

seule de ses facultés naturelles, de sa raison native, il ait trouvé les dogmes et les règles morales, naturelles. Or, il faut remarquer que ces dogmes et cette morale, il ne les aurait inventés qu'après sa chute, puisque auparavant ses yeux n'étaient pas ouverts, et, comme dit la Bible, il n'avait pas encore touché à l'arbre de la science du bien et du mal. La morale et la religion naturelle nous viendraient donc d'Adam tombé, par conséquent sujet à se tromper, ayant sa nature *débilitée et courbée*, comme dit un Concile[1]; c'est là la Religion naturelle que ses enfants ont dû suivre. Ce sont là les commandements de Dieu, leur aurait-il dit, et c'est moi seul qui vous le déclare et qui vous les impose. De là toutes les conséquences funestes, et cependant logiques, que nous voyons appliquer sous nos yeux; car comme chaque homme a la même illumination intérieure, qui illumine tout homme venant en ce monde, selon l'interprétation des ontologistes, tout homme a pu et dû l'interpréter d'après cette lumière personnelle, et non d'après la lumière personnelle d'Adam.

Cela est logique et pratique, comme nous le voyons.

Ce n'est pas tout, cette théorie contredit l'histoire même du Christianisme et en renverse le fondement. C'est une vérité historique et on peut dire de foi, que le Christianisme date du commencement du monde. Sur cela saint Augustin est encore un témoin explicite et sûr.

« Cette chose même, nous dit-il, que nous appelons *Reli-*
» *gion chrétienne*, existait chez les anciens, et n'a jamais cessé
» d'exister depuis le commencement du genre humain, jus-
» qu'au moment où le Christ lui-même vint, dans la chair;
» ce qui fit que la vraie Religion, qui déjà existait, commença
» d'être appelée la religion Chrétienne[2]. »

Saint Epiphane confirme la même croyance[3]. Ces textes répétés si souvent n'ont jamais été cités par aucun des anti-traditionalistes.

[1] Attenuatum et inclinatum. *Concile de Trente*, ss. VI, c. 1.

[2] S. Aug. *Retrac.* l. I, c. 13, n. 3; t. I, col. 603; édit. Migne; cité dans les *Annales*, t. XI, p. 219 (3e série), où se trouve le texte; répété t. XX, p. 132 (4e série) et t. XVIII, p. 348 (5e série).

[3] Voir son texte, t. XX, p. 131 (4e série).

Cela étant, si la Religion, dite naturelle, n'était que le produit des facultés intérieures de l'homme, que la vue de son intelligence, le résultat de sa raison, il s'en suivrait évidemment que le Christianisme aurait été d'abord l'enseignement personnel d'Adam, le produit de la raison humaine, et que ce n'est qu'à la venue du Christ, qu'il devrait s'appeler Christianisme.

Nous cherchons en vain ce que les anti-traditionalistes peuvent répondre à cela.

4. Théories anti-bibliques de M. l'abbé Gilly.

Nous venons d'exposer ce que la Bible nous dit des premières paroles que Dieu a prononcées à l'homme et des premiers dons et enseignements qu'il lui a donnés, Comme nous l'avons dit, ces notions doivent être acceptées par tous ceux qui croient à la Bible; quant à ceux qui n'y croient pas, ils doivent les recevoir comme des théories inventées par Moïse et par l'auteur de l'*Ecclésiastique*, et dignes à ce sujet de leur attention, comme le produit des plus anciens linguistes.

Voyons maintenant comment M. l'abbé Gilly expliquera ces notions Bibliques, et cherchera à les faire accorder avec les théories des récents linguistes, et avec les observations de l'expérience.

Nous le suivrons dans ses divisions diverses :

PRÉFACE.

« L'histoire, dit-il, nous montre des nations dont la parole » subjugue des nations à leurs pensées... On dirait que les » nations sont constituées comme les individus ; elles s'émeu- » vent nécessairement à la voix d'un peuple qui parle ; elles » s'émeuvent à ses idées, et s'en laissent compénétrer insen- » siblement (p. 2). »

Nous prenons acte de ces paroles, qui confirment pleinement ce que nous avons établi, que c'est par la parole, par l'enseignement, que les individus comme les peuples sont formés et reçoivent la vérité ou l'erreur.

M. Gilly examine ensuite quelles sont les idées, nous dirions les croyances, qui sont inventées par la parole, et les réduit à trois : 1° le *polythéisme*, 2° le *panthéisme*, masque de l'athéisme, et le *monothéisme*, et il dit à ce sujet :

« L'influence des peuples Polythéistes n'est qu'une *prépara-*
» *tion nécessaire* au mouvement vigoureux qui doit partir des
» plaines de l'Assyrie; elle ouvre la voie par où le *Mono-*
» *théisme* s'élance à la conquête du monde (p. 3). »

Ici M. l'abbé Gilly est en pleine opposition avec la Bible, qui dit expressément que le Monothéisme a été la première croyance des peuples, et avec toute la science moderne, qui, en pleine Académie, est convenue, d'après les monuments les plus positifs et les plus récents de l'histoire, que le Monothéisme a été la croyance primitive de tous les peuples [1].

« Lisons ces choses dans l'histoire, dit M. l'abbé Gilly (p. 4), » et il cite l'Egypte et la Chaldée, comme ayant produit à divers moments une des grandes manifestations du *Polythéisme*, dans les âges les plus reculés de l'humanité. Et ici il oublie, non-seulement la Bible, mais encore les travaux des Egyptologues modernes les plus célèbres, qui montrent le *Monothéisme* comme premier en Egypte et comment insensiblement il dégénéra en *Polythéisme* [2].

M. Gilly montre ensuite le Monothéisme témoignant de son existence, et venant se faire accepter par la bouche d'Abraham, de Moïse, etc., et il oublie encore la Bible, comme livre inspiré ou comme simple histoire antique, nous donnant Noé et ses fils, et plus anciennement Adam et ses descendants, et Dieu se révélant à l'homme, et plaçant ainsi le *Monothéisme* comme la 1e et non la 2e ou 4e *idée*, selon l'expression rationaliste de M. l'abbé Gilly.

M. l'abbé Gilly continue :

En Égypte comme au retour dans la Terre promise, le peuple hébreu ne devait pas viser à faire des conquêtes spirituelles en communiquant ses idées aux peuples qui l'entouraient. *Ce n'était pas le moment de propager la Révélation* : il fallait avant tout la conserver dans le sein du peuple auquel elle avait été confiée. Le peuple monothéiste ne *devait donc point parler à cette époque*. Il devait, au contraire, se recueillir en lui-même : ses conducteurs devaient le contenir par les liens de l'unité; il n'était pas prêt à la propagande;

[1] Voir les discussions au sein de l'académie, *Annales*, t. XIX, p. 280; XX, 199 (4e série); XIX, 374 (5e série).

[2] Voir les articles cités ci-dessus, et en particulier la dissertation de M. Robiou : *Comment l'Egypte passa du monothéisme au polythéisme*; dans les *Annales*, t. XIX, p. 200 (5e série).

la diffusion de la Révélation n'était pas dans les desseins de Dieu; elle eût été un mal, semble-t-il, plutôt qu'un avantage (p. 6). »

Ces paroles ont bien le droit de nous étonner. Si jamais le *Monothéisme* a été prêché d'une manière retentissante et terrible, c'est bien lorsque Moïse, au nom de son Dieu, est venu demander au *Pha-raon*, qui régnait alors, de laisser partir son peuple, et l'a forcé, par des prodiges qui atteignirent tout le monde, de céder à cet ordre de Dieu. M. Gilly oublie encore ici la Bible et l'histoire.

Il oublie encore la Bible et l'histoire, quand il dit:

« Les Grecs avaient développé leur génie oriental jusqu'aux » dernières limites, où pouvait prétendre une civilisation, *pure-* » *ment humaine* (p. 9). »

Appeler *purement humaine* la civilisation d'un petit peuple *sorti de l'Orient*, comme il en convient, venu d'Egypte ou de Phénicie, fils de *Javan*, peuple qui dans ses légendes, s'avoue lui-même instruit par les Dieux, c'est, nous le disons encore, forger une histoire à plaisir.

« M. l'abbé Gilly va, dit-il, examiner à fond les problèmes » philologiques les plus considérables, la diversité, l'unité » primitive et la confusion des langues; les causes qui l'ont » produite; les caractères de la langue du premier homme, » l'origine du langage, les classifications ethniques, le rapport » des doctrines religieuses des peuples avec les diverses for- » mes des langues qu'ils ont parlées.

» A côté des données de la science, nous placerons les don- » nées de la Révélation (p. 17). »

Nous aimons cette méthode: nous allons examiner comment M. l'abbé Gilly l'a suivie, et si dans le fond il n'a pas sacrifié les données les plus positives de la Révélation et de l'Histoire aux oppositions fausses et anti-historiques *d'une science de faux nom* [1], comme dit l'Apôtre.

I. Diversité des langues.

M. l'Abbé Gilly divise la matière des recherches qu'il va faire en langues, dialectes et idiomes.

Après avoir exposé ce qu'il faut entendre par ces expressions,

[1] Oppositiones falsi nominis scientia (S. Paul, *Tim.*, VI, 20)

il donne un aperçu de ce que disent les divers auteurs du nombre de ces langues, dialectes et idiomes dans les diverses parties du monde, et il arrive à compter, d'après Bopp, Grimm et Muller, 4 souches de langues : la *Sémitique*, l'*indo-Germanique*, la *Touranienne* et la *Monosyllabique*, ou bien avec Ewald il indique 4 familles, langues du *Nord*, langues du *Centre*, langues *Indo-Européennes*, langues *Sémitiques*, auxquelles il faut ajouter le Copte, pour les langues *africaines*.

« Mais toutes ces langues ont-elles pu à un moment donné » constituer une même langue, la langue d'un seul et même » peuple primitif (p. 25) ? »

C'est ce qu'enseigne la Bible, et c'est cette possibilité que veut essayer de prouver M. l'abbé Gilly, en la faisant concorder avec les systèmes des divers linguistes modernes, œuvre très-louable sans doute, s'il peut la mener à bonne fin.

II. Causes de la diversité des langues.

M. l'abbé Gilly expose ici les systèmes des principaux linguistes. Les uns s'attachant aux *relations grammaticales* des langues, et croyant être arrivés à l'impossibilité de concilier deux grammaires données, en concluent l'impossibilité d'une origine commune. Mais, comme le dit l'auteur, « ce système » contredit l'histoire, l'ethnographie, la physiologie, en un » mot des vérités de toute nature (p. 36). »

D'autres linguistes, consultant les *relations lexicographiques* des langues, pensent qu'elles peuvent être ramenées à l'unité. Il y a là trois théories.

1re *théorie*. Un homme qui compte parmi les premiers linguistes, de notre époque, M. *Max Muller*, pense que la diversité des langues peut être expliquée par la formation même du langage et par le développement qui provient de changements de formes et non de changements substantiels. Il faut l'écouter, il y a là plus de vérité que ne le croit M. l'abbé Gilly.

« Rien de nouveau, dit-il, n'a été ajouté à la substance du langage. Aucune nouvelle racine, aucun nouveau radical n'a été inventé par les générations subséquentes, tout comme aucun nouvel élément n'a été ajouté au monde que nous habitons. Nous pouvons dire en un sens, et en un sens très-juste, que nous avons à notre usage les *mêmes mots* qui sont *sortis de la bouche du*

fils de Dieu lorsqu'il donna des noms à *tous les animaux, aux oiseaux de l'air et aux bêtes des champs* (p. 39).

Cette théorie nous paraît la plus rapprochée de la vérité, avec les modifications dont nous parlerons plus loin. M. l'abbé Gilly, tout en la trouvant incomplète, convient que les développements du langage appartiennent beaucoup plus à l'histoire qu'à la nature (p. 42).

La 2e *théorie*, ayant pour base une famille intermédiaire de langues disparues, approche, dit-il, de la solution sans la compléter.

La 3e *théorie* fondée sur le retour aux éléments primordiaux du langage peu à péu altérés et modifiés, apporte encore quelque clarté; mais elle est rejetée par M. l'abbé Gilly. Il dit même qu'il est à regretter que le zèle pour la défense de la foi y ait entraîné certains apologistes plus loin qu'ils ne devaient (p. 46). On reconnaît cependant que ces travaux ont eu leur utilité en réunissant un grand nombre de matériaux précieux. — Mais le problème de la diversité des langues n'était pas résolu et alors M. Gilly examine l'état des travaux actuels sur cette question.

III. Résultats actuels des travaux linguistiques.

M. l'abbé Gilly constate ici le retour de la science à l'hypothèse de l'unité primitive et nomme les divers Linguistes qui l'adoptent plus ou moins. Parmi ces linguistes, il en cite un dont l'ouvrage : *La confusion des langues à Babel*[1], nous paraît trop important pour que nous ne devions pas consigner ici la courte notice que M. l'abbé Gilly nous en donne :

Cet ouvrage, d'une médiocre étendue (1 vol. in-8°, 250 p.), contient l'exposition et la réfutation des principales objections qui ont été faites contre la *vérité du récit Mosaïque*. Aussi habile philologue que savant consciencieux, linguiste et théologien, versé dans la littérature des Pères, et au courant des travaux philologiques les plus récents, initié aux découvertes scientifiques des temps modernes, M. Kaulen résume dans son ouvrage des recherches patientes et laborieuses. Il rapproche les conclusions de l'esprit de l'homme des enseignements de l'Esprit de Dieu ; il montre les diverses phases du langage dans leur relation avec le but économique du salut ; il oppose, comme le fai-

[1] *Die Sprachverwirrung zu Babel*, etc., von Franz Kaulen. Mainz, Kircheim, 1861. — Il serait à désirer qu'un tel ouvrage fût traduit en français.

sait naguère un artiste français, M. Flandrin, à Saint-Germain des Prés, le miracle de la confusion des langues au miracle de la Pentecôte; il insinue par là que la science a tout à gagner à redevenir chrétienne, et il complète les connaissances imparfaites, obscures et stériles de la science naturelle, par les données générales, lumineuses et fécondes de la science divine (p. 51).

M. l'abbé Gilly montre ensuite M. Renan en France et M. Pott en Allemagne comme chefs de l'école qu'il résume en ces termes :

Il existe, disent-ils, une diversité infinie dans la forme extérieure (le lexique) et dans la forme intérieure (la grammaire) des langues. Cette diversité produit l'irréductibilité des langues; donc elles sont génétiquement distinctes (p. 59).

M. Gilly s'attache à montrer que cette conclusion est évidemment forcée et s'accorde mal avec les faits. Après être entré dans des détails très-curieux et très-étendus sur la formation extérieure et intérieure des langues, il arrive à cette conclusion, quant à leurs formes extérieures.

De ces considérations sur les modifications que peut subir la forme extérieure des langues sous le rapport du *lexique*, découlent deux conclusions dont l'une se rattache indirectement, et l'autre directement à notre thèse : 1° C'est à l'étude des racines qu'il faut avoir recours pour juger la question de l'affinité ou de la diversité des langues ; 2° il n'est pas prouvé que la diversité des formes extérieures des langues provienne de la diversité génétique de ces mêmes langues, et, de plus, les conquêtes positives de la philologie nous font légitimement espérer que la science reconnaitra un jour l'identité des racines de toutes les langues du globe (p. 68).

Et après une nouvelle étude sur la forme intérieure ou grammaticale des langues, il arrive à cette autre conclusion :

Nous pouvons donc tirer de l'examen des langues, *sous le rapport grammatical*, deux conclusions analogues à celles que nous avons tirées de leur examen sous le rapport *lexicographique* : 1° la question de l'unité ou de la pluralité d'origine des langues ne peut être résolue que par l'étude des *racines*, puisque les racines seules nous offrent les éléments primordiaux et essentiels du langage, en dehors de toutes ses modifications historiques ; 2° comme de telles études n'ont été faites jusqu'à présent que sur un nombre de langues relativement très-restreint, il s'ensuit qu'au lieu d'être en droit de nier, *au nom de la science*, l'unité originelle du langage, on peut légitimement supposer que les progrès de la science feront de ce fait une thèse certaine (p. 83).

IV. Sur la diversité des formes intérieures des langues.

M. l'abbé Gilly, après avoir exposé les diverses opinions sur la formation intérieure des langues, en conclut qu'aucune

d'elles n'empêche qu'il n'y ait eu primitivement une seule langue.

Que divers peuples aient exprimé leurs idées chacun d'après un ordre de catégories formées selon leur mode d'aperception, ou leur mode conventionnel d'expression, que par conséquent la *forme intérieure* des langues varie suivant ces principes internes de formation, si la science arrive à prouver que la matière de la langue, c'est-à-dire les *racines*, est la même chez tous les peuples, il sera certain que l'expression du génie des différents peuples que nous trouvons dans les diverses langues, est un fait qui a succédé à un ordre primitif dans lequel il n'y avait qu'un seul peuple et qu'une seule langue (p. 91).

De là il en tire légitimement les deux conclusions suivantes :

1° C'est à l'étude des *racines* qu'il faut demander des conclusions sur l'unité ou la pluralité des langues; 2° les résultats obtenus par ce procédé permettent d'espérer que lorsque les racines seront mieux connues, la science affirmera sans crainte l'unité originelle du langage (p. 92).

V. Exposé et défaut de l'hypothèse de l'auteur.

M. l'abbé Gilly propose ici une *hypothèse* qu'il croit pouvoir servir à résoudre le problème de l'unité primitive des langues, parce que, dit-il, « elle s'affirme comme un fait historique » (p. 96). »

Malheureusement nous croyons que cette hypothèse historique est loin d'être prouvée. Il nous semble, au contraire, qu'elle offre des inconvénients plus dangereux peut-être que ceux de ses adversaires. Car cette hypothèse ne tend à rien moins qu'à faire du premier homme, personnellement, l'initiateur, le législateur de la race humaine, c'est-à-dire une espèce de Dieu, connaissant le bien et le mal, ce qui est tout à fait contraire au texte de la Bible, système offensant pour ses descendants qui ne doivent dépendre, pour le bien et le mal, que de Dieu. Adam a été le médiateur, mais non l'inventeur, le législateur. Que nos lecteurs veuillent étudier attentivement l'exposé de ce système.

L'expérience et la foi nous enseignent que la nature de l'homme, essentiellement, est la même en ce moment qu'elle a été constituée par Dieu dès sa création. Or, que voyons-nous dans l'homme actuel? Il naît, il est conservé, élevé par quelqu'un. Ce quelqu'un lui parle, et c'est là l'origine de la langue qu'il parle. Il faut en conclure que quelque chose de semblable s'est passée pour le premier homme et c'est, en effet, ce

que nous avons vu, que nous dit la Bible. Or, c'est tout le contraire qui se serait passé d'après M. l'abbé Gilly. Ecoutons ses paroles.

On remarque dans l'enfant et dans le sauvage l'existence d'une *sympathie* réelle entre le corps et l'âme ; on en conclut à la *dépendance* de l'un et de l'autre qui a dû être encore beaucoup plus intime et plus féconde chez l'homme primitif, et se manifester principalement dans les organes de la respiration et de la voix. On constate la propriété *qu'ont les objets de résonner lorsqu'ils sont frappés* ; on en conclut que l'homme primitif a *reçu de la nature un choc tel*, que la *répercussion* produite dans son esprit a causé naturellement *une expression phonétique* (p. 96).

Ainsi ce n'est plus Dieu qui, en créant l'homme à l'âge adulte, l'a créé complet et en état d'entendre celui qui devait lui parler. L'homme ne savait rien, les organes si parfaits de la voix étaient inertes. Si lors de cette création il avait existé un pré-adamite âgé de 30 ans et qui eût parlé, le nouvel homme, supposé créé parfait à l'âge de 30 ans aussi, n'aurait pu répondre à ce pré-adamite. Pour émettre un son, une expression phonétique, un mot, il aurait eu besoin que la nature opérât sur lui, quoi ? *un choc*. C'est le choc de la nature qui est venu compléter cette œuvre prétendue parfaite que Dieu aurait façonnée de ses mains.

On reste stupéfait quand on voit un prêtre lisant dans un livre révélé, que Dieu *parla* au premier homme et lui donna immédiatement des préceptes, nous offrir *un choc* pour premier instituteur de la parole humaine. Mais M. l'abbé Gilly cite-t-il quelque preuve, quelque tradition, quelque vestige de cet étrange enseignement ? Non. Il se hâte de nous dire de ne pas lui en demander ; il n'y en a pas.

On a soin de reconnaître que c'est là une propriété dont la *disparition* a dû arriver à un moment assez rapproché de son premier exercice. On arrive dans les deux cas à constater l'existence originelle de *l'union organique de l'âme et du corps* et les opérations de l'un et de l'autre beaucoup plus intimes que celle que nous observons aujourd'hui (p. 96).

Ainsi cette propriété première a disparu, et on en chercherait vainement un vestige aujourd'hui. Voilà l'état du premier homme, voilà la première origine du langage. Nous allons voir dans quel abîme cette théorie conduit M. l'abbé Gilly, dévoyé en cela par les penseurs allemands.

Et, en effet, nous le voyons tout d'abord citer Steinthal à

qui il a emprunté sa théorie de l'intuition, donnant *un son* :

A l'origine de l'humanité, l'âme et le corps étaient dans une telle dépendance l'un de l'autre, que tous les mouvements de l'âme avaient leur écho dans le corps, principalement dans les organes de la respiration et de la voix. Cette sympathie du corps et de l'âme, qui se remarque encore dans l'enfant et dans le sauvage, était intime et féconde chez l'homme primitif; *chaque intuition éveillait en lui un accent et un son* (p. 97).

C'est à M. Muller qu'il emprunte la théorie de la nature, donnant *un choc* :

C'est une loi de la nature que tous les objets qu'elle *renferme résonnent lorsqu'ils sont frappés*. Chaque substance a un son particulier : nous pouvons conclure à la perfection et à la valeur plus ou moins grande des métaux, d'après la nature de leurs vibrations, et comme d'après la réponse qu'ils donnent : l'or résonne autrement que le cuivre, qui résonne lui-même autrement que la pierre; et d'ailleurs des percussions diverses produisent différents sons. Un fait analogue s'est produit par rapport à l'homme, l'œuvre de la nature la mieux organisée (p. 98).

C'est encore à M. Muller qu'est empruntée la théorie que cette force de la nature qui a créé le langage, a complétement disparu.

La faculté créatrice qui donnait à chaque conception, lorsqu'elle perçait pour la première fois à travers le cerveau, une expression phonétique, *s'est éteinte* lorsque le but a été obtenu (p. 99).

Ainsi nulle trace, nulle preuve d'une faculté aussi immense et qui égalait l'homme à Dieu comme nous allons le voir; car tout en disant qu'il n'examine pas la valeur de ces assertions, M. Gilly en tire la conclusion suivante :

L'union de l'âme et du corps et leurs relations avec le monde physique étaient dans un état de perfection telle, qu'il en résultait la production d'une expression phonétique (c'est-à-dire d'une parole) complétement en harmonie avec les influences du monde extérieur et avec les modifications de l'un et de l'autre (p. 99).

C'est là la base de la science parfaite de l'homme ; au moyen de ce choc de la nature et de sa répercussion dans l'âme, l'homme, comme on va le dire plus explicitement, connaissait totalement et intimement toute la nature. Ce n'est pas assez, c'est ainsi qu'il connut ce qu'il appelle la Cause, c'est-à-dire Dieu.

Pourquoi ces répercussions de l'univers sur l'organisation humaine? Cet être qui peut penser, même en faisant abstraction du monde sensible, a-t-il avec son Créateur des relations *moins intimes qu'avec les choses extérieures?* Une réponse affirmative à cette dernière question serait l'induction naturelle et la déduction logique des données de la science. Il est impossible, en effet que l'auteur de toutes choses, en donnant à une créature privilégiée des fa-

cultés si admirables d'aperception et de reproduction articulée, *l'ait laissée inaccessible à son action personnelle et comme nécessaire*. Il est de la créature ainsi formée de *correspondre avec la Cause d'une manière* au moins aussi parfaite qu'elle correspond avec les créatures qui l'environnent (p. 100).

Ainsi c'est sur ce choc et sa répercussion que sont fondées et nées les relations du Créateur et de l'Homme ; c'est ainsi qu'il a correspondu avec sa Cause ; et cette correspondance a été aussi parfaite que celle qu'il avait avec les créatures, qu'il connaissait dans leur essence intime.

Il y a plus encore, M. l'abbé Gilly ajoute que ces rapports, de l'homme avec sa cause, c'est-à-dire avec Dieu, furent libres.

On comprend toutefois, par une étude des facultés humaines et de la liberté qui est leur couronnement, que ces *rapports*, pour avoir été comme nécessaires au commencement, n'en étaient pas moins *essentiellement libres dans leur cause* (p. 101).

Ainsi Dieu n'a rien dit, rien prescrit, rien révélé à l'homme. Ce que la Bible en dit est un conte hors de propos. Celui-ci, par le choc, avait connu toutes les créatures et par conséquent du même choc connu Dieu, et il était libre d'avoir des rapports avec lui ou de ne pas en avoir. Le devoir dépendait du choc de la nature et de la volonté de l'homme.

Et c'est un prêtre qui est obligé de croire qu'il y a toujours eu un Médiateur entre l'homme et Dieu, c'est un professeur de théologie qui vient nous dire que c'est ainsi que les choses se sont passées au commencement ; ce dont il avoue qu'il ne reste pas trace !

Or, qui a rompu cette correspondance parfaite, ces relations de la créature avec le créateur; c'est le péché.

Or, comme notre être entier se manifeste dans le langage, il s'ensuit que le péché, s'il a existé, a dû *exercer son influence sur le langage primitif*. Les idées de l'homme, ses modes d'appréhension ne répondant plus désormais qu'imparfaitement à la réalité, le mot, l'expression ne devait plus être *l'image complète de l'idée, de la perception* (p. 102).

C'est parce que l'expression ne fut plus alors l'image complète de l'idée, que l'homme cessa d'être le grand-prêtre de la création.

L'homme n'était plus ni le roi, ni le *grand prêtre* de la création, destiné à offrir à Dieu *un sacrifice de louanges par la réunion, qu'il présentait en lui, et qu'il avait en lui même le pouvoir de réaliser, de toutes les créatures* (p. 102).

M. l'abbé Gilly établit ici l'homme grand-prêtre de la création, et à ce titre *chargé* d'offrir à Dieu le sacrifice de louanges.

Or, le sacrifice offert à Dieu ne fut pas son obéissance au précepte donné par le Créateur de ne pas toucher à l'arbre de la science du bien et du mal. Ce sacrifice consista, en la réunion volontaire, en lui-même, de toutes les créatures.

De plus, l'office du grand-prêtre ne consiste pas seulement à offrir des sacrifices, mais à enseigner aux autres ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire. M. l'abbé Gilly passe cette fonction sous silence, mais il suppose que l'homme l'apprit comme le reste du choc de la nature.

Quand nous exposons ces principes, nous nous demandons si celui qui les a formulés est un philosophe, un linguiste, à plus forte raison, un chrétien et un prêtre. M. Gilly en semble un peu confus, aussi cite-t-il en note, comme auteur premier de cette théorie, l'allemand Kaulen [1]. Ceci nous fait douter du mérite de cet auteur, dont M. l'abbé Gilly a fait l'éloge si grand, que nous avons cité. Il avoue, au reste, que cette théorie est obscure et contredite par d'habiles linguistes. Mais il va venir la compléter.

Nous allons, dit-il, essayer de lui concilier un caractère de vérité plus grand, en rapprochant les divers faits racontés par Moyse, des enseignements de la philologie et de l'histoire (p. 104).

C'est là aussi que nous allons le suivre, curieux de connaître comment il pourra opérer cette grande conciliation.

VI. De la confusion des langues à Babel.

En parlant de la confusion des langues et de la dispersion des peuples, la Bible fait dire à Dieu : « Descendons et con» fondons en ce lieu leur langue, « et ajoute : » la terre était » auparavant d'une seule langue et des mêmes discours [2]. »

Ce sont ces mots que M. l'abbé Gilly veut expliquer. D'abord il rejette l'opinion qui fait intervenir Dieu directement, comme l'auteur immédiat des dissensions entre les constructeurs de Babel. Et ajoute : « Il serait difficile d'accorder cela

[1] Kaulen, *die Sprachverwirrung*; Zwœlftes Kapitel, s. 139.

[2] Descendamus et confundamus ibi linguam eorum... erat autem terra labii unius et sermonum eorumdem (*Gen.*, XI, 7).

» avec la liberté humaine (p. 110). » Nous avouons ne pas comprendre comment la liberté humaine aurait été compromise, parce que Dieu aurait directement, et par punition, diversifié la langue des hommes. Il leur a infligé bien souvent d'autres châtiments, sans que cela touchât à la liberté humaine.

M. Gilly rejette encore sans discussion l'opinion de Philastre[1], « qui voulait que l'intelligence eût été communiquée » aux hommes par le don des langues (p. 110). »

On voit comment M. Gilly se prépare à nier l'intervention directe de Dieu dans la question des langues. C'est ainsi que perce déjà le système que l'invention des langues et leur diversité à Babel sont l'œuvre de l'homme seul. Et ainsi sont supprimés ou allégorisés ces deux mots si précis et si expressifs de la Bible qui fait dire à Dieu : descendons, *descendamus*, et confondons, *confundamus*. Pour préparer ce résultat anti-biblique, M. Gilly suppose sans preuve que l'unité des langues, avant Babel, est une preuve qu'il y avait aussi unité de pensée.

« Il y avait sur la terre unité dans la manière de penser et » dans la direction de l'esprit ; et il y avait aussi unité dans » l'expression phonétique de la pensée (p. 112). »

Ainsi tous ces hommes qui avaient abandonné Dieu, qui étaient tombés dans un désordre tel que Dieu se décida à les détruire, ils avaient tous la même direction d'esprit, pensaient tous de même, et cela est dit des descendants de Sem, comme de ceux de Caïn, de Noë le juste comme de tous les impies ! M. Gilly suppose donc que Noé prêcha pendant cent ans les hommes de son temps, tout en ayant avec eux la même direction d'esprit et les mêmes pensées. C'est à ne pas y croire !

L'auteur examine ensuite les diverses circonstances de la construction de la tour de Babel, et explique l'action des hommes et de Dieu en ces termes.

L'heure de la *naissance du Paganisme avait sonné* : car le principe du Paganisme est la négation du Dieu vivant et personnel, le mépris du salut qu'il

[1] Philast. *Hær.* 56. Note de M. Gilly. — Mais on ne trouve rien de semblable dans ce chap. *Patr. lat.*, t. XII, p. 1170.

prépare, joints à l'idée que l'humanité peut se suffire à elle-même et trouver son salut dans son propre fond. Laisser les hommes dans cet état, c'était donc favoriser *l'absorption de la Révélation par le Paganisme* (p. 118).

Il est douteux que le Paganisme ait commencé à Babel; il y eut une révolte contre Dieu, un essai de se suffire à soi-même, et non défiguration de Dieu. On n'adora pas la Nature, un peu plus tard on adora Nemrod. Seulement notons ces mots, c'était favoriser l'absorption de la *Révélation* par le Paganisme. C'est bien à tort que M. l'abbé Gilly prononce le mot de *Révélation;* on sait qu'il n'admet d'autre révélation que le choc de la Nature.

Il mène au contraire à la négation de cette Révélation, quand il ajoute : « Il n'est pas dit que Dieu ait fait un acte » particulier, pour confondre la langue des peuples; pour lui, » *vouloir*, c'est pouvoir et *agir* (p. 120). » — Toute intervention positive et extérieure du Verbe est ainsi éliminée.

VII. Réalité de l'existence de Babel.

Ici l'auteur refute M. Renan et les autres auteurs qui ne veulent reconnaître qu'un *mythe* dans le récit de Babel; il en prouve la réalité historique :

1° Dans la généralité des traditions des peuples;

2° Dans le nom même de Babel et dans celui de *Borsippa*, inscrit sur ses ruines et qui signifie *confusion* [1];

3° Enfin, dans la découverte récente faite des ruines de la tour, dont les assises et la construction s'accordent avec le récit de la Bible et en démontrent la réalité.

VIII. Causes possibles de la diversité des langues.

M. l'abbé Gilly passe à l'étude des langues formées à Babel. Ces langues existent encore. En les étudiant, le philologue les a toutes réduites à certaines catégories qu'on a appelées *langues mères*. Il s'agit de savoir si l'on peut trouver dans le récit de Moïse les *causes* de ces formations, et les principes selon lesquels elles ont été dirigées (p. 136).

Cette diversité peut provenir :

1° Du phonetisme, c'est-à-dire de la forme extérieure que revêt le mot pour signifier l'idée;

[1] Voir la traduction de cette inscription de la tour de Babel dans les *Annales*, t. XIV, p. 345 (4e série).

2° Ou du rapport du mot avec l'objet de la pensée;

3° Ou de l'appareil grammatical, ou forme intérieure du langage.

Or, après un examen assez détaillé, M. Gilly conclut que ces influences n'ont agi sur le langage que d'une manière secondaire, et qu'il a fallu une *cause spirituelle et religieuse* pour amener les diversités des langues.

Dans ces considérations M. l'abbé Gilly commence à la suite des deux philologues allemands et français à introduire dans la formation des langues un nouvel élément, celui du *génie particulier de chaque peuple,* et puis il pose cette question :

« Est-ce le génie de la nation qui a précédé le génie de » la langue, ou bien est-ce le génie de la langue qui a précédé » historiquement le génie de la nation (p. 150)? »

Et c'est ce problème qu'il va chercher à résoudre.

IX. Qu'est-ce qui a précédé du génie de la langue ou du génie de la nation?

Pour cela M. l'abbé Gilly examine d'abord ce qu'on entend par *peuple.* Il en donne la définition suivante :

« Un peuple est un ensemble d'individus habitant un même » pays, ayant les mêmes habitudes et parlant la même » langue (p. 152). »

Il trouve avec raison cette définition incomplète, comme s'appuyant trop sur le fait et étant trop *objective,* et cherche un autre principe de nationalité.

« Ce principe, dit-il, sera évidemment un principe *subjectif.* » Il apparaît à Schelling, comme résidant *dans la conscience* » des individus groupés, en nation ; son résultat est la con» viction, l'idée subjective qu'ils forment un seul peuple » (p. 153). »

D'après ce principe, M. Gilly arrive à cette définition bizarre qu'il corrigera plus tard : « Un peuple est un groupe » d'individus qui croient former un seul peuple (*ib.*). » Et sur cela, il se propose de chercher comment se forment les peuples. Immédiatement il se précipite avec bonheur dans les bras du plus dangereux ennemi du Christianisme en Allemagne, en ces termes :

« Schelling se pose cette question (la formation des peuples).
» Nous allons le suivre, trop heureux de profiter des lumières
» d'un tel homme, qui, malgré ses doctrines panthéistiques,
» nous met à cet égard sur la voie de la solution demandée
» (p. 155). »

Voyons cette solution, elle est curieuse; après quelques considérations, M. l'abbé Gilly l'expose en ces termes :

« D'où il suit que la division de l'humanité en nationalités
» (ou peuples) parfaitement caractérisées a dû être amenée
» par un principe *intérieur*, ayant son siége au sein même
» de l'humanité (p. 156). »

Ainsi voilà l'action directe, immédiate, extérieure de Dieu, exclue de Babel. C'est dans l'humanité qu'il faut chercher la cause de la division de l'humanité et par conséquent de la confusion des langues. Or, quel acte a pu faire sortir cette confusion du sein de l'humanité?

« Nous devons, dit M. l'abbé Gilly, conclure avec Schelling,
» que la formation des peuples, portant avec elle la division
» essentielle des langues, a dû provenir d'*une crise spirituelle*
» qui s'est opérée dans l'intérieur de l'humanité (p. 158). »

Or, quelle a été cette crise? Voici :

« Il s'en suit que la formation des peuples divers sur la terre
» a pour cause la disparition au moins partielle du *Mono-*
» *théisme*, et son remplacement par le *Polythéisme*. C'est la
» conclusion de Schelling (p. 159). »

On comprend très-bien cette conclusion dans la bouche de Schelling. Elle a l'avantage de faire disparaître l'action directe de Dieu, dans la confusion des langues, de contredire le récit de la Bible, et de n'attribuer qu'à l'homme le fait de la confusion et de la dispersion. Mais on est à bon droit étonné qu'elle soit adoptée par M. l'abbé Gilly.

Or elle repose sur des suppositions tout à fait inexactes. D'abord comme nous l'avons dit, il n'est pas prouvé que le Polythéisme n'ait pas été une des causes du déluge; en second lieu rien ne prouve que les enfants de Noé eussent dès Babel abandonné le Monothéisme et aient à cette heure même passé au Polythéisme. Toutes les histoires, toutes les traditions post-diluviennes, tous les documents récemment découverts

prouvent au contraire que les premiers fondateurs des divers peuples ont porté avec eux le Monothéisme et ne sont descendus que peu à peu dans le Polythéisme [1].

Mais Schelling n'a pas parlé de cela, et dès lors il ne doit pas en être question !

M. l'abbé Gilly tire de tout cet exposé une définition nouvelle des peuples, et cette fois-ci complète :

« Nous pouvons dire à présent : un peuple est un groupe » d'individus dont les liens sont formés et conservés dans » l'unité, par les *convictions* les plus essentielles à leur con» stitution politique et sociale (p. 159). »

Cette nouvelle définition amène cette conclusion :

« La dispersion des peuples, la formation de peuples nou» veaux devait donc amener la formation de langues nouvelles » procédant *médiatement* des idées subjectives des peuples » ainsi formés, et *immédiatement* des nationalités constituées » par les idées subjectives (p. 160). »

Ainsi la confusion des langues en dernière analyse provient des idées subjectives, ou des idées personnelles et intérieures de l'homme. Ce n'est pas Dieu qui l'a opérée pour confondre l'orgueil de l'homme ; au contraire l'homme peut s'attribuer l'origine et par conséquent la formation complète des langues diverses, et avec les langues, des lois, des règles qu'elles expriment. Dieu y reste complétement étranger.

Cependant M, l'abbé Gilly fait intervenir Dieu et lui attribue même un *miracle* à l'occasion des langues, mais on ne devinerait jamais en quoi et pourquoi il amène cette intervention. La Bible fait descendre Dieu et lui fait dire : « Confondons leur » langue, *confundamus linguam eorum*. » M. l'abbé Gilly au contraire le fait intervenir pour avoir empêché jusqu'alors que les langues ne fussent pas confondues ; il lui fait dire, depuis la création jusqu'à Babel : « Ne confondons pas leur langue, *non* » *confundamus*. Voici son texte : »

» Les mêmes causes qui agissent aujourd'hui comme prin» cipes d'altération sur les langues parlées, ont dû agir sur la

[1] Voir en particulier le grave travail de M. Robiou sur le *passage du Monothéisme au Polythéisme* chez un des plus anciens peuples, les Egyptiens ; *Annales*, t. XIX, p. 280 (5e série).

» langue du paradis. Mais il entrait dans le plan divin de la » régénération et du salut, de conserver l'unité de peuple, et » par elle l'unité de langage (p. 168).

Ainsi, dès que Dieu n'intervint plus pour empêcher la confusion des langues, cette confusion se fit naturellement, et c'est cette abstention de Dieu que M. l'abbé Gilly appelle plusieurs fois un *miracle*. Voici ses paroles :

Le *miracle* de Babel consiste donc :

1° Dans la confusion, dans la perturbation de la *forme intérieure des langues*, la matière restant la même ;

2° Dans l'*instantanéité* de cette confusion, qui se serait opérée sans doute si l'action providentielle de Dieu n'eût suspendu pendant longtemps les effets de la déchéance primitive, mais qui, selon le cours ordinaire des choses, aurait exigé un temps considérable pour s'accomplir telle qu'elle existe aujourd'hui.

3° La cause première et principale de cette confusion est un élément spirituel et religieux, le passage de l'*humanité du Monothéisme, qu'elle repoussait, au Polythéisme*, qu'elle embrassait (p. 170).

Que nos lecteurs nous disent s'il y a la trace de ce que dit la Bible sur la manière dont s'est opérée cette confusion.

A. BONNETTY.

(*La suite au prochain numéro.*)

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
ET SUR LA CONNAISSANCE
QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;
FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES[1].

Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les démons, etc.— De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes?

Analyse historique et philosophique des écrits composés, cette année, par Ovide.

Fastorum *liber III.* — **Martius.** *Mars.*

Le 1er Mars (*Calendæ Martiæ*) jour néfaste au matin.

Ce mois est consacré au dieu Mars. Ovide raconte la fable de la vestale Ilia, qui donne naissance à Romulus et à Rémus. — Ils se croient fils de Mars, et Romulus fait commencer l'année par le mois consacré à son père, alors l'année n'était composée que de 10 mois. — Il en existe des preuves dans les cérémonies pratiquées ce jour-là.

La maison des Flamines, celle du Roi des sacrifices et les autels de Vesta sont ornés de guirlandes de laurier.—On renouvelle le feu du temple de Vesta. — C'est à ce jour que les Magistrats entraient en charge, jusqu'à la fin de la 2e guerre punique. — Numa ajouta deux mois, mais c'est le dieu César qui régla définitivement l'année.

« L'ordre des temps était encore incertain lorsque César au
» milieu de ses occupations en prit soin. Ce Dieu, auteur d'une
» si illustre race (auteur indirect; car il n'eut point de fils) ne
» crut pas que ce soin fut au-dessous de ses devoirs. Il voulut
» connaître d'avance le Ciel qui lui était promis, et ne pas en-
» trer, Dieu hôte nouveau, dans une habitation inconnue. »

[1] Voir le dernier article au N° précédent, ci-dessus, p. 123.

Sed tamen errabant etiamnum tempora ; donec
  Cæsaris in multis hæc quoque cura fuit.
Nam hæc ille Deus tantæque propaginis auctor
  Credidit officiis esse minora suis ;
Promissumque sibi voluit prænoscere cœlum,
  Nec Deus ignotas hospes inire domos (*Fastes* III, 155).

En ce jour commençait la *fête des Matronales*, pendant lesquelles les femmes, en l'honneur du dieu Mars, célébraient des espèces de *Saturnales*, fête encore dont les Romains ignoraient l'origine. Ovide en indique cinq : 1° Parce que les femmes Sabines firent cesser la guerre entre leurs pères et leurs époux ; 2° afin que le dieu, le fabuleux Mars leur accorde la fécondité de la fabuleuse Ilia ; — 3° parce que c'est au mois de mars que la terre devient féconde ; — 4° parce qu'en ce mois on dédia un temple à la fabuleuse Junon-Lucine ; — 5° parce que l'inconnu Mars, étant fils de l'inconnue Junon-Lucine, les femmes le priaient d'intercéder auprès de sa mère pour avoir un heureux accouchement. — Alors les femmes se rendaient dans les temples de Mars et de Junon, formaient des danses publiques revêtues d'habits d'hommes. C'était une espèce de carnaval féminin. — Ce carnaval dura plus ou moins jusqu'à l'an 692 où le Concile de Trulle le proscrivit, ainsi que les autres cérémonies païennes, dans son 62e canon [1].

On doit remarquer ici qu'Ovide donne aux Sabines l'épithète d'*œbalides*, parce que les Sabins étaient regardés comme descendants d'*Œbalus*, petit-fils de Lacédémon, roi de Sparte [2]. Justin confirme cette origine orientale en disant qu'une colonie Spartiate vint s'établir en Italie [3]. Or, on sait que les Juifs se disaient parents des Spartiates [4].

Le même jour, les Romains célébraient la fête des *Anciles*, dite aussi des *Saliens*, *jeux de Mars*, et *Mamurales*.

Voici les détails de cette fête :

« Les Saliens, dit Denys d'Halicarnasse, avaient coutume » d'aller ce jour-là par la ville en dansant, de parcourir le

[1] Voir *Summa Conciliorum*, de Bail, t. 1, p. 218.
[2] Pausanias, *Lacon.*, c. I, n° 3.
[3] Justin, *histor.* III, 4.
[4] Voir *Annales*, t. v, p. 15 et IX, p. 289 (5e série.).

» Forum, le Capitole et plusieurs autres lieux, tant publics » que particuliers, portant sur des tuniques de diverses cou- » leurs, des baudriers d'airain, par dessus lesquels ils ont des » trabées, ou des robes rayées d'écarlate, et relevées avec des » agrafes. Ils ont des bonnets élevés et terminés en pointe, un » glaive au côté, une lance ou une baguette de la main droite, » et de la gauche un *bouclier appelé ancile*.... Ils dansent ainsi » au son de la flûte et chantent d'anciens vers. Outre les bou- » cliers, leurs esclaves en portent un grand nombre d'autres » enfilés à des baguettes[1]. »

C'était là un second carnaval. On se demande ce qui devait advenir, quand les danseurs rencontraient les dames romaines célébrant aussi leurs saturnales.

Notons de plus que les Saliens n'étaient pas de la lie du peuple; ils ne pouvaient être tirés que de l'ordre des Patriciens[2].

Or sachons que c'était encore une fête dont on ignorait complétement l'origine :

« Qui me dira, s'écrie Ovide, maintenant pourquoi les » Saliens portent les armes célestes de Mars, et chantent Ma- » murius ? »

Quis mihi nunc dicat, quare cœlestia Martis
Arma ferant Salii, Mamuriumque canant (III, 259)?

C'est la fabuleuse nymphe Égerie qui le lui apprend.

Et à ce propos Ovide raconte que Numa possédait l'art d'attirer la foudre. On désirerait bien savoir par quels moyens; mais ici encore ignorance complète. Ovide nous dit seulement qu'il existait deux divinités champêtres *Faunus* et *Picus*; que, par les conseils d'Égerie, Numa trouva moyen de les enivrer; que, dans cet état, il les enchaîna et ne les délivra que contre la promesse qu'ils lui révèleraient ce secret; qu'ils le lui apprirent, mais qu'il est défendu aux mortels de le savoir.

Quaque trahant superis sedibus arte Jovem,
Scire nefas homini (III, 324).

[1] Voir Denys d'Halic., l. II, c. 18, et une planche dans *Ant. expl.* t. IV, part., 2°, pl., 22.
[2] Cicéron, *Pro domo sua*, c. 14.

Quoi qu'il en soit, Jupiter est forcé de descendre des cieux, et c'est pour cela qu'on l'invoque sous le surnom d'*Elicius* ou de l'*appelé*. — Numa le supplie de lui apprendre les moyens d'expier la foudre, *piamina fulminis*. Voici le colloque :

« *Jupiter :* Coupe la tête. — *Numa :* J'obéirai, je couperai » la tête d'un oignon sorti de mes jardins. — La tête d'un » homme. — Oui, ses cheveux. — C'est une âme que je veux. » — Oui, celle d'un poisson. »

Cæde caput, dixit. Cui Rex : parebimus, inquit;
Cædenda est hortis eruta cepa meis.
Addidit hic : hominis. Summos, ait ille, capillos.
Postulat hic animam; cui, Numa : piscis, ait (III, 339).

Après ce drolatique colloque, Jupiter se mit à rire et lui dit :

« Eh bien! rends avec ces objets mes traits obéissants, ô » homme, vraiment digne de converser avec moi. »

Risit, et : his, inquit, facito, mea tela procures,
O vir, colloquio non abigende meo (III, 343).

Et pour preuve de ce qu'il dit Jupiter promet à Numa de lui envoyer le lendemain un gage ostensible.

« Le lendemain le peuple s'assemble et en plein jour, trois » fois le tonnerre se fait entendre, trois fois les éclairs sillon- » nent un ciel sans nuage. »

Ter tonuit sine nube Deus, tria fulgura misit (III, 369).

« Croyez ce que je vous dis : Ce sont des choses étonnantes, » mais réelles. »

Credite dicenti; mira, sed acta, loquor (III, 373).

« Et voilà qu'un bouclier tombe doucement balancé par un » souffle léger :

Ecce levi scutum versatum tenetur aura (III, 373).

On l'appelle *ancile*, « parce qu'il est également taillé de » toutes parts et qu'aucun angle n'y blesse les yeux. C'est à ce » bouclier que les Romains croient attaché le sort de l'em- » pire. »

Tum memor imperii sortem consistere in illo (III, 379).

Et ils en firent faire plusieurs pour qu'on ne pût pas reconnaître le véritable, par un certain *Mamurius*, dont le nom est célébré par les Saliens.

Il faut noter que pendant la fête des Saliens qui durait plu-

sieurs jours[1] et tant que les boucliers n'étaient pas renfermés, l'épouse du flamine de Jupiter ne pouvait prendre soin de sa chevelure, et les mariages étaient défendus.

« Si quelqu'un veut se marier, dit Ovide, quelqu'empressés » qu'ils soient tous deux, qu'ils diffèrent. Ce petit retard ren- » ferme de grands avantages. »

Nubere si qua voles, quamvis properabitis ambo,
Differ; habent parvæ commoda magna moræ (III, 393).

De plus Suétone nous apprend que jusqu'à Othon la vénération des boucliers faisait trembler les Romains.

« Othon, dit-il, commença son expédition (contre Vitellius) » intrépidement et la mena avec précipitation, sans tenir » aucun compte des religions, les Anciles étant sortis de leurs » places et non encore rentrés ; ce qui dès l'antiquité a été re- » gardé comme de mauvais augure. »

Expeditionem autem impigre, atque etiam præpropere inchoavit, nulla, ne religionum quidem cura, sed et motis necdum conditis ancilibus, quod antequitus infaustum habetur (Suét., *Othon*, c. VIII).

Le grave Tacite, 100 ans après le Christ, note encore :

« Lorsque Othon voulut partir, quelques-uns lui opposè- » rent le retard que lui imposait la religion des Anciles, qui » n'étaient pas encore renfermés. »

Fuere, qui proficiscenti Othoni moram, religionemque nondum conditorum Ancilium, adferrent (Tac., *hist.* I, 89).

D'ailleurs chacune de ces journées se terminait par un grand repas offert aux *Saliens*, tellement copieux et on peut dire désordonnés, qu'ils passèrent en proverbe : on connaît le chant d'Horace :

« Maintenant il faut boire et d'un pied léger frapper la terre ; » c'est le moment, amis, de charger la table des Dieux de mets » dignes des Saliens. »

Nunc est bibendum, tunc pede libero
Pulsanda tellus; nunc Saliaribus
Ornare pulvinar Deorum
Tempus erat dapibus, sodales (*Hor.* I *Od.* XXXVII, 1).

[1] Denys, l. II, c. 18. — M. Desobry dit 14 jours (*Rome au siècle d'Auguste*, t. II, p. 109). — M. de Golbéry dans sa trad. de Suétone met tout le mois (*Othon*, note 38), ainsi que M. Burnouf (trad. de Tacite, *hist.* I, 89). Nous ne savons où ces auteurs ont pris ces dates qui nous paraissent erronées.

« Mon cheval, dit Apulée, avait tellement bu, et tout seul, » qu'on aurait cru qu'il avait fait un repas de Saliens. »

Ut equus meus tanta copia, et quidem solus, potitus, Saliares cœnasse cœnas crederes (Apul. *Asin. aureus*, l. IV, t. I, p. 347, in-8°, Lug. 1614).

Une lettre d'Auguste nous le montre tout soucieux de voir Claude, voulant présider un de ces festins.

« Je ne désapprouve pas, qu'aux *jeux de Mars*, il préside au » repas des prêtres, s'il consent à suivre les avis du fils de » Silanus, son parent, pour l'empêcher de rien faire, qui puisse » être remarqué et tourné en ridicule. »

Curare eum ludis Martialibus triclinium sacerdotum, non displicet nobis, si est passurus se a Silani filio, homine sibi affino admoneri, ne quid faciat, quod conspici et derideri possit (Suét., *Claudius*, c. IV).

On voit ainsi quelle était cette fête des Saliens, et comment c'était un mélange de sotte superstition, de puérilités et d'obscénités.

Le 2 mars (VI *Nonas mart.*), jour néfaste.

Jour de la naissance de Mars, d'après le cal. de Constant.

Le 3 mars (V *Nonas mart.*), Comices. — Sénat légitime et jour égyptiaque (Cal. de Constant).

Le 4 mars (IV *Nonas mart.*), Comices.

Le 5 mars (III *Nonas mart.*), Comices. — Navigation d'Isis (Cal. de Constant).

Le 6 mars (*Pridie Non. mart.*), néfaste au matin.

Fête rappelant le souvenir du jour où Auguste reçut le titre de *grand Pontife*. On visitait alors le sanctuaire de Vesta dans le palais d'Auguste. Ovide ne manque pas à cette occasion de chanter sa divinité.

« L'honneur Pontifical a été ajouté aux innombrables titres » de César, et c'est celui qu'il a le plus aimé de mériter; les » Divinités sont honorées par les feux éternels de l'éternel César, et vous voyez réunis les deux gages de l'empire. »

Cæsaris innumeris, quem maluit ille mereri,
    Accessit titulis Pontificalis honos;
Ignibus æternis æterni numina præsunt
    Cæsaris : imperii pignora juncta vides (III, 419).

Le 7 mars (*Nonæ martiæ*), jour faste.

Fête de Ve-Jovis, ou du petit Jupiter. Ovide ne sait comment

expliquer cette fête, qui rappelle, dit-il, la consécration de ce temple de Jupiter. Comme les gens de la campagne appellent ve-grands (*ve-grandia*) les productions chétives et faibles de la terre, ainsi on a donné le nom de *Ve-Jovis* au Jupiter enfant et faible, dont la main ne fut armée de la foudre qu'après la bataille des Géants; il y trouve une ressemblance avec les faibles commencements de Rome sous Romulus.

Ce même jour étaient célébrées les *Junonalia* ou fête de *Juno Regina*. Cette Junon était la divinité protectrice de Veies; quand le dictateur M. Furius Camillus l'attaqua (359 de Rome — 393 av. J.-C.), il lui adressa cette évocation :

« Reine Junon, qui maintenant habites Veies, je te prie de » nous suivre vainqueurs dans notre ville, bientôt la tienne, » où te recevra un temple digne de ta grandeur[1]. »

Quand certains prodiges eurent lieu, l'an 545, c'est à cette Junon qu'on eut recours, et on fit des processions publiques où 27 jeunes filles chantaient d'anciennes hymnes; mais déjà de son temps, Tite-Live appelle ces cérémonies, « louables » peut-être à cette époque pour des esprits grossiers, mais re- » poussantes et inconvenantes, si on les répétait[2]. »

Le 8 mars (VIII *Idus mart.*), jour faste.

Le 9 mars (VII *Idus mart.*), Comices. — On agite les boucliers anciles (Cal. de Constant).

Le 10 mars (VI *Idus mart.*), Comices.

Le 11 mars (V *Idus mart.*), Comices.

Le 12 mars (IV *Idus mart.*(, Comices.

Le 13 mars (III *Idus mart.*), jour mixte. — Consacré à Jupiter agriculteur; distribution au peuple (Cal. de Constant).

Le 14 mars (*Pridie Idus mart.*), jour néfaste au matin.

Equiries d'après le Cal. d'Auguste. — Sénat légitime et fête des *Mamurales* (Cal. de Constant).

Le 15 mars (*Idus mart.*), néfaste au matin.

Fête d'*Anna Perenna*, pendant laquelle le peuple se répandait sur les bords du Tibre, et là en plein air ou sous des tentes, se livrait à toutes sortes d'amusements et principalement à

[1] Tite-Live, *Hist. Rom.*, l. v, c. 21; t. II, p. 163, édit. Lemaire.

[2] Illa tempestate, forsitan laudabile rudibus ingeniis, nunc abhorrens et inconditum, si referatur (*Ibid.*, l. XXVII, c. 37; t. v, p. 304).

boire. « Échauffés par le soleil et le vin, ils se souhaitaient au» tant d'années qu'ils buvaient de coupes. »

Sole tamen vinoque calent; annosque precantur,
Quot sumant Cyathos; ad numerumque bibunt (III, 531).

Ovide même note les désordres qui s'en suivaient.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'on ne connaissait pas quelle est cette Anna Perenna, dont on célébrait la fête. — Ovide dit d'abord qu'on croyait que c'était la fabuleuse *Anne*, sœur de Didon, qui, chassée de Carthage, s'était réfugiée chez Enée, et qui, pour éviter la jalousie de *Lavinie*, se noya dans le fleuve Numice; — puis, qu'on croyait que c'était *la lune*, ou *Thémis*, ou la vache *Io*, ou la *nymphe* qui donna les premiers aliments à Jupiter. Enfin que c'était une *vieille* qui distribua des vivres au peuple retiré sur le mont Sacré.

Il remarque que les jeunes filles y chantaient des chansons obscènes, et proféraient des paroles licencieuses.

Nunc mihi, cur cantent, superest, obscæna puellæ
Dicere : nam cœunt, certaque probra canunt (III, 675).

La raison en est une aventure graveleuse de cette *Anne* avec le dieu Mars.

On célébrait encore ce jour le souvenir de l'*assassinat de César*, qui, dit Vesta, d'après Ovide, ne fut « tué qu'en appa» rence; son vrai corps fut porté par elle dans les cieux. »

Ipsa virum rapui, simulacraque nuda reliqui;
Quæ cecidit ferro, Cæsaris umbra fuit (III, 701).

Aussi un décret du Sénat avait donné à ce jour le nom de *parricide*; et aucune réunion du Sénat ne pouvait avoir lieu. Ovide nous a déjà dit que Vénus avait enlevé l'âme de ce corps, laquelle était devenue Dieu en chemin[1].

Le 16 mars (XVII *Calend. april.*), jour faste.

Le 17 mars (XVI *Calend. april.*), néfaste au matin.

Le 18 mars (XV *Calend. april.*), Comices.

Fête des *Libérales* ou *Bacchanales*, consacrées à Bacchus.

Les Bacchanales sont célèbres par l'association secrète qui avait envahi Rome et l'Italie, et qui découverte et exterminée l'an 566, par le consul Posthumius[2], prouva qu'il y avait une telle perversité, et qu'il s y passait de telles choses,

[1] Voir *Annales*, t. I, p. 337 (6e série).
[2] Voir le récit de Tite-Live dans le l. XXXIX, c. 8-17.

que Varron avoue qu'il n'y avait que des gens frappés de folie qui eussent pu se livrer à de tels excès[1]. — Ces fêtes furent proscrites, mais elles furent rétablies par Jules César[2] dans des conditions plus honnêtes, et ce sont ces nouvelles fêtes sur lesquelles Ovide donne les détails suivants:

Une vieille femme couronnée de lierre invite le peuple à acheter des gâteaux. C'est en souvenir de ce que Bacchus au retour de l'Inde offrit le premier du cinnamone, de l'encens et les entrailles roties d'un bœuf à Jupiter, et parce que Bacchus aime le miel, qu'il a le premier découvert; — grotesque aventure du vieux Silène, piqué par les abeilles; — c'est une femme parce que Bacchus anime ses prêtresses. — Vieille elle était, parce que les vieilles aiment le vin.

C'est en ce jour et au milieu de ces fêtes que les Romains *donnaient la toge* à leurs fils. Ovide en donne quatre raisons: 1° parce que ce Dieu est toujours jeune; 2° parce qu'on l'appelait Père; 3° parce que ces enfants prenaient le vêtement libre; 4° parce que c'était ce jour que le peuple, venant de la campagne, rendait la cérémonie plus imposante.

Une grande procession avait lieu aussi au temple de Castor et Pollux.

Le 19 mars (XIV *Calend. april.*), jour néfaste.

Fête des *Quinquatries*; elles duraient 4 jours comme l'indique leur nom[3], et étaient consacrées à Minerve, en tant que Déesse des arts et de la guerre; le 1er jour était celui de sa naissance, et se passait en sacrifices, il était défendu de donner des combats de gladiateurs, les artistes et tous les artisans la fêtaient comme leur patronne; les autres jours, elle était honorée comme guerrière par les sanglants combats de gladiateurs dans le cirque et par les luttes littéraires des orateurs et des poëtes[4]. — La fête était terminée par les lustrations ou purifications des trompettes, dont on se servait dans les cérémonies sacrées.

[1] Sic bacchanalia summa celebrantur insania; ubi Varro ipse confitetur a bacchantibus talia fieri non potuisse, nisi mente commota (Varro, dans *de civit. Dei*, l. VI, c. 9; *Pat. lat.*, t. 41, p. 187).

[2] D'après Servius, *Eglog.* VI, v. 29.

[3] Varro, *de Lingua lat.*, l. VI, n. 14.

[4] Suétone, *Vie de Domitien*, c. IV.

C'est aussi le jour où les écoliers apportaient à leur maître le prix de ses leçons, que l'on appelait le *minerval*[1].

Le 20 mars (XIII *Calend. april.*), Comices.

Le 21 mars (XII *Calend. april.*), Comices.

Le 22 mars (XI *Calend. april.*), jour néfaste,

En ce jour commençaient les fêtes des *Galles*, prêtres de Cybèle ou de la Mère des dieux. Nous en parlerons plus au long, ainsi que du culte de cette Déesse au 5 du mois d'avril. Voici comment on se préparait *au lavage de cette déesse* qui avait lieu le 27 de ce mois. Les Galles coupent un pin, qu'ils portent dans le temple de Cybèle. Cette cérémonie existait encore du temps d'Arnobe (en 404), qui disait :

« Que signifie ce pin que vous introduisez dans le sanc-
» tuaire de la Mère des dieux ? »

Quid enim sibi vult illa pinus, quam semper statis diebus in Deum Matris intromittitis sanctuario (Arnob., *Adversus gentes*, v, 16; *Pat. lat.*, t. v, p. 112).

Le 23 mars (X *Calend. april.*), jour néfaste au matin.

Les Galles célèbrent la *tubilustrium*, ou purification de leurs trompettes.

Le 24 mars (IX *Calend. april.*), jour faste.

Fête du sang, où les prêtres Galles mutilaient les jeunes gens qui entraient dans leur collége de prêtres de Cybèle.

« C'est en ce jour, disait Tertullien, que votre très-saint l'Ar-
» chigallus (ou chef des Galles) ordonnait, selon l'antique cou-
» tume, de faire des libations d'un sang impur, en se mutilant
» et lacérant les bras, pour le salut de l'empereur Marc (Aurèle),
» mort depuis plusieurs jours. »

Archigallus ille sanctissimus, die nono calend. april., quo sanguinem impurum, lacertos quoque castrando libabat, pro salute imperatoris Marci jam intercepti, solita æque imperia mandavit (Tertul., *Apologet.*, c. xxv; *Pat. lat.*, t. I, p. 425).

Le 25 mars (VIII *Cal. april.*), Comices.

En souvenir de la cruelle fête de la veille, les Galles célébraient les *hilaria* ou fêtes joyeuses, qu'Hérodien, à la fin du 2e siècle, décrit ainsi :

[1] S. Jérôme, *Comm. in Epis. ad Ephesios*, l. III, c. 6. *Pat. lat.*, t. 26, p. 540.

« On portait devant la Mère des dieux, Cybèle, tout ce que » l'on avait de plus précieux. Alors on a une liberté entière à » faire toutes les folies et toutes les extravagances qui passent » dans l'esprit; on se déguise chacun à sa fantaisie et il n'est di- » gnité si considérable, personnage si sérieux dont on ne puisse » prendre l'air et le costume [1]. »

Le 26 mars (VII *Calend. april*), Comices.

C'était un jour de repos, après les saturnales de la veille.

Le 27 mars (VI *Calend. april.*), jour néfaste le matin.

Fête de *lavatio Matris Deorum*, lavage de la statue de Cybèle, la Mère des dieux, que les Galles, ses prêtres, portaient en grande pompe hors de la porte Capene, et lavaient dans les eaux de l'Almon. Comme nous l'avons dit, nous en parlerons plus au long, au 5 d'avril, aux *Mégalesies*, ou grande fête de la Mère des dieux.

Le 28 mars (V *Calend. april.*), Comices.

Le 29 mars (IV *Calend. april.*), Comices.

Le 30 mars (III *Calend. april.*), Comices.

Sacrifices faits à Janus, à la Concorde, au Salut public et à la Paix [2].

Le calendrier d'Auguste note que l'on célébrait à Rome le souvenir, que c'était à ce jour que Jules César s'était rendu maître d'Alexandrie [3]; grâce aux secours que lui amena Hircan, le grand-prêtre des Juifs [4].

Le 31 mars (*Pridie calendas april.*), Comices.

Ce dernier jour finissait par un sacrifice à la Lune, et dont voici l'origine. Un Sabin habitant de Corie avait une vache magnifique; un devin prophétisa que celui qui sacrifierait cette vache à Diane sur le mont Aventin deviendrait célèbre, et que sa ville serait la capitale de toute l'Italie. Le Sabin part pour Rome; mais un esclave avait entendu l'oracle et court en avertir le roi Servius. Quand le Sabin se présenta pour im-

[1] Hérodien, *Vie de Commode*, p. 29, trad. de Mougault, in-12, Paris, 1784. — Voir ce qu'en dit Julien, 5e *Discours* sur la Mère des dieux, t. II, p. 20 de la trad. de Tourlet.

[2] Ovide, *Fastes*, III, 881.

[3] Voir ce calendrier dans Neapolis *in Fastis Ovidianis*, in-fol., 1735, et dans la trad. de Bayeux, t. I, p. XIX.

[4] Voir les textes, *Annales*, t. IX, p. 275 (5e série).

moler la vache, le pontife Cornelius l'avertit qu'on ne peut sacrifier sans se laver dans le Tibre; pendant qu'il y va, le romain sacrifie la génisse, et voilà pourquoi Rome devint la maîtresse de l'Italie, et pourquoi on voit des cornes de bœuf dans le vestibule du temple de la Lune[1].

Jour natal ou inauguration de Constantin (aut. de Constant.)

Comparaison avec les fêtes chrétiennes de Mars.

Dans les personnages dont le souvenir est conservé par l'Église, nous avons noté principalement ceux qui avaient civilisé les divers peuples barbares. A la suite des invasions, il s'était fait un mélange effroyable du Paganisme romain et des croyances féroces des peuples du Nord. Les évêques, qui ont remplacé ces croyances par les croyances chrétiennes, les seules primitives, ont été les propagateurs de la civilisation et les bienfaiteurs de l'humanité.

Le 1er *jour de mars*. — Souvenir de S. Swidbert, apôtre de la Frise, au 7e siècle.

Le même jour. — S. Léon, apôtre des Basques, au 9e siècle.

Le 2 *mars*. — S. Ceadde, évêque de Lichfeld, en Angleterre, au 7e siècle.

Le 3 *mars*. — Souvenir de S. Guinole, en Bretagne, au 5e siècle. — Souvenir de Ste Cunégonde, impératrice en Allemagne, au 11e siècle.

Le 6 *mars*. — Souvenir de S. Chrodegang, évêque de Metz, au 8e siècle.

Le 7 *mars*. — Souvenir de S. Thomas d'Aquin, qui seul nous a conservé toute la science philosophique et théologiqne, au 13e siècle.

Le même jour, l'Église nous rappelle une lutte et une victoire célèbre du Christianisme contre les Empereurs et les Dieux païens. C'était en 203, la 11e année du règne du divin empereur Sévère, dominateur du monde. Le proconsul Minucius Firmianus gouvernait l'Afrique, il avait au-dessous de lui le procurateur Hilarien.

Celui-ci fait arrêter deux esclaves, Révocat et Félicité, celle-ci

[1] Plutarque, *Quest. Rom.*, n° 4; d'après Juba et Varron.

enceinte de 8 mois; avec eux deux hommes libres Saturnin et Secondule, seulement cathécumènes, et une jeune dame de 22 ans, Perpétue, ayant un enfant à la mamelle et d'une famille noble; c'est elle qui nous a conservé dans un style, d'une noblesse inconnue aux auteurs classiques, l'histoire de ces martyrs.

Nous en citons les traits suvants qui nous montrent l'esprit humain déjà transformé par le Christ, et les Esclaves même vainqueurs des Césars.

« Le procurateur Hilarien qui tenait le droit du glaive, me » dit : Sacrifie pour le Salut des Empereurs, — et moi je ré» pondis : je ne sacrifierai point; — et Hilarien me dit : Tu es » donc chrétienne? — je répondis : je suis chrétienne... Le » proconsul, après l'interrogatoire, rendit sa sentence, et » nous condamna tous aux bêtes.

Cependant Félicité accouche dans la prison et dans son travail elle pousse quelques plaintes, un des gardiens lui dit : « Si tu te plains de la sorte en ce moment, que feras-tu quand » tu seras exposée aux bêtes, que tu as méprisées en ne vou» lant pas sacrifier? — Elle répondit : maintenant c'est moi » qui souffre ce que je souffre, mais là il y aura un autre en » moi qui souffrira pour moi, parce que je souffrirai pour » lui[1]. » — Et ils sont tous dévorés par les bêtes.

Le 9 *mars*. — Souvenir de S. Pacien, évêque de Barcelone, en Espagne, et de S. Grégoire de Nysse, en Cappadoce ; deux docteurs du 4[e] siècle.

Le 10 *mars*. — Souvenir des 40 soldats de cette légion Mélitine, dite la *foudroyante*, qui, sommés de sacrifier au divin Licinius, refusent en disant : « Vous savez que nous ne som» mes pas des lâches, ni très-amateurs de la vie. Aussi nous ne » faisons pas plus de cas des maux passagers, que vous pouvez » nous faire souffrir, que des biens périssables que vous nous » offrez. Nous sommes prêts à mourir pour le Dieu que nous » servons, par tels supplices que vous voudrez (4[e] siècle.). »

Le 11 *mars*. — S. Sophrone, patriarche de Jérusalem, 6[e] siècle.

Le 12 *mars*. — S. Grégoire le Grand, pape, qui envoie des

[1] Voir les actes, dans *Pat. lat.*. t. III, p. 32, 47.

apôtres en Angleterre, et renouvelle le monde par ses écrits, au 6e siècle.

Le 13 *mars*. — Souvenir de S. Nicéphore, patriarche de Constantinople, au 3e siècle.

Le 14 *mars*. — Souvenir de la B. Mathilde, reine d'Allemagne, mère de l'empereur Othon, au 10e siècle.

Le 17 *mars*. — Souvenir de S. Patrice, l'apôtre de l'Irlande, au 4e siècle, et de Joseph d'Arimathie, qui eut l'honneur de prêter son tombeau à Jésus-Christ, 1er siècle.

Le 18 *mars*. — Souvenir de S. Cyrille, évêque de Jérusalem, qui y soutient les chrétiens contre Julien, 4e siècle,

Souvenir de S. Edouard, roi d'Angleterre et martyr, 10e siècle.

Le 19 *mars*. — Souvenir de S. Joseph, époux de la Vierge, et père-gardien de l'Enfant Jésus, 1er siècle.

Le 20 *mars*. — Souvenir de S. Joachim, père de la B. Vierge Marie.

Le 21 *mars*. — Souvenir de S. Benoit, patriarche des moines d'Occident, au 5e siècle.

Le 23 *mars*. — Souvenir de S. Victorien, proconsul d'Afrique et martyr, sous les Vandales, au 5e siècle.

Le 24 *mars*. — Fête de l'Annonciation de la Ste Vierge, en souvenir du jour où l'ange Gabriel la salua de cette salutation que nous recitons encore, et qui lui annonça que Dieu l'avait choisie pour être la Mère de ce Messie, qui a changé le monde.

Le 27 *mars*. — Souvenir de S. Rupert, évêque de Worms, au 7e siècle.

Le 30 *mars*. — Souvenir de S. Jean Climaque, abbé du mont Sina et père de l'Eglise grecque, au 6e siècle.

Que tout lecteur compare ces fêtes et ces souvenirs avec les fêtes et souvenirs païens, et qu'il nous dise de quel côté se trouvent conservées la dignité de l'homme et la dignité de Dieu.

A. Bonnetty.

Exégèse biblique.

L'AUTHENTICITÉ MOSAÏQUE DE LA GENÈSE

DÉFENDUE CONTRE LES ATTAQUES DU RATIONALISME ALLEMAND [1].

Chapitre V.

Pour bien nous rendre compte de l'esprit de suite, de la marche progressive et de l'unité historique qui règne dans les trois chapitre xv, xvi, xvii, retraçons-en l'ensemble.

Jehovah apparaît à Abraham qui est inquiet de ce que la promesse de Dieu, de rendre sa postérité comme la poussière de la terre [2], reste si longtemps sans recevoir un commencement de réalisation, puisque, déjà vieux, il n'a pas encore d'enfant. « Je marche sans enfants, dit-il à Dieu; «vois, tu ne » m'as pas donné d'enfants [3]. » Alors Jehovah lui promet positivement qu'il aura un fils, et Abraham croit à Jehovah qui le lui impute à justice [4], » c'est-à-dire que dès ce moment le patriarche prend rang au nombre des justes. Aussi Dieu conclut ensuite avec cet homme juste une alliance formelle, et l'instruit en termes précis du sort de sa descendance, de sa captivité, de son exode et de son entrée en possession de la Terre promise. C'est là que se termine le chap. xv. Puis, nous voyons que Sara, restant toujours stérile, persuade Abraham de prendre pour femme Hagar, ce qui est absolument conforme aux mœurs et à l'esprit de l'Orient d'alors, comme de l'Orient d'aujourd'hui. Il a toujours été égaré dans la voie des sens. Abraham « écouta la voix de » Saraï. » En quoi sans doute il avait tort, comme en plusieurs autres choses. Mais il pouvait le faire sans manquer à sa foi en la parole de Dieu, qui lui avait promis un fils. En effet, il ne lui avait pas été dit que ce fils devait naître de Sara, et, à défaut d'enfant de Sara, celui de tout autre femme

[1] Voir le dernier article au cahier de juin, t. i, p. 405.
[2] *Gen.*, xiii, 16.
[3] *Ib.*, xv, 2-3
[4] *Ib.*, xv, 6.

était, dans les idees du temps, parfaitement apte à être l'héritier légitime. Il n'y a ici rien à reprendre en Abraham, en tant qu'homme de foi, qu'une erreur ou une méprise sur la promesse que Dieu lui avait faite, et cette erreur, si l'on pèse tout, le long séjour d'Abraham en la terre de Canaan [1], son âge avancé [2], et enfin les mœurs du temps, cette erreur n'a pas l'importance morale qu'elle aurait chez nous.

En tout cas, il faut admirer la fidélité scrupuleuse avec laquelle l'auteur rapporte le mal comme le bien dans la vie de cet élu de Dieu, et cette fidélité historique, on peut la constater partout et toujours chez l'auteur du Pentateuque, même quand il s'agit de lui-même. Il en est ainsi pour tous les écrivains sacrés. Jamais ils ne taisent, comme le font si souvent les historiens humains [3], le mal que commettent les hommes, quelle que soit d'ailleurs la sainteté du caractère dont ces personnes se trouvent revêtues, encore moins l'excusent-ils [4]. C'est que leur œuvre n'a pas pour but la glorification des hommes, mais la manifestation de la gloire de Dieu.

Cependant malgré le cachet de vérité historique qui est imprimé en chaque ligne de ce chapitre XVI, Hartmann y voit un mythe [5]. Comment l'y voit-il? Comme l'homme vulgaire qui flaire un conte pour l'*attraper* dans tout ce qui dépasse ses idées sur Dieu et sur les destinées de l'homme. Le nom seul de בְּאֵר לַחַי רֹאִי *Ber lachai roi* « le puits du voyant vivant [6], » le puits de celui qui voit Dieu et reste en vie, puits qui « est » entre Cadesch et Bared, » je dis ce nom seul suffit pour constater l'authenticité du récit. Les noms propres du Pen-

[1] *Genèse*, XVI, 6.

[2] *Ib.*, 16.

[3] Beaucoup d'historiens catholiques sont affectés de cette infirmité. Ils ont plus de zèle que de lumière; pour rien au monde, ils n'écriraient la vérité quand il s'agit, par exemple, des crimes de personnages d'un caractère sacré. Il leur faut le demi-jour.

Ils croiraient desservir la cause de l'Église. — Eh bien, il faut le dire, et le dire le plus haut possible, ils se trompent grossièrement; leur déguisement de la vérité historique nuit plus à l'Église que les crimes qu'ils taisent.

[4] Voy. l'excellente dissertation de Hengstenberg, sur la non-sainteté des personnes sacrées (*Beitrage*, t. III, 526-544).

[5] Hartm., *Hist. Krit. Forsch*, s. 411sq.

[6] *Genèse*, XVI, 14.

tateuque sont des témoins incorruptibles de sa vérité historique. On ne saurait en citer un seul d'arbitraire; tous ont leur raison historique, et prétendre, comme le fait Hartmann, que le nom de ce puits n'est significatif ou important qu'en apparence, c'est se moquer de l'histoire, ou n'en avoir pas la moindre idée. S'il est sans importance, pourquoi donc la critique rationaliste a-t-elle essayé d'en changer la ponctuation, afin de lui donner un autre sens? Pourquoi a-t-elle essayé d'écrire בְּאֵר לְחִי רֹאִי *Ber lechi roi* « le puits de la mâchoire » superbe, » ou « le puits du rocher qu'on voit au loin, » selon Bohlen [1], qui suit Michaélis? Mon Dieu, c'est parce que l'histoire d'Abraham gène les rationalistes plus que l'histoire de Samson [2]. Mais ce qui est écrit est écrit et il est plus « aisé que le ciel et la terre passent qu'un seul petit trait de » la loi manque d'avoir son effet [3]. »

Cependant Sara devient jalouse du bonheur de Hagar, et Abraham qui, peu charitablement, abandonne sa servante à l'humeur de sa femme, devient ainsi la cause qu'elle s'enfuit dans le désert. C'est là que se passe cette histoire, qui se résume dans le nom du « puits du vivant qui (me) voit; » et comment ce nom ne serait-il pas authentique! Il l'est pour le fond, parce que c'était une croyance généralement admise dans l'antiquité, chez les Orientaux, comme chez les Egyptiens et chez les Grecs [4], que celui qui avait vu Dieu, mourait. Sans sortir des livres historiques de la Bible, on peut en voir deux autres exemples dans l'histoire de Gédéon [5] et dans celle de Samson : « Nous allons mourir, dit le père de Samson à » sa femme, car nous avons vu Dieu. » Puisque donc le nom de ce puits a une base historique, pourquoi, je vous le demande, pourquoi ne serait-il pas authentique quant à la forme? Nos critiques ne donneront jamais la raison véritable de leur répugnance d'admettre ce nom; nous allons donc la dire en leur lieu et place. Il leur répugne d'avouer ce nom, parce qu'il

[1] *Die Genesis*, s. 188.
[2] Voir *Jud.*, xv, 19.
[3] Luc, xvi, 17.
[4] Pausanias, v, 32.
[5] *Jud.*, vi, 22, 23; — xiii, 21, 22.

perpétue la vie d'une créature humaine, modèle de foi et de soumission, et que la foi et la soumission sont ce qu'ils détestent le plus.

Cependant Hagar s'en revient auprès de sa maîtresse, et met au monde un fils, auquel Abraham donne le nom d'*Ismaël*, c'est-à-dire un nom qui est un autre monument de la réalité de l'histoire de Hagar, car Ismaël veut dire « Dieu » écoute [1]. » Mais Ismaël est-il l'héritier que Dieu a promis au patriarche? Le chap. XVI n'en dit rien, et le chap. XV ne peut nous fixer à cet égard. C'est donc le chap. XVII qui nous le dira. En effet, 13 ans après la naissance d'Ismaël, Abraham, âgé de 99 ans, est visité d'une nouvelle apparition de Jehovah, qui lui renouvelle ses promesses et change son nom d'Abram, *père sublime*, en celui d'Abraham, *père d'une multitude*. Le premier nom rappellerait, suivant Philon [2], des occupations du patriarche dont il aurait pris le goût parmi ses compatriotes les Chaldéens et qui se rapportent à la contemplation des astres; le second est expliqué par le texte même [3]. Puis, afin qu'il y ait un signe de l'alliance perpétuelle, qui n'est plus seulement entre Jehovah et Abram, comme au chap. XV, mais entre Jehovah et Abraham et ses descendants [4], Dieu institue la circoncision [5].

Ici le critique nous arrête pour nous dire que la circoncision n'est pas d'origine hébraïque, mais d'origine égyptienne. Et pourquoi? parce que Hérodote dit que « les Egyptiens et les » Ethiopiens sont les seuls hommes qu se fassent circoncire » de temps immémorial » et que « les Phéniciens et les » Syriens de la Palestine (les juifs) conviennent eux-mêmes » qu'ils ont appris la circoncision des Egyptiens [6]. » Mais pour avoir raison contre notre texte, il faudrait savoir si le temps immémorial d'Hérodote remonte au delà du temps d'Abraham,

[1] *Genèse*, XVI, 11.
[2] Philo, *de Gigantibus*, p. 292, éd. Morel.
[3] *Gen.*, XVII, 5.
[4] *Ib.*, 7.
[5] *Ib.*, 10-13.
[6] Herod., II, 104.

et ensuite, si la seconde assertion ne provient pas chez Hérodote de l'erreur des Grecs, entretenue par les Egyptiens, suivant laquelle les Juifs descendaient des Egyptiens [1]?

La preuve du temps immémorial des Egyptiens qu'allègue Hérodote, qui vivait au 5e siècle avant notre ère, n'est pas recevable contre notre texte, car nous pouvons lui opposer celle du temps immémorial bien plus positif de Sanchoniathon, qui vivait 12 siècles avant Jésus-Christ, et à la science historique duquel Porphyre, dont l'autorité ne peut être suspecte à nos adversaires, donne les plus grands éloges. Or, que dit Sanchoniathon touchant la circoncision? En attribue-t-il l'origine aux Egyptiens? Il n'y songe pas; il l'attribue à *Cronos*, du moins c'est ainsi que le nom a été rendu par Philon de Byblos qui a traduit en grec la « théologie phénicienne. » Ce Cronos immola en holocauste à son père *Uranus* son fils unique; il se circoncit, et obligea tous ses alliés à en faire autant: καὶ τὰ αἰδοῖα περιτέμνεται, ταὐτὸ ποιῆσαι καὶ τοὺς ἅμ' αὐτῷ συμμάχους καταναγκάσας [2]. Sanchoniathon, tout en employant d'autres noms, confirme donc pleinement notre texte, et cela nous dispense de prouver autrement l'erreur de la seconde assertion d'Hérodote. Elle paraît provenir d'ailleurs, comme nous l'avons dit, de l'opinion où étaient les Grecs que les Juifs, ainsi que beaucoup d'autres peuples, descendaient des Egyptiens. D'une fausse prémisse, Hérodote a conclu à faux, ou bien on l'a mal renseigné. Si les Phéniciens, et par suite leurs voisins les Juifs, avaient appris la circoncision des Egyptiens, personne, on en conviendra, n'était mieux placé pour nous le dire que Sanchoniathon, — supposé que ce personnage soit historique.

Mais quand même il serait vrai qu'Abraham eût emprunté la pratique de la circoncision aux Egyptiens, ce que Vatke lui-même met en doute [3], est-ce que cela porterait préjudice à l'authenticité de notre récit? Pas le moins du monde. En effet, ce n'est pas la circoncision en elle-même qui est ici la

[1] Diod. Sic., I, 28; — Strab., *Géogr.*, l. XVI, c. 2, § 20.; XVII, c. 1, § 24.
[2] Orellius, *Phœnicum Theologia ex Sanchoniath.* p. 36. *Frag. hist. græc.* t. III p. 569. — *Gen.*, XVII, 24-27.
[3] *Die Relig. des A.-T.*, I, 382, 682.

chose importante comme elle l'était chez les Egyptiens où on la pratiquait purement et simplement par principe de propreté [1]; c'est son application symbolique à l'alliance de Jehovah avec Abraham et avec sa postérité. La circoncision est le *signe* de cette alliance, elle n'est pas l'alliance elle-même [2]: c'est la figure d'un sacrement, et ainsi elle échappe à toute analogie avec la circoncision païenne.

Après l'institution religieuse de la circoncision, Dieu révèle au patriarche centenaire que c'est Saraï, dont il change le nom en Sara (*princesse*), qui sera la mère du peuple élu et qu'elle enfantera un fils qu'on nommera *Isaac*. Voilà l'héritier promis, au v. 4 ch. xv, et c'est en cet enfant et non en Ismaël que se continuera la transaction solennelle, l'alliance religieuse que Jehovah a faite avec le peuple qu'il s'est élu en Abraham [3].

On le voit: l'histoire du chap. xvii marche, par le chap. xvi, à l'accomplissement des prémisses du chap. xv, et ainsi l'esprit de suite, la marche progressive de la narration et l'unité historique de ces chapitres demeurent à tout jamais des faits acquis.

Cependant malgré l'enchaînement incontestable de ces trois chapitres, la critique rationaliste ne se rend pas; elle prétend prouver son hypothèse des fragments par le chap. xvii, où le nom d'Elohim est employé, non pas toujours, *gleichbleibend*, comme le dit Vater [4], mais d'une manière de beaucoup prépondérante. Cela doit être.

La critique qui veut faire du chap. xvii un fragment élohiste est mal fondée, par cela seul que le nom de Jehovah s'y trouve dès l'abord, dans le premier verset. C'est d'une importance extrême. En effet, comme tout le reste du chapitre découle de cette apparition de Jehovah, marquée dès le 1er verset, l'auteur nous dit ainsi fort clairement que, quel que soit le nom qu'il y attribue à Dieu, c'est Jehovah qu'il faut entendre. Le nom de Jehovah, dit Hengstenberg [5], accompagne ici taci-

[1] Herod., ii, 37.
[2] Gen., xvii, 11.
[3] Ib., xvii, 19, 21.
[4] Commentar. etc., iii, 428.
[5] Beiträge Z. Einl., ii, 347.

ment le nom d'Elohim. Puis, l'auteur, en plaçant ainsi le nom de Jehovah au début, indique suffisamment qu'il entend rattacher le chapitre, dans l'unité de ce nom, aux chapitres qui précèdent. Enfin, il n'y a pas que les noms de Jehovah et d'Elohim qui se trouvent employés ici ; il y a aussi le nom d'El Schaddaï. Notre chapitre ne serait-il pas aussi un fragment d'un sectateur quelconque d'El Schaddaï? Pourquoi non? Ewald donne bien quatre auteurs à la Genèse, sans compter un cinquième qu'il nomme le Deutéronomiste, puis les autres. Nous voilà en pleine *mosaïque*.

On ne peut cependant se méprendre sur le dessein de l'auteur. Pour qu'on ne pût détacher ce chapitre des chapitres qui précèdent, il lui suffisait de l'introduire par le nom de Jehovah ; voilà la chaîne formée. Mais ensuite ce nom n'était plus de mise. Qu'on y regarde de près. De quoi s'agit-il dans ce chapitre? Du plein et entier accomplissement de l'alliance conclue? Non, il ne s'agit encore que du commencement de cet accomplissement. Donc, le rapport qui domine ici c'est le rapport de l'avenir. La réalisation pleine et entière du pacte reste réservée à une autre époque, et c'est alors aussi et alors seulement que le nom de Jehovah éclatera et prédominera à tout jamais. Dieu a déjà fait choix d'une race privilégiée et il s'est manifesté au représentant de cette famille choisie comme le Dieu vivant et personnel, comme Jehovah ; il est préférablement Jehovah pour lui par rapport aux autres races ; Abraham le sait, et sa réponse au roi de Sodome [1], en est la preuve. Néanmoins Dieu en qui Abraham croit comme en Jehovah ne saurait être déjà le Jehovah réalisé dans l'histoire. Ce serait une confusion historique que d'attribuer au temps de la promesse un nom qui est le caractère essentiel du temps de l'accomplissement. L'auteur s'est gardé de faire cette confusion. Ici où prédomine le rapport d'avenir, il a judicieusement caractérisé ce rapport par les noms d'El Schaddaï ou d'Elohim, et qu'il a agi ainsi de propos délibéré, c'est ce qu'il nous dit clairement dans les passages de l'Exode vi, 3, 4, qui se rapportent, on peut dire textuellement, au v. 1, 7, 8 du chapitre dont nous parlons.

[1] *Gen.*, 22. xiv,

Chapitre VI.

La critique avoue que les chap. XVIII et XIX font un tout bien uni, mais elle met moins de bonne grâce à reconnaître qu'ils sont en rapport d'unité avec le texte qui précède. Toutefois elle n'ose pas nier, et dès lors il ne faut pas trop regarder à sa mauvaise humeur. Il serait en effet impossible de contester le rapport que présente le contenu principal de ces chapitres, la destruction de Sodome, avec le v. 13 du chap. XIII, où il est dit que « les habitants de Sodome étaient méchants et de très-grands » pécheurs envers Jehovah. » C'est un point de rattache des plus solides, — et il n'y a pas que celui-là. On lit au chap. XVII, v. 21 : « J'établirai mon alliance avec Isaac que Sara t'enfan- » tera, l'année prochaine, en cette même saison, » et au chap. XVIII, v. 10 : « Je reviendrai chez toi, dans un an, à la même » époque ; alors ta femme Sara aura un fils. » La marche progressive du récit ne saurait être mieux marquée : elle *enfantera* — elle *aura* enfanté. Evidemment, il n'y a pas de solution de continuité entre les deux chapitres. Un aveugle verrait cela. Sous le rapport de l'unité de rédaction notre texte est donc en règle.

Il l'est encore sous le rapport de l'emploi des noms de Dieu. Le nom de Dieu qui prédomine dans les deux chapitres est celui de Jehovah ; celui d'Elohim ne se trouve qu'au v. 29 du chap. XIX. Cela embarrasse beaucoup ceux qui disent que ces chapitres constituent un document jehoviste. Je me trompe ; ils ne sont pas embarrassés pour si peu ; ils déclarent intrépidement que le verset élohiste est intercalé [1]. Oui, mais la grammaire, messieurs, la grammaire! Est-ce que le futur converti en passé par le ו conversif qui commence le v. 29 ne signifie rien ? Cette construction signifie, si je ne me trompe, que le dit v. 29 se rattache si intimement au v. 28, que la supposition d'une interpolation devient inadmissible. Ah ! s'il n'y avait pas le ו conversif ! Mais il y a le vav conversif, c'est-à-dire un fait grammatical qui constitue un rapport de diction si étroit entre les deux versets que la main qui a tracé le v. 28 a écrit du même trait le v. 29. Lisons : « .... Il (Abraham) vit une fumée s'élever de la terre, sembla-

[1] Gramberg, *Libri Geneseos sec. fontes*, etc., p. 44.

» ble à une fournaise. Or lorsqu'Elohim fut détruisant — בְּשַׁחֵת וַיִּזְ — les villes... Elohim pensa à Abraham, etc. » La liaison est évidente; le verset n'est donc pas isolé. Et sur quoi alors fondez-vous votre interpolation? Sur le nom d'Elohim? Mais ce nom est ici à sa place. L'auteur a voulu rappeler que la destruction des villes maudites et le salut de Lot avaient une raison *surnaturelle*, et pour exprimer cette pensée, le nom d'Elohim suffisait. L'emploi du nom de Jehovah aurait eu ici un caractère emphatique qui aurait dépassé l'intention de l'auteur et nui à la fine simplicité de son style historique. Il paraît que l'auteur de la Genèse savait l'hébreu mieux que nos critiques.

Etait-il aussi historien véridique? La vérité historique du contenu de ces deux chapitres est-elle inattaquable? Ecoutons d'abord les objections, bien qu'elles soient de la plus désespérante vulgarité.

« Le caractère mythique du récit que contient le chapitre XVIII ne saurait être méconnu un seul instant. La remarque seule que les trois voyageurs ont accepté et mangé le repas hospitalier qui leur fut offert, cette remarque seule suffit pour révéler ici au regard le plus rapide l'invention d'une imagination poétique. Puis, il est contraire à la vérité historique de supposer que Jéhovah soit descendu de son siége auguste sur la terre pour s'informer en quelque sorte sur les lieux mêmes, si la clameur qu'ont soulevée les crimes de Sodome et de Gomorrhe est ou non fondée. Est-ce que par de pareils récits l'idée que nous nous faisons de l'omniscience de l'Éternel n'est pas ravalée aux proportions étroites de la sphère des êtres mortels [1]? »

Voilà ce que dit M. Hartmann, et des remarques analogues lui viennent sous sa plume, chaque fois que l'auteur nous montre Dieu se manifestant d'une manière qui n'entre pas dans la tête de ce professeur en théologie.

Comment peut-on soutenir, sans être aveuglé par d'étranges préoccupations, que la Genèse appauvrit l'idée de Dieu et qu'elle nous donne de lui des notions indignes? Où donc l'auteur de ce livre divin fait-il jouer à Dieu le rôle d'un être mortel? L'auteur de la Genèse se sert de la langue humaine et nous parle humainement, parce qu'il est homme; s'ensuit-il que les actions de Dieu qu'il nous peint avec cette langue, la seule qui était à sa disposition et la seule que nous puissions comprendre, soient, dans son idée, comme celles d'un homme? Où veut-il faire naître cette idée dans le lecteur? Qu'on nous

[1] Hartmann, *Hist. k. Forsch.*, s. 414.

montre un seul passage dans le Pentateuque qui parle des actions de Dieu, où ces actions ne soient empreintes d'un cachet surhumain, malgré la langue, instrument toujours imparfait, qui les exprime. Le tout est de bien lire cette langue. Si nos critiques le savent, on peut dire que c'est encore leur secret; ils ont garde de nous le révéler. Ainsi, ils traduisent Genèse III, 8 : « Et ils entendirent la voix de Jehovah Elohim qui se pro- » menait dans le jardin, à la chute du jour, » faisant rapporter « qui se promenait[1], » à Jehovah Elohim. J'ai toujours véhementement suspecté cette promenade de Dieu, et allant aux sources, c'est-à-dire au texte, j'ai, en effet, trouvé qu'il n'en est pas question. Il y a : « Ils entendirent la voix de Jehovah » Elohim se répandant ou parcourant le jardin au souffle du » jour, קוֹל־מִתְהַלֵּךְ בַּגָּן לְרוּחַ הַיּוֹם. »

Ainsi il n'y a pas ici de Dieu promeneur sous je ne sais quelle forme physique; c'est *sa voix* qui parcourt, qui se répand ou qui se promène dans le jardin, et cela rend au récit toute la couleur spiritualiste que le Dieu promeneur lui avait enlevée.

Il en est ainsi de tous les autres passages qui semblent se rapporter à une apparition physique de Dieu; partout cette prétendue apparition physique, si l'on regarde de près le texte, nous échappe et s'évanouit dans le domaine de l'insaisissable. Tout se réduit à la *voix* ou au *regard* de Dieu, et s'il est dit que Jehovah *sentit* (וַיָּרַח) l'odeur agréable, etc. [2], le verbe « sentir » רוח, est ici, comme dans les passages analogues[3], synonyme d'*accueillir* קִבֵּל.

Ces remarques faites, revenons au chap. XVIII. Y est-il parlé d'apparition physique de Dieu? Je ne le pense pas. Dieu s'est révélé à Abraham comme à d'autres personnages bibliques avant et après lui, mais quant à son apparition personnelle ou anthropomorphe de Dieu, le texte ne nous autorise nullement à l'affirmer. Ce n'est pas Jehovah en personne qui est l'hôte d'Abraham et qui mange des mets que le patriarche a fait préparer. Abraham, assis à l'entrée de sa tente, lève les

[1] Walch, *Mart. Luthers sämtliche Schriften*, vol. XXII, c. 27.
[2] *Gen.*, VIII, 21.
[3] *Lev.*, XXVI, 31; — I *Reg.*, XXVI, 19. *Amos*, V, 21.

yeux et voit trois hommes. Il court au devant d'eux, s'incline à terre et dit : « Adonaï, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, etc. » Rien n'indique ici qu'Abraham croit s'adresser à Dieu. אֲדֹנָי Maître ou Seigneur ne s'adresse jamais à des hommes, il faudrait qu'il y eut אֲדֹנַי; Abraham sait donc qu'il s'adresse à des êtres surnaturels. Mais entre Dieu et les hommes, il y a les anges...et les anges sont de simples créatures. Ils ont donc un corps, un de ces corps spirituels, dont parle S. Paul [1].

Toute créature a un corps; Dieu seul n'en a pas, parce qu'il est Esprit, absolument parlant. Il a une forme [2]. Soit, me dira-t-on, Dieu n'est pas un corps, mais un pur Esprit ; mais ne peut-il pas prendre un corps, s'il le veut, et n'en a-t-il pas pris ici, du moins dans l'opinion de l'auteur, puisque le verset 13 porte : *Jehovah* dit à Abraham. Quant au premier point, écoutez cette parole de S. Augustin : « Dieu qui » est invisible, incorporel et immuable par sa nature, est assez » puissant pour se rendre visible aux yeux des hommes, non » par soi-même, *non per id quod est*, mais par le ministère de » quelqu'une de ses créatures, *sed per aliquid quod sibi subditum* » *est* [3]. » Aussi S. Paul dit que la loi a été donnée par le ministère des Anges (*Gal.*, III, 19), et c'est toujours aux Anges que S. Etienne attribue l'apparition de Dieu [4].

Et, quant au second point, je ne vois pas que l'auteur ait pensé que ce fut Dieu *en personne* qui parla à Abraham.

L'auteur pouvait employer l'expression directe, parce que ces anges étaient les messagers de Jehovah ; il y a là une identification analogue à celle qui existe entre tout ambassadeur et le roi qu'il représente. Quoique l'ambassadeur ne soit pas le roi, il est censé être lui; il est en son lieu et place, et il a mission de parler comme parlerait le roi lui-même. La substitution des noms ne saurait donc être ici aucun argument valable pour soutenir la thèse de l'apparition personnelle et physique de Dieu. Il en est d'elle comme en plusieurs

[1] I *Ad Corinth.*, c. XV, 40, 44.

[2] *Ad Philipp.*, II, 6.

[3] August. *De Civit. Dei*, l. XVI, c. 29, V. aussi *De Trinitate*, l. III, c. XI, col. 805.

[4] *Act.* VII, 30, 35, 38, 53.

autres endroits de l'Ecriture; il suffit de citer ce passage du livre des Juges :

« Gédéon ayant vu que c'était un ange de Jehovah dit : Ah ! » Adonaï Jehovah, j'ai donc vu face à face un ange de Jehovah. *Jehovah* lui dit : Sois en paix, etc. [1]. »

Ainsi la véracité de l'auteur de la Genèse ne saurait recevoir aucune atteinte de l'argument de l'apparition physique de Dieu, attendu qu'il ne dit pas un mot qui nous autorise à penser qu'il ait voulu parler d'une telle apparition. Voyons maintenant si nos critiques ont raison d'attaquer la vérité historique de ces chapitres pour ce qui est relatif à la destruction de Sodome et de Gomorrhe. Car il n'est pas nécessaire d'insister, je pense, sur la légèreté de la critique qui veut trouver une contradiction entre le passage du ch. XVIII, qui se rapporte au nom d'Isaac, et ceux des chap. XVII et XXI, qui ont trait au même sujet.

Il n'y a rien dans ces récits qui puisse indiquer à l'œil le plus attentif qu'ils aient été faits après coup pour expliquer le nom d'Isaac. L'auteur de la Genèse est étymologiste, et on a voulu en tirer la conséquence de la non-authenticité de la Genèse. Mais cet argument est fait à l'étourdi, car on voit aisément que, si l'auteur du Pentateuque est étymologiste, il ne l'est cependant jamais à notre manière. Il l'est en quelque sorte sans le savoir, par la simple énonciation des faits historiques. Nous procédons plus savamment, mais aussi Dieu sait combien souvent nous donnons dans le faux. Quant au nom d'Isaac, l'auteur nous en montre l'origine dans un fait qui est trop naturel pour n'être pas vrai. Dieu promet un fils à Abraham, mais la femme du patriarche a 90 ans. Comment s'étonner qu'Abraham ait ri וַיִּצְחַק [2]? Comment ne rirait-il pas d'étonnement, celui à qui la naissance d'un enfant serait annoncée à l'âge de 100 ans? De là le nom d'Isaac יִצְחָק *Itschak* (On rit) [3].

Il est tout aussi naturel que Sara ait ri à son tour, quand elle entendit les anges renouveler la promesse de Dieu [4], et

[1] *Jud.*, VI, 22, 23.
[2] *Gen.*, XVII, 17.
[3] *Id.*, 19.
[4] *Id.*, XVIII, 10, 11, 12.

qu'elle ait dit à la naissance du fils promis : « Dieu m'a donné » à rire; qui l'entendra rira de moi ou plutôt avec moi לִי, » s'é» tonnera comme moi, admirera avec moi, *mirabitur me*[1]. » Et elle explique la raison de ce rire. Ainsi les trois récits sont entre eux dans un rapport si étroit, le dernier explique si bien ceux qui précèdent et dont il est le complément, que toute cette histoire en reçoit le cachet de la plus franche vérité. Comment il est possible que de Wette[2] y trouve de la contradiction, c'est ce qui me reste à comprendre.

Quant à l'histoire de la destruction de Sodome et de Gomorrhe, Hartmann[3] la traite de mythe, Bohlen[4] y voit une légende, de Wette[5] dit que c'est une fiction; voilà du choix. Hartmann veut que le caractère mythique du récit soit évident par la peinture exagérée des violences et des méchancetés des habitants de Sodome; Bohlen explique l'origine de ce qui selon lui est une légende par des révolutions volcaniques du sol où l'on place la Pentapole; de Wette constate la prétendue fiction par une prétendue copie du fait raconté dans le livre des Juges, ch. XIX, 22-25.

On peut répondre à Hartmann qu'il est difficile d'exagérer des abominations telles que commettaient les gens de Sodome et des autres villes, et dont les Cananéens, comme nous le voyons par *Levitique*, XVIII, 3, 21-27, étaient coutumiers. Leur crime était donc vraiment trop affreux[6], pour qu'on pût l'exagérer encore. D'ailleurs la prostitution dans sa forme la plus bestiale a toujours fait partie du culte religieux dans toute la Syrie et l'infamie de ces mœurs s'est perpétuée dans ces contrées jusqu'après l'ère chrétienne. Qu'on lise ce que disent à ce sujet Pline, Lucien, Dion Cassius, Eusèbe et Macrobe, et l'on verra que la voix de l'histoire profane est unanime pour absoudre de toute exagération le récit de l'écrivain de la Genèse. Ce que dit Eusèbe[7] d'un lieu dans le Liban, nommé

[1] *Genèse*, XXI, 6, 7.
[2] *Beitr. zur Einl. in d. A.-T.*, 80 s.
[3] Ouv. cité p. 416.
[4] Ouv. cité p., 202 s.
[5] Ouv. cité p. 91 s.
[6] *Gen.*, XVIII, 20.
[7] Euseb., *De vita Constantini*, lib. III, c. 55.

Aphaca, qu'il appelle une « *schola nequitiæ,* » pour tous ceux qui veulent corrompre leur corps par les actes de la plus infâme luxure, nous fait assez comprendre que, par rapport à Sodome comme partout ailleurs, notre texte se tient strictement sur le terrain de l'histoire positive.

Que répondrons-nous à Bohlen ? Nous lui répondrons que le caractère de la légende est impossible à admettre pour le récit de la destruction de la Pentapole, attendu qu'il n'y a aucun événement qui se présente avec des contours plus arrêtés que celui-ci. Ce n'est pas ainsi que procède la légende; elle est vague, indécise à plusieurs aspects et produit sur nous je ne sais quel effet de mirage. Qu'on me montre une légende qui ne varie pas dans les termes, et par suite aussi dans l'exposition du fait qui lui sert de canevas. Le récit de la Genèse, au contraire, a le caractère du type; il est frappé au coin de la réalité avec tant de précision, que tous les auteurs bibliques et autres, qui ont parlé de ce même événement, ont employé, pour peindre le désastre, les termes qu'il emploie. C'est une preuve sans réplique de l'authenticité de ce document. S'il n'y avait eu primitivement qu'un phénomène volcanique et que ce phénomène eût servi de motif à une légende d'un contenu analogue à notre récit (ce qui est déjà absurde à supposer, attendu qu'un fait de l'histoire naturelle ne saurait jamais servir de base à un fait qui a ses racines dans l'ordre moral), le caractère légendaire de l'événement apparaîtrait par des variations de récit dans les livres bibliques des temps postérieurs.

Or, nulle part dans ces livres on ne rencontre à ce sujet trace d'une variante quelconque; il y a partout le rapport le plus étroit ou même identité littérale avec le texte de la Genèse. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer Isaïe III, 9 avec Genèse XIX, 4, 5; Psaume XI, 6 avec Genèse XIX, 24; saint Luc XVII, 29 avec le même passage; puis, Isaïe XIII, 19, Jérémie XLIX, 18, Amos IV, 11, II Epit. de saint Pierre II, 6, avec Genèse XIX, 25.

On le voit, les péchés de Sodome, la pluie de feu et de soufre, le bouleversement de la ville, se retrouvent dans tous ces textes et dans d'autres, et cette concordance dans les termes

exclut tout travail de l'esprit légendaire et par conséquent la légende aussi. Pourtant, dira-t-on, ce passage du récit: « La » femme de Lot ayant jeté un regard en arrière, devint une » colonne de sel [1], » ce passage n'est-il pas à lui seul la preuve que c'est à une légende que nous avons affaire ici? — Non, certes; car il est évident, par l'allégorie qu'établit Jésus-Christ[2] à ce sujet que le fait est réel, puisque l'allégorie suppose toujours la réalité de la chose qui est son fondement; puis, que le fait est réel en ce sens que la femme de Lot partagea par ses retards le sort de toute la contrée qui fut changée en « soufre et sel [3]. » Ce n'est pas à une métamorphose dans le sens païen qu'il faut penser ici; le paganisme aboutit toujours au naturalisme, la nature est sa fin. Dans la Bible, au contraire, la nature n'est jamais qu'un moyen ou instrument, ou un terme de comparaison. La femme de Lot ne devint pas plus une colonne de sel dans le sens littéral du mot qu'Ismaël ne devint un homme *onagre* [4] ou une *pierre* [5], quoique le texte s'exprime ainsi. Si on lit notre texte comme il faut le lire, avec une attention intelligente, le passage précité n'offre plus l'ombre d'un doute. Le pays est bouleversé par le feu, tous les abitants périssent sous une pluie de soufre; la femme de Lot périt comme les habitants, elle est instantanément enveloppée d'une couche de soufre (car le mot מֶלַח *melach* signifie aussi bien *soufre* que *sel*) et, apparaissant comme une pétrification cristaline ou saline, le texte peut dire, tout en restant dans le vrai, qu'elle devint une colonne de sel, *netsib melach*.

Voilà pour Bohlen. Quant à de Wette qui traite notre récit de fiction à cause de l'analogie que présente l'événement qui arriva à Sodome avec celui qui eut lieu à Guibea [6], on est en droit de lui dire qu'il pousse le respect du *non bis in idem* jusqu'à la superstition. Il n'y avait pas que les gens de Guibea qui pratiquassent le péché contre nature; ce crime était passé dans les mœurs des habitants du Canaan, et nous l'avons déjà fait

[1] *Genèse*, XIX, 26.
[2] Luc, IX, 62; XVII, 29-32.
[3] *Deuter.*, XXIX, 22.
[4] *Gen.*, XVI, 12.
[5] I *Reg.*, XXV, 37.
Jud., XIX, 14.

voir par les témoignages de l'histoire profane. Mais en dehors de l'action criminelle des gens de Sodome et de ceux de Guibea, tout n'est-il pas différent d'ailleurs dans les deux histoires? Qu'on lise les deux récits. Cette simple lecture suffit pour confondre de Wette, et pour faire voir que s'il y a des fictions quelque part, elles hantent le cerveau de certains critiques *libres*. La première pensée qui vous vient en lisant l'événement raconté dans le livre des Juges, et cette pensée est aussi judicieuse qu'elle est simple, c'est que cet événement est un témoignage de la vérité historique de celui que la Genèse rapporte des gens de Sodome.

Charles SCHŒBEL.



Archéologie catholique.

LES COUTEAUX SILEX DE JOSUÉ

EXPOSÉS

Devant l'Association scientifique d'Edimbourg
Et devant l'Académie des sciences de Paris.

Dans notre cahier de juillet 1870 [1], nous avons cité la lettre par laquelle M. l'abbé Richard annonçait qu'il avait fait des fouilles dans le tombeau de Josué, et qu'il avait trouvé les couteaux de pierre qui, d'après la Bible, avaient servi à circoncire les Israélites à leur entrée dans la Terre Sainte. Depuis cette époque, M. l'abbé Richard est arrivé à Paris, avec ces couteaux. Nous les avons vus et touchés avec une grande satisfaction, dans le cabinet de M. l'abbé Moigno. Avant d'en dire notre avis, nous devons faire connaître à nos lecteurs comment ils ont été appréciés devant les grandes Assemblées scientifiques d'Angleterre et de France.

1. Couteaux silex de Josué devant l'Association britannique pour l'avancement des sciences.

Cette association s'est réunie cette année à Edimbourg, le 2 août, et là, on peut le dire, se trouvaient présents les savants les plus distingués de notre époque. M. l'abbé Moigno y fut invité, et alors il eut l'heureuse idée de s'y faire accompagner par M. l'abbé Richard, accompagné lui-même, comme on le pense bien, de ses couteaux historiques. C'est dans une des séances que M. l'abbé Richard a exposé ses documents, qui ont bien vivement intéressé l'assemblée, surtout les géologues, dont elles renversaient de fond en comble les systèmes sur l'antiquité de l'homme sur la terre.

Voici ses paroles, que nons empruntons aux *Mondes*, du 31 août dernier.

« Ce fut au pied du Sinaï *biblique*, que je trouvai le plus grand des ateliers de silex que j'aie encore vu avec les spécimens

[1] Voir ci-dessus, p. 72.
[2] *Mondes*, t. xxv, p. 319.

les plus remarquables, et surtout des pointes de flèche extrêmement fines. La plus jolie a été trouvée dans l'Ouadi-Féran, au centre même des montagnes sinaïtiques.

» Vinrent ensuite plusieurs instruments trouvés en Palestine, à Elbireh, à Tibériade et entre le mont Thabor et le lac de Tibériade; sur un plateau élevé de plus de 250 mètres au-dessus du Jourdain, dans un champ cultivé, une hache semblable, quant à la nature du silex et à sa forme, à celles de la Somme (France).

» Mais les instruments qui méritent, je pense, la plus grande attention sont ceux que j'ai trouvés sur les bords du Jourdain, à Galgal, lieu où, d'après la Bible, Josué reçut l'ordre de Dieu de circoncire le peuple d'Israël et dans le tombeau que la science archéologique regarde aujourd'hui comme le tombeau de Josué. J'ai trouvé ces instruments, soit dans le tombeau même de Josué, dans la chambre sépulcrale intérieure, soit dans le vestibule, mêlés à des débris de poterie, à de la terre, etc. [1].

» J'en ai trouvé aussi dans le champ qui est devant le tombeau et jusque sous un grand chêne vert éloigné de la tombe de Josué d'environ 70 à 80 mètres; ils auraient ainsi été disséminés quand on a fouillé et violé le tombeau.

» C'est la forme communément appelée *couteaux*, qui domine dans ces instruments; quelques-uns, comme on peut s'en convaincre, sont encore très-tranchants. Il y a cependant des scies, des pièces plates et arrondies, etc. La plupart sont du silex; il y en a aussi en calcaire blanchâtre qui semble avoir passé au feu.

» J'ai l'espoir, continue M. l'abbé Richard, que ces *instruments du tombeau de Josué* et ceux dont j'ai parlé d'abord intéresseront les amateurs si nombreux et si éclairés de l'archéologie humaine, que l'Association compte dans son sein; et en les soumettant à votre appréciation, je viens vous apporter, non pas des idées préconçues, non pas des théories, mais des faits, de simples faits historiques et archéologiques.

[1] Les *Annales* ont parlé de la découverte du tombeau de Josué et donné deux gravures qui présentent l'extérieur et l'intérieur de ce tombeau dans le t. XIV, p. 145, 146, 148 (5e série). Voir aussi le t. I, p. 301 (6e série).

» C'est un fait historique que la fabrication de couteaux de pierre pour la circoncision des enfants d'Israël à Galgal, non loin des bords du Jourdain. C'est un fait historique que le tombeau de Josué, élevé non loin de Sichem, longtemps oublié ou perdu, a été retrouvé, et que ses restes ont été vus et décrits par MM. de Saulcy, Guérin, etc. C'est un fait historique, attesté par la version authentique des Septante [1], qu'un certain nombre de couteaux de pierre de Galgal ont été projetés dans le tombeau de Josué au moment de sa sépulture.

» M. de Saulcy, dans son voyage en Palestine, n'avait pas hésité à dire dans sa confiance absolue au récit des Livres saints, que ces couteaux de pierre devaient exister encore dans le tombeau retrouvé de Josué [2]. M. l'abbé Moigno, mon illustre ami, dans son journal les *Mondes*, avait rappelé l'affirmation de M. de Saulcy, et m'avait vivement pressé d'aller, pendant que j'étais en Palestine, chercher ces silex. J'y suis allé, et je les ai trouvés [3].

» Quant aux conclusions que l'on peut tirer de mes instruments, aux arguments qu'ils peuvent apporter ou aux objections qu'ils fourniront contre les théories mises en avant par les diverses écoles anthropologiques ou biologiques modernes, je les laisse de côté.

» Si mes silex *historiques* ressemblent, à s'y méprendre, par leur nature et leur forme, aux silex que l'on veut être essentiellement *préhistoriques*, je pourrai le regretter au point de vue des illusions que cette coïncidence peut faire évanouir, mais la vraie science doit accepter les faits et reconnaître l'identité des silex *préhistoriques* et des silex *historiques*.

» Si j'ai découvert, non-seulement dans des terrains récents, mais à la surface du sol, des silex taillés que l'on croyait caractéristiques des terrains *miocène*, *pliocène*, *éocène* et *quaternaires*, ce n'est pas ma faute (applaudissements et rires

[1] Voir le texte des Septante dans les *Annales*, au cahier de juillet ci-dessus, p. 71.

[2] Voir cet extrait de l'ouvrage de M. de Saulcy dans les *Annales*, t. XIV, p. 145 (5e série).

[3] Voir cette lettre de M. l'abbé Moigno et la réponse de M. l'abbé Richard, dans les *Annales* ci-dessus, p. 71.

approbatifs) et il faudra se résigner à revenir sur des conclusions par trop hâtives.

» En résumé, Messieurs, si les instruments trouvés par moi et mis sous vos yeux contrarient les jugements et les conclusions de plusieurs des honorables membres de l'Association britannique, je leur en demande pardon, mais le vieil adage l'a dit : *Il n'y a rien de plus inexorable que les faits.* » (Applaudissements.)

2. Discours de M. l'abbé Moigno devant l'Assemblée.

« J'ai cru, dit M. l'abbé Moigno, devoir prendre aussi la parole et je me suis exprimé en anglais, à peu près dans ces termes :

» Je tiens essentiellement à ajouter un mot à ce que vous a dit mon ami M. l'abbé Richard, et à la discussion que les silex taillés apportés par lui vont soulever.

» J'ai employé les neuf mois des douloureux et périlleux loisirs que la guerre prussienne et civile nous ont faits dans Paris, à étudier à fond la question grave, solennelle de l'antiquité indéfinie ou très-reculée de l'homme, en tant que démontrée par la découverte de restes humains ou d'industrie humaine trouvés dans le sol à des profondeurs plus ou moins grandes.

» J'ai lu attentivement, ou plutôt j'ai étudié de la manière la plus approfondie tout ce qui a été publié sur ce sujet : les ouvrages ou les mémoires de Lyell, de sir John Lubbock, du docteur Evans, de Preswick, de Pengelliy, de Buchner, de Vogt, de Desor, de Mortillet, de l'abbé Bourgeois, etc. D'ailleurs, déjà, depuis longues années, je me tenais parfaitement au courant de tout ce qui était écrit sur ces matières; or, je me fais un devoir d'honnête homme, de savant et de chrétien, de déclarer solennellement, avec cette courageuse et patiente étude, qu'aucune des découvertes, qu'aucun des faits mis en avant, souvent avec beaucoup de passion, n'ont la portée qu'on leur attribue; que non-seulement l'existence de l'homme dans les âges *pliocène, éocène, miocène,* comme M. le docteur Evans l'a déjà affirmé avec tant d'autorité, n'est nullement démontrée; mais que les terrains *quaternaires* dans lesquels on a

trouvé des débris humains ou des restes d'industrie humaine, sont certainement des terrains de transport, ou des terrains meubles sur pente, comme l'affirme notre illustre géologue M. Elie de Beaumont; que le sol des cavernes à stalagmites, comme la célèbre caverne de Torquay, qui préoccupe tant l'attention de l'Association britannique, a été remanié par les eaux ou par d'autres agents naturels, de telle sorte que les couches de limon primitives naturellement et primitivement superposées aux stalagmites aient glissé sous les stalagmites, etc; mais encore que la géologie devrait rester entièrement étrangère à l'archéologie ou à la paléontologie humaine, parce que son œuvre avait cessé quand l'homme est apparu sur la terre.

» J'ajoute, en priant qu'on me pardonne mon excès de liberté ou de hardiesse, que la question de l'antiquité de l'homme, dans ses rapports avec la géologie et la paléontologie, en est juste au point où se trouvait cette même question d'antiquité : premièrement, dans ses rapports avec l'histoire de l'astronomie indienne telle que la faisait l'infortuné Bailly, au moment où Laplace éclaira d'une lumière si brillante les rêveries de son illustre confrère; secondement, dans ses rapports avec la découverte des zodiaques de Denderah et d'Esné, sur lesquels notre immortel Champollion, émule glorieux et continuateur heureux de Thomas Young, lut le nom de *Cæsar Autocrator* [1]. La valeur apparente des arguments en faveur de l'existence de l'homme, de longs siècles avant l'époque assignée par la sainte Bible à la création d'Adam, époque que, du reste, il est impossible de fixer, et que l'on peut faire remonter peut-être à 8,000 ans, est aujourd'hui à son maximum; elle diminuera de plus en plus jusqu'à s'évanouir. Alors, et ce bienheureux moment est appelé, j'en suis sûr, par les vœux ardents de l'immense majorité de l'Association britannique et des savants de l'Ecosse, la science, devenue adulte et vraie, sera *parfaitement d'accord avec la Révélation*; la raison se déclarera non pas vaincue, mais illuminée et soumise par la foi.

[1] Voir dans les tables des 1re et 2e série des *Annales*, t. XII et XIX, les mots Zodiaques, Denderah, Champollion et la *planche* III, t. VII, p. 80, où se trouve en égyptien le mot *autocrator*.

» Je tiens à ajouter que je n'entends nullement retarder la science dans ses élans; je lui laisse toute sa liberté. La foi sincère n'a jamais cessé de lui dire : « Vous êtes une sœur, » croissez et progressez sans cesse. » Personne ne l'a plus aimée que moi et n'a plus encouragé ses progrès. Je lui rappelle seulement ce qui lui est déjà arrivé; je lui prédis ce qui lui arrivera encore. C'est-à-dire que, lorsqu'elle aura assez grandi, que la lumière se sera faite pour elle entièrement, qu'elle sera arrivée à l'état de science complète, elle sera d'elle-même en accord parfait avec la Révélation.

« Je suis heureux de pouvoir dire que ces paroles si nettes ont été couvertes d'applaudissements, elles étaient un des buts principaux de mon voyage. C'était un grand chagrin pour moi que de voir la *libre-pensée* se faire jour de plus en plus au sein de l'Association britannique. »

3. Les couteaux silex de Josué devant l'Académie des sciences de Paris.

« C'est le 29 du mois d'août que M. l'abbé Richard a présenté ses silex à l'assemblée de l'Académie des sciences, et voici le compte-rendu qui en a été fait dans le *Moniteur universel*.

« Les voyages faits dans un but scientifique sont rarement infructueux; souvent ils conduisent à des résultats très-satisfaisants. Le résumé suivant d'une relation lue à l'Académie par M. l'Abbé Richard en est une preuve. Après avoir assisté à l'inauguration du canal de Suez, le savant abbé voulut remonter le Nil jusqu'à l'île de Philæ. Quoique dans les voyages, son principal but soit l'étude des sources d'eau et des courants souterrains, l'idée de découvrir des silex taillés l'abandonne rarement, surtout depuis qu'il a remarqué que c'est dans un rayon très-rapproché des sources et des fontaines que l'on doit particulièrement chercher les ateliers d'instruments de pierre.

Ce fut dans le voisinage du Caire, sur la route de la forêt pétrifiée, qu'il trouva les premiers spécimens. Ces instruments sont d'une grande dimension; ils ont de 25 à 30 centimètres de longueur; ils sont en grès éruptif. Ce grès est de la même nature que celui des arbres pétrifiés. Les éruptions grésoïques qui ont formé plusieurs monticules coniques ont dû être ac-

compagnées d'éruptions aqueuses; et c'est à ces *éruptions d'eau chaude* qu'il faudrait attribuer la pétrification de cette immense forêt dont les arbres entiers gisent à la surface du sol. D'autres instruments furent trouvés dans les environs de l'ancienne Thèbes, et en face d'Assouan, dans l'île d'Eléphantine. Tout à côté du nilomètre, M. Richard a recueilli une pièce d'une forme spéciale; elle est percée et d'une nature syénitique.

Mais c'est au pied du Sinaï biblique que le plus grand nombre des ateliers de silex fut trouvé. Il y a des *marteaux*, des *nuclei*, des *pioches* et des *flèches*. Une flèche des plus élégantes a été trouvée dans l'Ouadi Ferais, au centre des montagnes sinaïtiques.

Parmi ces instruments, il en est qui méritent une attention toute particulière: ce sont ceux recueillis à Galgal, sur les bords du Jourdain et au tombeau de Josué. Il est écrit dans la Bible, à la fin du livre de Josué [1], que Dieu ordonna à ce chef du peuple d'Israël de faire des couteaux de pierre pour circoncire les Hébreux. La version des *Septante* ajoute que Josué conserva ces couteaux, et qu'après sa mort, on les mit dans son tombeau. Les traducteurs des *Septante* affirment que ces couteaux y étaient de leur temps. Or, M. Guérin, envoyé en Palestine par le gouvernement français, en 1863, retrouva ce tombeau, longtemps oublié ou perdu, et en établit l'authenticité dans un rapport adressé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1865.

M. de Saulcy, dans son *Voyage en Palestine*, reconnaît les caractères d'authenticité donnés par M. Guérin, et déclare nettement que les couteaux mis dans le tombeau de Josué doivent y exister encore.

Etant en Palestine, M. l'abbé Richard a été visiter à Tibney le tombeau de Josué, après avoir vu Galgal; il a trouvé, tant à Galgal que dans le tombeau, un grand nombre d'instruments. Ce sont généralement des couteaux; quelques-uns sont encore très-tranchants. Il y a aussi des scies et des pièces plates, allongées ou arrondies.

Quant aux conclusions que l'on peut tirer de la découverte

[1] Ou plutôt au commencement, ch. v, v. 2, 3, 9.

de ces instruments, les arguments et les objections qu'ils peuvent fournir aux théories mises en avant par les diverses écoles anthropologiques modernes, l'auteur déclare laisser ce soin à d'autres savants; il se contente d'exposer les faits et de les soumettre à l'appréciation de l'Académie et de tous les savants qui s'occupent de cette grave question.

Il importe de faire attention à la ressemblance parfaite qui existe entre les silex du tombeau de Josué (appelés *historiques*) et les silex que l'on veut être *préhistoriques*. Cette identité est un fait. Il faut encore ajouter que le savant voyageur a trouvé entre le mont Thabor et la mer de Tibériade, sur un plateau élevé d'environ 300 mètres au-dessus du niveau du Jourdain, dans des terrains non-seulement récents, mais à la surface du sol, une hache et d'autres pièces regardées comme essentiellement caractéristiques des terrains miocènes, pliocènes, éocènes et quaternaires. A cette occasion, M. Richard émet la pensée suivante: c'est qu'on veut généralement établir l'âge des silex taillés par les terrains; il lui semble que c'est le contraire qu'il faudrait faire; ce sont les silex taillés qui doivent donner la date des terrains, comme les fossiles donnent la date des roches. En terminant, l'auteur exprime l'espoir que le temps viendra, et ce temps peut être peu éloigné, où la science sera d'accord avec la Bible *sur l'origine et l'âge de l'homme dans le monde*, comme il y a accord maintenant sur l'antiquité des monuments égyptiens, des temples de Denderah, etc. »

4. Conclusions.

Comme nous l'avons dit, il nous a été donné de toucher les silex de Josué; sur cette vue et sur le récit de M. l'abbé Richard et de M. l'abbé Moigno, nous avons fait les observations suivantes, qui ont éte approuvées de ces deux savants géologues.

A l'époque où l'officine de ces silex était en grande activité au pied de Sinaï et où l'on en avait tant de spécimens à Galgal, l'usage du fer était connu depuis longtemps, en Egypte et ailleurs. Dès l'an 688 du monde, la *Genèse* nous montre Tubal-Caïn, habile à travailler le fer et l'airain [1], et

[1] *Genèse*, IV, 22.

l'on peut voir dans les *Annales* le solide article de M. l'abbé de Barral, prouvant qu'avant Tubal-Caïn l'usage du fer existait déjà [1]. Au pied du Sinaï Moïse nous montre les Israélites connaissant très-bien l'usage du fer et les menace en leur disant : « Je vous donnerai des cieux comme du fer [2]. » Il nous apprend de plus que les peuples de Chanaan avaient l'usage de tous les métaux. Après une victoire sur les Madianites, Moïse dit : « que l'or, l'argent, l'airain, le fer, l'étain, le » plomb... soient purifiés par le feu [3]. » Josué parle des *chariots de fer* des Chananéens [4].

Vers cette même époque, Job savait que le fer *était tiré de la terre* [5] et de plus qu'on écrivait avec un stylet de fer sur le plomb et sur la pierre [6].

Si donc à cette époque on trouve au Sinaï et à Galgal des couteaux, des pointes de flèche, des haches de pierre, ce n'est pas une preuve que le fer n'existait pas ; il ne formait pas un *âge préexistant* à celui du bronze ou du fer, mais c'était une industrie parallèle et contemporaine de l'usage du fer. La raison est facile à deviner.

Les Israélites avaient emporté peu d'ustensiles d'Egypte ; au Sinaï, il n'y avait pas de mines de fer, ils n'avaient pas le temps ou la facilité de le préparer. Les hommes riches seuls ou les pères de famille devaient avoir des couteaux de fer ou d'acier, mais les enfants, les femmes et toute la population qui y prit naissance, manquaient nécessairement de couteaux pour leur usage particulier ; ayant trouvé là des silex en abondance, ils les transformèrent en couteaux. Et, en effet, ces couteaux de pierre remplaçaient parfaitement le couteau de fer, pour les usages ordinaires de la vie, pour couper les légumes, les viandes, les divers objets du ménage. Voilà l'explication de ces innombrables couteaux de silex, trouvés en Egypte, au Sinaï, en Palestine.

Et cette explication s'applique forcément aux autres pays où

[1] *Annales*, t. XIX, p. 198 (5e série).
[2] *Lévitique*, XXVI, 19.
[3] *Nombres*, XXXI, 22.
[4] Josué, XVII, 16.
[5] Job, XXVIII, 2.
[6] Job, XIX, 24.

l'on a trouvé les couteaux silex. Ils ne prouvent pas qu'il n'y eut pas des couteaux de fer; ceux-ci, si on n'en trouve pas, c'est qu'ils ont pu être rongés par la rouille; c'est que aussi quelques tribus ayant émigré dans des terres auparavant inhabitées, ne pouvant y trouver des mines de fer ou du fer préparé, alors avaient recours aux silex dont la matière était toute prête. Quand les habitants des *cités lacustres* de la Suisse d'ailleurs se servaient d'instruments en pierre, cela ne prouve nullement qu'en Egypte, en Palestine, en Assyrie, on ne connût pas le fer et l'acier. L'âge de pierre, comme l'âge de l'airain et l'âge de fer, étaient donc *contemporains*, et en ce moment même on sait qu'il y a des tribus, dans l'Océanie et ailleurs, qui ne connaissent que des instruments de pierre.

Voilà la vérité sur les différents âges que l'on a voulu superposer l'un sur l'autre dans l'humanité, pour contrarier la Bible.

Ajoutons, en dernier lieu, que l'existence des peuples *Chalybles* ou connaissant la préparation de l'*acier* (*Chalybs*) se perd dans la nuit des temps. Ils sont nommés déjà dans *Orphée*[1], dans *Homère*, qui les appelle *Halizones*, d'après Etienne de Byzance[2]. *Callimaque* les maudit, comme ayant les premiers tiré le fer de la terre[3], ce que *Catule* traduisait aux Romains[4], et *Strabon* dit que ceux qu'on appelle *Chaldéens* étaient autrefois appelés *Chalybes*[5].

Or, les Chalybes sont placés à l'est du Pont-Euxin, dans le pays qui fut habité par les descendants de *Tubal*, le père de ce *Tubal-Caïn* que la Bible nous a cité comme travaillant le fer[6].

Toutes ces citations nous paraissent prouver assez clairement que les âges de pierre, de bronze et de fer ont été simultanés.

A. Bonnetty.

[1] Orphée, *Argonautiques*, v. 739.

[2] Homère, *Iliad.*, II 857; Etienne, au mot *Chalybes*. Voir aussi Eustathe sur Denys, v. 767, dans *Geog. vet.*, t. II, p. 350, édit. Didot.

[3] Callimaque, *Fragment*, 509, p. 320, édit. de Blomfield.

[4] Catule, *de Comâ Berenicis*, *Carmen* LXVI, 48.

[5] Strabon, *Géog.*, l. XII, p. 548.

[6] Voir la carte de l'Asie-Mineure de d'Anville et celle de la dispersion des peuples dans Bochart, *Geog. sacra*. Carte 1; in-fol. Lug. Bat., 1707.

Enseignement catholique.

CONDAMNATION PAR MGR MARET DE SON LIVRE :

DU CONCILE GÉNÉRAL ET DE LA PAIX RELIGIEUSE

ET

Défense contre les attaques d'un Rationaliste sur sa soumission.

Les *Annales* ont longuement signalé [1] les nombreuses erreurs qui se trouvaient dans cet ouvrage de Mgr Maret. Aussi c'est avec empressement qu'elles insèrent la condamnation suivante qu'il vient d'en faire.

« Adhæsionem *puram ac simplicem* quam Constitutioni dogmaticæ, in sessione publica concilii Vaticani die 18 julii *præcedentis* anni habita, prolatæ et a Summo Pontifice confirmatæ, antea præbui renovans, quidquid in opere meo : *Du Concile général et de la paix religieuse. — Le Pape et les évêques*, huic Constitutioni et ante actarum Synodorum, romanorumque Pontificum definitionibus et decretis adversatur, prorsus rejicio ; insuperque *declaro quod* opus meum venale esse desinet. »

Renouvelant l'adhésion pure et simple que j'ai déjà donnée à la Constitution dogmatique proclamée dans la session publique du Concile du Vatican du 18 juillet de l'année précédente, et confirmée par le Souverain Pontife, je rejette absolument tout ce qui, dans mon ouvrage : *Du Concile général et de la paix religieuse, — le Pape et les évêques*, est contraire à cette Constitution et aux définitions et décrets des Conciles précédents et des Pontifes romains. Je déclare, en outre, que mon ouvrage cesse d'être en vente.

Le latin de cette déclaration pourrait être meilleur ; mais l'acte en est souverainement louable, et l'on assure que S. S. Pie IX en a fait témoigner sa satisfaction à l'auteur.

Mais tandis que les vrais catholiques et on peut dire toute l'Église se réjouissent de cet acte, et trouvent tout naturel qu'un évêque se soumette, non point à la parole ou à l'opinion d'un homme, mais à la parole de Dieu même dont cet homme est le dépositaire et le gardien, ceux malheureusement en si grand nombre, qui n'ont pas été instruits de cette coordination des vérités de dogme et de morale, mais auxquels on n'a appris que cette Philosophie qui fait naître et conserver

[1] *Annales*, t. xx, p. 371 et 420 (5e série).

a vérité dans la seule raison humaine; ceux-là blâment et raillent Mgr Maret de ce qu'il se soumet, croient-ils, à un autre homme, qu'ils regardent comme un simple Philosophe et Rationaliste, comme eux. Ils trouvent là malheureusement Mgr Maret, qui leur a dit que la raison humaine est un *écoulement de la substance divine, une participation à la raison divine*, que la conscience humaine est le Sinaï où Dieu fait entendre sa voix à l'homme et lui enseigne ses devoirs[1]. Ce sont ces principes que nous avons critiqués, et qui au fond sont ceux de toutes les Philosophies, qui séparent complétement la Philosophie, parlant au nom de la seule lumière naturelle, de la Théologie, parlant au nom de la lumière, enseignée, traditionnelle.

Voici donc maintenant la lumière naturelle, prétendue seule, donnant ses leçons à la lumière révélée, et cela dans l'école la plus nombreuse, la plus répandue de notre France. Nous voulons parler d'un article insultant publié par le *Siècle*[2]. On le trouvera instructif dans ce combat de la Raison, s'appuyant sur la nature supposée seule, contre la Raison, se fondant sur la Révélation et l'enseignement traditionnel :

Et maintenant, monseigneur Maret, évêque de Sura *in partibus*, chanoine du chapitre de Saint-Denis, ancien doyen de la Sorbonne et professeur de dogme : A genoux ! à genoux aux pieds du Saint-Père !

Vous avez publié, quelques mois avant le Concile, un livre où vous avez mis toute votre âme et toute votre raison de prêtre, une raison mûrie par cinquante ans d'études théologiques : *Vous avez commis un crime!*

Vous avez avancé, dans la droiture de votre cœur et dans la sincérité de vos procédés dialectiques, que deux et deux font quatre et que le pape ne saurait être infaillible : *Vous avez commis un crime!*

Si le *Siècle* savait que tant qu'un dogme n'est pas défini, il est permis non-seulement à tout évêque, mais à tout laïque de le combattre, il ne dirait pas que Mgr Maret *a commis un crime*. — 1re erreur du *Siècle*.

Vous avez cru à la *souveraineté de la raison humaine*, éclairée par la justice et la science : *Vous avez commis un crime!*

Non, Mgr Maret n'a pas cru à *la souveraineté de la Raison humaine*. Dans sa pensée, il ne l'a jamais crue supérieure à la Révélation de Dieu, conservée par l'Église. Il a seulement

[1] Voir les textes, dans les *Annales*, t. xx, p. 375, 383, 348 (5e série).
[2] Voir le *Siècle* du 17 septembre 1871.

exagéré sa puissance à faire tout accorder avec les croyances chrétiennes. Surtout, il a négligé, pour ne pas donner prise aux attaques rationalistes, d'indiquer quelle est son origine et sa formation. Aussi il peut justement demander au *Siècle* quelle est cette *justice* et cette *science* qui doivent éclairer la raison. Faut-il dire que ce sont celles du *Siècle* et de son rédacteur? Mais tout le monde n'accorde pas cela. Alors que deviennent la justice et la science des autres? Ils ont *leur* raison éclairée de *leur* justice et de *leur* science. Ils ont donc le droit de parler au *Siècle*, comme il parle à Mgr Maret, et de lui dire : en contredisant ma Raison souveraine, vous commettez un crime. — 2e erreur du *Siècle*.

La *raison* est diabolique, la *science* est diabolique, la *justice* est diabolique : il n'y a de saint que la *foi*, il n'y a de sacré que l'*ignorance*.

A genoux, évêque de Sura, *théologien de Satan*, fauteur des plus abominables hérésies!

On vous épargne le cierge de six livres et la corde au cou, mais il faut faire tout haut votre *meâ culpâ* :

Que l'on fasse bien attention que ces ignobles lignes ne s'adressent pas seulement à Mgr Maret, mais encore à tous les évêques qui ont adhéré au Concile, à tous les catholiques qui en ont accepté la définition, à tous ceux même qui n'admettent pas les définitions du *Siècle*.

Ces injures sont faites, comme on le voit, au nom de cette Raison naturelle, Science naturelle, Justice naturelle, les seules que connaisse la Philosophie séparée de la Théologie. Le *Siècle* ne parle là qu'au nom de cette Raison, prétendue seule.

Nous espérons que cela fera réfléchir les professeurs chrétiens qui ont fait cette séparation, et qui continuent à la faire encore. Car qu'ils y fassent attention, le *Siècle* parle à 100,000, à 150,000 disciples; il dissémine cette Philosophie personnelle dans les masses, qui, logiciens impitoyables, en font l'application immédiate. En effet, nous venons de les voir les *théologiens de Satan;* et nous subissons leurs œuvres. Or, il n'y en a pas un seul, qui ne crut, comme le *Siècle*, à sa propre Raison, à sa propre Science, et à sa propre Justice.

Ah! c'est que dans chacun d'eux a passé le principe délétère que la Raison humaine est une participation de la Raison divine, et que l'homme a la Vision directe de l'infini et de la

vérité; ils n'en savent pas la formule, mais ils l'appliquent tout naturellement.

Ici le *Siècle* cite la rétractation de Mgr Maret mise ci-dessus, puis il continue :

C'est bien, mon fils; relevez-vous, embrassez-moi et allez en paix! votre péché vous est pardonné.

Le *Siècle* croit dire une grosse injure, dans cette sotte raillerie. Elle n'a de raison qu'en supposant que personne ne peut se tromper, et que c'est une chose honteuse de reconnaître son erreur. Jusqu'à présent il était passé en proverbe, que tout honnête homme s'honorait en reconnaissant son erreur. Maintenant le *Siècle* enseigne à ses disciples d'abord que personne ne peut se tromper, et que lorsqu'on se trompe, il faut obstinément rester dans son opposition à la vérité ; — il continue.

Un homme s'arrachant les entrailles et le cœur, est-ce un spectacle plus lamentable que celui de ce *savant* supprimant, par un sot esprit d'obéissance, le livre, fruit de ses méditations et de ses veilles? Certes, des rétractations de cette nature ne sont point nouvelles dans l'histoire ecclésiastique ; mais il faut avouer qu'elles contrastent singulièrement avec les *tendances du génie moderne*. C'est à ce point que, loin de songer à les admirer comme autrefois, on se demande quelle est la plus digne de pitié, ou de l'*imbécillité* qui les exige, ou de la *faiblesse* qui les consent.

Castagnary.

Certes, ces paroles ont dû être bien pénibles à Mgr Maret. Ce compliment à sa *science* fait au moment même où il reconnaît qu'il s'est trompé, la qualification de *faiblesse* appliquée à son devoir d'évêque, de chrétien et même d'honnête homme, et surtout la grossière injure d'*imbécillité* jetée à Celui qu'il fait profession de respecter et de suivre, ont dû lui causer de cuisants remords d'avoir composé l'ouvrage, qui a pu être l'occasion de semblables injures.

Mais il nous semble que Mgr Maret, et tous les professeurs et auteurs qui posent en principe que la Raison humaine est une participation de la Raison divine, et que seule, elle peut arriver à connaître le Dieu naturel, les dogmes et les pratiques de la religion naturelle, doivent voir où conduisent logiquement ces principes.

Quant au *Siècle* et à *M. Castagnary* qui a signé l'article, nous voudrions bien qu'ils nous définissent ce que c'est que

le *Génie moderne*. En fait de dogme et de morale, ce qu'il a conservé de bon, c'est le Christianisme qui le lui a appris. La preuve, c'est que, si M. Castagnary était né dans l'Inde ou dans l'Océanie, son *Génie* serait de vouloir mourir tenant entre les mains la queue d'une vache, ou d'adorer le Manitou que lui montre le jongleur. Le Génie moderne est un Christianisme travesti.

A. BONNETTY.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

ITALIE-ROME. *Ouvrages mis à l'index.*

Par décret du 6 septembre 1870 ont été mis à l'index les ouvrages suivants

La figlia di Maria, Bozzetto Sociale di Tito Strocchi Lucca, 1869.

Cenni biografici, del Dottore Ferdinando Boccalari. Bologna, 1869.

Saggi filosofici, di Antonio Lonigo, 2ᵉ ediz., e Poesie varie inedite dello stesso Autore. Firenze, 1869.

Itinerario di Dante Alighieri, per Enrico Croce. Livorno, 1869.

La Scienza della Ragione, per Stefanoni Luigi. Milano, 1862. — *Décret du S. Office du* 12 *janvier* 1870.

La Rivelazione della Ragione, Trattato fisiologico popolare di Padre Pietro da Milano Pedra Pietro. Milano, 1866. —*Décret du S. Office du* 17 *février* 1870.

Le Psicopatie contagioce, Saggio nosologico del Dott. Bianco Giuseppe di Fossano. Torino, 1868. — *Décret du S. Office du* 15 *juin* 1870.

Alleanza Monteistica universale (cum appendice seorsum edita, p. 14). Firenze, 1870.

Annuaire de l'Institut Canadien pour 1869. Montréal, 1870. — *Décret du S. Office du* 31 *août* 1810.

O Papa-Rei e o Concilio, par Manuel Nunes Giraldes, etc. — C'est-à-dire *le Pape-Roi et le Concile*, par Emmanuel Nunes Giraldes, Professeur de droit politique et de droit ecclésiastique à l'Université de Coïmbre. Lisbonne, 1870.

Die Theologie des Leibnitz, etc. En latin : *Theologia Leibnitii* ex universis editis, multisque nundum editis fontibus, cum speciali respectu ad ecclesiastica hujus temporis adjuncta, nunc primum integre exposita a Dre A. Pichler, præfecto bibliothecæ publicæ imperialis Petropoli ac socio correspondente Monacensis Scientiarum Academiæ, *Pars Secunda*, 1870. — La 1ʳᵉ partie déjà condamnée le 12 juin 1869.

Die wahren Hindernisse. En latin : *Vera impedimenta et conditiones fundamentales integræ reformationis Ecclesiæ catholicæ*, in primis in Germania, expensa a Dre A. Pichler. Lipsiæ, 1870.

L'Auteur de l'ouvrage prohibé par décret du S. Office du 17 janvier 1866, intitulé : *Problemi fondamentali di Teologia Cristiana*, per Mariano Maresca, a réprouvé son ouvrage et s'est humblement soumis.

BIBLIOGRAPHIE.

BIBLIOTHECA HISTORICA MEDII ÆVI. — *Wegweiser durch die Geschichtswerke des Europaischen Mittelalters von 375-1500. Wols tandiges Inhaltsverzeichniss zu Acta Sanctorum des Bollandisten. Anhang Quellenkunde fur die Geschichte des Europaischen Staaten wahrend des Mittelalters,* von August. POTTHAST. Berlin, Kastner, 1802, gr. in-8° de VIII-1012 p. — *Supplément nedst einer zeitfolge der Romische Papste, dev Deutschen Kaiser und Konige, sowie sammtlicher Deutschen Bischese,* v., A.-P. Berlin, Weter, 1808, gr. in-8° de IV-456 p.

L'étude de l'histoire du moyen âge, d'après les sources, a fait de notre temps des progrès considérables. Outre qu'un grand nombre de chroniques inédites ont été mises au jour, celles qui ne l'étaient plus ont été reproduites avec plus de fidélité d'après les manuscrits. Eparses dans des collections souvent peu accessibles ou dans des publications individuelles, ces sources n'étaient connues que d'un petit nombre de bibliographes spéciaux. Bien qu'il ne soit point e premier essai de ce genre, le travail de M. Potthast comble une véritable lacune. Nous serions heureux si la description que nous allons donner de tout ce que renferme cet important répertoire pouvait suggérer à ceux qui s'occupent sérieusement de l'histoire du moyen âge la pensée de se le procurer.

Il se compose de trois parties :

La 1re *partie* offre l'indication bibliographique des recueils et des mélanges dans lesquels se trouvent imprimés les histoires du moyen-âge (de l'an 315 à 1500) : d'abord les recueils généraux, puis les ouvrages spéciaux à diverses contrées, enfin les mêmes publications rangées alphabétiquement. On trouve dans cette dernière table le contenu de toutes les collections un peu importantes, tantôt par ordre chronologique ou de tomaison, tantôt par ordre alphabétique des auteurs, suivant que l'un ou l'autre mode peut mieux faciliter les recherches; on remarquera à l'article MIGNE une bonne table des auteurs renfermés dans le *Patrologiæ cursus completus*, avec renvois aux 217 volumes de la série latine. Le déplorable accident arrivé à ce monumental ouvrage ne le rend que plus précieux. Et nous sommes heureux de constater fréquemment l'usage qu'en font les étrangers dans leurs ouvrages. Le dernier exemple nous est fourni par une monographie toute française par le sujet : *Forschungen zur Geschichte des Abtes Hugo I von Cluny* (1049-1109), qui a pour auteur le docteur Richard LEHMANN (Gottingen, 1869, in-8° de 113 p.).

Dans sa 2e partie, M. Potthast donne l'énumération alphabétique de tous les auteurs qui ont écrit, en n'importe quelle langue, l'histoire du moyen âge, ainsi que des ouvrages ou opuscules historiques dont l'auteur n'est pas connu ou qu'il y avait utilité à ne pas mettre sous son nom. Pour chaque auteur on trouve énumérés, encore par ordre alphabétique, ses divers travaux historiques, parfois avec une note biographique ou littéraire, puis invariablement l'indication des manuscrits qui en existent à la connaissance de M. Pot-

thast, des éditions, des traductions et des ouvrages à consulter. Ce qu'il a fallu de patience pour classer cette multitude de détails, on ne saurait l'apprécier sans avoir étudié soi-même la bibliographie du moyen âge. Cette partie est d'un secours inappréciable : grâce à elle on peut rapidement constater si une chronique est inédite ou si elle a été publiée, où et par qui, des renvois multipliés permettent de retrouver un ouvrage sous quelque variété de dénomination qu'il se cache.

La 3e partie n'est, à proprement parler, qu'un dédoublement de la seconde; l'auteur y a réuni les articles de celle-ci qui commençaient par les mots : *Acta*, *Elogium*, *Gesta*, *Historia*, *Inventio*, *Legenda*, *Martyrium*, *Miracula*, *Oratio*, *Revelatio*, *Translatio* et *Versus*, c'est-à-dire les articles essentiellement biographiques, soit d'auteurs connus, soit anonymes. On trouve donc ici un catalogue alphabétique des saints, bienheureux et autres personnages plus ou moins célèbres du moyen-âge avec l'indication des écrits de tout genre dont ils ont pu être l'objet. Le recueil infiniment précieux des *Acta Sanctorum* des Bollandistes, qui forme présentement 60 volumes in-folio, s'y trouve complétement analysé page par page. On ne possédait aucune table en ce genre et celle de M. Potthast est destinée à abréger singulièrement les recherches. Les mêmes qualités la distinguent que les précédentes.

Nous ne sommes point au bout du volume, et il nous reste à y signaler un important *appendice* : c'est une classification des États de l'Europe conformément à son histoire au moyen âge, avec indication pour chacun d'eux des auteurs et opuscules qui lui sont relatifs. Grâce à cette table et aux références qu'elle donne aux précédentes, on aperçoit d'un coup-d'œil quelles sources il faut consulter sur un point d'histoire même particulier.

Les divisions que nous venons d'énumérer sont celles de la *Bibliotheca* publiée en 1862. Six ans après, l'auteur a eu la matière d'un volumineux *Supplément*, qui a paru il y a un peu plus d'un an. Ce volume complémentaire offre les mêmes divisions que celui auquel il se rapporte. Il est toutefois à remarquer que les suppléments proprement dits ne comprennent que 186 pag. sur 456. Voici ce qu'offre la suite, en une série d'appendices des plus utiles. D'abord un catalogue alphabétique complet des noms des saints, avec indication de leur qualité distinctive et du jour de leur mort, puis une autre table chronologique des Papes, avec mention des empereurs et des rois des Romains correspondants, enfin les listes chronologiques des titulaires des différents siéges épiscopaux de l'Allemagne. Il faut remarquer, à l'égard de cette dernière, qu'elle renferme un certain nombre d'évêchés français que voici : Belley, Besançon, Cambray, Metz, Strasbourg, Toul, Verdun. Signalons encore une liste des féries et des fêtes dont on rencontre la mention dans les chartes du moyen âge.

Le substantiel répertoire de M. Potthast méritait une analyse un peu détaillée, nous ne nous flattons pas cependant d'avoir épuisé son contenu. Bien qu'il soit rédigé en allemand, il ne laissera pas d'être d'un usage facile et fructueux à ceux qui ignorent cette langue : la plus grande partie des renseignements sont en latin et la lecture des notes n'est nullement indispensable, souvent même, disons-le, peu profitable. Les suppléments successifs (parfois au nombre de trois) qu'il a faits à son travail primitif nécessiteraient assuré-

ment une nouvelle édition, dans laquelle ils devront être tous fondus. Mais telle qu'elle est sa *Bibliotheca historica medii ævi* est destinée à rendre de grands services et il serait à désirer qu'il se produisît souvent des bibliographies faites avec autant d'intelligence et d'un si fréquent usage.

L'abbé C.-V.-I. CHEVALIER.

RÉPERTOIRE DES SOURCES HISTORIQUES DU MOYEN AGE.

M. l'abbé Chevalier vient de nous faire connaître la valeur de l'ouvrage de M. Potthast, mais il nous en fait connaître en même-temps l'imperfection en ce que sa *Bibliotheca* ne mentionne que les ouvrages qui ont paru de 315 à 1509. On voit quelle immense lacune de 1314 ans existe, et combien il est utile, nous osons dire indispensable, de la voir combler. Or, c'est ce que vient de se proposer la *Société bibliographique*, en publiant l'ouvrage dont nous venons de donner le titre, et elle en a confié la rédaction à M. l'abbé Chevalier lui-même. Il était impossible de faire un meilleur choix.

Voici le programme que cette Société publie et que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs : A. B.

« Notre siècle est, comme on l'a dit, le siècle de la critique. Mais, si toutes les sciences ont été de nos jours agrandies et éclairées, l'histoire est peut-être celle qui a reçu les plus utiles, les meilleurs développements. On ne veut plus aujourd'hui se contenter de documents de seconde ou troisième main ; on s'obstine généreusement à remonter aux sources. Excellente tendance, d'ailleurs, et qui n'a qu'un défaut : celui d'être souvent difficile à satisfaire. Les sources de l'histoire du moyen âge sont, en effet, tellement abondantes, tellement nombreuses, et parfois tellement secrètes, que les plus hardis investigateurs se découragent et renoncent à les trouver. Sur chaque fait de nos longues annales, il y a presque toujours à consulter vingt textes différents. Où sont ces textes ? Sont-ils inédits ? Et s'ils ne le sont pas, qui les a publiés ? A quelle condition faut-il ajouter le plus de confiance ? Que renferment ces immenses Recueils de Bénédictins, ces *Amplissimæ collectiones*, si précieuses sans doute, mais d'un usage si peu familier à la plupart de nos érudits ?

» Tant de difficultés devaient préoccuper la *Société bibliographique*, qui veut, avant tout, montrer aux travailleurs le chemin des sources. Elle espère atteindre ce but, dans le domaine historique, par la publication d'un *Répertoire des sources historiques du moyen âge*. Et le moyen âge, tel que nous l'entendons, s'étend depuis les premiers siècles de l'Eglise jusqu'aux premières années du 16e siècle.

» Quelques mots sur le plan de l'ouvrage.

» La forme du *Dictionnaire* est la plus commode et la meilleure : c'est celle que nous adoptons.

» Notre *Répertoire* comprendra, par ordre alphabétique, l'indication de tous les auteurs et de tous les écrits anonymes sur toute l'histoire du moyen âge. A la suite du nom de l'auteur, on trouvera les dates extrêmes de sa vie, puis la liste critique de ses productions historiques. Chacune d'elles sera accompagnée du signalement exact de tous les manuscrits qu'on en connait, de toutes les éditions et traductions qui en ont été faites, des ouvrages spéciaux à consulter.

Indépendamment de cette table générale, qui forme le noyau de l'ouvrage, on trouvera, *à leur place alphabétique*, les tables particulières que nous allons indiquer, et qui achèveront de jeter la lumière sur les plus obscures recherches. Au mot de chaque pays ou de chaque ville importante : *France*, *Angleterre*, *Normandie*, *Paris*, nous indiquerons les principaux ouvrages à consulter sur l'histoire de cette ville ou de ce pays. Au mot *Spicilegium*, par exemple, et à tous les mots par lesquels commencent les titres de nos grandes Collections, nous donnerons la *table* des écrits historiques renfermés dans ces Recueils. Au mot *Conciles*, nous fournirons la liste de tous les Conciles tenus depuis la fondation de l'Église jusqu'à l'an 1500, avec le renvoi aux grandes collections qui en offrent le texte. Au mot *Saint*, on trouvera le catalogue des saints dont la fête figure dans les documents du moyen âge, suivi d'un autre catalogue des *fêtes* et *féries* qui servent à la chronologie de cette même époque. Aux mots *Pape*, *Allemagne* (empereurs d'), *France* (rois de), *Patriarches*, *Evêques* français, etc.. on trouvera des listes complètes, empruntées à l'*Art de vérifier les dates* rectifié, au *Gallia Christiana*, etc.

» La Société bibliographique n'entend rien négliger pour faire de cet ouvrage un véritable *Manuel bibliographique de l'histoire du moyen âge*. Elle est même toute disposée à adopter telle addition utile qu'on voudrait lui proposer.

» L'ouvrage sera publié par M. l'abbé C.-U.-J. *Chevalier*, membre de la Société bibliographique, éditeur des Cartulaires de N.-D. de Léoncel, de Montélimar, etc., sous la direction d'un comité composé de MM. Anatole de Barthélemy, Boutaric, et Léon Gautier, membres du Conseil de la Société.

» Il formera un volume grand in-8° compact, à deux colonnes, qui paraîtra en quatre fascicules. Le prix de ce volume est fixé à 20 fr. Pour MM. les Membres de la Société bibliographique, le prix ne sera que de 13 fr. 50.

» On souscrit à l'adresse de M. de Graët, agent de la Société, rue du Bac, n° 77.

OU EN SOMMES-NOUS? — Étude sur les événements actuels (1870-1871), par Mgr Gaume, protonotaire apostolique, docteur en théologie, in-8° de 384 p., à Paris, librairie Gaume frère, et Duprey.

DÉMONSTRATION DE L'AUTHENTICITÉ MOSAIQUE DU LÉVITIQUE ET DES NOMBRES, par Charles Schœbel, in-8°, 132 p. Paris, librairie orientale de Maisonneuve.

DÉMONSTRATION DE L'AUTHENTICITÉ MOSAIQUE DE L'EXODE, par Charles Schœbel, in-8° de 102 p. Paris, librairie orientale de Maisonneuve.

Le Propriétaire-Gérant : A. Bonnetty.

Versailles. — Imprim. Beau, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 10. — Octobre 1871.

Philologie catholique.

LA SCIENCE DU LANGAGE

Par Alfred GILLY,
Docteur en théologie et en droit canon, Directeur au grand séminaire de Nimes.

2e ARTICLE [1].

10. Du caractère de la langue primitive.

Après avoir admis que l'unité de la langue primitive fut rompue par l'action naturelle de l'homme, M. l'abbé Gilly cherche à deviner quels ont dû être les caractères de cette langue. Il renonce à bon droit à retrouver toute la langue primitive; mais en se restreignant à rechercher seulement quels ont dû être les caractères essentiels de cette langue, il se laisse aller à la théorie allemande de Renan, que l'homme a inventé le langage. Ainsi il cite ce texte de M. Renan :

« Il faut admettre, chez les premiers parlants, un sens spé- » cial de la nature, qui donnait à tout une signification, » voyant l'âme dans le dehors, et le dehors dans l'âme » (p. 178). »

Nous avouons ne pas comprendre ce que c'est que voir l'âme dans le dehors et le dehors dans l'âme, et nous ne savons si M. Renan et M. l'abbé Gilly l'ont compris. Au lieu de ce *sens spécial* qu'ils ne définissent pas, qu'ils avouent avoir été perdu à jamais, nous trouvons plus clair et plus compréhensible de mettre l'enseignement direct de Dieu, qui, en créant le corps complet, créa aussi l'âme complète. M. l'abbé Gilly conclut « que la langue primitive a dû avoir *pour carac-*

[1] Voir le 1er article ci-dessus; p. 165.

» *tère,* une relation organique entre l'expression phonétique » de l'idée et l'idée elle-même (p. 180). »

Nous allons voir quelles conclusions il va tirer de cette théorie.

11. Action de Dieu supprimée et remplacée par celle de l'homme.

Nous avons exposé les preuves de l'intervention directe, personnelle de Dieu dans la manière dont les premières communications de Dieu avec le premier homme ont eu lieu. Elle a été extérieure et positive. S. Augustin nous l'a expliqué en termes clairs et précis [1].

Voyons maintenant comment M. l'abbé Gilly supprime cette action de Dieu et la remplace par l'action de l'homme.

Ce n'est pas directement que M. l'abbé Gilly la supprime; mais il la dénature en changeant la signification des termes, qu'il torture pour les faire passer de l'*objectivisme*, selon son expression, au *subjectivisme*, transformant ainsi l'histoire en métaphysique. — Nous en détachons les principes qui lui servent de base.

La première erreur de M. l'abbé Gilly est sur la science de l'homme primitif. Voici sa théorie :

« L'homme était *le plus grand savant dans tous les ordres* » que la terre eut jamais porté : ses inductions étaient instan- » tanées, ses déductions naturelles et promptes. La perfec- » tion de sa nature et les dons surnaturels, qui l'avaient enno- » bli, en faisaient l'*homme parfait,* l'homme par excellence » (p. 184). »

Ainsi M. Gilly constitue l'homme *parfait,* et il cite en note, à l'appui de cette qualité suprême, les PP. jésuites Kleutgen, Chastel, nos contemporains, et le P. jésuite Suarez, et puis S. Thomas [2], et après eux, et pour leur prêter appui, Stheinthal [3].

Malgré l'autorité de ces noms, dont nous ne voulons pas

[1] Voir ci-dessus, p. 177.

[2] Kleutgen, *die Theol. der Vorzeit*, 2 Bd., p. 517. — Chastel, *de l'Origine des Connaissances humaines, d'après l'Écriture sainte*, 1852, p. 80 et suiv. — Suarez, *de Opere* VI *dierum*, l. III, c. 6, 9, 10. — S. Thomas, *Summa*, 1a p. q. 94, a. 3.

[3] Stheinthal, *Zeitsch. fur Vœlkerps. und Sprachwiss.* I, s. 424.

discuter en ce moment les textes, nous n'hésitons pas à dire que c'est contre le récit de la Bible, et contre toutes les données de la philosophie, que l'homme est présenté comme *parfait;* c'est *complet* qu'il faut dire, ce qui est bien différent.

En effet, comment accorder cette perfection avec ce que dit la Bible, que l'homme n'avait d'abord la science ni du bien ni du mal? Est-ce que cette connaissance n'est pas essentielle, et nous pouvons dire la condition première de la perfection? En second lieu, comment accorder le titre de parfait à un être qui, presque dès l'instant de sa création, tombe dans la plus grave, et nous pourrions dire la plus sotte des imperfections. Le titre de parfait ne convient qu'à Dieu, c'est un de ses attributs incommunicables.

M. l'abbé Gilly donne encore à l'homme un attribut divin quand il dit :

« Il avait, par ses dons surnaturels, des notions claires et » sûres sur l'*essence des choses* (p. 184). »

L'essence des choses! Les scholastiques disent que l'essence des choses c'est *la substance même de Dieu.* Nous avons combattu cette théorie, que nous croyons entachée de panthéisme[1]. Celui-là seul qui a opéré la création en connaît l'essence.

De cette perfection supposée de l'homme, M. l'abbé Gilly, appuyé ici sur Renan, tire une conséquence que nos lecteurs trouveront au moins singulière.

« Au Paradis, écouter et comprendre n'étaient pas deux » opérations particulières. Le *parlé* était aussi clair à l'audi- » teur que ses propres pensées; il l'appréhendait par un seul » et même acte, parce que la parole était originellement » l'expression immédiate et organique de la pensée; elle *ne* » *contenait ni plus ni moins que ce qui était dans l'esprit de* » *l'interlocuteur* (p. 190). »

Ainsi il faut entendre, Bibliquement, que lorsque Dieu ordonna à Adam de ne pas manger du fruit défendu, cet ordre était déjà dans l'esprit d'Adam, Philosophiquement, il faut conclure que la conversation entre Adam et Eve dut être

[1] Voir la réfutation de cette thèse de la *Philosophie de Soissons*, dans les *Annales*, t. II, p. 183; IV, 128, et l'origine de cette théorie païenne, p. 311 (4e série).

singulièrement amusante, dès lors que l'un ne disait que ce que l'autre avait déjà dans son esprit! Un mauvais plaisant trouverait là une des raisons pour lesquelles la femme écouta si facilement le Serpent; à coup sûr, celui-ci lui dit quelque chose de nouveau, quelque chose qu'elle n'avait pas déjà dans l'esprit. C'est en quelque sorte supprimer la dualité personnelle pour ne faire qu'une unité monstrueuse.

Pour nous, nous attachant à des considérations de bon sens humain, nous dirons que l'homme et la femme, en souvenir des instructions de Dieu, à la vue des merveilles de la nature, durent avoir des impressions diverses qu'ils se communiquèrent mutuellement. L'un devait insister sur la bonté de Dieu, qui les avait créés et leur avait fait une position si belle; l'autre admirer la beauté de la création nouvelle. Adam pouvait indiquer à Eve le merveilleux éclat de la rose, et Eve la beauté suave et douce de la violette. Certes, la variété et la nouveauté ne pouvaient manquer à cette conversation.

Voilà ce qui ressort naturellement du récit Biblique. Quant au récit Philosophique, celui-ci se dérobe adroitement à la discussion : il a forgé cette infusion, cette compénétration de la parole primitive; mais il ajoute en même temps que cette parole, cet état, cette perfection n'existent plus. Inutile donc de discuter sur cela.

Et cependant voulons-nous nier qu'il n'y eut un état de perfection pour le premier homme? Nullement, mais ce n'est pas celui que M. Gilly, à la suite de Renan, de Schelling, de Steinthal, des PP. jésuites Kleutgen, Chastel, Suarez ont rêvé. C'est Dieu lui-même qui nous l'indique quand il dit à Abraham : « Marche devant moi, et sois parfait : *Ambula coram me et* » *esto perfectus* [1]. » Cette perfection consistait à marcher dans la voie que Dieu lui avait tracée, à se soumettre à la *discipline* indiquée par l'*Ecclésiastique*; à suivre la loi de la vie (*legem vitæ*); à être fidèle à l'alliance, (*testamentum æternum*) : toutes choses qu'il avait reçues de vive voix (*honorem vocis*).

Ce mode de perfection n'a pas disparu; il existe encore, et tout homme peut y parvenir. C'est là en quoi consiste cette voie du progrès, tant vantée avec raison.

[1] *Genèse*, XVII, 1.

Dans ce chapitre M. l'abbé Gilly cite le texte: « *Dieu dit:* » que la lumière soit, etc., (p. 194), » et ne veut reconnaître dans cette parole que l'idée que Dieu avait dans sa pensée. Il supprime ainsi cette belle expression que Dieu *verba*, c'est-à-dire que c'est par son *Verbe* qu'il fit la lumière. Il jette au vent cette parole de son Evangile que c'est « par le Verbe que » toutes choses ont été faites, *per ipsum omnia facta sunt,* » et que rien n'a été fait sans lui, *et sine ipso factum est nihil* [1]. Cette magnifique théorie du Logos, que Platon entrevoyait, et que saint Jean nous donne complète, M. l'abbé Gilly la supprime et transforme le *Verbe* en *idée* et en *pensée*. On ne saurait mieux annihiler la croyance de l'Eglise.

12. S'il est vrai que la théorie de M. Gilly soit conforme à la Bible.

Nous avons exposé jusqu'ici la théorie que M. l'abbé Gilly a formulée; et nous avons vu combien elle est opposée aux enseignements bibliques. M. l'abbé Gilly trouve au contraire qu'elle lui est conforme. « La révélation, dit-il, a établi sa » conformité avec la science, dans les questions qui précèdent » (p. 208.) »

Nos lecteurs ont à juger si cette assertion est vraie.

M. Gilly va continuer à montrer cette conformité à sa manière, et pour cela il se propose d'abord d'examiner l'utilité « du langage pour le premier homme et les services qu'il en » recevait (p. 209). » Et tout d'abord il donne une définition incomplète du langage en disant: « Le langage est la ma» nifestation de l'esprit qui pense, opérée par le sujet pensant » au moyen de sons articulés (*ib.*). » Dans cette définition, on oublie précisément ce qui est à prouver, à savoir si ce langage n'est pas le produit, le résultat, non pas seulement de la pensée intérieure, mais en outre d'un autre langage qui a été communiqué. Dans les organes humains on supprime l'organe de l'*ouïe*. Le langage, produit unique de la pensée, cela ne peut se dire que du Verbe de Dieu. Sans y faire attention, M. l'abbé Gilly, comme nous l'avons dit, fait de l'homme un Dieu.

Et cependant il faut avouer que M. l'abbé Gilly n'a pas

[1] S. Jean, c. I.

oublié l'*oreille*, et il en parle ainsi : « Les échos de son âme » formée à l'image de Dieu répétaient la louange de Dieu » que chantaient *à ses oreilles* la nature et ses divers règnes » (p. 211). » Seulement il oublie, simple inadvertance, que la nature ne chante ni ne parle. Ce n'est pas la nature qui prête sa voix à l'homme, c'est l'homme qui fait parler la nature. « Bénissez Dieu, toutes les œuvres de Dieu, » leur disent Daniel et le Psalmiste [1].

M. l'abbé Gilly en convient quand il dit : « Tandis que sa » pensée reconnaissante et aimante lui servait à être le pontife » des natures spirituelles, sa parole le rendait le pontife des » natures corporelles et spirituelles (p. 212). » C'est bien dit pour les natures corporelles ; mais nous ne savons comment il prouverait qu'Adam fut le pontife des anges. Ceci, ce nous semble, dépasse sa juridiction. Au reste la conséquence rentre assez dans la théorie de M. Gilly ; la nature ayant donné le premier choc à l'homme et la parole n'étant que la répercussion de ce choc, c'est en réalité la nature qui parle.

Ici M. l'abbé Gilly cite le célèbre texte de l'*Ecclésiastique* sur les dons que Dieu a faits à l'homme : « Il lui a donné, » est-il dit, pouvoir sur toutes les choses qui sont sur la » terre [2]. » Mais quant au texte du v. 11, où il est dit *que l'homme entendit l'honneur de la voix de Dieu*, M. Gilly le supprime dans tout le cours de son livre, comme l'ont fait Mgr Maret, et les PP. jésuites, Chastel, Kleutgen, la *Civiltà* et tous les ontologistes.

M. Gilly a déjà posé en principe que l'homme a été créé *parfait* par Dieu lui-même. Or, voici qu'il nous apprend que l'homme n'était pas parfait, et que c'est par un acte de sa volonté qu'il y est arrivé. « Aussi est-ce la volonté que l'homme » me avait d'atteindre sa perfection qui le détermina à parler, » et le premier langage que l'on entendit sur la terre fut la » prière d'amour de l'homme uni à son Dieu qui lui manifes- » tait son amour (p. 213). » Notons de plus ici que la Bible nous dit au contraire que la première parole entendue sur

[1] Benedicite, omnia opera Domini, Domino (Daniel), III, 57. — Benedicite Domino, omnia opera ejus (*Psal.*, CII, 22).

[2] *Eccli.*, c. XVII, v. 3.

la terre fut celle du Verbe, et que c'est le Verbe qui le premier parla à l'homme.

Voici encore une nouveauté :

« La parole, telle qu'elle était au Paradis, emportait avec » elle toute l'âme du premier homme, pour la mettre dans » l'âme de la première femme.... L'univers entier passait » d'une âme à l'autre par le langage, et il y passait en y apportant cette grande voix de la création qui chante la gloire de » son auteur (p. 215). »

Nous avouons encore médiocrement comprendre comment une âme peut passer tout entière dans une autre; c'est encore une de ces facultés que la nature humaine a perdues, et de plus comment l'univers put passer d'une âme dans l'autre. Ce sont là des phrases emphatiques, creuses, et qui tendraient à supprimer les personnalités pour faire une espèce d'unité panthéistique. C'est du Schelling, du Renan, du Stheinthal, du Maret et du Chastel; mais à coup sûr ce n'est pas de la science, ce n'est pas de la Bible.

13. Si l'ensemble des connaissances humaines a pu seul faire connaître Dieu, et si l'homme est l'auteur de la vie spirituelle?

M. l'abbé Gilly commence par cette assertion :

« Tous les secours que l'homme recevait du langage étaient » merveilleusement servis par les facultés du premier homme, » et par les connaissances suréminentes qu'il possédait sur » lui-même, sur le monde, *et sur Dieu* (p. 217). »

Nous appelons l'attention sur ces trois mots : *et sur Dieu.* D'où lui venaient ces connaissances suréminentes? On n'a parlé jusqu'à présent que des facultés de l'homme avec lesquelles, par le moyen du choc de la Nature, l'homme avait inventé le langage, s'était connu lui-même et avait connu l'*essence de toutes choses?* Est-ce que par hasard l'essence de Dieu serait comprise *dans ces choses?* C'est ce que semble admettre M. l'abbé Gilly, car il continue :

» Rappelons ici quelques principes de l'école sur la con» naissance intellectuelle. Ils nous montreront comment cette » parole primitive, *dont le facteur était l'ensemble des connais» sances humaines,* était capable de produire les effets que

» nous venons d'analyser, et de répondre à la dignité du pre-
» mier homme, pontife de la création, être *social*, *auteur* et
» propagateur de la vie matérielle et spirituelle qu'il possé-
» dait avec une telle plénitude (p. 217). »

Comme on le voit, c'est l'*ensemble des connaissances humaines* seules, c'est-à-dire la répercussion du choc de la nature, qui lui a donné la connaissance de Dieu. Nous, nous disons que le premier homme n'a connu de Dieu que ce que Dieu lui a révélé par son Verbe. Car « personne ne connaît le » Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils a voulu le ré» véler [1]. »

M. Gilly appelle ici le premier homme « *être social, auteur* » et propagateur de la vie matérielle et spirituelle. » Nous nions d'abord que le premier homme fut un *être social*, si, comme l'assure M. Gilly, il était *seul* sans rapport avec personne, sans *société avec Dieu*, qui seul existait d'abord avec lui. Mais nous nions surtout qu'il ait été l'*auteur de la vie spirituelle*. Cette qualification n'appartient qu'à Dieu. L'homme en a été le *propagateur* après l'avoir reçue de Dieu, « il lui » donna, *par ses oreilles, la loi de la vie*, nous dit la Bible, et l'homme la transmit à ses enfants : ainsi le *propagateur*, oui ; mais l'*auteur*, non. On le voit toujours, c'est l'homme que M. Gilly glisse à la place de Dieu.

M. l'abbé Gilly dit encore :

» La même essence est dans le Père, qui est dans le Fils, ou,
» pour mieux dire, elle est, comme Père, la connaissance gé-
» nératrice, le dire, τὸ *dicere*, et comme Fils la connaissance
» engendrée, le Verbe (p. 218). »

Ce Père qui est dans le Fils nous paraît peu orthodoxe. M. Gilly rectifie cette expression, mais par des termes encore plus inexacts ; car nous ne croyons pas que jamais aucune théologie ait appelé le Père du nom de *dire*. Ce *dire* est le même mot que le *Verbe* ; c'est donc confondre ou plutôt unifier le Père avec le Fils, grosse erreur théologique. L'orthodoxie dit que le Père agit par le Fils, *per ipsum omnia facta sunt*, et harmo-

[1] Neque Patrem quis novit nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare (Matth., XI, 27).

nise par le Saint-Esprit. Cela est loin de la tautologie de M. l'abbé Gilly.

M. l'abbé Gilly interpétant la scholastique à sa manière lui fait dire : « Aussi l'école s'est-elle complu à répéter, avec » *Aristote*, que notre nature intellectuelle, c'est-à-dire le prin- » cipe indestructible et immortel de notre être, *peut tout de-* » *venir* (p. 222). » Hegel a posé ce principe, flétri récemment par le Concile, que Dieu est *le devenir de tout* [1]. Mais n'est-ce pas encore plus faux et plus erroné de dire que c'est l'*homme qui peut tout devenir*. M. Gilly au reste complète sa pensée en ajoutant que « la faculté même de percevoir les » objets extérieurs suppose en l'homme une perfection, » qu'avec beaucoup de raison on peut nommer *une certaine* » *plénitude de l'être* (p. 223). »

M. l'abbé Gilly a-t-il bien compris la signification de ces mots : l'homme *peut tout devenir ;* l'homme a la *plénitude de l'être ?* Plénitude de l'Etre, mais c'est le nom propre et incommuniquable de Dieu. C'est faire de l'homme un Dieu, que de dire encore : « L'esprit de l'homme est comme une mer où » aboutissent toutes les perfections (p. 223). » — *Toutes les perfections,* rien que cela ? Quel attribut plus grand peut-on donner à Dieu ?

Voilà où l'on aboutit lorsqu'on prend pour guides les principes nuageux, et vides au fond, de cet *Aristote,* que quelques personnes ont substitué, jusqu'à un certain point, à l'Evangile, et que l'on s'efforce de diviniser de nouveau, dans nos écoles malgré les malédictions que les Conciles et les Pères ont lancées contre ce païen [2].

Identifier l'homme connaissant avec la chose connue, comme le fait M. l'abbé Gilly, n'est-ce pas la confusion de Babel, réalisée parmi nous ?

Et ici pour appuyer sa théorie, M. Gilly, qui n'a pas cité le texte de l'*Ecclésiastique,* ni celui de saint Augustin, *comment Dieu a parlé à l'homme,* emprunte au P. Chastel un texte de

[1] Voir *Annales,* t. I, p. 261 (6e série).

[2] Voir la liste de ces Pères et leurs textes dans les *Annales,* t. XVII, p. 185 et suiv. (4e série).

saint Grégoire de Nysse, qu'il torture pour le faire entrer dans ses vues.

14. Fausse interprétation donnée à un texte de S. Grégoire de Nysse.

Avant d'en parler, nous devons signaler et stigmatiser autant qu'il est en nous cette manière déloyale, et nous pouvons dire falsificative au premier chef, qui consiste à prendre des lignes séparées par des pages entières, les joindre les unes aux autres, sans les séparer par des points, et à les donner comme le texte de l'auteur que l'on allègue. Croirait-t-on, par exemple, que M. Gilly cite sous les mêmes guillemets, en 43 lignes sans solution, le texte de saint Grégoire qui en comprend 239? Non, jamais nous ne consentirons à appeler honnêtes de pareilles citations.

Venons maintenant à l'opinion de saint Grégoire; au lieu de cette théorie complète que l'homme a inventé le langage il se trouve, si on lit les 239 pages in-fol. de ce 12e *discours contre Eunomius* [1], que la question même, telle qu'elle est discutée en ce moment, n'y est pas même posée. Que voulait en effet Eunomius? « Entrant dans l'arène contre la divinité du » Fils de Dieu, en vibrant contre lui la *lance* d'*Aristote* (Ἀριστοτελικὴν αἰχμὴν) » selon l'expression de saint Grégoire (p. 1119), il développait cette théorie:

« Voici ce que dit ce nouvel explicateur des documents sa» crés: Dieu a nommé le germe, l'herbe, le foin, les semen» ces, le bois et tout le reste, *avant la formation de l'homme,* à » mesure qu'il les amenait à la création par son ordre [2]. »

C'est ainsi que de cette théorie des noms imposés aux choses *avant la création de l'homme,* les Eunomiens formaient une objection contre la divinité du Fils.

» Ces hérétiques, visant à ce but impie, pour mieux arriver » à la négation de la divinité du Fils unique affirment que

[1] Œuvres de S. Grégoire de Nysse dans *Patr. greeque,* t. 45, p. 910.

[2] Τοῦτο γάρ φησιν ὁ νέος ἐξηγητὴς τῶν μυστικῶν διδαγμάτων, ὅτι βλάστην, καὶ βοτάνην, καὶ χόρτον, καὶ σπέρμα, καὶ ξύλον, καὶ τὰ τοιαῦτα κατωνόμασε πρὸ τῆς τοῦ ἀνθρώπου κατασκευῆς ὁ Θεὸς, ἐν τῷ παράγειν εἰς κτίσιν τὰ γεγονότα διὰ προστάγματος (p. 976).

» la *non-génération* (ἀγηννησία) n'est pas l'essence du Père » mais, déformant ce mot, ils assurent que la Non-génération » est l'essence même de Dieu, afin que, par son opposition avec » ce qui est engendré, ils établissent la diversité de nature par » la diversité des noms (p. 918) [1].

» Ils disent en outre que la divine nature n'est autre chose » que la Non-génération (*Agennesia*) même ... Si donc l'*Agen-* » *nesia* est la véritable Déité, celui à qui ce nom ne convient » pas, rien de ce qui exprime la Déité ne saurait être trouvé » en lui [2].

Et ailleurs :

» Le but du combat dirigé contra nous est de démontrer que » le mot *Agennesia* n'a pu être inventé par les hommes, mais » *qu'il existait avant notre création* (p. 966); ils ajoutent que le » *nom* est la même chose que le *sujet*, auquel il s'applique » (p. 967). »

Telle était la théorie d'Eunomius.

» Ils dilatent leur bouche contre l'ineffable puissance, en » mesurant la nature ineffable sous une seule appellation, et » constreignant la nature de Dieu par le nom de *Agennesia*, afin » que par la voie de ce blasphème ils s'ouvrent une voie con- » tre l'Unique engendré (p. 951). »

C'est là seulement ce que veut combattre saint Grégoire, et, pour y parvenir, il veut prouver que le mot *Agennesia* n'a pas été inventé par Dieu lui-même, avant la création, pour nommer sa propre essence ; mais que ce sont les hommes qui ont inventé ce mot. On voit qu'il suffisait de dire que ce sont les hommes qui en ont fait l'application à Dieu. C'est ce qu'il dit ouvertement.

« Si donc Dieu a imposé les noms aux choses, suivant que » ce nouvel expositeur de l'histoire divine, l'explique, en nom- » mant le germe, l'herbe, le bois, le fruit, il est nécessaire » que Dieu ne les ait nommés que selon la complexion des syl-

[1] *Oraison*, 12ᵉ p. 918.

[2] Καὶ διὰ τοῦτο λέγουσι μηδὲν ἕτερον εἶναι τὴν Θείαν φύσιν, πλὴν τὴν Ἀγεννησίαν αὐτὴν.... οὕτως εἴπερ Ἀγεννησία ἐστὶν ἡ ἀληθινὴ Θεότης, ᾧ τὸ ὄνομα τοῦτο μὴ πρόσεστιν, οὐδὲ ἄλλο τι τῶν τὴν Θεότητα χαρακτηριζόντων τούτῳ πάντως ἐφευρεθήσεται (p. 930).

» labes, dont les unes sont formées par les lèvres, les autres » par la langue [1]. »

Il répondait encore :

« Je dis que les hommes sont les maîtres de la confection des » noms, accommodant selon leur volonté et le jugement de » chacun, convenablement, les appellations au sujet (p. 959) ; » car les noms n'affectent pas la nature, mais l'opération » (p. 962). Les hommes n'ont ni nommé, ni scruté la nature » divine elle-même, qui est au-dessus de tout nom (p. 946). »

On voit donc que saint Grégoire, dans le fond, nie que les noms aient été appliqués aux choses avant la création de l'homme et qu'Eunomius a tort d'appliquer le mot *Agennesia* à la Déité même.

Continuons sa réponse tronquée par M. l'abbé Gilly :

« Ce serait une puérilité, une niaiserie digne des Juifs, que » de se figurer Dieu comme un maître qui a fait épeler à l'hom- » me les noms destinés à former son langage. Les idées chré- » tiennes sur Dieu et ses perfections, sur le simple acte de sa » volonté qui a tiré l'univers du néant, répugnent à une con- » ception semblable (p. 991). »

C'est par ces 5 lignes que, sans en avertir, M. Gilly analyse les 53 lignes du texte, où saint Grégoire demande « si Dieu a » révélé les mots hébraïques *hyphi, nebel, in* et d'autres sem- » blables. Est-ce que, dit-il, Dieu a imposé ces appellations et » ces dénominations, et, dès le commencement, a-t-il prescrit » que ces choses fussent faites et nommées ainsi ? De telle sorte » que cette semence fut appelée *froment*, et la moelle du fro- » ment appelée *farine* (p. 991) ? »

Voilà ce que saint Grégoire a appelé puérilité et niaiserie.

Mais qui a jamais attribué à Dieu cette fonction puérile de magister ? Saint Augustin nous explique cela : « Dieu a créé

[1] Εἰ τοίνυν ὁ Θεὸς τὰ ὀνόματα τοῖς πράγμασι τίθεται, καθὼς ὁ νέος τῆς θείας ἱστορίας ἐξηγητὴς διεσάφησε, βλάστην, καὶ βοτάνην, καὶ ξύλον, καὶ καρπὸν ὀνομάζων, ἀνάγκη πᾶσα μὴ ἄλλως τούτων ἕκαστον εἰπεῖν αὐτὸν, ἢ ὡς λέγεται, κατὰ τὰς τῶν συλλαβῶν φημὶ συμπλοκὰς, ὧν αἱ μὲν διὰ χειλῶν, αἱ δὲ διὰ γλώσσης, etc. (p. 977).

» l'homme dans un état tel qu'il pouvait immédiatement com-
» prendre celui qui lui parlait et lui répondre [1]. »

Adam créé en l'âge viril, était, comme est sous nos yeux un homme de 20 ans, qui, tant qu'il est seul, ne parle pas, mais dès qu'on lui parle a de quoi comprendre et répondre. Tel fut Adam. C'est au reste ce que fait entendre saint Grégoire quand il ajoute : « Comme Dieu a donné aux animaux la faculté » de se mouvoir, il a communiqué à la nature humaine la » faculté de parler et d'articuler (*ib*). » Cela est vrai et se comprend. Mais quand de la faculté de parler il conclut : « Le » langage est donc une invention de notre esprit, » ce père confond évidemment la faculté de *parler* et la faculté d'*inventer*. Pour *parler* il faut savoir une langue; pour l'*invente* il faut tâtonner. C'est le choc de la nature, inventé par M. Gilly, qui, dans ce cas, aurait fait l'office de maître faisant épeler l'homme. Et voilà où est le cas de puérilité et niaiserie juive.

Sous nos yeux, les enfants ont la faculté d'apprendre le langage qu'on leur enseigne, mais non celle de l'inventer. Ici le saint Père ajoute en preuve une erreur : « Car, dit-il, de » même qu'au commencement, lorsque l'humanité toute en- » tière parlait la même langue, la sainte Ecriture ne fait pas » le moins du monde mention d'un enseignement divin du » langage (p. 995). »

C'est là une assertion inexacte. La sainte Ecriture dit expressément que Dieu donna au premier homme une langue, que l'homme entendit l'*honneur de sa voix*, et nous rappelle quelques-unes des paroles qu'il échangea avec l'homme. Dieu ne se servit pas des paroles que l'homme aurait inventées, c'est l'homme qui se servit de la langue que Dieu lui donna quand il le créa : *tout formé*.

Saint Grégoire ajoute, d'après M. Gilly :

» Ainsi, lorsque l'humanité a été forcée de se diviser en » plusieurs branches, à cause de la multiplicité des langues » qu'elle a parlées, il n'est pas dit que Dieu ait établi une loi » d'après laquelle *telle branche devait adopter tel langage déterminé* (p. 226). »

[1] Voir le texte de S. Augustin, ci-dessus p. 177.

Ce texte analysé de saint Grégoire, est encore inexact, car Dieu en divisant les hommes par langues leur a par là même imposé la nécessité de se réunir selon ces diverses langues. Cela va de soi, et c'est une loi de nécessité.

Après avoir ainsi longuement réfuté toutes les arguties d'Eunomius, saint Grégoire se tourne contre le véritable magister et auteur de sa vaine argumentation et il s'écrie :

« Qu'il se taise donc son porte-drapeau et souteneur de » dogmes, cet Aristote, dont il dit que l'opinion est semblable » à la sienne et s'accorde avec ses explications [1]. »

Ici avec une légèreté sans égale, M. l'abbé Gilly ose dire :

« L'opinion de l'innéité du langage a été l'opinion domi- » nante du paganisme, du judaïsme et des docteurs chrétiens » (p. 226). »

Voyons pour le *Paganisme*. Pour toute preuve M. Gilly dit :

« En appelant l'homme *animal logique et politique*, les Grecs » indiquaient que le langage est essentiel à sa nature (p. 226). » Sans doute le langage est essentiel à la nature de l'homme; mais quand est-ce que cela a voulu dire que le langage était de son invention, et non donné par Dieu lui-même, comme tout le reste de sa nature? La qualification de *politique* ou *social* est une preuve très-absolue que l'homme n'a jamais été seul, et qu'il a été dès l'abord en société avec quelqu'un.

Pour le *Judaïsme*. Ceci dépasse toutes les permissions. Comment ? La Bible professe que c'est Dieu qui a donné à l'homme la langue, et les règles de la vie en lui faisant entendre l'*honneur de sa voix* ; elle professe que dès le commencement Dieu *parla* à Adam, qu'Adam et Eve *entendirent sa voix* dans le jardin, et vous dites que les Juifs professent que c'est l'homme qui a inventé le langage? Ainsi Dieu se serait servi du langage inventé par l'homme pour parler avec lui, en sorte que ce serait l'homme qui aurait appris à Dieu à parler. En ce cas l'homme aurait pu dire légitimement ce que la Bible met dans la bouche des impies : *mes lèvres sont à moi* [2]; et alors il

[1] Σιγάσθω καὶ ὁ προστάτης αὐτοῦ καὶ σύμμαχος τῶν δογμάτων Ἀριστοτέλης, οὗ τὴν δόξαν ἐν τοῖς ἐφεξῆς φησί, τοῖς τῆς ἐπινοίας λόγοις συμφέρεσθαι (p. 1047).

[2] Labia nostra a nobis sunt; quis noster Dominus est (*Psal.*, XI, 5)?

aurait pu légitimement ajouter: *qui est notre maître?* — Non, on ne conçoit pas une pareille assertion. — M. Gilly cite pour toute preuve la paraphrase chaldaïque d'Onkelos, qui traduit le *animam viventem* de la Genèse (II, 7) par *animam loquentem*. Mais cela prouve au contraire que c'est Dieu qui a donné à l'homme la langue qu'il a parlée, et qu'elle n'est le fruit ni du choc de la nature, ni de la répercussion de l'âme humaine. Expressions barroques et qui en réalité ne disent rien.

Quant aux *docteurs chrétiens*, nous avouons que nous nous trouvons dans une grande perplexité. Nous avons établi, par la Bible, que Dieu avait créé l'homme dans un état complet, capable de comprendre au premier instant celui qui lui parlait et de lui répondre dans la même langue; jusqu'à présent nous avons combattu M. Gilly, disant que la nature seule chanta, comme il dit, à Adam, par un choc, et que Adam parla par la répercussion de ce choc. Il n'a reconnu aucune intervention positive de Dieu.

Or voici que toute cette théorie nous échappe, et M. Gilly nous en présente une autre qui est précisément la nôtre. Écoutons:

Frassen, docteur de Sorbonne, exprime cette opinion: « Nos premiers parents, dit-il, ont, à l'instant de leur » création, reçu de Dieu la langue en même temps que l'in- » telligence, » et il appelle insensée, pour ne pas dire impie et » hérétique, l'opinion de ceux qui prétendent que l'homme » est arrivé aux sons articulés par des sons inarticulés, et au » langage par la réunion des mots formés peu à peu (p. 227)[1]. »

Pour le coup nous voilà d'accord; cela est clair et il eût été à désirer que M. l'abbé Gilly s'en tînt là. Mais voilà qu'il va nous échapper encore, par une de ces formules Aristotéliciennes par lesquelles on dit oui et non en même temps. « Le » langage, dit-il avec M. Kaulen, est *in potentia* une des » perfections innées de l'homme, et *in actu* une activité libre » (p. 229)[2]. » En dépouillant cette phrase de la forme Aristotélicienne, elle veut dire: Dieu donna à Adam la faculté de parler, mais c'est Adam qui, par sa volonté libre, a créé le langage.

[1] M. Gilly renvoie au P. Chastel, de l'*Origine des Connais*, p. 109.
[2] *Die Sprachw.*, p. 224.

C'est ce qu'il avoue: « Le langage, ajoute-t-il, a donc été » en partie un don de Dieu fait à l'homme dans l'acte même » de la création (p. 229). » Ainsi, ajoutons-nous, la faculté de produire une chose est identifiée à la chose même produite. C'est de l'Aristote et du Kaulen; mais nous ne retrouvons plus l'opinion précitée de Frassen, « que nos premiers parents, » lors de leur création, ont reçu de Dieu le langage en même » temps que l'intelligence; « et quand M. Gilly ajoute: « Par » là s'explique tout ce que rapporte la Genèse de l'état primi- » tif de l'homme au paradis (*ib*), » nous lui ferons observer que toute cette théorie nuageuse est en opposition directe avec le récit si clair de la Genèse. De la théorie de M. l'abbé Gilly il n'y a qu'une conclusion à tirer: Dieu a donné à l'homme (*in potentia*) la faculté de parler; mais c'est l'homme qui a créé (*actu*) le langage, et toutes les règles, croyances et sciences renfermées dans le langage. Que l'on vienne dire que c'est là ce qu'a voulu dire la Bible et le Frassen cité par M. Gilly!

Nous devons faire observer en outre qu'en parlant des docteurs chrétiens M. l'abbé Gilly ne cite que Frassen, le P. Chastel et le docteur Grimm, *Urspr. der Spr.*, et passe sous silence M. de Bonald, M. de Maistre et toute l'Ecole traditionaliste; mais il en parlera un peu plus loin et nous verrons.

15. Les philosophes traditionalistes et rationalistes sur le langage.

Nous savons jusqu'à présent quelle est la part de Dieu et celle de l'homme dans le langage. Dieu lui donna la faculté, la capacité de parler; mais c'est l'homme, qui, excité par le choc de la nature, a inventé le langage. M. Gilly fait dire cela sans réticence à saint Grégoire et le répète avec lui.

Dans ce chapitre il examine les opinions de ceux qui l'ont attribué à l'homme, *en dehors de la révélation,* et de ceux qui l'ont attribué *à la révélation*. Il fait d'abord observer que la plupart des philosophes anciens et modernes font des premiers hommes *mutum et turpe pecus,* sans faire attention, que lui-même, avant le choc de la nature, en avait fait un *mutum animal,* qui s'est donné le langage par sa propre volonté et liberté.

Il cite ensuite la théorie suivante de M. Renan [1]:

« L'homme produit en un sens tout ce qui sort de sa » nature ; il y dépense de son activité; il fournit la force brute » qui amène le résultat. Mais la direction de cette force ne lui » appartient pas ; il fournit la matière, et la force vient d'En-» Haut. Le véritable auteur des œuvres spontanées de la con-» science, c'est la nature humaine, ou, *si l'on aime mieux*, la » cause supérieure de la nature. A cette limite, *il devient in-» différent*, d'attribuer la causalité à Dieu ou à l'homme. Le » spontané est à la fois divin et humain (p. 235). »

M. l'abbé Gilly, qui a déjà admis la théorie de Schilling, se donne à celle de M. Renan en ces termes :

« Oui, sans doute en entendant le mot *spontané* dans le sens » que lui donne ce passage, et sans les malheureuses restric-» tions que nous avons *soulignées*, on peut et l'on doit admet-» tre que le langage est l'œuvre *spontanée* de la nature hu-» maine, dirigée par la Cause supérieure de laquelle elle pro-» vient avec la plénitude de son organisation et de ses facul-» tés. Ainsi comprise, la solution de M. Renan ne diffère pas » de celle que nous avons proposée (p. 234). »

Ainsi pourvu que l'on admette une Cause, qui a créé l'homme et lui a donné ses facultés, on doit attribuer à l'homme l'invention du langage. En ces termes, c'est-à-dire pourvu qu'on ne nie pas Dieu et sa Providence, on est d'accord avec M. l'abbé Gilly.

Dans ces termes, ajouterons-nous, nous ne savons pas pourquoi il réfute Grimm, « qui, dit-il, fait du langage l'œuvre » unique de l'homme, une œuvre se développant peu à peu, » et Steinthal, qui dit que « le langage naît dans l'âme d'une » manière nécessaire et pour ainsi dire aveugle (p. 235). Est-ce que ces auteurs nient Dieu ou sa Providence et son action sur l'homme? Sont-ils tous les deux athées, niant une Cause supérieure? L'opinion de ces auteurs est-elle différente de cet *spontané*, apanage de la création ou de l'existence de l'homme? Que nos lecteurs nous le disent.

Nous croyons donc que M. Gilly les réfute très-mal quand

[1] *De l'Origine du langage*, pp. 79, 80, 239.

il dit : « A ce sujet nous ferons donc deux réflexions : 1° Des » faits prouvent qu'une société ne peut pas exister *longtemps* » sans un certain langage (p. 238). »

Ainsi une *société,* notez ce mot, pourrait et a pu subsister *quelque temps* sans un certain langage, et pour preuve, il apporte d'après le P. Chastel l'exemple des deux enfants qui, trouvés dans les forêts de Châlons-sur-Marne [1] et privés *de toute communication* avec la société, étaient parvenus à se comprendre (p. 238). Ces assertions sont tout à fait fausses, car ces enfants avaient été d'abord reçus, nourris, mis sur pied par quelqu'un, et ils en avaient entendu le langage. Car on n'a pu les livrer à eux-mêmes qu'à l'âge de 4 ou 5 ans, et même plus : plus jeunes ils seraient morts. Le langage quelconque qu'ils avaient était un reste de celui qu'ils avaient entendu. Il faut être le P. Chastel et M. l'abbé Gilly, pour trouver là une preuve qu'une société a pu exister *quelque temps* sans langage. Qu'on lise l'histoire authentique de ce Gaspard Hauser, séquestré, mais non isolé de toute société, et l'on verra ce qu'il était à l'âge de 17 ans [2].

Il en est de même des sourds-muets. Nous n'acceptons pas le témoignage de personnes élevées par la société ; ce ne sont pas là des êtres *seuls,* des êtres non enseignés.

Et ici nous allons transcrire un passage où M. Gilly prouve avec une clarté parfaite et sans faire intervenir le choc de la nature, que l'*homme n'a pas inventé le langage* (sic).

« 2° L'isolement du premier homme le mettait dans l'impos» sibilité de créer un langage intelligible à des êtres futurs. » Et quant au fait de cette création, il est combattu par des » preuves très-importantes. La révélation nous apprend que » Dieu *avait creé l'homme parfait* [3]. Or à cet état de perfection » appartient sans doute la possession du langage (p. 239). »

[1] Racine, *Epîtres sur l'homme,* ép. II. — Chastel, *de la Valeur,* etc., p. 72.

[2] Voir *Annales,* t. I, p. 77 (6e série). — Nous donnerons bientôt l'histoire entière du *Sauvage de l'Aveyron,* qui nous dira ce que l'homme est par lui-même.

[3] עשה האלוהים את־האדם ישר. Creavit Deus hominem rectum (*Eccl.,* VII, 30). — Ici nous avertissons M. Gilly qu'il a laissé deux fois dans son texte un ס *s,* au lieu de ם *m.*

Et d'abord faisons observer que M. l'abbé Gilly donne une fausse traduction du texte hébreu qu'il cite en note. Le mot ישר n'a jamais voulu dire *parfait*, mais *droit*, et c'est ce qu'explique très-bien l'Ecclésiaste qui ajoute : « et il s'est » embrouillé dans une infinité de questions. Qui est le savant » sur ces choses, et qui connaît la solution du Verbe[1] ? »

M. Gilly continue :

« Ajoutons qu'il eût été fort difficile à Adam d'arriver à » *inventer le langage* dans l'espace de temps qui a séparé sa » création de celle de sa compagne. Dans les desseins de Dieu, » il n'était pas bon que l'homme fût seul, ce qui a permis à » de grands théologiens d'enseigner qu'Eve fut créée le 6e jour » avec Adam. Or, quelles que fussent les perfections du pre- » mier homme, il lui eût été impossible d'inventer en quel- » ques instants un langage tel que celui qu'il parle en contem- » plant l'os de ses os et la chair de sa chair (p. 240). »

Ainsi il est bien entendu : *Adam n'a pas inventé le langage*, et M. l'abbé Gilly est d'accord avec la Bible, avec saint Augustin et avec toute l'école traditionaliste.

Eh ! bien, vous vous trompez. Ecoutez cette phrase qui suit et comprenez-la si vous le pouvez :

« L'opinion opposée à celle de l'*invention humaine du lan-* » *gage* est celle de sa révélation divine. Cette dernière semble » devoir son origine à la merveilleuse organisation du lan- » gage, qui a fait croire à l'*impossibilité de son invention* » (p. 241). »

Ainsi l'homme n'a pas pu inventer le langage, mais il ne faut pas croire à l'impossibilité de son invention. Faites accorder cela, si vous le pouvez. On poursuit :

« Cette opinion avait cours chez les Grecs et chez les Hé- » breux ; dans l'Église, elle a été produite pour la première » fois, par Eunomius, qui a été réfuté aussitôt par S. Grégoire » de Nysse (p. 241). »

Voilà les Grecs mis avant les Hébreux, et les Hébreux exclus de l'Église ; car c'est Eunomius qui le premier dans l'Église, a cru à la tradition divine du langage. Continuons :

[1] Et ipse se infinitis miscuit questionibus. (Quis talis ut sapiens est ? Et quis cognovit solutionem verbi (Ibid.) ?

« Bien qu'elle n'ait point été partagée par les savants les plus
» distingués, qui ont vécu au sein de l'Église, elle a été reproduite sous une autre forme, par M. de Bonald, adoptée
» et défendue par M. de Maistre, La Mennais, Gioberti, et
» l'école des Traditionalistes, contre laquelle s'est formée une
» école nombreuse de théologiens catholiques (p. 242). »

Nous ne voulons pas ici montrer à M. Gilly qu'il range sous la même bannière des auteurs qui ont des théories très-diverses. Mais nous ne pouvons nous empêcher de lui reprocher de suivre cette école nouvelle qui, après avoir profité des immenses services que M. de Bonald a rendus à l'Église par ses admirables ouvrages, s'est ruée sur lui. Deux choses lui ont été reprochées : 1° sa théorie que l'homme est une *intelligence servie par les organes*, ce qui, sans vouloir discuter, est au moins plus intelligible que la vieille formule que l'on veut rajeunir : que l'*âme est la forme du corps*. Nous ne discutons pas ces théories, nous les citons : M. l'abbé Gilly ne les cite pas non plus. Mais 2° il reproche à M. de Bonald cette proposition : « L'*homme a besoin de signes ou de mots pour penser comme pour parler*[1] (p. 242). »

Ces mots renferment toute la théorie contre laquelle ont été écrits récemment des volumes, et construits presque tous les *cours de philosophie*, et principalement ceux des Pères Jésuites, à commencer par le P. Chastel.

Or cette théorie tant vilipendée a pour elle d'abord S. Thomas, copiant Aristote et tous les Aristotéliciens, qui disent unanimement : « L'âme est une table rase au commence-
» ment, et toute connaissance (*cognitio*) a son commence-
» ment par le sens[2]. » Si c'est le *sens*, c'est-à-dire la vue ou l'ouïe qui donnent la connaissance, à coup sûr l'âme a besoin d'un *signe*. Cela est évident.

Mais ce n'est pas tout; cette théorie si honnie est la théorie même de M. l'abbé Gilly. Citons ses paroles déjà citées :

« L'homme primitif a reçu de la nature un choc tel que la

[1] M. Gilly ne prend pas la peine de citer, il met *Recherches philosophiques* et passim. Il est probable qu'il ne les a pas lues.

[2] Voir tous les textes que nous avons cités souvent et principalement t. XVII, p. 372 (4e série).

» répercussion produite dans son esprit a causé naturelle-
» ment une expression phonétique (p. 96). »

Ce choc de la nature n'est-ce pas la théorie même de M. de Bonald exigeant *un signe extérieur* pour formuler, déterminer, et pour ainsi dire corporer la pensée. Nous voudrions bien savoir ce que répondent à cela tous les zoïles de M. de Bonald.

Suivons maintenant M. Gilly; que nous dit-il?

« L'enfant pense, bien que d'une manière *imparfaite; il*
» juge, il compare, il se rappelle (p. 243). »

Nous voudrions bien qu'il nous dit ici ce que c'est que penser d'*une manière imparfaite*. En bonne raison, on pense, ou l'on ne pense pas. Cela n'admet pas de plus ou moins. Sans doute l'enfant juge, compare, mais n'est-ce pas sur des signes, avec des signes, *Cognitio a sensu?* Sans doute l'enfant est vivant, intelligent; mais est-ce bien encore l'homme social, tel que Dieu l'a fait? M. Gilly avoue que non. Mais ici il revient à l'hypothèse de cette puissance originelle, qu'il avoue être perdue.

« Si l'homme naissait actuellement avec la perfection origi-
» nelle que le premier homme possédait au Paradis, il trouve-
» rait, dans son organisme, le moyen d'unir ses idées à un son,
» et formerait une expression *pathognomique* de ses idées;
» mais l'union organique entre les idées et leur expression
» phonétique est actuellement perdue (p. 248). »

Eh bien! arrêtons-nous ici. Mettons à l'écart ce qu'a fait le premier homme, et comme il s'agit de l'homme actuel posons en fait qu'il lui est impossible d'unir, *seul*, ses idées à un son; c'est-à-dire d'inventer le langage, sans qu'un autre, c'est-à-dire sans que la société lui donne le mot, ou le signe à joindre aux idées; et c'est alors que, pour nous servir de l'expression de M. l'abbé Gilly, sa pensée cesse d'être *imparfaite*.

M. de Bonald n'en dit pas davantage, ni les Traditionalistes non plus. L'homme actuel ne peut inventer le langage. Il est donc forcément enseigné, c'est-à-dire qu'il est forcément *social*, et sa raison n'a jamais été *seule;* ce que prétendent tous les rationalistes et semi-rationalistes, et en particulier M. l'abbé Gilly, et quand il vient nous dire :

« Il est tout à fait faux de dire que l'homme apprend d'abord » à penser par le moyen des mots, qu'il entend (p. 244), » nous n'avons qu'à lui opposer sa parole : il *pense imparfaitement*, ce qui, en réalité, n'est pas penser; car la pensée est ou n'est pas.

16. Accord de la Linguistique avec l'Ethnographie et l'Histoire.

M. Gilly signale ici l'écueil où viennent se briser plusieurs linguistes pour n'avoir pas cherché à faire accorder leurs systèmes avec l'ethnographie et l'histoire, puis par des considérations très-justes, il montre comment les Phéniciens, *sémites* par le langage, sont *couschites* par l'origine. Ce chapitre est un des meilleurs de l'ouvrage, et prouve que tout ce que la philologie a constaté dans les diverses langues s'accorde parfaitement avec le récit de Moïse.

17. Erreur capitale sur les langues qui seraient essentiellement Monothéistes, Panthéistes ou Athées.

M. l'abbé Gilly termine les longues confusions de tout son livre sur les langues par une confusion plus grande encore.

S'il y a une chose bien connue, c'est que toutes les langues peuvent chanter les louanges d'un seul Dieu. La diversité des croyances provient des diversités de l'éducation. Prenez le fils d'un Sémite à sa naissance, confiez-le à un Chinois, il revêtira la forme et la croyance de l'enseignement Chinois. Par contre, prenez un enfant chinois et confiez-le à une famille Sémite, ou chrétienne, il deviendra juif ou chrétien. Ceci est une vérité que l'on peut dire physique, palpable pour ainsi dire. Les langues se prêtent indifféremment à toutes les verités et à toutes les erreurs. Eh bien ! M. l'abbé Gilly veut prouver qu'il y a des langues essentiellement *monothéistes*, ou *panthéistes*, ou *athées*.

1° Et d'abord il vient dire « que la langue des *Sémites* est » l'œuvre d'une *intelligence essentiellement monothéiste*... Car la » fluidité de la conjugaison exprime l'existence multiple et la » succession des *êtres finis*, et l'absence de temps et de modes » bien accentués, l'existence une et toujours identique à elle- » même de l'*Etre infini* (p. 263). » Cette langue était seule propre à célébrer ce Dieu, que le Sémite voyait dans la *majesté de*

son désert (p. 263), comme l'a dit M. Renan. M. Gilly oublie, comme M. Renan, que les Sémites n'ont été qu'en partie Monothéistes ; il oublie que le peuple et lui-même était sans cesse porté au Polythéisme, et qu'il appliquait sa langue à chanter Baal et Moloch. Avec M. Renan il célèbre « la clarté merveil» leuse avec laquelle la race sémitique aperçut tout d'abord » la distinction du moi, du monde et de Dieu (p. 265). » En sorte que les autres enfants de Noé, dès le commencement, n'avaient point fait cette distinction, et tout cela est attribué à la langue. Or comme il nous a dit que c'est le Génie des peuples qui a formé les diverses langues, il s'ensuit que les Génies des peuples ont été essentiellement créés différents. Nous demandons où nous en sommes, avec ces principes?

2° Les hommes, d'après M. l'abbé Gilly, ont une seconde langue, la *langue Panthéiste,* c'est la langue Indienne ; et le Panthéisme qu'elle exprime n'est pas une erreur provenant d'un enseignement égaré ; non. « On connaît, dit M. l'abbé » Gilly, la nature panthéistique de l'esprit indien (p. 266). » C'est par sa nature que l'esprit indien est Panthéiste !

En vain nos missionnaires et nos religieuses rendent Monothéistes tous les enfants qu'ils élèvent : leur nature est Panthéiste. En vain les missionnaires ont traduit en indien nos livres chrétiens, ont composé en indien des livres monothéistes : cette langue est essentiellement Panthéiste. En vain, des Brames ont publié des ouvrages pour prouver que les Vedas primitifs enseignaient le Monothéisme [1]. En vain cette opinion prévaut au milieu des discussions solennelles de nos académies [2], non, M. l'abbé Gilly déclare l'*esprit indien d'une nature panthéiste,* et c'est un *reflet de Panthéisme que nous renvoie la forme de cette langue* (p. 268).

3° Mais rien n'est comparable, nous pourrions dire rien n'est plus inique et plus erroné que la notion que nous donne M. l'abbé Gilly, sur la langue et l'esprit des Chinois. « La *forme,* » entendons bien, la *forme de l'esprit chinois est athée* (p. 270),

[1] Voir la dissertation de Brame Ram-Mohun-Roi, insérée dans les *Annales,* t. IX, p. 421 (1re série).

[2] Voir cette discussion dans les *Annales,* t. II, p. 289, et t. XIX, p. 374 (5e série).

» et la forme de sa langue nous révèle à son tour cet antique » athéisme dans lequel les peuples de l'extrême Orient dor» ment comme en un éternel sommeil (p. 268). » Examinons ces assertions.

Théologiquement. M. l'abbé Gilly doit croire que les Chinois sont fils de Noé, et qu'ainsi comme Noé, ils croyaient en un seul Dieu, et dès lors M. l'abbé Gilly doit professer que leur esprit a donc été primitivement Monothéiste.

Historiquement. Les esprits les plus éminents ont trouvé dans leurs livres des preuves écrites en leurs caractères hiéroglyphiques, que longtemps ils ont cru en un seul Dieu. Les *Annales* ont donné tout au long les textes authentiques, extraits des livres sacrés chinois et des livres classiques, qui prouvent ce Monothéisme primitif[1].

Scientifiquement. Il n'y a pas de peuple qui ait plus écrit sur toutes sortes de sujets et en particulier sur la métaphysique. Leurs livres sont remplis des plus anciennes traditions, des plus beaux principes de religion, de morale et de gouvernement.

Que l'on fasse attention qu'il ne s'agit pas ici de savoir si de nombreuses erreurs sont répandues chez les Chinois, mais de savoir si la nature de *leur esprit et de leur langue est essentiellement athée,* comme le soutient M. l'abbé Gilly. Au reste la chose est trop singulière pour que nous ne devions pas transcrire ici ses propres paroles. Voici ses expressions:

La forme du Chinois nous révèle-t-elle à son tour cet *antique Athéisme* dans lequel les peuples de l'extrême Orient dorment comme en un *éternel sommeil*? Assurément; et voici en abrégé les principaux traits de cette forme de langage.

Ailleurs, nous avons trouvé des formes grammaticales. Ici elles sont totalement absentes. Que s'ensuit-il? Le Chinois ne répond pas aux *catégories réelles* des choses, puisque c'est par les formes grammaticales que les catégories trouvent leur expression dans la parole. Le Chinois n'a pas de classes de mots déterminées, de sorte que les mots sont sans vie, sans mouvement, sans couleur et sans force. Le Verbe, le Substantif, l'Adjectif n'ont pas d'existence propre, et quand, en les parlant, on leur donne une existence, cette existence est purement subjective; elle ne répond à rien *dans la réalité des choses* (p. 268).

[1] Voir les *Vestiges de la Religion chrétienne trouvés dans les anciens livres chinois*, ouvrage du P. Prémare, *Annales*, t. XV, XVI, XVIII et XIX (2e série), et surtout t. III, p. 133, 375, et l'hymne monothéiste, t. XVIII, p. 181 (5e série).

On peut dire ici qu'il y a autant d'erreurs que de phrases. Il est faux que le Chinois *manque de formes grammaticales*, en tant que celles ci donnent le moyen de se faire comprendre. Le Chinois se comprend et se fait comprendre aussi bien que tout autre peuple. Seulement ces formes sont différentes de celles des autres peuples. Le peuple qui écrit des *dictionnaires*, en 130 vol. [1], des *encyclopédies* de 22,877 vol. [2], ne manque pas de formes pour se faire entendre.

Il est également faux que le Chinois n'ait pas de *catégories réelles;* c'est tout le contraire. Il est le seul peuple qui ait réduit toutes choses connues sous des catégories d'une justesse, d'une finesse excessives. Les *racines* chinoises sont toutes des catégories; quelques-uns de leurs *dictionnaires* sont rangés par catégories : Dieu, animaux, plantes, etc. [3].

Il est faux encore que la langue ne représente pas la *réalité des choses*. Il faut dire au contraire que c'est la seule langue qui représente la réalité des choses, dans son écriture. Pour toutes les langues alphabétiques, les mots sont des lignes ou courbes, auxquels sont attachés des sons qui par des conventions représentent les choses. Mais ces lignes et ces courbes ne disent, ne représentent rien. C'est de ces mots que l'on peut dire qu'ils ne représentent en rien les réalités des choses. Dans le chinois au contraire, le mot distingué de tout autre par une accentuation musicale, perdue chez nous, offre à l'esprit la chose même. Les linéaments du mot *bouche* ne représentent rien dans nos langues; le mot *kheou* 口 chinois présente la réalité de la *bouche*. L'écriture *Dieu* ne représente rien et n'a d'image que dans notre esprit; le *Thien* 天 chinois offre la forme *grand* 大 *ta*, qui jointe à l'*unité* — *i*, représente *Seul-Grand*; ce qui désigne naturellement *un* ou *Seul-Grand* [4]. Voilà ce que ne sait pas M. l'abbé Gilly. Continuons :

[1] Voir *Annales*, t. XVII, p. 66, (5e série).
[2] Voir *Annales*, t. I, p. 283 (6e série).
[3] Voir *Annales*, t. XVII, p. 63 (5e série).
[4] Voir les admirables définitions que donnent les *Dictionnaires chinois* du mot *Taï-i*, le GRAND UN, dans *Annales*, t. XVII, p. 71 (5e série).

Le manque *d'objectivité* est surtout frappant dans le verbe; on peut dire que le verbe n'existe pas dans cette langue. Il est vrai qu'elle donne à certains mots une forme verbale, mais elle circonscrit son action dans d'étroites limites, et ne lui permet pas de communiquer cette plénitude de vie qui, dans les autres systèmes de langage, se transmet par le verbe à la *proposition*.

Aussi, bien souvent le verbe devient-il inutile; car il suffit au Chinois d'énoncer la convenance ou la disconvenance métaphysique du sujet et de l'attribut, et il sait se passer pour cela du verbe, qui *constitue cependant l'unité de la proposition*. Voilà pourquoi la proposition du chinois, privée d'unité, ne connaît aucun de ces enroulements synthétiques qui *forment le discours*. Il ne peut suivre sa pensée dans ses nuances et dans son étendue. Obligé de la revêtir d'une expression uniforme et invariable, la vie manque au début de son *discours*; il s'arrête essoufflé.

Et maintenant, est-ce que cette forme de langage n'est pas en harmonie avec cette *forme de l'esprit athée du Chinois*, qui fait du *vide* la première cause, du *néant* la fin suprême; qui nie les plus hautes réalités, *Dieu et l'âme;* qui ne voit partout que des *fantômes* sans corps, menés par le hasard; de cet esprit enfin qui renferme sa vie dans une abstraction universelle (p. 269).

Constituer l'unité de la proposition? Ce qui veut dire se faire comprendre : nous dirons à notre tour, comprend-t-on qu'on puisse dire celà d'un peuple de 400,000.000 d'individus, dont la chronologie et l'histoire remontent à des temps qui touchent au déluge? Il n'a donc jamais formé de discours, ce peuple, le plus discoureur, le plus écrivassier qui existe! Celui qui s'arrête ici essouflé est celui qui veut suivre M. l'abbé Gilly dans les enroulements synthétiques et analytiques de sa pensée.

Nous avouons que nous sommes confondus devant une accusation si outrageante, si générale, portée par un écrivain contre toute une grande portion de l'humanité, contre des hommes qui, après tout, sont des frères, ayant la même origine, le même père, qui est Dieu, et tout cela sans citations, sans preuves, sans distinguer les anciens des modernes, sans avoir étudié leurs livres; non, ceci dépasse l'erreur des *climats* des philosophes du 18e siècle, des *races diverses* de nos incrédules actuels. Car aucun ne va jusqu'à dire : c'est Dieu qui a créé l'esprit des hommes, et il y en a auxqnels il a donné une forme athée, ou panthéiste, ou monothéiste. Voilà où l'on arrive, quand, niant que l'homme ait été enseigné, on lui attribue l'invention du langage, et d'avoir connu, par le choc de la création, le moi, le monde et Dieu. Voilà où

l'on arrive quand on se sépare de cette école Traditionaliste, qui, ici, explique les erreurs, en montrant qu'elles sont un oubli, ou un travestissement de la vérité, opéré par un enseignement trompeur.

Si M. l'abbé Gilly avait su le voir, il aurait reconnu que la langue chinoise, comme toutes les autres, est composée de racines et de terminaisons qui les différentient. Seulement, tandis que les peuples d'Occident disent :

ed-é, mang-e, le chinois (par supposition) dit : ê
vad-è, march-e è
pon-é, pos-e é
can-e, chant-e e,

et donnent une articulation différente à la racine, les Chinois, tout en écrivant la racine, ne prononceraient que la terminaison *e,* mais en lui donnant une intonation musicale, différente *é è é e,* intonation qui pourrait bien être un reste de cette langue primitive, toute musicale, que les païens ont appelée *langue des dieux* et que nous nommons encore *la poésie.* Mais on comprend d'abord que lorsque une portion du peuple de Babel disait *é* pour dire *mange,* ou *è* pour dire *marche,* ou *é* pour dire *pose,* ou *e* pour dire *chante,* toute entente a été impossible ; puis il est évident que ce n'est, ni le péché, ni le génie des peuples qui ont opéré cette transformation. Dieu a dû lui-même descendre et confondre la langue, *descendamus et confundamus,* » comme dit la Bible, et c'est ce que nie M. l'abbé Gilly.

Conclusion.

M. l'abbé Gilly finit en conseillant aux philologues modernes de s'attacher un peu plus à la Bible, s'ils veulent éviter l'erreur : « Car, dit-il, Moïse leur traçait dans ses *affirmations* » *claires,* dans ses enseignements aussi simples que majes- » tueux la véritable voie du progrès... La Révélation leur offre » l'élévation de ses points de vue, la sûreté de ses déductions, » *la précision même de ses termes* (p. 271). » C'est ce que nous disons à M. Gilly, qui, comme on l'a vu, a éloigné et transformé les affirmations les plus claires, les termes les plus précis de la Bible. Il résulte en effet de sa théorie :

1° Que Dieu ne s'est jamais manifesté extérieurement, po-

sitivement à l'homme, par quelque forme corporelle, ange ou homme, comme le dit S. Augustin; de là la négation de toute communication extérieure de Dieu ; et cela mène directement à nier que le Fils même ait apparu dans la chair; — et c'est l'erreur la plus générale de notre siècle;

2° Que l'homme, s'étant donné à lui-même le langage, s'est donné tout ce qui est contenu, exprimé par le langage, c'est-à-dire ses croyances et sa règle de conduite, le dogme et la morale; — et c'est en effet l'erreur qui aboutit encore à la négation du Fils de Dieu, du Verbe divin, et qui constitue l'immense hérésie du Naturalisme.

Et c'est là en effet la grande erreur de notre époque, qui s'est mise à la place du Christianisme !!

A. BONNETTY.

Histoire ecclésiastique.

LE SIXIÈME CONCILE
ET LE PAPE HONORIUS.

Préambule.

Dans les 14 articles qu'il a publiés en 1859 dans les *Annales* [1] sur les huit premiers Conciles généraux, M. Dumont avait donné sur le VI[e] Concile des détails qui ne laissaient aucun doute sur l'orthodoxie d'Honorius. Les dernières attaques contre ce Pontife ont remis cette question en lumière, M. Dumont s'est remis à l'étudier, a trouvé de nouvelles preuves, et avec une ardeur toute juvénile, il repousse les nouvelles attaques gallicanes. Quoique ces fausses doctrines aient été solennellement condamnées dans le récent Concile du Vatican, on ne lira pas sans fruit la réfutation historique des fausses allégations amassées dans les deux volumes de Mgr Maret, et de plusieurs autres [2]. A. B.

I.

Le Gallicanisme a fait feu des quatre pieds pour traîner encore son étendard détraqué et renouveler d'attaques contre l'*infaillibilité* de saint Pierre, qui vient d'infliger une irréparable déroute aux *Libertés* organiques de 1682, en dépit de Bossuet et de ses plus fameux sectateurs, Bausset, La Luzerne, Du Voisin, Portalis. Mais le plus curieux a été de voir un théologien très-peu latin, coiffé docteur de Sorbonne par la faveur de l'Université [3], sortir du diocèse schismatique de Sura, armé en guerre de deux épais volumes, soutenus d'*observations* et d'*avertissement,* toute *la glose d'Orléans,* comme autant de bombes et de pétards à repousser du Concile un *romanisme insensé.* On connaît ces *gravités* postiches de Césariens déguisés; c'est toujours au fond même tactique et même but. Nous n'avons pas oublié le mot si expressif du premier Bonaparte: *Je suis à cheval sur les quatre articles* [4]. Ce fut toutefois une

[1] Voir *Annales*, t. VI, VII, VIII, IX (4[e] série).

[2] Nous avons donné dans le précédent cahier ci-dessus p. 236 la rétractation louable que Mgr Maret vient de donner de ces deux volumes. Ceci était écrit avant cette rétractation. A. B.

[3] Voy. les *Annales de philosophie chrétienne*, 1850, t. I, p. 360 (4[e] série).

[4] Mot cité à la Chambre des députés, séance du 26 mai 1826, par M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, ministre de l'instruction publique.

mince consolation à Sainte-Hélène d'avoir ramené la religion de Louis XIV et de Bossuet, dont il avait recueilli l'héritage par son évêque de Nantes, Du Voisin, « son oracle, son flambeau, » le même qui conseillait à Marie-Louise, dont il était le confesseur, « de ne pas faire maigre à la table de l'empe-» reur, où elle ne commandait pas. Soumettez-vous, disait ce » prudent prélat à l'impératrice, ne provoquez pas un scan-» dale. Votre premier devoir est de le faire respecter. Ce fut » la même chose pour une communion publique que plu-» sieurs personnes avaient mise en tête de Marie-Louise au jour » de Pâques. L'évêque de Nantes, ajoutait l'auguste domina-» teur, avait vécu avec Diderot, au milieu des incrédules et » toujours *convenablement ;* aussi avait-il *réponse à tout.* » Le despote Corse, il est vrai, se montrait « assez content du vieux » clergé ; » mais il voyait d'assez mauvaise humeur les jeunes prêtres « élevés dans une doctrine *sombre* et *fanatique*. Il n'y » avait rien de gallican dans le nouveau clergé [1]. » La captivité de Pie VII à Fontainebleau, sous la garde de quatre geoliers évêques, dont l'un était Du Voisin, n'a pas peu contribué à dessiller les yeux. Le jeune clergé s'est bien fortifié depuis dans le *fanatisme;* on ne le ramènera pas à tenir la bride au cheval de Bonaparte.

C'est donc en vain qu'une petite catégorie de théologiens libéraux veut s'ériger en oracles [2]. Il y avait dans un très-médiocre municipe, où l'on jouait au club comme partout, en 1848, un artisan, qu'on ne pouvait appeler un ouvrier, étant fainéant de son métier, qui pérorait du haut de l'estrade oratoire devant une assistance venue pour s'amuser ; il termina grotesquement sa tirade politique par ces mots : *C'est nous qui sera les maîtres.* Nos susdits théologiens sont plus corrects et moins naïfs, mais leurs manœuvres et brochures indiquent clairement leur visée. Ce serait par une sourde lutte

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. v, p. 152.

[2] On prête à l'un d'eux, très-éminent à parler le latin mieux que le français, une idée qu'on ne prêterait certainement à Mgr l'évêque de Nimes, celle d'imposer universellement, — s'il était pape, — le *Bréviaire de Paris.* Le plus simple fidèle peut lui apprendre qu'en pareil cas, dont Dieu nous préserve, il penserait tout autrement sur ce sujet et sur beaucoup d'autres.

de transférer l'*infaillibilité* du Pape au corps épiscopal constitué en Concile général et périodique sous la sauvegarde et faveur des gros et menus Césars, pour se rendre ainsi *maîtres* dans l'Eglise. C'est pourquoi ils ont commencé par rabaisser la Papauté au moyen de la vieille histoire d'Honorius vitupéré par le 6e Concile. Car ils sont forts comme des Turcs sur l'histoire ecclésiastique. C'est à peu près tout ce qu'ils en savent comme tout le monde; il ne leur en faut pas davantage. Ils pensent avec une poignée de poussière jetée en l'air envelopper le Vatican et troubler la confiance des fidèles. Cela est ridicule; et à l'examen le fameux 6e œcuménique perd même beaucoup de sa réputation, comme on va le voir; car puisque on discute un Pape, on peut parfaitement discuter un Concile.

Il est à noter d'abord que l'Occident eut fréquemment des Synodes romains et provinciaux, dont l'utilité suffisait si bien à la foi droite et ferme des Eglises latines, qu'on ne songea pas à un Concile œcuménique avant le 12e siècle (Latran 1123). L'Orient se comportait tout autrement; l'esprit grec y dominait. Les anciens Hellènes s'étant lassés de la royauté, en dépit d'Homère, l'invention de la république fit naître chez eux l'invention de la philosophie, dont ils se laissèrent embabouiner par les *sept sages*; et quaud ils eurent reçu avec une merveilleuse ardeur la prédication de l'Evangile, leur curiosité qui s'était si longtemps amusée aux Ergo-gluc des sophistes et à leurs systèmes touchant l'origine du monde, ne tarda pas de questionner la doctrine chrétienne, et de pointiller sur les conditions du salut. Un mot hasardé faisait bientôt une dissidence, toujours opiniâtre et violente chez des esprits frivoles; cela seul suffirait à justifier le bon pape Honorius, qui redoutait avec trop de raison un terme nouveau comme un germe d'hérésie.

Ceux qui savent que l'abbé Gratry fut un philosophe lauréat de l'Université en 1822, où régnait alors l'empirisme de l'abbé de Condillac, ne seront pas surpris de l'ignorante et fougueuse étourderie, que le gallicanisme d'Orléans a soufflé à cette cervelle académique et mathématique. De même la subtilité dogmatique des Grecs les poussait sans cesse aux hérésies, dont ils ne pouvaient se tirer que par des Conciles œcu-

méniques. Ils n'en eurent pas moins de huit en 600 ans; et tout en s'expurgeant ainsi solennellement de ces dangereuses absurdités, ils ont fini par le schisme, suivi de la servitude sous des maîtres étrangers; et ce châtiment, ils ne le comprennent pas encore. Pendant notre expédition de Sébastopol, où il eût mieux valu cent fois jeter 20,000 hommes en Ukraine, soulever, délivrer la Pologne, frapper au cœur le Moscovite, tartare et non slave, comme il prétend, les Grecs se plaisaient journellement à répandre le bruit que nous étions battus; les Catholiques d'Orient si aimés, si respectés du bon Abdul-Aziz et des Turcs, n'ont pas d'ennemis plus haineux que les Grecs.

C'était le signe le plus funeste pour l'Eglise orientale que d'avoir dans son clergé tant d'esprits téméraires, le plus souvent médiocres, aheurtés à expliquer l'adorable mystère de l'Incarnation. La divinité déniée au Fils de la Vierge immaculée, puis au Saint-Esprit par un Arius et un Macédonius, le même blasphème reproduit par un Nestorius, qui distinguait deux personnes en N. S.; ensuite la confusion des deux natures par la contradiction d'un Eutychès, tels étaient les sujets de controverse, qui troublaient ces chrétiens d'Orient, nonobstant les décisions de Nicée, de Constantinople, d'Ephèse et de Calcédoine fidèlement gardées en Occident. Moins de 200 ans après, un Théodore, évêque de Pharan, renouvelait avec d'autres termes l'erreur des Eutychéens ou *Monophysites* en professant une *seule volonté* dans le Fils de Dieu fait homme, ce qui annulait en lui la nature humaine, sans laquelle évidemment il ne pouvait plus être sauveur. Cette puérile chicane fit de nombreux sectaires, qui se disaient eux-mêmes *Monothélites*. Constantin Pogonat, le plus estimable sans comparaison des princes du bas-empire, demanda au Saint-Siége un Concile général à Constantinople contre cette pernicieuse nouveauté; la condamnation en fut d'abord prononcée, selon la coutume, à Rome par un synode de 125 évêques et portée à Constantinople par trois légats du Pape, deux prêtres et un diacre, accompagnés de trois évêques, députés du synode [1].

[1] Un soi-disant historien, Le Beau, qui étudiait comme un rhéteur et écrivait comme un grammairien, a donné un petit tour de gallicanerie au Synode romain, où le pape S. Agathon ne se serait pas permis de prononcer puisqu'il

Le Concile s'assembla en 680 le 22 novembre[1], au palais impérial, dans la Basilique appelée *Trullus* (Dôme); Constantin y assista entre les légats et les députés synodaux d'un côté et les grands officiers de l'autre, qu'il avait désignés pour *juges* du Concile, c'est-à-dire pour maintenir l'ordre, comme cela se pratiquait en Orient. On peut même dire que ce fut lui qui présida et dirigea toutes les délibérations avec une pieuse habileté, fort à propos pour les 166 évêques qui s'y trouvèrent: et afin qu'on ne s'étonne pas de cette remarque, il faut savoir que 43 d'entre eux signèrent sans hésiter, quelques années après, le conciliabule *Quinisexte* sous le fantasque Justinien II, indigne fils de Constantin.

II

Les légats demandèrent d'abord que Macarios, patriarche d'Antioche, exposât l'opinion de son parti, ce qu'il fit assez *fièrement* en produisant diverses pièces à l'appui, le 5e Concile, et les adhésions des derniers patriarches de Constantinople depuis Sergius au Monothélisme. Il eut même le front de nommer le pape Honorius comme fauteur de l'hérésie, s'il fallait s'en rapporter aux *actes du* 6e *Concile,* ce qui est très-douteux, personne ne paraissant y avoir pris garde, pas même les légats ni même les députés synodaux; or le silence des six envoyés romains eût été inexcusable, car ils n'avaient pas seulement à réclamer pour Honorius, mais à rappeler et faire recevoir la condamnation portée en 649 contre le Monothélisme par le pape Martin 1er, jugement solennel, dont il est étrange, on peut dire, scandaleux de ne pas trouver la moindre mention au 6e Concile, quand tout l'empire savait la persécution qu'avaient subie jusqu'au martyre pour cette cause, ce saint pape et S. Maxime Homologète, de la part du tyran Constant II, le père de Constantin Pogonat.

Le 3e jour, les saints Évangiles étant placés, selon l'usage,

s'agissait d'un Concile œcuménique, mais simplement de *faire élire ses légats* et de « préparer les matières qui seraient agitées au Concile. » (*Hist. du Bas-Empire,* liv. LXI.) On ne peut pas mentir plus niaisement.

[1] Labbe, *Vita Agathonis papæ,* t. VI, p. 571, et *Pat. lat.,* t. 128, p. 814.

au milieu de l'assemblée, le conseiller d'État Paulus[1] dit : « Voici le 5e Concile ; et la lecture à peine commencée, les lé» gats, qui auraient été si coulants sur Honorius, interrompi» rent par ces mots : cela est faux. » On trouva en effet trois cahiers intercalés, sans pagination, contenant une lettre de Mennas au pape Vigile et deux de Vigile à Justinien Ier et à l'impératrice Théodora, trois documents forgés par les monothélites. Le pieux prince Constantin s'en assura lui-même[2]. Dans la 4e *action* ou session, l'on entendit avec acclamation, « comme l'oracle du Saint-Esprit, l'épître dogmatique du pape » Agathon, puis la Synodique des 24 évêques réunis à » Rome ; ce sont eux qui définissent l'autorité pontificale : une » lumière conservée et transmise des apôtres Pierre et Paul » jusqu'au pape Agathon sans aucun nuage, ni souillure, ni » altération, tous leurs successeurs ayant manifesté la vérité » intacte et pure. » Le *Symbole* de Nicée y est répété ; mais la sournoiserie des Pères du 6e Concile n'a pas manqué d'en retrancher le *Filioque* dans sa copie, quoique cette addition touchant la procession du Saint-Esprit fût l'œuvre solennelle d'un Concile grec, le 2e œcuménique[3]. Le lendemain, 12 décembre, Macarios, après avoir débité son plaidoyer doctrinal, qu'on avait écouté patiemment, fut confondu à la vérification des textes, qu'on reconnut *tronqués*, et l'empereur défendit à Georges, patriarche de Constantinople, de recevoir dans son église ce sectaire ni ses partisans[4].

Ici commence une trop juste méfiance à l'égard des *actes* du 6e Concile et de l'assemblée elle-même. A leur compte, il y aurait eu 17 ou 18 sessions du 7 novembre 680 au 16 septembre 681 ; *la Vie de S. Agathon*, notice contemporaine et l'une des meilleures qu'ait recueillies Anastase le Bibliothécaire, pour son *Liber Pontificalis*, pose d'autres dates et réduit

[1] Paulus Ἀσεκρετη, Ἀσεκρετις, καὶ βασίλικος σεκρετάριος. On a grécisé ainsi dans la langue du Bas-Empire le terme *Secretarius* et l'on a transformé en adjectif l'expression : *à Secretis* (Labbe, t. VI, p. 627 et 629, passim).

[2] *Ibid.*, p. 630 et *Vita Agath.*, p. 571, et *Pat. lat.*, *ibid.*

[3] Labbe, t. VI, p. 620 et suiv. L'épître de S. Agathon ne remplit pas moins de 24 colonnes, la sydonique en tient six ; le *Flioque* manque à la page ou colonne 681.

[4] *Vita Agath. papæ.*

de beaucoup la durée du Concile, qui aurait fini le jour de Pâques, 881, par la session 11e, après laquelle, en effet, l'empereur ne reparut plus. La mention de tous les hauts fonctionnaires présents cesse aussi dans les *Actes* suivants, les délibérations auraient continué devant quatre grands officiers « délégués, » dit expressément le procès-verbal de la 12e session; particularité fort singulière, la présence du prince n'étant jamais indispensable, et les *juges* du Concile n'y siégeant jamais par délégation. Le Concile était bien réellement terminé pour l'empereur; mais il est vraisemblable qu'il laissa la basilique du *Dôme* et les quatre grands officiers à la disposition des vénérables Pères, tant que ceux-ci auraient quelque sujet à traiter. Voici d'ailleurs d'autres contradictions plus graves encore.

Le Concile interrompu deux mois, sans cause connue, s'était rouvert le 12 février 681, et le 13 à la 7e session on avait vérifié les textes des Pères de l'Église, Grecs et Latins, touchant les *deux volontés;* le 14, à la session 8e, on avait relu la Synodique romaine, et Macarios résistant opiniâtrement aux exhortations du Concile, du Sénat et de l'empereur, celui-ci avait présenté à relire en confrontation la profession de foi de Macarios, souscrite de sa main avec une autre signature au-dessous, qui était celle de l'ex-patriarche Théodore de Constantinople. Alors le nouveau patriarche Georges, interrogé s'il embrassait la foi qu'enseignait le Saint-Siége par l'épître d'Agathon, avait demandé qu'on lui laissât le loisir d'en prendre connaissance à part lui dans une lecture réfléchie, et le dimanche 17 février, il avait dans la chapelle du palais professé les *deux natures* et les *deux volontés*, puis anathématisé les fauteurs de la doctrine contraire. Le 25 février, en présence de Georges et de son clergé, déclarant leur adhésion à la foi romaine, on fit venir Macarios, exclu depuis 11 jours; on l'exhorta, on le somma; mais persistant dans «sa perfidie» il s'était vu ôter l'*orarium* du cou, sur l'ordre du Concile et de l'empereur, ce que Basile, évêque de Gortyne, exécuta vivement; puis on avait anathématisé, expulsé de la salle et du siége d'Antioche le Sectaire avec son disciple et complice Stéphane, que les clercs romaius prirent aux cheveux pour l

mettre dehors[1]. Les *Actes* passent tout cela sous silence, et se contentent de ne plus dire Macarios présent à partir de cette 9e session.

Enfin après les 10e et 11e employées à vérifier les textes cités par le Pape, à lire le Synode du patriarche de Jérusalem, Sophronius, et à réunir sous un même anathème les écrits de Macarios et de ses devanciers nommés dans l'épître pontificale, la tâche du Concile étant accomplie, tous les évêques séants avec le patriarche Georges et l'empereur, le jour de l'Octave de Pâques, nonobstant la date du 20 mars, où les *Actes* placent leur session 11e, assistèrent à la messe, célébrée en latin dans l'église de Sainte-Sophie par le délégué synodique, Jean, évêque de Porto, depuis Jean V, au milieu des acclamations latines et de la joie du peuple plus chrétien que ses pasteurs[2]. Les réunions suivantes ne furent plus évidemment des sessions régulières. Les ménagements envers Macarios et Théodore, les deux principaux fauteurs des opinions *cacodoxes* (expression du Concile), et une secrète rancune contre Église latine, c'est-à-dire le Saint-Siége, dont on avait senti l'irrésistible autorité dans l'Épître dogmatique d'Agathon, sont la seule et véritable explication de cette opiniâtreté délibérative et des témérités insensées qui s'en suivirent. Baronius rejette absolument comme supposées la 12e session et les suivantes, attribuant tout ce fatras à Théodore qui remonté sur le siége patriarchal au moyen d'une rétractation si facile aux Grecs, aurait effacé son nom pour y mettre celui d'Honorius. Baronius s'est trompé, le nom de Théodore se trouve une fois seulement et incidemment dans la 14e session, échappant au milieu d'une masse indigeste de menus détails à l'attention de l'assemblée elle-même[3]; Théodore noté d'hérésie n'est donc pas l'auteur des derniers actes trop véritables du 6e concile pour l'honneur des assistants.

Les hétéroclites Pères étaient désormais à l'aise; plus d'empereur présent; il eût été contre la dignité et la prudence aux légats d'y venir, bien qu'ils aient achevé l'année à Cons-

[1] *Vita Agathonis*, dans *Pat. lat.*, t. 128, p. 811.
[2] *Ib.*
[3] Labbe, t. VI, p. 982.

tantinople. Leurs noms ne figurèrent pas moins au protocole des *Actes*, où l'on n'aurait pas osé inscrire celui de Constantin. On reçut de la part de l'empereur plusieurs papiers réunis par Macarios; rien ne ressemble mieux à une ruse concertée, et peut-être l'empereur en cette circonstance manqua-t-il de pénétration; il paraissait, par cette intervention sans conséquence à ses yeux, autoriser une manière de conciliabule. La défiance était plus que jamais nécessaire envers un faussaire convaincu et dégradé. Parmi ces papiers se trouvait encore le faux Concile 5ᵉ, qu'on jugea inutile de relire, mais on lut avidement un autre *tome*, qui contenait une lettre de Sergius de Constantinople au pape Honorius et la réponse ou *première* lettre du pape. D'où venaient ces papiers? Pourquoi Macarios avait-il attendu jusque là, lui qui avait toujours affecté d'appuyer sa cause du nom d'Honorius? C'eût été la première réflexion d'hommes sages et une raison de rejeter comme apocryphes de pareils documents; en sorte que si cette lettre eût contenu une hérésie, on pourrait en affirmer absolument la fausseté, sur ce seul motif.

III.

Ceux qui tiendraient à lire la lettre d'Honorius, la trouveront dans le VIᵉ tome de Labbe et plus commodément dans le livre : *du Pape* [1]. En s'abstenant des termes précis qui se posaient déjà comme points de doctrine, Honorius espérait prévenir une résistance, qui pouvait devenir une hérésie formelle. Une semblable appréhension avait indisposé saint Jérôme contre l'expression des *trois hypostases*, sur quoi il avait consulté le Pape saint *Damase*, par cette lettre demeurée célèbre comme profession de foi à l'*Infaillibilité* pontificale [2]. La réserve d'Honorius ne favorisait pas plus le *Monothélisme* que celle du Concile de Calcédoine n'avait autorisé les *Trois Chapitres*, en s'abstenant d'en condamner les auteurs. La manie

[1] *Concil.*, t. VI, 928 : De Maistre, *du Pape*, I, 15, en s'abstenant d'en condamner les auteurs; le docteur Reinerding, *Beitrage zur Honorius und Liberius* (1865, Munster) défend vigoureusement les deux lettres d'Honorius, contre le docteur Héfélé, aujourd'hui évêque *inopportun*. — Elle est aussi dans la *Pat. lat.*, t. 80, p. 470.

[2] Hier. *epist.*, 57 (15, *Pat. lat.* t. 24, p. 355); Labbe fait lui-même cette remarque.

théologique des empereurs Byzantins, qui n'avaient aucun l'intelligence et la droiture de Constantin Pogonat, ayant obligé les papes Jean IV, Théodore et Martin Ier de condamner l'*Ecthèse* d'Héraclius et le *Type* de Constant II (639, 648), — l'hérésie éclata; mais parce que la fourberie des sectaires, abusant de la charitable prudence d'Honorius, comme d'une concession, affecta hypocritement de s'en prévaloir; parce que Théodore, alors patriarche de Constantinople, et Macarios d'Antioche voulaient pour l'*honneur du siège apostolique* garder le nom seul d'Honorius dans les diptyques en y effaçant celui du pape sant Vitalien; parce que Constantin s'y refusa pour maintenir également les deux noms [1]; parce que enfin Macarios, dans toutes ses contestations, prétendait s'appuyer d'Honorius, ce n'était pas une raison de s'en prendre à ce bon Pape.

On savait très-bien que dès 641, son second successeur Jean IV avait dénoncé la mauvaise foi du patriarche Pyrrhus et autres sectaires, qui s'efforçaient de tirer à leur sens la lettre d'Honorius; on avait de plus les apologies de saint Maxime et ses deux lettres à un prêtre et un laïque, où il disait le *grand* et le *divin* Honorius [2].

Ceci entendu, il est clair que le Concile fini, les évêques, qui n'avaient plus qu'à regagner leurs diocèses, ne restaient pas à Constantinople sans quelque motif convenu; pas un seul n'en était parti et ils avaient prolongé leurs réunions uniquement sur les communications de Macarios, détenu au patriarchat; ce qui ne leur rendait pas le moindre droit de délibération solennelle. Leur prétendue 12e session commençait donc un véritable *conciliabule*. Non contents d'avoir lu, ils voulurent collationner les copies, qu'ils avaient sous les yeux, avec les exemplaires de la bibliothèque patriarchale, qui étaient les pièces originales : il y avait conséquemment le texte latin de la lettre d'Honorius. On savait donc que la bibliothèque la pos-

[1] Labbe, VI, p. 598; *Epist. Constantini ad Donum papam.*

[2] Labbe, t. V, p. 1758, *Epist. Joannis papæ IV.* Plus tard Anastase le Bibliothécaire affirmait que, si l'on voulait rassembler tous les témoignages en faveur d'Honorius, « le papier manquerait plutôt que le discours. » *Ib.*, p. 1767, et *Pat. lat.*, p. 702.

sédait; et pourquoi, pendant le Concile, n'y avait-on pas songé, sinon parce que la réponse d'Honorius ne présentait aucun sujet d'examen? Néanmoins, nos brouillons prélats, après avoir pris six jours de relâche et de réflexion, rentrèrent en 13e session, tumultuaire comme la 12e, car ils n'avaient pas de président, à moins que ce ne fût le patriarche Georges, leur complice; et ils se mirent à *exécrer*, anathématiser les hérétiques Cyrus, Pyrrhus, Paulus, Petrus, Théodore de Pharan, « comme avait fait le sanctissime et béatis- » sime Agathon, *et, avec eux ensemble*, ce que sans doute » le page Agathon avait oublié, ils rejetèrent de l'Eglise » catholique de Dieu Honorius, naguères Pape de l'antique » Rome, pour avoir suivi *en tout* et confirmé par ses écrits » les dogmes impies de Sergius[1]. » Jamais homme ne fut jugé plus lestement; c'était une insolence non pareille.

On s'est ingénié à séparer respectablement Honorius des *autres* hérétiques par une petite distinction grammaticale, que les textes contredisent. C'est un ménagement très-gratuitement prêté, comme on voit, à ces étranges personnages : bien loin de garder quelque convenance, il leur a plu, comme des grimauds en débandade *incaguant* de loin la férule, de répéter, de rengréger leur indécente sottise[2]. Ils ne s'en tinrent pas là, et sur leur ordre le bibliothécaire leur apportant toutes les pièces du même temps relatives à la question, il s'y

[1] Labbe, VI, p. 943.

[2] *Ib.* Πρὸς τούτοις δὲ συνεκβληθῆναι.... καὶ συναναθεματισθῆναι. A la 16e session, Georges proposant un anathème général, le zèle orthodoxe du conciliabule décida autrement et prononça : « A Théodore de Pharan hérétique, anathème; à Sergius hérétique, anathème; à Cyrus hérétique, anathème; à Pyrrhus, à Paulus, à Petrus, à Macarius, de même (Labbe, VI, » p. 1009.) »

A la 18e session, après les signatures apposées, dernière lecture de la définition, acclamations à l'empereur, confirmation des anathèmes à Théodore de Pharan, *à Sergius et Honorius*, (p. 1048); ce qui n'empêche pas les savants et vénérables pères d'acquiescer dans le *prosphonétique* ou discours acclamatoire aux injonctions de l'empereur et d'Agathon, le *Pontificalissime* de l'antique Rome et l'*Apostolique sommité*; puis ils rappellent Arius condamné à Nicée, et Macédonius à Constantinople, dans le Concile convoqué par Théodose, Damase, S. Grégoire de Nazianze et Nectarius, double bévue, digne d'un conciliabule.

trouva une seconde lettre d'Honorius; ils brûlèrent tout. De Maistre ne doute pas qu'ils aient forgé cette lettre, qui « n'était pas encore faite, » dit-il, autrement ils l'eussent condamnée avec la première. C'est leur supposer trop de réflexion; les deux fragments qu'ils en ont cités seraient au moins d'un sens équivoque, tandis qu'Honorius s'y exprime clairement. D'un autre que lui, ils n'y auraient rien vu à reprendre [1].

La 14e session, qui nous révèle à fond la fourberie grecque, est encore une preuve qu'il n'y avait plus de Concile; l'assemblée n'aurait su que faire si le primicier des notaires ou copistes du patriarche n'avait eu l'idée saugrenue de rappeler l'exemplaire faux du 5e Concile, dont les légats avaient empêché la lecture aux séances régulières. On décida de le relire « pour connaître *plus exactement* si cet écrit était faux comme » ils l'avaient affirmé [2]. » Or, les légats présents l'auraient empêché de nouveau, à plus forte raison sans tolérer cette frasque d'outrecuidance; rien n'atteste mieux qu'ils n'étaient plus là, et que les procès-verbaux du conciliabule, qui les nomment jusqu'à la fin en tête des assistants, mentent effrontément. Alors Macrobios, évêque de Séleucie d'Isaurie, raconta qu'il lui était venu entre les mains un exemplaire semblable d'un Philippe, maître de la milice impériale, lequel l'avait reçu de l'abbé Stéphane, disciple ds Macarios, et que cette frauduleuse copie était de la main du même Georges, qu'il voyait habituellement à Antioche, occupé chez le métropolitain à pareille besogne. On sut donc ainsi que Macarios tenait une fabrique de faux actes. Le moine interrogé, et ensuite, sur son indication, un certain prêtre Constantin, qui possédait la langue et l'écriture latine, il résulta de leurs aveux très-circonstanciés, que Théodore, alors patriarche, de concert avec Macarios, avait dressé à cette industrie le diacre Sergius Antipisidias, pour multiplier en latin comme en grec les copies frauduleuses du 5e Concile, et que ces volumes se vendaient chez un libraire ou calligraphe, nommé aussi Théodore, qui tenait sa boutique (τὸ ἐργαστήριον) près de l'église

[1] Lab., VI, p. 968.
[2] *Ib.*, p. 975.

Saint-Jean-Saint-Phocas [1]. Le diacre Antipisidias confirma ces détails, ajoutant qu'à une époque déjà éloignée, sur l'ordre d'un Paulus, patriarche de Constantinople, il avait écrit une copie latine du même recueil falsifié, obéissant à son supérieur *comme un serviteur et sujet* (ὡς δοῦλος καὶ ὑποκείμενος). Tous ces faux et ces faussaires furent frappés de l'anathème.

On procura le sujet d'une 15e séance à nos terribles orthodoxes, en leur dénonçant un ridicule personnage, qui doit à propos figurer ici pour la satisfaction de notre ingénieux et excellent ami M. Louis Veuillot, qui l'a plaisamment vulgarisé. C'est *Polychronius;* ce prêtre monothélite prétendait confirmer l'hérésie par la résurrection d'un mort, et 166 évêques passèrent gravement une heure ou deux à regarder ce fanatique imbécille agenouillé à l'oreille d'un cadavre; cette momerie n'eut d'autre effet que la condamnation du fou hypocrite [2].

Le conciliabule finit comme il avait commencé, en profitant bravement de l'indifférence publique pour satisfaire son entêtement schismatique; il retrancha de son symbole écrit et récité le *Filioque* par une équivoque formule, qui niait implicitement que le *Saint-Esprit* procède du *Fils* comme du *Père;* et il s'acharna contre le pape Honorius, jusque dans ses *acclamations*, dans l'édit impérial, et la lettre synodique destinée au pape Agathon, où il est dit : « Nous avons condamné » Sergius, *Honorius*, Cyrus et les autres, selon la sentence » portée sur eux par vos lettres sacrées [3]. » On pense bien que toutes ces effronteries ne furent point envoyées à Rome.

Voilà l'exacte vérité. Le 6e Concile d'ailleurs eût-il siégé régulièrement jusqu'à la fin, et Dieu a permis qu'on le crût pour l'épreuve de plusieurs. Tels étaient au fond du cœur les sentiments de ces Grecs, qui se dévoilèrent dès qu'ils furent laissés à leur prudhommie. Rien ne les excuse; ils n'avaient

[1] Lab. t. VI, p. 983. Le prêtre latiniste termine ainsi sa déposition : «Ces choses, messieurs, se sont passées en vérité (Ταῦτα, δέσποται, ἀληθείᾳ οἶδα » γεγενῆσθαι). »

[2] Lab., VI, p. 998.

[3] *Ib.*, Sess. 16 à 18, p. 1043, 1047, 1054, 1074; et dans l'*édit* prétendu de l'empereur, Ηδικτον, mot grécisé, comme pour rendre l'insulte plus piquante, p. 1086 : ἔτι δὲ καὶ Ονώριος.... ὁ τῆς ἀφέσεως βεβαιωτῆς.

ni motif ni droit d'examiner les lettres d'Honorius; le juger et le condamner c'était un attentat contre l'infaillibilité doctrinale des Papes et le respect qui leur est dû. Aussi les vrais fidèles ont toujours défendu Honorius; mais pour les bas instincts de la pauvre humanité, si heureuse de contester l'obéissance, quelle bonne fortune qu'un Concile œcuménique si osé! Tous les esprits rétifs, gallicans en tête, en ont fait un grand fracas, et, comme il arrive toujours, le commun des croyants, qui ne sait ni ne réfléchit, a cru sage, pour ne pas heurter les protestants et les philosophes, de leur livrer Honorius, dans l'*intérêt* même de la foi.

Un jour que j'allai voir Lacordaire encore simple abbé : « Il sort de chez moi, me dit-il, deux chanoines de Beauvais, » qui m'ont raconté comment leur évêque, M. Feutrier, après » l'ordonnance rendue en 1829 contre les Jésuites, en expli- » quait l'utilité dans le cours de sa visite pastorale; il avait » ainsi *sauvé la religion pour dix ans;* et, ajoutait Lacordaire, » il aurait rencontré *Notre-Seigneur* sous sa patte, il l'aurait » jeté à l'eau en lui disant : *je sauve votre religion.* »

IV.

C'était saint Grégoire de Nazianze, qui avait préparé la place au 2e Concile œcuménique. Pendant plusieurs années, une maison, dont il fit depuis l'église d'Anastasie, lui suffisait pour réunir ce qui restait de fidèles à Constantinople; il avait, à travers les insultes et les violences des Ariens, si bien défendu et propagé la doctrine catholique, que toute la ville le demandait pour évêque. Il l'était de fait et n'ayant pas même pris possession de l'évêché de Sasimes, la très-petite irrégularité de sa situation se pouvait aisément lever par le Concile assemblé en 381. Une opposition se déclarant, il offrit de se retirer pour le bien de la paix; le Concile n'eut pas honte d'accepter et d'élire à sa place le préfet Nectarius, non même baptisé, de nulle aptitude et libertin. On ne s'étonnera pas, après ce scandale, que saint Grégoire ait pris les Conciles en aversion; il connaissait en outre ceux de Séleucie et d'Ariminum. « Je fuis, écrivait-il, les assemblées d'évêques, parce que » le mal s'en est accru; ce sont disputes opiniâtres, ambitions » inexplicables. Celui qui s'élève contre les fautes se verra plu-

» tôt accusé qu'il ne comprimera la perversité d'autrui [1]. » Qu'eût-il pensé du 6e œcuménique? Trois cents ans de plus sur des abus passés en usages et en droit; un Théodore, déposé pour hérésie puis rétabli après la mort de Georges, sans autre formalité qu'une rétractation; le conseiller d'Etat Paulus, quittant, comme Nectarius, son haut emploi pour le patriarchat [2], disent assez ce que les fonctions saintes couvraient d'incapacité, d'insouciance, quel fonds d'ignorance théologique portait avec soi une assemblée ecclésiastique et quelle servilité l'orgueil de l'épiscopat grec imposait au clergé inférieur.

Nous en avons eu déjà pour exemple le diacre Antipisidias; c'est ici le lieu d'en citer un autre encore et d'apprécier au juste le seul document authentique contemporain, qui affirme la condamnation d'Honorius. Il s'agit du très-mince écrit d'un témoin, que j'avais d'abord cru dupe des faussaires, mais qui n'a été qu'un menteur dans le peu qu'il a dit et bien davantage en taisant ce qu'il devait dire, personne ne s'étant vu mieux placé pour savoir. Il avait débuté dans son office de

[1] S. Grég. Naz., *Epist. Posthumiano, Saturnino, Procopio, orat.* 3, *de pace*, *Orat.* ad 150 episcopos. Je n'ai à ma disposition qu'une méchante traduction latine.

Voici un peu plus au long l'extrait de ces lettres :

Lettre à Posthumianus :

« On assemble de nouveau les évêques, je ne sais pour quelle cause, e
» comment ils sont réunis (lettre 173, dans *Pat. grèq.*, t. 37, p. 283). »

Lettre à Saturninus :

« Défends intrépidement la concorde commune, puisque les évêques s'as-
» semblent de nouveau; car il est de nouveau à craindre que nous ne soyons
» aussi couverts de confusion, si le Synode a une fin sinistre comme le pré-
» cédent (lettre 132, *ib.*, p. 227). »

A Procope :

« S'il faut que je te dise la vérité, je suis tout à fait disposé à fuir toute réunion d'évêques, parce que je n'ai vu aucune heureuse et fructueuse issue à aucun Concile, ni qui eût mis fin à quelque mal, mais au contraire ils l'ont plutôt causé et augmenté. Car ce sont toujours des disputes et des envies de dominer, et je t'en prie ne me regarde pas comme colère ou fâché quand j'écris ces choses, on ne saurait les expliquer en paroles (lettre 130, *ib.*, p. 225). A. B.

[2] Le diacre Agathon mentionne Paulus consacré de laïque-patriarche comme chose toute simple, *Epilogue*. Labbe, VI, p. 1403.

lecteur, à la session 11e du 6e Concile par la longue *synodique* de Sophronius de Jérusalem [1]; il demeura en exercice jusqu'à la 18e et dernière session du conciliabule. Il avait ensuite, comme adjoint du conseiller Paulus depuis patriarche, transcrit et mis en tomes les actes du Concile par ordre de l'empereur et copié la définition dogmatique pour les cinq patriarchats avec l'édit impérial, où Honorius se trouvait également noté d'hérésie [2], par les falsifications du conciliabule. Lorsque 32 ans plus tard, devenu diacre, second chancelier et protonotaire ou premier écrivain du patriarchat, il s'avisa de prendre la plume en son propre nom; ce fut simplement pour ne pas laisser dans l'oubli la bizarre anecdote que voici.

L'aventurier Bardane Philippicus, monothélite, s'étant saisi du pouvoir (en 711) après le meurtre de Justinien II, ôta du vestibule du palais le tableau du 6e Concile, en brûla publiquement les actes, remit dans les diptyques les noms de Sergius et des autres chefs de la secte, en y ajoutant celui d'Honorius. Au bout d'un an, un autre aventurier, Anastase II, qui professait l'orthodoxie, ayant renversé Bardane, rétablit les choses comme devant, et le patriarche de Constantinople, Jean, poussé par l'apocrisiaire romain, écrivit au Pape Constantin pour lui demander pardon d'avoir obéi à Bardane, affirmant du reste avoir conservé les actes [3] du Concile écrits de la main de Paulus. Mais cette lettre recueillie par le diacre Agathon, comme pièce justificative, ne rend pas le récit moins louche. Comment le patriarche avait-il conservé les actes, que Bardane avait brûlés? Car le diacre n'avait pas fait une copie de réserve, il n'aurait pas manqué de le dire. Par quel ordre le nom d'Honorius était-il supprimé des diptyques? Cela ne peut s'imputer à Pogonat ni à Justinien. Pourquoi le diacre passe-t-il sous silence d'autres choses bien plus intéressantes, le

[1] Labbe, VI, p. 851.

[2] *Ib.*, p. 1019. Cette définition lue à l'empereur par Agathon et transportée de la session 11e à la 18e par le conciliabule, explique ainsi les deux natures : *Verbo operante quod Verbi est et corpore exsequente quod corporis est*, (p. 1028,) et Honorius avait écrit : *In uno Christo utrasque naturas : divinam quæ Dei sunt operantem et humanam quæ carnis sunt exsequentem* (p. 969.)

[3] *Ib.*, p. 1406.

voyage du pape Constantin à Constantinople, 710, et la respectueuse magnificence de la réception, la missive de Bardane à Rome sans réponse, la joie qu'on y montre de sa chute et les six Conciles exposés en tableau dans l'église de Saint-Pierre [1] ?

L'anecdote oiseuse, relevée dans l'unique but de nous faire croire le 6e Concile complétement régulier et Honorius véritablement condamné, ne prouve autre chose que la fourbesque obstination des évêques du 6e Concile et le complet aplatissement de la conscience d'un pauvre clerc sous les volontés de ses supérieurs. La mémoire d'Honorius s'est trouvée ainsi en butte à une double persécution, la censure d'une assemblée qui paraissait orthodoxe et la faveur hypocrite des Monothélites. Cette sournoise *hargnerie* ne pouvait venir que des Grecs et dura jusqu'à ce que les Iconoclastes eussent remplacé les Monothélites ; car il fallait toujours aux Grecs quelque hérésie. L'érudition protestante et gallicane s'est donné à cœur joie de rafraîchir ces vieilles calomnies.

Supposez, au reste, que l'orthodoxie grecque procédant régulièrement jusqu'à la fin du Concile, eût condamné le Pape, la conséquence ne serait pas autre ni plus respectablement fâcheuse ; c'est pourquoi précisément Dieu a permis qu'on ne se soit pas aperçu des deux périodes différentes de l'Assemblée, et qu'on ait cru l'insolent anathème parti d'une séance régulière, parce que la régularité n'y fait rien, qu'il n'y a point de compétence pour prévariquer et qu'il suffisait d'un peu de foi et de bon sens pour s'abstenir d'une si grossière bravade. Maintenant quelques détails achèveront de montrer la très-mince valeur de ce Concile, qui fournit aujourd'hui encore à l'esprit de contradiction contre Rome tant de chicanes ignares et audacieuses.

On considère d'habitude les Conciles œcuméniques comme délibérant et surtout décrétant sous l'inspiration du Saint-Esprit. Les Pères du 6e se disent eux-mêmes les *organes* du Saint-Esprit [2]. Aussi, nonobstant ces *clameuses* et injurieuses dissidences du célèbre Concile de Calcédoine, j'avais autrefois étudié très-révérencieusement le 6e Concile, ne concevant la

[1] Labbe, t. VI, p. 1395, *Vita Constantini papæ.*

[2] Lab., VI, p. 1051.

condamnation d'un Pape que par une falsification de textes, et j'en avais cherché les indices dans tous les documents. L'erreur de Baronius reconnue sur ce point, et une révision très-circonspecte de mon premier travail, m'ont fait comprendre d'abord que s'il importe à tout chrétien, d'invoquer sans cesse le Saint-Esprit, comme l'Eglise nous le recommande, c'est que l'inspiration reste toujours personnelle, jamais générale, puisque le Concile réuni en ce moment à Rome par un Pape si aimé, si vénéré, compte quelques opposants, qui n'ont trouvé que ce moyen de se faire remarquer; ensuite que le Saint-Esprit, qui passe si facilement par-dessus la supériorité morale de la minorité la plus transcendante, amène la majorité au sentiment vrai, à travers toutes les divergences. Non pas cependant que le grand nombre doive toujours avoir raison, il y a trop d'exemples du contraire pour le malheur du *suffrage universel;* cela est réservé seulement aux Conciles œcuméniques. Et comment savons-nous qu'un Concile est œcuménique.? Quelle marque certaine avons-nous de l'œcuménicité? Pas d'autre que l'approbation du Pape. Cherchez hors de là, vous ne trouverez rien. Il faut de plus tenir pour assuré que l'Eglise romaine ne reçoit des Conciles que ce qui ne contredit en rien les décrets pontificaux, d'autant qu'elle s'est toujours défiée des Grecs, pour leur prestesse « à retrancher, » changer, ajouter aux textes des Conciles soit en l'àbsence des » évêques étrangers, soit à la dérobée, soit en dehors, soit » après [1]. »

On ne met pas en doute que le 6e ait été confirmé par le Saint-Siége et accepté dans tout l'Occident; quelle preuve en donne-t-on? Uniquement les cinq lettres de saint Léon II, qu'on cite sans cesse à la légère, sur la foi d'autrui; que Labbe n'estime pas authentiques et dont aucune ne supporte l'examen. Il est clair d'abord que les légats et les députés du synode romain ne rapportèrent que le vrai Concile, le texte

[1] Anastasius, *Præfat. septimæ et octavæ Synodi* (Labbe, t. VII, p. 29 et VIII, p. 973, et dans *Pat. lat.*, t. 129, p. 190 et 195). S. Gélase et S. Grégoire Ier n'entendaient recevoir Calcédoine et tous les autres Conciles *pleiniers*, — que dans leur conformité à l'enseignement apostolique. *Voy.* encore le même Anast. exigui. *Epist. Joanni Levitæ.* Lab., v, p. 1770.

grec des 11 sessions, sans avoir eu peut-être connaissance des suivantes ou du moins très-certainement de l'objet de ces conférences clandestines. Secondement, quand ils revinrent, saint Agathon ne vivait plus [1]; il y eut une vacance de six mois et saint Léon II ne siégea pas un an [2]. L'indéchiffrable chronologie de ce court pontificat suffirait à rendre ses cinq lettres suspectes; la 4e, la seule qui ne nomme pas Honorius, s'adresse à un comte d'Espagne Simplicius, dont l'existence n'a pas laissé de trace; la 1re répondait, selon ses propres dates en mai à deux lettres impériales, reçues en juillet, qui notifiaient le Concile et la condamnation de Macarios, sans nommer nul autre; en sorte que le nouveau Pape non encore intronisé aurait semblé dire au prince: « Vous êtes trop bon de taire » Honorius, de qui je tiens aujourd'hui la place; je ne ferai » pas scrupule, comme vous, de le maudire [3]. »

La 2e lettre aux évêques d'Espagne, la 3e à Quiricus, archevêque de Tolède, mort depuis *sept* ans, et la 5e au roi Erwig, disent la même chose. La *définition*, l'édit impérial et l'acclamation, *ce qui signifie prosphonétique*, comme on a grand soin d'en avertir, doivent accompagner ces missives; et le roi Erwig et les évêques n'auraient pas témoigné le moindre étonnement d'un Concile condamnant un Pape d'hérésie? Tout cela est absurde et démenti en outre par le fait du 14e Concile, 684, de Tolède [4], lisant et acceptant très-simplement, non quelques pièces, mais les actes complets du 6e œcuménique, expédiés dans le texte original par saint Léon II, car il n'y eut pas de traduction latine avant la fin du 9e siècle; c'est celle que nous avons de la main d'Anastase le Bibliothécaire. Et voici tout à point, pour finir, un document heureusement retrouvé par M. Jules Tailhan; c'est la réponse du 6e Concile de Tolède (638) à une *décrétale* sévère d'Honorius. l'année de sa mort. Cette réponse écrite par saint Braulion, évêque de Saragosse, disciple de saint Isidore de Séville, atteste

[1] Mort le 10 janvier 682.
[2] 17 Août 682, — 28 juin 683.
[3] Const. *epist.*, (Lab. vi, p. 1099-1105,) Leon. *epist ad imperat.*, p. 1109; et dans *Pat. lat.*, t. 96, p. 384.
[4] Lab., vi, p. 1246-50, 1279.

éloquemment l'autorité absolue du Saint-Siége et la foi profonde de l'épiscopat espagnol dévoué à ce bon Pape comme à saint Pierre même [1]. Il ne nous est parvenu aucun indice que le 6e œcuménique ait eté notifié à l'église de Gaule; mais on sait par la biographie de saint Bertulf que Honorius y était aimé, vénéré; on y méprisait volontiers les Grecs, et des *huit* Conciles œcuméniques d'Orient on n'a jamais eu en considération que les *quatre* premiers.

EDOUARD DUMONT.

[1] *Univers*, 14 mai 1870.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES SUR LA RELIGION DES ROMAINS, ET SUR LA CONNAISSANCE QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS; FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES[1].

Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les démons, etc.— De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes?

Fastorum *Liber II.* — **Aprilis,** *Avril.*

Dans un long commentaire Ovide cherche à prouver que ce mois est consacré à Venus, et la principale raison qu'il en donne, c'est que ce mois est dédié à César, et que pour cela il faut qu'il appartienne à la fondatrice de sa race.

Si qua tamen pars te de Fastis tangere debet
Cæsar, in Aprili, quod tenearis, habes.
Hic ad te magna descendit origine mensis
Et fit adoptiva nobilitate tuus (*Fastes*, IV, 19);

et pour preuve il raconte la généalogie fabuleuse de tous les rois depuis Enée jusqu'à Romulus[2], et les différents commerces que toutes les mères des Romains ont eus avec les Dieux; puis identifiant Venus avec toutes les générations terrestres et célestes, il va jusqu'à dire que Venus « a donné naissance à » tous les Dieux, liste longue à énumérer ;

Illa Deos omnes, longum enumerare, creavit (IV, 95).

» c'est elle qui a rassemblé et uni tous les esprits barbares des » hommes, et appris à chacun à se joindre avec sa pareille. »

Illa rudes animos hominum contraxit in unum
Et docuit jungi cum pare quemque sua (IV, 97).

[1] Voir le dernier article au N° précédent, ci-dessus p. 196.

[2] Voir dans Bochart la curieuse dissertation intitulée : *De quæstione num Æneas unquam fuerit in Italia*, où il prouve en 14 p. in-fol. qu'il est impossible qu'Énée soit venu en Italie. *Phaleg.*, p. 1063 ; Lug. Bat. 1707.

On voit toujours l'état sauvage mis en tête des commencements. Venons maintenant aux fêtes.

1[er] avril (*Calendæ Aprilis*). — Jour néfaste. — (*Calend. de Constantin*) Jeux et sénat légitime,

Lavage de la statue de Vénus. Ovide décrit ainsi cette fête:
« Honorez suivant les rites la Déesse, mères du Latium,
» jeunes épouses, et vous toutes, qui ne portez ni bandelettes,
» ni longs vêtements (les courtisanes).

Rite deam Latiæ colitis, matresque, nurusque,
Et vos, quîs vittæ longaque vestis abest (IV, 133).

» Détachez de sa statue de marbre ses colliers d'or; ôtez tous
» ses ornements; il faut laver la Déesse tout entière; rendez
» ensuite à son cou bien séché ses ornements d'or; puis don-
» nez-lui de nouvelles fleurs et de nouvelles roses.

Aurea marmoreo redimicula solvite collo;
Demite divitias; tota lavanda Dea est.
Aurea siccato redimicula reddite collo;
Nunc alii flores, nunc nova danda rosa est (IV, 135).

Les dames romaines devaient aussi se laver elles-mêmes sous l'ombrage des myrtes; c'était Venus qui l'ordonnait; c'était certain,

Causaque, cur jubeat, discite, certa subest (IV, 140);

parce qu'elle s'était cachée sous des myrtes pour se dérober aux yeux des Satyres, un jour où elle se lavait.

Une cérémonie obscène se passait encore dans le temple de la *Fortune virile*. Les jeunes filles s'y dépouillaient de tout vêtement, et celles sur le corps desquelles se trouvait quelque défaut offraient à cette Divinité un peu d'encens, et alors ces défauts n'étaient pas perceptibles aux yeux des hommes.

Ut tegat hoc, celetque viros, Fortuna virilis
Præstat, et hoc parvo ture rogata facit (IV, 149).

Et, à cette occasion, Ovide constate l'existence d'une Vénus pudique, la Vénus *Verticordia*, protégeant les mœurs et changeant les cœurs corrompus, témoignage que nous avons déjà cité [1].

Le 2 avril (*IV nonas Aprilis*). — Comices permis.

A l'occasion du lever des Pléiades, Ovide observe qu'il y en avait 7, mais qu'on n'en nommait que 6, parce que 6 seule-

[1] Voir *Annales*, t. I, p. 150 (6[e] série).

ment de ces Nymphes avaient subi des rapports avec les Dieux.

Seu quod in amplexum sex hinc venere Deorum (IV, 172).

Le 3 avril. (*III nonas Aprilis*). — Comices. (Calend. de Constantin). Naissance de Quirinus, distribution au peuple. Jour Egyptiaque.

Le 4 avril. (*Pridie nonas Aprilis*).— Comices.

C'est en ce jour que Tite Live[1] et le calendrier d'Auguste mettent le commencement des grands jeux, dits pour cela *Megalenses*, ou *Megalesia*, célébrés en l'honneur *de la Grande Mère des Dieux*, ou Cybèle dite aussi, *Ops, Rhea, Dindymène, Bérécynthe, bonne Déesse* et quelquefois *Vesta*. Ovide ne les fait commencer que le lendemain 5 avril. Ces jeux duraient 7 jours, du 4 au 10. Nous allons d'abord énumérer ces 7 jours avec les notes données par les calendriers, puis nous parlerons des jeux et de la Grande Mère des Dieux.

Le 5 avril. (*Nonæ Aprilis*). — Jeux.

Le 6 avril. (*VIII idus Aprilis*). Jour néfaste au matin; — jeux.

Dans la continuation des jeux de Cybèle, on célébrait aussi la fête de *la Fortune publique;* on se rendait à son temple érigé sur le Quirinal par un vœu du consul Sempronius, dans un combat contre Annibal.

Le 7 avril. (*VII idus Aprilis*). Néfaste au matin. — Jeux. (Calendrier de Constantin) Naissance de Castor et Pollux; distribution au peuple.

Le 8 avril. (*VI idus Aprilis*). Néfaste au matin. — Jeux.

Dans ces jeux on célébrait aussi le souvenir de la victoire remportée par Jules César en Afrique sur Scipion et Juba, derniers défenseurs de Pompée.

Le 9 avril. (*V idus Aprilis*). Néfaste au matin. — Jeux.

Le 10 avril. (*IV idus Aprilis*). Néfaste, jeux dans le cirque. (Calendrier de Constantin) Naissance de Sévère. Distribution.

1. Célébration des grands jeux et de la fête de la Mère des dieux, Cybèle.

Ces jeux n'étaient pas saints et sacrés seulement aux yeux

[1] Tite-Live, *Hist.*, l. XXIX, c. 14; voir la note qui y est jointe.

du peuple; ils étaient regardés tels par ceux qui gouvernaient l'état. Voici l'hommage que leur rend Cicéron, 149 ans après l'arrivée de Cybèle à Rome, dans le discours prononcé devant le Sénat, sur les réponses des Aruspices :

« Que dirai-je de ces jeux *Megalesiens*, que nos ancêtres ont » célébrés sur le Palatin, devant le temple, en présence même » de la Grande Déesse? Jeux regardés, d'après l'usage et leur » institution, comme les plus chastes, les plus solennels, les » plus religieux. »

Qui sunt more institutisque maxime casti, sollemnes, religiosi (*De harus. Responsis*, c. 12).

C'était l'Édile curule qui les inaugurait, et Cicéron en parlant du soin qui présidait à cette inauguration, nous montre, une fois de plus, comment les fiers Romains étaient courbés et régis par les plus pitoyables superstitions. Voici ses paroles :

« Si un danseur s'arrête, si le joueur de flûte se tait subite- » ment, si le jeune enfant ayant père et mère ne touche pas » de sa main la terre, ou quitte le brancard ou les guides, si » l'Édile se trompe d'un mot ou sur l'emploi du *simpulum* [1], » les jeux ne sont plus selon les Rites : il faut expier ces » erreurs, et on apaise les esprits des dieux immortels, en » recommençant les jeux[2]. »

Si ludius constitit, aut tibicen repente conticuit, aut puer ille patrimus et matrimus si terram non tenuit, aut tensam aut lorum omisit, aut si ædilis verbo, aut simpulo aberravit, ludi sunt non rite facti, eaque errata expiantur, et mentes Deorum immortalium, ludorum instauratione, placantur (Cic., *ibid.*, c. 11).

Il continue :

« La Religion de ces jeux est si grande, qu'elle ne s'est éta- » blie dans cette ville qu'après avoir été recherchée aux extré- » mités du monde, les seuls qui ne soient pas appelés d'un » nom latin, afin qu'il fût établi, par le nom même, que c'est » une Religion tirée de l'étranger et reçue sous le nom de la » Grande Mère. »

Ludos eos, quorum religio tanta est, ut ex ultimis terris arcessita in hac urbe consederit, qui uni ludi ne verbo quidem appellantur Latino, ut vocabulo

[1] Cueiller à sacrifices.

[2] Voir ce que Cicéron en a déjà dit, dans *Annales*, t. XIII, p. 47, et ce que Plutarque a dit de la peur des Daimons, *Ibid.*, t. V, p. 336 (5e série).

ipso et appetita religio externa, et Matris Magnæ nomine suscepta declaretur (*Ib.*, c. 12).

Maintenant écoutons Ovide qui va faire la description de la fête :

« La flûte recourbée de Bérécynthe se fait entendre, c'est » l'annonce des fêtes de la Mère de l'Ida. On verra courir ces » prêtres demi-hommes, frappant leurs tambours retentis- » sants, et l'airain repoussé par l'airain fera résonner ses tin- » tements. La Déesse assise est portée sur la tête de ses prêtres, » et traverse les rues de la ville au milieu d'hurlantes accla- » mations... Le théâtre s'ouvre; les jeux vous appellent; arri- » vez, Romains, que les tribunaux cessent leurs litigieux com- » bats. »

Protinus inflexo Berecynthia tibia cornu
Flabit, et Ideæ festa parentis erunt....
Scena sonat, ludique vocant; spectate, Quirites;
Et fora Marte suo litigiosa vacent (IV, 181-87).

Tel est le programme de la fête. Et voici l'explication qu'en donne la nymphe Erato à Ovide qui l'interroge :

« Pourquoi la Déesse aime-t-elle le bruit que l'on fait autour » d'elle? — C'est en mémoire de l'action de Rhea, qui pour » empêcher le dieu Saturne de dévorer le dieu Jupiter qui » venait de naître, lui fit avaler une Pierre, et pour empêcher » le vieux Dieu d'entendre les cris du petit Dieu, qui venait de » naître, ordonna aux Curètes et aux Corybantes de faire un » bruit continuel. Ceci est certain. L'antiquité a toujours été » regardée comme un grand témoin; gardez-vous d'ébranler » la croyance reçue. »

. . . . Pro magna teste vetustas
Creditur; acceptam parce movere fidem (IV, 203).

« Pourquoi voit-on près d'elle des lions traînant son char? » — C'est parce qu'on croit qu'elle a amoli la férocité pri- » mitive. »

Desieram; cœpit : feritas mollita per illam
Creditur; id curru testificata suo est (IV, 217).

« Pourquoi porte-t-elle une couronne de tours? — Parce » qu'elle a donné des tours aux villes de Phrygie. »

« Pourquoi ses prêtres se mutilent-ils? — En souvenir du jeune Athys, amant de la Déesse, qui lui manqua de fidélité pour la Nymphe Sagaris. La Déesse la fit périr. Athys désolé

se mutila lui-même. « Les prêtres efféminés de la Déesse sui» vent ce furieux exemple, et se mutilent en secouant leur » chevelure: »

Venit in exemplum furor hinc, mollesque ministri
Cædunt, jactatis vilia membra comis (IV, 243).

Ici Ovide cache une action honteuse de sa Déesse. Car Lucien assure que c'est elle-même qui mutila son favori [1].

Ajoutons en dernier lieu que pendant ces fêtes les Romains se donnaient réciproquement des repas en souvenir de ce que la Déesse avait changé de demeure de Pessinonte à Rome. Cette coutume n'était pas ancienne, elle est une preuve de la piété de Cicéron: « C'est moi, dit-il, qui pendant ma ques» ture ai établi ces réunions, dans les fêtes Idéennes de la » Grande Mère. »

Sodalitates autem, me quæstore, constitutæ sunt sacris Idæis Magnæ Matris acceptis (Cic., *Cato major.*, c. 13).

3. Patrie de la Déesse. — Son arrivée à Rome.

Ovide continue à interroger Erato, et lui dit: « D'où cette » Déesse est-elle venue parmi nous? »

Jusqu'à présent la Nymphe n'a répondu que par des fables, mais ici Ovide nous fait entrer dans l'histoire Romaine réelle.

L'an 548 de Rome, la 3e année du pontificat d'Onias III à Jérusalem, l'an 204 avant J.-C. sous le consulat de P. Scipion, dit peu après l'Africain, et de P. Licinius Crassus, peu de temps après qu'Hannibal avait apparu aux portes de Rome, et lorsqu'il campait encore au milieu de l'Italie, voici quelle était la croyance et la pratique religieuse des Romains, et quel secours ils appelèrent contre le terrible Hannibal, d'après le grave Tite-Live.

« En ce moment une soudaine Religion s'empara de la ville, » parce que, comme des pierres étaient tombées du ciel, on » trouva dans les livres Sibyllins, que l'on avait consultés, » cette réponse: « Comme c'est un ennemi étranger qui a » porté la guerre en Italie, il pourrait être vaincu et chassé de » l'Italie, si la Mère Idea était apportée de Pessinonte à Rome.»

Quandoque hostis alienigena terræ Italiæ bellum intulisset, eum pelli Italia vincique posse, si Mater Idæa et Pessinunte Romam advecta foret (Tite-Live. l. XXIX, c. 10).

[1] Lucien, *de la Déesse de Syrie*, c. XV; t. IX, p. 77, Bipont.

Ovide donne à la Sibylle une réponse un peu différente :

« La Mère est absente. Romains, j'ordonne que vous cher-
» chiez la Mère ; quand elle viendra, qu'une main chaste la
» reçoive. »

Mater abest ; Matrem jubeo, Romane, requiras.
Cum veniet, casta est accipienda manu (iv, 259).

Aussitôt cinq des principaux personnages de Rome sont nommés pour aller chercher la Mère :

M. Valerius Lovinus, deux fois consul.

M. Cæcilius Metellus, préteur.

Ser. Sulpicius Galba, édile.

Cn. Tremellius Flaccus, préteur.

M. Valerius Fulto, préteur[1].

On voit que la chose est grave. Les députés partent avec cinq galères pour marquer leur dignité et la majesté du peuple romain. En passant à Delphes, ils consultent encore Apollon, qui parle comme la Sibylle. Pessinonte est une ville de Phrygie, touchant presque au Pont-Euxin. Attale, qui en était roi, refuse d'abord de livrer la Mère. Mais la terre tremble, et du fond de son sanctuaire la Mère crie :

« J'ai voulu moi-même être demandée ; envoyez-moi, puis-
» que je le veux. Rome est le lieu choisi, où tout Dieu doit
» aller. »

Ipsa peti volui, ne sit mora ; mitte volentem.
Dignus Roma locus, quo Deus omnis eat (iv, 269).

Et alors les députés reçoivent la Déesse, et partent pour Rome.

Pendant ce temps de nouvelles terreurs s'emparent du peuple romain.

« On disait parmi le peuple, qu'on avait vu deux soleils qui
» avaient lui pendant la nuit, et qu'à Setia (sur la voie Appien-
» ne) on avait vu un flambleau se diriger d'orient en occi-
» dent ; qu'à Terracine, une porte, et à Anagna, une porte et
» plusieurs endroits d'un mur avaient été frappés de la fou-
» dre ; qu'à Lanuvium dans le temple de Junon Sospita, on
» avait entendu un bruit d'un éclat horrible. »

Duos soles visos, et nocte interluxisse ; et facem Setiæ ab ortu solis ad occidentem porrigi visam ; Tarracinæ portam, Anagniæ et portam et multis

[1] Tite-Live, l. xxix, c. 11.

locis murum de cœlo tactum; in æde Junonis Sospitæ Lanuvii cum horrendo fragore strepitum editum (Tite-Live, *ibid.*, c. 14).

Pour conjurer ces prodiges, le Sénat ordonne une supplication [1] d'un jour et une neuvaine de sacrifices. Mais Fulto, un des députés, arrive annonçant le prochain retour de la flotte qui apporte la Déesse. Il s'agit alors de choisir quel était le meilleur citoyen qui devait la recevoir. Le choix unanime du Sénat et du peuple tombe sur le jeune Scipion Nasica.

« Quand on sut que la Déesse était arrivée à l'embouchure » du Tibre, Scipion, l'ordre des chevaliers, l'auguste Sénat, » confondus avec le peuple, tous accoururent au devant de la » Déesse. L'on y voit aussi les mères, leurs filles et leurs brus » et les Vestales. Mais le vaisseau avance lentement, et puis » s'arrête tout à coup. Alors une Vestale Claudia Quinta, que » l'on soupçonnait d'avoir manqué à ses vœux, implore la » Déesse et la conjure de faire apparaître son innocence en se » laissant entraîner par elle. En effet, elle tire la corde par un » léger effort, la Déesse est remuée; elle suit son guide, et la » justifie en la suivant. »

Mota Dea est; sequiturque ducem, laudatque sequendo (IV, 327).

Alors Nasica reçoit la Déesse des mains de ses prêtres, et la porte à terre. Les premières matrones de la ville la prennent et se la passent de main en main, et à travers tous les habitants de Rome, à travers les autels posés devant toutes les portes par où on passait, et la fumée de l'encens, avec des prières demandant qu'elle voulût bien être propice dans la ville où elle entrait, on porta la Déesse dans le temple de la Victoire, sur le Palatin [2].

3. Cette Grande Déesse était une petite Pierre.

Dès cette époque, tous les ans, le 5 du mois d'avril, les Quindecemvirs, gardiens des oracles de la Sibylle, ouvraient la procession qui se rendait à la porte Capène, et là le plus âgé d'entre eux lavait la Déesse et tous les instruments de son culte dans les eaux de l'Almon.

Or, quelle était cette statue de la Déesse Grande Mère des

[1] Voir la description d'une supplication par Lucain, dans *Annales*, t. IX, p. 127 (5e série).

[2] Abrégé de Tite-Live, l. XXIX, c. 14.

Dieux. C'était une PIERRE. Ovide n'a pas osé le dire. Mais Tite-Live le premier nous l'apprend.

« Attale, dit-il, reçut avec bonté tous les députés et les con-» duisit à Pessinonte en Phrygie et leur livra la *Pierre* sacrée, » que les habitants disaient être la Mère des Dieux.

Is legatos comiter acceptos Passinuntem in Phrygiam deduxit, sacrumque iis Lapidem, quam Matrem Deûm esse incolæ dicebant, tradidit (Liv. xxix, 11).

C'était bien en effet une Pierre, que les magistrats et le peuple Romain avaient reçue pour sauveur et que, tous les ans, ils allaient laver en grande pompe, dans les eaux de l'Almon. Oh! comme les pauvres Juifs qui habitaient ce quartier [1] devaient rire, en voyant le grotesque lavage de cette grotesque Déesse !

Mais ce n'est pas ce que pensaient les graves Romains, dominateurs du monde.

A l'époque où nous sommes, à l'époque de cette civilisation romaine, que l'on nous fait tant admirer dans nos classes et par suite dans toute notre littérature, le divin Auguste, dit de lui-même dans ses *Mémoires* :

« J'ai élevé un temple à la Grande Mère, dans mon palais, » après l'avoir déplacée du temple de la Victoire, où elle était » restée jusque-là. »

Ædem Matris Magnæ in palatio feci (*Insc. d'Ancyre*[2]).

Et de plus, Ovide nous apprend « qu'il obligea les dames » romaines et leurs brus à chanter dans ces cérémonies des » hymnes à la louange de la Déesse, couronnée de tours: »

Ipse quoque Ausonias Cæsar matresque nurusque
Carmina turrigeræ dicere jussit Opi (*Trist.*, ii, 23).

Tous les auteurs qui suivent racontent le fait et ces cérémonies, sans hésiter, sans aucun mot de blâme.

Vers l'an 50 avant notre ère, Lucain mentionne ce lavage dans la description d'une supplication :

Et lotam parvo revocant Almone Cybellen (*Phars*,, i, 600).

Vers 80, Martial cite ce lavage et appelle la Déesse un *morceau de fer*.

Phrygiæque Matris Almo qua lavat ferrum (III *Epig.*, xlvii, 2).

[1] Voir *Annales*, t. xii. p. 15 (5e série).

[2] Colonne iv, l. 8, texte latin; col. x, l. 13, texte grec, édit. Monnsen ; Berlin, 1865.

Vers 118, Appien appelle cette statue « *Bretas*, quelque » chose tombée du ciel, ἐξ οὐρανοῦ τι [1]. »

Au 2e siècle, Herodien lui donne le nom de Simulacre, sur lequel il ne connaît rien.

« Quant au simulacre de la Déesse, que l'on croit tombé du » ciel, on ne sait ni de quelle matière il est, ni par qui il a été » fabriqué, et l'on croit qu'il n'a pas été fait de main d'hom- » me [2]. »

A la fin du 3e siècle, Lampride appelle cette statue le type de la Mère (*Matris typum*), et raconte qu'Héliogabale le fit transporter dans son palais, ainsi que tous les autres Dieux afin que sa statue propre fût seule adorée dans Rome [3].

Vers 300, Servius met cette Pierre « au nombre des 7 choses » fatales, d'où dépendait le salut de l'empire [4]. »

On comprend que les chrétiens, comme les Juifs de la porte Capène, durent se moquer de cette Déesse et du lavage qu'on lui imposait :

« Les païens, disait Tertullien au 2e siècle en comparant ces » eaux à celles du baptême, honorent leurs Dieux par des la- » vages,... mais ils se mentent à eux-mêmes par des eaux » vides d'efficacité. »

Ipsos etiam Deos suos lavationibus efferunt,.. sed viduis aquis, sibi mentiuntur (*de Baptismo*, c. 5. *Pat. lat.* t. I, p. 1204).

Au commencement du 4e siècle, Arnobe nous montre ce lavage imperturbablement célébré, et dit aux prêtres et aux magistrats païens encore en fonction :

« C'est aujourd'hui le lavage de la Mère des Dieux ; car vos » Dieux se salissent, et il faut de l'eau pour laver leurs souil- » lures, avec l'aide de l'antique friction de la cendre. »

Lavatio Deûm Matris est hodie. Sordescunt enim Divi, et ad sordes eluendas laventibus aquis opus, atque adjuncta antiqua cineris frictione (Arnob., *Adversus Gentes*, l. VII, c. 32 ; *Pat. lat.*, t. V, p. 1262).

Aucun auteur païen n'avait osé faire la description de cette Pierre, c'est Arnobe qui, le premier, la décrit ;

« Si les histoires disent vrai et ne rapportent aucunes faus-

[1] Appien, *Guerre d'Annibal*, c. 56.
[2] Herodien, *Commode*, I, 11.
[3] Lampride, *Heliogabale*, c. 3.
[4] Servius, *Æneid.*, VII, 188.

» setés dans le récit des faits, on n'apporta rien autre chose de » la Phrygie, envoyée par le roi Attale, qu'une Pierre peu » grande, qui pourrait être portée par une main humaine » sans faire sentir son poids; d'une couleur sombre et noire, » raboteuse, irrégulière par ses angles, Pierre que nous voyons » tous aujourd'hui même placée dans sa statue en place de » bouche, raboteuse et rugueuse, et donnant ainsi à la statue, » par cette ressemblance, une figure moins déterminée. »

Si verum loquuntur historiæ, neque ullas inserunt rerum conscriptionibus falsitates, allatum ex Phrygia nihil quidem aliud scribitur, missum rege ab Attalo, nisi Lapis quidam non magnus, ferri manu hominis sine ulla impressione qui posset, coloris furvi atque atri, angellis prominentibus inæqualis; et quem omnes hodie ipso illo videmus in signo oris locum positum, indolatum et asperum, et simulacro faciem minus expressam simulatione præbentem (Arnob., *Adv. gentes*, l. VII, c. 46 (*alias*, 49); *Pat. lat.*, t. V, p. 1284).

Arnobe continue :

« Que dirons-nous maintenant? Quoi? Cet Hannibal cartha- » ginois, ennemi puissant et fort, sous la main duquel la répu- » plique romaine menacée et en péril trembla, et sa grandeur » fut ébranlée, c'est une Pierre qui le chassa de l'Italie, une » pierre le brisa, une pierre le rendit fuyard et timide, et tout » à fait différent de lui-même?... Quel homme croira jamais » qu'une Pierre prise par terre, douée d'aucun sentiment, » d'une couleur fuligineuse, et d'un corps noir, a été la Mère » des Dieux? »

Quid ergo dicemus? Hannibalem illum pœnum, hostem potentem ac validum, sub quo anceps et dubia res romana contremuit, et magnitudo trepidavit, Lapis ex Italia depulit, lapis fregit, lapis fugacem ac timidum, suique esse dissimilem fecit?... Et quis hominum credat, terra sumptum Lapidem, sensu agitabilem nullo, fuliginei coloris atque atri corporis, Deûm fuisse Matrem (Arn., *ibid.*, c. 47).

Vers la même époque, Prudence décrit encore et la cérémonie et la Pierre.

« Je sais que vos sénateurs revêtus de la toge marchent nu » pieds devant le char, dans la fête de la Mère d'Ida. Une » Pierre noire, en forme de bouche, traînée sur un char, est » assise, renfermée dans un coffre d'argent quand vous la por- » tez pour la laver, déchirant vos pieds dont vous avez ôté les » chaussures et arrivant ainsi au ruisseau de l'Almon. »

Nudare plantas ante carpentum scio

Proceres togatos, Matris Ideæ sacris.
Lapis nigellus, evehendus essedo,
Muliebris oris, clausus argento, sedet;
Quem dum ad lavacrum præeundo ducitis,
Pedes remotis atterentes calceis
Almonis usque pervenitis rivulum
(Prud., *Perist.*, hymn. x; *Pat. lat.*, t. 60, p. 457).

A la fin du 4e siècle, cette mascarade durait encore et elle passionnait, par ses chants obscènes, le grand Augustin :

« Et moi aussi, à l'âge de l'adolescence, j'assistais à ces spec- » tacles, à ces sacriléges parades. Je prenais plaisir à ces fureurs » étranges, à ces concerts, à ces jeux infâmes, célébrés en » l'honneur des Dieux et des Déesses. Au jour de l'ablution » solennelle de la Vierge céleste, et de la Bérécynthe Mère de » tous, en public devant sa litière, les plus vils histrions chan- » taient de telles obscénités qu'il eût été honteux de les enten- » dre, non pas à la Mère des Dieux, mais à la mère d'un séna- » teur, mais à la mère d'un citoyen honnête, que dis-je? l'un » de ces bouffons en eût rougi pour sa mère [1]. »

Veniebamus etiam nos aliquando adolescentes, ad spectacula, ludibriaque sacrilegiorum; spectabamus arreptitios, audiebamus symphoniacos, ludis turpissimis, qui Diis Deabusque exibebantur oblectabamur, cœlesti Virgini et Berecynthiæ Matri omnium ; ante cujus lecticam, die solemni lavationis ejus, talia per publicum cantitabantur a nequissimis scenicis, qualia, non dico Matrem deorum, sed matrem qualiumcumque senatorum, vel quorumlibet honestorum virorum, imo vero qualia nec matrem ipsorum scenicorum deceret audire (Aug., *de Civ. Dei*, II, 4; *Pat. lat.*, t. 41, p. 50).

Maintenant nous adressons une question toute psychologique aux grands admirateurs de la civilisation païenne, et de la force naturelle de la Raison seule :

Cette civilisation et cette Raison étaient-elles tombées dans l'abrutissement et dans l'idiotisme, pour regarder comme Déesse une Pierre de figure informe, ou bien n'étaient-elles pas sous l'influence d'un mauvais Daimon, qui les aveuglait?

Car notons comme nous allons le voir bientôt, que tous les peuples ont regardé la Pierre comme un dieu. Voilà la question : Pauvre raison humaine *seule* :

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses (*Lamartine*)

[1] S. Aug., *Cité de Dieu*, l. II, c. 4; t. I, p. 69, trad. Moreau.

4. Conjectures sur l'origine de l'adoration des Pierres. — La Pierre de Jacob ou de Beth-el.

Or, quel événement a pu faire que des hommes sensés aient pu prendre une *Pierre* pour une Divinité? Quand est-ce qu'a pu commencer un pareil culte? Tous les auteurs latins ou grecs n'en savent rien. Nous n'en savons rien non plus. Cependant on peut former quelques conjectures. — Posons un point de repère :

2276 ans, après la Création du monde.
620 ans, après le déluge ;
138e année, d'Isaac ;
78e année, d'Esaü et de Jacob ;
345e année, de l'empire Assyrien ;
15e année, du roi Belochus l'Ancien ;
1025 ans, avant la fondation de Rome ;
1777 ans, avant Jésus-Christ [1].

Voici ce qui se passait dans un désert de la Palestine, à 12 milles au nord de Jérusalem.

« Or Jacob, parti de Bersabée (pour se soustraire à la co-
» lère de son frère Esaü), poursuivait son chemin vers Haram ;
» il arrive en un lieu où il voulait se reposer, après le cou-
» cher du soleil ; il prit des Pierres qui étaient là et les mit
» sous sa tête, et dormit en ce même lieu [2]. »

C'est alors qu'il vit en songe cette échelle mystérieuse qui touchait de la terre au ciel, des anges qui descendaient et remontaient, et au haut de l'échelle Dieu qui lui renouvela les promesses faites à Abraham.

« Quand Jacob fut éveillé de son sommeil il dit : Véritable-
» ment Jéhovah est en ce lieu et je ne le savais pas. — Et plein
» d'effroi il dit : Que ce lieu est terrible ! C'est ici la Maison
» d'Elohim (*Beth-el*) et la porte du ciel. — Et Jacob se levant
» le matin prit la *Pierre* (אבן *aben*) qu'il avait mise sous sa tête,
» l'érigea debout comme un autel (מצבה *Metzabeh* [3]), et répandit
» de l'huile sur son sommet, et appela ce lieu *Beth-el* (maison
» de Dieu). Or Lusa était auparavant le nom de la ville [4]. »

[1] D'après le P. Salian, *Ann. vet. test.* t. I, p. 312 ; et 2937, période julienne, d'après l'*Art de vérifier les dates*.

[2] *Genèse*, XXVIII, 10, 11.

[3] Le *Metzabeh* était un autel d'une seule pierre, à la différence du *Mizbeahh*, autel de plusieurs pierres, Yaribh ; texte, dans Drach, *Harm.* etc. t. II, p. 442.

[4] *Genèse*, XXVIII, 16-19.

» Tout sera consacré par l'huile de l'onction et sera d'une » sainteté inviolable.

» Tu feras venir Aaron et ses fils à l'entrée du tabernacle » du témoignage, et après qu'ils auront été purifiés dans » l'eau, — tu les revêtiras des vêtements sacrés; tu les oin- » dras et les sanctifieras afin que leur onction servo à un » sacerdoce perpétuel [1]. »

Et puis la cérémonie de l'installation :

« Et quand tu auras lavé d'eau le père et le fils..., tu met- » tras la tiare sur sa tête, et tu appliqueras la lame sainte » sur sa tiare, — et tu repandras sur sa tête l'huile d'onction » et ainsi il sera consacré [2]. »

Cette huile et ce parfum étaient si précieux, qu'il était défendu aux particuliers d'en composer, de s'en servir pour l'usage ordinaire et de le donner aux étrangers [3].

5. Dieu lui-même est appelé Pierre dans la Bible.

Tous les auteurs qui ont parlé de l'adoration des Pierres ont plus ou moins trouvé en elles l'adoration des symboles de la nature et surtout de la génération. Nous n'avons pas à les contredire, mais nous croyons que ce sont là des explications d'une religion déjà établie, plutôt qu'une indication de son origine. Il y a une explication et une origine négligées par presque tous les auteurs, et que nous tenons à constater.

Jusqu'ici nous avons parlé, d'après Jacob, de la Pierre *Aben*, c'était la *Pierre parfaite*, telle qu'elle était préparée dans la carrière pour être mise en construction; métaphoriquement on donna ce nom au *fils*, qui est le soutien de la famille. Une partie de la famllie sémitique en retranche le *a* initial et en fait son *ben* ou *fils de*. Les Romains admettaient cette méta- phore :

« Les pères, dit Plaute, sont les maçons des enfants, et » construisent ainsi le fondement de la famille. »

Primundum parenteis fabri liberum sunt,
Et fundamentum substruunt liberorum (*Mostel.* act. I, s. 2, 39).

[1] *Exode*, XL, 9-13.
[2] *Exode*, XXIX, 4-7.
[3] Voir Scachus, *Sacrorum elaeochrismatum myrothecium sacro-propheta-rum*, c. XXII, p. 200; *Romæ*, 1625, in-4°.

Mais la *pierre* avait encore un nom chez les Semites, celui de *tsour* צור; c'était la pierre non polie, la pierre brute et solide. Or Dieu est encore appelé de ce nom chez les Semites.

Et d'abord, c'est Moïse qui, environ 1480 ans avant J.-C., dans le célèbre cantique qu'il prononce avant sa mort, s'exprime ainsi :

« Les œuvres de la *Pierre* (צור tsour) sont parfaites et toutes » ses voies sont justes [1]. — Le peuple bien aimé s'engraissa et » se révolta, appesanti, rassasié, enivré il a délaissé Elohim, » qui l'a créé et outragé la *Pierre* de son salut (15). — La » *Pierre* qui t'a engendrée, tu l'as oubliée (18), — et parlant » des dieux madianites : leur *pierre* les a vendus (30). — Car » notre *Pierre* n'est par comme leur *Pierre*, nos ennemis en » sont juges (31). »

Environ 500 ans après, le roi David ne se sert pas d'autre terme pour parler de Dieu. « Elohim est ma *Pierre*, je mets » mon espérance en lui (II *Rois*, XXII, 3). — Qui est notre » *Pierre*, si ce n'est Elohim (32)? — Vive Jehovah, et bénie » (soit) ma *Pierre*, et qu'il soit exalté Elohim, la *Pierre* de » mon salut (47). »

Et dans les *Psaumes* :

« Elohim... est ma *Pierre*, mon salut et ma gloire (LXI, 2). » Ma chair et mon cœur ont défailli; la *Pierre* de mon cœur » et ma part c'est Elohim, à jamais (LXXIII, 25). — Ils se sont » souvenus que Elohim est leur *Pierre*; El, le très-haut, leur » redempteur (LXXVII, 39), — David m'invoquera : mon » père, mon Elohim, la *pierre* de mon salut (LXXX, 26). — » Elohim est la *pierre* de ma confiance (XCIII, 22). Venez, » chantons un hymne à Jéhovah, rejouissons-nous devant la » *Pierre* de notre salut (XCIV, 1). »

Or, en parlant de la pierre brute et solide, *tsour*, David n'oublie pas la pierre polie et travaillée, *aben*, qui doit être le fondement d'un grand édifice futur.

« La Pierre (*aben*), qu'avaient rejetée les architectes, est devenue la tête de l'angle. C'est l'œuvre de Jehovah. Elle est » admirable à nos yeux. Voilà le jour que Jehovah a fait. Li-

[1] *Deuteronome*, XXXII. 4.

» vrons-nous à l'allégresse en ce jour. Je t'en conjure, Jehovah, sauve-nous maintenant. Je t'en conjure, Jehovah, sois» nous propice maintenant. Béni celui qui vient au nom de » Jehovah (*Psau.*, cxvii, 22-26). »

Environ 4 siècles après (759) av. J.-C.), Isaïe fait dire à Dieu cette promesse :

« Je vais poser pour fondement à Sion une *Pierre* (aben), » pierre préparée, angulaire, précieuse, fondée solidement. » Celui qui croit en elle ne sera pas confondu (xxviii, 16). »

Puis il revient à la pierre brute et solide.

« Tu as oublié Elohim ton salut et la *pierre* (tsour) de ta » force (Isaïe xvii, 10). — Confiez-vous à Jehovah à jamais. » parce que en Iah-Jehovah est la *pierre* des siècles (xxvi, 4).— » Ecoutez-moi, vous qui suivez la justice, cherchant Jehovah, » regardez à la *pierre* dont vous avez été taillés, et au creux » de la carrière d'où vous avez été tirés (li, 1). »

A cette époque (736 av. J.-C.) Teglat Phalasar s'empare des 3 tribus de Ruben, de Gad et de Manassé, et les emmène captives au delà de l'Euphrate. — 1re captivité, et dispersion de la langue Sémite et du nom *Pierre-Dieu* en Asie.

Peu de temps après (717 av. J.-C.) Salmanassar s'empar ede Samarie et transporte au delà de l'Euphrate les restes des autres tribus d'Israël. — 2e captivité et dispersion de la langue Sémite et du nom de *Pierre-Dieu* en Asie. C'est là que se trouve Tobie qui dit à ses frères : « Dieu vous a dispersés parmi les » nations, qui l'ignorent, afin que vous leur racontiez ses » merveilleuses actions, et que vous leur appreniez qu'il n'y » a de Tout-puissant que lui [1]. »

En 602 av. J.-C., Nabuchodonosor prend Jérusalem, et en emmène captive la tribu de Juda, et parmi ces captifs se trouve Daniel, qui devient bientôt le préfet de l'empire d'Assyrie, et sous lesquels les Juifs ont une grande influence dans ce vaste empire. — 3e captivité, 3e propagation de la langue Sémitique et du nom de *Pierre* donné à Dieu.

En 584 av. J.-C., Nabuchodonosor assiége de nouveau Jérusalem, la prend, brûle le temple. Les Juifs de Jérusalem et de

[1] Tobie, xiii, 4.

la Judée sont emmenés captifs au delà de l'Euphrate, et dispersés de tous côtés, jusqu'aux extrémités de l'Asie, et ainsi finit le royaume de Juda. — 4° captivité, 4° propagation de la langue Sémitique et du nom de *Pierre* donné à Dieu.

Vers 520 av. J.-C., Zacharie annonce la prochaine arrivée de la Pierre précieuse.

« Ecoute maintenant, Josué, grand prêtre, toi et tes amis » qui habitent avec toi, parce que tous sont prophétiques. » Voilà que j'amène mon serviteur, le rejeton; voilà la *Pierre* » (aben) que j'ai mise en présence de Josué; sur cette pierre, » sept yeux. Voilà que j'y grave une gravure, dit Jehovah » tsabaoth (des armées): J'effacerai l'iniquité de la terre en ce » jour [1]. »

Vers 478 av. J.-C., une juive, Esther, épouse Assuérus, le Xerxès des Grecs. Grande influence des Juifs sous ce règne, et par conséquent mélange des idiomes et propagation du *Dieu-pierre* dans l'empire [2].

Et maintenant arrêtons-nous et réfléchissons sur l'ancienneté et la grande diffusion de la famille et de la langue Sémitique dans tout l'Orient. Partout était donné au vrai Dieu le nom de *Pierre*. On comprend alors comment les peuples ont pu prendre les *pierres* pour leur Divinité. Ils ont dû surtout reconnaître Dieu lorsque ces *pierres* étaient tombées du ciel. Delà l'adoration des nombreux *Betyles*, dont le nom même semble bien venir de la pierre de *Beth-el*.

Ceci nous semble une explication plus probable, plus positive que celle des *pierres génératrices*, inventées à grand'peine par les mythologues récents. Les anciens n'y avaient pas songé et ils reconnaissaient qu'ils adoraient ces *pierres* sans pouvoir en découvrir la raison. C'est ce qu'avoue en particulier Tacite, à propos de la *Pierre Venus* de Paphos.

Quand Titus allant assiéger Jérusalem passa par l'île de Chypre, il voulut voir cette statue et en connaître l'origine. Tacite dit à ce sujet :

« La Déesse n'est point représentée sous la figure humaine,

[1] Zacharie, III, 8.

[2] Voir le *Comm. du livre d'Esther d'après les inscriptions Perses par* M. Oppert, *Annales*, t. VII, p. 7 (5° série).

» c'est un bloc circulaire qui, s'élevant en forme de borne, » diminue sensiblement de sa base au sommet. *La raison de » cette forme est ignorée.* »

Simulacrum deæ nou effigies humana; continuus orbis latiore exitio tenuem in ambitum, metæ modo exurgens; et *ratio in obscuro* (Tac., *Hist.*, II,).

La raison en est ignorée, dit Tacite, et c'est en effet ce que constatent tous les mythologues qui se sont occupés de ces *pierres* adorées par presque tous les peuples connus, comme nous allons le voir.

C'est aussi à la famille Sémitique que l'on rattache la Phrygie, patrie de la *pierre Cybèle*[1], et parmi toutes ces populations de l'Asie-Mineure qui, au temps de Strabon, gardaient encore leur idiome naturel[2].

Nous n'avons point à discuter toutes les origines des Divinités anciennes, mais nous croyons que rien ne prouve l'assertion absolue de M. Maury, que la légende de Cybèle n'est que « l'expression des principaux phénomènes naturels qui se » rattachent à l'influence du soleil sur la terre, à la production » des êtres, à la succession des saisons[3]. » Ce sont là des combinaisons savantes qui sont démenties par l'état inculte qu'il décrit lui-même de ces temps et de ces contrées.

Nous croyons plus probable l'origine du Dieu *Pierre*, que nous indiquons ici.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'il n'existe pas un seul mot sur les difficultés de l'origine et des attributs de Cybèle dans toutes nos *Mythologies classiques*. On ne trouve pas même le nom de *pierre* dans l'*appendice* du P. Jouvency ou du P. Pomey. En vain Tite-Live, Arnobe, Prudence, S. Augustin parlent de cette *pierre* de Pessinonte, qu'ils ont vue de leurs yeux; ces Révérends Pères n'en disent pas un mot. En vain Diodore parlant de la Cybèle Ida, dit que c'était une *pierre*, en vain Claudien l'appelle *religiosus silex*[4], cette faiblesse de la religion

[1] D'après M. Lassen, dont l'opinion est discutée par M. Maury, *Religions de la Grèce*, t. I, p. 34.

[2] Maury, *ibid.*, t. III, p. 28, 78; et Strabon, XIII, p. 651.

[3] Maury, *ibid.*, t. III, p. 90.

[4] Claud., *De raptu Proserpinæ.*, I, 199.

grecque est passée sous silence; on aurait craint de rendre la religion païenne ridicule. Cybèle, dans le *Panthéon* du P. Pomey, est une belle déesse montée sur un char et traînée par des lions[1]. Bien plus c'est à la Cybèle Idéenne qu'il attribue le récit de Tite-Live sur l'arrivée de Cybèle de Pessinonte en passant sous silence le nom de *Pierre*, qui aurait été si mal sonnant appliquée à une Divinité païenne[2]. L'*Abrégé de la mythologie, ou introduction aux cours d'histoire à l'usage de la jeunesse chrétienne* donnée par les PP. Jésuites, pour être enseignée dans les pensionnats des garçons et des demoiselles, après l'avoir décrite comme une grande reine, ajoute : « On » portait sa statue en pompe sur un char brillant, et on alla » la laver en cérémonie dans les eaux du fleuve Almon[3]. »

Dans le prochain article nous ferons la revue des différents peuples qui ont adoré ces pierres, et quelle assimilation il peut y avoir entre ces pierres et la Pierre de Jacob.

A. BONNETTY.

[1] Voir la belle gravure jointe à l'édition d'Amsterdam, 1757, p. 143.
[2] *Ibid.*, p. 146.
[3] 5e Edition à Paris, chez Poussielgue Rusand.



Exégèse biblique.

L'AUTHENTICITÉ MOSAIQUE DE LA GENÈSE

DÉFENDUE CONTRE LES ATTAQUES DU RATIONALISME ALLEMAND [1].

Chapitre VII.

Le critique fait de fortes objections contre l'unité et l'authenticité du chap. XX. C'est d'abord l'enlèvement de Sara par l'Abimélech philistin, histoire qui ressemble beaucoup à celle du chap. XII. Mais si elle ne fait que lui ressembler beaucoup, elle n'est donc pas la même? L'aveu nous suffit. D'ailleurs est-il donc si étrange que dans des circonstances semblables on éprouve des choses semblables? Ou prétendez-vous nier qu'il puisse exister dans la vie d'un homme des positions tellement analogues qu'elles en paraissent presque identiques? Ce serait nier l'expérience, et c'est à elle que je vous renvoie. Puis, comme dans la chap. XX, c'est le nom d'Elohim qui est employé et que dans l'autre, c'est le nom de Jehovah, Vater [2] en conclut qu'il est vraisemblable que ces deux chapitres sont de la main d'auteurs différents. Vraisemblable! Mais nous ne voulons pas le vraisemblable, nous voulons le vrai. Si vous ne pouvez pas renverser l'authenticité du Pentateuque avec la vérité, laissez-nous tranquilles avec votre vraisemblance. D'ailleurs votre vraisemblable manque de vraisemblance, quoique vous y poussiez de toutes vos forces en pratiquant, dites-vous, l'impartialité jusqu'au scrupule [3]. Le nom de Jehovah se trouve dans le chap. XX, tout comme il se trouve dans

[1] Voir le précédent article au dernier N°, ci-dessus, p. 210.

[2] *Commentar über den Pent.* III, 430.

[3] C'est M. Kuenen qui dit cela dans son « *Histoire critique des Livres de l'Ancien Testament*, p. 24. Il est possible que le prof. hollandais croie cela réellement; mais son livre que M. Renan nous a tant vanté, nous l'avons lu et nous y avons vu reproduite, condensée et augmentée, toute la critique à courte vue, quoique très-érudite d'ailleurs, des écrivains que nous combattons.

le chap. XII, et si l'on veut se donner la peine de comparer les deux passages de ces deux chapitres, où apparaît le nom de Jehovah et méditer leur contenu, on verra qu'il y a là identité de rapport, laquelle identité prouve l'identité de l'auteur. C'est absolument le même ordre d'idées. Lisez le chap. XII depuis le verset 10 jusqu'au verset 17 : « *Jehovah* affligea en» suite Pharaon et sa maison de grandes plaies, à cause de » Sarai, femme d'Abram ; » puis lisez le chap. XX jusqu'au verset 18 : « *Jehovah* avait frappé de stérilité toute la maison » d'Abimélech, à cause de Sara, femme d'Abraham. »

Si l'on veut raisonner ici, comme le fait Vater, par la supposition d'une interpolation, on tombe dans le plus criant arbitraire, et l'on rend le récit inintelligible. En effet, on ne saurait comprendre le v. 17 sans le v. 18, et si on retranche aussi le v. 17, cette histoire n'est plus qu'un fragment d'histoire ; elle est tronquée. Le v. 17 est, on peut le dire, annoncé dans le v. 7 ; il est, pour m'exprimer ainsi, la moralité du morceau. Nos critiques qui procèdent brutalement, la hache à la main, ne voient que ce qui les gêne et le nom de Jehovah les gêne beaucoup. Ils s'accommodent volontiers de celui d'Elohim, car comme la science linguistique n'est pas encore parvenue à le définir nettement, ils se croient libres d'en faire le dieu de leur fantaisie. Pour Jehovah cela n'est pas possible ; tout le monde sait positivement que c'est Celui qui Est.

Quant à l'emploi du nom d'Elohim dans tout le reste du récit, il est amplement justifié. Abimélech ne connaît pas Dieu comme Jehovah, et l'auteur rapporte les faits non à son point de vue, mais tels qu'ils se sont passés. Là où c'est lui qui parle, il met Jehovah, v. 18, mais là où c'est Abimélech qui agit, il met Elohim. Rien de plus conforme à la vérité historique. — Mais Abraham ! Abraham ne dit-il pas aussi Elohim ? — Sans doute, et c'est ce qu'il faut admirer. La charité d'Abraham nous est déjà connue par son intervention auprès de Dieu en faveur de Sodome [1] et par ce passage du chap. XIX, où il est dit qu'il se rendit de bon matin à l'endroit où il avait intercédé pour la ville qui ne comptait pas dix justes dans son

[1] *Genèse*, XVIII, 23-32.

sein, et qu'il regarda vers Sodome et Gomorrhe [1], avec l'espoir sans doute, que Dieu aurait fait grâce aux villes pécheresses. Eh bien, ici devant Abimélech, le patriarche obéit à un sentiment analogue. Il se sert du nom d'Elohim pour s'accommoder au point de vue religieux du Philistin, qui, comme le dit fort bien Hengstenberg, n'aurait rien compris au nom de Jehovah. Cette concession n'était ni une faiblesse ni une faute, car Abimélech, plusieurs passages du chapitre en font foi, n'était pas plus un païen proprement dit que Melchisédeck. La notion de Dieu comme Elohim était la base de sa religion, comme elle était celle de la religion d'Abraham, seulement Abraham avait fait des progrès dans la science de Dieu qui l'élevaient bien au-dessus du point de vue religieux de la généralité des autres croyants. Sa charité consistait donc à ne pas se prévaloir de son privilége devant Abimélech, mais à se placer avec lui sur le terrain qui leur était commun, et où il était sûr de ne pas l'humilier et d'être compris par lui.

On le voit; les partisans de la composition par documents ou par fragments, les Jehovistes et les Élohistes, ne sortent pas d'une position qui commence, ce me semble, à être désespérée [2]. Le sol se dérobe sous leurs pieds, et c'est en vain que leurs mains s'étendent pour saisir un appui qui puisse les retenir au-dessus de l'abîme. A chaque essai qu'ils font pour dérober au Pentateuque la gloire de son authenticité, le *livre* divin les couvre de confusion en les convainquant d'aveuglement. Ils se sont accrochés à l'âge de Sara, pour trouver invraisemblable qu'Abimélech ait pu songer à enlever sa femme à Abraham. Quelle objection futile! Pour la même raison il faudrait donc alors aussi biffer l'histoire du chap. XII; car à la cour du Pharaon, Sara était déjà sexagénaire. Mais qu'y a-t-il donc de si invraisemblable, M. Kuenen, qu'une femme conserve sa beauté et ses grâces « malgré son âge fort respectable » et jusque dans l'âge le plus avancé? L'histoire, et l'histoire de France toute la

[1] *Genèse*, XIX, 27, 28.

[2] Kuenen prétend que cela est vrai à l'égard de ceux qui défendent l'authenticité du Pentateuque (*Ouvr. cit.*, p. 72), mais les résultats qu'il obtient par ses procédés critiques démontrent qu'il se fait illusion.

première, nous en montre plus d'un exemple. Cherchez bien et vous les trouverez.

Une autre objection qu'on veut faire valoir contre l'authenticité de ce chapitre, c'est le titre de *Nabi* נָבִיא, attribué à Abraham au verset 7. Ils ignorent ou feignent d'ignorer que ce mot, qui désigne un homme qui a reçu et répand la révélation de Dieu, est de la plus haute antiquité [1], et que par là son emploi prouve ici précisément le contraire de ce que la critique rationaliste veut qu'il prouve. Quand la fonction d'enseignement religieux perpétuel, qui constitue l'attribution propre au *nabi* ou *interprète*, déchut du rang qu'elle avait occupé autrefois, parce que « la parole de Jehovah était rare en » Israël » et que « les prophéties n'étaient pas répandues [2], » le nom qui désignait cette fonction tomba en désuétude et fut remplacé par רֹאֶה *roé*, voyant, qui ne désigne qu'une vocation accidentelle. Le grand restaurateur et réformateur de la vie religieuse en Israël, Samuel, reconstitua pour les *voyants* les fonctions de *nabi*, et fit revivre le mot [3].

C'en est assez sur le chap. XX; passons au chapitre suivant.

Le chap. XXI, selon de Wette [4], est une amplification poétique et en outre un fragment, *Bruchstück*. Et pourquoi? Parce qu'il donne du nom d'Isaac une dérivation qui est inconciliable avec celle que donnent les chap. XVII et XVIII. L'assertion manque de justesse. Le passage incriminé du chap. XXI est en tout point l'accomplissement de ce que nous lisons dans le chap. XVII. On s'en convaincra, si l'on veut comparer XXI, 5 avec XVII, 17, et XXI, 3 avec XVII, 19. Il en est de même des paroles de Sara, v. 6; on n'en comprendrait pas aisément le sens, si l'on ne se reportait à ces paroles du chap. XVII: « Abraham *rit*... » Dieu dit: ... Sara t'enfantera un fils, tu le nommeras *Isaac* [5]. » Quant au chap. XVIII, il n'y est pas question du nom d'Isaac, et ainsi la dérivation de ce nom qui ne s'y trouve pas ne saurait être inconciliable avec celle que donne le chap. XXI.

[1] Hævernick, *Hist. krit. Einl.*, I, 1, s. 56.
[2] I *Reg.*, III, 1.
[3] I *Reg.*, IX, 9.
[4] *Beitrage z. Einl.*, II, 87 seqq.
[5] V. 17, 19.

Ce qui est plus clair que les raisonnements toujours passablemen embrouillés de Vater et de De Wette, c'est que ce chapitre est la continuation historique du chapitre précédent; les élohistes chercheront en vain à l'en détacher. Il est vrai que c'est le nom d'Elohim qui y est le plus employé, mais le nom de Jehovah aussi s'y trouve; il encadre tout le morceau, et le contexte démontre sans réplique qu'on ne saurait l'en détacher sans mutiler ce chapitre.

La connexion du chap. XXI avec le chap. XVIII est visible dès le v. 1. « Je reviendrai chez toi dans un an, à la même époque, alors ta femme Sara aura un fils. » — « Jehovah pensa à Sara, comme il avait dit, et il fit à Sara selon sa parole [1]. » C'est Jehovah qui avait donné la promesse, le nom de Jehovah devait donc aussi se trouver dans l'accomplissement. Il devait y revenir d'autant plus que par cette naissance d'Isaac les destinées de perpétuité de la race élue se trouvaient assurées, et par elle, le règne de Dieu comme Jehovah. En une telle occurrence, le nom d'Elohim aurait été déplacé. Dans le v. 2, au contraire, ce nom devait être employé préférablement à Jehovah, parce qu'il s'agit de bien marquer la différence qu'il y a entre la promesse infaillible de *Dieu* et les promesses des *hommes*. Le terme d'Elohim, par sa généralité même, est ici ce qu'il y a de plus expressif [2], et quant au v. 4, l'emploi de ce nom se justifie par le rapport avec chap. XVII, 9, où le nom d'Elohim, comme nous l'avons vu, s'explique par la réserve de l'avenir. Elohim (il faut sous-entendre Jehovah) avait institué la circoncision « et Abraham circoncit son fils Isaac à » l'âge de 8 jours, comme Elohim lui avait ordonné [3]. » Dans le v. 6 : « Et Sara dit: *Elohim* m'a donné à rire, » le nom d'Elohim se justifie par une raison analogue à celle du v. 2. Il importe à l'auteur de faire sentir que l'origine du rire de Sara est *surnaturelle*, et pour cela le mot Elohim était le plus convenable et le seul nécessaire.

Puis vient l'épisode de Hagar, où le nom d'Elohim et l'expression d'ange d'Elohim ont aussi leur convenance spéciale.

[1] *Genèse*, XVIII, 10; XXI, 1.
[2] Hengstenberg, *Beitrage*, etc., II, 354.
[3] XVII, 12; XXI, 4.

D'abord, il est vrai, ces termes pourraient surprendre, parce que dans l'autre épisode de Hagar, celui du chap. XVI, on lit constamment Jehovah et l'ange de Jehovah. Mais l'intention de l'auteur se révèle dès qu'on examine la chose de près. La position de Hagar et de son fils a changé du moment de la naissance d'Isaac. Dès que Dieu a dit à Abraham: « C'est par » Isaac que se nommera ta postérité [1], » Hagar et Ismaël, qui jusque là pouvaient se regarder comme faisant partie de la famille élue, la famille de Jehovah, rentrent dans l'humanité générale, celle qui ne connaît Dieu que comme Elohim. Le v. 9 nous donne à entendre que cette séparation extérieure avait encore un autre motif, on ne sait précisément pas lequel, car le terme מְצַחֵק est susceptible d'un certain nombre d'interprétations. Ce qu'il rend évident, toutefois, c'est qu'Ismaël était déjà séparé intérieurement de son frère avant de l'être de fait, et la science de saint Paul qui dit qu'Ismaël *persécutait* Isaac [2] ne permet là-dessus aucun doute, à moins qu'on ne pense avec Bohlen, que saint Paul est allé trop loin en rendant le terme hébreu par ἐδίωκε *persequebatur*. Pourquoi? Serait-ce parce que lui, Bohlen, sait mieux l'hébreu que Paul le savant Hébreu? Remarquons d'ailleurs que la tradition judaïque justifie l'interprétation de saint Paul. Elle dit: « Et il » arriva qu'Isaac, âgé de 5 ans, étant assis à l'entrée de la tente, » Ismaël vint se placer vis-à-vis de lui, et banda contre lui son » arc armé d'une flèche, pour l'en frapper [4]. »

Le récit de l'expulsion d'Ismaël est suivi de l'épisode de la transaction d'Abraham avec Abimélech. Le nom d'Elohim doit y trouver sa place à cause d'Abimélech, et, enfin, dans le v. 33, le « Jehovah » est justifié par l'acte de religion d'Abraham: « Il invoqua le *nom* de Jehovah. »

Ainsi, le chap. XXI ne donne non plus aucune prise à ceux qui veulent disjoindre le Pentateuque sous prétexte de rédacteurs élohiste et jehoviste. L'emploi des noms d'Elohim et de Jehovah y est fait avec une intelligence si consommée, que

[1] *Genèse*, XXI, 12.
[2] *Gal.*, IV, 29.
[3] *Die Genesis hist. u. krit. erl.*, p. 225.
[4] Le *Yaschar*, dans le *Dict. des Apocryph.*, II, col. 1135.

l'identité de l'auteur en jaillit comme la lumière du soleil.

Cependant ce chapitre ne fournirait-il pas quelques indices qui pussent autoriser la critique à lui contester son caractère de vérité historique? La critique rationaliste, on le pense bien, en relève plusieurs, mais c'est absolument sans aucune raison solide. Elle argue, p. ex., de ce que le même Abimélech, que nous voyons conclure ici une transaction avec Abraham, reparaît longtemps après en relation avec Isaac et cela dans des circonstances analogues. Analogues, tant que vous voudrez, mais identiques, non. On conçoit que la position particulière d'Abraham et d'Isaac, au milieu d'un pays où ils étaient, politiquement parlant, comme des étrangers, devait produire une grande ressemblance dans leurs rapports avec les indigènes. La vie du père se répétait ainsi en quelque sorte dans celle du fils. Mais à part cette identité générale, tout est différent dans la vie des deux patriarches.

Quant à l'Abimelech, qui a des rapports avec Isaac, il peut fort bien être identique avec celui d'Abraham, et on ne comprend vraiment pas comment Schumann peut dire à ce sujet: *Hæc omnia non poteris explicare nisi mythi.* Entre les relations que l'Abimélech eut avec Abraham et celles que le chap. XXVI lui attribue avec Isaac, il n'y a certainement pas un espace de temps qui dépasse 70 années. Si donc le roi philistin était jeune au temps d'Abraham, comme rien absolument ne l'empêche de supposer, il était fort vieux au temps d'Isaac, comme cela paraît d'ailleurs résulter du texte, puisque ce n'est pas le roi qui demande la femme d'Isaac, mais bien les gens de l'endroit [1]. Puis, si l'âge de l'Abimélech vous fait obstacle pour croire à la vérité historique de ces récits, qu'est ce qui vous empêche de penser que le roi du temps d'Isaac est le fils du roi du temps d'Abraham? Ce n'est pas le nom, assurément, puisque nous avons déjà vu qu'Abimélech n'est pas plus un nom propre que Pharaon. Candace, Adonizedek, ou Dauphin; c'est un nom commun qui s'applique à tous les rois philistins.

La vérité historique de notre chapitre n'est donc pas infirmée par l'argument d'Abimélech, et à notre tour nous ne

[1] *Genèse*, XXVI, 7, 10, 11.

voulons pas nous refuser la satisfaction de produire une preuve de cette vérité. Elle est dans les formalités du serment que se prêtent Abraham et Abimélech. Ces formalités ont un caractère de haute antiquité qui saute aux yeux. D'ailleurs la preuve que cette représentation symbolique du serment a réellement existé et que la science historique de l'auteur est de bon aloi, c'est que le mot שבע *scheba,* sept, a pris de la formalité de présenter 7 choses pour rendre la promesse corporelle, la signification de *jurer* et que cette signification s'est perpétuée dans la langue. Comment expliquerait-on que *sept* est synonyme de *jurer,* si l'acte symbolique qu'expose notre récit n'était pas historique? Qu'on le lise; on verra qu'il rend témoignage par lui-même et que son témoignage est irréfragable. « Abraham mit à part 7 jeunes brebis. Abimélech dit a » Abraham : Que signifient ces 7 brebis que tu as mises à » part? Celui-ci répondit : C'est pour que tu acceptes ces *sept* » brebis de ma part, afin qu'elles me soient un témoignage » que j'ai creusé ce puits. *C'est pourquoi* עַל־כֵּן *l'on nomma cet* » *endroit Beer-Schéba* (*puits des sept*), car c'est là qu'ils *jurè-* » *rent* נִשְׁבְּעוּ [1] tous deux. » Cette coutume, de présenter 7 objets en témoignage du serment, ne se trouve plus consignée dans la suite des histoires bibliques; mais cela ne saurait servir de thème d'objection, car son existence nous est affirmée d'autre part. Herodote nous dit qu'elle faisait partie des mœurs religieuses des *Arabes* [2], et les Arabes sont, par Ismaël, des Abrahamides [3].

Ce qu'on pourrait cependant objecter encore, et c'est une objection qu'il faut prévoir, c'est que le fait particulier de ce serment ne saurait donner à notre chapitre un caractère historique bien certain, puisqu'il résulte du texte même qu'Abimélech ignorait cette coutume. En effet, « Abimélech dit à » Abraham : Que signifient ces 7 brebis que tu as mises à » part [4]. » Si Abimélech qui demeurait dans le pays, pourrait-

[1] Littéralement : ils septifièrent.

[2] Herod., III, 8.

[3] Il va s'en dire que cette descendance ne s'applique pas à la totalité des habitants de l'Arabie, mais seulement au noyau qui a constitué l'Islam.

[4] *Genèse*, XXVI, 29.

on dire, ne connaissait pas cette manière de conclure une transaction, il est manifeste que tout le passage qui s'y rapporte est une interpolation faite par une main ignorante ou distraite. Oui, à moins que ce ne soit une nouvelle preuve de la science historique de l'auteur; et c'est précisément cela. La science moderne, qui est bonne à quelque chose, a mis en lumière [1], que les Philistins étaient une race indo-européenne, de la famille pélasgique, et leur immigration dans le pays, qui a pris d'eux le nom de Palestine, paraît correspondre à l'époque d'Abraham. Or, comme les cérémonies de transaction que relate notre chapitre étaient un trait de mœurs sémitiques, Abimélech pouvait adresser à Abraham la question précitée, et de ce qu'il le fait effectivement, le caractère de vérité historique de tout le récit reçoit la confirmation la plus éclatante.

Charles SCHŒBEL.

[1] V. Hitzig, *Urgeschichte u. Mythologie der Philistaer*.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

ITALIE-ROME. *Bref de S. S. Pie IX donnant à M. l'abbé Moigno le titre de Docteur en sacrée théologie.*

C'est avec empressement que nous publions le bref suivant. Nous félicitons M. l'abbé Moigno du titre honorifique dont le Saint-Père a bien voulu le gratifier. Jamais titre n'a été si bien mérité. Après cela notre ami peut être facilement consolé des oublis et des dédains d'autres personnes, qu'il est inutile de nommer.

A notre cher fils FRANÇOIS MOIGNO, *prêtre français*, Pie IX souverain pontife.

Les pontifes romains, appréciateurs et promoteurs les plus certains de la vertu et de la science vraie, n'ont jamais manqué d'accorder les principaux témoignages de leur bienveillance paternelle à ceux chez lesquels le mérite d'un savoir éminent s'unit à une piété exemplaire, à une foi inébranlable, à un sincère dévouement à ce Saint-Siége Apostolique. Ce bel éloge, très-cher fils, vous revient certainement puisque, en même temps que l'éclat de votre renommée attire sur vous les regards de tous les savants, non-seulement de la France, mais des autres nations, vous réalisez par votre religion, votre intégrité, votre soumission à la chaire de Saint-Pierre, ce qu'on peut attendre d'un ecclésiastique et d'un homme sage.

Aussi, comme vous nous avez adressé l'humble prière de vous conférer, quoique vous n'ayez pas suivi dans le collége de Saint-Thomas d'Aquin des frères prêcheurs les cours ordinaires de théologie, le diplôme de *Docteur dans cette faculté*, nous qui savons de bonne source que, jeune encore, vous avez par des exercices publics prouvé toute votre valeur dans ces mêmes sciences, nous exauçons volontiers votre vœu.

Les choses étant ainsi, très-cher fils, vous absolvant et vous tenant pour absous, à cette fin seulement, de toute excommunication. suspension, interdit et autres sentences ecclésiastiques, si tant est que vous les ayez encourues, de quelque manière et pour quelque cause qu'elles aient été prononcées, nous vous créons, constituons, déclarons par ces lettres, de notre autorité apostolique, *Docteur en sacrée théologie*; nous concédons et permettons que vous soyez appelé de ce nom dans les diplômes ou actes quelconques. C'est pourquoi, cher fils, tous droits, priviléges, prérogatives et indults, de quelque nom qu'on les désigne, de quelque autorité Apostolique, Impériale ou Royale qu'ils émanent, dont par droit ou par coutume usent et jouissent, ou peuvent, pourront user et jouir ceux qui après avoir fait l'épreuve solennelle de leur érudition dans une université quelconque ont obtenu le grade de Docteur, par notre autorité apostolique, nous vous les déférons, attribuons et octroyons. Toutes ces choses, nous vous les concédons et accordons, décrétant que nos présentes lettres Apostoliques soient et doivent être tenues pour fermes, valides et efficaces, qu'elles sortissent et obtiennent leurs effets pleins et entiers, qu'elles vous assurent en toute circonstance les titres, droits et priviléges ci-dessus

mentionnés, et qu'ainsi soit prononcé par tous juges ordinaires ou délégués, même par les auditeurs des causes du Sacré-Palais et les cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, enlevant à tous et à chacun d'eux toute faculté de juger et de définir autrement; les obligeant à juger et à définir d'une manière conforme, déclarant d'avance nul et de nul effet tout ce qui serait tenté de contraire par qui et par quelqu'autorité que ce soit, sciemment ou par ignorance.

Et cela nonobstant les conditions apostoliques, ou les décrets universaux ou spéciaux des conciles généraux, provinciaux, synodaux, ou les règlements et usages de quelqu'Université que ce soit, de notre chère ville de Rome ou d'ailleurs, même corroborés par serment, ou par confirmation apostolique. Nous dérogeons pour cette fois seulement et par mention expresse à tous les induits et lettres apostoliques accordés à ces mêmes Universités, à leurs recteurs, présidents, maîtres, élèves, procureurs, accordés, confirmés ou renouvelés par qui ce soit, en ce qu'ils auraient de contraire à nos présentes lettres, leur laissant sur tout le reste leur force et leur valeur. Mais nous voulons qu'avant que vous puissiez jouir du bénéfice de notre présente concession, vous fassiez, en présence d'un personnage revêtu d'une dignité ecclésiastique, profession de foi catholique, conformément aux articles prescrits par le Saint-Siége, et que vous prêtiez le serment accoutumé de fidélité qui nous est due.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 11 octobre de l'an 1871, de notre pontificat, le 26e.

Pour Monseigneur Caro Paracciani Clarelli.

F. Profili, substitut.

Les formalités désignées ici ont été remplies entre les mains de Monseigneur Chigi, nonce apostolique, et dans sa chapelle privée. A. B.

Le Propriétaire-Gérant : A. Bonnetty.

Versailles. — Imprim. Beau, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 11. — Novembre 1871.

Documents historiques.

LA LITTÉRATURE, L'HISTOIRE ET LA CIVILISATION DES JAPONAIS

DISCOURS PRONONCÉ A L'OUVERTURE DU COURS DE JAPONAIS
A l'École spéciale des langues orientales.

I

Messieurs,

Les sympathiques encouragements que vous avez bien voulu me donner l'année dernière à la séance d'inauguration de ce Cours, m'ont engagé à consacrer la première leçon de la nouvelle année scolaire à quelques considérations sur *l'idiome* que je suis chargé d'enseigner ici. Un exposé de ce genre me paraît être une utile introduction à l'étude parfois aride des langues parlées par des peuples aussi éloignés de nous par la distance géographique que par les mœurs, les coutumes et la manière d'envisager le progrès. La bienveillance que vous m'avez accordée une première fois me fait espérer que vous voudrez bien m'honorer aujourd'hui de la même faveur.

La langue japonaise est encore peu répandue, et l'on ne compte en Europe qu'un bien petit nombre de savants qui en aient acquis une véritable intelligence. Ceux d'entre vous qui m'ont fait l'honneur d'assister assidûment à mes leçons, savent que cela tient surtout à l'extrême complication de l'écriture des habitants de l'extrême Orient. Ces insulaires se servent en effet d'un système graphique infiniment plus varié que celui des autres peuples. D'abord l'écriture figurée des

Chinois, écriture qui ne comprend pas moins de 80 à 100,000 signes, dont un dixième est d'un usage journalier, ne forme encore qu'une partie constitutive de l'écriture japonaise. Les signes syllabiques, qui en complètent le paradigme, sont, il est vrai, d'une simplicité relative réelle, mais encore faut-il évaluer leur nombre à un millier de caractères. Si vous ajoutez à cela que, dans une foule de livres, et dans la pratique, les indigènes préfèrent aux formes correctes et classiques de tous ces signes des formes tachygraphiques, aussi cursives que capricieuses, on pourra dire avec raison que le nombre des types de l'écriture japonaise est infini. En d'autres termes, l'écriture japonaise est à l'écriture chinoise, au point de vue du déchiffrement, ce qu'est l'écriture des notaires du 17e siècle à l'écriture régulière de nos livres imprimés, avec cette différence que chez nous on n'est en prise qu'à un alphabet d'une vingtaine de lettres, tandis qu'au Japon on est en présence d'un tohu-bohu de mille et mille signes plus compliqués les uns que les autres.

Ce système d'écriture présente, je l'avoue, des difficultés qui seraient de nature à désespérer les travailleurs les plus laborieux, s'il n'était possible de déterminer, entre tous les signes qui le composent, certains traits de ressemblance permettant de les répartir en un nombre relativement restreint de classes mnémoniques, et si, par un enseignement méthodique, on n'arrivait à rendre toute espèce de confusion impossible.

Nous aborderons ensemble ces difficultés qui, il y a quelques années encore, étaient réputées insurmontables parmi les orientalistes les plus érudits ; et vous arriverez comme moi, au fur et à mesure de nos progrès, à rechercher même les complications calligraphiques qui vous auront effrayés à vos premiers débuts.

A part son écriture, la langue japonaise, quoi qu'on ait pu dire, n'est pas plus difficile à apprendre que n'importe quelle langue européenne à construction inverse. Dans les premiers temps, un Français surtout éprouve quelque gêne à construire une phrase juste au rebours de ce qu'il a coutume de faire ; il est contrarié, par exemple, pour exprimer cette pensée : « Quand je serai dans la capitale du Japon, » d'être obligé de

transposer tous les mots, et de dire « Japon du capitale dans être quand. » Au bout de quelques mois de pratique c'est notre propre construction qui nous étonne. Je n'avais encore vécu que deux ou trois mois parmi mes Japonais que j'étais souvent tenté de parler français à reculons. Vous arriverez facilement à ce résultat.

Quant à la multiplicité des dialectes japonais dans une même ville, multiplicité dont on a fait grand bruit, il est de mon devoir de vous expliquer ce qui a porté nos voyageurs à y croire, et certains compilateurs à en faire l'objet de plus ou moins agréables tirades. A en croire ces personnes venant de loin, on parlerait au Japon autant de langues différentes qu'il y a de rangs chez les personnes à qui l'on est dans le cas de s'adresser. Ce qui arrive au Japon arrive également parmi nous, et cependant personne ne s'avisera de dire que l'on parle cinq langues différentes à Paris, parce que pour exprimer la même idée l'on dira, suivant les circonstances : « Daignez me faire l'honneur de venir ici, » ou « veuillez » prendre la peine de venir ici, » ou « veuillez venir ici, » ou » venez ici, » ou « ici vite ! » Vous comprenez maintenant pourquoi vous aurez à apprendre quatre ou cinq langues avant de pouvoir bien parler à tous les Japonais.

Pour acquérir une solide connaissance de la langue du Nippon, vous serez dans l'obligation d'apprendre le Chinois; car ces deux idiomes ne marchent pas l'un sans l'autre. La langue de Confucius vous sera aussi indispensable que la langue de Mahomet pour les personnes qui veulent bien connaître le turc, le persan, le malay ou l'hindoustani. Mais je m'empresse de vous assurer que l'un et l'autre se prêtent un mutuel appui; et, ce ne serait pas trop s'avancer que de dire qu'il est plus facile d'étudier ces deux langues à la fois que le Chinois isolément. Ce qu'on redoute le plus, quand on apprend deux langues en même temps, c'est la confusion. Or je vous laisse à juger si la confusion est possible. Le Chinois est une langue essentiellement monosyllabique et primitive s'il en fût jamais ; quand elle est prononcée doucement, on croirait entendre les premiers cris de l'homme et des animaux à l'époque de la création ; un chat se dit *miao*, un tigre *hou*, un

car je dois vous avouer que nos collections publiques sont encore bien pauvres en ce qui concerne la littérature du Japon. La plupart des voyageurs qui seraient à même de se procurer des ouvrages précieux à Nagasaki et dans les autres ports ouverts au commerce, ont presque toujours la malheureuse idée de n'acheter que des recueils d'images ou de caricatures, sans songer qu'ils ont sous la main des livres dont la traduction serait pour nous d'une valeur incalculable. Les tristes événements politiques qui se sont produits depuis l'année dernière dans les mers de l'Asie orientale et la révolution prématurée qui a éclaté au sein même du Nippon, ont rendu les communications avec l'intérieur du pays extrêmement difficiles. Je n'ai donc pu acquérir qu'un petit nombre des ouvrages qui m'étaient promis.

Il serait fort à désirer que les gouvernements européens, amis des lettres, intervinssent pour obtenir, par l'intermédiaire de leurs agents, les principaux ouvrages que nous désirons avec tant d'ardeur. Quoi qu'il en soit, parmi le petit nombre de volumes que j'ai reçus cette année et que je vous communiquerai, vous trouverez d'utiles secours pour le succès de vos études et pour le développement de nos connaissances relatives au Japon. Vous serez en outre surpris, comme je l'ai été moi-même, de l'activité intellectuelle et de l'érudition consciencieuse des écrivains du Nippon. Je ne crains plus aujourd'hui d'affirmer que d'ici peu d'années les études japonaises offriront aux Sinologues et aux Indianistes un concours dont il ne sera plus guère possible de se passer, aux uns pour la critique des plus célèbres monuments historiques du Céleste-Empire, aux autres pour l'exégèse de la plus belle, de la plus grandiose des doctrines religieuses du monde asiatique : le Bouddhisme.

II.

L'enseignement des langues orientales a été longtemps en butte à de regrettables préjugés. Aujourd'hui personne ne doute plus de l'intérêt qui s'attache à l'étude des langues sémitiques et indo-européennes. On n'accorde pas la même confiance aux idiomes de l'extrême Orient. Il est cependant incontestable qu'en dehors de leur haute importance politique

et commerciale, ils méritent toute notre sollicitude. Nulle part plus qu'en cet Orient lointain, nous ne rencontrerons de curieux phénomènes ethnographiques à approfondir, nulle part nous n'aurons à dévoiler une civilisation plus originale et plus extraordinaire, nulle part nous ne découvrirons autant de faits curieux pour résoudre les plus grands problèmes de la philosophie, de la morale et de l'histoire. J'essaierai de le démontrer en ce qui concerne la langue japonaise.

Comprise dans sa belle et large expression, la linguistique est une science qui sert non-seulement à expliquer diverses manifestations de l'esprit humain, mais encore à projeter la lumière sur les périodes les plus incertaines de l'histoire, parfois même sur les périodes inconnues des âges anté-historiques. Aussi loin que la pensée peut pénétrer dans l'obscurité des siècles, elle aperçoit au cœur de l'Asie une race nombreuse et énergique qui se répand bientôt en une foule d'essaims et poursuit ses étonnantes migrations à l'est et à l'ouest jusqu'aux rivages du Pacifique et de la mer Noire. Cette race, à laquelle l'infortuné Bailly attribuait les premiers progrès de la civilisation, est encore très-imparfaitement étudiée et plus mal définie qu'aucune autre par les philologues : on la désigne communément sous les noms de *race tartare*[1] ou *touranienne*[2]. Le type anthropologique de tous les membres de cette grande famille désunie ne laisse guère de doute sur la communauté de son origine. La linguistique au contraire ne répond pas d'une manière satisfaisante à la conviction des ethnographes. On reconnaît bien dans tous les rameaux du groupe tartare une remarquable similarité de grammaire ; mais les mots employés chez les uns et les autres n'offrent que de fort rares ressemblances. Comment expliquer cependant que les enfants d'une même mère aient jamais pu oublier le langage de leur berceau, et cela à un tel point que les mots les plus usuels aient perdu toute espèce de ressemblance chez des tribus souvent limitrophes ?

On peut jusqu'à un certain point se rendre compte de cette

[1] Dénomination adoptée par Abel-Rémusat.

[2] Dénomination adoptée par MM. Bunsen et Max-Mueller.

étrange anomalie, par le caractère nomade des nations tartares qui, en les entraînant sans cesse dans de nouveaux climats, les place en contact avec des civilisations étrangères auxquelles elles empruntent tout jusqu'à l'expression de leur pensée. Il est néanmoins probable que ce contact ne produit que des altérations de langage et non des transformations radicales; mais ces altérations sont si fréquentes qu'il est bientôt fort difficile de distinguer ce qui reste de primitif dans des idiomes ainsi profondément modifiés. L'étude du Japonais permettra, je l'espère, de débrouiller ces obscures questions de linguistique et par suite d'ouvrir la voie dans laquelle doivent être dirigés définitivement les travaux sérieux sur la philologie de l'Asie centrale. Seule, l'ancienne langue des Japonais s'est maintenue pure de tout mélange étranger et a conservé dans ses radicaux les éléments primitifs du langage des peuples Tartares.

Pendant longtemps les Orientalistes n'ont vu dans l'idiome des insulaires du Nippon qu'un ensemble de mots pour la plupart longs et compliqués, où l'on n'apercevait aucune affinité avec les mots des autres langues connues. La linguistique faisait des Japonais une nation absolument séparée du reste du monde : le type protestait, et la vérité ne se faisait point jour. Quelques essais analytiques ont bien été tentés, dans ces derniers temps, sur le Vocabulaire japonais, dans l'espérance d'atténuer cette inexplicable contradiction; mais l'insuffisance et l'imperfection des matériaux mis en œuvre ont empêché d'obtenir les résultats qu'on était en droit d'attendre. Les recherches minutieuses nécessitées pour le classement des mots dans mon *Dictionnaire japonais*, et l'examen de plusieurs anciens textes que j'ai eu la bonne fortune d'entreprendre avec l'aide des lettrés de l'ambassade de Taï-Koun, m'ont fait entrevoir, dans le système de composition des mots japonais, des éléments essentiellement primitifs, qui paraissent avoir échappé aux Grammairiens, et avec lesquels on doit arriver à la solution du problème qui a si fortement intrigué et préoccupé en vain les linguistes du commencement de ce siècle.

J'ai demandé à Yédo plusieurs ouvrages sur la langue *Yamato* que parlaient les ancêtres des Japonais actuels, et dont on se

sert encore à la cour du souverain pontife de Myako. J'ai la ferme conviction qu'avec ces nouveaux secours le *Vocabulaire des insulaires de l'extrême Orient cessera de demeurer étranger à tous les idiomes parlés sur le continent asiatique*. Ceux d'entre vous qui voudraient se consacrer à ces investigations, trouveront dans l'étude comparée *du chinois et du japonais* des faits inaperçus, et dont ils pourront tirer d'inappréciables conséquences philologiques.

III.

Est-ce à dire pour cela que le Japon perdra de cette originalité qui stimule si justement le zèle des Orientalistes ; et que, du moment où l'on aura découvert des titres inconnus de parenté entre ses habitants et les indigènes de la Chine, le vif intérêt qui s'attache à son histoire en sera quelque peu diminué ? Assurément non. La séparation du rameau Japonais de la grande souche Tartare remonte très-probablement à des temps fort reculés et antérieurs à la fondation des principaux empires du continent asiatique dont l'existence nous est signalée par l'histoire. La civilisation des indigènes du Nippon, antérieure de plus de *six siècles* à l'ère chrétienne, date d'une époque où l'existence même de la terre ferme n'était plus soupçonnée dans les îles de l'extrême Orient. De là vient que les doctrines de Confucius et de Bouddha, qui laissèrent une empreinte si profonde sur l'esprit des nations indo-chinoises, furent impuissantes à déraciner du cœur des Japonais le culte des *Kamis*, c'est-à-dire le culte des Dieux indigènes, et partant le culte de la patrie, ou, pour me servir d'un mot cher à notre époque, le culte de la nationalité. C'est ce qui fait enfin qu'il a toujours répugné aux lettrés du Nippon d'admettre pour leurs ancêtres une provenance continentale, et au peuple de l'Archipel de croire même à leur identité de nature avec les hommes des autres contrées du globe. « Nous appartenons, » disent-ils, à une race infiniment pure et supérieure, à la- » quelle les Dieux ont accordé *le privilége* de posséder une » âme immortelle. »

En dehors des considérations que je viens de vous soumettre, l'origine de la nation japonaise soulève une foule de questions dignes, à tous points, d'exciter la juste curiosité des ethno-

graphes et des linguistes. A côté du type tartare, qui nous paraît incontestable, nous trouvons d'autres types qui se présentent à nous comme autant de piquantes et indéchiffrables énigmes. Comment expliquer cette diversité si étrange qui se remarque tout d'abord dans les traits et la physionomie des insulaires du Japon : chez les uns, les caractères nettement apparents de la race Chinoise, les yeux bridés, le nez épaté, les pommettes saillantes; chez d'autres, un visage qui rappelle la race de tout temps errante et vagabonde de la Polynésie[1]; chez d'autres enfin, une blancheur de peau et des traits où, comme l'a parfaitement dit notre savant anthropologue M. de Quatrefages, l'on ne peut s'empêcher de reconnaître des membres de la race Caucasienne[2], à laquelle nous appartenons.

Que ne peut-on supposer, en effet, lorsqu'il s'agit d'un peuple doué, depuis des milliers d'années, d'une activité parfois fiévreuse, et cependant toujours soutenue, d'un peuple placé par la Providence dans une situation géographique propice, s'il en fût jamais, pour ouvrir des issues à cet insatiable besoin d'expansion? Le peuple japonais a été, de tout temps, un peuple essentiellement curieux et avide de savoir, intelligent, laborieux, énergique. Le sol de la patrie fut bientôt trop étroit pour le contenir et assurer la subsistance à ses habitants. Si les lois despotiques des Taïkouns ont retenu pendant plusieurs siècles prisonniers, dans l'empire des îles, des sujets domptés dans leurs instincts colonisateurs, il n'en a très-probablement pas été de même des anciens habitants. Pour ceux-là, il y avait aux quatre horizons l'Océan et la liberté!

Vous voyez, messieurs, combien la connaissance du Japonais permet d'aborder de curieuses questions ethnographiques. L'histoire indigène qui, *à priori*, semble n'avoir qu'un médiocre intérêt pour l'Europe, dont le contact avec le Japon ne remonte guère au delà de la seconde moitié du 16e siècle, ne manquera cependant pas d'attrait pour ceux qui voudront

[1] Cf. Olyphant, *la Chine et le Japon*, traduction de M. Guizot, t. II, p. 159; Kæmpfer, *Histoire du Japon*, t. I, p. 148.

[2] Cf. le marquis de Moges, *Souvenirs d'une ambassade en Chine et au Japon*, p. 210.

en faire une étude spéciale. N'en doutez pas : le beau, le bien, le vrai, sont de tous les temps et de tous les pays. Cette trinité morale s'est manifestée partout où il y a eu de nobles cœurs, c'est-à-dire partout où l'homme a vécu en famille et en société. Il suffit, pour la découvrir, de se reporter, non point à ces heures de crépuscule où les civilisations vieillies se vautrent mollement dans les ornières de l'égoïsme et du vice, mais à l'heure pure du berger, qui luit, également brillante, pour tous les peuples naissants, alors qu'ils s'engagent, pleins de foi et d'espérance, dans les sacrés sentiers de la fraternité, du progrès et de la civilisation. C'est seulement en remontant à ces âges heureux qu'on peut trouver la raison d'être, la justification de coutumes antiques dont le sens se dénature si vite avec le temps, et qui excitent la critique des esprits légers et superficiels. Ces coutumes, toutes patriarcales à l'origine, deviennent les bases d'un édifice tyrannique qui se construit lentement; et il faut alors traverser de longs siècles rougis par le sang d'innombrables victimes, pour arriver à cette heure tout à la fois glorieuse et fatale où l'on entend sonner le tocsin de la délivrance.

Il m'appartient ici, en vous invitant à l'étude d'un des plus féconds idiomes de l'Orient, de relever à vos yeux une belle civilisation trop longtemps incomprise et méconnue, et de vous convier à dissiper avec moi les préjugés communément répandus sur son compte.

IV.

L'histoire du Japon nous fait assister à plus de *vingt-cinq siècles* de la vie politique et sociale d'une grande nation, et nous offre l'exemple peut-être unique d'une monarchie puissante, de tous temps soumise à une seule et même dynastie de princes. Aussi l'empereur de Chine Taï-tsoung, recevant au 10e siècle un bonze venant du Japon, et apprenant de lui les principaux rouages du gouvernement de ce pays, ne put-il s'empêcher de pousser un soupir, et s'adressant à un de ses ministres, de lui dire avec un accent d'admiration : « Chez » les barbares de ces îles, le pouvoir se perpétue indéfiniment, » et les magistrats, par ce même principe d'hérédité, se suc» cèdent sans interruption. N'est-ce pas la véritable voie de

« l'antiquité [1] ? » C'est que nulle part plus qu'au Japon, l'organisation politique n'est aussi fortement identifiée aux sentiments religieux et populaires, et que toute révolution dans l'organisation suprême de l'Etat serait la négation des dogmes sur lesquels repose la croyance indestructible du peuple dans la supériorité de sa nature et de ses destinées.

Parmi les membres de la récente ambassade du Taïkoun, il y avait des hommes qu'on appellerait en Europe des libres-penseurs, et même des athées. Par une étrange, mais bien explicable contradiction avec eux-mêmes, ils professaient, en dehors de leurs idées indépendantes, un profond respect pour le culte de leurs pères et se refusaient à toute critique de leur religion nationale. « Le culte du Kami, me disait l'un d'entre » eux, est au-dessus de toute religion ; c'est l'amour de notre » patrie, c'est la foi la plus indestructible dans la sainteté de » son origine et la grandeur de ses destinées futures. » Puis un autre ajoutait : « Nous avons, au Japon, une religion » comme celles que vous pratiquez en Europe : elle fourmille » d'absurdités et s'entoure de jour en jour de nouvelles pra- » tiques ridicules. Chacun est libre de l'embrasser et d'y » croire. Mais nul ne peut se dispenser, et nul dans tout notre » empire ne se dispense de vénérer les enseignements de » notre religion nationale des Kamis [2]. »

V.

Il faut donc, en étudiant cette curieuse doctrine de la piété politique, séparer le sentiment supérieur qui garantit sa perpétuité des légendes singulières dont on a bigarré son berceau. Ces légendes méritent cependant notre attention, tant par le tour aimable avec lequel les écrivains indigènes ont su les raconter, que par leur originalité qui les fait contraster avec les légendes cosmogoniques des autres peuples. D'accord en cela avec les travaux les plus remarquables de la géologie

[1] Voy. nos *Notices sur les îles de l'Asie orientale*, extraites d'ouvrages chinois et japonais, et traduites pour la première fois sur les textes originaux, dans le *Journal asiatique* de 1861.

[2] Nous n'avons pas besoin de protester contre le jugement sommaire de ce brave japonais. Il n'avait lu ni notre symbole ni notre catéchisme. — A. B.

moderne, ils attribuent au monde une antiquité des plus reculées. Rien ne leur paraît plus propre à donner une idée de cette antiquité incalculable que de dire, comme les Indiens, qu'elle remonte à des centaines de mille millions d'années. Le Chaos, suivant les écrivains indigènes, avait la forme d'un œuf dans lequel étaient renfermés les germes de tous les êtres[1]. Au moment de la création, la matière subtile s'en dégagea et forma le ciel; la matière lourde s'abaissa et forma la terre; les eaux se répandirent alors de toutes parts, et au milieu d'elles un monceau de matière compacte surnagea, semblable à un poisson. Ce fut le Japon. Puis il apparut au milieu des éléments une chose semblable à un roseau, qui bientôt se transforma en un grand Génie. Ce fut le premier des Dieux célestes, *Kouni-Toko-Tatsino-Mikoto* (l'Auguste perpétuellement debout dans l'empire).

A ce père de tous les Dieux succédèrent successivement deux autres Génies qui naquirent d'eux-mêmes, et qui étaient tous des mâles. Sous le quatrième Génie seulement apparut la *femme*; et à partir de cette époque les Dieux et les Déesses obtinrent des descendants par une contemplation mutuelle. Ce ne fut qu'à la 7e génération que le Dieu *Isa-Nagino-mikoto* (l'Auguste qui a trop *accordé*) commença à connaître son épouse *Isa-Nami-no-mikoto* (l'Auguste qui a trop *excité*)[2], Dès-lors les Dieux perdirent leur nature céleste, et commencèrent une seconde dynastie, qu'on nomme la *dynastie des génies terrestres*. C'est du 5e et dernier demi-dieu de cette dynastie que naquit *Zin-mou* (le divin guerrier), le premier empereur du Japon et le chef de la grande race de princes qui occupe depuis l'an 660 avant J.-C. le trône du Japon. Voilà ce qui explique le prestige qui entoure les souverains pon-

[1] Voir les textes sur le chaos chez les auteurs grecs et latins, dans les *Annales de Philosophie*, t. I, p. 231 (6e série).

[2] Nous prions nos lecteurs de remarquer la signification de ces noms et de les comparer avec le nom de *Hoang-ti* (le seigneur rouge) et de sa femme *Loui-tsou* (celle qui entraine les autres dans son propre mal, grande aïeule). Voir les textes dans les *Annales*, t. XVI, p. 138 (2e série). Voir en outre l'article de M. de Rosny sur *les Temps anté-historiques* chez les Japonais (*Annales* t. XVI, p. 64) (4e série). A. B.

tifes de Myako, et ce qui fait que les Taïkoun ou souverains temporels, tout en ayant accaparé entre leurs mains les rênes du gouvernement, ne peuvent s'empêcher de consulter les Mikado dans les circonstances exceptionnelles, et de leur reconnaître, au moins en apparence, le titre et les prérogatives inhérents à la puissance suprême.

Durant toute cette longue succession de règnes, nous voyons apparaître une foule de grandes figures qui rappellent ce que l'Europe ancienne et moderne a de plus célèbre dans ses annales. *Zin-mou,* fils des derniers Dieux, fut le glorieux fondateur de la monarchie; l'impératrice *Zin-kô* (la divine impératrice) cherchant à cacher la mort de son époux et régnant à sa place, ne le cède en rien à Sémiramis par sa valeur guerrière et son audace; *Bou-rets* (l'impétuosité militaire) n'a pas été dépassé par Néron pour le raffinement de ses cruautés et de ses débauches; l'impératrice *Gen-syô,* tout à la fois protectrice des lettres et législatrice, fut pour l'Archipel une autre Catherine II; le *Syô-goun* (généralissime) *Taï-kô,* deux fois vainqueur du roi de Corée et du Fils du Ciel lui-même, qui avait envoyé les forces de la Chine au secours des Coréens, rappelle sous plus d'un rapport Napoléon *premier;* et ses victoires, qui menaçaient de conduire à la conquête de l'empire chinois tout entier, si *Taï-kô,* en mourant, n'avait rappelé ses troupes au Japon, sont d'autant plus remarquables que le fameux empereur mongol, *Koubilaï-khan,* ne réussit qu'à faire exterminer ses troupes lorsqu'il voulut, avec plusieurs centaines de mille hommes et d'innombrables vaisseaux, tenter l'annexion du Japon.

Je ne prolongerai pas davantage l'énumération des grands règnes de l'histoire du Nippon : elle m'entraînerait trop loin. Je me bornerai à vous faire remarquer que les Japonais sont peut-être les seuls peuples du monde qui n'aient jamais été l'objet de sérieuses défaites et dont aucune partie du territoire national ne soit jamais tombée sous la domination étrangère.

VI

Vous verrez, je l'espère, comme moi, dans cette particularité et dans plusieurs autres que je me suis plu à vous signaler

l'année dernière, une preuve de l'étonnante énergie et des instincts progressifs d'un peuple placé par la Providence dans une situation géographique qui, en expliquant d'une part son passé, nous fait présager ses grandes destinées dans l'avenir.

Ceux d'entre vous qui se proposent d'habiter le Japon pendant un temps plus ou moins considérable, reconnaîtront les rares aptitudes de ce peuple pour tout ce qui touche au développement matériel et moral de l'humanité. Ils verront combien les Japonais sont ardents à saisir les occasions d'instruction, même les plus insignifiantes, et combien ils seront disposés, lorsque les *daï-myô* auront enfin reconnu la supériorité militaire de l'Europe et cessé leurs taquineries politiques, à prendre part à tous nos projets, non-seulement pour ce qui concerne leur propre pays, mais pour tout le reste du monde. Avant les tristes événements qui ont mis la guerre civile au cœur du Japon, la marine japonaise s'accroissait chaque année de nouveaux navires à vapeur qui ne craignaient pas de traverser, avec un équipage uniquement composé d'indigènes, les vastes et dangereuses plaines de l'Océan Pacifique et d'aborder en Californie, à l'admiration des habitants et des marins du Nouveau-Monde ; il avait été même décidé à Yédo qu'une petite escadre indigène entreprendrait un voyage d'exploration autour du monde ; ce voyage était commencé lorsque les exigences de la politique forcèrent le Taïkoun à faire rentrer ses vaisseaux dans ses ports. Le sentiment qu'ils doivent participer à tout ce qui se fait d'important sur la terre est tellement enraciné dans l'esprit des Japonais que, lors de la dernière guerre contre la Russie, le Taïkoun fit notifier aux cours de France et d'Angleterre que, jusqu'à plus ample informé, il entendait s'abstenir de toute intervention armée et être placé au nombre des États neutres. Ce qui d'ailleurs ne plut pas à tous les insulaires du Nippon ; car un des membres de la dernière ambassade, se trouvant à Pétersbourg, me dit un soir, devant une réunion nombreuse de ses compatriotes : « Le Taïkoun a commis une grande faute en n'offrant pas de » participer par un contingent d'une vingtaine de mille » hommes à la dernière guerre de Russie. Après la prise de

» Sévastopol, il aurait bien fallu placer le Japon au niveau
» des puissances européennes et l'autoriser à prendre place
» au Congrès de Paris. En un clin d'œil, nous aurions progressé
» d'un demi-siècle. »

Contrairement à ce qui arrive chez les autres nations asiatiques, où l'orgueil national rend les indigènes et leur gouvernement aveugles sur la supériorité de l'Europe, on trouve les Japonais toujours disposés à reconnaître les progrès qu'il leur reste à accomplir. Ils ne vous feront pas de concession si vous voulez nier ou attaquer leur aptitude à acquérir de la supériorité dans n'importe quelle branche des connaissances humaines. Devant une telle supposition, vous les verrez se dresser fièrement et vous repousser de leur mépris. Mais si au contraire vous leur parlez de n'importe quelle invention qu'ils ignorent *encore*, de n'importe quelle institution qu'ils ont *encore* à introduire dans leur pays, de n'importe quelle science ou quelle industrie où ils sont *demeurés* dans un état d'infériorité regrettable, ils vous écoutent, vous pressent de questions, vous demandent des conseils, vous remercient ardemment de votre dévouement pour leur chère patrie. Parlez à des Musulmans, à des Indiens, à des Chinois, de nos chemins de fer, de nos grandes usines, de toutes nos découvertes récentes qui changent de jour en jour la face du globe; les uns, les Arabes, par exemple, ne comprenant rien à votre admiration et à votre enthousiasme, croiront vous avoir tout dit en vous répondant : Dieu est grand ! Les autres, les Chinois, si vous voulez, quand vous leur direz avec quelle vitesse nos locomotives parcourent l'espace et portent partout le commerce et la richesse, ils vous répondront que l'empereur de Chine en possède qui vont bien plus vite, mais qu'il n'en fait pas usage parce que Confucius ne dit pas d'en faire usage. Les grandes époques de l'histoire des nations musulmanes et surtout des Indiens et des Chinois, appartiennent à l'histoire ancienne : ils ont fourni leur contingent à l'œuvre de la civilisation il y a des centaines et des milliers d'années. La splendeur de leurs antiques annales les sollicite à regarder sans cesse en arrière : ils ont eu le sort de la femme de Loth. Les Japonais au contraire ne veulent voir dans le passé que les

titres venant de la noblesse de leur origine : à cela près le pass n'est plus rien pour eux; le présent est le début d'une ère féconde ; l'avenir leur appartient.

Tout est à faire au Japon et demande à y être fait. C'est là le meilleur garant de l'importance de nos relations les plus prochaines avec cet empire de l'extrême Asie. Au commencement de ce siècle, les médecins seuls étaient certains d'être bien accueillis à Nagasaki et par suite à Yédo. Le diplôme de docteur était un passe-port presque toujours sûr dans toute l'étendue du Nippon. Tandis qu'on persécutait les missionnaires du Christ, on tendait une main amie aux disciples d'Esculape ; et, au lieu du supplice que les apôtres de l'Evangile rencontraient partout sur leurs pas, les propagateurs de la thérapeutique n'avaient guère à redouter qu'un brevet *ad vitam* de médecin de l'empereur.

VII

Aujourd'hui les conditions d'accueil sont, pour les Européens, infiniment plus nombreuses que par le passé : quiconque possède de solides connaissances scientifiques ou industrielles est sûr d'y être reçu en bienfaiteur. Je ne veux pas dire que les médecins n'aient point encore la préférence. On aime mieux y mourir suivant les règles savantes de la médecine occidentale, qu'après avoir passé par les mains des docteurs indigènes de l'école chinoise ou des sorciers. Ces derniers sont pourtant les gens les plus inoffensifs du monde ; dans leurs consultations, ils se bornent à vous mettre de profil, les yeux fixés sur l'extrémité des narines, les mains placées en croix, les jambes droites et roides ; et quand ils vous ont bien inspecté dans cette posture pendant une petite demi-heure, ils ont tout appris sur votre visage, dans votre physionomie; une tisane d'eau de puits et quelques paroles cabalistiques composent leur ordonnance. Ils obtiennent souvent d'heureux résultats. Mais encore une fois, les Japonais préfèrent en finir de la vie suivant les règles de l'art.

Dans ces derniers temps, des médecins hollandais et français ont établi au Japon plusieurs cliniques, et ont initié les indigènes aux pratiques de la dissection. Les premiers résultats

obtenus ont été excellents ; et les médecins de l'ambassade du Taïkoun ont montré, pendant leur séjour en Europe, combien ils avaient été prompts à se mettre au courant, non-seulement des principes de la physiologie, mais encore des procédés les plus délicats de la chirurgie moderne. Plusieurs opérations, faites par eux dans nos hospices, ont excité l'étonnement et l'admiration de nos praticiens les plus distingués. Je leur ai cependant entendu souvent exprimer le regret qu'il n'allât pas dans leur patrie un plus grand nombre de docteurs et d'étudiants en médecine, qui y trouveraient des positions à la hauteur de leurs espérances.

Après la médecine, ce sont les sciences exactes et naturelles qui intéressent au plus haut degré les insulaires de l'extrême Orient. Plusieurs observatoires ont été fondés dans les villes principales de l'empire ; mais on y manque encore de beaucoup d'instruments de précision, que les opticiens indigènes ne parviennent pas à construire avec la perfection obtenue de nos jours en France et en Angleterre. Ensuite, le personnel instruit de ces établissements est insuffisant. L'intention du gouvernement du Taïkoun est d'associer aux astronomes de l'État les étrangers habiles qui se décideraient à aller habiter le Nippon, et de favoriser les fabricants d'instruments d'optique qui voudraient contribuer au renouvellement du matériel des observatoires impériaux.

Je ne parlerai pas des *études mathématiques*, les Japonais professant sur leur compte les préjugés des Chinois à notre égard. Ils soutiennent qu'ils nous sont supérieurs, en beaucoup de points, en algèbre et en géométrie. Il est fort probable que leurs prétentions sont mal fondées. Cependant, je crois devoir garder quelques réserves qui résultent de la valeur des connaissances mathématiques qu'on ne peut guère s'empêcher d'accorder à un peuple qui a pu traduire des ouvrages tels que la *Mécanique céleste* de Laplace, etc.

En fait de *botanique*, on possède, au Japon, des connaissances avancées. Les éléments de cette science, telle qu'on la comprend en Europe depuis Linné et les Jussieu, ont été introduits à Owari par le célèbre voyageur M. de Siebold, qui a institué dans cette ville une Société des Amis de la nature, autour de

laquelle se sont groupés tous les naturalistes éclairés de l'empire. La botanique industrielle les intéresse vivement; et les docteurs de l'ambassade du Taïkoun m'ont plusieurs fois répété qu'ils ambitionnaient pour Yédo un cours de chimie organique et de botanique appliquée.

Puisque j'ai prononcé le mot de *chimie*, je m'empresserai d'ajouter que peu de sciences les préoccupent aujourd'hui à un aussi haut point que la *chimie* et la *physique*. Ils ont acquis en Hollande, en France et en Angleterre, de nombreux ouvrages sur ces deux grandes sciences, et ils ont l'intention de les populariser chez leurs compatriotes, au moyen de traductions. Ils se sont également procuré plusieurs importantes collections des substances nécessaires pour les opérations auxquelles ils se proposent de se livrer. Mais ils ont reconnu que les progrès qu'ils avaient en vue ne se réaliseraient qu'autant que des Européens auraient établi dans les ports ouverts des manufactures de produits chimiques tout à la fois purs et abondants. Un négociant japonais, avec lequel je suis en relations, a fondé à Yoko-hama un établissement de substances pharmaceutiques, encore très-imparfaitement assorti, mais qui n'en a pas moins valu une énorme fortune à son propriétaire.

Les sciences *industrielles* sont depuis plusieurs siècles cultivées avec ardeur chez les Japonais, et personne n'ignore qu'en certains cas ils ont obtenu une véritable supériorité, non-seulement sur tous les Asiatiques, mais sur les Européens eux-mêmes. Il suffirait, au besoin, pour venir à l'appui de mon observation, de citer, entre beaucoup d'autres produits qu'on leur doit, les armes blanches qui laissent fort loin en arrière celles des meilleures fabriques de la Prusse, et jusqu'aux anciens Damas. Bien que la plupart des articles japonais qui viennent en Europe soient de qualité inférieure, nos négociants ne doutent plus guère de la rare aptitude des insulaires de l'extrême Orient pour les arts mécaniques; et nous savons, de source sûre, que dans les villes impériales, notamment à Ohosaka et à Myako, il existe des manufactures montées sur une assez grande échelle pour produire dans une proportion considérable, et, bien que le salaire soit relative-

ment assez élevé dans ces localités, à des conditions de bon marché extrêmement avantageuses. Malheureusement, les relations entre ces principaux centres de production et les ports ouverts aux Européens sont encore difficiles, pour ne pas dire absolument impossibles. Les événements qui sont venus plonger le Japon dans une affreuse crise intérieure, ont seuls retardé l'ouverture définitive de l'empire, qui avait été resolue en principe dans le Conseil suprême du Gotaïrô. Nous avons cependant lieu de croire que cette tourmente politique ne sera pas de longue durée, et que l'ouverture de la grande île de Nippon, au lieu d'avoir lieu lentement, en quelque sorte ville par ville, se fera avec une promptitude et une libéralité dont nos négociants retireront les meilleurs avantages. Les premiers commerçants qui sont venus se fixer à Nagasaki et à Kanagawa ont fait en quelques mois des fortunes prodigieuses; ceux qui sont arrivés plus tard ont eu garde d'abandonner un sol resté encore aussi productif. Lors de la prochaine restauration de la tranquillité au Japon, les conditions seront plus durables et plus avantageuses qu'elles ne l'auront jamais été jusqu'alors.

VIII

La révolution qui s'accomplit en ce moment dans le Nippon tire sa source de l'incompatibilité absolue qui existe entre les lois fondamentales de cet empire et le principe de libre intervention admis par les puissances occidentales. Nous affirmons, non sans quelque raison, il faut le dire, notre droit d'aller partout et au besoin de briser les barrières qui s'opposent à notre passage. Le souverain pontife de Myako, ou son entourage, car sa sainteté japonaise ne parle pas, on la fait parler, proclame son droit de nous fermer les portes de ses Etats, et si nous les franchissons, de nous châtier et de nous expulser. Il en résulte une de ces grosses difficultés politiques qu'on cherche en vain à dénouer pacifiquement, mais qui se tranchent par la force. Toute tentative de conciliation ayant échoué et les négociations devenant impossibles, il est arrivé ce qu'il arrive toujours lorsqu'on ferme les oreilles à la raison : la voix du canon parvient seule à se faire entendre. Voilà ce qui explique le commen-

cement des hostilités entre les Anglais et la cour de Myako.

IX

Personne n'ignore plus aujourd'hui qu'il existe au Japon deux souverains, l'un nominal, l'autre effectif. Le *Mikado*, ou souverain pontife, descendant des anciens Dieux du pays, est relégué, comme le furent ses ancêtres depuis plusieurs siècles, dans un magnifique palais à *Myako*, où rien ne lui manque pour charmer ses loisirs et oublier la nullité de son rôle politique. Dans un pays où la monogamie est de principe, sa sainteté japonaise écoule doucement ses jours, au milieu d'un modeste harem de 144 femmes, parmi lesquelles 12 épouses figurent les 12 signes du Zodiaque qui révolutionnent autour de lui, c'est-à-dire autour du soleil, car le Mikado est l'image terrestre de Dieu Solaire, tandis que les 132 autres femmes, servantes des 12 premières, représentent les étoiles qui brillent pêle-mêle dans ce firmament, qu'on appelle Myako.

Au milieu de ce paradis, entouré de solides clôtures, et dont l'entrée est sévèrement interdite au commun des mortels, le pontife n'apprend des choses de ce monde que celles que le temps a rendu dignes des échos de cette sainte demeure : en fait de nouvelles, on n'en reçoit guère de plus fraîches que celles que l'on racontait ailleurs il y a une cinquantaine d'années ; et encore y sont-elles rapportées dans un langage qu'à moins d'être divin comme le Mikado on a beaucoup de peine à comprendre.

C'est dans ce même langage qu'on fit connaître au souverain la demande des Américains à être admis dans plusieurs ports de l'empire. Le Mikado, qui comprit plûs ou moins ce dont on voulait lui parler, remua lentement la tête de l'est à l'ouest. Aussitôt les hiérogrammates tracèrent au bas de la supplique ce simple mot *békarazou*, c'est-à-dire « impossible, » d'où l'on comprit que sa sainteté ne consentait pas à l'établissement des étrangers dans les ports de ses Etats.

Voilà comment se traitent les affaires à Myako.

Les empereurs temporels ou *Taïkoun*, jusque dans ces derniers temps, se contentaient de consulter de la sorte le Mikado dans les cas extraordinaires, se réservant la faculté d'interpréter à leur gré la réponse du pontife ou même de la reléguer

dans les cartons du ministère, quand cela leur paraissait préférable. C'est ce qui eut lieu lors de l'ambassade du commodore Perry au Japon, et lors de la conclusion des différents traités avec les puissances européennes, traités qui étaient la conséquence naturelle des concessions obtenues par la mémorable expédition américaine à Yédo.

X

Toutefois l'établissement des Européens au Japon devait avoir nécessairement pour résultat très-prochain d'ébranler l'édifice politique si habilement construit par les Taïkouns. Les princes féodaux qui avaient vu, au moyen de cette politique, leur puissance diminuer de jour en jour et se réduire bientôt à une espèce de servitude déguisée, ne pouvaient manquer de profiter d'une violation aussi flagrante des lois que l'admission des étrangers dans les ports, pour chercher à reconquérir leur antique indépendance. Pour cela il n'y avait qu'un moyen : restaurer ou feindre de restaurer l'autorité méconnue des Mikados. C'est en effet ce qui eut lieu ; et aujourd'hui il y a guerre ouverte au Japon, entre le Taïkoun ou empereur temporel et les Daïmyôs, princes feudataires ne relevant d'après la constitution de l'empire que de la personne sacrée du souverain pontife.

L'empereur temporel, placé tout à coup en face d'une formidable rébellion, d'une part, car plusieurs Daïmyos ne comptent pas moins de 30,000 hommes armés à l'européenne, quelques navires et des canons, et, d'autre part, vis-à-vis des puissances occidentales menaçant sans cesse de l'obliger par la force au respect des traités qu'il a signés; l'empereur temporel, dis-je, s'est vu dans la dangereuse et difficile situation d'un prince contraint de demander à mi-voix l'appui des puissances étrangères contre des ennemis qu'il ne peut ouvertement déclarer comme tels, sauf à encourir le mécontentement général de son peuple ; car, je vous l'ai dit, le dévouement des Japonais pour leur religion nationale et pour le Mikado qui en est le représentant, ne saurait admettre de bornes. Si une guerre était déclarée contre le souverain pontife de Myako, vous verriez tous les Japonais, hommes, femmes, vieillards, enfants, prendre les armes et engager la plus

terrible des guerres de religion que l'histoire ait jamais eu à enregistrer.

Je suis heureux de pouvoir le dire ici, les gouvernements européens ont eu la sagesse de ne pas placer la question sur un terrain aussi brûlant. Ils paraissent accorder leur appui au Taïkoun dont ils ne peuvent méconnaître les bonnes intentions, et ne s'attaquent qu'aux Daïmyos qui, flattés en cela dans leur orgueil de petits roitelets, sont bien aises d'avoir affaire, pour leur propre compte, avec les Occidentaux. Nous ne pouvons cependant passer sous silence un événement, dont la responsabilité tombe heureusement toute entière sur la tête seule de l'Angleterre, et que la presse britannique a sévèrement condamné et flétri : la destruction de la grande et magnifique cité de Kagosima, que l'amiral Kuper a réduite en cendres au mois d'août dernier, sans toutefois pouvoir anéantir les travaux de défense qui seuls sont restés debout au milieu de la ville en ruines.

Si l'on considère attentivement, dans ses rapports avec l'histoire du Japon, le mouvement politique qui s'opère en ce moment dans cet archipel, on acquiert la conviction que, malgré la gravité des causes qui l'ont provoquée, il ne peut durer longtemps, surtout si les puissances maritimes de l'Occident fondent leurs espérances de paix sur l'alliance avec le Taïkoun et si elles évitent de motiver toute nouvelle complication dans l'état actuel des choses. Ce n'est plus seulement le commerce européen qui désire l'ouverture définitive du Japon : c'est la plus grande partie des habitants de ce bel empire qui n'ignorent plus la supériorité de notre civilisation sur la leur, et qui éprouve le besoin de se retremper dans notre contact. La connaissance qu'on a acquise au Nippon de la force respective des Etats européens, leur a démontré qu'il existait, en dehors de la Russie et de l'Angleterre, une puissance dont le caractère chevaleresque et désintéressé rend désormais impossible toute conquête importante dans les mers de l'extrême Orient. La France et le nom français sont vénérés au plus haut degré chez les Japonais; et, à la cour du Taïkoun, aussi bien qu'à celles du Mikado et des princes féodaux, on n'ignore point que le drapeau tricolore, qui a été arboré si

glorieusement jusque sur les murs de Péking, métropole du Céleste-Empire, n'abrite jamais ces doctrines égoïstes que l'honneur réprouve; et que, porté partout à l'avant-garde du progrès, il n'est jamais déployé que pour la défense du bon droit, de la morale et de la liberté des peuples.

XI

Le véritable obstacle qui s'oppose à l'alliance sincère et solide des Japonais et des Européens, ce n'est pas l'étroitesse des idées politiques professées à Yédo et à Myako : c'est l'impossibilité où se sont trouvés nos compatriotes de parler et d'entendre la langue des indigènes qu'ils étaient appelés à fréquenter. « Pour arriver à s'aimer, dit un proverbe, il faut » avant tout se comprendre. » Or c'est ce qui a manqué jusqu'à ce jour, non-seulement à nos voyageurs et à nos négociants, mais encore à nos agents diplomatiques, auxquels les interprètes ont presque toujours fait défaut, et qui, lorsqu'ils parvenaient à en découvrir de médiocres, avaient généralement affaire à des gens illettrés et inexpérimentés qui se trouvaient appelés à rendre pour la première fois de leur vie un langage politique dont, le plus souvent, ils ne saisissaient qu'à moitié le sens et la portée, et qu'ils traduisaient par des expressions d'une justesse et d'une clarté également douteuse. Ou bien, il fallait se servir des interprètes indigènes qui, en admettant qu'ils fussent toujours parfaitement maîtres de nos langues, se croyaient constamment obligés de modifier ce qu'ils avaient à interpréter, afin de ne pas trop déplaire à leurs supérieurs. Des faits de ce genre sont constamment signalés par nos diplomates qui savent trop bien de quel poids peut peser dans le succès ou l'insuccès d'une négociation, l'habileté ou l'ignorance d'un secrétaire-interprète.

Le gouvernement appelle donc de tous ses vœux les personnes laborieuses qui se seront adonnées à l'étude du japonais et qui auront acquis une certaine pratique de cette langue. L'expérience a démontré, pour le chinois par exemple, que ceux qui avaient cultivé cet idiome en suivant les cours de Paris, acquéraient une véritable supériorité en Chine sur ceux qui avaient commencé à travailler en débarquant dans ce pays. J'ose affirmer qu'il en sera de même pour le japonais,

et que les travailleurs zélés qui auront surmonté dans cette École les principales difficultés de l'écriture et de la grammaire, n'auront besoin que de quelques mois pour obtenir au Japon une perfection qu'il est extrêmement difficile d'acquérir, aujourd'hui surtout, en cherchant, à Kanagawa ou à Nagasaki, un enseignement qu'ils auraient pu se procurer aisément et sans dépenses en Europe.

Mon intention est de suivre, durant le cours de mes leçons, une méthode tenant tout à la fois de celles qui portent les noms de MM. Robertson et Ollendorff, et qui ont été si heureusement appliquées à l'étude de l'anglais et de l'allemand. Nous n'aborderons jamais de nouvelles difficultés, sans nous être parfaitement rendus maîtres de celles que nous aurons antérieurement rencontrées, et j'aurai soin que vous retrouviez sans cesse, dans nos exercices, l'application des règles qui vous auron été expliquées dans les exercices précédents.

J'espère, en suivant cette méthode rationnelle et essentiellement pratique, vous rendre aussi agréable que possible, l'acquisition d'une langue importante qui, comme nous l'avons vu, mérite à tous points de vue votre zèle et votre sollicitude.

LÉON DE ROSNY,
Professeur de japonais à l'École spéciale
des langues orientales.

Exégèse biblique.

L'AUTHENTICITÉ MOSAÏQUE DE LA GENÈSE

DÉFENDUE CONTRE LES ATTAQUES DU RATIONALISME ALLEMAND [1].

Chapitre VIII.

C'est le chapitre XXII que les partisans des documents élohistes et jehovistes considèrent comme une preuve définitive de la composition fragmentaire de la Genèse; c'est par ce chapitre qu'ils se croient sûrs de remporter une victoire complète [2]. Eh bien, nous sommes fâchés de leur faire de la peine, mais, franchement, si le succès de leur système dépend de ce chap. XXII, les voilà condamnés à n'en avoir jamais. Voyons.

Le chapitre traite de l'épreuve que Dieu impose à Abraham en lui ordonnant le sacrifice de son fils Isaac, et l'on y trouve l'emploi du nom d'Elohim et celui du nom de Jehovah. La critique rationaliste [3] veut que le nom de Jehovah doive seul être employé ici, mais la raison qu'elle donne de cette prétention n'est pas très-convaincante. Elle dit, « il fallait que le » chapitre commençât avec le nom de Jehovah, parce qu'il y » règne le rapport le plus étroit entre le Dieu d'Israël et Abra» ham son élu. » Le Dieu d'Israël! Attendez donc qu'il y ait un Israel; nous n'y sommes pas encore.

Entrons dans les vues de l'auteur, au lieu de lui imposer les nôtres. Alors nous verrons que les deux noms de Dieu, tels qu'il les a employés dans ce chapitre, témoignent du discernement profond qu'il avait de ces noms divins. Il commence par le nom d'Elohim et il l'emploie jusqu'où? Jusqu'au moment où « Abraham tendit la main, prit le couteau pour immoler son

[1] Voir le précédent article au dernier N° ci-dessus, p. 314.

[2] D'après Kuenen (ouvr. cit., p. 106) nous n'avons pas ici un document élohiste, et d'après Noeldeke (ouvr. cit., p. 23), ce document appartient pour sûr, *sicher*, à l'auteur élohiste. On voit que la victoire de ces messieurs est complète dans la confusion.

[3] Hartmann, *Hist. krit. fouch.*, s. 187.

fils [1], » c'est-à-dire jusqu'au moment où l'épreuve se termine par la victoire entière et complète de la foi du patriarche. « Alors » l'ange de *Jehovah* cria vers lui du ciel, et dit : Abraham [2] ! » Sentez-vous maintenant la haute raison qui a guidé l'auteur dans l'emploi des noms divins? Dieu est Elohim pour Abraham tant que l'épreuve dure; le mérite hors ligne de la foi du patriarche est là. Si en ces moments Dieu avait déjà été pour lui Jehovah, absolument parlant, qui ne voit que la valeur morale de son sacrifice se serait trouvée fort amoindrie par cette certitude. A Jehovah, au Roi éternel, il ne pouvait rien refuser; la crainte à défaut d'amour ne le lui aurait pas permis; mais obéir à Elohim, à l'idée pure et simple de Dieu, voilà la foi poussée jusqu'à l'héroïsme, jusqu'à une abnégation si parfaite qu'aucun saint n'a jamais pu la surpasser, ni ne la surpassera jamais. Aussi Dieu se nommera désormais à tout jamais : *le Dieu d'Abraham*. On dirait que cette foi admirable fit l'admiration de Dieu même, car rien de plus solennel que le début des paroles avec lesquelles il renouvelle au patriarche toutes les promesses antérieures : « Je jure par moi-même, » paroles de Jehovah, que puisque tu as fait cette chose et que » tu n'as pas refusé ton fils unique, je te bénirai, etc. [3]. » Le hasard de la compilation, ou, si vous voulez, l'intelligence d'un compilateur, n'aurait jamais créé un récit pareil. Puis on voit bien par le nom de מֹרִיָּה *Morijah*, qui est au verset 2, que l'auteur de la première moitié du chapitre, la partie élohiste, est le même que celui de la seconde, la partie jehoviste. En effet, ce nom, qui est là par anticipation, est expliqué par la transcription יְהוָה יִרְאֶה (*Jehovah jiré* le Seigneur verra) qui se trouve au verset 14. מוריה, comme le dit fort bien Fuller [4], est composé du participe de la conjugaison passive hophel du verbe ראה, מראה, forme tant soit peu anormale, et de יה abréviation de יהוה, qu'on trouve déjà à l'état séparé et comme mot indépendant dans un autre endroit

[1] *Genèse*, XXII, 10.
[2] *Ibid.*, v. 11.
Ibid., v. 16-18.
[4] Nicol. Fuller, *Miscellaneorum Theolog.*, l. II, c. 14.

du Pentateuque[1], de sorte que מוריה est pour מראה יה *Dominus conspicuus factus,* c'est-à-dire ce qui est fait voir de Jehovah, ce qui est montré de Jehovah, en français: l'apparition de Jehovah[2]. Ainsi donc le nom de Jehovah, comme le prouve le mot Morijah, se trouve dans la partie de notre chapitre que la critique adverse considère comme un fragment élohiste, et la voilà battue sur le terrain qu'elle s'était choisi elle-même pour contester l'authenticité de cette section de la Genèse. C'est jouer de malheur.

Cependant, nos critiques reviennent à la charge: ne pouvant entrer par la porte, ils tâchent d'enjamber la fenêtre. Il faut absolument que ce chapitre soit un composé hétérogène, et ils se sont dit : si nous pouvions faire flèche du נאם יהוה *neoum Jehovah* discours ou paroles de Jehovah[3]. C'est cela, c'est une interpolation, attendu que cette locution ne date que du temps des prophètes[4], appartient *entièrement* aux prophètes[5]. Est-ce bien vrai? En un certain sens, oui. Car le terme *neoum* ne se trouve pas et ne peut se trouver que dans des passages qui contiennent des révélations, dans des discours prophétiques. Mais ce n'est pas ce que veulent dire nos critiques. Ils veulent trouver des raisons pour discréditer l'antiquité de notre texte. Mais ne prennent-ils pas leur désir de trouver quelque chose pour la trouvaille même? *That is the question.* Or, il arrive que le mot *neoum* est si antique dans la langue hébraïque, qu'on ne sait plus même en indiquer la racine. Cela serait-il possible, si son emploi était d'une date comparativement récente, si la locution précitée n'avait été créée qu'à l'époque des prophètes? Non, évidemment. Puis, cette formule se trouve Nombres XIV, 28, où certainement elle n'est pas interpolée, preuve qu'elle ne l'est pas non plus ici. C'est une formule sacrée, comme qui dirait liturgique, qui a existé de tout temps. Aussi, là où on la trouve employée dans

[1] *Exode*, XV, 2.
[2] V. Hengstenberg, *Beiträge*, etc., II, 262 sqq.
[3] V., 16.
[4] Ewald, *Composit. der Gen.*, 74.
[5] Bohlen, *die Genesis*, s. 236.

les prophètes, elle l'est par imitation du passage de la Genèse dont il s'agit ici. C'est ce qu'il faut prouver.

Personne ne saurait nier que le *neoum Jehovah* dans les prophètes ne soit d'un temps postérieur au *neoum de Bileam fils de Béor* [1]. Or ce passage est de son côté évidemment postérieur au *neoum Jehovah* de notre chapitre, parce que le *neoum* s'y rapporte à un homme, tandis qu'il est constant, par son emploi ordinaire, qu'il s'applique constitutivement à Jehovah, qu'il s'est établi dans la langue, dès le principe, accolé au nom immuable de Jehovah. Le *neoum de Bileam* est donc une anomalie, que dans toute la Bible, on ne rencontre plus que deux fois, savoir II *Rois* XXIII, 1 et *Proverbes* XXX, 1. L'anomalie suppose la règle, le type, et ce type, c'est dans notre chapitre qu'il apparaît le premier. Donc, il est contemporain au reste du texte.

La critique rationaliste n'est pas plus heureuse dans les efforts qu'elle fait pour établir que la locution בי נשבעתי « j'ai juré par moi-même [2], » est, elle aussi, un produit de l'époque des prophètes. Si on l'écoutait, toute la langue hébraïque y passerait et ne serait plus qu'une création du temps des rois, une langue moderne. C'est ainsi que le Pentateuque disparaîtrait tout seul de lui-même. Mais la locution précitée est parfaitement à sa place ici et elle a toujours occupé cette place, puisque le fait qu'elle exprime est rappelé par tant d'autres textes du Pentateuque [3], qui, si cette locution était interpolée, seraient interpolés à leur tour, ce que personne qui sait lire ne saurait supposer. D'ailleurs puisque Jehovah jurait, par qui voulez-vous qu'il jurât, si ce n'est par lui-même? *Quoniam neminem habuit, per quem juraret, majorem, juravit per semetipsum* [4].

Enfin Bohlen, qui est le casse-cou de la critique, a essayé de rendre suspecte l'authenticité de la généalogie qui termine le chapitre. Ce qui le choque, c'est que le nombre des fils de Nahor est de douze. S'ils étaient onze ou treize, il ne

[1] *Num.*, XXIV, 3, 15.

[2] *Gen*, XXII, 16.

[3] Voir *Genèse*, XXIV, 7 ; XXVI, 3 ; *Exod.*, XXXII, 13 ; XXXIII, 1 ; *Num.*, XXXII, 11, etc.

[4] *Ad Hebræos.* c. VI, 13.

dirait rien ; mais ils sont douze. Il ne laissera jamais passer ces douze garçons; c'est fait exprès, c'est un arrangement symétrique avec les douze fils de Jacob [1]; le doute n'est pas possible.— Je vous prie de me dire ce qu'ont de commun les douze fils de Nahor avec les douze fils de Jacob? D'ailleurs sont-ce bien douze fils? Est-on bien sûr que Maacha soit un garçon? Quand on aura découvert le sexe de Maacha מַעֲכָה, nous verrons ce que nous aurons à répondre. En attendant, indiquons, pour aider dans ces recherches, III Rois XV, 10. Puis, dit notre critique, de tous ces noms, il n'y a de connus que fort peu, donc les autres sont inventés et placés là au hasard *aufs Gerathewohl*. Il nous semble que l'obscurité historique de ces noms est bien plutôt un argument en faveur de leur authenticité et de la véracité de l'auteur. Quel intérêt pouvait-il avoir à entasser des noms fautifs et qui ne disaient rien à personne? Aucun, évidemment. Donc, s'il rapporte ces noms, c'est pour nous dire, purement et simplement, ce qui « fut annoncé à » Abraham [2]. »

Nous arrêterons-nous à combattre la critique qui dénie au récit du sacrifice d'Abraham son caractère historique et le traite de légende? Mais l'offrande des premiers-nés se trouve comme loi religieuse chez tous les peuples de l'antiquité. Comment Abraham ne l'aurait-il pas connue et pratiquée? Abraham devait y satisfaire; il devait sacrifier ce qu'il avait de plus cher, son fils unique.

Mais il ne devait pas faire ce sacrifice de lui-même, de son propre mouvement, et la raison, quand on se place comme nous le faisons dans tout le cours de notre travail, sur le terrain du Pentateuque lui-même, est, parce qu'en Abraham s'était conservée la connaissance du vrai Dieu, et, par suite, celle des vrais rapports de Dieu avec l'homme et de l'homme avec Dieu. Dès lors, Abraham agissait suivant les vues, suivant les ordres de Dieu. Or, la loi écrite n'existant pas encore, ces ordres devaient être de communication directe entre Dieu et ses vrais adorateurs : Dieu se communiquait donc à Abraham de la bouche à la bouche, pour ainsi dire,

[1] Bohlen, *Die Genesis hist. u. krit. erläutert*, s. 236.
[2] V. 20.

ou, pour parler plus exactement, par le ministère des anges. C'est ainsi qu'il avait éprouvé la foi d'Abraham, et l'ayant trouvée ferme, il la lui avait imputée à justice [1], l'avait déclaré juste.

L'épreuve subie laissait cependant encore place à une plus grande épreuve, et cette épreuve, définitive de sa nature, devait consister à demander à Abraham le sacrifice de son enfant. Mais pourquoi le sacrifice de son enfant? Pourquoi pas le sacrifice de lui-même? Parce qu'il l'avait déjà accompli par sa foi. La foi est le sacrifice de notre être à l'Etre par excellence, mais ce sacrifice, tout réel qu'il est, à besoin d'une consécration suprême, et cette consécration suprême, c'est la douleur. La foi qui n'a pas reçu la consécration de la douleur, est en quelque sorte une foi non confirmée. Cette dernière épreuve ne pouvait donc pas être épargnée à Abraham, et comme sa foi était grande, il fallait que l'épreuve fût grande aussi. C'est pourquoi Dieu devait lui demander le sacrifice de son fils unique. Mais comme la mort de l'enfant ne pouvait en rien satisfaire la justice de Dieu, la victime n'étant pas d'un prix infini, le sacrifice ne devait pas s'accomplir. Dieu, en cette circonstance, devait empêcher l'effusion d'un sang inutile. L'immolation du cœur d'Abraham à la volonté de Dieu était complète et entière, cela suffisait aux desseins de Dieu sur Abraham et en lui sur toutes les nations de la terre.

C'est ainsi que la vérité objective ou historique de ce récit se trouve justifiée par des raisons de l'ordre le plus élevé, qui sont aussi les raisons les plus solides et les seules vraiment satisfaisantes pour l'explication de l'histoire de l'homme en général.

Nous pourrions passer maintenant au chap. XXIII, s'il ne fallait encore dire quelques mots de la raison que donne Hitzig [2], pour déclarer interpolé le passage qui va du v. 15 au v. 18. Il est vrai qu'elle ne mérite guère d'être rélevée, tant elle est absurde. N'est-ce pas, en effet, une absurdité que d'avancer : Ce passage est une interpolation, parce que l'ange qui parle ici pour la seconde fois aurait fort bien pu dire

[1] *Gen.*, XV, 6.
[2] Hitzig, *Bergriff der Kritik*, s. 167 sqq.

tout cela d'abord, d'un seut trait, à la suite du v. 12. Pour sentir l'extrême faiblesse de cette objection, on n'a qu'à se l'imaginer érigée en principe, en maxime [1]. Qu'en résulterait-il? Il en résulterait qu'il n'y aurait plus d'histoire possible. S'il faut tout dire en une seule fois, il faut donc faire aussi tout en une seule fois, et alors la succession des choses, le temps même n'existe plus. On voit à quelles aberrations une telle maxime nous conduirait.

D'ailleurs, on ne saurait l'appliquer à notre récit. L'ange ne pouvait pas tout dire d'abord et en une seule fois. L'économie de l'histoire ne le permettait pas. Au moment où Abraham va sacrifier son fils, l'ange lui dit de ne pas le faire, qu'il a donné de sa soumission aux volontés de Dieu la preuve la plus évidente : « Je sais maintenant, lui dit-il, que tu as la » crainte de Dieu (*iré Elohim ata*), que tu es un homme » pieux. » Puis Abraham sacrifie un bélier en place de son fils. L'acte religieux accompli, l'ange confirme à Abraham toutes les promesses antérieures, et c'est ainsi que l'histoire finit, et qu'elle finit bien. Qu'on place le passage 15-18 à la suite du v. 12, et l'on verra qu'elle perd la belle ordonnance qu'elle a; et si on l'ôte tout-à-fait, puisque c'est une interpolation, au dire de la critique, alors l'histoire d'Abraham est tronquée. En effet, si l'acte que le patriarche accomplit ici fait essentiellement partie de son histoire, comment cette révélation n'en ferait-elle pas partie au même titre? Elle couronne l'œuvre.

Chapitre IX.

La critique ne pouvait pas ne pas faire l'essai de mordre aussi sur le chap. XXIII, qui contient l'histoire de l'acquisition que fait Abraham, des indigènes du Canaan, d'un terrain de sépulture pour Sara, qui vient de mourir. Elle voit dans cet acte l'effort de l'auteur pour donner aux Israélites un droit naturel sur la possession du Canaan [2]. Tel ne pouvait être son dessein et cela pour de très-bonnes raisons. D'abord, il ne tombe pas sous le bon sens qu'il ait pu croire qu'un étranger

[1] Ranke, *Untersuch.* etc., I, l. 211.
[2] Voir Ewald, *Composit. der Gen.*, s. 276 sqq.

qui achète une propriété dans un pays, acquiert par là des droits à la possession de ce pays. S'il l'avait cru, s'il avait pensé que le patriarche avait acquis à sa postérité un titre naturel à la propriété du Canaan, il n'aurait pas dit qu'Isaac, Jacob et ses fils continueraient à être des étrangers et des pèlerins dans ce pays. « Sois un étranger dans ce pays, גור בארץ » dit Dieu à Isaac [1]. » Isaac parlant à Jacob, appelle le Canaan » le pays de ton pèlerinage, ארץ מגריך [2]; » et le Cananéen Hémor presse les fils de Jacob de s'établir à demeure dans le pays, האחזו [3]. « Jacob, est-il dit encore, demeura au pays où son père » avait été un *étranger, au pays de Canaan* [4]. »

On le voit, et rien n'est plus clair : l'acte d'achat d'Abraham n'était nullement, dans l'opinion de l'auteur, un titre pour la postérité du patriarche à la possession du Canaan. Le droit de propriété qu'Israël avait à ce pays était d'une toute autre nature; il avait sa raison d'être dans la promesse de Dieu ; l'auteur le dit, et c'est la deuxième preuve que la pensée de nos critiques n'était pas la sienne. Ne lit-on pas en toutes lettres dans le Pentateuque : « *Je donnerai* ce pays à ta postérité [5]. » « *Je te donnerai et je donnerai* à tes descendants après toi le pays » de ton *pèlerinage*, tout le pays de Canaan, en *possession* לאחזת » perpétuelle [6]. » — « C'est à toi et à ta postérité que *je donnerai* » tous ces pays [7]. » — Lorsque vous viendrez dans le pays de » Canaan, que *je vous donne* pour possession לאחזת ? » Nous pourrions augmenter de beaucoup ces citations [8]; mais en voilà assez pour qu'il reste démontré que le vrai titre des Israélites à la possession du Canaan était la *promesse* de Dieu, que cette possession était un *don* de Jéhovah.

Non, l'acte d'achat d'Abraham n'a point la signification d'un titre à la possession de la terre de Canaan; ce n'est pas cette acquisition qui contribue à donner à ses descendants le droit

[1] *Gen.*, XXVI, 3.
[2] *Ib.*, XXVIII, 4.
[3] *Ib.*, XXXIV, 10.
[4] *Ib.*, XXXVII, 1.
[5] *Ib.*, XII, 7.
[6] *Ib.*, XVII, 8.
[7] *Ib.* XXVI, 3, 4.
[8] *Lev.*. XIV, 34.

de s'en emparer un jour. Son sens véritable est celui d'être un acte de foi. Abraham, en s'achetant une propriété sépulcrale dans un pays où il restera étranger, témoigne par là de sa foi en la Parole qui le lui a promis pour héritage et de la certitude qu'il a que cette promesse, loin de subir aucune atteinte par sa mort et par celle de ses descendants immédiats, recevra au contraire un commencement d'accomplissement par la présence sur cette terre d'une tombe gardienne des cendres de ceux qui ont reçu la promesse. C'est ce qu'avait très-bien senti Calvin, et il l'exprime par ces belles paroles : « *Præsertim vero in ea terra peculiare et domesticum sibi esse sepulchrum voluit, quæ in hæreditatem promissa erat; ut testatum posteris faceret, nec sua nec suorum morte extinctam esse Dei promissionem : quin potius tunc vigere, et qui luce solis et spiritu communi orbati erant, promissæ tamen hæreditatis semper manere consortes. Ipsis enim tacentibus et mutis clamabat sepulchrum mortem non fuisse obstaculo quominus ejus possessionem adirent* [1]. »

Passons au chap. XXIV. Ce chapitre a fait naître plusieurs objections; voyons d'abord celles qui tiennent à l'emploi qui y est fait du nom de Jehovah. Quant au récit en lui-même, de Wette [2] dit qu'on pourrait être tenté de lui reconnaître le caractère historique.

Mais ce que la critique trouve étrange, c'est que ceux mêmes qui ne sont pas de la famille élue se servent du nom de Jehovah. Oui, ils se servent du nom de Jehovah; mais faites y bien attention et vous verrez que ce nom n'a pas pour eux tous la même valeur. D'abord, l'esclave d'Abraham se sert de ce nom parce que son maître s'en sert, par imitation. Il n'en a pas autrement l'intelligence. On le voit bien ; Abraham en lui parlant de Jehovah ajoute à ce nom, par manière d'explication : « le Dieu du ciel et le Dieu de la terre [3]; » puis, l'esclave en se servant du nom de Jehovah, à son tour, y ajoute : « le » Dieu de mon maître Abraham [4]. » Quant à Laban, il emploie

[1] Calvini *Commentarii in Libros Mosis*, p. 122, éd. 1667. Amstelod.
[2] *Beiträge*, etc., I, 113.
[3] *Gen.*, XXIV, 3, 7.
[4] *Ib.*, 12, 27, 42, 48.

le nom de Jehovah par ce sentiment d'hospitalité qui est propre aux Orientaux. En effet, Rebecca avait entendu la prière que l'esclave avait adressée à haute voix à Jehovah : « *Béni soit Jehovah*, etc., ברוך יהוה. » « La jeune fille courut et » raconta ces paroles à la maison [1]. » Alors le frère de Rebecca, Laban, courut vers l'homme près de la source, et lui dit : « Entre, homme *béni de Jehovah* ברוך יהוה [2]. »

On s'explique tout aussi bien l'emploi du nom de Jehovah dans les versets 50 et 51. Laban et Bethouel disent Jehovah par condescendance ou par respect pour le messager d'Abraham ; et d'ailleurs pourquoi ce nom n'aurait-il pas exercé sur eux une influence momentanée assez forte pour les empêcher de faire intervenir le nom de leur Dieu qui était une idole ? Est-ce que cela serait impossible ? Souvenez-vous du Centenier, païen comme Laban et Bethouel, et qui « ayant vu » ce qui était arrivé, glorifia *Dieu* : *Videns autem Centurio quod » factum fuerat glorificavit Deum* [3]. »

Ainsi tombent toutes les objections qu'on a élevées contre l'authenticité de ce chapitre sous le rapport de l'emploi du nom de Jehovah. De Wette est-il plus heureux quand il élève des doutes sur la vérité historique de la narration, à cause de l'esprit religieux qui domine tous les personnages qu'elle met en action ? Evidemment non ; car cet esprit religieux, comme le remarque Haevernick [4], en fait au contraire un tableau vraiment fidèle des mœurs de ce temps primitif. Du reste, cet esprit n'est pas uniformément le même chez tous ; il y a des nuances très-marquées, absolument comme cela se voit dans la réalité, et en lisant ce récit, il vous semble que toutes ces figures vivent et agissent. Elles sont peintes avec des couleurs si vraies qu'elles ne peuvent être peintes que d'après nature.

Voyez le vieil esclave comme d'un bout à l'autre du chapitre, il est, qu'on me passe l'expression, pris sur le fait. Abraham veut le faire jurer (remarquez la forme toute particulière du

[1] *Genèse*, XXIV, 27. 28.
[2] *Ibid.*, 27, 31.
[3] Luc, XXIII, 47.
[4] *Handbuch der h. kr. Einl.*, I, II, 340 sq.

serment qu'on ne retrouve plus qu'une seule fois [1]), Abraham veut le faire jurer, qu'il ne prendra point pour son fils une femme des filles des Cananéens, mais qu'il ira la chercher dans la famille du patriarche, à Haran, la ville de Nahor. A cet ordre, l'esclave répond par une objection et ne prête le serment demandé que lorsque son maître a levé ses doutes et qu'il l'a assuré de l'assistance de Dieu dans l'accomplissement de sa mission. Ces rapports du vieux patriarche à son vieux serviteur sont si profondément caractéristiques, qu'ils établissent à eux seuls l'authenticité du chapitre. Puis, suivez l'esclave dans son voyage; voyez-le s'arrêter hors de la ville près le puits d'eau et adresser au Dieu de son maître Abraham la demande, qu'il lui fasse faire la rencontre de la jeune fille qui convienne à Isaac. Il n'attend cependant pas que Dieu le dirige dans le choix qu'il va faire, c'est lui qui trace à Dieu la marche à suivre en cette conjoncture, et cela encore est si naturel, cela peint avec tant de vérité la religion un peu païenne de cet homme, sa foi dans les présages, que le récit en est frappé d'un cachet de réalité inimitable. On peut suivre ainsi la narration pas à pas et en faire l'analyse dans tous ses détails, sans craindre que jamais les caractères cessent de se dessiner identiques à eux-mêmes et toujours par le seul fait de l'action et des événements. Non, l'art, l'imitation, n'auraient jamais écrit ce passage qui achève de peindre l'esclave: « Cet homme la regardait avec étonnement; il se taisait pour » savoir si Jehovah avait fait réussir son voyage ou non [2]. »

Je conclus que le professeur de Bâle, dont les disciples sont nombreux, est non recevable en son hypothèse d'invraisemblance des faits relatés en ce chapitre; qu'en critiquant, par exemple, la prompte résolution de Rebecca d'aller avec l'esclave, il a prouvé qu'il ignorait profondément les mœurs de l'Orient et le privilége de la position particulière de la fille de Bethouel, fils de Nahor, frère d'Abraham, dont la généalogie, donnée déjà au ch. XXII, v. 20-23 et remontant de là au ch. XI, 29, est un point de rattache solide avec tout ce qui précède.

Charles SCHŒBEL.

[1] *Gen.*, XLVII, 27, 31.
[2] *Gen.*, XXIV, 21.

Archéologie biblique.

LA TOPOGRAPHIE ANCIENNE DE JÉRUSALEM

D'après M. PIEROTTI.

Dans ces dernières années, on a publié sur la Terre Sainte en général et sur Jérusalem en particulier, des travaux considérables et nombreux. Qui pourrait s'en étonner? Ces travaux n'ont-ils pas un double attrait? Les uns, les érudits, y retrouvent cette civilisation Judaïque qui a joué un assez grand rôle dans l'ancien monde, et qui a laissé de profondes traces dans les mœurs des Arabes, habitants modernes de cette contrée. Les autres, mus par un sentiment encore plus élevé, le sentiment Chrétien, se livrent à ces études afin de mieux connaître des lieux chers à leur foi, et d'avoir ainsi une intelligence plus précise des faits énoncés dans l'Ecriture-Sainte. Comment, en effet, pourrait-on bien comprendre ces admirables récits de l'Ancien et du Nouveau Testament, si on ignore l'état ancien et moderne des lieux qui en ont été le théâtre? Quelle noble étude que celle de la Palestinologie! Elle est étroitement liée à celle de la Théologie, la première de toutes les sciences; car il est d'une évidence palpable que le Théologien, pour être complet, ne doit pas laisser de côté la connaissance de la Terre Sainte.

Les savants ouvrages de MM. de Saulcy, Mislin, Guérin, de Vogué, pour ne citer que les plus célèbres en France, renferment de très-intéressants documents, et ont éminemment contribué à projeter la lumière scientifique et archéologique sur les Lieux-Saints. Au nombre des Palestinologues étrangers les plus zélés, on doit compter M. Pierotti, ancien commandant du Génie sarde. Pendant près de huit années (de 1854 à 1861) il a séjourné en Palestine pour étudier sur le sol même l'histoire et l'archéologie bibliques. Grâce à ses connaissances spéciales et à son titre officiel d'architecte-ingénieur de Sorraya-Pacha, gouverneur de Jérusalem, il a pu effectuer

beaucoup de découvertes curieuses, dont il a fait profiter le public.

M. Pierotti s'est appliqué particulièrement à reconnaître la topographie ancienne et moderne de Jérusalem. Outre le vaste plan de cette ville qu'il avait édité, il y a plusieurs années, il vient d'en publier un nouveau que tout Palestinologue devrait avoir dans son cabinet, car on y trouve de précieux renseignements. Pour faire ces importants travaux, il a cherché, interrogé, fouillé le terrain, et il à été bien récompensé de ses efforts persévérants, car il lui a arraché ses secrets et il a élucidé plusieurs points contestés. Le résultat de ses explorations a été développé dans un volume qui n'est que le commentaire de son magnifique plan et que nous allons analyser[1]. Il n'entre point dans notre cadre de faire passer maintenant au crible de la critique les opinions archéologiques de notre auteur; nous avons simplement pour but de les exposer avec autant d'exactitude et de lucidité que possible, en lui en laissant toute la responsabilité.

D'abord, M. Pierotti déclare « que la Bible et Josèphe sont » les *seuls* guides qui l'ont dirigé sur le sol de Jérusalem dans » l'étude de son ancienne topographie. » Ne sont-ce pas là, en effet, les deux sources qui renferment les documents les plus anciens et les plus authentiques sur un tel sujet, et par conséquent les plus sûrs, quoiqu'en disent certains écrivains? Il décrit ensuite la topographie de la capitale Juive aux différentes époques de son histoire avant l'ère chrétienne, en y distinguant les cinq enceintes construites successivement par les Jébuséens, par David, Salomon, Ezéchias et Manassé; puis il commente la topographie de Jérusalem par Flavius Josèphe, et particulièrement les trois enceintes dont cet historien fait mention. Ce livre, comme tous les autres du même voyageur, est composé avec une grande érudition et la sagacité d'un patient investigateur. Aussi nous ne doutons pas que l'auteur atteigne le but qu'il se propose en ces termes : « J'espère que

1. *Topographie ancienne et moderne de Jérusalem*, par le D. Pierotti, Lausanne, 1870, chez Howard. Pour simplifier, on avertit le lecteur que toutes les citations textuelles faites sans indication sont tirées de cet ouvrage que nous analysons.

» cette publication sera utile à tous ceux qui étudient l'his-
» toire de Jérusalem, la Cité-Sainte, dont les souvenirs seuls
» font encore palpiter le cœur de tous ceux qui donnent à
» l'idée morale et à l'idée religieuse la première place dans
» l'histoire du développement de l'humanité. »

Commençons par reconnaître la ville des Jébuséens.

Pour les lecteurs auxquels manque le plan de M. Pierotti, nous prendrons comme points de repère des lieux bien connus et que l'on trouve sur un plan quelconque de Jérusalem moderne.

I. Jébus.

Les descendants de Juda s'emparèrent de Jébus, mais Josué nous apprend « qu'ils ne purent exterminer les Jébu-
» séens qui l'habitaient, de sorte que les Jébuséens demeurè-
» rent en cette ville avec les enfants de Juda [1]. » Le livre des Juges dit la même chose au sujet des enfants de Benjamin. On ne peut admettre que les Israélites aient habité Jérusalem en s'y mêlant avec lès Chananéens leurs ennemis; ce texte nous laisse donc entendre que l'antique Jébus était divisée en *ville haute* et en *ville basse*, qui étaient juxtaposées. Les tribus de Juda et de Benjamin ne purent conquérir la première, car elle était protégée par la citadelle; ils ne se rendirent maîtres que de la ville basse, où ils demeurèrent à côté des Jébuséens. D'ailleurs, cette distinction des deux parties de Jébus nous est clairement marquée par Josèphe dans les lignes suivantes : « Les tribus de Juda et de Siméon assiégè-
» rent Jérusalem, s'emparèrent de la ville basse, et en tuèrent
» tous les habitants; mais la ville haute se trouva si forte,
» tant pour son assiette que pour ses fortifications, qu'elles
» furent contraintes de lever le siége... La tribu de Benjamin,
» dans le partage de laquelle se trouvait être Jérusalem,
» donna la paix aux habitants de cette ville, et se contenta de
» leur imposer un tribut [2]. »

Ici se présente incidemment une question historique qui n'est pas encore éclaircie. Il me semble probable qu'à une certaine époque les Jébuséens reprirent la ville basse sur les

[1] *Josué*, xv, 63; *Juges*, I, 21.
[2] *Ant. Jud.*, liv. v, 2.

tribus de Juda et de Benjamin. Je déduis cette opinion d'un passage de la Bible et d'un autre de Josèphe. Voici ce que mentionne le livre des *Juges* à propos du malheureux lévite d'Ephraïm : « Lorsqu'ils étaient déjà près de Jébus et que le » jour faisait place à la nuit, le serviteur dit à son maître : » Venez, je vous prie, à la ville des Jébuséens et demeurons-y. » Le maître lui répondit : Je n'entrerai point dans la ville » d'un peuple étranger qui n'est pas des enfants d'Israël, » mais je passerai jusqu'à Gabaa [1]. » Si les enfants de Juda et de Benjamin eussent habité encore, à ce moment, la ville basse des Jébuséens, le lévite y aurait trouvé des compatriotes, et n'aurait pas craint de s'y arrêter comme dans une cité ennemie. Josèphe parle dans le même sens : « David, dit-il, » irrité de cette insolence (des Jébuséens), résolut de les » attaquer avec une extrême vigueur, afin d'imprimer par la » prise de cette place la terreur dans toutes les autres qui » voudraient faire résistance. Il se rendit maître de la ville » basse; mais la grande difficulté était de prendre la forte- » resse [2]. »

Puisque, d'après l'historien juif, David a dû s'emparer d'abord de la ville basse, c'est donc qu'elle n'était plus alors entre les mains des enfants de Juda et de Benjamin, ses sujets; c'est donc que les possesseurs de la ville haute la leur avaient arrachée, comme les Philistins ont recouvré sur les Israélites les villes de Gaza, d'Ascalon et d'Accaron. Adrichomius laisse supposer qu'il admet cette opinion, regardée comme probable par le commentateur du *Cours complet d'Ecriture-Sainte*, mais sur laquelle les auteurs se taisent généralement [3]. On nous dira que si Jérusalem n'avait pas été au pouvoir des Hébreux, David n'y aurait pas apporté la tête du géant Philistin, comme il est marqué dans les *Rois*. A cette faible objection nous pouvons en opposer une autre de même valeur. « Le roi (David) et tous les guerriers qui étaient avec lui mar- » chèrent sur Jérusalem, contre les Jébuséens qui habitaient

[1] *Juges*, XIX, 11.
[2] *Antiq. Jud.* liv. VII, ch. 2.
[3] Adrichomius, *Theatr. terræ sanct.*, p. 148.— *Script. S. Curs. Comp. super Jud.*, XIX, 1.

» ce pays [1]. » Ce texte insinue que les Israélites ne possédaient plus alors Jérusalem, puisqu'il semble indiquer les Jébuséens comme seuls habitants de cette terre.

Quoi qu'il en soit, les Jébuséens ne furent expulsés complétement de leur capitale que dans la 8e année du règne de David qui s'empara de la citadelle de Sion, c'est-à-dire de la ville haute (1047 avant J.-C). Les expressions dont la Bible se sert en nous racontant ce glorieux exploit du roi d'Israël montrent aussi que la forteresse des Jébuséens était située sur une élévation. « Les assiégés dirent à David : Vous n'entrerez point » ici que vous n'en ayez chassé les aveugles et les boiteux; voulant dire qu'il n'y entrerait jamais [2]. » Les Jébuséens étaient donc bien convaincus que leur place était inexpugnable, puisqu'ils avaient rangé sur leurs murailles des infirmes pour insulter à David en lui déclarant que des soldats de cette sorte suffiraient pour la défendre. Or Jébus aurait-elle pu être regardée comme imprenable si elle avait été dans un lieu bas et dominé par les collines qui sont sur l'emplacement de Jérusalem. « David avait dit : Quiconque aura frappé le premier » les Jébuséens sera chef et général. Joab, fils de Sarvia, monta » le premier et fut fait général [3]. »

Sur ce passage, M. Pierotti raisonne ainsi : « Donc la parole » *monta* indique que la ville était située sur un lieu élevé. » Ce texte peut-il prouver d'une manière aussi positive que Jébus était sur une éminence? Je ne le pense pas, car il doit être interprété par celui-ci qui en est corrélatif : « David avait proposé une récompense pour celui qui frapperait les Jébuséens, » qui atteindrait les gouttières des terrasses (les terrasses forment en Orient les toits des maisons) et chasserait les aveugles et les boiteux ennemis de David [4]. » Or, il est évident qu'il faut nécessairement monter pour arriver jusqu'au haut des maisons quand même elles seraient bâties dans une plaine. Le texte précité, auquel M. Pierotti donne plus d'extension qu'il n'en a, n'appuie donc sa thèse que subsidiairement; en

[1] I *Rois*, XVII, 54; II *Rois*, V, 6.
[2] II *Rois*, V, 6.
[3] I *Paral.*, XI, 6.
[4] II *Rois*, V, 8.

nous apprenant que David promit une récompense extraordinaire à celui qui monterait le premier sur les édifices de Jébus, il nous fait connaître que cette ville était extrêmement difficile à prendre, et par conséquent qu'elle devait être sur une élévation.

L'Ecriture sainte ne mentionne la position de Jébus que d'une manière indirecte, mais qui cependant ne laisse aucun doute, en marquant ainsi la frontière de la tribu de Juda : « Elle monte par la vallée du fils de Hennom, jusqu'à côté de » Jébus, qui est Jérusalem, vers le midi [1]. » Il est certain que la haute ville était située dans la partie sud-ouest la plus élevée de la Jérusalem actuelle, c'est-à-dire sur le mont Sion; car la conformation du terrain nous montre qu'en toute autre place les Jébuséens n'auraient pu construire une ville assez forte pour résister longtemps, comme ils l'ont fait, aux attaques des enfants de Juda et de Benjamin, et pour oser insulter ensuite David et son armée.

D'après M. Pierotti, le périmètre de l'antique Jébus doit être ainsi tracé : A partir de la porte actuelle de Jaffa, il s'étendait, à l'ouest, jusqu'au cimetière protestant, à l'extrémité méridionale de la colline de Sion ; là il tournait à l'est pour se diriger vers le nord en passant aux Huttes des Lépreux (à côté de la porte actuelle de Sion) ; puis auprès du couvent grec de Saint-Georges-des-Juifs ; et il aboutissait au couvent grec de Saint-Jean-Baptiste ; de là il rejoignait, au nord, la porte de Jaffa, en suivant la rue du Haram ou de David. M. Pierotti est parvenu à retrouver les restes du mur d'enceinte de la ville haute des Jébuséens, et c'est avec ces données qu'il en a pu reproduire, sur son plan, le contour de la manière que je viens d'indiquer. Voici comment il expose ses preuves.

« En 1838, dit-il, au sud de la forteresse actuelle, Ibrahim-Pacha ordonna la construction d'une caserne, et de vieux ouvriers maçons me racontèrent qu'en creusant pour jeter les murs des fondements, ils trouvèrent au côté ouest un mur des plus anciens, composé de pierres unies solidement par des

[1] *Josué*, xv, 8.

emboitures formées dans la pierre même, où il n'y avait aucun indice de fer, de plomb, ni d'aucune sorte de ciment. Ce mur était d'une telle résistance que l'architecte ordonna d'y appuyer les fondations de la nouvelle construction. Ils m'assurèrent que les pierres imparfaitement équarries n'avaient pas la longueur d'un mètre, et l'épaisseur du mur était d'environ 2 mètres et demi. En 1841, en jetant les fondations de l'église anglaise, on découvrit, à la profondeur d'environ 11 ou 13 mètres, des restes d'un ancien mur semblable à celui dont il est fait mention ci-dessus, de plus le reste d'un conduit fort ancien ; le maître-maçon qui m'informa de tout ceci me dit encore que derrière l'église anglaise (temple protestant), en fouillant la terre amoncelée depuis tant de siècles, il avait remarqué un grand affaissement du terrain ; et j'en comprends bien la raison, parce que le rocher sur lequel furent appuyées les constructions qui constituent la forteresse actuelle, se trouve aujourd'hui à 5 mètres au-dessous du niveau de la rue, tandis que les fondations de l'édifice dont il est parlé furent jetées à 13 mètres de profondeur.

»En 1855, tandis que le couvent arménien bâtissait contre le mur méridional de la ville, tout près de la porte de Sion, je vis au côté oriental quelques restes d'un mur semblable à celui retrouvé dans les fondations de la caserne et de l'église; et je remarquai que le sol dépouillé de terre s'inclinait visiblement vers la vallée centrale. En travaillant au couvent grec appelé Saint-Georges-des-Hébreux, les maçons trouvèrent les restes d'un mur fort ancien, de même travail, dont les pierres avaient la même forme et la même emboîture que celles trouvées au précédent.

» En 1856, lorsque, sur l'extrémité sud du Sion, le cimetière protestant se construisait, on trouva les restes d'un mur très-ancien et un escalier taillé dans le roc, lequel inclinait sensiblement vers la vallée de Hinnom. Cette découverte intéressante me porta à faire un accord avec des paysans de Siloé qui cultivaient les terrains à l'est du sépulcre de David, pour exécuter différentes fouilles qui me firent découvrir un ancien morceau de mur, un reste de conduit et du rocher fortement incliné a l'est. »

Voici ce que M. de Saulcy dit de l'escalier mentionné ci-dessus :

« Il est assez étroit et appliqué contre une enceinte de roc, mais les marches ne paraissent guère usées, et il est évident qu'elles n'ont pas servi habituellement. Je ne saurais mieux faire que de comparer cet escalier à ce qu'en fortification moderne nous appelons un pas de souris. On désigne ainsi les escaliers qui font communiquer le fond des fossés d'une place de guerre avec les ouvrages de défense extérieurs, tels que chemins couverts, réduits, demi-lunes et tenailles. Ajoutons ici que le pas de souris, au lieu d'être appliqué à la contrescarpe, le serait à l'escarpe elle-même. C'est en cela que mon assimilation pèche essentiellement. Quoi qu'il en soit, il est bien certain pour moi que cet escalier a fait partie de l'enceinte jébuséenne, et qu'il est antérieur à la prise de la forteresse de Sion par David. Après avoir bien étudié ce reste curieux de l'enceinte primitive de Sion, nous quittons le cimetière américain, et nous remontons au-dessus de l'escalier que nous venons d'examiner. Là, nouveau fragment de l'enceinte jébuséenne et fragment incontestable. C'est un large fossé taillé dans le roc vif, avec escarpe et contrescarpe bien conservées sur une certaine étendue. En ce point le fossé fait un coude et il est placé de façon à démontrer que c'était la crête proprement dite et la crête seule de Sion, qui était au sud occupée par les fortifications jébuséennes[1]. »

D'après les données précédentes, on remarquera que la ville haute était de forme oblongue, et que sa muraille devait avoir une différence sensible de niveau avec la ville basse, circonstance qui la mettait en état de défense contre cette dernière placée sur le penchant oriental du mont Sion. La ville entière de Jébus était naturellement fortifiée de trois côtés : à l'ouest, par la vallée de Gihon ; au sud, par celle de Hennom ; et à l'est, par la vallée centrale que Josèphe appelle Tyropéon (vallée des Fromagers). Seul le côté nord de la ville était de plain-pied avec le terrain voisin ; aussi les Jébuséens, comme tout porte à le croire, avaient-ils protégé ce côté en y élevant une forte-

[1] De Saulcy, *Voyage en Terre Sainte*, I, 102.

resse qui fut restaurée par David et ses successeurs, à la place de la citadelle actuelle, près la porte de Jaffa.

II. Jérusalem à l'époque de David.

Nous lisons dans l'Ecriture-Sainte: « David habita dans la » forteresse (des Jébuséens) et l'appela Cité de David; et il y » bâtit tout autour depuis Mello jusqu'au dedans. Il bâtit aussi » la ville tout autour depuis Mello jusqu'aux environs, mais » Joab répara le reste de la ville [1]. » M. Pierotti interprète ainsi ces deux versets: David fixa sa demeure dans la ville haute, à laquelle il donna son nom; il présida lui-même aux restaurations du mur d'enceinte, en les commençant à Mello, et les continuant tout autour de la forteresse; mais il confia à Joab le soin de diriger les réparations dans la plus grande partie de la ville basse. « David, dit Josèphe, fit entourer de murs la » ville basse, et la réunissant à la ville haute, il n'en fit qu'une » ville dont il donna le commandement à Joab [2]. »

Mello. Voyons ce que c'était; ce point a besoin d'être élucidé. D'après son étymologie, Mello signifie *lieu rempli*. On entend communément par ce nom la vallée profonde qui séparait le mont Sion du mont Moriah, c'est-à-dire cette partie du Tyropéon que David et Salomon firent combler et où fut le Xystus. C'est le sentiment d'Adrichomius, de Barbié du Bocage, de Mgr Mislin, de M. de Saulcy, etc. M. Pierotti a une opinion nouvelle sur Mello. « Je pense, dit-il, que c'était l'ap» pellation générale de chaque grand réservoir artificiel destiné » à recevoir l'eau qui coulait d'un autre réservoir situé dans » une position plus élevée. » Il déclare s'être formé cette appréciation sur le sol même de Jérusalem, en observant, à l'ouest de la ville, la piscine Mamillah qui se remplit encore quelquefois des eaux pluviales qu'elle verse dans la piscine située à l'intérieur de la ville, près la porte de Jaffa. Ce dernier réservoir, nommé Piscine d'Ezéchias et *Birket-hammam-el-Bâtrak* (l'étang du Bain du Patriarche), il le reconnaît pour être le Mello de l'époque de David. Il appuie cette opinion sur celle de plusieurs Rabbins distingués qui lui affirmèrent que

[1] II *Rois*, v, 9; I *Paral.*, xi, 8.
[2] *Ant. Jud.*, vii, 3.

Mamillah est un grand réservoir destiné à recevoir les eaux qui s'écoulent dans un autre réservoir appelé *Mello ;* de plus il la fonde sur les passages suivants de la Bible. Mais pour un objet si peu clair, il vaut mieux reproduire ses arguments d'une manière textuelle:

« Salomon imposa un tribut pour bâtir la maison de l'Eter- » nel, et sa maison, et Millo, et la muraille de Jérusalem[1]. » Ce passage permet de croire que Millo était un quartier de la ville agrandie, qui avait pris son nom du réservoir situé dans son voisinage; de même qu'on peut penser que le grand roi a fait élargir le Millo des Jébusites pour satisfaire aux besoins de la population augmentée, tandis que le verset suivant montre un autre réservoir, un autre Millo différent de celui de David. « Or la fille de Pharaon monta de la cité de David dans la mai- » son que Salomon lui avait bâtie, et ce fut alors qu'il bâtit » Millo[2]. »Les paroles *monta de la cité de David* m'apprennent que le *Millo* en ce cas ne doit pas être confondu avec celui du roi psalmiste, mais que c'était un autre grand réservoir que son fils construisit en dehors des murs occidentaux, à l'extrémité sud de la vallée de Gihon, afin d'augmenter l'abondance d'eau nécessaire à la ville agrandie et à ses nombreux visiteurs. Ce nouvel étang était *Millo* relativement à *Mamillah* située à l'occident de la ville, et encore par rapport aux eaux d'Etham que Salomon fit venir à Jérusalem, lesquelles pouvaient le remplir avec grande facilité, ce qui est évidemment démontré sur la localité, puisque, aujourd'hui même, les eaux d'Etham arrivent sur le Moria, au moyen d'un ancien conduit qui passe à peu de distance nord du Millo de Salomon. La maison qui était destinée à la fille de Pharaon devait être située sur le Sion, vers la partie extrême méridionale, qui est un point plus élevé que la citadelle actuelle où David voulut demeurer; ainsi s'explique pourquoi la Bible se sert de la parole *monta* pour indiquer qu'en partant de la cité de David, l'épouse de Salomon devait monter pour aller à la maison que son époux lui avait fait bâtir. Maintenant les Arabes appellent le *Millo* de Salomon *Birket-es-Soultan* (l'étang du roi).

[1] III *Rois*, IX, 15.
[2] III *Rois*, IX, 24.

» Lorsque Salomon bâtissait Millo et qu'il comblait le creux » de la ville de David [1]. » Ce verset correspond avec les précédents et m'enseigne que le puissant roi fit creuser un nouvel étang dont les pierres et la terre qui en furent extraites ont été employées à égaliser le sol de la ville de David, et je suppose qu'elles ont été spécialement utilisées pour diminuer la grande différence de nivellement qui existait entre la ville haute et la ville basse, auquel le roi psalmiste n'avait fait aucune altération.

» Or, ses serviteurs se soulevèrent et se liguèrent, et tuèrent » Joas dans la maison de Millo, qui est à la descente de Silla [2]. » Millo en ce cas est le même que celui dont il est parlé lorsque David bâtit les murailles de la citadelle des Jébusites, ce qui est assuré par les paroles *qui est à la descente de Silla. La maison de Millo* devait être une habitation du roi, située sur la route qui descendait à Siloé, à proximité du grand réservoir. Je pense que la *descente de Silla* est la route actuelle qui, de la porte de Jaffa, descend jusqu'à la vallée centrale et qui, à l'époque de Joas, était ainsi nommée parce qu'elle conduisait à Siloé.

» Il (Ezéchias) bâtit une autre muraille par dehors; il fit » rétablir Millo dans la cité de David [3]. » Je trouve qu'Ezéchias éleva des murailles au nord de la ville, tant pour enfermer le *Millo*, afin que les ennemis ne pussent profiter de ses eaux, que pour fortifier davantage la ville qui, de ce côté, avait l'abord plus facile. »

Nous lisons dans l'histoire de David que son fils Adonias, ambitionnant le trône, offrit un festin à ses partisans « auprès de la pierre de Zohéleth, qui était voisine de la fontaine » de Rogel [4]. » La position de cette localité est mieux précisée dans ce tracé de la frontière de Benjamin : « Elle descend dans » Geennom (c'est-à-dire dans la vallée d'Hennom), à côté de » Jébus, au midi, et elle vient jusqu'à la fontaine de Rogel [5]. »

[1] III *Rois*, XI, 27.
[2] IV *Rois*, XII, 20.
[3] II *Paral.*, XXXII, 5.
[4] III *Rois*, I, 9.
[5] *Josué*, XVIII, 16.

Notre auteur est convaincu que Zohéleth est le rocher placé dans la vallée de Josaphat, au sud du puits de Job (*Bir-Eyoub*) ou de Néhémie, qui est généralement regardé comme l'ancienne fontaine de Rogel. C'est aussi le sentiment de Mgr Mislin et de M. de Saulcy. Cet érudit voyageur déclare que le mot *Zohéleth* veut dire : « la pierre des choses qui roulent, et qu'il » s'agit d'une pierre qui a roulé sur elle-même à la suite d'un » tremblement de terre [1], » dont il a lui-même constaté les traces palpables dans le profond bouleversement de toute la partie du mont du Mauvais-Conseil qui forme l'angle nord-est de ce pâté montueux. Cette assertion est confirmée par le récit de Josèphe au sujet du sacrilège dont le roi Ozias ou Azarias se rendit coupable en voulant offrir de l'encens dans le temple, et qui lui attira une honteuse punition. « Alors, dit » Josèphe, il arriva un grand tremblement de terre ; le haut » du temple s'ouvrit ; un rayon de soleil frappa ce roi impie au » visage, et il se trouva à l'instant tout couvert de lèpre. Ce » même tremblement de terre sépara en deux, dans un lieu » proche de la ville nommé Erogé, la montagne qui regarde » l'occident, dont une moitié fut portée à quatre stades de là » contre une autre montagne qui regarde le levant ; ce qui » boucha tout le grand chemin, et couvrit de terre tous les » jardins du roi [2]. »

Pendant qu'Adonias conspirait ainsi contre son frère, près de la pierre de Zohéleth, David faisait donner l'onction royale à Salomon en Gihon. En ce moment, tout le peuple, transporté de joie, fêta le jeune monarque au son des flûtes et des trompettes, et la terre retentissait de leurs acclamations. Quand Adonias et ses convives entendirent le bruit des instruments et les cris de la foule, et qu'ils en connurent le motif, ils furent effrayés et prirent la fuite. Ceux qui étudient la topographie ancienne de Jérusalem ne s'accordent pas sur la position de Gihon. M. Pierotti pense, comme Adrichomius, que ce nom désigne les hauteurs du nord-ouest et de l'ouest de la ville, parce que la Bible dit : « Ezéchias boucha aussi le haut canal » des eaux de Gihon, et les conduisit droit en bas, vers l'occi-

[1] De Saulcy, *Voyage en Terre Sainte*, II, 114.
[2] *Ant. Jud.*, IX, 11.

» dent de la cité de David... Manassé bâtit la muraille en de-
» hors de la cité de David, à l'ouest vers Gihon, dans la vallée,
» et jusqu'à l'entrée de la porte des Poissons [1]. » Il ne comprend pas comment on pourrait interpréter exactement ces deux versets, si Gihon n'était pas le nom des collines occidentales à l'extérieur de la ville, car de toute autre direction, il eût été impossible à Ezéchias de faire descendre les eaux dans Jérusalem à moins d'entreprendre des travaux longs et difficiles. Quant à la porte des Poissons, son nom lui venait sans doute des poissons de mer qui étaient introduits par cette porte dans la ville, et M. Pierotti l'identifie avec la porte actuelle de Jaffa. Il nous raconte agréablement comment il s'y prit pour faire admettre à quelques amis son sentiment sur la position de Gihon.

Un jour, c'était en 1858, il plaça douze de ses ouvriers près du bord oriental de la piscine Mamillah, et, les munissant de deux cors de chasse, il leur ordonna d'en sonner à une certaine heure en poussant des cris. Pour les exciter à bien exécuter leur consigne, il leur promit l'inévitable *bakchis* (pourboire). Aussitôt après, il réunit ses deux incrédules à un déjeuner qu'il avait fait préparer vers le puits de Job (la fontaine de Rogel). On ne manqua pas d'interroger M. Pierotti sur ses travaux de topographie biblique. Lui leur rappela ce qui était arrivé à Adonias et à ses convives sur les lieux mêmes où ils se trouvaient actuellement, tandis que le peuple acclamait Salomon à Gihon; et ils rirent de notre docteur plus que jamais quand il leur affirma que le son du cor et des cris pouvaient s'entendre de la piscine Mamillah à la fontaine de Rogel. Leur hilarité dura peu, car, au moment convenu, les hommes postés à ladite piscine firent résonner les cors et retentir leurs voix glapissantes, (on sait ce que peuvent faire des gosiers arabes). Alors l'amphitryon, affectant de croire à un désordre survenu parmi ses ouvriers, monta à cheval et se rendit en toute hâte sur le lieu d'où venait le bruit. Ses convives firent de même. « Messieurs, leur dit-il, vous êtes venus avec moi
» depuis la pierre de Zohéleth jusqu'à Gihon où Salomon fut

[1] II *Paral.*, XXXII, 30, et XXXIII, 14.

» sacré roi. » Ses amis restèrent stupéfaits et lui témoignèrent leur gratitude pour cette leçon de topographie biblique. Il répéta la même expérience une autre fois, en mettant vingt hommes sur le terrain où sont maintenant les constructions russes, et l'effet fut le même.

La Bible dit : « Ainsi David s'endormit avec ses pères, et il » fut enseveli dans la cité de David [1]. » M. Pierotti pense que les Musulmans indiquent avec exactitude la position du sépulcre de David, sous l'emplacement du Cénacle, au sud de Sion [2].

Décrivons maintenant le périmètre de Jérusalem à l'époque du Roi-psalmiste. Elle se composait : d'abord de la ville haute des Jébuséens, sur le mont Sion, qui fut fortifiée par ce prince et nommée particulièrement la *cité de David*, dont j'ai marqué plus haut les contours; puis de la ville basse, qui fut sans doute agrandie. Cette dernière avait pour limites : à l'ouest, la ville haute; au sud, une ligne partant du cimetière protestant, à l'extrémité méridionale du mont Sion, pour aboutir à la piscine de Siloé : à l'est, une autre ligne allant directement de ce point jusqu'à la maison dite l'hôpital d'Omar, sur la rue nommée de David pendant les croisades; au nord, cette même rue, qu'on appelle actuellement rue du Haram, parce qu'elle conduit de la porte de Jaffa jusqu'au *Haram-ech-chérif* (la mosquée d'Omar).

M. Pierotti nous fait connaître les recherches auxquelles il s'est livré pour tracer le contour de la Jérusalem de David, comme je viens de l'indiquer. Il remarqua que les paysans du village de Siloé, en creusant ou cultivant le sol incliné du mont Sion, retrouvaient des pierres travaillées, tantôt composant un pan de mur solide, tantôt éparses dans la terre, quelques-unes même encore emboîtées au roc qui est assez escarpé sur la vallée de Hinnom et sur celle du Tyropéon. « Les pierres calcaires, dit-il, étaient de différentes dimen-

[1] III *Rois*, II, 10.

[2] M. de Saulcy n'est pas de cet avis; voir ses recherches sur le tombeau de David et sur le tombeau des rois, dans les *Annales de la Philosophie*, t. IV, p. 399; t. V, p. 245 (4e série), et le mot *Saulcy* à la table générale t. XX de la 5e série.

sions, jamais moins d'un mètre de longueur, et le plus grand nombre d'entre elles étaient plus longues. Presque toutes présentaient d'un côté un bossage relevé de 4 à 5 centimètres, entouré d'une bande lisse de 8 à 10 centimètres de large; de chaque côté (à l'exception de celui qui avait le bossage) on y trouvait des trous plus ou moins profonds qui contenaient des emboîtures mutilées de pierre, de fer ou de plomb; il y avait peu d'apparence du ciment qui les attachait. Je désigne ces pierres comme étant des restes de l'enceinte construite par David autour de la ville basse, et comme œuvres des tailleurs de pierre et des maçons que lui envoya Hiram, roi de Tyr. Plus tard, en voyageant dans la Phénicie et y considérant d'anciens travaux de maçonnerie, je vis avec plaisir que je ne m'étais nullement trompé dans mon appréciation des pierres et des restes de murs trouvés dans le terrain cultivé de Sion, qui abonde encore en citernes creusées dans le roc, en restes d'anciens conduits, sans parler d'anciennes monnaies et d'autres objets qui s'y rencontrent en remuant le terrain, choses qui prouvent que cet espace de terrain fut autrefois habité. »

La découverte de travaux Phéniciens sur le Sion vient confirmer le récit de l'Ecriture-Sainte, d'après lequel Hiram, roi de Phénicie, envoya à David des ouvriers constructeurs [1]. Si on s'étonne que le roi de Juda ait demandé le concours d'artisans étrangers, on doit se rappeler que ses sujets étant essentiellement agriculteurs, ils ne devaient pas être capables d'exécuter de grands travaux en maçonnerie. De plus, lisons-nous dans la Bible, lorsque Saül commença à faire la guerre aux Philistins, « on ne trouvait aucun forgeron dans tout le » pays d'Israël [2] » : les tailleurs de pierre ne devaient donc pas y être bien fournis d'instruments; car, depuis cette époque jusqu'à celle où David s'empara de Jébus, il ne s'écoula que quelques années, et encore furent-elles troublées souvent par des guerres.

Notre ardent palestinologue ne se contenta pas des observations que j'ai indiquées, il alla interroger les vieillards de

[1] II *Rois*, v, 11.
[2] I *Rois*, XIII, 19.

Siloé, des octogénaires, qui cultivaient les terrains de Sion, et ils lui certifièrent que, de temps immémorial, on y avait toujours trouvé beaucoup de pierres et des emboîtures de fer et de plomb. Les pierres gisant à une plus grande profondeur, encore attachées au roc, étaient de petits blocs sans bossage, imparfaitement équarris et unis avec des emboîtures de pierre; celles placées plus haut étaient à bossage, comme on l'a déjà dit, et, parmi ces dernières, un grand nombre portait la trace du feu. M. Pierotti voulut faire plus encore. Il s'entendit avec les propriétaires des terrains qui bordent, au nord, la vallée de Hinnom, et à l'ouest, celle de Tyropéon, et leur acheta la permission d'y faire des fouilles. « Je fus heureux dans mes recherches, dit-il; en quelques parties je vis » le rocher fort escarpé sur lequel se trouvait appuyé un petit » morceau de mur Jébusite qui soutenait une maçonnerie » phénicienne, et quelquefois seulement des pans de mur » phéniciens. »

Quant à l'enceinte de David dans l'intérieur de la ville actuelle, voici les indications qui ont guidé M. Pierotti. Du côté nord, c'est-à-dire depuis la porte de Jaffa jusqu'à la rencontre du Tyropéon, en réparant l'égout qui longe la rue de David ou du Haram (ancienne descente de Silla, selon lui), il observa qu'un abaissement de terrain se faisait sentir au nord de la ville basse. Il retrouva, sur le côté méridional de cette rue de David, quelques restes d'une muraille phénicienne dans le jardin appartenant à la mission protestante, et même une porte antique qu'il identifie avec la porte Gennath, dont nous parlerons plus loin. Du côté ouest du Tyropéon, le rocher est à pic sur cette vallée profonde.

L'abbé Laurent de Saint-Aignan,
Chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre et membre de la Société Asiatique de Paris.

Enseignement catholique.

OÙ EN SOMMES-NOUS?

ÉTUDE SUR LES ÉVÉNEMENTS ACTUELS (1870 et 1871).

Sous ce titre, Mgr Gaume vient de faire paraître un de ces livres qui ne se contentent pas, comme tant d'autres, de déplorer nos malheurs, de gémir sur la perturbation des esprits, la perte de la foi, qui ne se contentent pas de maudire les détestables doctrines qui ont envahi la société actuelle et mis le naturalisme à la place du christianisme; mais qui indiquent clairement, pleinement la cause du mal, et le remède qu'il est nécessaire d'y appliquer.

C'est un de ces livres qui, comme le faisaient les Voyants d'Israël, avertissent les rois et les peuples, et cherchent à les ramener à Dieu, leur guide et leur seul sauveur.

L'ouvrage est divisé en 36 chapitres qui en font connaître toute la grande utilité.

1. Raisons de cet essai. — 2 et 3. Où en est l'Église? — 4 et 5. Où en est le pape? — 6 à 9. Le pape est prisonnier : à qui la faute? — 10 à 12. Où en est Rome? — 13 à 16. Où en est la France? — 17. Où en est Paris? — 18 à 22. Où en est l'Europe? — 23 à 31. Où en est le monde? — 32 à 35. Que reste-t-il à faire? — 36. Conclusion.

On voit comment dans ce peu de pages Mgr Gaume embrasse l'universalité des questions qui occupent et troublent le monde entier. A chacune de ces questions, il expose la situation et indique l'origine, les conséquences, les remèdes. Il n'y a rien de vague; c'est précis, c'est historique.

En somme, l'origine du mal, c'est l'éducation.

Le remède du mal, c'est l'éducation.

La base de tous ces raisonnements, c'est que l'homme est

[1] Vol. in-8° de 384 p., à Paris, chez Gaume frères et Duprey, rue de l'Abbaye, 3; prix, 5 fr.

un être enseigné, *docibilis*, principe qu'il faut mettre à la place de celui qui dit à l'homme : *Toute ta science vient de toi, de la raison seule.* Seule base de tous nos *Cours* de philosophie.

Nous ne pouvons analyser tous ces chapitres, nous préférons en choisir quelques-uns et en donner des extraits par lesquels nos lecteurs pourront juger quel est l'ouvrage entier. Nous choisissons les 3 derniers chapitres traitant de l'éducation, de ses défauts et de ses réformes. Nous sommes heureux de voir Mgr Gaume appuyer de sa grande autorité la plupart des principes émis depuis si longtemps dans ces *Annales.*

« *Réformer.* Avant tout et par-dessus tout, que faut-il réformer ? L'éducation : *L'éducation des classes élevées, qui font les autres à leur image.* Sans cette réforme, toutes les mesures, d'ailleurs nécessaires, que nous venons d'indiquer, seront impuissantes à retarder la décadence du monde. Celui qui réformera l'éducation, écrit Leibnitz, réformera le genre humain, et celui-là seul pourra le réformer. Trois faits incontestables mettent cette vérite dans tout son jour : 1° le mal est dans les âmes ; 2° le mal vient de l'éducation ; 3° le mal est inguérissable dans les générations formées.

» 1° *Le mal est dans les âmes.* Tous les faits extérieurs que nous voyons de nos yeux ont une cause cachée que nous ne voyons pas. Idée, principe, opinion, comme il vous plaira de l'appeler, cette cause existe nécessairement avant le fait qu'elle produit. Avant d'éclore, l'oiseau vit dans l'œuf.

» C'est ce que disait Erasme en parlant de la Renaissance, à laquelle il attribuait avec raison la maternité du Protestantisme : « J'ai pondu l'œuf ; Luther l'a fait éclore : *Ego peperi ovum ; Lutherus exclusit.* » En bien comme en mal, toutes les révolutions existent dans les esprits avant de passer dans les faits : 93 existait en 89, 1830, en 1829 ; 1848, en 1847 ; et 1871, en 1870. L'émeute ne gronde dans la rue que parce que la révolution est accomplie dans les idées.

» Dans ses manifestations matérielles, le mal actuel épouvante le monde ; c'est à bon droit. Il vient de se révéler à Paris par un ensemble de forfaits sans exemple dans l'histoire du genre humain. Donc, le mal qui est aujourd'hui dans les

âmes atteint une profondeur et une étendue jusqu'ici sans exemple (p. 340). »

Après avoir montré l'Internationale englobant le monde, Mgr Gaume continue :

« 2° *Le mal vient de l'éducation*. Prise dans son acception la plus large, l'éducation comprend l'enseignement de l'esprit et du cœur, donné à l'homme pendant et après l'adolescence; et nous affirmons que le mal comme le bien, tout vient de l'éducation.

» L'homme est un être social, essentiellement enseigné, et c'est sur cet enseignement social qu'est basé tout ce que l'homme possède. En venant au monde, dit le Docteur angélique, l'âme humaine est une table rase, *tabula rasa*, disposée à recevoir tous les caractères qu'on veut y imprimer. C'est un champ tout neuf, où germe, sans obstacle, la semence bonne ou mauvaise qu'on y répand. Rien de plus vrai. Le catholique est catholique, parce qu'on lui a enseigné le catholicisme; le protestant est protestant, parce qu'on lui a enseigné le protestantisme; le juif, le mahométan, le païen, sont juifs, mahométans, païens, parce qu'on leur a enseigné le judaïsme, le mahométisme, le paganisme. Tous eussent été autre chose, s'ils avaient reçu un enseignement différent.

» Or, deux enseignements ont été donnés à l'homme. L'enseignement divin et l'enseignement satanique. Dieu a enseigné et Satan a enseigné. Depuis la chute primitive, ces deux enseignements, marchant sans arrêt sur deux lignes parallèles, ont partagé le monde en deux cités. L'enseignement divin a formé la cité du bien; l'enseignement satanique a formé la cité du mal. Ainsi, bons ou mauvais, tous les hommes sont fils de leur éducation. Il est tellement vrai que tout vient de l'enseignement, que le premier mot sorti de la bouche du Fils de Dieu, lorsqu'il envoya ses apôtres régénérer le monde, est le mot d'enseignement : *Euntes docete*. C'est la contre-partie du premier sophisme qui, au paradis terrestre, causa la chute du monde : *Eritis sicut Dii*.

» Qui fait l'éducation des classes inférieures de la société? L'enseignement descend, il ne monte pas. Ce n'est ni l'ouvrier, ni le laboureur, ni l'ignorant, ni le prolétaire, qui fait la vie

intellectuelle et morale du patron, du riche, du lettré, du bourgeois. Au contraire, c'est la bourgeoisie ou la classe élevée qui fait l'éducation du peuple. Nous ne parlons pas de l'éducation rudimentaire du premier âge; mais de l'éducation de l'adolescence et de la jeunesse, qui développe ou qui étouffe l'éducation de l'école et du foyer.

» Comment la bourgeoisie fait-elle l'éducation du peuple? Par les paroles, par les écrits et surtout par l'exemple. Nous disons surtout par l'exemple, car la conduite des supérieurs est l'évangile des inférieurs. Quelle éducation la bourgeoisie de toute l'Europe donne-t-elle aux classes populaires? Quels sont ses discours, ses livres, ses journaux, ses exemples?

» Il est triste, mais il est vrai de le dire : depuis longtemps la bourgeoisie européenne, dans l'immense majorité, n'a laissé ni un blasphème à proférer, ni un scandale à donner. Indifférente et hostile à l'égard de la Religion, se moquant de ses lois, de ses promesses et de ses menaces; ne connaissant d'autres Divinités que la richesse et le plaisir; chaque jour, par son luxe effréné, par ses théâtres, par ses journaux, versant à torrents dans les entrailles du peuple les doctrines les plus subversives de l'ordre social; par le travail du dimanche, dans les ateliers, dans les filatures, dans les usines, dans les manufactures, dans les chemins de fer, constituant des multitudes d'ouvriers et d'ouvrières en dehors des lois chrétiennes : elle a donné au peuple l'enseignement qu'il pratique aujourd'hui.

» A la coalisation de la bourgeoisie pour démoraliser le prolétariat, répond aujourd'hui la coalisation du prolétariat pour exterminer la bourgeoisie. Retournant contre ses maîtres les doctrines qu'il en a reçues, il leur dit :

« Puisque tout finit avec le temps et qu'il n'y a, au-delà du » tombeau, ni ciel à attendre, ni enfer à craindre, l'enfer et le » paradis sont sur la terre. Le paradis, c'est la richesse et le » repos dans le plaisir. L'enfer, c'est le travail et la pauvreté. Il » y a assez longtemps que vous êtes dans le paradis; à notre » tour d'y entrer : *Ote-toi de là que je m'y mette.* Vous nous en » fermez les portes, nous les briserons. Nous saccagerons vos » palais, nous les brûlerons, et, s'il le faut, nous vous tuerons » sans pitié. »

» Dans la bouche d'un peuple à qui on a enlevé sa foi, et avec sa foi ses espérances immortelles, unique compensation à ses souffrances, rien n'est plus terriblement logique.

» Sans doute ils sont coupables, affreusement coupables, les malheureux qui marchent à la conquête de la fortune par le pillage, l'incendie, l'assassinat. A moins que le sens moral ne soit éteint chez eux, ils en conviennent, et ils répondent : « Il » est vrai, nous sommes coupables ; mais à qui la faute ? Nous » ne nous sommes pas faits nous-mêmes. Nous sommes ce » qu'on nous a faits, et ce sont nos maîtres qui nous ont faits » ce que nous sommes. Nos maîtres sont les bourgeois, les » riches, les lettrés. Nourris de leurs doctrines et de leurs » exemples, nous pratiquons ce qu'ils nous ont enseigné. » Exilez-nous, proscrivez-nous, fusillez-nous, vous le pouvez, » mais si vous êtes justes, après avoir fait notre procès, faites-» le à ceux qui nous ont formés. »

» Disons-le nous-même à ceux qui ont besoin de le savoir : Dans la guerre du prolétariat contre la richesse, il faut reconnaître la justice de Dieu. Elle y est, comme elle est dans la tempête qui ravage les campagnes et déracine les forêts. Elle y est, comme elle fut dans l'invasion des anciens barbares, comme elle a été dans les inexplicables victoires de la Prusse [1] (p. 347). »

Mgr Gaume donne ici le programme de l'Internationale et montre dans les trois éléments, dont il se compose, le pur esprit du mal, et il continue à montrer le vice de l'éducation.

« *Revenons à la bourgeoisie.* Toujours et partout les classes élevées font le peuple à leur image, et nous avons vu qu'au tribunal de la justice divine, les classes élevées de l'Europe moderne ont un terrible dossier. Or, ainsi que le prolétaire, le bourgeois, étant un être enseigné, est fils de son éducation.

» Aux reproches mérités qu'on leur adresse, les bourgeois, les lettrés, les hommes qui savent tenir une plume et qui portent des habits de drap, répondent comme le peuple :

« Sans doute, nous sommes très-coupables. La plupart

[1] Ignis, grando, nix, glacies, spiritus procellarum quæ faciunt verbum ejus. *Ps.* CXLVIII, 8.

indifférents en matière de religion, voltairiens et sensualistes, c'est nous qui avons perverti le peuple. C'est nous, et non pas lui, qui avons inondé l'Europe, et qui continuons de l'inonder de mauvais livres, de mauvais journaux, de mauvaises gravures et de mauvaises pièces de théâtre. C'est de nos rangs que sortent tous les sophistes, négateurs de Dieu, de la religion, de la famille et de la société; tous les orateurs de clubs; tous les organisateurs de sociétés secrètes; tous les dogmatiseurs de la révolte, du pillage et de l'incendie. C'est nous qui avons prêché au peuple la religion naturelle, la morale indépendante et le mépris de l'enfer. En un mot, c'est nous qui, par nos doctrines et par nos scandales, lui avons arraché ses croyances et ses mœurs : double crime dont aujourd'hui, le pétrole d'une main et le revolver de l'autre, il demande compte à la société telle que nous l'avons faite.

» Nous sommes donc bien coupables, mais à qui la faute? Nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes; nous sommes ce qu'on nous a faits. Fils de notre éducation première, jusqu'à dix ans nous fûmes chrétiens. Comment avons-nous cessé de l'être? Victimes d'une seconde éducation qui a étouffé la première, on nous a fait vivre pendant dix ans au milieu des païens de Rome et d'Athènes.

» Au lieu de nous alimenter du pur froment de la vérité, on nous a nourris de viande creuse et malsaine, de fables, de fausses admirations pour de faux grands hommes, pour de fausses vertus, pour de fausses théories philosophiques et sociales. Le Christianisme ne nous a été administré qu'en doses homéopathiques; et nous avons grandi dans l'ignorance et le mépris des vrais grands hommes, des vraies vertus, des vrais principes religieux, philosophiques et sociaux. Fils de cette nouvelle éducation, *qui n'apprend rien, qui ne sert à rien, qui n'arme contre rien* [1], nous sommes devenus des êtres hybrides, faibles pour le bien et forts pour le mal. »

» Quels sont ces corrupteurs des hommes de la bourgeoisie? Eux-mêmes nous le disent :

[1] Mot d'Alphonse Karr, qui traduit ce vers de Sénèque, parlant des poètes païens et d'Homère en particulier :

Quis ex eis metum demit, cupiditatem eximit, libidinem frænat?

« Les maîtres qui nous ont formés et qui forment encore les classes lettrées dans l'Europe entière, sont les hommes avec qui on nous a mis en commerce journalier, intime, obligatoire, pendant les années décisives de la vie; les hommes dont on a fait distiller goutte à goutte dans nos jeunes âmes les idées et les sentiments, et qu'on nous a présentés comme les géants de l'intelligence et souvent comme des modèles de vertus. Enfants, nous les avons admirés, hommes, nous n'avons pu que les imiter; ils nous ont faits à leur image, comme nous avons fait le peuple à la nôtre.

» Etrangers au Christianisme, ces hommes ne se confessaient pas, ne communiaient pas, ne connaissaient ni Jésus-Christ, ni l'Église : et nous le savions. Néanmoins, on nous les donnait pour de très-grands hommes, et nous disions intérieurement : A quoi bon le Christianisme, puisque sans lui on peut être un grand homme? Aux mystiques, la morale de l'Évangile; nous nous contentons de celle de Socrate [1]. Et au sortir des écoles, la première chose que nous avons faite a été d'abandonner le Christianisme comme une inutilité, et, les passions aidant, de le haïr comme une tyrannie.

» Cependant, l'éducation nous mentait. Ces hommes si vantés, ces maîtres demeurés au premier rang de notre

[1] Pour faire bien comprendre la force du raisonnement de ces hommes, nous devons citer la règle suivante formulée en 1591, par les Jésuites et imposée à leurs professeurs.

« Que le professeur de Philosophie morale comprenne bien qu'il n'entre » point dans ses attributions de faire des digressions dans les questions théo» logiques, *surtout celles qui ont été révélées par le Saint-Esprit*, mais » d'expliquer brièvement, doctement et gravement les principaux chapitres de » science morale qui se trouvent dans les 10 livres des *Ethiques* d'Aristote, » tous les jours pendant une heure, et pendant six mois. »

Regulæ professoris philosophiæ moralis. Intelligat sui instituti nequaquam esse in Theologicas quæstiones, *præsertim quæ a Spiritu Sancto revelatæ sunt digredi*, sed breviter, docte et graviter præcipua capita scientiæ moralis, quæ in decem libris *Ethicorum* Aristotelis habentur, explicare per horam quotidie, idque semestri tempore (*Ratio atque inst. studiorum*, in-16, p. 179. Romæ, in collegio societatis Jesu, 1591).

Voir aussi l'édition de Rome de 1616, p. 75, où l'on a supprimé la phrase soulignée ici, mais où l'on a continué à exclure les questions théologiques; ce qui revient au même. A. B.

estime, ne sont autres que les rationalistes, les sensualistes, les républicains et les despotes de l'antiquité gréco-romaine : historiens, rhéteurs, poètes, philosophes, pourceaux du troupeau d'Épicure, qui tous seraient au bagne, s'ils vivaient aujourd'hui. *Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es.* Leur esprit est devenu notre esprit, et ils ont fait de nous ce que nous sommes, de vrais Païens.

» Tels ont été nos maîtres ! Nos professeurs en soutane ou toge n'ont été que nos répétiteurs. En voici la preuve : autant de fois que nous l'avons pu, lettrés de toute l'Europe, nous avons honni, chassé, persécuté nos répétiteurs et élevé nos maîtres sur le pavois.

» Enfin, ne pouvant transmettre que ce que nous avons reçu, nous avons écrit, parlé, agi en dehors de l'esprit chrétien. Nos doctrines et nos actions, étrangères et hostiles au Christianisme, ont préparé les révolutions, que les bras du peuple exécutent. Comme ce peuple égaré par nous, par nous perverti, nous devons dire : Punissez-nous, nous, bourgeois voltairiens, écrivains impies et licencieux, artistes obscènes, négateurs de l'ordre religieux et social, apôtres du scandale et adorateurs de la matière; exilez-nous, fusillez-nous, comme vous fusillez nos victimes. Vous le pouvez; mais si vous êtes justes, après avoir fait notre procès, faites-le à ceux qui nous ont élevés.

» Bannissez donc de vos écoles ceux qui ont étiolé notre adolescence, en la privant de sa véritable nourriture; qui l'ont empoisonnée, en nous alimentant de la nourriture des démons : *Cibus est dæmoniorum secularis philosophia, carmina poetarum, rhetoricorum pompa verborum* [1].

» Tout au plus ne les y laissez pénétrer qu'à l'époque où la jeunesse, suffisamment nourrie de Christianisme, n'aura plus rien à craindre de leur contact.

» Telle est la condamnation trop méritée que nous réclamons de votre justice (p. 360). »

Mgr Gaume commence ainsi son 36e et dernier chapitre :

« L'éducation des classes lettrées, cette éducation qui étiole et qui empoisonne, qui n'apprend rien, qui ne sert à rien,

[1] S. Hier., epist. *De duob. filiis.*

qui n'arme contre rien : telle est donc la cause première et toujours agissante du mal dans l'Europe moderne.

» S'obstiner à le contester, aujourd'hui surtout, serait plus qu'insensé : ce serait coupable. Est-il donc permis d'oublier que l'éducation faisant l'homme, et l'homme la société, l'Europe actuelle, dévorée par le Naturalisme païen, est la photographie de son éducation.

» Est-il permis d'oublier que la plus terrible catastrophe de l'histoire moderne, après celle dont nous sommes témoins, la Révolution française de 93, ne fut d'un bout à l'autre, dans ses actes tour-à-tour atroces et burlesques, que la mise en scène des études de collége ?

» Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Si vous continuez de semer de l'ivraie, vous récolterez de l'ivraie. Si vous semez du Paganisme, quoi que vous fassiez, vous récolterez du Paganisme. Ni l'exemple des répétiteurs, ni l'orthodoxie de leur doctrine, ni leurs pieuses industries, ni aucuns moyens de juxta-position, ne changeront la nature des choses, et le verre de bon vin se perdra toujours dans le tonneau de vinaigre.

» Il y a quelques années, un homme non suspect donna à cette vérité l'éclat de foudre. C'était en 1850. La Chambre des députés discutait la loi du 15 mars, sur la liberté d'enseignement. Mgr *Parisis*, plaidant contre le monopole universitaire, fit un tableau effrayant de la génération élevée par l'Université. « C'est, disait-il, cette génération qui inonde la France » de doctrines détestables et qui a failli plusieurs fois, notam- » ment aux journées de juin, la faire sombrer dans le sang. »

» Il n'avait pas fini, qu'un député demande la parole : c'était M. *Crémieux*. Monté à la tribune après le digne évêque : « L'honorable préopinant, dit-il, vient d'accuser la génération » élevée par l'Université de corrompre la France et d'avoir » préparé les journées de 1848. Je le prie de dire à la Chambre » par qui avait été élevée la génération qui a corrompu le » 18e siècle et fait 93 ?

» Alors l'Université n'existait pas. Alors il n'y avait pas de » monopole ou, s'il y en avait un, c'était en faveur du clergé. » Jésuites, dominicains, bénédictins, ecclésiastiques séculiers

» et réguliers, toute l'éducation était entre vos mains. Vous » étiez puissants, vous étiez riches et respectés, vous aviez des » hommes capables. Ni la sympathie des familles, ni l'appui » du gouvernement, rien ne vous manquait. Et la génération » sortie de vos mains a fait 93 ! Si l'Université ne fait pas mieux » que vous, elle ne fera jamais plus mal. Cessez donc de l'ac- » cuser. Les anathèmes que vous lancez contre elle tombent » d'abord sur vous. »

» L'argument était sans réplique. Pour être complet, M. Crémieux aurait dû ajouter : Ne récriminons ni contre le Clergé ni contre l'Université. Accusons et réformons un système d'enseignement qui, entre les mains de l'Université, comme entre les mains du Clergé, conduit également à l'abîme (p. 365). »

Mgr Gaume finit son livre en montrant le danger de cette règle de Mgr Dupanloup, qui écrivait en 1852 à ses professeurs.

« Continuons d'enseigner, comme ont enseigné nos pères. »

Nous avons fait remarquer que c'est ce que disent tous les anti-traditionalistes ; nous avons ajouté : « Vous nous con- » duirez, où nous ont conduits vos pères, et à un abîme pire » encore. »

A cette parole de Mgr Dupanloup, Mgr Gaume oppose celle de Pie IX disant récemment, qu'il fallait purifier « les sources » de l'enseignement, en y introduisant *abondamment* l'ensei- » gnement chrétien [1]. »

L'ouvrage est dédié à Mgr Filippi, évêque d'Aquila, un des plus infatigables propagateurs de l'enseignement traditionnel chrétien, dans son diocèse.

A. Bonnetty.

[1] Voir tout ce discours au N° d'août, ci-dessus, p. 160.

Nécrologie.

MORT ET CÉRÉMONIE FUNÉRAIRE DE M. LE CHEVALIER DE PARAVEY

Les liens qui nous unissaient avec M. le chev. de Paravey, les nombreux travaux qu'il a insérés dans les *Annales* demandent de nous une notice détaillée. Nous la préparons en ce moment, en interrogeant et classant les matériaux on peut dire immenses qu'il a réunis pendant 60 ans d'un travail opiniâtre et qui n'a fini qu'avec sa vie. Nos lecteurs savent que son but unique était de prouver qu'il n'avait existé qu'une civilisation primitive due à l'enseignement de Dieu, et que toutes les erreurs religieuses, répandues chez les divers peuples, n'étaient que des restes dénaturés, mais reconnaissables des enseignements divins.

En attendant que ce travail soit terminé nous mentionnons ici la cérémonie du dépôt de son corps dans son tombeau; voici la notice insérée dans les journaux.

Le mardi 28 de ce mois, a eu lieu au cimetière de Saint-Germain en Laye, une cérémonie fort touchante. M. le chevalier de Paravey, si connu par ses travaux de linguistique sur tous les peuples de l'Orient, y est mort le 15 mai dernier. Depuis lors son corps était resté provisoirement déposé dans un caveau public. Voulant procéder à une inhumation définitive, Mgr Desflèches, évêque de Sinite, vicaire apostolique du Su-tchuen oriental; Mgr Gaume, protonotaire apostolique; M. l'abbé Perny, missionnaire dans le Su-tchuen oriental; M. l'abbé Dedoue, doyen du chapitre de Notre-Dame de Paris; M. Bonnetty, un de ses exécuteurs testamentaires, pour rendre hommage à ses travaux, et en souvenir d'une vieille amitié, ont procédé au transfert de son corps dans la tombe qui lui a été préparée et ont répandu sur lui les dernières prières. Sur la pierre funéraire, M. Bonnetty a fait graver l'épitaphe suivante :



Ici repose
Attendant la résurrection
Le Ch. Charles-Hippolyte de Paravey
Né à Fumay (Ardennes),
Le 25 septembre 1787
Mort à Saint-Germain-en-Laye,
Le 15 mai 1871
Agé de 83 ans, 7 mois, 22 jours.

—

Pendant 60 ans, il réunit des documents
Pour défendre la Bible.
Les derniers historiens de l'Eglise
En utilisant ses travaux
Ont honoré à jamais sa mémoire.

Priez pour lui.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
ET SUR LA CONNAISSANCE
QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;
FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES [1].

Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les démons, etc. — De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes ?

Fastorum *liber IV.* — **Aprilis.** *Avril.*

6. Une idole est établie à Beth-El, qui devient Beth-Aven, ou Maison de mensonge.

En souvenir de l'apparition de Dieu à Jacob, *Beth-el* devint un lieu consacré, non-seulement pour les Juifs, mais pour tous les peuples d'alentour, qui venaient y révérer *Dieu*, appelé *Pierre*, et qui avait dit lui-même qu'il avait été présent à cette *Pierre* [2]. Ils venaient donc y faire des offrandes et y adresser des prières. Bientôt la superstition se mêla aux rites permis. L'an 992 avant J.-C., il se fit un grand changement à *Beth-el*. Les 10 tribus se séparent de Roboam, et élisent pour roi Jéroboam, qui forme le royaume d'Israël. Celui ci voulant empêcher ses sujets d'aller adorer Dieu dans le temple de Jérusalem, fondé depuis 39 ans, rappelle son peuple à l'ancienne religion de l'Egypte, qu'il avait habitée pendant son exil. La loi disait : « Maudit l'homme qui fait » une *sculpture* (פסל) et une *fonte* (מסכה), pour les adorer [3]. » Mais Jeroboam fait fondre deux veaux d'or, et en établit un au nord, à *Dan*, et l'autre au midi, à *Beth-el*. Il assista à

[1] Voir le dernier article au N° d'octobre, ci-dessus, p. 293.
[2] Voir les textes au N° d'octobre, ci-dessus, p. 306.
[3] *Deut.*, XXVII, 15.

l'inauguration du nouveau culte qui se fit avec une grande pompe, et y établit des prêtres qui n'étaient pas de la tribu de Lévi.

En ce moment Beth-el changea de nom; les Juifs, au lieu de l'appeler *maison de Dieu* (בית־אל), l'appelèrent *maison de néant ou de mensonge* (ביא און) *Beth-aven*.

Voilà pourquoi les prophètes maudissent cette ville et le culte qu'on y pratique.

Entendons Osée :

« Si tu es un fornicateur, Israël, que Juda ne fornique pas; » n'entrez pas dans *Ghilghal*, et ne montez pas à *Beth-aven* » (בית און) et n'y jurez pas : Vive Jehovah [1]. »

« Les habitants de Samarie tremblent devant les veaux de » *Beth-aven*.... Elle-même sera conduite en Assyrie, en pré- » sent au roi Tareb.... Les hauteurs (*Bamoth*) *d'Aven*, péchés » d'Israël, seront dévastées, les ronces et les épines monte- » ront sur leurs Metzabeh [2]. »

Et quelque temps après, Amos :

« Voici ce que dit Jehovah à la maison d'Israël : Cherchez- » moi et vous vivrez, et ne cherchez pas *Beth-el*, et n'entrez » pas dans *Ghilghal*, et ne passez pas à Beer-sebah, parce que » Ghilghal émigrera, et Beth-el sera réduit à rien. Cherchez » Jehovah et vous vivrez [3]. »

« Quoique aux jours de nos patriarches, dit le R. Salomon » Yarrhi, ce *Metzabeh* fût agréable à Dieu, il le déteste main- » tenant, parce que les Cananéens en ont fait un culte » idolâtrique [4]. »

Les Juifs seuls vénéraient à Beth-el, le *El*, Dieu de Jacob.

C'est ainsi que *Beth-el* devint dès ce moment le principal siége du culte idolâtrique dans Israël, et parmi les peuples d'alentour. Le nom de *Pierre*, donné à *Dieu*, se conserva, mais mêlé à un culte idolâtrique.

Maintenant sortons de la Judée, et cherchons quels sont les

[1] Osée, IV, 15; V, 9.
[2] Osée, X, 5, 6, 8.
[3] Amos, V, 5.
[4] Voir le texte dans Drach., *Harmonies de l'Eglise et de la Synagogue*, t. II, p. 442.

peuples qui ont continué à donner à Dieu le nom de ***Pierre***, et à faire de la ***Pierre*** une chose toute ***divine***.

7. Grande influence de la langue et du peuple Sémitiques pour la propagation des rites religieux.

Nous avons assigné comme une des causes de la propagation de ce nom la grande influence des Semites et surtout de leur langue.

Voici M. Renan qui vient confirmer notre opinion, et qui l'exagère peut-être.

« C'est la gloire de la race Semitique d'avoir ***atteint***, dès » ses premiers jours, la notion de la Divinité que tous les » autres peuples devaient adopter, à son exemple et sur la foi » de sa prédication. Cette race n'a jamais *conçu* le gouverne- » ment de l'univers que comme une Monarchie absolue; sa » Théodicée n'a pas fait un pas depuis le ***Livre de Job***; les » grandeurs et les aberrations du Polythéisme lui sont tou- » jours restées étrangères. On n'invente pas le Monothéisme.... » Tous les noms par lesquels la race Semitique a désigné la » divinité : ***El***, ***Eloh***, ***Adon***, ***Baal***, ***Elion***, ***Schaddai***, ***Jehovah***, » ***Allah***, lors même qu'ils revêtent la forme plurielle, impli- » quent tous l'idée de suprême et incommunicable puissance, » ***de parfaite Unité*** [1]. »

Et ailleurs :

« Qui osera dire qu'en révélant l'Unité divine et en suppri- » mant définitivement les religions locales, la race Semitique » n'a pas posé la pierre fondamentale de l'unité et des progrès » de l'humanité [2]? »

C'est bien dit, quoiqu'il y ait quelque erreur et un peu d'exagération. Car la race Semitique n'a pas ***atteint*** la notion de Dieu ; elle l'a ***reçue*** de son père ***Sem*** et ce n'est pas de cette race seule que les autres peuples ont appris l'unité divine; mais de leurs propres ancêtres ***Japhet*** et ***Cham***.

8. De l'adoration de la Pierre chez les Phéniciens, dans l'Asie-Mineure et jusqu'à l'extrême Orient.

Sortant donc de la Judée, nous trouvons à côté d'elle la ***Phénicie***.

[1] Renan, *Histoire des langues sémitiques*, p. 5, 6. Paris, 1855.

[2] Renan, *ibid.*, p. 8.

Selden prouve que les Phéniciens adoraient d'abord un Dieu unique [1], comme vient de le dire M. Renan. Ils eurent aussi connaissance de la *Pierre de Beth-el.* Ecoutons Bochart.

« Le culte que les anciens Hébreux rendaient au Messie » dans la pierre *Beth-el* de Jacob, et que plus tard on conser» vait religieusement dans le Saint des Saints du temple, ce » culte ne tarda pas à être imité par leurs voisins de la Phé» nicie, qui avaient presque une langue commune avec » eux [2]. »

C'est ce que dit aussi M. Renan :

« Quant à la langue des Philistins, il faut avouer que pres» que tout ce qui nous en reste s'explique par les langues » Semitiques [3]. »

Notons aussi que cette nation fut la plus voyageuse et la plus commerçante de l'antiquité [4].

Or, c'est précisément chez elle que nous trouvons la première mention des *Betyles*, et, sous ce nom, de *pierres animées.* Voici ce que nous dit Sanchoniathon, leur plus ancien historien :

« *Uranus* (le ciel) ayant épousé *Gé* (la terre), sa sœur, en » eut 4 enfants : *Ilus*, qui fut appelé Saturne ; *Betylus* (Βετύλος), » *Dagon* et *Atlas* [5]. »

Et peu après :

« Le dieu Uranus inventa les *Betyles* (Βαιτύλια) pierres » vivantes, par un art audacieux [6]. »

Mais on doute de l'existence de Sanchoniathon, qui, s'il avait existé, ne daterait que du 6e siècle avant nore ère [7], et n'aurait été traduit en grec que par Philon de Biblos, qui

[1] Selden, *De diis Syris*, p. 27 et 196; in-12, Lipsiæ, 1672.

[2] Bochart, *Chanaan*, p. 708; in-fol. Lug. Bat, 1712.

[3] Renan, *Hist. des Lang. Sémit.*, p. 49.

[4] Voir la carte des pays qu'ils ont visités, dans Bochart, *ibid.*, p. 345.

[5] Dans Eusèbe, *Prep. Evan.*, l. I, c. 10, dans *Pat. grec.*, t. XXI, p. 80, où il y a une erreur typographique ; le nom de Ἰλου, *El*, un des noms de Dieu, est traduit par le pronom *illum*.

[6] *Ibid.*, p. 81.

[7] Voir la *Diss.* de O. Muller, dans *Frag. hist. græc.*, t. III, p. 561.

vivait 100 ans après le Christ. C'est de Hiérambalo, prêtre de *Iao* (Jehovah), qu'il aurait tenu ses documents [1].

Nous n'avons pas besoin de faire observer que les noms d'Uranus, Gê, Saturne, etc. sont des noms grecs que Philon a substitués aux noms phéniciens [2]; il n'a conservé que le nom de *Betyle*, connu chez les Grecs, et qui dans Sanchoniathon provenait du *Beth-el* des Juifs.

Or, quel était ce Bétyle? Hérodien va nous le dire :

« Bassien (qui plus tard devint l'empereur Antonin Hélioga- » bale) était à Emèse, prêtre du soleil, que les Phéniciens » honorent particulièrement et appellent dans leur langue » *Heleogabale*. Ces peuples lui ont bâti un temple superbe, où » l'argent, l'or, et les pierres précieuses brillent de toutes » parts...... On ne voit point dans ce temple, comme chez les » Grecs et les Romains, une statue qui représente le Dieu » qu'on y adore. Il y a seulement une grande *Pierre* noire, » de la figure d'un *cône*, qu'ils disent être tombée du ciel. » Lorsqu'on la regarde de près, on y aperçoit quelques » inégalités, avec des traits mal formés; ils prétendent que » c'est l'image du Soleil [3]. »

Nous verrons plus tard qu'Héliogabale fit apporter cette Pierre à Rome.

Porphyre nous apprend que le phénicien Pythagore se fit purifier sur la Pierre Keraunia (ou de la foudre) [4].

Remontons maintenant au nord de Beth-el, et pénétrons dans l'Asie orientale; mais souvenons-nous que ces divers peuples vinrent se mêler aux Juifs dans les guerres qu'ils lui firent, et que les Juifs, transportés plusieurs fois en captivité, y portaient leurs livres, leur culte et leur langue [5]. M. Renan

[1] Voir Eusèbe, *Prép. Evang.*, l. I, c. 9; *Pat. grec.*, t. XXI, p. 71; et surtout Bochart, *ibid.*, p. 771, qui cite d'autres auteurs.

[2] Voir les plaintes des Chaldéens contre ce changement des noms, que nous citerons ci-après.

[3] Hérodien, l. v, *Vie d'Héleogabale*, p. 202, traduction de Mongault. Paris, 1784.—Voir la figure de cette Pierre dans Vaillant, *Numism. imper.* et *popul. græc.*, p. 127, et *Nummi imp. præst.*., t. II, p. 285, 288.

[4] Porphyre, *Vie de Pythagore*; sur sa patrie, voir *Annales*, t. I, p. 240 (6e série).

[5] Voir les dates ci-dessus, p. 310.

pense que c'est vers le 6e siècle avant J.-C. qu'il faut placer l'extinction de l'hébreu, comme langue vulgaire. « Mais la » tête de la nation, c'est-à-dire la classe entière, où résidaient » la tradition religieuse et la culture de la langue sacrée, » classe qui fut presque seule emmenée en exil, conserva la » langue sémitique..... L'esprit et la langue de Jérusalem se » conservèrent beaucoup mieux durant la captivité à Babylone » qu'en Judée.... Babylone, ou pour mieux dire les petites » villas groupées autour de cette grande cité, devint dès lors » comme une seconde capitale du Judaïsme, jusqu'au mo- » ment où après la destruction de Jérusalem par les Romains, » elle en devint le centre principal [1]. »

Nous trouvons d'abord le culte des *Betyles* établi sur le Liban.

« Esculape, dit Damascius, monta près d'Heliopolis de Syrie » sur le mont Liban, et y vit plusieurs *Betyles*, dont on ra- » conte des choses merveilleuses [2]. »

Du Liban nous arrivons à Laodicée, où nous trouvons des pierres divines, honorées même après notre ère :

« Héliogabale, dit Lampridius, fit apporter à Rome les » *pierres* qu'on appelle *divines*, du temple de Diane dans » Laodicée, et du sanctuaire, où Oreste les avait placées ; et » l'on rapporte que ce ne fut pas seulement là qu'Oreste posa » ce simulacre de Diane, mais en plusieurs autres endroits [3]. »

« Chez les Syriens, dit Selden, nous trouvons la Mère des » dieux adorée sous la forme de *pierre*. Elle s'appelait *Ammas*, » mot qui vient de אמא aima, *mère*. C'était l'*Adstarte*, déesse » syrienne qui fut d'abord la Mère des dieux et qui reçut » ensuite plusieurs noms [4]. »

Lucien [5], témoin oculaire, décrit les cérémonies de ce culte, ainsi qu'Apulée [6].

Ici nous entrons dans le grand empire des Parthes. Avant

[1] *Histoire des Langues Sémitiques*, p. 134, 136.
[2] Damascius, dans Photius, c. 242; *Pat. grecq.*, t. 103, p. 1274.
[3] Lampridius, *Héliogabale*, c. VII.
[4] Selden, *De Diis Syris*, Syntag. II, c. 2, p. 257; in-12., Lips., 1672.
[5] Lucien, *de la Déesse de Syrie*, c. 15.
[6] Apulée *Méta.*, VIII, t. I, p. 266; édit. Betolaud; Paris, 1862.

d'y désigner l'adoration des pierres, notons que l'huile y était appelée l'onguent royal, et que celui qui était à l'usage des rois était composé de 25 substances, que Pline nomme fort au long [1].

Un peu plus haut, en *Cilicie*, Lucien nous montre le culte des Pierres établi :

« Tu n'y es plus célèbre, fait-il dire par Mercure à Apollon; » toute *pierre* et tout autel rend des oracles; toute pierre qui » a été ointe d'huile, a des couronnes, et trouve un presti- » digitateur, genre d'hommes qui ne manque pas [2]. »

A notre droite se trouve l'Arménie, et là encore nous trouvons avec le culte de la Cybèle-Pierre, la croyance que les *pierres* ont des vertus toutes divines.

« Près du *Marsyas*, qui baigne la ville d'Apamée et sur le » mont Bérécynthe est une *pierre* appelée *Machera* (couteau- » silex). Si quelqu'un la trouve pendant la célébration des » mystères, de la Déesse, il devient furieux, d'après Aga- » tharcide. *Histoire de Phrygie* [3].

» Dans le *Tigre* on trouve une pierre d'une blancheur écla- » tante, que l'on appelle *Myndan*. Elle garantit des attaques » des bêtes feroces, selon Léon de Bysance, *Traité des* » *fleuves* [4].

» Dans l'*Araxe*, qui sépare l'Arménie de la Médie, on » trouve une *pierre* de couleur noirâtre, nommée *Sicyone*. » Lorsqu'un oracle a ordonné le sacrifice d'une victime hu- » maine, deux jeunes filles posent cette *pierre* sur l'autel des » Dieux préservateurs. A peine le prêtre l'a-il touchée de son » couteau, qu'il en sort une grande quantité de sang, et aus- » sitôt tous ceux qui craignent les Daimons, se retirent avec » des hurlements et reportent la pierre dans le temple; selon » Dorothée, *Livre des pierres* [5].

» On trouve dans l'*Euphrate* une pierre nommée *Astygé* (ou » *Aétite*), que les sages-femmes mettent sur le ventre des

[1] Pline, *Hist. nat.*, l. XIII, c. 2.

[2] Lucien, *Conseil des Dieux*, c. 12, t. IX, p. 188, édit. Bipont.

[3] Plut., *Des Fleuves et des Monts*, c. 10 ; livre non de Plutarque, mais que nous citons comme ancien et nommant les auteurs qui ont traité des pierres.

[4] Plut., *ibid.*, c. 24.

[5] Plut. *ibid.*, c. 23.

» femmes, dont le travail est difficile, et qui les fait sur-le-» champ accoucher sans douleur, selon Stobée et Dioscoride.

» Près de ce fleuve sur le mont Drymillus, on trouve une » *pierre* semblable à la Sardoine, que les rois du pays por-» tent sur leurs diadêmes. Jetée dans l'eau tiède, elle guérit » les maux des yeux, selon Nicias, *Livre des pierres*[1]. »

« Dans le fleuve *Tanaïs*, en Scythie, il y a une *pierre* qui » ressemble au cristal, et représente un homme couronné. » Quand le roi du pays est mort, le peuple s'assemble sur le » bord du fleuve, et celui qui trouve cette *pierre* est sur le » champ déclaré roi; selon Ctesiphon et Aristobule, *Livre des* » *Pierres*[2]. »

« En Scythie et Médie, dit Aristote, le fleuve *Pontus* roule des » *pierres* brûlantes, contraires tout à fait à la nature des char-» bons de bois lesquelles, quand on les agite et les souffle, s'étei-» gnent, mais arrosées d'eau s'embrasent et resplendissent[3]. »

« Dans l'Inde et dans le fleuve *Hydaspe* se forme une *pierre* » appelée *Lychnis*, de couleur d'huile, et très-brillante; on la » trouve au son de la flûte, quand la lune est à son croissant. » Des gens très-riches peuvent seuls en faire usage[4]. »

« Dans le fleuve *Indus*, chez les Ichtyophages, on trouve une » *pierre*, qui, portée par les jeunes filles, les défend de toute » violence contre leur honneur[5]. »

« Dans le Tibet, il y a une pierre appelée *Mani*, d'une grande » splendeur, parce qu'elle est formée de la substance divine » du cristal aqueux et elle est consacrée aux Dieux tibétains. » Elle brille fixée dans un rond au-dessus de leur tête, et cha-» cun des dieux tibétains a son *Mani*... les Tibétains regardent » cette *pierre* comme l'âme universelle, ou la raison divine » elle-même, posée dans la lumière corporelle, et croient que » *Xaca* et les autres divinités voient en elle, le passé, le pré-» sent et le futur[6]. »

[1] Plut., *Des Fleuves et des Monts*, c. 20.
[2] Plut., *Des Fleuves et des Monts*, c. 14.
[3] Aristote, *Des Choses merveilleuses*, t. I, p. 1162, in-fol., édition Duval.
[4] Plut., *Des Fleuves et des Monts*, c. 1.
[5] *Ibid.*, c. 25.
[6] *Alphabetum tibetanum*, p. 284, 285.

Nous ne pousserons pas plus loin nos recherches sur la divinité donnée à la Pierre dans l'Inde ou la Haute-Asie; mais nous devons consigner ici un usage conservé en *Chine* et qui fait retrouver en cet extrême Orient les traditions hébraïques et phrygiennes sur la Pierre.

Nous n'avions trouvé dans aucun livre chinois aucune trace du culte de la Pierre, quand parlant sur cette question avec Mgr Desflèches, évêque de Sinite et vicaire apostolique du Su-tchuen oriental, et avec M. l'abbé Perny, le savant auteur du *Dict. français-latin-chinois*[1], ils nous ont appris que dans plusieurs maisons chinoises, il y a une *Pierre*, placée à côté des autels des ancêtres que l'on appelle *Siao-cheng* (petit Génie), que l'on révère et que l'on redoute à cause de l'Esprit qui l'anime. On trouve aussi dans les campagnes la coutume de former en certains endroits des tas de pierres comme monuments, ce qui rappelle les pierres amoncelées par Jacob quand il jura alliance avec Laban[2], et les *Acervi Mercurii*, que nous allons retrouver chez les Grecs et les Latins.

10. De l'adoration des pierres en Phrygie et dans l'Asie occidentale.

Revenons maintenant sur nos pas, dans l'Asie occidentale, et entrons dans cette Phrygie, d'où est venue à Rome la *Pierre-Cybèle*. Ici encore nous trouvons la langue sémitique et l'adoration des pierres.

« Un grand nombre des noms phrygiens, dit Bochart, sont » aussi phéniciens, témoin le mot *ballen* (roi), qui vient de בעל, » *Baal*, roi[3]. »

Jablonski, après Bochart, a donné un index de la plupart des mots phrygiens, et montré que presque tous s'expliquent par la langue sémitique[4]. Les Juifs ont dû y porter le nom de Pierre donné à Dieu, il n'est donc pas étonnant que nous y trouvions des qualités divines attribuées à la Pierre.

[1] Voir le compte que nous en avons rendu dans les *Annales de Philosophie*, t. xv, p. 324 (5e série).

[2] Voir les textes ci-dessus, p. 306.

[3] Bochart, *De adventu Æneæ in Italia*, dans *Opera*, t. III, p. 1076, et dans *Phaleg.*, ib., p. 427, 429.

[4] Voir son *Lexicon vocum peregrinarum*, p. CXXXVII.

Voici ce que nous trouvons en *Carie*[1] :

« Dans le *Méandre* se trouve une *pierre* qu'on a nommée » par antiphrase *Sophron* (Sage). Si on la jette dans le sein de » quelqu'un, il entre aussitôt en fureur, et tue un de ses pa- » rents. Mais après avoir apaisé la *Mère des dieux* (Cybèle), » il est guéri de sa folie, suivant Démarate et Arché- » laus, Livres des *Fleuves* et des *Pierres*[2]. »

« Près du Méandre sur le mont *Sipyle* est une *pierre* sem- » blable à un cylindre. Lorsque des enfants pieux la rencon- » trent, ils vont la porter dans le temple de la *Mère des dieux*, » et dès lors ils ne commettent aucune impiété ; ils chérissent » leurs parents, d'après Agalarchide, *Livre des Pierres*[3]. »

Au-dessus de la Carie, en *Lydie*, mêmes pierres miraculeuses et même culte de la Cybèle-Pierre[4].

« Il y a dans le fleuve *Sagaris* une pierre appelée *autoglyphe* » (sculptée naturellement) sur laquelle est exprimé le simu- » lacre de la Mère des dieux. Si quelqu'un des *mutilés* (prêtres » de Cybèle) trouve cette pierre, ce qui arrive rarement, il » n'est plus étonné de rien, mais il soutient avec intrépidité » la vue des choses au-dessus de la nature, comme le raconte » Arétaze dans son *Histoire de Phrygie*[5]. »

Et de plus :

« Il y a près de ce fleuve le mont *Balleneum*, qui en langue » phrygienne signifie *royal*... Il y a sur cette montagne une » Pierre nommée *aster*, qui, au milieu de l'automne, a, pen- » dant la nuit, tout l'éclat du feu[6]. »

Autres pierres miraculeuses :

» Près du Pactole est le mont *Tmolus*... il y a une *pierre* » assez semblable à la pierre ponce, mais qu'il est difficile de » trouver, parce qu'elle change de couleur quatre fois le » jour. Elle n'est aperçue que par les jeunes filles, qui n'ont » pas atteint l'âge de raison. Si celles qui sont nubiles la trou-

[1] Voir le Recueil des mots *Cariens*, *ib.*, p. CXLIII et CCCCLXX.
[2] Plut., *Des Fleuves et des Monts*, c. 9.
[3] *Ibid.*
[4] Voir la langue et les mots *lydiens*, dans Jablonski, p. XLVIII et CXL.
[5] Plut., *Des Fleuves et des monts*, c. 12.
[6] *Ibid.*

» vent, elle les garanti des outrages qu'on voudrait leur faire,
» suivant Clitophon [1]. »

11. Sur Orphée le chantre des pierres, des onctions et des parfums.

Nous arrivons maintenant à cette partie de la Phrygie, qui s'appelle la *Troade* [2], où nous trouvons un chantre des Pierres, de leur Onction par l'huile, des Parfums en l'honneur des dieux, des Pierres vivantes et rendant des oracles. Ce chantre c'est *Orphée*.

Et ici nous devons citer l'*Urim* et le *Thummin* que Moïse avait placé sur l'Ephod d'Aaron, et qui étaient une ou deux pierres précieuses, qui rendaient des oracles, en répondant aux questions qu'on leur faisait, ou par le changement successif de leur couleur [3].

Nous avons encore les œuvres d'Orphée. Il s'agit de savoir si elles sont authentiques. Nous devons en parler succinctement.

Et d'abord Cicéron, citant Aristote, nie l'existence d'Orphée [4] ; cela paraît difficile à soutenir d'autant plus qu'on ne trouve nulle part ce texte d'Aristote.

Suidas en compte deux, un en Thrace, l'autre à Crotone [5].

Pindare le fait fils d'Apollon et de Calliope [6]; d'autres de Calliope et d'Œagre, roi de Thrace, d'après ses Argonautes (v. 76) et d'après Diodore [7]; Hygin, le nomme fils d'Apollon [8]; ceci est de la mythologie.

Les marbres de Turin, le font naître sous Ægée, roi d'Athènes (1302 av. J.-C. [9]). Eusèbe, le place 780 ans après Abraham [10].

[1] Plut., *Des Fleuves et des Monts*, c. 7.

[2] Voir un petit opuscule, les *Senites au siége de Troie*, par Benlœw; Paris, 1863.

[3] *Exode*, XXIII, 30. — Voir les réponses faites à David (I Samuel, XXIII, 9 ; XXX, 7), et ce qu'en dit Josèphe (*Ant. jud.*, III, c. 8, n. 9), et Suidas au mot *Ephod*.

[4] Cic., *De nat. Deor.*, I, 38.

[5] Suidas, au mot *Eudocia*.

[6] Pindare, *Pythiq.*, IV, 314 ; et ses *Scholies* voir *Frag.*, n° 176, note.

[7] Diod., *Bibl. hist.*, IV, 25.

[8] Hygin, *Fable*, 14.

Marm. taur., l. I, p. 117, et Petit-Radel, *Temps héroïques*, col. XVII, n. 13, d'après Apoll., III, XV, s. 7.

[10] Eusèb., *Chron.*, dans *Pat. grecque*, t. 19, p. 400.

Salian [1] nous donne un point de repère en le faisant naître :

1267 avant Jésus-Christ;
243 après la loi donnée au Sinaï;
197 après l'arche déposée à Silo;
26 du règne de Gédéon;
510 après l'érection de la pierre de Beth-el.

C'est dans la petite île de Samothrace qu'il prit naissance, mais de là, il descendit vers le midi, et alla se faire instruire en Égypte. Voici ce qu'en dit Diodore.

« Appliqué dès son enfance à l'étude des traditions théolo- » giques, il se rendit en Egypte où il se perfectionna dans ces » connaissances, et il fut le plus grand des Grecs dans la » science des mystères et de la théologie, aussi bien que dans » la poésie et le chant [2]. »

Il parle des rites observés en Syrie et en Egypte [3], et c'est lui qui aurait appris l'astrologie aux Grecs [4].

Il est bien clair, que soit en allant soit en venant, Orphée dut passer par la Phénicie ou la Judée, et surtout par les pays auxquels il emprunta quelques-uns des mystères cruels et extravagants que l'on trouve dans le culte de la Mère des Dieux. Il nous apprend : « qu'il a parcouru des pays im- » menses et des villes nombreuses, pour aller en Egypte et » en Libye révéler aux mortels les paroles des Dieux [5]. » Ceci doit servir à rectifier ce que dit Strabon sur l'origine du culte religieux des Phrygiens.

« Il n'est pas absurde, dit-il, de supposer que de même que » les Phrygiens sont une colonie des Thraces, ils en ont » aussi reçu leurs cérémonies sacrées..... Leurs chants, leurs » rhythmes et leurs instruments, toute leur musique est recon- » nue venir de la Thrace et de l'Asie [6]. »

Venus de l'Asie oui, mais non par le nord, plutôt par l'Egypte, la Palestine, la Babylonie. Quand donc on cite la Samothrace comme l'origine de la religion de la *Mère des dieux*, il

[1] Salian, *Ann. veteris Testamenti*, t. II, p. 437 *bis*.
[2] Diodore, l. IV, c. 25.
[3] *Hymne* 52.
[4] Lucien, *Dial. sur l'Astrologie*, c. 10.
Argon., v. 100.
[6] Strabon, *Geogr.*, l. X, p. 471, 472.

faut entendre seulement qu'Orphée était originaire de cette île.

Trois ouvrages nous restent de lui : les *Pierres*, les *Parfums* et le *voyage des Argonautes*. On en conteste l'authenticité. On les a attribués successivement à Pherecide, à Onomacrite, à Pythagore et même aux premiers chrétiens [1]. Que ces ouvrages aient été supposés ou interpolés, seulement, il est certain qu'ils sont très-anciens, et les premiers qui traitent de ces matières.

En voici une analyse sommaire:

Les pierres. — C'est le plus ancien monument qui nous reste sur les vertus de la Pierre, sur l'affection que Dieu a pour elle, et sur son pouvoir à l'égard de Dieu même. On dirait que depuis que Jehovah avait dit à Jacob : « Je suis El » de Beth-El, où tu as répandu de l'huile sur la pierre [2], » cette parole s'est répandue partout, et que Dieu, si l'on peut s'exprimer ainsi, a été pris au mot.

Ecoutons Orphée : c'est une parole antique et que nous aimons à écouter. Souvenons-nous toujours que dans toutes les langues sémitiques *Pierre* était le nom du *Dieu* véritable.

« Voici le présent sacré, que le fils de *Maia* (Mercure) [3], par » ordre de *Dios* qui chasse tous les maux, est venu apporter » aux hommes, afin que nous eussions un véritable secours » contre nos souffrances. Mortels, recevez-le avec joie... Voici » les faveurs de celui qui connaîtra les vertus de la *Pierre* : » Lorsqu'il répandra ses prières aux pieds des Immortels, elles » parviendront de suite à leurs oreilles bienveillantes; il verra » devant lui s'abaisser la mer tourbillonnante, les voleurs » implacables fuiront devant lui, même quand il voyagera » seul, et ses serviteurs le vénéreront comme leur père et » chériront la maison de leur maître. Quand il voudra savoir, » il connaîtra toutes les pensées les plus secrètes que les hom» mes cachent dans leur esprit; il comprendra tous les cris

[1] Voir un article de M. Egger sur ces œuvres, dans le *Dict. des Sciences philosophiques*, p. 511; chez Hachette. 1848.

[2] Voir ci-dessus, p. 306.

[3] Notons bien que ce n'est pas là le nom phrygien; c'est un nom imposé par les Grecs.

» que jettent dans le ciel les prophètes ailés du grand *Dios*, » les oiseaux dont les chants annoncent l'avenir. Il saura ar- » rêter l'impétuosité du Dragon qui rampe à terre ; il saura » rendre impuissant le dard des reptiles les plus dangereux. » Je lui apprendrai à guérir l'homme frappé d'un coup de la » lune, ou affligé de la grave maladie de l'éléphant (l'épi- » lepsie), à chasser l'âme du mort, qui venant du noir enfer » (αἷδος) vient tourmenter quelqu'un. Bien d'autres présents, » des présents innombrables apportés pour être distribués » sont encore dans la grotte d'Hermès (Mercure), le conseiller » prudent. Celui qui parviendra jusqu'à eux deviendra un » *Demi Dieu* [1].»

Telles sont les vertus des Pierres. Désignons quelques-unes de ces vertus. Orphée les a apprises de *Theodamante*, frère de Laomédon, roi de Troie.

Le cristal.— « Prenez dans vos mains le *cristal* brillant et » flamboyant, rayon de la lumière Divine, le cœur des Im- » mortels en est réjoui dans l'univers entier ; si vous appro- » chez du temple, en le tenant dans vos mains, aucun Dieu » ne repoussera vos vœux [2]. »

La corne de cerf. — « Le cœur des immortels en est ré- » joui... Si tu es chauve, elle te fera croître les cheveux ; car » en la pilant dans de l'huile et se frottant tous les jours les » tempes avec ce mélange, tu sentiras des poils nouveaux » naître aux lieux où tu étais chauve [3]. »

La pierre barbare. — « Polie dans les eaux du divin Eu- » phrate, le Syrien, elle est agréable au fils de Dios *Aigiochus* » (Bacchus), qui, si tu lui fais un sacrifice, te fera récolter » beaucoup de vin [4]. »

L'opale. — « Plaît également aux Dieux... ; elle guérit les » yeux faibles, mélangée avec la myrrhe et la lépidole (le » spath?), elle apprend l'avenir... Ceux qui la portent prennent » aussitôt l'allure généreuse des héros [5].»

[1] *Les Pierres*, trad. en partie de M. Falconnet, dans le *Panthéon littéraire*, p. 55.

[2] *Les Pierres*, n° 1.

[3] *Ibid.*, n° 5.

[4] *Ibid.*, n° 6.

[5] *Ibid.*, n° 9.

L'aimant. — ... « Quelque élevées que soient les demeures » des Dieux, cette pierre fléchit leur âme et les rend favo- » rables, de sorte qu'ils s'empressent de satisfaire nos désirs, » comme s'ils étaient nos parents [1]. »

L'ostrite. — Voici toute la théorie des pierres brutes, des pierres vivantes, des pierres parlantes. Ecoutons ce qu'en dit Orphée :

« Phébus Apollon donna à *Hélénus* une Pierre éclatante, » véritable *siderite*, que quelques hommes ont appelée *ophite*, » sans âme, funeste, froide, raboteuse, solide, noire, épaisse. » De tous côtés elle est rayée circulairement de fibres sembla- » bles à des rides. J'ai appris que pendant trois fois 7 jours, le » fort Hélénus, s'étant éloigné du lit d'une femme, des bains » publics du bel *Adiante* [2], et de nourriture animée. Mais lavant » toujours sa pierre *animée* dans une fontaine intarissable, il » l'habillait de doux vêtements, la réchauffait comme un jeune » nourrisson, et *il apaisa ce Dieu par des sacrifices, comme dans* » *les vœux;* par ses hymnes puissantes il la *rendit vivante*. Puis » allumant les lampes dans sa maison purifiée, il la nourrit » de ses propres mains, soulevant cette pierre agréable à Dieu, » pareil à une mère qui porterait dans ses bras son petit en- » fant. Et toi, quand tu voudras entendre la voix du Daimon, » fais de même afin que ton esprit soit témoin de ce miracle ; » car si tu la portes profondément dans tes mains, aussitôt tu » entendras le cri d'un enfant pleurant dans le sein de sa » nourrice. Il faut toujours la laver attentivement, de peur » qu'elle ne t'échappe par mégarde ou par frayeur, que tu ne » la laisses tomber à terre, et que tu n'excites ainsi la colère » terrible des Dieux. Interroge-la sur l'avenir elle te dira » toutes choses avec vérité. Puis après que tu l'auras lavée, » approche-la davantage de tes yeux; vois, tu la trouveras » divinement inanimée [3]. »

On ne sait que penser de cette théorie, ou croyance sur cette

[1] *Les Pierres*, n° 10.

[2] Non mouille, non amolli (*Dict.*, de Planche, édit. Pillon) !

[3] *Les Pierres*, n° 11 ; voir le texte dans Lectius, *Poetæ græci veteres*, t. I, p. 527, in-fol.

pierre, mais il est difficile de ne pas y voir quelques traces de la Pierre ointe et agréable à Dieu, de Beth-el.

Les parfums. — Le second ouvrage d'Orphée paraît être ses *hymnes* au nombre de 83, toutes portent le nom d'un aromate, et sont appelées *parfums ;* ces parfums apaisent ou attirent Dieu. Or quelle peut être l'origine de cette croyance ? quelle relation peut-il y avoir entre un parfum et Dieu ? Aucun auteur grec ou romain ne le dit, et cependant c'est un usage général. La plus ancienne mention s'en trouve dans la Bible immédiatement dans la seconde naissance du monde après le déluge.

« Or Noé, sorti de l'arche, éleva un autel (d'une seule » pierre *Metzabeh*) à Jéhovah, et prenant de tous les animaux » et de tous les oiseaux purs, il les fit monter pour être brûlés » sur cet autel, et Jéhovah *en reçut l'odeur en odeur de suavité* » (הכי חוח) et dit : Je ne maudirai plus désormais la terre à cause des hommes [1]. »

De là, la même expression dans toute la Bible. Les parfums attribués aux divinités sont surtout célèbres chez les Egyptiens qui les composaient de 16 substances aromatiques [2]. C'est là sans doute qu'Orphée en prit le nom et le rite.

A. BONNETTY.

[1] *Genèse*, VIII, 21.
[2] Voir Plutarque, *Isis et Osiris*, c. 81.

Le Propriétaire-Gérant : A. BONNETTY.

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 12. — Décembre 1871.

Exégèse biblique.

DE LA CRÉATION DE L'HOMME
COMME ANDROGYNE
Et de la formation de la Femme
D'après les *Annales chinoises* et celles de tous les anciens peuples.

Après avoir annoncé dans le précédent cahier la mort de M. de Paravey, nous voulons rendre hommage à sa mémoire, en publiant l'article suivant, qui a déjà paru dans la *France littéraire* de Lyon, qui était dirigée par M. Peladan fils. Nous espérons pouvoir publier aussi quelques travaux posthumes de notre savant et regretté ami. A. B.

1. De la création de l'homme et de la femme.

M. de Paravey. Comment était le premier être humain créé par Dieu et comment la femme en a-t-elle été tirée ? Telle est la double question que nous allons tâcher d'éclaircir.

Pour cela, avant d'interroger les livres hiéroglyphiques et les traditions des peuples antiques, nous allons lire la Bible, base de notre foi.

Moïse dit, dans son récit de la création du monde :

« Et Dieu créa l'homme à son image ; il *le* créa à l'image de » Dieu ; *il les créa mâle et femelle* [1]. »

Telles sont les paroles contenues dans le Ier chapitre de la Genèse ; mais dans le IIe il est parlé de la formation de la femme, en ces termes :

« *Et Dieu* (Jéhovah-Elohim) *fit tomber le sommeil sur* » *Adam et il s'endormit. Et il prit un de ses côtés, et il ferma*

[1] Et creavit Deus hominem ad imaginem suam : ad imaginem Dei creavit *illum*; *Masculum et Feminam creavit eos* (*Genès.*, I, 27).

» *sa place avec de la chair*. Et le Seigneur forma une femme » du côté qu'il avait pris à Adam, et il l'amena devant » Adam. Et Adam dit : Voilà maintenant l'os de mes os et la » chair de ma chair : c'est pourquoi on l'appellera *Virago*, » parce qu'elle a été tirée de l'homme (*Vir*). C'est pourquoi » l'homme quittera son père et sa mère et il s'attachera à son » épouse ; et ils seront *deux* dans une *seule* chair [1]. »

Ces textes sont clairs, car le Ier chapitre de la Genèse nous montre que le premier être humain fut créé *Androgyne*, et le IIe nous dit que Dieu sépara la femme de ce premier être. Mais d'où vient cette clarté ? C'est que nous disons *côté*, là où la plupart des auteurs disent *côte*.

Si les traducteurs chrétiens ont fait former Eve d'une *côte* d'Adam, c'est, pensons-nous, parce que par erreur ils ont traduit *côte* au lieu de *côté*. Les souvenirs des temps primitifs s'étant altérés, et le même mot signifiant *côté* et *côte*, il aura été aisé d'adopter par méprise le premier sens au lieu du second ; ce sens aura fini par s'accréditer tellement que l'on n'aura plus songé à le discuter, comme on le constate dans presque toute la suite des Pères de l'Église.

Le terme hébreu employé par Moïse peut également se traduire par *côte* et par *côté*. Dans presque toutes les langues, les mots *côte*, *côté* et *coteau* ont dû être synonymes [2]. On voit aisément, dans le français, qu'ils dérivent l'un de l'autre. Nous ne saurions donc être accusé de témérité dans l'opinion que nous soutenons, puisqu'elle s'accorde avec le texte hébreu.

M. Bonnetty. Le mot dont se sert la Bible pour désigner la *côte* est צלע *tselah*. Or il est à noter que c'est dans ce seul endroit de la Genèse que les traducteurs grecs et latins ont donné à ce mot la signification de *côte*, partout ailleurs, ils l'ont traduit par *côté*. Voici les exemples ; Moïse dit : « Tu mettras » (les leviers) dans les anneaux qui sont aux *côtés* (צלעת) de » l'arche [3].

[1] La partie soulignée de la citation reproduit le sens du texte hébreu : c'est le verset 21 du chap. II de la Genèse. Le reste est *traduit* d'après la Vulgate (*Genès.*, II, 22-24), sauf pour le mot *costa*, que nous rendons par *côté*.

[2] Voir le *Dict. heptaglotte* de Castel, et ci-après.

[3] *Exode*, XXV, 14.

» Tu feras des traverses de bois de setim pour unir les ais » d'un *côté* (צלע) du tabernacle[1]. »

» Les leviers seront aux deux *côtés* (צלע) de l'autel[2]. »

« Semei suivait David marchant du même *côté* (צלע)[3].

« Salomon mit dans le temple deux portes de bois de setim » sur les *côtés* (צלעים)[4]. »

Or on se demande pourquoi les traducteurs ont pu traduire ce texte de la Genèse par *côte*, tandis que partout ailleurs ils l'ont traduit par *côté?* Nous espérons que la vue de la *planche chinoise* que nous donnons ici, et les citations de tous les auteurs anciens que nous publions, serviront à rectifier un mot, qui a donné sujet à bien de mauvaises plaisanteries.

2. De l'homme Androgyne d'après les livres chinois.

M. de Paravey. D'ailleurs, ce n'est pas seulement avec un mot hébreu de la Bible que notre sentiment s'harmonise, mais avec tout le récit de l'auteur sacré. En effet, Moïse fait d'abord créer l'homme mâle et femelle, dans le chapitre Ier de la Genèse, et, dans le IIe, il raconte que Dieu forma d'un *côté* d'Adam la Compagne qu'il lui destinait.

On conçoit maintenant qu'Eve ne soit pas nommée dans le chapitre Ier de la Genèse, puisqu'elle faisait partie du corps d'Adam dans le temps dont le chapitre fait l'histoire. Il y a certainement des mystères sacrés dans le récit de la formation de la femme. Le côté d'Adam étant inutile à Dieu pour former Eve, puisqu'il avait pu créer Adam auparavant, on conçoit que ce n'est pas sans de grands desseins qu'il a choisi ce mode de création.

Créer les corps de l'homme et de la femme unis l'un à l'autre, pour en tirer Eve ensuite, c'était montrer hautement l'égalité primitivement établie par Dieu dans le couple humain. La théologie enseigne, en effet, que la femme que Dieu donna à Adam pour compagne et pour épouse lui était égale, dans

[1] *Exode*, XXVI, 26.
[2] *Ibid.*, XXVII, 7.
[3] II *Rois*, XVI, 13.
[4] III *Rois*, VI, 31. — Ailleurs on l'a traduit, ce mot, par *claudication*, parce que le boiteux penche d'un *côté*. Voir *Psaum*. XXXV, 15. — Voir ci-près la traduction des Rabbins, p. 431.

l'Éden, puisque ce n'est qu'après la consommation du péché originel que « la femme a été mise sous le pouvoir de » l'homme [1]. »

Sans faire toutes les considérations théologiques qu'un tel sujet comporterait, on peut observer que Dieu, en tirant la femme de l'homme lui-même, a voulu exprimer qu'ils ont été créés l'un et l'autre pour s'unir sous les yeux de Dieu et vivre comme *dans une seule chair*, comme le dit la Bible, de même qu'avant la séparation du premier être, l'homme et la femme vivaient *dans une seule chair*.

Il nous semble que le mode de création dont nous parlons est plus rationnel et par conséquent plus digne de Dieu, que celui qui veut que la femme ait été formée d'*une côte d'Adam*. Il est curieux de voir comment cette dernière opinion a mis à la torture les commentateurs, qui ont voulu la justifier et l'expliquer, presque toujours sans se douter qu'il était aisé de l'abandonner. Qui ne voit d'ailleurs combien il serait difficile d'admettre que la femme ait été formée d'*une côte d'Adam*, alors qu'il est écrit que l'homme *fut créé mâle et femelle?*

Eh bien! ce que nous venons de voir dans la Bible, nous allons l'étudier également dans un de ces antiques livres *hiéroglyphiques* qu'on suppose à tort avoir été composés en Chine, par la raison insignifiante qu'ils y sont aujourd'hui conservés. Le livre chinois *Eul-ya* est une petite encyclopédie. C'est le plus ancien ouvrage en ce genre qui soit connu, car il date certainement de 600 ans avant Jésus-Christ, et même certains auteurs ne craignent pas de dire que sa rédaction remonte à 1,000 ans avant notre ère [2].

Ce livre expose la création à peu près de la même manière que la Bible.

On sait que Moïse fait créer successivement les plantes, les poissons, les oiseaux, les quadrupèdes et enfin l'homme.

Le dictionnaire *Eul-ya* montre aussi, après le *dessèchement de la terre et la création des plantes*, les animaux créés dans le même ordre, mettant les reptiles, par lesquels il débute, au

[1] Sub viri potestate eris (*Genès.*, III, 16).

[2] Il forme dans la littérature chinoise le 8e des petits Kings et le 13e des livres canoniques. A. B.

premier lieu qui est ici le centre, et avant les poissons, qui précèdent les oiseaux.

Voici l'ordre du *Eul-ya* :

1° *Reptiles*, serpents à deux têtes et au centre.

2° *Poissons*, à deux corps unis, ayant un œil chacun.

3° *Oiseaux*, à deux corps unis, ayant une aile chacun.

4° *Quadrupèdes*, à deux corps unis, mais n'ayant que quatre jambes.

8. *L'homme et la femme*, **à deux corps unis, mais n'ayant que deux bras et deux jambes.**

On reconnaît aisément, à la vue du rapport de la *Genèse* et du *Eul-ya*, que ces livres viennent d'une même source de traditions primitives, avec cette différence que la Genèse a été dictée par l'Esprit-Saint et n'offre par conséquent point de faits altérés ou faux.

Les êtres dont nous venons de parler ont leur type dessiné dans le *Eul-ya*. Puisqu'on leur donne deux corps, il est à supposer qu'il faut les considérer comme ayant un corps mâle et l'autre femelle, car la distinction des sexes est clairement accusée dans le dessin de l'*Androgyne*.

Nous revenons, pour les saisir plus complétement, aux dessins du *Eul-ya*.

On y voit un poisson à double corps, analogue à la *sole* ou à la *plie*, répondant à l'*est ;* un oiseau à double corps, répondant au *sud ;* un quadrupède aussi à double corps, répondant à l'*ouest ;* et enfin un *androgyne*, répondant au *nord*, tandis qu'au centre est un *serpent à deux têtes*, dans le nom duquel entre le caractère *Tchy* 枳 [1], espèce d'oranger, arbre de *Médie* ou de l'*empire du Milieu*, et qui rappelle la pomme indiquée à Eve par le serpent.

C'est le type du Nord [2], c'est-à-dire l'Androgyne, qui doit spécialement fixer notre attention, en voici la description que l'on doit comparer à la planche que nous donnons.

Dans un paysage, dont le premier plan offre deux arbres et

[1] *Dict. chinois* de Deguignes, n. 4144.

[2] Dans les *planisphères* conservés en Chine et au Thibet, au *nord*, dans la voie lactée, et vers le verseau, on voit un astérisme de cinq étoiles, figurant un homme et nommé en chinois *Jin*, c'est-à-dire *l'homme*, comme venu du Ciel.

quelques plantes et dont l'horizon est fermé par des montagnes, on voit marcher un être humain, nu, n'ayant que deux bras et deux jambes, mais dont la tête et le torse font l'effet de deux corps unis, la ligne de suture étant indiquée par un trait noir, qui part des cheveux, au-dessus du front, et partage par le milieu la tête et le torse. La partie droite est virile, car on n'y a pas indiqué de mamelle, tandis que la partie gauche est féminine, puisqu'elle a une mamelle arrondie, comme celle de la femme. En haut et du côté droit de la gravure est une légende en chinois, dont nous interrogerons plus loin les caractères. Le dessin d'*androgyne* que nous venons de décrire est très-précieux à notre avis, comme expliquant et confirmant la Bible et des traditions qu'il est temps d'exposer en les critiquant.

3. *M. Bonnetty*. Texte de la légende chinoise et son explication.

北 *pe*	方 *fang*	有 *yeou*	比 *py*	肩 *kien*	民 *min*
In Boreali	Loco	est	simul-conjunctus	ab humeris	populus
焉 *yen*	迭 *tie*	食 *che*	而 *eul*	迭 *tie*	望 *ouang*
(particula finalis);	vicissim	manducans	et	vicissim	aspiciens.

« Dans la région du nord se trouve un peuple d'hommes » doubles à épaules réunies. Ces hommes (accolés deux à » deux), se nourrissent mutuellement, se regardent mutuelle- » ment.

» *Commentaire.* Ces hommes n'ont qu'un demi corps. » Chacun a un œil, un nez, une narine, un bras, une jambe. »

M. de Paravey. Min veut dire *être humain*, *homme*, *peuple*. Quant à *py-kien*, il signifie *épaules unies* ou *réunies*, ou *unis par les épaules*. N'oublions pas que ces mots se retrouvent textuellement dans Platon, que nous allons citer.

Nous avons voulu connaître l'histoire philologique du son antique *kien* ou *ken*, épaule. Voici les résultats de nos recherches :

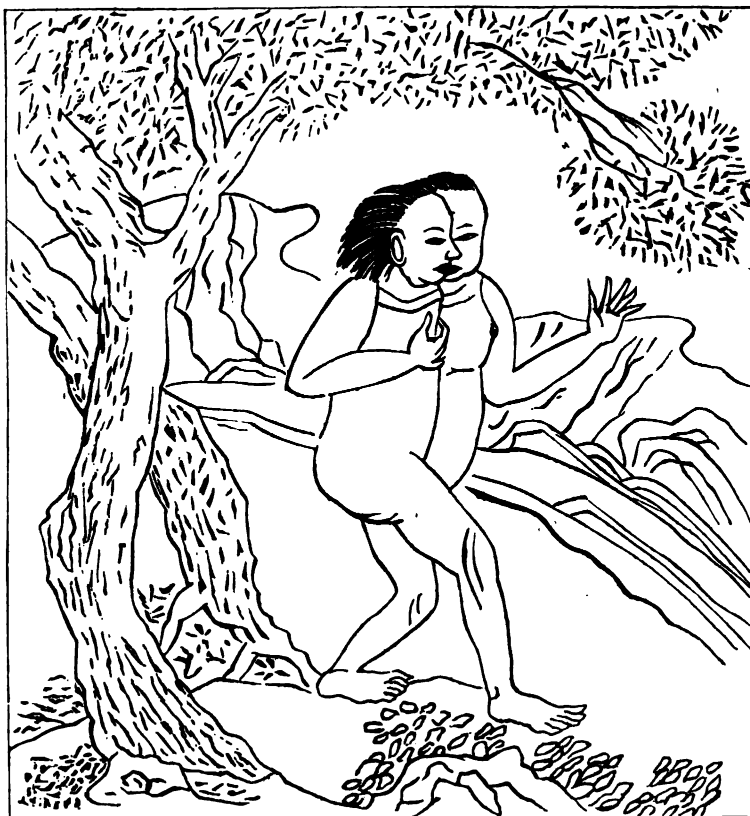
Le caractère *Kien*, qui signifie *épaule, clavicule, porter, supporter, pouvoir*, est formé de la clef de la chair, *yo*, et de celle des portes, *hou*.

L'épaule, c'est la chair qui *porte* ; l'idée est toute naturelle.

Epaule se dit, en copte, *kenhe;* en sanscrit, *skanda*, abrégé ailleurs en *kendé;* dans l'Australie, *kono*. Le chinois *kien* ou *ken* est donc un mot primitif, puisqu'il a été conservé dans toutes ces langues.

L'hébreu *schekem*, שכם *dos, tertre, épaule*, offre aussi ce son *ken*, avec l'augment *schin* ש.

Epaule se dit ὦμος, en grec; *humerus*, en latin; *hombro*, en portugais, et *omouz*, en turc, langue où *hammal* signifie *porteur, porte-faix*. Chose remarquable, on retrouve en Océanie



Gravure représentant la création de l'homme et de la femme en un seul corps d'après le dict. ***Eul-ya.***

le même mot, puisqu'à Otahiti, nous dit Dumont-d'Urville, *épaule* se dit *ouma*.

Ces mots sont évidemment fort différents de *kien*, mais ils ne s'en rattachent pas moins aux traditions conservées en Chine, par l'intermédiaire du sanscrit.

Dans *hombro, humerus* et *femur* se retrouve le mot sanscrit *mérou*, qui a le sens de *cuisse*.

Or, on sait que la cuisse est le soutien du corps, et si le mont *Mérou* a reçu un nom qui signifie *cuisse*, c'est parce qu'il n'est autre que ce fameux plateau de *Pamer*, point culminant du monde, qui paraît, vu sa hauteur, *soutenir* le ciel [1].

Bacchus, qui créa l'*art du vin*, particularité qui prouverait à elle seule qu'il fut un homme des temps primitifs, a été caché, dit-on, dans la *cuisse* de Jupiter, le maître des dieux. Ce récit altéré signifie qu'Adam a été créé vers le mont *Mérou*, *cuisse* ou *soutien* du monde, et qui fut le premier Eden. M. Renan lui-même, s'appuyant sur la science des Allemands et des Anglais, admet ce grand fait, que le mont Mérou a été le premier centre de civilisation, et il rapporte que les Indiens actuels tournent toujours la tête vers l'*Outtara Kourou* [2], ou la contrée du nord, *outtara*, où s'étend le mont *Mérou*, et l'*Upa-mérou* [3], pays situé au-dessus du *Mérou*, pays des *Ariens* ou des *hommes vénérables*, c'est-à-dire des patriarches primitifs, appelés les *cinq Tys*, dans les livres conservés en Chine.

Le *Eul-ya* indique donc l'*Upa-mérou*, en plaçant la création des *Py-kien-min*, ou hommes androgynes, du *côté du nord* (*pe fang*), comme le dit l'inscription de la planche reproduite ici de ce livre antique.

La Chine a encore à nous montrer un souvenir frappant de la formation de la femme, dans un des noms qu'elle donne à Eve.

Nous avons démontré ailleurs l'identité de l'Eve de la Bible avec la *Louy-tsou* des livres chinois, femme d'*Hoang-ty* ou Adam [4].

[1] Voir la dissertation de M. de Paravey sur *le plateau de Pamer et des 4 fleuves*, dans les *Annales*, t. XV, p. 245 (2e série). A. B.

[2] Renan, *Origine du langage*, p. 224.

[3] Renan, *ibid.*, p. 228.

[4] Voir la dissertation spéciale *sur les patriarches antérieurs à Noé*, avec

Par la suite, *Louy-tsou* a été nommée *Sy-ling-chy*, du nom prétendu de son père ou de sa famille.

Dans le I[er] chapitre de la *Genèse*, il n'est point fait mention d'Eve, car dans le temps auquel ce chapitre est consacré, elle faisait partie d'Adam, n'ayant point été tirée de son côté. C'est cette origine que nous indique le nom de *Si-ling-chy*.

En effet, ce mot veut dire *Famille du* côteau *d'ouest* : *chy* 氏 signifiant *famille*, 陵 *ling* signifiant *grande colline*, *grand amas de terre*, *montagne de terre*, et 西 *sy* signifiant *occident*.

En Chine, comme partout, les idées de *côté*, *côte* et *coteau* se sont sans cesse pénétrées. C'est pourquoi nous retrouvons, dans le nom de la famille *Sy-ling*, un souvenir de la formation d'Eve, tirée du côté d'Adam.

Dans le Discours préliminaire du *Chou-king* (p. CXXXI), on voit que *Hoang-ty* épousa *Louy-tsou*, qui est donnée comme fille de *Sy-ling-chy*, ou de la *famille du* côteau *d'ouest*.

Hoang-ty, *l'Athotés* II d'Eratosthène, est auteur du *Nouy-king*, livre de médecine, qui a été amplifié par *Chin-nong*, *l'Athotés* I d'Eratosthène, dans son *Pen-tsao*, livre encore existant et qui est une courte *botanique médicale*.

Louy-tsou est la même que *Pandore*, qui causa des malheurs, comme Eve, et qui fut l'épouse d'*Epiméthée*, le même qu'Adam.

Dans *Louy-tsou*, *tsou* signifie la *grande ayeule*, et *louy* veut dire *impliquant les autres dans ses propres maux*[1]. Ailleurs que dans la Bible, on ne saurait trouver une preuve plus remarquable de la faute de la première femme.

Il est à observer que le caractère *Louy* 嫘 peint en outre les occupations de *Louy-tsou*, car on y voit le caractère champ 田 *tien* et le caractère soie 糸 *my*.

tous les caractères chinois, dans les *Annales*, t. XVI, p. 131 (2[e] série), et le *tableau* comparatif et synchronique des patriarches et des empereurs chinois, p. 138. — Il faut y noter que la clef 攵 que l'on a mise p. 131, ligne dernière, doit être remplacée par 女 clef de la femme. A. B.

[1] Voir *Dict. chinois*, de De Guignes, n. 7796.

Après sa faute, Eve a dû cultiver la terre, et elle a sans doute filé de la soie, car les Chinois la donnent comme la première qui en ait exercé la filature.

M. Peladan. Le caractère *Hoang* (clef 201), dit M. de Paravey, est formé de *Tou, terre* (c. 32) et de *Ho,* feu (c. 86). Or, la terre placée sur le feu prend une couleur rouge brique ou orangé. *Hoang* signifie donc *orangé.*

Hoang, qui entre dans le nom chinois d'Adam *Hoang-ty*, signifie *homme*, en malais.

En portugais, *Hoang* se dit *hoam*, et devient par là voisin du latin *homo* et du français *homme*.

En chinois, *Hoang* se prononce *hroang* et *hroam*. De ces dernières formes d'*hoang* viennent le malais *orang* et le copte *romi*, qui signifient également *homme*.

Les lettres R et D sont presque les mêmes en hébreu, et *orang* ou *oram* a pu se dire *odam* ou *adam*, mot qui signifie *terre rouge*, dans la langue de Moïse[1].

Généralement la couleur de la terre est orangée. Tantôt c'est le rouge qui y prédomine, tantôt c'est le jaune. Ces faits, qui sont connus de tous les peintres de paysages, doivent faire comprendre que le caractère chinois *hoang*, quand il s'applique à la couleur de la terre, ne doit pas toujours se traduire par *rouge* ni par *jaune*, puisque ces couleurs ne sont pas celles que la terre offre le plus fréquemment, mais bien par *orangé*, la couleur la plus souvent revêtue par le sol, car *hoang*, d'après les dictionnaires chinois, désigne la *couleur spéciale de la terre*. Ainsi, pour traduire la première phrase du *Thsien-tseu-wen* ou des *Mille caractères* nous ne dirions pas : *la terre est jaune*, comme l'a fait M. Stanislas Julien[2], mais bien : *la terre est orangée*. Néanmoins, comme il est des terres rouges, telles que celles où surabonde l'oxyde de fer, et d'autres d'un jaune plus ou moins foncé, il est naturel que *hoang* signifie à la fois *orangé, rouge* et *jaune*.

[1] Voir ce texte et l'explication donnée sur *Adam* et *Hoang-ty* avec tous les caractères chinois, dans les *Annales*, t. XVI, p. 115, 130 (2e série), et tout ce qui rappelle *Adam*, dans la *Table générale*, t. XIX, *ib*. A. B.

[2] Le livre des *Mille mots*, traduit par M. S. Julien. Paris, 1864, in-8°, p. 1.

4. Les androgynes dans l'INDE.

M. de Paravey. Si nous interrogeons l'Inde, nous y verrons des rapports frappants avec la Chine, dans les noms donnés à *Siva* ou *Çiva*, dieu guerrier du Nord, ce qui rappelle à la fois que les auteurs chinois attribuent le caractère guerrier aux hommes du Nord, et que l'androgyne du *Eul-ya* représente le nord et le verseau. On donne effectivement à ce Dieu le nom d'*Ardanariça*[1], qui est formé des mots sanscrits : *arda*, demi; *nara*, homme; *iça*, femme[2]. Cette appellation rappelle évidemment l'Androgyne du *Eul-ya*, type de tous ceux dont nous parlent les peuples.

M. Bonnetty. Voici encore une curieuse tradition sur l'homme androgyne, que nous trouvons dans l'*Alphabetum Tibetanum*.

« Porphyre dans son livre *du Styx*[3], décrit, d'après le témoignage de Bardesane, une statue merveilleuse qui paraît être la statue de *Brahma*. Voici le texte de Bardesane :

» Les *Brahmanes* disaient qu'il y avait au milieu de la terre un antre natif d'une immense grandeur, situé sur une montagne très-élevée au milieu de la terre. Qu'il y avait dans cet antre une statue de 10 à 12 coudées de haut, étendant ses mains en forme de croix, dont la face droite était celle d'un homme et la gauche d'une femme. De même le bras, le pied et tout le côté droit étaient d'un homme, et tout le côté gauche d'une femme, de manière que ce mélange de ces parties causait une grande stupeur à ceux qui les voyaient, et qui apercevaient unie sur un seul et même corps une si grande différence dans chaque côté. Ils disaient que sur la mamelle droite était sculpté le Soleil, et sur la gauche la Lune, et que sur les deux bras le sculpteur avait figuré un grand nombre d'anges, et le reste de ce qui est contenu dans le monde, à savoir : le ciel, les montagnes, la mer, les fleuves, l'océan, les plantes, les animaux, et enfin tout ce qui existe dans la nature. Ils disent que Dieu donna cette

[1] Voir le *Dict. Sanscrit* de Burnouf, p. 49.

[2] On signale aussi un dieu, *Arddhanari*, dont le nom signifie *demi-homme* et qu'on représente avec les deux sexes (*Note d'A. P. fils*).

[3] Dans Porphyre, *du Styx*.

» statue à son fils, quand il forma le monde, afin qu'il eut » une copie à imiter [1]. »

Je ne sais, ajoute le frère Georgius, si l'hérétique Bardesane a bien exprimé le sentiment des Indiens; mais sur la foi et l'autorité de nos SS. Pères, il est prouvé que Simon le Mage, Saturnin, Basilides, tous les Gnostiques, Manès, par conséquent Bardesane, ont enseigné que l'homme, dont nous partageons la nature, fut formé par le créateur de ce monde visible à l'exemple et la similitude de je ne sais quel *premier homme*, qu'ils avaient imaginé.

5. Les androgynes dans le Cambodge.

Dans la description chinoise du pays de *Tchin-la* ou du Cambodge, traduite par Abel-Rémusat, on cite un inceste qui causa, par une punition céleste, l'union de deux corps. « En » dedans de la porte Est, dit-on, un habitant séduisit sa sœur » cadette. La chair et la peau des deux coupables s'unirent si » bien qu'elles ne pouvaient se détacher, et après avoir été trois » jours sans manger, ils moururent tous deux. J'ai vu un » homme de la famille Sieï, qui avait demeuré 35 ans dans ce » pays, il m'a assuré avoir été deux fois témoin d'un fait sem- » blable, et que ce prodige était chez eux l'effet de leur appli- » cation à la sainte doctrine de Bouddha [2]. »

6. Les androgynes en Perse.

Les *Parsis* nous représentent le premier couple comme ayant été d'abord créé en un seul être androgyne. Ils appellent le premier homme *Meschia* et la première femme *Meschiané*, et racontent qu'ils avaient été doués du bonheur, mais qu'ils le perdirent pour avoir écouté les perfides conseils d'*Ahriman*. Jusqu'au jour de la résurrection, ces deux personnes doivent porter la peine de leur péché, quoiqu'il ait été racheté dans un sacrifice expiatoire accompli par *Mithra*, dont le nom zend signifie *Logos*, *Verbe*, *Parole*, et qui est figuré comme sacrificateur. Mithra est une des trois personnes de la trinité des

[1] *Alphabetum tibetanum*, p. 160, in-4°, Romæ, 1762.

[2] Voir *Notice chronologique sur le pays de Tchin-la* (le Cambodge) *depuis* 616 *jusqu'à nos jours*; dans *Nouv. Mél. asiatiques*, t. I, p. 116.

Perses et le médiateur entre *Ormuzd* et les humains [1]. Nous n'étendons pas plus ces détails, qui ne sont rapportés ici que pour prouver l'identité d'*Adam* et de *Meschia*, celle d'*Eve* et de *Metchiané*, et aussi pour rappeler un frappant exemple de la conservation des traditions primitives chez les peuples payens. Passons donc à l'étude des anciens *Parsis* sur la création de l'homme et de la femme.

Voici ce que dit le *Boun-dehesch* [2], sur l'origine de Meschia et de Meschiané :

« Au bout de 40 [3] ans le corps d'un Reivas, formant une » colonne (un arbre) de 15 ans, avec 15 feuilles, sortit de terre, » le jour Mithra, du mois Mithra. (Cet arbre représentait deux » corps disposés) de manière que [4] l'un avait la main dans » l'oreille de l'autre, lui était uni, lié, faisant un même tout » avec lui. Ils étaient si bien unis [5] tous les deux l'un à l'autre, » qu'on ne voyait quel était le mâle, quelle était la femelle, » et [6] si Ormusd avait d'abord (produit) la main, comme il est » dit, ce qu'il avait donné le premier, de la main ou du corps. » Ormusd dit sur cela qu'il a donné d'abord la main [7], et » ensuite le corps; et qu'après avoir donné (le corps), il y a » mis (la main); qu'il a produit l'action propre (au corps), et » qu'il a donné le corps pour qu'il fasse son œuvre et passe

[1] Voir les beaux travaux de M. Félix Lajard sur *Mithra*.

[2] Les passages du *Boun-dehesh* et du *Vendidad-Sadé* cités par nous sont extraits du *Zend-Avesta*, traduit en français, *par Anquetil-Duperron* (Paris, 1771, 2 v. in-4°, dont le second est divisé en deux parties, qu'on a coutume de relier séparément). Des notes et citations du texte faites par le traducteur nous ne donnons que celles qui se rapportent à notre étude. — Les notes d'Anquetil-Duperron sont ainsi marquées : (A.-D.)

[3] Quelques Parsis prennent les 40 Hivers dont il est parlé dans le *Vendidad* (t. I, p. 278), pour les 40 ans du *Boun-dehesch*, et entendent des *deux corps unis et faisant un même tout* ce qui est dit, dans le premier Ouvrage, de l'union du mâle avec la femelle (A.-D.)

[4] *De manière que la main de l'un était éloignée de celle de l'autre*, lisant *dosch*, au lieu de *gosch ; mais l'un était uni, lié à l'autre, etc.* (A.-D.)

[5] Ou, *ce qui avait été fait au milieu de l'un et de l'autre* (ou, *pour les distinguer l'un de l'autre*) *était si bien uni.* (A.-D.)

[6] Ou, *par qui la main d'Ormusd avait commencé* (A.-D.)

[7] Ici la main est nommée pour l'âme, car c'est pour l'âme qu'agit la main.

» (vive) dans cet état. Mais il a donné l'âme d'abord, et ensuite » le corps.

» Lorsque chacun de ces deux (êtres) eut été formé[1] de corps » d'arbre en corps d'homme, la main donnée du ciel y fut » placée, c'est-à-dire l'âme s'y mêla sur-le-champ[2]. »

Dans ce passage du *Boun-dehesch*, la description de l'*androgyne* est évidemment fausse, mais le fait essentiel pour nous c'est l'affirmation que le premier couple humain a formé d'abord un être *androgyne*. Pour la forme qu'il avait, c'est celle qu'on voit dans le dessin extrait du *Eul-ya* que nous considérons comme la plus vraie. Quant au *Reiva* dont parle le livre zend, ce n'est pas une insignifiante rêverie, car le *reiva* est une sorte de *bette*[3], ou *plante à rhubarbe*, nommée *ta-hoang* en chinois, c'est-à-dire *très-rouge, ta* signifiant *grand, très*, et *hoang* voulant dire *couleur propre de la terre*, et par conséquent *orangé, rouge* et *jaune*. Or le caractère *hoang* entre dans le nom chinois d'Adam, *Hoang-ty*. Comme tant d'autres, la fable du *reiva* a donc pour origine un souvenir confus et altéré des rapports suivis de divers hiéroglyphes. Dans le cas dont il s'agit, les caractères dont on s'est inspiré se rapportaient plus ou moins directement à Adam ou *Hoang-ty*.

Voici le passage du *Vendidad-Sadé* où il est fait mention du premier être humain, comme androgyne :

« Ormusd répondit : je lui ai donné 100 (portions) de la lumière » donnée de Dieu. Toute la lumière première, élevée, brillante, a été donnée (au commencement), cette lumière qui » brille en elle-même, en une fois (en même temps) et par » laquelle voient les Astres, la Lune et le Soleil. Alors on aurait pris le jour pour une année. Il y avait 7 mois de chaud, » et 5 d'hiver[4]. Après 40 hivers, de *Nérébïé* (homme double),

[1] Ou, (*sortis*) *de l'arbre*. (A.-D.)

[2] *Boun-dehesch*, t. II, p. 376.

[3] Voir, dans les notes ajoutées, par Anquetil-Duperron, au morceau que nous venons de citer, celle qui est relative au *reiva*, p. 376, note 1.

[4] .... Cette phrase : *il y avait sept mois, etc.*, n'est pas dans le *Vendidad sâdé* : elle est tirée du *Vendidad zend et pehlvi* du Guzarate, et de celui du Destour Djamap. (A.-D.)

» naquirent deux personnes distinctes, le mâle et la fe-
» melle[1]. »

7. Les androgynes en Grèce.

M. de Paravey. Maintenant que les traditions orientales ont été entendues écoutons la Grèce.

Avant d'ouvrir le dialogue de Platon intitulé : *Le banquet ou de l'Amour*, il ne sera pas inutile de voir ce qu'Eusèbe de Césarée pensait du récit sur les Androgynes qui s'y trouve contenu. Le chapitre est intitulé : « Comment on dit que la femme » a été tirée de l'homme. »

Après avoir cité le passage de la Genèse (II, 20-22), Eusèbe dit :

« Platon, sans comprendre dans quelle intention ce récit a » été écrit, paraît évidemment en avoir eu connaissance. C'est » dans la bouche d'Aristophane qu'il le met, lequel, à titre » d'auteur comique, était en possession de dire des bouffonne- » ries, et avait peu de respect pour les choses saintes. Voici » comment il le met en scène dans le Banquet[2] : »

Eusèbe cite ensuite deux passages du *Banquet*. Nous en reproduisons plus que lui, voulant montrer tous les endroits qui offrent quelques traits frappants et bons à constater sur les *androgynes*.

« La nature humaine était primitivement bien différente de » ce qu'elle est aujourd'hui. D'abord, il y avait trois sortes » d'hommes, les deux sexes qui subsistent encore, et un troi- » sième composé des deux premiers et qui les renfermait tous » deux : il s'appelait Androgyne; il a été détruit, et la seule » chose qui en reste, est le nom qui est en opprobre. Puis tous » les hommes généralement étaient d'une figure ronde, avaient » des épaules et des côtes attachées ensemble, quatre bras, » quatre jambes, deux visages opposés l'un à l'autre et parfai-

[1] *Nérébïe* désigne ici le mâle et la femelle; *meschia* se prend aussi quelquefois dans les deux sens. A.-D.

J'ai suivi, dans la notice des Ouvrages de Zoroastre (*Journ. des sçav.*, juillet 1762), le sens que le Destour Darab donne à ce passage. Un examen plus réfléchi m'a déterminé pour celui que présente ici ma traduction; et ce sens s'accorde avec le *Boun-dehesch*. (A.-D.)

[2] Eusèbe, *Préparation évangélique*, t. II, p. 267; trad. Seguier de Saint-Brisson.

» tement semblables, sortant d'un seul cou et tenant à une
» seule tête, quatre oreilles, un double appareil des organes
» de la génération, et tout le reste dans la même proportion...
» Leurs corps étaient robustes et leurs courages élevés, ce qui
» leur inspira l'audace de monter jusqu'au ciel et de com-
» battre contre les dieux, ainsi qu'Homère l'écrit d'Ephialtès
» et d'Otos [1]. »

M. Bonnetty. Nous continuons à citer le texte de Platon, supprimé par M. de Paravey, comme renfermant quelques détails intéressants :

« Jupiter examina avec les Dieux ce qu'il y avait à faire
» dans cette circonstance. La chose n'était pas sans difficulté.
» Les Dieux ne voulaient pas les détruire, comme ils avaient
» fait des Géants en les foudroyant; car alors le culte que les
» hommes leur rendaient et les temples qu'ils leur éle-
» vaient auraient disparu; et, d'un autre côté, une telle inso-
» lence ne pouvait être soufferte. Enfin, après bien des em-
» barras, il vint une idée à Jupiter. Je crois avoir trouvé, dit-
» il, un moyen de conserver les hommes et de les rendre
» plus retenus, c'est de diminuer leurs forces. *Je les séparerai*
» *en deux;* par là ils deviendront faibles, et nous aurons
» encore un autre avantage, qui sera d'augmenter le nombre
» de ceux qui nous servent. Ils marcheront droits, soutenus
» de deux jambes seulement; et si après cette punition leur
» audace subsiste, je les séparerai de nouveau, et ils seront
» réduits à *marcher sur un seul pied*, comme ceux qui dan-
» sent sur les outres aux fêtes de Bacchus [2]. »

Nous avons ajouté cet extrait de Platon, parce que nous trouvons dans un des plus anciens livres chinois, le *Chan-haï-king*, ou *Livre des Montagnes et des Mers*, attribué à *Yeu* et à *Pe-y* (2255 ans av. J.-C.) la figure d'un homme tout nu, n'ayant qu'une seule jambe et qu'un seul bras [3], et d'un homme et d'une femme, portant quelque chose autour des

[1] *Odyssée*, XI, 307.

[2] Platon, *le Banquet*, t. VI, p. 272, trad. Cousin.

[3] *Chan-haï-king*, l. II, n° 13. — Voir la traduction partielle qu'a donnée du 1er livre M. Bazin aîné dans le *Journal asiatique*, t. VIII, p. 337 (3e série), où se trouvent 9 figures de ce livre singulier.

reins, n'ayant aussi qu'un seul bras et une seule jambe réunis, un seul pied, un seul œil et un seul nez [1].

Voir aussi les hommes et femmes d'un seul pied dans le *Pe-py tsueh chou* (livre complet de cent explications), de plus un homme à trois corps et à deux jambes, et un homme et une femme à un seul pied [2].

M. de Paravey. « Après cette déclaration, dit Platon, le Dieu » fit la séparation qu'il venait de résoudre, et il la fit de la » même manière qu'on coupe les œufs quand on veut les » saler, et qu'avec un cheveu on les divise en deux parties » égales. Il commanda ensuite à Apollon de guérir les plaies... » Voilà comment l'amour est si naturel à l'homme; l'amour » nous ramène à notre nature primitive et, de deux êtres, » n'en faisant qu'un, rétablit en quelque sorte la nature » humaine dans son ancienne perfection. Chacun de nous » n'est donc qu'une moitié d'homme, moitié qui a été séparée » de son tout, de la même manière que l'on sépare une plie. » Ces moitiés cherchent toujours leurs moitiés. »

L'orateur du *Banquet* dit, un peu plus loin, que si Vulcain proposait aux personnes qui aiment d'être réunies en un seul corps avec l'être aimé, elles accepteraient ce sort.

« Oui, dit-il, si Vulcain leur tenait ce discours, nous » sommes convaincus qu'aucun d'enx ne refuserait et que » chacun conviendrait qu'il vient réellement d'entendre dé- » velopper ce qui était de tout temps au fond de son âme, le » désir d'un mélange si parfait avec la personne aimée, qu'on » ne soit plus qu'un avec elle. La cause en est que notre » nature primitive était une, et que nous étions autrefois un » tout parfait; le désir et la poursuite de cette unité s'appel- » lent amour. Primitivement, comme je l'ai déjà dit, nous » étions un; mais en punition de notre injustice nous avons » été séparés par Jupiter, comme les Arcadiens par les Lacé- » démoniens [3]. »

On voit que Platon a eu connaissance de la création de

[1] *Chan-haï-king*, n° 19.

[2] *Pe-py*, p. 8.

[3] Platon, *Banquet*, t. VI, p. 272 et 279, trad. Cousin.

l'*androgyne* primitif, et de la révolte des premiers hommes contre Dieu. Ces traits, grâce à des traditions universelles et venues du berceau même de l'humanité, appartiennent au fond commun de toutes les religions. Quant aux détails du récit, il faut avouer que la philosophie a déguisé l'histoire sous l'apparence d'un mythe nébuleux. Il y a plus, parce qu'il place le récit des *androgynes* dans la bouche d'Aristophane, auteur comique, Platon semble se plaire à écrire des divagations, comme quand il donne quatre bras et quatre jambes aux Androgynes et qu'il décrit les singulières manières de se mouvoir que leur forme leur permettait de prendre. La moralité, chose plus grave ! est singulièrement foulée aux pieds dans le *Banquet*, où les vices contre nature, tant celui qui déshonore Socrate que celui qu'on attribue à Sapho, ne sont nullement considérés comme des fautes, tant étaient dissolues les mœurs des Grecs de cette époque !

Malgré ces taches, le récit de Platon est précieux pour nous, puisqu'il nous fournit le témoignage de la Grèce sur l'origine de la race humaine.

Platon dit que «chacun de nous n'est qu'une moitié d'homme, » moitié qui a été séparéé de son tout, de la même manière » que l'on sépare une plie (p. 276). » Le poisson dont parle ici Platon, et qu'il nomme ψῆττα, est, comme le veut Blumen-Bach, cité par Wolf, une espèce analogue à la sole et qu'on nomme *plie*[1]. Ce poisson est plat. Il a les deux fosses nasales d'un seul côté et la bouche obliquement placée. On dirait qu'il est à double corps, comme on le dit des androgynes. Chose singulière ! le *Eul-ya* donne la *plie* à double corps comme le type des poissons d'abord créés[2].

Platon joint ses androgynes par les *épaules* et les *côtés*. Nous retrouvons ici la mention des *côtes*, par lesquelles étaient liés les deux premiers êtres humains, et des *épaules*, par lesquelles ils étaient également unis; et cette dernière mention rappelle très-clairement l'androgyne du *Eul-ya*.

M. Bonnetty. Il faut convenir que ces idées de Platon sont singulières, à cause de leur ressemblance avec les croyances

[1] Voir la note de Cousin sur la plie, t. VI, p. 438-39.

[2] Voir la figure à la même page que celle de l'androgyne dans le *Eul-ya*.

de l'Orient. Mais il faut se souvenir de ce que dit M. Cousin, que « les traditions de l'Orient étaient pour ainsi dire » l'étoffe de la pensée de Platon [1]. »

Aristote, plus positif que Platon, ne fait mention que de ces individus hors nature, qui ont les deux sexes, dont l'un est toujours nul [2].

Diodore fait de l'Hermaphrodite un dieu fils de Mercure (*Hermès*) et de Vénus (*Aphrodité*), et ajoute : « Quelques-uns » prétendent que ce Dieu se montre aux hommes à certaines » époques; son corps est un mélange d'homme et de femme... » D'autres considèrent ces productions comme des monstruo- » sités rares, et qui présagent tantôt des biens, tantôt des » maux [3]. »

Ovide ajoute quelques détails à cette légende de Diodore :

Il dit qu'Hermaphrodite enflamma tellement d'amour la nymphe Salmacis qu'elle obtint des Dieux de ne former qu'un corps avec lui, et de plus que ceux qui se baigneraient dans la fontaine, à laquelle elle donna son nom, subiraient la même métamorphose [4].

On se demande où ces différents auteurs avaient puisé toutes ces légendes et ce qu'il faut en penser?

Au reste un historien latin, Aulu-Gelle, va nous donner quelques indications sur les sources probables où Platon a puisé :

« En revenant de Grèce en Italie, dit-il, je trouvai à Brindes » une collection de livres grecs, remplis de merveilles, de » fables, de récits inouïs, incroyables, dont les auteurs étaient » anciens et d'une autorité considérable. Ce sont : *Aristée* de » Proconnèse (qui vivait 540 ans avant J.-C., et qui avait com- » posé une histoire de la naissance des dieux, et une histoire » des Arimaspes); —*Isigonus* de Nicée; *Ctésias* (vivant 300 ans

[1] Cousin, notes sur *Phèdre*, dans œuvres, t. VI, p. 154, et dans *Frag. sur la Philosophie ancienne*, p. 141.

[2] Arist., *de la génération des animaux*, l. IV, 4; édit. Duval, t. I, p. 1124. — Voir aussi Hippocrate, *De ratione victus*, section IV, l. I, p. 15, in-fol. Francofurti, 1595.

[3] Diodore, *Bibli.*, l. IV, c. 6.

[4] Ovide, *Meta.*, IV, 285 et suiv. et d'autres transformations, VIII, 305.

» avant J.-C.); — *Onesicrite* (habile navigateur qui suivit Alexan-
» dre en Orient, et en avait raconté la vie); ***Polystephanus*** et
» ***Hégésias***[1].

Or voici ce que racontaient ces auteurs :

« Dans les régions septentrionales se trouvent des hommes
» qui n'ont qu'un œil au milieu du front et que l'on appelle
» ***Arimaspes***. C'est ainsi que les poètes représentent les Cyclo-
» pes. Il y a encore dans ces mêmes contrées une race d'hom-
» mes qui marchent avec une grande vitesse; mais au lieu
» d'avoir les pieds tournés en avant comme les autres hommes,
» ils les ont tournés en arrière. A l'extrémité du monde est
» un pays appelé Albanie (blanche) où naissent des hommes
» dont la chevelure blanchit dès l'enfance, et qui voient mieux
» la nuit que le jour. On donne pour certain que les Sarmates
» qui habitent au delà du Boristhène, ne prennent leur nour-
» riture que deux jours l'un, et ne mangent rien dans l'inter-
» valle...

» Il y a en Afrique certaines familles dont les membres jet-
» tent des sorts, en faisant entendre un son de voix ou quel-
» ques paroles. Tout ce qu'ils touchent meurt bientôt par
» l'effet de ce charme... On rapporte qu'il y a en Illyrie des per-
» sonnes qui tuent ceux qu'ils regardent longtemps et fixément.
» Ceux qui ont un pouvoir si redoutable ont deux prunelles à
» chaque œil. Dans les montagnes de l'Inde, on trouve des
» hommes à tête de chien et qui aboient... A l'extrémité de
» l'Orient, on voit des hommes appelés ***monocoles***; ils n'ont
» qu'une jambe dont ils se servent en sautant avec une grande
» agilité. Il y a même une espèce d'hommes ***sans tête***, et qui
» ont les yeux placés sur les épaules... De plus, aux confins de
» l'Inde, on trouve des hommes entièrement couverts de poils,
» et avec des plumes, à la manière des oiseaux, qui ne prennent
» aucune nourriture substantielle, mais vivent des parfums
» des fleurs qu'ils aspirent par le nez. Non loin de là sont les
» Pygmées, dont les plus grands n'ont pas plus de deux pieds
» un quart[2]. »

[1] Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, l. IX, c. 4; trad. franç., t. I, 383; in-12, chez Garnier, Paris, 1868.

[2] Aulu-Gelle, *ibid.*

Ajoutons à tous ces textes, ce que dit Hesychius, que les Phrygiens reconnaissaient un Dieu *Ada-gous*; qu'ils disaient Hermaphrodite [1].

Telles étaient les croyances des auteurs grecs d'une autorité considérable, comme dit Aulu-Gelle. C'est à eux, pensons-nous, que Platon a emprunté ses théories. Que faut-il en penser? C'est que ces auteurs avaient emprunté leur récit à ces livres Chinois que nous avons indiqués, et qui nous offrent la figure de la plupart de ces monstres[2]. Mais ce qu'ils ne disent pas, c'est que chez les Chinois ce sont des figures hiéroglyphiques expliquées dans le texte. M. de Paravey a eu la gloire, malheureusement méconnue, mais qui sera remise en honneur quand on traduira tous ces livres, d'indiquer cette source. On peut en voir un essai dans les *Annales* où nous avons inséré ses dissertations sur les *Ting-ling* ou Centaures[3], sur les *Niu-mou* ou Amazones[4].

8. Les androgynes en Afrique.

Pline a conservé ce texte sur les habitants des peuples de l'Afrique.

« Calliphane écrit qu'au-delà du Nasamons et des Machlyes, » leurs voisins, habitent les *Androgynes* qui réunissent les » deux sexes, et s'unissent entre eux. Aristote ajoute qu'ils » ont la mamelle droite comme l'homme, et la gauche » comme la femme[5]. »

S. Augustin paraît citer ce texte de Calliphane quand il dit en énumérant les hommes monstrueux : « Il y en a à qui » la nature a donné les deux sexes, la mamelle droite d'un » homme, la mamelle gauche d'une femme, et qui, s'unissant » tour à tour, engendrent et enfantent[6]. »

[1] Hesychius à ce mot.

[2] Voir en particulier le Chan-haï-king déjà indiqué, et la traduction qui a été faite *Des peuples des montagnes du Sud*, avec figures dans le *Journal asiatique*, t. VIII, p. 337 (3e série), par M. Bazin, professeur de chinois.

[3] *Annales*, t. XIX, p. 94 (2e série), avec figure et indication des livres chinois et japonais.

[4] *Annales*, t. I, p. 18 (3e série), avec figures des Amazones en Chine, dans l'Inde et la Grèce, p. 32.

[5] Pline, *Hist. nat.*, l. VII, c. 11, n. 7.

[6] S. Aug., *de Civ. Dei*, l. XVI, c. 8; *Pat. lat.*, t. 41, p. 485.

Ce qui est assez remarquable c'est que dans l'énumération qu'il fait des êtres fabuleux, cités par les anciens, et auxquels il dit qu'il n'est pas nécessaire de croire, on retrouve presque toutes les figures données en Chine dans le *Eul-ya* et le *Chan-haï-King*. D'ailleurs il confirme l'existence d'un *Androgyne* tout à fait semblable à celui dont nous donnons ici la forme.

« Il y a quelques années, dit-il, naquit en Orient, un » homme double à la partie supérieure du corps (et le souve- » nir en est récent) et simple à la partie inférieure. Il avait » deux têtes, deux poitrines, quatre mains, mais un seul » ventre et deux pieds comme un seul homme, et il vécut » assez longtemps pour que la rumeur publique attirât au- » tour de lui le concours des visiteurs [1]. »

Les Egyptiens avaient les Apis mâle et femelle consacrés au soleil[2].

Ajoutons que les Egyptiens au rapport d'Eudoxe, croyaient que Jupiter (Dios) ne pouvait, en naissant, marcher, parce qu'il avait les deux jambes *nées ensemble* (συμπεφυκότων) et demeurait seul, par honte. Mais Isis ayant divisé et séparé ces parties de son corps, lui donna la marche, leste et facile [3].

Il faut savoir que les Perses ont adoré le feu sous la figure d'un homme et d'une femme et qu'ils faisaient aussi Mithra des deux sexes[4].

9. Résumons-nous.

M. de Paravey. La Bible dit que l'homme a été créé mâle et femelle, et la Chine, ou plutôt l'Assyrie, la Perse antique, la Grèce, etc., exposent le même enseignement; mais la Chine surtout, étant d'accord avec Moïse, fait comprendre la Bible, et permet d'apprécier le degré d'altération des souvenirs primitifs chez les autres peuples, tout cela avec les livres antiques qu'elle possède, mais dont on ne saurait lui attribuer la composition.

L'androgyne du *Eul-ya* est le type de tous ceux dont nous

[1] S. Aug., *de Civ. Dei*, l. XVI, c. 8.
[2] *Alphabetum tibetanum*, p. 86.
[3] Plut., *Isis et Osiris*. c. 62.
[4] *Alphabetum tibetanum*, p. 86.

parlent les diverses nations. *Aristote*, qui décrit ses androgynes comme s'il parlait de celui-là, a pu le voir réellement, car Alexandre, son élève, a dû lui envoyer des livres hiéroglyphiques, aujourd'hui conservés en Chine, mais qui devaient être alors à Babylone. Platon aussi a pu le voir en Egypte.

Il est incontestable que la femme a été tirée de l'homme. La Bible ne permet pas de doute sur ce point. La question est de savoir si elle a été formée d'une *côte* ou d'un *côté* de l'homme. Il est indifférent pour la foi d'adopter l'une ou l'autre de ces opinions; mais nous croyons avoir prouvé, autant que cela était possible, que l'homme ayant été créé *androgyne, c'est d'un de ses côtés qu'a été tirée Eve, sa compagne.* Dieu a voulu montrer ainsi que l'homme et la femme ont été créés pour s'unir sous ses yeux et faire une même chair. Le mariage est en effet l'union de deux chairs.

Il faut bien se persuader que la science est entrée dans une voie nouvelle, en demandant à tous les peuples des confirmations de la Bible et que les récits conservés par les peuples anciens gagnent en considération à mesure qu'on les étudie davantage. Les opinions de plusieurs peuples, différents d'âge et de pays, sur la création de l'homme, comme *androgyne*, sont d'un poids incontestable, et puisque, bien loin de le contredire, elles donnent un sens clair au texte sacré, nous pensons qu'elles sont de nature à entraîner la conviction.

Uu abrégé de cette dissertation, que nous aurions pu étendre davantage, a été envoyé, l'année dernière, à l'*Académie des sciences*. L'avenir dira si on a eu tort de ne pas le prendre en considération.

Chev. de PARAVEY,
Du Corps du Génie, etc.

Août 1864.

10. Quelques documents sur les Androgynes réels, ou Hermaphrodites, qui ont existé et qui existent encore de nos jours.

M. Bonnetty. Nous croyons devoir compléter ce travail sur les *androgynes* en ajoutant quelques mots sur ces phénomènes singuliers. La science ne les nie pas ; mais elle est impuissante à les expliquer. On se demande en effet, avec effroi, d'où

peut provenir cette interruption irrégulière des lois que Dieu a imposées à la nature. Est-ce un pouvoir occulte qui lutte contre Dieu et voudrait détruire son ouvrage? Est-ce la nature elle-même, qui depuis la chute se révolte contre Dieu, et essaye de sortir de sa domination? Est-ce un essai de retour à une formation première? Qui le dira? C'est avec terreur qu'on se pose ces problèmes; et ce n'est pas sans raison que les anciens en furent terrifiés comme nous allons le voir.

11. Les Androgynes historiques chez les Romains.

L'an 207 av. J.-C., au moment où les consuls Clau. Nero et M. Livius partaient de Rome pour aller combattre Annibal, Rome est effrayée par des prodiges et en particulier par la naissance d'un *audrogyne*. Il faut voir dans Tite-Live cette frayeur pusillanime des Romains, et l'horrible traitement que les Aruspices font subir à cet infortuné.

« A Frusinone naquit un enfant ayant 4 mains, et remar- » quable non pas tant par ce nombre, que parce que, comme » cela était arrivé deux ans avant à Sinuesse, il était douteux » s'il était mâle ou femelle. Les aruspices, appelés d'Etru- » rie, déclarèrent cet Enfant un prodige horrible et de mau- » vais augure; qu'il fallait le faire disparaître du territoire » romain, délivrer la terre de son contact et le plonger dans » la mer. On le renferma vivant dans un coffre et on le jeta » dans la mer. Les mêmes Pontifes décrétèrent que 27 jeunes » filles traverseraient la ville en chantant un *carmen;* comme » elles apprenaient, dans le temple de Jupiter Stator, le » *carmen* composé par le poète Livius (Andronicus), le tem- » ple de Junon-Regina sur le mont Aventin fut frappé de la » foudre..... Aussitôt un sacrifice est ordonné par les Décem- » virs, dont voici l'ordre : Deux genisses blanches, parties du » temple d'Apollon, entrèrent dans la ville par la porte car- » mentale; après elles, venaient deux statues de cyprès de la » reine Junon. Les 27 jeunes filles, revêtues d'une robe longue » suivaient chantant le *carmen* en l'honneur de Junon... Les » Décemvirs venaient ensuite revêtus du prétexte et portant » une couronne de laurier sur leur tête. On arrive au forum » par le *vicus Jugarius.* Là la pompe s'arrête et les jeunes

» filles marchent (*per manus reste data*) modulant le son de » leur voix par le mouvement de leurs pieds... A l'arrivée au » temple de Junon, les Décemvirs immolent les deux génisses, » et les statues de cyprès sont renfermées dans le temple [1]. »

« L'an 200, même frayeur et même cruauté. Au-dessus de » tous les prodiges, deux abominables semi-hommes naqui» rent à Lucanum. Ordre de les jeter aussitôt à la mer... » Livres sibyllins consultés, même réponse que ci-devant. » Carmen composé par le poète Licinius Tegula pour les » 27 jeunes filles [2].

» L'an 188 av. J.-C., dans l'Ombrie, fut trouvé un an» drogyne âgé d'environ 12 ans, et mis à mort par ordre des » Aruspices [3].

» L'an 142, naquit à Luna un androgyne, qui par ordre » des Aruspices fut jeté dans la mer [4].

» L'an 134, dans le Ferentinum, naquit une jeune fille à » 4 pieds et un androgyne, qui fut jeté dans la rivière; 27 jeunes » filles purifièrent la ville, en chantant un carmen spécial [5].

» L'an 136, naquit à Puteole, un enfant ayant 4 pieds, » 4 mains, 4 yeux, 4 oreilles et les deux sexes... Par l'ordre » des Aruspices, il fut brûlé et les cendres jetées à la mer [6].

» En 122, à Vessano, un androgyne jeté à la mer [7].

» En 119, dans le Champ-Romain, on trouve un androgyne » âgé de 8 ans. Il est jeté à la mer, et les 27 vierges chantent » le carmen spécial [8].

» En 117, on trouve à Saturnie un androgyne âgé de 12 ans, » il est jeté à la mer, et les 27 jeunes filles purifient la ville par » leur carmen; aussi le reste de l'année s'écoule en paix [9].

» En 98, androgyne jeté à la mer [10].

[1] Tite-Live, l. XXVI, c. 37, édit. Lemaire, t. V, p. 303.
[2] Tite-Live, l. XXXI, c. 12, *ibid.* t. VI, p. 113.
[3] Julius Obseq., *Prodigiorum libellus*, n° 56.
[4] *Ibid.*, n° 81.
[5] *Ibid.*, n° 86.
[6] *Ibid.*, n° 84.
[7] *Ibid.*, n° 92.
[8] *Ibid.*, n° 94.
[9] *Ibid.*, n° 96.
[10] *Ibid.*, n° 107.

» En 97, supplication à Rome, parce qu'on trouve un an-
» drogyne, qu'on porte à la mer [1].

» En 95, à Urbain, naissance d'un androgyne et jeté à la
» mer [2].

En 43, Cicéron admet encore et l'existence des androgines et la fatalité de leur apparition. « Que signifie, dit-il, la » naissance des androgynes, n'est-ce pas là un monstre d'un » augure fatal [3]? »

Pline va encore plus loin, et croit à la transformation réelle, et non apparente des sexes.

« Les métamorphoses des hommes en femmes ne sont point » une fable. Nous lisons dans les annales que, sous le consu- » lat de Licinius Crassus et C. Cassius Longinus (171 ans av. » J.-C.), une fille de Casinum, vivant avec ses parents, de- » vint garçon, et que, par ordre des Aruspices, elle fut trans- » portée dans une île déserte. — Licinius Mutianus (an 68 de » J.-C.) raconte avoir vu à Argos, un jeune homme appelé » Arescon, qui sous le nom d'Arescusa, avait été mariée; » mais la barbe et la virilité s'étant manifestées, avait ensuite » épousé une femme. Le même Licinius dit avoir vu à » Smyrne un garçon ayant subi le même sort. (53 ans ap. » J.-C.) [4], *j'ai vu moi-même*, en Afrique, L. Cossicius, citoyen » de Thysdrus, changé en garçon le jour de ses noces [5]. »

La science actuelle explique ces faits par des développements successifs; mais ce qu'elle ne saurait expliquer, c'est cette défaillance ou anomalie de la nature, que l'on voit encore en ce moment [6].

Pline nous apprend encore qu'un grand changement s'était fait à son époque dans l'esprit des Romains par rapport aux Androgynes. On ne les enferma plus daus une caisse pour les jeter à la mer, par ordre des pontifes; on leur conservait la vie,

[1] Jul. Obseq., *prodigiorum libellus*, n° 108.

[2] *Ibid.*, n° 110.

[3] Cic., *de Divin.*, l. I, c. 43.

[4] D'après Phlégon, *des choses merveilleuses*, c. VII; ce garçon s'appelait Philotis.

[5] Pline, *Hist. nat.*, l. VII, c. 3, n° 3.

[6] Voir les nombreux exemples cités par Del Rio, *Disquisitiones magicæ*, l. II, quæst. 22.

mais pour les faire servir à un usage plus exécrable encore.

« Il nait, dit-il, des êtres des deux sexes, que nous appelons » Hermaphrodites, nommés autrefois Androgynes, et tenus » pour des prodiges sinistres, maintenant conservés *pour nos* » *délices* [1]. »

A cette époque, le libertinage romain poussé jusqu'à la monstruosité, et blasé sur les choses naturelles, s'était révolté contre la nature, et n'aimait plus que ce qui était contre l'ordre de Dieu même. Parlant d'une de ces anomalies, arrivée à Paris à son époque, le grand Cuvier ajoute : « elle » ne pourrait être pour personne *in deliciis* [2]. »

Aldrovand donne quelques figures de ces androgynes, et l'on comprend le dégoût qu'ils doivent inspirer [3].

Les lois romaines marquaient le cas où l'hermaphrodite pouvait [4] ou ne pouvait pas [5] faire un testament.

Le droit canon lui refusait le droit de porter un témoignage en justice [6].

Firmicus Maternus (vers 355), dans un ouvrage composé avant sa conversion, décrit longuement par l'influence de quel astre naissent les hermaphrodites, les eunuques, les virago et les archigalli.

12. L'existence de l'androgyne et l'explication du mot *côte* par *côté*, soutenues par les docteurs juifs.

Voici comment s'exprime le Rabbin Maimonide :

« Or, les choses que je vais vous dire, d'après les paroles de » nos sages, sont très-parfaites, très-complètes et très-belles, » c'est pour cela que je ne vous arrêterai pas longtemps sur » leur explication, et que je ne vous en expliquerai pas le sens,

[1] In prodigiis habitos, nunc vero in deliciis (l. VII, c. 3, n° 1).

[2] Cité dans les *Notes* de Pline, *ibid.*, éd. Lemaire, t. III, p. 42.

[3] Aldrovandus, *de Monstris*, p. 514, 517, in-folio, Bonon., 1642.

[4] Hermaphroditus plane si in eo virilia prævalebunt posthumum hæredem instituere poterit (*Dig.*, lib. XXVIII, tit. II *de liberis*, lex VI, n° 2).

[5] De statu suo dubitantes testamentum facere non possunt (*Dig.*, *ibid.*, tit. I, lex 15).

[6] Hermaphroditus an ad testimonium adhiberi possit, qualitas incalescentis sexus ostendit (Canon. *Si testis*, q. 2 et 3).

[7] *Matheseos libri* VIII, sive de vi ac potestatibus stellarum ex Ægyptiorum et Babyloniorum doctrina; in-fol., 1497. Éditions en 1499, 1501, 1533, t. I, p. 905.

» de peur de révéler et de trahir ces mystères; mais j'en par-
» lerai seulement légèrement, afin que vous et vos semblables
» vous puissiez les comprendre. Une de ces choses est celle-ci :
« Adam et Eve furent créés, comme un seul, et unis par derrière ou par le dos, après cela ils furent séparés par Dieu, qui prit la partie séparée et ce fut Eve, et elle lui fut amenée. » Ils disent aussi *une de ses côtes*, c'est la même
» chose que *une de ses parties*, une partie de lui. Cette expli-
» cation est confirmée en ce que dans le Targoum le mot
» *tselah*, *côte*, est rendu par סטר *setar*, ainsi le *tselah*, côte du
» tabernacle, est rendu dans le Targoum par *setar*, côté du
» tabernacle. C'est ainsi qu'ils disent que ***Mittzalotav*** est le
» même que ***Missitrohi***. Regardez comme ils expliquent cela :
» ils disent que ces mots sont dits par rapport à deux et par
» rapport à un, comme il est dit : *un os de mes os* et *une chair*
» *de ma chair*. Or, en ce qu'ils furent *deux*, cela est confirmé
» en ce que il est dit : «Elle sera appelée *ischah*, virago, parce
» qu'elle a été tirée de *isch*, le viril.» De plus qu'ils furent *un*,
» cela est confirmé par ce qui est dit : *il adhérera à son épouse*,
» *et ils seront dans une seule chair*. Combien est grande l'igno-
» rance de celui qui ne comprend pas, qu'il faut comprendre
» ces paroles selon un certain sens caché [1] ! »

Seidéger, dans son *Historia patriarcharum* cite en outre les rabbins Samuel Abarbanel, Manassé-ben-Israël.

13. Auteurs chrétiens qui ont soutenu l'interprétation de *côte* par *côté*.

Les SS. Pères se sont peu occupés de l'explication de ces mots de la Genèse « Dieu les créa mâle et femelle ; » et en général ont adopté le mot de *côte* en parlant de la création de la femme. *Steuchus Eugubinus*, évêque de Chisamo en Candie, puis créé garde de la Bibliothèque vaticane par Pie III et son théologien au Concile de Trente, prouve dans son livre *de la Création du monde* qu'il faut entendre non une *côte* mais un *côté*. Ses preuves sont au moins curieuses à citer :

Comme nous l'avons observé nous-même, Steuchus remarque que le mot hébreu *tselah* signifie bien plus souvent *côté*

[1] R. Mosis Majemonidis, More nevochim (*doctor perplexorum*), part. II, c. 30, p. 280, in-4°, Basileæ, 1629.

que *côte;* il en est de même du mot grec πλευρὰ, par lequel les Septante ont traduit l'hébreu, puis il continue :

« Il paraît donc plus raisonnable, plus facile à comprendre, plus conforme à la nature de traduire que Dieu ne prit pas une *côte*, mais un *côté* ou une *moitié*. Car quoique Dieu puisse faire tout ce qu'il veut... il ne paraît pas naturel, et dont on puisse rendre raison, que la femme ait été formée d'une *côte*. Il est probable que comme elle ne diffère de l'homme que par le sexe, elle a été créée de la même manière et du même limon que lui. Sur les deux sens du mot hébreu, je suis porté à prendre celui de *côté*... En disant que Dieu créa l'homme à son image et ressemblance, il faut l'entendre ainsi : Dieu, voulant « créer l'homme (*adam* en hebreu) à son » image et ressemblance[1], » il le fit nécessairement pour les deux sexes; car autrement la femme ne serait, ni ne pourrait être dite créée à l'image de Dieu, si nous ne comprenions l'une et l'autre créature. Ce qui est dit de l'un doit être compris de l'autre, parce que l'un et l'autre est homme (*adam*). En disant donc que Dieu forma l'homme (*adam*) à son image et ressemblance, il faut nécessairement traduire homme (*adam*), par mâle et femelle, ce que la Bible atteste par ces mots :

« Au jour ou Dieu créa l'homme (*adam*), il LE fit à l'image » de Dieu; il LES créa mâle et femelle, et les bénit et appela » leur nom, Adam (*homme*), au jour où ils furent créés [2]. »

On voit ici comment la Bible, en parlant du premier Adam, l'appelle en même temps *lui* et *eux*; ils étaient donc *un* et *deux*, mâle et femelle. Steuchus poursuit :

« Adam, c'est-à-dire l'homme, fut fait de la terre, donc chacun fut formé de la terre, et non l'un de la terre et l'autre d'une *côte* ou de la chair. Dieu fit donc le premier homme, et jugeant qu'il n'était ni convenable ni opportun que le mâle fût seul, en le faisant, il ajouta un autre coté et une autre personne. Il fit l'un et l'autre homme à son image, souffla sur

[1] Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram (*Genèse*, 26, 27).

[2] In die qua creavit Deus hominem, ad similitudinem Dei fecit *illum*; masculum et feminam creavit *eos*; et benedixit illis, et vocavit nomen eorum Adam, in die qua creati sunt (*Genèse*, v, 1, 2).

tous les deux un souffle de vie[1], l'un mâle l'autre femelle, et c'est cette société qu'il appela *homme* (Adam). Cet homme et cette société ayant été endormis, il sépara l'un de l'autre, sans douleur....

» En m'exprimant ainsi, je ne reproduis pas l'*Androgyne* de Platon, que réprouve S. Augustin ; je parle de deux personnes créées ensemble, de deux hommes (ou *adams*) distincts, mais unis ensemble, tandis que l'*androgyne* est un seul homme, ayant les deux sexes....? En créant, Dieu vit qu'il n'était pas bon que l'homme soit seul[2], (car étant unis ils ne formaient qu'un tout), il en fit donc un autre. Puis quand il l'eut séparé tout-à-fait pendant le sommeil, on peut dire, à bon droit, que c'est de ce sommeil qu'est sortie la femme. Car c'est alors que fut achevée la création de la femme, et parfait son individu, quand elle fut séparée de l'autre..... Comme l'un et l'autre sont hommes, ou adams, d'après la Bible, l'un et l'autre furent créés de terre, l'un et l'autre animés du même souffle, et comme après la création de l'homme il lui fut dit : « Croissez et multipliez, » cela fut dit à l'un et à l'autre. Donc quand cela fut dit, la femme était déjà créée. C'est ce que dit Théodore[3]. « Après ces choses par rétablissement ou répétition, » Moïse ajouta la création de la femme, où il met fin au dis- » cours sur la création. Et cependant il est dit après cela : » Or, il n'était pas trouvé de semblable à Adam[4]. Comment » n'en était-il pas trouvé, puisqu'il avait été dit auparavant à » tous deux : « Croissez et multipliez, remplissez la terre et » soumettez-la[5]. » Il faut donc que la création de tous deux » ait été simultanée, et qu'en disant qu'Adam était seul, il faut » entendre qu'il n'était pas séparé d'Eve[6]. »

[1] Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terræ et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ (*Genèse*, II, 7).

[2] Dixit quoque Dominus Deus, non est bonum esse hominem solum, faciamus ei adjutorium simile sibi (*Genèse*, II, 18).

[3] Théodore, sans autre désignation; nous ne savons lequel.

[4] Adæ vero non inveniebatur adjutor similis ejus (*Genèse*, II, 20).

Benedixit illis Deus, et ait : Crescite et multiplicamini et replete terram, et subjicite eam (*Genèse*, I, 28).

[6] Steuchus Eugubinus, *Cosmopœia, vel de mundano opifficio*, p. 154-156, in-folio, Lug., 1535. — Mort à Venise en 1580.

Un des confrères de Steuchus, le franciscain Fr. *Georgius* soutient la même opinion en ces termes :

« Pourquoi est-il écrit « qu'il n'était pas trouvé d'aide à l'homme, » tandis que dès le commencement il fut créé double, c'est-à-dire il fut créé mâle et femelle? Est-ce que par hasard, comme le dit Platon, le mâle et la femelle furent unis par le dos, et puis après séparés, pour qu'ils fussent unis par devant pour la génération? Et en cela, comme dans les autres choses, Platon fut instruit par le très-complet philosophe Moïse.

» Ce que nous pouvons apprendre par ce qu'enseigne le Zohar et la Bible elle-même, où il est dit que le côté ou la côte du premier homme ayant été coupé, la femme fut alors formée, car le mot *tselah* signifie *côte* et *côté*. C'est de là que Platon ajoute que c'est pour cela que l'homme désire s'unir à la femme, comme à la moitié de soi. Après cette séparation la femme fut l'aide de l'homme, à savoir comme pouvant se *tenir debout devant lui*; car c'est là ce que dit le texte hébreu, que les traductions communes rendent par : *Semblable à lui*[1]. »

14. Conclusion dernière.

Pour compléter ces notions sur la formation de l'homme et de la femme, citons les paroles que Jésus-Christ a empruntées à ce même récit de la Genèse.

« N'avez-vous pas lu que celui qui fit l'homme au com-
» mencement, les fit mâle et femelle, et qu'il dit : à
» cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère et
» adhèrera à son épouse; et ils seront deux dans une seule
» chair? Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Ce
» que Dieu donc a uni, que l'homme ne le sépare point [2]. »

Et dans S. Marc :

« Au commencement de la création, Dieu les fit mâle et
» femelle. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa
» mère et s'attachera à son épouse, et ils seront deux dans une

[1] Fran. Georgius profundissimus theol. ex ordine Minorum, *in Scripturam sacram et philosophiam tria millia problemata*, etc., l. I, sect. *de mundi fabrica*. Prob. 29, p. 5, verso; in-4° Parisiis, 1522.

[2] Math., XIX, 4-6.

» seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair.
» Ce que Dieu donc a uni, que l'homme ne le sépare point [1]. »

Nous croyons avoir donné sur ce verset de la *Genèse* toutes les traditions éparses dans les livres et les croyances de l'humanité. Que nos lecteurs en fassent l'usage qui leur paraîtra convenable.

A. BONNETTY.

[1] Marc, x, 6-9.

Archéologie biblique.

LA TOPOGRAPHIE ANCIENNE DE JÉRUSALEM

D'après M. PIEROTTI.

III. — Jérusalem au temps de Salomon [1].

« Salomon commença de bâtir la maison du Seigneur à Jé-
» rusalem, sur le mont Moria qui avait été montré à David son
» père, au lieu que David avait préparé dans l'aire d'Ornan le
» Jébuséen... — Et les maçons de Salomon et ceux d'Hiram,
» et les Gibliens (habitants de Giblos ou Biblos, aujourd'hu
» Djebaïl, en Phénicie) taillèrent et préparèrent le bois et les
» pierres pour édifier la maison du Seigneur... — Or les fon-
» dements étaient de pierres de prix, de grandes pierres de 10
» ou de 8 coudées. Il y avait au-dessus de très-belles pierres
» taillées, d'une même grandeur[2]. »

L'emplacement du mont Moria est incontestable. Salomon a dû nécessairement faire construire une muraille des quatre côtés du temple pour le protéger, puisque cet édifice se trouvait en dehors de la Jérusalem de David; or cette enceinte, qui est celle du *Haram-ech-chérif* (la mosquée d'Omar) existe encore en grande partie, et nous y rencontrons des preuves convaincantes de l'exactitude des renseignements bibliques. Ainsi, à 32 mètres au sud de la porte nommée *Bab-Sitti-Mariam* (ou de St-Étienne) qui ouvre à l'orient de la ville sur la vallée de Josaphat, on distingue dans le mur une quantité de pierres salomoniennes. Ce sont de grands blocs d'un travail phénicien, c'est-à-dire identique à celui dont on a parlé plus haut à propos de l'enceinte de David; seulement la main-d'œuvre en est plus soignée. Beaucoup de ces pierres ont une longueur de 3 mètres 60 et 4 mètres 50 (ce qui correspond à 8 ou 10 coudées), quelques-unes même en ont davantage. On

[1] Voir le N° précédent, ci-dessus, p. 361.
[2] II *Paral.*, III, 1; III *Rois*, V, 18, et VII, 10.

en voit de semblables sur les côtés sud et ouest. Comment ne pas reconnaître là ces belles pierres taillées, indiquées dans la Bible? J'ai pu, ainsi que M. Pierotti et tous les pèlerins, admirer ces blocs que MM. de Saulcy et de Vogué mentionnent également comme de précieux restes de l'architecture salomonienne.

Ces données sont confirmées par M. Guérin, dans son rapport inséré au *Bulletin de la Société de Géographie* de janvier 1870. « Le lieutenant Warren, dit-il, en creusant à l'angle S.-E. de l'enceinte du *Haram-ech-chérif* à la profondeur de 30 mètres environ, a atteint le roc sur lequel reposent les assises fondamentales de cette muraille gigantesque qui mesure sur ce point 60 mètres de hauteur, dont la moitié seule est visible et l'autre moitié est cachée aux regards par une colline factice de débris de toutes sortes. La partie ensevelie est identique avec celle qui émerge au-dessus du niveau actuel du terrain ; la taille, les dimensions et l'appareil des pierres énormes qui la composent étant les mêmes, tout fait supposer que cet angle est en entier de la même époque et tel qu'il a été primitivement construit. Plusieurs des assises inférieures sont marquées de caractères peints en rouge ou gravés sur la pierre. Un savant orientaliste anglais, M. Deutet, conclut de leur examen qu'ils sont antérieurs à l'emploi des pierres, ne représentent aucune inscription, sont phéniciens, et ne représentent que des chiffres ou figures propres aux maçons ou aux carriers. Il en résulterait que cet angle date de Salomon qui se servit d'ouvriers envoyés de Tyr par Hiram. »

Sur le côté nord du *Haram-ech-chérif*, existe un vaste réservoir. Il passe communément pour être l'œuvre de Salomon et la piscine Probatique ou Bethsaïda dont parle saint Jean[1]. M. Pierotti est de cet avis. Il pense que le monarque, profitant d'une vallée qui se trouvait au nord du Moria, exécuta de ce côté des travaux pour défendre le sanctuaire, et lui fournir en même temps l'abondance d'eau qui était si nécessaire pour son service.

« Salomon éleva un temple à *Chamos*, idole des Moabites,

[1] S. Jean, v, 2.

» sur la montagne qui est vis-à-vis Jérusalem, et à *Moloch,* idole » des enfants d'Ammon. Et il agit de cette manière pour » toutes ses femmes étrangères qui brûlaient de l'encens et » immolaient à leurs Dieux... — Le roi (Josias) profana les » hauts-lieux qui étaient à Jérusalem, sur le côté droit de la » montagne de l'Offense, que Salomon y avait bâtis à *Astaroth,* » idole des Sidoniens, à *Chamos,* le scandale de Moab, et à » *Melchom*, l'abomination des enfants d'Ammon[1]. »

La montagne souillée par les idolâtries du vieux roi d'Israël est, sans aucun doute, celle-là même que la tradition nomme encore aujourd'hui le mont du Scandale ou de l'Offense, et qui est située à l'est de Jérusalem, au sud du mont des Oliviers.

Sur le flanc de ce mont du Scandale qui domine la vallée de Josaphat, on remarque un curieux monument découvert par M. de Saulcy qui le décrit ainsi : « C'est un bloc monolithe détaché de la masse (du rocher), sur trois côtés seulement. C'est exactement la copie en grand de ces édicules monolithes égyptiens qui ornent nos musées. Un dez carré à arêtes légèrement inclinées en dehors constitue la base du monument. Au-dessus règne une corniche égyptienne formée, comme aux tombeaux d'Absalon et de Zacharie, d'un tore ou boudin surmonté d'un large cavet que couronne une simple plate-bande. Au milieu de la face est ouverte une porte munie, au sommet, de deux entailles rectangulaires, placées en dehors des pié-droits, et dont les analogues se retrouvent fréquemment aux portes des excavations égyptiennes. Les faces latérales ne sont qu'ébauchées. L'intérieur de l'édifice est aujourd'hui rempli de fumier qui sert de litière à quelque misérable fellah de Siloam. La porte, ouverte dans une paroi de 30 centimètres d'épaisseur, débouche dans une petite antichambre carrée, de 92 centimètres de côté, au fond de laquelle est percée une petite porte basse, de 70 centimètres de largeur, qui traverse une seconde paroi de 30 centimètres d'épaisseur. Cette porte débouche dans une seconde chambre carrée, de 2 mètres 43 centimètres de côté, qui offre sur les parois de gauche

[1] III *Rois*, XI, 7 ; IV *Rois*, XXIII, 13.

et du fond, à 80 centimètres environ au-dessus du sol, deux niches en arceaux. La paroi de droite est nue[1]. »

M. de Saulcy regarde cet antique édifice comme une chapelle où la première épouse de Salomon pouvait célébrer ses rites religieux. En effet cette fille du roi d'Egypte, n'ayant pas embrassé le judaïsme, dut exiger probablement que son culte national ne fût pas le seul dédaigné.

« Ainsi Salomon s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli » dans la ville de David son père[2]. » « Il me semble certain, dit M. Pierotti, que ces paroles indiquent qu'à la mort du roi prévaricateur Jérusalem était divisée en deux parties : la ville de David et la ville de Salomon, ou en première et en seconde enceinte. Cette dernière est mentionnée sous le règne de Josias lorsque le texte sacré dit que la prophétesse Holda y habitait[3]. Le prophète Sophonie écrit aussi : « En ce jour-là, dit l'Éter- » nel, on entendra un grand cri depuis la porte des Poissons, » et des hurlements vers la seconde ville[4]... » Ce qui fait voir évidemment que la ville était bien divisée en deux parties et que la porte des Poissons se trouvait dans la première ville. » M. de Vogué dit aussi : « La basse ville, sous les rois de Juda, » s'appelait la *deuxième ville*, par opposition sans doute à la » ville de David ou cité primitive[5]. »

On ne peut douter que la ville fut agrandie par le fils de David. Josèphe le déclare ainsi : « Salomon voyant que les murs » de Jérusalem ne répondaient pas à la grandeur et à la répu- » tation d'une ville si célèbre, en fit faire de nouveaux, et » pour la fortifier encore davantage il y ajouta de grosses tours » et des bastions[6]. » Ceci s'accorde bien avec l'historien sacré lorsqu'il dit : « La raison qu'eut Salomon d'imposer un tribut » (nouveau), ce fut la dépense qu'il fit pour bâtir la maison du » Seigneur, sa maison, et Mello, et les murailles de Jéru- » salem[7]. »

[1] *Voyage autour de la mer Morte*, II, 307.
[2] III *Rois*, XI, 43.
[3] IV *Rois*, XXII, 14.
[4] Sophon, I, 10.
[5] *Le Temple de Jérusalem*, *Append.*, 126.
[6] *Ant. Jud.*, VIII, 2.
[7] III *Rois*, IX, 15.

A la Jérusalem de David, Salomon a ajouté un nouveau quartier, dont voici les limites : au sud, le mur du temple (aujourd'hui *Haram-ech-chérif* ou mosquée d'Omar), qui se prolongeait jusqu'à la pointe nord nord-est de la ville de David ; à l'est, cette même enceinte du temple; au nord, encore cette enceinte à laquelle se joignait une muraille qui, pour former la limite de l'ouest, descendait droit au sud, en atteignant la porte dite Judiciaire, et aboutissait à l'enceinte nord de David, non loin de la porte Gennath, après avoir longé le côté oriental de l'ancien couvent des Chevaliers de Saint-Jean. Notre auteur identifie la porte Gennath avec une porte antique située à droite de la rue de David ou du Haram, à 22 mètres de l'angle sud-est dudit couvent de Saint-Jean.

Le tracé de ce périmètre salomonien est basé, à l'ouest et au nord, sur les données suivantes. D'abord, en parlant de la ville de David, nous avons dit qu'elle avait, au nord, la porte Gennath; or, selon Josèphe, c'est de là que partait la seconde enceinte. M. Pierotti a retrouvé des restes d'anciens murs dans le terrain des Chevaliers de Saint-Jean, dans le terrain russe qui est à l'est du Saint-Sépulcre, à la porte dite Judiciaire, et en quelques endroits de la Voie Douloureuse. Observons ici que le grand roi d'Israël a augmenté sa capitale de moitié. Il faut avouer cependant qu'elle était encore bien restreinte en comparaison de la splendeur de sa cour et de la vaste étendue de ses états.

IV. Jérusalem à l'époque des rois Amasias, Ozias, Joatham et Manassé.

« Joas, roi d'Israël, prit Amasias, roi de Juda, fils de Joas, » fils d'Ochozias, il l'amena à Jérusalem, et fit une brèche de » 400 coudées dans la muraille de Jérusalem, depuis la porte » d'Ephraïm jusqu'à la porte de l'angle [1]. » D'après M. Pierotti, la brèche de 400 coudées (égale à 180 mètres) fut probablement pratiquée dans le mur nord, à peu de distance et à l'est de la porte d'Ephraïm. Il place cette porte à l'endroit où se trouve maintenant la porte dite Judiciaire, et la porte de l'Angle, à l'angle nord-est du *Haram-ech-chérif* (autrefois l'enceinte du

[1] IV *Rois*, XIV, 13.

ceinte, Ezéchias eut à démolir des maisons. Le réservoir d'eau entre les deux murailles est le *Birket-el-Bâtrak*, qui fut renfermé entre la muraille nord de la Jérusalem de David et la nouvelle bâtie par Ezéchias. Ceci établi, on pourra facilement comprendre comment les ambassadeurs juifs dirent à Rabsacès de parler en syriaque, afin que le peuple qui était sur le mur ne pût le comprendre, et pourquoi l'Assyrien se tint debout et s'écria à haute voix. Le général de Sennacherib et es messagers du roi de Juda se trouvaient probablement à l'est de l'angle actuel nord-ouest de la cité et plus en avant, tandis que le peuple était sur le côté ouest de la nouvelle enceinte d'Ezéchias, de manière qu'il pouvait entendre. »

L'enceinte d'Ezéchias n'était pas longue. Elle commençait à la muraille septentrionale de la cité de David, en face de la tour de David (la citadelle actuelle) près la porte de Jaffa, c'est-à-dire au lieu où se trouve l'ancien patriarcat latin de Mgr Valerga; elle s'étendait, à l'ouest, jusqu'à l'hospice Copte, qui s'appuie sur le mur septentrional de la piscine d'Ezéchias, et là elle tournait directement vers l'est pour rejoindre l'enceinte salomonienne, entre les ruines de Sainte-Marie-la-Grande et de Sainte-Marie-Latine, c'est-à-dire en suivant la petite rue qui longe le parvis de l'église du Saint-Sépulcre.

Pour le tracé de cette enceinte, comme pour celui des autres, M. Pierotti s'est renseigné sur le terrain lui-même. Les R. P. Franciscains lui ont appris qu'en construisant près de la porte de Jaffa, en 1836, la maison qui fut occupée précédemment par le Patriarche latin, on retrouva dans les fondations un reste d'ancien mur judaïque dans la direction du sud au nord; il était large de 2 mètres et demi, composé de grands blocs sans bossage, et d'un travail assez grossier. C'est sans doute un vestige du mur occidental d'Ezéchias.

L'hospice Copte, dont j'ai parlé plus haut, est appuyé, dans sa partie septentrionale sur une muraille antique, portant les mêmes caractères que le pan de mur trouvé dans les fondements du patriarcat latin.

Lorsque les musulmans érigèrent, en 1857, leur petite mosquée d'Omar, au sud du parvis du Saint-Sépulcre, M. Pierotti a vu dans les fondations, profondes de 5 mètres, un

ancien mur analogue aux deux que je viens de mentionner, et qui devait faire partie de l'enceinte septentrionale d'Ezéchias, ainsi que celui de l'hospice Copte.

Cette enceinte d'Ezéchias a une importance majeure, parce que sa délimitation tranche la question de savoir si le Calvaire et le Saint-Sépulcre, (où on les montre actuellement), sont dans la même position qu'ils devaient avoir à l'époque de N.-S. Jésus-Christ, c'est-à-dire en dehors de la ville, comme S. Paul l'atteste. Or, nous le voyons, l'enceinte d'Ezéchias que M. Pierotti trace comme la plupart des palestinologues, résout affirmativement cette question, puisqu'elle ne renferme pas l'église du Saint-Sépulcre. Du reste, l'authenticité de ce lieu saint, si souvent contestée par les incrédules et les protestants, est incontestable aux yeux de tout homme érudit et sincère.

VI. Autres données sur Jérusalem avant sa destruction par Nabuchodonosor.

Josias, roi de Juda, « profana Tophet, qui est dans la vallée » du fils d'Hennom, afin que personne ne sacrifiât son fils ou » sa fille à Moloch, en les faisant passer par le feu... — C'est » pourquoi le temps va venir, dit le Seigneur, où on n'ap- » pellera plus ce lieu Tophet, ni vallée du fils d'Hennom, » mais vallée du carnage, et on ensevelira les morts à Tophet » parce qu'il n'y aura plus d'autre lieu [1]. »

M. Pierotti est d'avis que Tophet se trouvait à l'extrémité nord-est du mont du Mauvais-Conseil, nommé par les arabes *Djebel-el-Kôbour* (le mont des Tombeaux), et où l'on voit encore beaucoup de sépulcres antiques; ce qui s'accorde bien avec la prophétie de Jérémie. Il incline aussi à placer sur ce mont du Mauvais-Conseil, et à 5 stades (985 mètres) de Jérusalem, la forteresse de Bethsura, dont les livres des Machabées font mention [2]. Nous y voyons que Juda et ses frères fortifièrent le mont Sion, ainsi que Bethsura, afin que le peuple eût, dans cette dernière, un rempart contre les Iduméens; puis que Lysias, étant entré en Judée et s'approchant de Beth-

[1] IV *Rois*, XXIII, 10; Jérém., VII, 32.
[2] I *Machab.*, IV, 61, VI, 26; II *Machab.*, XI, 5.

sura, située dans un lieu resserré, à 5 stades de Jérusalem, attaqua cette forteresse.

« Sédécias, roi de Juda, et tous les gens de guerre les ayant » vus (les Chaldéens), ils s'enfuirent et sortirent la nuit de la » ville, par le chemin du jardin du roi, par la porte qui était » entre les deux murailles, et ils allèrent gagner la route du » désert[1]. » Ces deux murailles étaient celle de l'est de la ville de David et celle de l'ouest de Manassé sur Ophel, qui bordaient toutes deux le Tyropéon. La porte était ouverte dans le mur qui traversait cette vallée un peu au sud de la porte actuelle des Ordures ou des Maugrabins. Elle conduisait directement aux jardins du roi qui sont remplacés aujourd'hui par les jardins potagers de Siloé. Rappelons-nous, du reste, que la vallée du Cédron ou de Josaphat s'appelait aussi la vallée du roi.

« Et l'armée entière des Chaldéens, qui était avec leur gé- » néral, détruisit toutes les murailles qui entouraient Jérusa- » lem[2]. » D'après ce verset et d'autres analogues, quelques-uns prétendent qu'il est impossible de reconnaître aucune trace des anciennes enceintes, mais c'est à tort. Il ne faut pas, en effet, prendre ces passages à la lettre; évidemment les soldats de Nabuchodonosor n'ont pas dû détruire entièrement les murailles, ce qui eût été un travail immense et inutile, puisqu'il leur suffisait d'y faire de larges brèches de distance en distance, pour mettre la ville à découvert. D'ailleurs, les angles et surtout les fondations ne se démolissent que très-difficilement.

« Ils la saisirent (Athalie) par la tête, et lorsqu'elle fut en- » trée dans la porte des Chevaux de la maison du roi, ils la » tuèrent en ce lieu... — Toute la région de mort jusqu'au » torrent de Cédron et jusqu'à l'angle de la porte des Che- » vaux, à l'orient, sera consacrée au Seigneur[3]. » Voici ce que M. de Saulcy dit à ce sujet : « Quant à la désignation de tous les champs vers la vallée de Cédron, jusqu'à l'angle de la porte des Chevaux, à l'orient, elle me paraît désigner tout le

[1] Jérém., XXXIX, 4.
[2] Jérém., LII, 14.
[3] II *Paral.*, XXIII, 15; Jérém., XXXI, 40.

flanc oriental de Bézétha et de Moria, et il en résulterait que la porte des Chevaux ne serait autre chose que la triple porte, murée aujourd'hui, et qui se trouve assez près de l'angle sud-est du *Haram-ech-chérif*, sur la face sud de l'enceinte (de la mosquée d'Omar)[1]. » M. Pierotti pense aussi que cette porte des Chevaux était peut-être à proximité de l'angle sud-est du mont Moria, et que « toute la région, jusqu'au torrent de Cédron » est Bézétha et son inclinaison orientale.

Isaïe cite les eaux de Siloé qui coulent doucement et en silence [2]. Tous ceux qui ont eu le bonheur de visiter Jérusalem ont pu vérifier, comme moi, la propriété de ces expressions, en contemplant le réservoir de Siloé, dont le liquide arrose paisiblement les anciens jardins des rois de Juda.

VII. Jérusalem rebâtie par Néhémie.

Dans le IIe livre d'Esdras, Néhémie rapporte : au chapitre II ce qu'il fit pour se reconnaître dans les ruines de la ville ; au chapitre III les détails de sa reconstruction ; et enfin au chapitre XII la dédicace des nouvelles murailles. M. Pierotti déclare que ces trois chapitres renferment beaucoup d'indications topographiques; mais qu'il est très-difficile de retrouver aujourd'hui leurs positions. Il a cru cependant pouvoir en distinguer quelques-unes extraites du chapitre III. Voici sa nomenclature.

« Je pense que la *porte des Troupeaux* devait se trouver presque au centre du côté ouest actuel du mur qui, de la forteresse, se dirige à l'extrémité sud-ouest où était la *tour Hananéel*, tandis que la *tour de Méah* se voyait à l'angle nord-ouest de la citadelle actuelle et à côté de la *porte des Poissons*. La *Vieille-porte* était à l'angle nord-est de la ville haute des Jébusites. La *large muraille* sont les côtés ouest et nord de l'enceinte de Salomon, jusqu'à l'angle nord-ouest du Moria. La *tour des Fours*, à l'angle que je viens d'indiquer. La *porte de la Vallée* était pratiquée dans le mur sud de la ville haute des Jébusites. La *porte du Fumier*, à mille coudées (450 mètres), est de celle de la vallée. La *porte de la Fontaine*, dans l'enceinte salomonienne qui, partant de l'angle sud-

[1] *Voyage en Terre-Sainte*, II, 204.

[2] Isaïe, VIII, 6.

ouest du Moria et traversant la vallée centrale, rencontrait le mur est de la ville basse de David. L'*étang de Scélah* est le même que la piscine de Siloé. Le *jardin du Roi*, les jardins potagers actuels de Siloé. Les *degrés qui descendent de la cité de David* se trouvaient, je pense, à l'angle sud-est de la ville basse de David, et descendaient dans la vallée centrale. Les *sépulcres de David*, sur le mont Sion, comme l'indique la tradition. L'*Etang refait* est le Birket-es-Soultan, dans la vallée de Gihon. La *porte des Eaux*, à l'extrémité sud-est de l'enceinte d'Ophel. La *porte des Chevaux*, déjà indiquée. La *porte Orientale* est la porte Dorée. »

On remarque dans le mur oriental du *Haram-ech-chérif* (ancienne enceinte du temple), de grandes pierres qui sont ointes d'une manière très-irrégulière à d'autres plus petites et d'un travail différent; quelques-unes présentent leur côté brut, d'autres sont renversées et beaucoup font voir l'emboiture saillante; en un mot, tout indique que cette construction a été faite sans ordre et à la hâte. C'est ce qui porte notre auteur à y voir des restes du mur rebâti par Néhémie. Avouons-le, ce n'est pas improbable. Néhémie nous apprend lui-même que les ennemis voulant l'empêcher de relever les murs de la ville sainte, il a dû protéger ses ouvriers contre leurs incursions. « La moitié des hommes travaillait, et » l'autre moitié se tenait prête à combattre... Ils faisaient leur » ouvrage d'une main, et tenaient leur épée de l'autre; car » tous ceux qui bâtissaient avaient l'épée au côté. Ils con» struisaient et sonnaient de la trompette vers moi[1]. » Des travaux exécutés dans des circonstances si difficiles ont dû nécessairement manquer de régularité et porter l'empreinte du trouble et de la précipitation avec lesquels ils ont été faits.

Nous avons examiné les principales notions topographiques que la Bible contient sur Jérusalem; pour compléter cette étude, nous ajoutons ici les évaluations de M. de Saulcy sur la superficie occupée par chacune des trois villes qui se sont succédées sur le même terrain.

« La première Jérusalem, capitale des Jébuséens, avait une surface de 30 hectares.

[1] Esdras, IV, 16.

» La deuxième Jérusalem, capitale du royaume de Juda, mesurait 60 hectares, l'enceinte du temple comprise.

» La dernière enfin, dont l'enceinte fut achevée sous le règne d'Hérode-Agrippa, pendant que Claude était empereur des Romains, avait une surface de 92 hectares, à très-peu près.

» La population, resserrée entre des limites si étroites, a dû, dès l'antiquité la plus reculée, suppléer au manque d'espace, en construisant des maisons à plusieurs étages : cela est indubitable. On peut évaluer approximativement à cent mille âmes la population habituelle de Jérusalem antique [1]. »

Observons, en terminant, que Néhémie réédifia l'enceinte de Jérusalem selon le tracé qu'elle décrivait sous le règne d'Ezéchias. Ainsi donc, elle était limitée : à l'est, par la vallée du Cédron ou de Josaphat ; au nord, par l'enceinte septentrionale du temple et par une muraille aboutissant à la porte Judiciaire (actuelle); à l'ouest, par une autre muraille partant de ce point, pour rejoindre la tour de David (citadelle actuelle), et par la vallée de Gihon. Ce tracé existait encore à l'époque de la Passion du Sauveur. M. de Vogué a constaté que « depuis les rois de Juda jusqu'à Jésus-Christ, l'enceinte » de Jérusalem, quoique souvent rebâtie, a peu changé de » place [2]. »

L'article suivant contiendra la description des enceintes de Jérusalem selon Josèphe.

L'abbé LAURENT DE SAINT-AIGNAN,
Chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre et membre de l'Académie des Arcades de Rome.

[1] De Saulcy, *Voyage en Terre-Sainte*, II, 25.
[2] *Le Temple de Jérusalem, Appendice*, 121.

Philosophie catholique.

QUELQUES DÉTAILS INÉDITS

SUR

UNE CONVERSATION DE M. L'ABBÉ DE LA MENNAIS AVEC SCHELLING

ET SUR LA MANIÈRE DONT IL CONNUT LE BREF DE GRÉGOIRE XVI QUI LE CONDAMNAIT.

Nous avons rendu compte il y a quelque temps du beau travail de M. Rio sur l'*Art chrétien*[1]; sous le nom de *Epilogue à l'Art chrétien*, il vient de publier deux volumes[2], qui en forment le complément. On pourrait convenablement les appeler Mémoires sur la vie de l'auteur, sur les principaux personnages qui ont pris part aux différentes luttes politiques et religieuses, et sur toutes les questions d'art, de littérature, de philosophie, et de théologie. C'est là vie entière de M. Rio, d'un vrai breton, suivant toujours la ligne droite, la tête haute, la parole libre, le cœur chaud; surtout le cœur chaud, pour tout ce qui constitue le chrétien. M. de Montalembert nous disait de lui : « Rio m'apprend l'enthousiasme. » Nous qui avons l'honneur de le connaître depuis longues années, et qui, en ce moment même, allons souvent, dans des conversations intimes, gémir et nous consoler sur nos désastres récents, nous pouvons dire que jamais qualification n'a été mieux appliquée. Malgré l'âge et souvent les souffrances, c'est toujours la même verve, le même enthousiasme pour tout ce qui est vrai, ce qui est beau, ce qui est bon, trois noms de Dieu, non pas de ce Dieu métaphysique et nébuleux, que l'*école positiviste* repousse et dit ne pas connaître, mais de ce Dieu historique, positif, traditionnel, que l'Église seule enseigne, et que réellement l'*école posiviste* ne connaît pas. A qui la faute? Mgr Dupanloup qui a signalé

[1] Voir *Annales*, t. IV, 117; et XVI, 325 (5ᵉ série).

[2] *Epilogue de l'Art chrétien*, par M. Rio, 2 vol. in-8°; Paris, chez Hachette, prix : 15 fr.

les aberrations et les blasphèmes de M. Littré, ne le dit pas; on en trouvera l'origine et la cause dans les paroles de Mgr Gaume que nous avons citées dans notre dernier cahier. La faute en est à une seule cause : l'ÉDUCATION. En sorte que tous les positivistes pourraient bien répondre, ce que disait l'éthiopien Candale à l'apôtre Philippe : « Comment puis-je » connaître, si quelqu'un ne me montre pas[1]? » Et en effet, dans tous les Cours de sagesse, on ne montre qu'un Dieu métaphysique. Mais ce n'est pas ce que voient nos professeurs.

Nous ne pouvons suivre ici M. Rio dans tout le cours d'une vie singulièrement variée. Nous choisirons donc deux révélations : une religieuse et l'autre politique, toutes les deux inédites. La première, fort intéressante, nous fait connaître, tracée par la main de M. l'abbé de La Mennais, un abrégé de tout son système philosophique dans une conférence qu'il eut avec le célèbre Schelling, conférence qui a contribué sans doute à ramener ce penseur allemand à une philosophie plus chrétienne, mais qui n'a pas abouti au catholicisme.

I. L'abbé de La Mennais et Schelling.

On sait que lorsque en 1832 l'abbé de La Mennais quitta Rome avec l'abbé Lacordaire et M. de Montalembert, il passa par l'Allemagne et s'arrêta quelque temps à Munich. M. Rio qui avait vécu pendant trois mois dans l'intimité de M. de La Mennais à Rome, le suivit à Munich. Ecoutons maintenant ce qu'il va nous dire de la vie de M. de La Mennais dans cette époque décisive de son existence.

« Il y avait donc déjà une sorte d'*harmonie préétablie* entre les catholiques bavarois et les catholiques français tels qu'ils étaient représentés par M. de La Mennais dont l'orthodoxie était encore intacte; à quoi il faut ajouter la conquête qu'il avait faite par l'entremise du journal l'*Avenir*, d'un des plus illustres représentants de la philosophie allemande, de *François Baader* devenu, depuis l'année précédente, son coreligionnaire enthousiaste, et même son collaborateur très-actif.

» Il y eut un moment où je crus qu'il allait faire une autre

[1] *Actes*, VIII, 21.

conquête bien autrement importante que celle-là ; ce fut quand le fameux *Schelling*, qui en était alors à la troisième phase de sa carrière philosophique, me confia mystérieusement son désir ou plutôt son besoin d'avoir un entretien particulier avec l'abbé de La Mennais qu'il ne connaissait que par ses écrits, mais qu'il regardait, sur ce seul témoignage, comme le premier dialecticien de son temps. En prenant le mot *dialectique* dans son acception purement scolastique, cet éloge n'avait rien de bien extraordinaire. Dans la langue philosophique de Schelling, il y avait une toute autre portée, surtout à cause du mystère dont il voulait que cette entrevue fût entourée; car les instances que je fis à plusieurs reprises, pour obtenir que M. de Montalembert y fût admis, n'eurent d'autre résultat que de me faire déclarer par mon interlocuteur que je n'y étais admis moi-même qu'afin de lui servir de truchement pour le cas où sa pensée aurait besoin d'être traduite.

» Sa pensée d'alors n'était plus sa pensée d'autrefois, et j'étais assez au courant de la différence qui existait entre l'une et l'autre, pour ne pas désespérer de lui voir faire un pas décisif dans la même direction. Ses leçons toutes récentes sur la philosophie de la révélation, l'impression sérieuse qu'elles avaient produite même en dehors de l'Université, étaient regardées par un bon nombre de ses admirateurs comme des signes du temps, c'est-à-dire comme les symptômes d'une réaction dont l'anarchie croissante des intelligences, surtout de celles qui se vouaient aux explorations métaphysiques, faisait chaque jour sentir davantage le besoin. Une fois lancé dans cette voie de conciliation avec le dogme chrétien, Schelling avait fait ou du moins avait paru faire des concessions prodigieuses non-seulement au Christianisme tel que le concevaient la plupart des théologiens protestants ; mais même à l'Église catholique avec son organisme traditionnel, et il en était presque venu à regretter que cette unité de doctrine à laquelle cette Église devait toute sa force, ne pût pas être transplantée, avec plus ou moins de restrictions, dans le domaine des sciences philosophiques.

» Évidemment c'était là sa préoccupation dominante, comme le prouva bientôt la tournure que prit la longue et curieuse con-

versation à laquelle j'eus le privilége d'assister. Mais au lieu de chercher *dans la Foi*[1] le remède au mal qui travaillait les intelligences, il voulait qu'on le cherchât dans la *Science* elle-même ou plutôt dans ceux que leur génie aurait rendus dignes d'en être, en quelque sorte, les Grands-Prêtres; et il était facile de voir, à travers toutes ses précautions oratoires, qu'il était très-disposé à se décerner ce Sacerdoce à lui-même.

» L'entrevue dont il est ici question, avait lieu très-peu de jours après notre arrivée à Munich, de sorte que nous n'avions pas eu le temps de nous mettre au courant du point de vue nouveau que Schelling n'avait encore développé que de vive voix et devant des auditeurs auxquels la contradiction était interdite. Aussi notre stupéfaction fut-elle grande, quand il se mit à nous expliquer, en guise de préambule, son ingénieuse combinaison des *trois églises apostoliques* entre lesquelles il répartissait l'œuvre de la rédemption du genre humain. A *saint Pierre* le patronage du Catholicisme, un peu engagé dans l'esprit cérémonial du Judaïsme; à *saint Paul* le patronage du Protestantisme avec des affinités pour le spiritualisme Hellénique; à *saint Jean* le patronage de la grande Église qui sera commune aux trois apôtres et qui sera comme le Panthéon du Christianisme.

» Telle était la solution proposée par Schelling au nom de la Science, c'est-à-dire au nom de la science allemande, seule compétente à résoudre ces grandes questions, vu que le génie allemand était, selon lui, le génie le plus universel!

» Ce n'était pas sur cette thèse, un peu trop arbitraire, que la discussion pouvait s'engager entre les deux antagonistes. La dialectique de M. de la Mennais était trop aristotélique pour

[1] Qu'on nous permette ici de placer une observation qui nous paraît bien importante dans la détresse où se trouve en ce moment la polémique philosophique avec la polémique chrétienne. Le philosophe veut se baser sur la science, le chrétien lui répond qu'il faut se baser sur la foi. De là répulsion et accord impossible. Pourquoi ne pas répondre : « Basons-nous » sur le fait social, sur l'expérience sociale, sur l'histoire. L'histoire est une » science positive, l'enseignement social est aussi positif et de plus nécessaire? » C'est de la science, c'est ce que demande le philosophe, et là il y a possibilité, ou plutôt nécessité de l'accord. A. B.

se laisser prendre à de pareils piéges, et Schelling se convainquit bientôt qu'il n'avait pas eu tort de l'appeler le premier dialecticien de son temps. Ce fut en effet grâce à l'habileté avec laquelle il maniait cette arme, qu'il parvint à se maintenir, pendant toute la durée du débat, sur le terrain qu'il avait choisi et qui lui était plus avantageux que celui de la métaphysique sur lequel Schelling n'avait pas d'égal. La bonne foi de ce dernier, pendant tout le cours de cette curieuse controverse qui dura plus d'une heure, ne m'inspira pas moins d'admiration que la hauteur de vues qu'il déploya devant nous à plusieurs reprises, et quand nous nous séparâmes, je fus presque tenté de m'en vouloir de la trop grande part de sympathie qu'il m'avait, pour ainsi dire, extorquée; mais cela même me rendait plus fier de l'espèce de triomphe que mon compatriote venait de remporter, devant moi, sur le plus puissant génie de l'Allemagne. Seulement je regardais comme un malheur pour notre cause qu'il n'y eût pas eu des centaines et même des milliers d'auditeurs pour transmettre l'impression qu'un pareil spectacle aurait infailliblement produite.

» Telle fut ma première exclamation quand je me trouvai seul avec l'abbé de la Mennais. J'aurais voulu qu'il profitât du surcroît de verve que lui avait donnée cette controverse, pour en écrire tous les détails; mais il s'y refusa par un sentiment de délicatesse que je n'eus pas le courage de combattre. Alors je me bornai à lui demander une simple esquisse qu'il finit par m'accorder, moyennant l'engagement que je pris de n'en faire usage qu'après la mort des deux parties belligérantes. Voici cette esquisse, telle que je la possède écrite et signée de sa main :

« On est mutuellement convenu qu'un des caractères de
» l'époque nouvelle où nous entrons, serait l'affranchissement
» spirituel des peuples; c'est-à-dire, selon la Mennais, que la
» conscience et l'intelligence cesseraient d'être, à aucun degré,
» dépendantes du pouvoir purement humain.

» Schelling, allant plus loin, a expliqué que cette indépen-
» dance s'étendait, dans son opinion, jusqu'à l'Église elle-
» même, de sorte que chacun ne dépendant que de sa propre

» raison pour ses croyances, il se formerait néanmoins une » croyance universelle, fondée sur l'invincible conviction, qui » serait le fruit du développement de la science, laquelle dès » lors remplacerait la foi ; et que cette science qui se suffirait » à elle-même, et qui ramènerait le genre humain à l'unité, » aurait pour base, d'une part, les *faits primitifs*, et de l'autre » une méthode encore inconnue au monde, au moyen de la- » quelle on déduirait progressivement et d'une manière rigou- » reuse des *faits primitifs*, le Christianisme tout entier, ou, en » d'autres termes, toutes les lois de l'humanité.

» La discussion s'étant établie là-dessus, la Mennais a fait » observer :

» 1° Que ces *faits primitifs* sur lesquels la science devait » opérer, et sans lesquels elle n'existerait pas, faits dogmati- » ques autant qu'historiques, devaient d'abord être *crus* et » crus comme inébranlablement certains, et qu'ainsi la science, » loin de se suffire à elle-même, reposait nécessairement sur » une foi antérieure, et d'une toute autre nature que les con- » victions scientifiques[1] ; 2° que le développement scientifique » de cette foi antérieure, en le supposant possible dans le sens » de Schelling, ne le serait du moins jamais que pour un petit » nombre d'hommes, et que la masse du genre humain y res- » terait toujours étrangère.

» Schelling en est convenu, en ajoutant même que la masse » du genre humain continuerait d'être conduite par voie d'au- » torité, *croyant* sans discussion à l'enseignement de ceux » qui auraient formé leur conviction par la méthode scienti- » fique.

» Sur quoi la Mennais a fait remarquer que, selon cette » idée, le principe catholique était reconnu comme indispen- » sable pour la masse du genre humain, et qu'on en *affran-* » *chissait* seulement ceux que, dans l'Église catholique, on » appelle le corps enseignant, ceux qui sont destinés à for-

[1] Il faut bien faire attention qu'il s'agit ici des faits primitifs de l'intelligence humaine, qui sont l'enseignement social, indispensable, nécessaire, sans lequel l'homme ne serait pas social, c'est-à-dire n'existerait pas. Or cette foi à cet enseignement n'est pas la foi surnaturelle ; c'est une foi naturelle et nécessaire. C'est la base de toute Science. A. B.

» mer par l'enseignement la foi des autres. Schelling en est
» convenu[1].

» Mais, a demandé la Mennais, quelle certitude aura-t-on
» des résultats scientifiques obtenus? Si on dit que la raison
» qui les affirme ne saurait errer, on rend la raison de chacun
» plus infaillible que l'Église même, qui ne s'attribue qu'une
» infaillibilité de tradition; on la rend infaillible comme
» Dieu même. Si elle peut errer, toutes les vérités sans excep-
» tion, toutes les lois de l'humanité restent dans le doute.

» Schelling n'a pas voulu attribuer à la raison de l'homme
» cette infaillibilité divine; et sur la seconde partie du dilemme,
» c'est-à-dire sur la possibilité de l'erreur, et par conséquent
» de convictions opposées parmi ceux qui forment scientifi-
» quement leurs croyances, il a dit que l'accord, l'unité serait
» dans la *méthode* seule et non dans l'*application* de la mé-
» thode[2].

» Ce n'était pas résoudre la difficulté, mais l'avouer, mais
» la déclarer insoluble. Schelling l'a senti, et il a paru con-
» venir :

» 1° Qu'il y avait un ordre de faits primitifs indépendants
» de la science et qui lui servaient de base.

» 2° Que ces faits, outre les événements historiques consi-
» gnés dans les monuments du Christianisme, comprenaient
» les dogmes, les préceptes, en un mot tout ce qui est *de foi*
» dans l'Église catholique, et proposé par elle comme tel.

» 3° Que les faits primitifs ainsi définis subsistaient par eux-
» mêmes; que la science ne les donnait pas et ne pouvait pas
» les infirmer.

[1] Il nous semble ici que M. de la Mennais a tort d'affranchir de cette foi naturelle le corps enseignant; ce corps est forcé d'accepter et d'employer ces faits primitifs, constituant l'être social. A. B.

[2] La difficulté exposée ici par les deux illustres interlocuteurs, existe encore tout entière dans nos *Cours de philosophie*, qui rejettent tout enseignement nécessaire social, et encore plus qui rejettent tout enseignement divin, soit naturel, soit surnaturel. Toute la philosophie, comme le dit le P. Tongiorgi, reposant sur *meo judicio*, chacun a le droit d'en dire autant, et, en effet, dans l'état actuel des esprits, tels que les a faits l'enseignement général, c'est ce que chacun dit, et ce que chacun a le droit de dire. Or, le fait primitif de la nécessité de l'enseignement social est nécessaire et ne tombe pas sous le *meo judicio*. A. B.

» 4° Que tout résultat scientifique en contradiction avec ces » faits, par cela seul était reconnu faux, et devait être rejeté » comme tel : ce que Schelling a avoué formellement (p. 163).

» F. DE LA MENNAIS.

» Munich, 28 août 1832. »

Voilà donc dans le fond et en lui-même ce système de philosophie de l'abbé de la Mennais, séparé de toute explication exubérante, et de toute attaque ignorante ou malveillante. Les faits primitifs de l'homme social sont le résultat d'un enseignement nécessaire et qui ne manque à personne. C'est là la vraie philosophie humaine, qui fait une œuvre qu'on ne peut oublier sans établir un homme fantastique. Quand dans les cours de la philosophie on apprend à l'homme la *méthode*, il la sait déjà ; quand on lui donne les *règles du raisonnement*, on oublie qu'il les applique depuis qu'il existe ; quand on lui prouve l'existence de Dieu, de l'âme, etc., on oublie qu'il connaît déjà tous ces dogmes ; il applique la morale depuis ses premiers pas dans la vie, avant les enroulements et déroulements des règles de l'Ethique d'Aristote. Quel malheur que tous les professeurs de philosophie et de théologie n'aient pas admis et appliqué cette méthode qui a fait cette forte polémique, qu'ont exposée Mgr de Salinis, Mgr Gerbet, le P. Ventura et tant d'autres encore[1].

Une société imbue de ces principes sociaux et nécessaires ne serait pas la société que nous connaissons en ce moment, et qui coule, coule dans l'abîme.

Et cependant on continue à faire passer la génération enseignée sous le *meo judicio*, dont tous les élèves s'emparent avec raison, et au nom duquel ils bouleversent la société.

II. M. de la Mennais et son *Essai de philosophie.*

« Malgré l'extrême réserve que je mis, et M. de la Mennais encore plus que moi, dans le récit que nous dûmes faire à nos amis de ce qui s'était passé dans cette conférence, il y eut des félicitations indiscrètes ; et celui à qui elles étaient adressées, devint bientôt, pour quelques-uns de ses coreligionnaires ba-

[1] Voir ces noms à la *Table générale* de la 5e série, et la désignation des articles qui les concernent.

varois, l'objet d'un véritable enthousiasme auquel le philosophe français ne fut pas insensible. Il ne le fut pas non plus à une autre tentation que lui suscitèrent ses nouveaux admirateurs, quand ils surent qu'il portait, dans son sac de voyage, le manuscrit d'un grand ouvrage philosophique, fruit de longues et profondes méditations, et que c'était en vue d'y mettre la dernière main qu'il était venu interroger de près le génie germanique. On disait même que c'était dans cet arsenal portatif qu'il avait pris les armes avec lesquelles il avait vaincu le géant de la philosophie protestante; et l'on comprend sans peine que ces appréciations exagérées aient vivement excité la curiosité des nouveaux partisans que M. de la Mennais venait de conquérir, et aux instances desquels il ne lui était pas facile de résister longtemps. Il fut donc convenu que la lecture du précieux manuscrit serait faite par lui, à haute voix, devant un auditoire d'élite, dont les sympathies, exaltées par son récent triomphe, lui étaient acquises d'avance.

» L'ouvrage avait pour titre : *Essai d'un système de philosophie catholique*, et, malgré mon incompétence, je fus certainement un de ceux qui applaudirent avec le plus d'enthousiasme aux développements que l'auteur donnait à son point de vue. Pour ne pas laisser refroidir le feu sacré que ses paroles allumaient dans mon âme, j'allais chaque jour, à la fin de chaque séance, écrire dans mon journal une analyse approximative de ce que j'avais entendu, ce qui me privait souvent du plaisir de prendre part aux promenades que nous avions l'habitude de faire ensemble. Cette privation ne fut pas longue; car dès que M. de la Mennais sut la cause de mon absence, il mit à ma disposition un second exemplaire de son manuscrit moins complet, à la vérité, que le premier, mais dont les lacunes correspondaient précisément à la partie que je m'étais suffisamment assimilée[1].

[1] Quelle que fût alors et soit encore aujourd'hui la valeur intrinsèque de ce manuscrit, elle est surpassée par sa valeur accessoire, c'est-à-dire par le parti qu'on en peut tirer pour mesurer la distance qui sépare l'auteur de l'*Essai d'un système de philosophie catholique* en 1830, de l'auteur de l'*Esquisse d'une philosophie* en 1840. Indépendamment du plan général qui est à peine esquissé dans le manuscrit que je possède, il y a le changement d'esprit et de ton qui, dans l'ouvrage de 1840, dégénère souvent en hostilité plus que latente

» L'impression produite par cette lecture, ne me fut complétement connue que l'année suivante, quand je renouai mes relations avec Schelling et que je me trouvai plus à même de comprendre ses objections et ses solutions.

» Le fait est qu'on avait trouvé très-peu satisfaisantes les excursions de M. de la Mennais dans le domaine de la haute métaphysique, ce qui n'était pas étonnant de la part d'un auditoire composé, en grande partie, d'écrivains ou de professeurs plus ou moins initiés aux évolutions hardies de la philosophie allemande. On lui reprochait, avec encore plus de raison, son érudition superficielle et certaines lacunes dont personne ne se serait aperçu en France et dont il ne se serait pas aperçu lui-même, si son contact momentané avec le génie germanique ne les lui avait pas révélées. La plus grave de ces lacunes était celle qui avait rapport à l'esthétique, cette *science nouvelle* alors préconisée par tous les chefs d'école et à laquelle M. de la Mennais, en guise de réparation, devait consacrer plus tard le chapitre le plus intéressant de son *Esquisse d'une philosophie*[1].

» Quoi qu'il en soit, ses auditeurs de 1830, tout en réservant leur jugement sur l'ensemble de ses vues, rendirent pleine justice à l'élévation de ses pensées et surtout à l'esprit éminemment catholique qui respirait dans tout l'ouvrage et qui ne laissait de place à aucune inquiétude sur les croyances ultérieures de l'auteur. Il y eut donc fraternité complète entre lui et ses nouveaux amis qui crurent ne pouvoir mieux lui témoigner leur sympathie qu'en se cotisant entre eux pour lui donner, en guise d'adieu, *un banquet magnifique* dont l'art du cuisinier ne fit pas tous les frais. Il y eut un art plus noble et plus approprié à la circonstance, qui vint porter à son comble le sentiment qui avait déterminé cette réunion accidentelle. Cet autre art à l'apparition duquel on ne nous avait pas préparés, était *la musique*, et le professeur Schlottauer, chargé

contre les mêmes doctrines que l'auteur s'était proposé de défendre dans l'ouvrage de 1830. RIO.

[1] Nous avons donné dans l'*Université catholique*, t. IX, p. 445 (2e série), le chapitre où M de la Mennais expose ses idées nouvelles toutes panthéistiques, et en avons montré l'erreur dans chaque paragraphe. A. B.

de nous faire cette surprise, avait choisi de préférence l'un des chants nationaux les plus propres à faire vibrer à l'unisson les cœurs de tous les convives, nationaux ou étrangers (p. 170). »

III. M. de la Mennais et l'Encyclique *Mirari vos* de Grégoire XVI.

« Au plus fort de notre émotion, un léger bruit se fit entendre à la porte de la salle, et M. de la Mennais sortit aussi imperceptiblement que possible, de sorte que le musicien, absorbé par son rôle, ne discontinua pas son chant.

» La commission, que l'envoyé de la Nonciature venait de remplir auprès du héros de la fête, avait laissé ce dernier si parfaitement maître de lui-même, qu'en le voyant rentrer avec son air dégagé et sa bouche presque souriante, aucun de nous ne soupçonna la gravité du message qui venait de lui être délivré, surtout quand nous l'entendîmes demander avec insistance qu'on répétât les couplets qui avaient été chantés en son absence. Ce même sang-froid, inconcevable dans un homme ordinairement si peu maître de lui-même, ne se démentit pas un instant, soit pendant le temps que nous fûmes encore à table, soit pendant l'excursion assez lointaine que nous fîmes ensuite le long de l'Isar, pour aller prendre le café dans le charmant village de la Menterschwaige. Et cependant le message qu'il avait reçu à la fin du dîner, était bien fait pour troubler sa digestion ; car le papier qu'on lui avait remis et dont il avait lu seulement les premières lignes, n'était autre chose que la fameuse lettre *encyclique* par laquelle Grégoire XVI condamnait définitivement le nouvel évangile politique dont l'abbé de la Mennais s'était fait le principal apôtre [1].

» Le coup était rude, et les circonstances dans lesquelles il avait été porté, semblaient devoir le rendre plus rude encore ; car une blessure profonde venait d'être faite à son orgueil au moment même où ses coreligionnaires allemands lui décernaient une sorte d'ovation comme complément des félicitations que lui avait attirées, de leur part, sa controverse avec Schelling. Qu'il dissimulât son ressentiment devant ses hôtes

[1] Voir cette encyclique dans les *Annales*, t. v, p. 229, et sa condamnation, p. 239 (1re série).

et qu'il parvînt à refouler, pendant quelques heures, au fond de son âme l'amertume dont cette condamnation imprévue semblait devoir la remplir, c'était un effort, méritoire sans doute, mais pour lequel il ne fallait, après tout, aucune grâce surnaturelle, tandis qu'il en fallait une prodigieusement efficace pour opérer, dans un homme comme celui que nous connaissions, l'espèce de miracle par lequel se termina cette mémorable journée.

» Non-seulement je n'avais aucun soupçon de ce qui s'était passé entre le messager du Nonce et l'abbé de la Mennais, mais je n'avais entendu sortir de la bouche de ce dernier aucune parole qui pût trahir des préoccupations étrangères à la fête qu'on nous donnait. Qu'on juge de ma surprise quand, en rentrant le soir dans notre logis, il nous lut avec une émotion visible, mais sans le moindre symptôme de dispositions hostiles envers le Saint-Siége, le document qui semblait envelopper dans la même condamnation la cause de la liberté religieuse et la cause, non moins sainte à ses yeux, de la nationalité polonaise. « Dieu a parlé, nous dit-il en terminant, » il ne me reste plus qu'à dire : *fiat voluntas tua*, et à servir ces » deux causes par mes prières, puisqu'il me défend, par l'or- » gane de son Vicaire sur la terre, de les servir par ma » plume. »

» Et il se promenait de long en large dans la chambre en reproduisant et en développant les mêmes sentiments avec une verve de résignation qui nous rendait muets de surprise et d'admiration.

» Le lendemain, je sus que ce soir-là sa prière avait été plus longue qu'à l'ordinaire. L'augure que j'en tirai fut confirmé par une conversation intime que nous eûmes ensemble et qui était la première de ce genre dont il m'eût honoré jusque-là. C'était la veille ou l'avant-veille de son départ, et par conséquent il n'y avait pas de temps à perdre pour me mettre au courant des projets patriotiques que lui avait suggérés tout ce qu'il avait vu et entendu depuis son arrivée à Munich et à l'exécution desquels mon concours, si je restais en Allemagne, ne lui semblait pas devoir être inutile.

» Il aurait voulu qu'on parvînt à faire comprendre aux évê-

ques de la province de Bretagne l'avantage qu'il y aurait pour eux et pour leurs diocèses respectifs à mettrè à contribution la science théologique des Universités allemandes, si supérieure, à tant d'égards, à celle de nos séminaires français. Il ne désespérait pas de recruter par lui-même quelques missionnaires de ce genre et d'y joindre (ce qui était une ambition toute nouvelle) une petite colonie de jeunes artistes qui viendraient faire leur apprentissage à Munich ou à Francfort et profiter de l'élan qu'Overbeck, Cornelius et Veith avaient imprimé à la nouvelle école (p. 173).. »

IV. Réflexions.

Nous finirons là la notice donnée par M. Rio. Nous ajouterons seulement que nous fûmes présents à la réunion qui eut lieu à Paris, lors de l'arrivée de M. de la Mennais. Ses paroles furent exactement celles rapportées ici par M. Rio. « Le Saint-
» Père, dit-il, à ses principaux amis et disciples, n'approuve
» pas la manière dont nous avons cru devoir défendre l'É-
» glise ; il ne nous reste qu'à nous soumettre et à servir l'Église
» par les moyens qu'elle approuve. »

Plût à Dieu qu'il fût toujours resté dans ces dispositions !

Mais tandis que l'archevêque de Paris, l'évêque de Rennes, et surtout Grégoire XVI lui témoignaient leur approbation, une avalanche de critiques, et on peut dire de pamphlets et d'injures tombèrent sur lui. Nous ne voulûmes pas relever ces indignités dans les *Annales*; mais en publiant la *lettre* bienveillante que lui adressa Grégoire XVI, nous ajoutâmes ces paroles que nous croyons pouvoir reproduire aujourd'hui :

« Quand un guerrier, un héros des temps passés, emporté
» par son amour passionné de la patrie, par son courage, par
» l'effervescence du combat, sans attendre l'ordre des chefs,
» ou même contre leurs ordres, sortait fièrement des rangs et,
» se lançant, seul, au milieu des bataillons ennemis, traçait
» sur son passage un long sillon de gloire, nous ne lisons pas
» que ses frères d'armes dirigeassent sur lui leurs traits ou leurs
» paroles. Ses chefs seuls avaient le droit de le rappeler à
» l'ordre, et lorsque, à leur voix, le guerrier, domptant avec
» peine son courage, le front terrible, le bras infatigable, me-
» naçant encore du geste et du regard, revenait sur ses pas

» pour déposer les armes aux pieds de ses chefs, nous savons » qu'il était reçu par des acclamations et les éloges de ses » compagnons d'armes. Car il avait conquis la double palme » de la valeur et de la discipline[1].»

Plut à Dieu que ces égards eussent eu lieu!

Nous n'ajouterons que l'extrait suivant d'une lettre qu'il adressa à M. Rio, parce que les conseils qu'elle donne peuvent s'appliquer à tous nos métaphysiciens catholiques, voyageant dans l'Être, l'Absolu et l'Infini :

« Je serais fâché que vous vous jetiez dans le *mysticisme de* » *Baader*, non qu'il soit vide de toute vérité, mais parce que » cette sorte de vérité, trop souvent conjecturale, n'offre rien » de *pratique*, et que presque toujours elle se trouve mêlée » avec de solennelles *extravagances* qui la rendent tout au » moins suspecte et en dégoûtent les hommes. Je crois, » d'ailleurs, cette voie dangereuse : elle excite trop la curiosité » mauvaise des mystères du bien et du mal. Il faut savoir se » contenter de la science de cette vie, et laisser à l'autre celle » qui lui appartient et que Dieu lui a réservée (p. 199).»

V. Louis XVIII et M. de la Ferronnays.

Le second extrait que nous tirons de l'ouvrage de M. Rio est tout politique; il honore deux personnes à un degré différent, mais également instructif. Après avoir parlé de diverses intrigues ayant rapport à Mme de Cayla, M. Rio ajoute :

« Tout ce manége, et toutes ces intrigues ourdies en vue d'un grand triomphe d'amour-propre que voulait se faire décerner, à tout prix, une femme qui ne travaillait qu'à diminuer, pour le présent et pour l'avenir, le respect que le frère de Louis XVI inspirait à son peuple; toutes ces évolutions, bassement ambitieuses, qui se croisaient en tout sens dans la sphère d'idées et d'intérêts dont elle formait le centre, nous offrent un spectacle d'autant plus humiliant et en même temps d'autant plus instructif, que ce furent souvent les familles auxquelles leurs traditions domestiques commandaient le plus impérieusement l'abstention, qui se prosternèrent avec le plus d'empressement devant l'idole. Cela rappelle le mot de Napo-

[1] *Annales*, t. VIII, p. 75 (1re série).

léon à une grande dame qui portait un beau nom : « Au fond » il n'y a que vous autres qui sachiez servir. »

» Au milieu de cet abaissement universel, un serviteur plus dévoué que les autres, ou du moins plus chevaleresque dans son dévouement, le plus désintéressé, le plus hardi de tous et surtout le plus dénué en cas de disgrâce, osa risquer une manifestation qui ne pouvait manquer de blesser au vif la favorite et son royal patron. M. de La Ferronnays, que l'on croyait converti par sa conversation avec le comte d'Artois, surprit tout à coup le roi par la demande d'une audience de congé, motivée sur son départ immédiat pour Saint-Pétersbourg.

» Une pareille demande, faite presque à la veille de la fête de Saint-Ouen, après tant d'avances directes et indirectes auxquelles rien ne manquait pour être interprétées comme des sommations, n'était pas propre à assurer à celui qui la faisait, une réception bien gracieuse. Aussi le postulant trouva-t-il le front royal très-assombri, et les premières paroles qu'il prononça l'assombrirent encore davantage. Le court dialogue qui s'ensuivit et qui m'a été raconté par celui des deux acteurs auquel était échu le beau rôle dans cette scène plus que dramatique, m'est resté gravé, mot pour mot dans la mémoire :

» D. Ainsi vous voulez partir pour Saint-Pétersbourg?

» R. Oui, sire, dès demain. Tous mes préparatifs de départ sont faits.

» D. Pourquoi êtes-vous si pressé?

» R. Les circonstances sont graves. C'est le service de Votre Majesté qui m'appelle à mon poste.

» D. Moi, je vous dis que vous ne partez pas encore. Vous avez reçu une invitation pour aller à Saint-Ouen?

» R. Oui, sire; mais mon intention n'est pas de m'y rendre.

» D. Eh bien! moi je veux que vous y alliez et je vous ordonne de prendre vos mesures en conséquence.

» R. Que Votre Majeste mette mon obéissance à toute autre épreuve; mais pour celle-là, c'est impossible.

» D. Pourquoi donc impossible?

» R. Parce que madame la comtesse de Cayla n'est pour moi qu'une étrangère.

» Cette réponse, la plus audacieuse que Louis XVIII eût en-

tendue depuis qu'il avait recouvré son trône, fit l'effet d'une étincelle tombant sur un baril de poudre. Son visage devint rouge de colère, et apostrophant son interlocuteur qu'il cherchait vainement à déconcerter par la fixité de son regard : « Comment, monsieur, lui dit-il avec un éclat de voix » qu'on entendait du dehors, êtes-vous venu ici par hasard » pour me donner une leçon? Sortez à l'instant de ma pré» sence. » Et cet ordre fut accompagné d'un geste qui ne laissait aucune chance à la réplique ni aucune place à l'espérance.

» Les conséquences immédiates d'une pareille audace étaient faciles à prévoir, et elles avaient été prévues et acceptées d'avance. L'honneur et la conscience étaient saufs, et M. de La Ferronnays connaissait, par expérience, la valeur des consolations puisées à cette double source. Sa digne compagne n'était pas moins résignée que lui; seulement elle mêlait à sa résignation une petite lueur d'espérance fondée sur l'opinion plus favorable qu'elle avait du cœur du roi. Pendant ce temps, les angoisses, non de l'épouse, mais de la mère, étaient indicibles. A chaque instant on pouvait recevoir un message sinistre. Car le bruit de la scène orageuse qui s'était passée aux Tuileries, s'était répandu parmi les habitués du palais, et l'on savait que, si une détermination fâcheuse était prise, ceux-là ne la tiendraient pas secrète. Il eût été cruel de retarder d'un instant le surcroît de réjouissances que la nouvelle d'une disgrâce, impatiemment attendue, ne pouvait manquer d'apporter aux dévots pèlerins de Saint-Ouen!

» Leur attente fut cruellement trompée; celle de la divinité du lieu le fut encore davantage. Après quatre jours d'anxiété décroissante, M. de la Ferronnays fut obligé de rétracter ses prévisions peu charitables sur les rancunes royales, et il repartit pour Saint-Pétersbourg, emportant un titre de plus à sa propre estime et à celle de tous les hommes qui, dans leur appréciation des personnages historiques, s'éprennent plus particulièrement de la noblesse du caractère [1]. »

Nous terminerons ici ces extraits : on peut voir quelle récolte d'anecdotes inédites se trouve dans ces deux volumes.

A. BONNETTY.

[1] T. I, p. 294.

Compte-rendu à nos abonnés.

COMPTE-RENDU A NOS ABONNÉS.

Nous ne reviendrons pas ici sur les malheurs de l'Église et de la Patrie, que nous avons déjà déplorés dans notre cahier d'août. Nous ajouterons seulement que les plaies, qui ont été faites à ce double objet de nos affections, sont loin d'être fermées ; aucune réforme vraiment sociale, aucun recours à Dieu n'ont apparu ni au sommet, ni au fondement; aussi il nous semble entendre cette voix du prophète : « Nous avons médi» camenté Babylone et elle n'a pas été guérie; laissons-la[1]. » Oh! Plaise à Dieu que cette menace ne soit pas réalisée!

Pour l'éloigner de nous, il y a une réforme à faire, c'est celle de l'Enseignement, et c'est cette réforme que nous tâchons de préparer par tous nos travaux, en cherchant à remplacer cette Philosophie personnelle, individuelle, par la véritable Philosophie, celle qui rappelle l'homme à sa véritable origine, à son existence réelle, qui est historique, traditionnelle et nécessaire.

Sous ce rapport, nous pouvons dire qu'une grande clarté a été faite à l'enseignement philosophique chrétien, par les Pères du sacré Concile du Vatican, quand ils ont rejeté l'amendement qui voulait faire définir « *que l'homme peut par la lumière naturelle de sa raison, à l'exclusion d'une doctrine positive à lui livrée sur la divinité, connaître Dieu*[2], et de plus » que Dieu *peut être connu par la* SEULE *lumière de la raison*[3]. » Ces deux décisions posent la véritable base de la vraie Philosophie, et imposent un changement radical à tous nos Cours de philosophie qui ne sont basés, comme ils le proclament eux-mêmes, que sur les principes connus par la *seule* raison naturelle.

[1] Curavimus Babylonem et non est sanata, derelinquamus eam (Jérémie, LI, 9).

[2] Voir le texte ci-dessus, p. 94.

[3] Ci-dessus, p. 98.

Telle a été la décision du sacré Concile.

Or, pourrait-on croire que pas une de nos Revues si romaines, pas un de nos Journaux si romains, qui recueillent toutes les bribes échappées à Mazzini ou à Garibaldi, n'ont daigné mentionner encore cette décision du Concile ?

Tant il est vrai que les principes philosophiques, entrés dans les esprits, par le premier enseignement, sont indélébiles et font oublier l'obligation de recevoir avec respect et de reproduire avec allégresse toute décision de l'Église, même quand elle contrarie certains principes aimés. Mais nous espérons que tous les Directeurs si catholiques de la presse religieuse finiront par ne pas laisser ignorer à leurs lecteurs ces décisions, qui forment partie intégrante du sacré Concile, et expliquent les canons *de fide* qu'il a émis.

Plusieurs de nos lecteurs nous ont remercié de la manière dont nous avons exposé l'histoire de la proclamation du dogme de l'infaillibilité. On y voit les oppositions formidables qui ont été élevées contre cette décision. On y donne le nom des opposants, leurs démarches incessantes, enfin le nom de tous ceux qui ont pris le parti violent de déserter leur place d'honneur. Puis nous avons offert le tableau du nom et des votes de tous les évêques de notre France.

Les canons du Concile d'Éphèse qui ordonne la déposition de tous les évêques qui avaient déserté ce Concile, ont influé sans doute sur la soumission de la plupart des opposants. Nous avons enregistré celle de Mgr Maret, nous donnerons dans un prochain cahier celle de M. l'abbé Gratry; tous les catholiques attendent la soumission publique de Mgr Dupanloup, qui a été le chef le plus actif de la résistance.

Ajoutons comme complément du Concile les paroles si solennelles de S. S. Pie IX, expliquant lui-même la portée de son infaillibilité, ordonnant la réforme des études classiques, et réprouvant explicitement le libéralisme catholique.

Sur la difficile question d'Honorius, nous croyons que M. *Dumont* a apporté de nouvelles lumières qui doivent éclairer tous ceux qui n'ont pas pris le parti de fermer les yeux pour ne pas voir.

Dans son *Manuel isagogique*, M. l'abbé Caminero, en don-

nant le tableau complet de tous les livres de la Bible, a comblé une lacune des *Annales*, et indiqué un moyen facile de bien connaître le livre sacré, non-seulement aux laïques, mais encore à bien des prêtres. Ce travail a été très-apprécié, et un grand nombre de personnes nous ont demandé comment on pouvait se le procurer. Nous nous occupons du moyen à faire avoir un dépôt de ce volume à Paris.

M. *Schœbel* a continué à venger la Genèse de toutes les attaques du rationalisme allemand. Nos lecteurs peuvent connaître là quelles sont ces formidables objections tudesques, et en voir la faiblesse et la vanité.

Cependant nous les avons tenus au courant de toutes les belles découvertes qui se font sur la terre sacrée. Voilà les Réchabites retrouvés, les tombeaux des Maccabées sortant de leurs fondations, les silex de Josué exhumés de leur tombeau; et grâce aux travaux de M. l'abbé *Richard* et de M. l'abbé *Moigno* la question de la concomitance avec l'âge de fer décidée à jamais, et toute cette fantasmagorie des âges prétendus successifs de pierre, de bronze, de fer, qui s'est évanouie devant les assemblées scientifiques de France et d'Angleterre.

M. *Laurent de St-Aignan* nous a décrit les diverses enceintes de Jérusalem, si utiles pour la compréhension de l'Histoire Sainte.

Dans notre travail sur les rapports des Romains et des Juifs nous avons fait connaître les *Fastes d'Ovide* des mois de février, mars, avril, et les fêtes qui y étaient célébrées. Nous avons surtout cherché à jeter quelque lumière sur cette adoration des *pierres*, pratique si contraire au bon sens, et qui s'était établie partout. Nous en avons trouvé l'origine non-seulement dans la pierre de Jacob à Beth-el, mais surtout à ce nom de *pierre* donné à *Dieu* dans la Bible, et répandu généralement par la grande diffusion de la langue sémitique. Nous retrouvons ce nom conservé dans l'Église, et donné à JÉSUS par cette parole de S. Paul: « Or la Pierre c'était le Christ[1]. » Tant il est vrai que l'Église conserve toutes les traditions, et explique toutes les erreurs!

[1] Petra autem erat Christus (I *Cor.*, x, 4).

Des rapports nouveaux s'établissent avec nos frères de l'antique Orient si longtemps séparés de nous. M. l'abbé *Perny*, le glorieux otage de la Commune, nous a donné un tableau vrai de l'histoire de la Chine, et nous promet encore de nouveaux documents; Dieu l'a tiré de la gueule des lions, pour qu'il achève ses importants travaux.

M. de *Rosny* a donné à nos abonnés une idée sommaire de l'histoire de la littérature et de l'état actuel de l'empire du Japon.

Nous avons eu la douleur d'annoncer la mort de M. le ch. de *Paravey*, le plus ancien de nos collaborateurs. Ce sont les *Annales* qui ont fait connaître la plupart de ses travaux, qui, quoi que l'on puisse objecter, constituent la vue la plus perçante qui ait été jetée dans les profondeurs de l'ancien monde. La plupart de ces découvertes resteront; et les principales ont été déjà admises dans les récentes histoires de l'Église et du monde. Les découvertes qui se font dans les livres chinois les confirment de plus en plus. Car enfin les Chinois ont la même origine que nous; les Patriarches sont leurs pères comme les nôtres; ils ont eu la religion de leurs pères, et leurs livres doivent en conserver les traces. Or personne ne s'est jamais attaché à eux et ne les a scrutés comme M. de Paravey. Nommé son principal exécuteur testamentaire, nous sommes effrayé de la quantité de manuscrits que cet homme a amassés pendant plus de 60 ans. Nous nous occupons de les reconnaître et de les classer, et nous espérons en parler un jour plus au long.

En attendant nous publions sa dissertation sur l'*androgyne*, destinée à expliquer, à l'aide des livres chinois, ces paroles de la Bible : « Dieu les créa mâle et femelle, » et à traduire l'expression hébraïque par *côté* et non par *côte*, expression reçue. Quoi que l'on puisse penser de ce travail, on avouera qu'il est curieux, et qu'il fait connaître des traditions et des faits complétement ignorés.

Sur les traditions antiques et les rapports de Dieu avec les hommes, nous devons rappeler les deux articles que nous avons consacrés à réfuter les systèmes anti-bibliques de

M. l'abbé *Gilly* sur l'invention du langage. Un grand nombre de nos abonnés nous en ont félicité. Mais ces articles nous ont valu de la part de l'auteur deux lettres remplies des plus grossières injures. Nous sommes un homme qui n'a pas la *moindre valeur*, rempli de *déloyauté*, de *vanité*, de *fatuité*, d'*indignité*, de ceux que l'on *méprise*, sectaire en révolte ouverte contre l'Église, qui a condamné dix fois le traditionalisme dans nos œuvres et dans celles de nos *pareils*, n'ayant *aucun crédit* et aucune *valeur scientifique*, etc., etc., etc. Telles sont les grossièretés sorties de la bouche de ce prêtre. Nous ne lui infligerons pas le déshonneur de publier ses lettres ; nous voulons au contraire soulager sa conscience, en lui apprenant qu'un *caractère auguste ne revêt pas de sa majesté l'ignorance de notre esprit et la méchanceté de notre cœur*. Nous ne sommes point prêtre ni ecclésiastique, et nous nous félicitons de n'être pas le confrère d'un homme si mal élevé et si vaniteux. Heureusement que nous le croyons unique dans son espèce. Aussi nous lui apprenons que nous lui pardonnons *laïquement* ses injures de *prêtre*.

Nous avons laissé, le dernier, l'article de Mgr *Gaume* sur l'*enseignement*, parce que nous le jugeons le plus important, le plus nécessaire : car c'est l'enseignement qui nous a faits ce que tous nous sommes, c'est l'enseignement seul qui peut nous convertir et nous transformer. A l'œuvre, corrigeons l'enseignement littéraire et philosophique.

Nos lecteurs se souviennent du savant commentaire donné à l'aide des gravures égyptiennes, par M. l'abbé *Ancessi*, sur les textes du *Lévitique* où il est question de l'immolation des oiseaux [1]. De l'aveu de tous nos lecteurs une lumière nouvelle a été faite sur cette obscure question. M. l'abbé Ancessi va faire la même chose, sur *les vêtements du grand prêtre ;* c'est avec l'aide de nombreuses gravures égyptiennes qu'il va expliquer phrase par phrase et mot par mot, tout ce que dit la Bible sur ces vêtements, et constater des significations qui n'ont jamais été données. Tous les professeurs d'Ecriture sainte trouveront là un secours nécessaire.

Nous ne parlerons pas ici des autres travaux qui doivent entrer

[1] *Annales*, t. I, p. 194 (6e série).

dans le prochain volume. Les travaux commencés seront continués, et il ne paraîtra aucune découverte un peu importante, qui ne soit communiquée à nos lecteurs.

En finissant, qu'il nous soit permis de nous adresser à nos abonnés et de leur demander de ne pas nous abandonner. Nous savons que les temps sont difficiles, que les revenus ont bien diminué et qu'il est des besoins qu'il faut satisfaire d'abord. Mais nous savons aussi que, pour les chrétiens, les principaux besoins sont de soutenir et de défendre les révélations de Dieu, notre maître, qui se perdent, et que l'on pourrait dire déjà perdues. Ce n'est pas par la méthode dialectique et toute rationnelle qu'on parviendra à dissiper les erreurs et à convaincre les incrédules. La méthode scholastique est très-bonne entre des adversaires qui admettent les mêmes principes et les mêmes bases. Mais nous n'en sommes plus là; toutes les bases métaphysiques sont niées; on n'a qu'un mot d'ordre dans le camp de nos adversaires : *la Science.* C'est au nom de la science qu'on prétend nous mettre hors même du champ clos. C'est donc avec la *science* et la science positive qu'il faut traiter avec eux. Et sur ce terrain nous pouvons facilement leur répondre. On ne peut nier qu'ils ont beaucoup de science, mais ou elle est fausse, ou elle ne s'applique pas à la question religieuse. Sur cette question, notre science est supérieure à la leur; Dieu lui-même nous vient en aide dans notre détresse. Toute l'histoire des rapports positifs de Dieu avec les hommes semble sortir du tombeau, et, vivante et vérace, venir témoigner de la réalité des révélations de Dieu. La lumière nous vient encore de l'Orient et illumine les esprits droits d'un jour nouveau.

Or, combien peu connaissent ces témoignages authentiques? Nous le savons mieux que personne. Tandis qu'on dépense des sommes énormes pour des réimpressions impuissantes, on mesquine une petite somme pour être initié aux découvertes nouvelles. Et cependant on nous l'écrit de tous côtés, qu'on est fort et très-fort contre tous ces demi-savants, qui frondent nos croyances, quand on leur parle des découvertes qui toutes confirment notre Bible.

Deux abonnés nous ont déjà écrit qu'ils cessaient leur abon-

nement, et malheureusement ce sont deux Directeurs de séminaire. Nous les avons effacés de nos listes, mais nous espérons qu'ils s'y feront remettre.

Et cependant, qu'on nous permette de le dire, depuis 41 ans que les *Annales* existent nous n'avons point augmenté nos prix, tandis que toutes nos dépenses ont à peu près doublé. Chaque cahier, dont l'impression seule, en 1830, ne nous coûtait que 160 fr. nous coûte en ce moment 250 fr., et nos dépenses vont encore augmenter par les impôts nouveaux. Or nous n'augmenterons pas nos prix. Mais nous prions nos abonnés de ne pas se retirer. Hélas! la mort fait tous les jours des vides, parmi les premiers abonnés, restés singulièrement fidèles. Il ne faudrait pas que les nouveaux désertassent. Ils le savent, nous n'avons jamais reçu et ne recevons de secours de personne, nous n'avons ni actionnaires ni bailleurs de fonds. Ce sont nos abonnés qui nous soutiennent, si ce soutien nous manquait, nous serions forcé de mettre fin à notre œuvre. Nous espérons que nous n'en sommes pas là, qu'ils nous resteront fidèles, et que même ils feront un peu de propagande pour notre œuvre.

Le Directeur-Propriétaire,
A. Bonnetty.

POST-SCRIPTUM. Nous ne finirons pas cette communication sans prier nos abonnés d'excuser les retards de nos cahiers. Ce n'est pas tout à fait notre faute. Mais, après bien des difficultés, nous avons pris des arrangements nouveaux, qui nous permettront de gagner le temps perdu.

A. B.

ERRATA

N° 8, p. 139, l. 10 :	consulat	*au lieu de* :	combat.
N° 10, p. 267, l. 3 :	peuple élu,	—	peuple et.
— p. 290, l. 8 :	récemment	—	en ce moment.
— p. 404, l. 16 :	הניחה	—	הכי חוה.

Sur la demande réitérée de M. *Peladan fils*, nous faisons remarquer que dans notre tome XVIII, p. 354 (année 1868), nous avons attribué à M. *Peladan père* des *notes* qui sont de M. *Peladan fils*. Nous faisons la même rectification pour l'article qui est en tête de ce cahier, où nous croyons avoir fait la même confusion.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

AMÉRIQUE. — *Découverte des os d'un géant.*

Le *Oil City Times* du 2 janvier dernier raconte ainsi une découverte d'un squelette de Géant :

Dans la matinée de mardi dernier, Villiam Thompson, et Robert Smith étaient occupés à creuser une excavation près de leur maison, située à un mille de *West History*, lorsqu'ils mirent à découvert un énorme casque en fer, tout rouillé. En creusant plus profondément, ils trouvèrent une épée qui mesurait près de neuf pieds. La curiosité les poussa à élargir le trou, et, après quelques instants de travail, ils virent apparaître les ossements d'un géant assez bien conservé et d'une grandeur vraiment colossale. Il devait appartenir à cette espèce de la famille humaine qui habitait cette terre, et d'autres parties du monde, dans les temps reculés dont parle la Bible quand elle dit : « Il y avait alors des géants (*Genèse*, VI, 4.) »

Les os de ce squelette sont d'une remarquable blancheur. Ses dents restent fixées dans leurs alvéoles ; elles sont doubles et d'une longueur excessive. Ces ossements ont été portés à Stionesta, où la foule des curieux est venue les visiter. On va les envoyer à New-York pour les soumettre à l'observation des géologues et antiquaires. Le géant devait avoir 18 pieds de hauteur, ce qui surpasse tout ce qu'on a découvert jusqu'ici de phénoménal en ce genre.

Ces ossements ont été trouvés à 12 pieds au-dessous d'un petit monticule qui a été formé il y a plusieurs siècles, et qui ne s'élève plus qu'à 3 pieds au-dessus du niveau du sol ; voilà sans doute un nouveau sujet de discussion pour les antiquaires. — Il ne faudrait pourtant pas se livrer aux commentaires avant que le fait ne fût bien vérifié.

BIBLIOGRAPHIE.

La FRANCE NOUVELLE, journal quotidien, politique et littéraire, rédacteur en chef M. Adrien de Riancey.

Prix 25 *francs par an. Lyon, place de la Charité*, *N°* 10.

Les individus, par conséquent, les peuples sont ce que les font les enseignements. Si notre société est en décadence et sur les bords de l'abîme, c'est que les mauvais enseignements sont répandus partout, et principalement dans les nombreuses publications de la presse quotidienne. C'est donc une œuvre de guérison et de salut que de publier un journal quotidien, qui, à bon marché, puisse pénétrer dans toutes les familles. C'est à ces titres que nous recommandons la *France Nouvelle*, et que nous nous associons aux vœux exprimés dans la lettre suivante, que nous adresse un de nos collaborateurs.

Mon cher Directeur,

Permettez-moi de vous parler d'une œuvre française, patriotique, catholique, morale. Si elle ne suffit pas pour galvaniser cette pauvre France surmenée par l'esprit révolutionnaire, elle peut du moins provoquer la régénération. Ouvrier de la première heure, vous accueillerez les ouvriers de la dernière ; vieux publiciste dont les cheveux ont blanchi dans l'arène et au service de l'Eglise, vous tendrez la main à de jeunes émules, disons plutôt des disciples qui veulent suivre de glorieuses traces.

Ecoutez-moi jusqu'au bout;

Il y a à peine un mois, de jeunes hommes initiés à nos malheurs, touchés de notre décrépitude morale, et surtout de l'absence de religion qui travaillent les masses se sont dit : « Pourquoi ne pénétrerions-nous pas dans les ateliers » et dans les galetas, dans les magasins et dans les échoppes, dans les fermes et » dans les chaumières? La petite presse a produit un triple dégât dans les âmes: » l'abrutissement, l'impiété, l'immoralité : réagissons en fondant une feuille » populaire à *un sou* qui relève l'esprit, enseigne Dieu, et professe la morale.

» Convions à notre entreprise les Evêques et tous les gens de bien. Hâtons-» nous, le temps presse, travaillons et prions, si Dieu est avec nous qui sera » contre nous? »

L'œuvre a été fondée, elle marche, la *France Nouvelle* tire déjà à 11,000 numéros, plus de 20 Evêques ont envoyé leurs encouragements et un nom connu dans la Presse, fils d'un athlète, mort sur le champ de bataille, *Adrien de Riancey*, dirige cette croisade. Toute son armée est catholique, plusieurs soldats appartiennent au sacerdoce.

Voilà, mon cher Maître, l'esquisse de l'œuvre; voici son programme :

Profondément dévouée à l'Eglise romaine, la rédaction de la *France Nouvelle* ne reconnaît que cette boussole en fait de doctrines religieuses. Au point de vue politique, elle ne va pas chercher le salut où il n'est pas, elle est monarchique, et vous le savez, mon cher directeur, il n'y a pas deux monarchies.

Du reste, notre but étant de régénérer le peuple, de le ramener, nous lui servons une nourriture appropriée à son tempérament délabré. Peu ou pas de dissertations trop abstraites, mais une littérature claire, nette, instructive, piquante. Des faits, beaucoup de faits qui ont le mérite d'être authentiques, chose assez rare dans notre siècle, des nouvelles certaines sur cet admirable Pie IX qu'on abreuve d'angoisses et de mauvais traitements, oui, nous voulons faire connaître l'héroïque vieillard du Vatican, *au peuple*.

Enfin, puisque la presse populaire a fait couler goutte à goutte dans les veines du peuple la corruption par la publication des causes célèbres, des romans immondes, ineptes, ou graveleux, nous lui offrons le contrepoison dans des récits châtiés, écrits par des conteurs catholiques ou choisis scrupuleusement dans la littérature étrangère.

J'ai dit : tendez-nous la main, cher Monsieur, en faisant connaître notre œuvre à vos abonnés.

Sans doute la France est malade, bien malade; mais ce n'est pas en se croisant les bras et en déplorant platoniquement son sort que nous la sauve-

rons. Ce qui m'attriste le plus ce ne sont pas les incendies allumés par l'*Internationale*, ce ne sont pas même les massacres de la Roquette et d'Arcueil, c'est l'apathie, la somnolence des gens d'ordre. Désorientés par l'indiscipline dans les idées, ils baissent la tête et se désespèrent.

Sursum corda ! Ayons les yeux sur le phare. Ce phare c'est l'Eglise; c'est elle qui nous a donné ces vieilles traditions, dont le libéralisme et le rationalisme ont voulu se débarrasser, et qui ont fait cependant la prospérité du royaume des Francs. Notre pauvre patrie agonisante se débat convulsivement. Les criminels empiriques qui ont provoqué cette crise voudraient lui persuader qu'elle est blessée à mort et qu'elle va mourir, afin de compléter leurs coupables expériences. Mais non : elle n'est pas mortellement atteinte, pour ressusciter elle n'a qu'à *croire, qu'à obéir* ! Elle n'a qu'à se jeter dans les bras de sa mère l'Eglise, les étreintes salutaires de celle-ci provoqueront un épanouissement glorieux chez celle-là.

Voilà notre rêve, cher Maître, que la grande science catholique, dont vous êtes un des glorieux adeptes, ramène, dans les droits sentiers les savants qui ont dévié, que ces derniers retrouvent le véritable criterium. Quant à nous, humbles soldats d'avant-garde, nous visons à instruire les ignorants, à redresser les préjugés, à chasser les préventions, à dissiper les malentendus. Nous voulons faire aimer le curé, respecter le frère des écoles chrétiennes, faire saluer la sœur de charité. Le régime déchu en désorganisant nos sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, a voulu nous expulser du logis du pauvre ouvrier, nous lui envoyons une humble messagère qui s'établira à son foyer, lui parlera son langage, s'intéressera à ses affaires, contera des histoires à ses enfants, et enfin le réconciliera avec Jésus-Christ. Le jour où la politique de la *France Nouvelle* deviendra populaire dans les masses, le pétrole est mis de côté et l'*Internationale* perd son prestige.

Voilà notre plan; dans l'espérance que vous l'approuverez et le ferez connaître, j'ai l'honneur d'être, mon bien cher directeur,

Votre bien dévoué collaborateur,

GABRIEL DE CHAULNES.

ARCHIVES PALÉOGRAPHIQUES DE L'ORIENT ET DE L'AMÉRIQUE.

Publiées avec des notices historiques et philologiques, par LÉON DE ROSNY, *Professeur à l'Ecole impériale et spéciale des langues orientales, Secrétaire de la Société d'Ethnographie, etc.*

Recueil trimestriel destiné à publier la collection des alphabets de toutes les langues connues, des inscriptions, des médailles, etc., avec des fac-similés de manuscrits orientaux, imprimés en noir et en couleur.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Les *Archives paléographiques de l'Orient et de l'Amérique* paraissent tous les trois mois par livraison d'au moins six feuilles d'impression, de manière à former chaque année deux demi-volumes, dont un de texte et un d'Atlas. Des fac-similés imprimés en couleur ou coloriés au pinceau, sont joints à chaque livraison.

Le prix de l'abonnement à l'année est ainsi fixé : Paris et départements 15 fr.; Étranger : 18 fr.

On s'abonne à Paris, chez MAISONNEUVE et Ce, 15, quai Voltaire.

Communications scientifiques. — Les personnes qui voudraient bien communiquer des documents paléographiques, notes ou observations sont priées de les envoyer directement à l'auteur, 15, rue Lacépède, à Paris.

Les prochaines livraisons comprendront, parmi d'autres mémoires, les articles suivants :

— Les *qquippou* des anciens Péruviens et les chants populaires des Andes.
— L'alphabet des îles Maldives; traduit de l'anglais.
— L'alphabet tibétain et les inscriptions de la région himâlayenne.
— L'écriture des Ouigours ; traduit de l'allemand.
— Tableau comparatif de l'écriture sanscrite *dêvânâgari* aux diverses époques de son histoire.
— Le *Codex americanus* de la Bibliothèque royale de Dresde et l'interprétation des textes hiéroglyphiques en langue Maya.
— La sténographie dans l'antiquité classique.
— L'écriture bouddhique du Japon.
— L'écriture cypriote.
— Tableau chronologique de l'introduction de l'écriture chez les différents peuples du globe.
— Les plus anciens spécimens de l'art typographique oriental.
— Des substances qui ont tenu lieu de papier à écrire, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, et des instruments de calligraphie.
— Examen critique de quelques doctrines relatives à la classification des écritures.
— De l'origine de l'alphabet phénicien.
— Inscriptions gravées sur d'anciens vases chinois antérieurs à notre ère., etc., etc.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES, DES AUTEURS ET DES OUVRAGES.

(Voir à la page 5, la table des articles.)

Le Propriétaire-Gérant : A. BONNETTY.

Versailles. — Imprim. BEAU, rue de l'Orangerie, 36.